







271.79

C749b

F

v.1

1857-'59



# Bulletin Général

de la Congrégation

Du St Esprit et du St Cœur de Marie.

Première année. Janvier 1857.

N<sup>o</sup> 1.

## Première Partie.

Actes officiels — Avis et recommandations — Nouvelles  
générales de l'Institut.

Le présent ouvrage paraît aujourd'hui, sous les auspices du St et Immaculé Cœur de Marie, le premier numéro du Bulletin Général de la Congrégation, eût en principe par un décret en date du 26 Décembre 1856. Le C. R. Père Général a eu le devoir de profiter de l'ouverture de ce journal, pour faire donner aux Supérieures et aux Confrères plusieurs avis et recommandations importantes.

1<sup>o</sup> Les Supérieures qui n'ont pas encore envoyé à la Maison Mère l'Inventaire de leur Communauté, sont priées de le faire au plus tôt que possible.

2<sup>e</sup> La même recommandation leur est adressée pour l'envoi des notes semestrielles, ainsi que des comptes de l'année qui vient de s'écouler, non moins que des budgets de la présente année 1857.

3<sup>e</sup> Ceux des membres qui, jusqu'ici, n'ont pas encore fait connaître au C. R. Père Général leurs intentions ou les dispositions, par eux déjà prises, concernant leurs affaires de famille, devront ne pas tarder à se mettre en règle sur ce point; ainsi qu'un certain nombre s'est empressé de le faire, aussitôt après la réception de la circulaire N<sup>o</sup> 10, où la chose était recommandée.

4<sup>e</sup> Jusqu'à ce jour, quelques membres seulement ont transmis à la maison Marie les détails que leur mémoire a pu leur fournir concernant la vie de notre Vénéré Fondateur. En conséquence, tous les autres confrères, Père et Frère, sont invités à se rendre au plus tôt aux recommandations prescrites du C. R. Père Général sur ce point, selon qu'il a pu connaître davantage par lui-même notes bien-aimé Père, ou seulement entendre parler de lui et de ses vertus. On n'a pas oublié ce dont il s'agit: recueillir de plus amples documents pour une nouvelle édition de sa vie, plus détaillée, plus pieuse et plus intime; plus spécialement destinée à l'usage des enfants, qui doivent s'estimer heureux de pouvoir ainsi contribuer à élever ce faible monument de leur vénération et de leur amour, à Celui dont la sainte mort n'a servi qu'à le leur rendre encore plus cher.

---

# Deuxième Partie.

## Revue des Communautés.

### I

## Province de France.

### I Communauté Nère.

1<sup>re</sup> De toutes les nouvelles de la Communauté Nère peut-il y en avoir de plus intéressantes que celle de la retraite générale ?

Elle a eu lieu, cette année comme la précédente, dans la maison du Scolasticat (impasse du vignier, à Paris.)

L'époque, la durée, le règlement ont été les mêmes que l'an dernier. Il y pouvaient venir les P.P. Gauttier, Levavasseur P., Collin, Burg, Brio, Levavasseur Léon, Canguy, Delaplace, Leman, Barbier, Guillemain, Ribermann, Corbet, Callu, Chenay, Guyot, Mayon, Stumpff, Jérôme Schvindenhammer, revenu depuis peu de Bourbon, après huit années d'absence, et enfin les P.P. Duby et Welby, que des raisons de santé et des affaires de famille avaient mise dans le cas de faire un voyage en France; qu'on y ajoute encore quatre novices M. M. Klubert, Fritsch, Bricbet et Kaufbauer, qui ont fait leurs premiers vœux, le jour

de la clôture de la retraite, fête du St Cœur de Marie.

Ce même jour les P. P. Jérôme Schovvin-denthammer, Duby, Welby, Guillemin, Caille, Chenay, et Guigot firent les vœux perpétuels, et les autres Pères renouvelèrent, le C. R. Père à leur tête, les uns leurs vœux perpétuels, les autres leurs vœux temporaires. Le C. R. Père a fait, à cette occasion, une petite allocution dont on trouvera l'analyse dans la III<sup>e</sup> partie.

Les années précédentes, les conférences spirituelles avaient roulé sur différents points de vue concernant la perfection religieuse. Cette fois, le C. R. Père eut plus d'opportunité de les faire sur la nature même et les obligations fondamentales de l'état religieux.

L'expérience lui avait en effet démontré, comme il s'en expliqua lui-même, que souvent, dans les Congrégations, l'on n'a qu'une connaissance plus ou moins superficielle et peu approfondie de la vie religieuse et de ses devoirs essentiels; de là souvent des infirmités aux Règles, peu d'avancement spirituel, des tentations, des défections même; un édifice qui ne repose que sur une base fragile ne peut ne pas manquer de solidité. Or, il avait remarqué, que notre Congrégation pechait aussi un peu par là, et, selon lui, si, malgré l'abondance de vie spirituelle inoculée à notre petite Société par notre Vénéré Père et St Fondateur, il s'y est trouvé et il s'y trouve encore plus ou moins de déficiences mêlées à des vertus réelles et à beaucoup de ferveur, c'est à cela, en grande partie, qu'il faut l'attribuer.

On n'avait pas encore eu jusqu'ici, des notions assez complètes ni assez claires et précises sur la vie religieuse en général, et sur la pratique



des Vœux en particulier, même de puis que les obligations des Vœux ont été exposées avec plus de netteté et de précision, dans ses nouvelles Règles et Constitutions. De plus, on semblait s'être un peu trop préoccupé, peut-être, par le passé, d'atteindre une certaine perfection idéale et spéculative, et par ce aspect de baser sa perfection sur l'accomplissement strict de ses devoirs religieux. L'on avait résulté souvent, par suite de manque d'instruction et de formation religieuse, des infractions à la Règle, des choses faites en dehors de la Règle, comme aussi des actes de vertu, en quelque sorte individuelle, qui tiraient plutôt leur mérite de la bonne volonté que de l'intention de se conformer aux Règles et Constitutions.

Voilà pourquoi, le C. P. Père, dans une série de conférences, a expliqué, d'abord la nature de la vie religieuse et considérée en elle-même, puis ce qui concerne les Vœux en général, et enfin en particulier, les Vœux de Pauvreté, de Chasteté et d'Obedissance, tels qu'ils sont adoptés dans la Congrégation. Dans ces instructions, il a fortement insisté, et est revenu à différentes reprises, sur la nécessité de ce qu'il appelait informer ses actes dans les Règles et Constitutions, qui sont tout à la fois le fondement, le moyen et la mesure de la perfection à laquelle on s'engage par les Vœux de Religion.

Cette retraite, comme on le voit, fut très instructive et très pratique. Ceux qui ont eu le bonheur d'y prendre part, en conservent encore précieusement l'heureux souvenir, et s'efforcent de suivre les lumières qu'ils y ont puisées.

Les Frères ont eu aussi, à leur tour,

leur retraite annuelle. Commencée le 8 septembre, fête de la Nativité de la C. St-Vierge, elle s'est terminée le 14, fête de l'Exaltation de la St-Croix. Elle fut prêchée par le R. P. Collin, qui eut ne pouvoir rien faire de mieux que de prendre le même plan d'instructions adopté par le C. R. Père pour la retraite des Pères. Les Frères suivirent également avec le plus vif intérêt les explications qui leur furent données sur la vie religieuse et ses obligations particulières, et prirent la généreuse résolution d'y être désormais plus fidèles. Croix d'entre eux, les P. F. Nicolas, Julien (revenu de la mission d'Afrique) et Julien (frère noir de Bourbon) ont fait, à cette occasion, leurs Vœux perpétuels; les autres Frères ont seulement renouvelé leurs anciens Vœux.

3<sup>e</sup> On a vu, par la Circulaire N<sup>o</sup> 13, quelles sont les fonctions, à l'intérieur, des Pères de la Communauté de Noie; voici maintenant le petit ministère qu'ils ont à remplir à l'extérieur, tant pour varier un peu leurs occupations, que pour entretenir en eux le zèle apostolique. Le R. P. Gaultier est le confesseur extraordinaire des Religieuses Augustines, le R. P. Collin le confesseur ordinaire des Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres, et le P. Brichet des enfants de leur établissement; le P. Dela place est chargé, à la Communauté de St-Joseph, de la confession des Sœurs et des Novices, et le P. Heubert de celle des enfants du pensionnat; le P. Libermann confesse la petite Communauté des Filles du St-Cœur de Marie. Le P. Corbet est le confesseur attribué des quelques personnes étrangères qui peuvent demander parfois à se confesser à la chapelle. Le P. Moyon a la

direction des enfants de l'œuvre dite du Patronage, et le P. Delaplace dirige l'Œuvre de la S<sup>te</sup> Famille, établie dans la chapelle basse du Séminaire colonial.

4<sup>e</sup> En parlant de la Communauté Mère, nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter un mot sur l'état de la santé de notre C. R. Père, laquelle, comme on sait, a toujours été plus ou moins chancelante depuis quelques années, et surtout depuis la mort de notre Vénéré Père.

Sans aller plus mal en ce moment, elle n'est cependant pas non plus meilleure, et, bien que cela n'empêche pas le C. R. Père de travailler beaucoup, ainsi que tout le monde en a des preuves dans tout ce qu'il a déjà fait pour l'entière organisation de notre petite Société, il semble pourtant que ce travail l'épuise, se trouvant combiné avec les autres affaires courantes, déjà bien suffisantes, à elles seules, pour un homme en bonne santé. Redoublons donc de ferveur dans nos prières, pour demander à Dieu, tout ensemble, le rétablissement et la conservation d'une santé si précieuse.

# Maison du Noviciat.

1<sup>e</sup> Retiré comme il est, à la campagne, dans sa paisible retraite de Nonn-Froy, et suivant d'ailleurs toujours une marche à peu près uniforme, le Noviciat en offre, cette fois du moins, rien de bien particulier à mentionner.

2<sup>e</sup> Comme on l'a vu par la 13<sup>e</sup> Circa, c'est le R. Père Bourg qui remplit, depuis le commencement de

cette année scolaire, les fonctions de Maître des Novices. Le P. Duby, à qui sa santé n'a pas permis de ... ner encore en Afrique, remplit jusqu'à nouvel ordre, celles de Vice-Maître des Novices et de Vice-Econome de la maison.

3<sup>e</sup> Les Novices sont présentement au nombre de douze. Deux d'entre eux sont prêtres, et ont déjà exercé le St. ministère, l'un dans le diocèse de Nantes et l'autre dans celui de Chartres; un troisième est Diacre, et tous les autres sont Sous-Diacres.

4<sup>e</sup> Quant aux autres extérieures, les Novices prêtres, vont, chaque Dimanche et jour de fête, dire la Messe au Fort de Briche, distant seulement de quelques centaines de pas de la Nevers-Forey. Ils y font, chaque jour, une petite instruction aux militaires, qui sont tantôt plus nombreux tantôt moins, suivant les circonstances de temps et de personnes; car c'est tantôt un régiment tantôt un autre qui passe, et ils ne sont par jour, non plus que leurs Chefs, également bien disposés.

5<sup>e</sup> Le Pâquet de l'année dernière, une petite retraite leur a été donnée, au Fort même, par le P. Barbier, alors en France pour raison de santé. Il y en eut une cinquantaine qui remplirent leur devoir pascal. Une autre retraite a été donnée depuis par l'un des Prêtres Novices vers la Coussaint; elle a eu aussi quelques bons résultats.

## Maison du Scolasticat.

1<sup>e</sup> Ainsi qu'il a été dit également dans la Circ. N<sup>o</sup> 13, c'est le P. Lilermann qui est chargé, cette année, de la direction du Scolasticat. Il a pour aide le P. Kumbert.

en qualité de Vice-Préfet et de Vice-Econome.

2<sup>e</sup> Quant au nombre des Scolastiques, élève de Théologie, (car les autres sont dans l'établissement des Gourins,) il s'élève présentement à 28, dont deux auront fini leur Théologie à Pâques, et passeront alors au Noviciat. Deux autres, M. M. Krub et Vongast, ont été envoyés, transitoirement, dans la mission d'Afrique, pour raison de santé. Profitant de l'établissement de notre Séminaire français, <sup>à Rome</sup> y a également envoyé deux Scolastiques, M. M. Pichet et Guard, pour y achever leur cours de Théologie. Enfin, plusieurs autres ont été évincés, depuis l'entrée, soit pour manque de capacité, soit par défaut de vocation.

3<sup>e</sup> Le Scolasticat a eu une retraite d'ordination à Noël, laquelle a servi en même temps de retraite de commencement d'année pour tout le monde. Les instructions du matin et du soir ont été données par le P. De la Plaque, et les confessions de 3 heures par le P. Warnet que nous avons le plaisir de posséder de nouveau à Paris, après un long séjour en Bretagne, nécessaire par l'état de sa santé. Le bon Dieu a béni cette retraite.

## Séminaire Colonial.

Ce qui offre de plus intéressant à mentionner le Séminaire Colonial, se rapporte principalement à l'augmentation des bourses du Gouvernement pour les élèves, à l'agrandissement de la maison, aux succès obtenus sous le rapport des études, etc.

1<sup>e</sup> Les bourses des élèves ont été élevées par M. le Ministre de la Marine, de 70 à 116, à partir de l'année

scolaire, 1856-1857, sur la demande du C. R. Père, approuvée par l'épiscopat de la Colonie.

2<sup>e</sup> Par suite de cette augmentation du nombre des bourses, on a cru nécessaire de faire quelques agrandissemens dans la maison. On a doublé le nombre des chambres du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> étage, sur la rue des Postes, en se ménageant l'espace, partie sur l'ancienne, partie sur le corridor, qui se trouve maintenant bordé de deux rangs de cellules, au lieu d'un seul qui existait auparavant. Ce travail a été exécuté par nos seuls Frères.

3<sup>e</sup> Malgré cet agrandissement, la maison ne se trouve cependant pas encore trop grande pour loger les élèves de Théologie, qui sont toujours, terme moyen, au nombre de 70 à 80.

4<sup>e</sup> Pour arriver à remplir le nombre des bourses, porté à 116, ainsi qu'il a été dit plus haut, on s'est décidé à transférer les Philosophes à Comin, et à recevoir en outre, dans cet établissement, des élèves de Rhétorique et de seconde destinés aux Colonies.

5<sup>e</sup> Cinq élèves du Séminaire Colonial ont pris leurs grades de Bacheliers en Théologie en 1855, à Poitiers (Province de Bordeaux, d'où relèvent les Evêchés coloniaux,) et trois autres l'année dernière, à Périgueux. Les uns et les autres ont passé leurs examens avec des succès marquans; ce qui a beaucoup relevé le Séminaire Colonial dans l'esprit des Evêques de la Province et des ecclésiastiques qui se trouvaient présents.

6<sup>e</sup> Il y a eu, cette année comme la précédente, une retraite générale commune à tout le Séminaire, à l'occasion de l'ordination de Noël, en remplacement de celle qui se fait d'ordinaire à la rentrée des classes. Elle a été également prêchée, cette fois, par le C. R. Père. Les élèves ont été profondément remués, et sont sortis de la retraite animés des meilleures dispositions.

7<sup>e</sup> Deux Ordinations extraordinaires ont été faites l'année dernière, au Séminaire du St Esprit, l'une par

Mgr. Gerbet Evêque de Perpignan, et l'autre par Mgr. Briand, Evêque de Montréal, au Canada, sans parler d'une troisième, faite précédemment par Mgr. de Crispin, qui venait d'être sacré et donné pour auxiliaire à Mgr. Libour, tombé cruellement, comme on sait, au commencement de ce mois, sous les coups sacrilèges d'un prêtre interdit, dans l'Eglise même de St. Etienne - du Mont, à deux pas du séminaire Colonial.

8<sup>o</sup> Dans le cours de l'année, plusieurs Evêques sont venus faire visite au Séminaire, entre autres, sont Em. le Cardinal Archev. de Reims, toujours bien disposé à la Congrégation. Tous y possèdent présentement M. le Prêfet ap. que de Cayenne, revenu en France pour raison de santé, et qui dans un petit voyage qu'il vient de faire à Rome, a été revêtu, sur la demande du C. P. Pie, du titre de Camerier secret de Sa Sainteté Pie IX.

## Maison de N. D. des Victoires.

1<sup>o</sup> A. N. D. des Victoires, le P. Planton, que l'on a envoyé à Navarre au mois d'Avril, a été remplacé par un ecclésiastique du diocèse d'Albi, M. l'Abbé Rouanet, qui a désiré travailler, de concert avec les membres de la Congrégation, aux œuvres de l'Institut, en qualité de prêtre affilié.

2<sup>o</sup> Le ministère de N. D. des Victoires est toujours très consolant. Il vaont à l'Eglise, le P. Briote et M. Rouanet, depuis leur messe le matin, jusque vers neuf heures le soir, pour la messe et la veille de fête et samedi jus- qu'à une heure plus avancée dans la nuit. Un grand nombre de domestiques et d'ouvriers s'adressent à eux, étant très aises de les trouver là, aux seules heures qu'ils aient de libres. Un grand nombre d'étrangers viennent aussi leur ministère, ainsi que beaucoup de personnes dans la peine et la tentation. Le Père Briote a eu la patience de compter pendant huit mois, jour par jour, sans interruption, les personnes qui il

confessait; eh bien, il a trouvé le chiffre de 60 à 65, par jour, terme moyen, ce qui fait plus de 1800 personnes par mois, plus de 20000 par an. Le petit nombre se présente tous les quinze jours, beaucoup aux principales fêtes seulement, et un bon nombre seulement une fois en passant. Il n'y en aurait trois ou quatre, au lieu d'être seulement deux, qu'ils auraient la même besogne. Beaucoup en effet, prouvant leurs confessions en touris de gens qui attendent, s'en vont pour, quelquefois, ne plus revenir. Il ne se passe que six de jours, qu'ils ne reçoivent la conversion de pécheurs éloignés de Dieu, depuis 10, 15, 20 ans ou même davantage.

3<sup>e</sup> Le Père et Frère de la Communauté Mère, s'estiment heureux quand ils peuvent parfois obtenir la permission d'aller prier dans le Sanctuaire béni de N. D. des Victoires. Le C. R. Père a eu la consolation d'y célébrer, deux ou trois fois, cette année, les offices à la fête patronale de la paroisse, à celle de l'Im<sup>te</sup> Conception et Demain encore il doit célébrer les offices de la fête patronale de l'Archiconfrérie, et il fait dire à tous ses Pères et Frères, qu'aucun d'eux ne sera oublié dans les prières qu'il adressera pour toute la Congrégation au St et Im<sup>te</sup> Coeur de Marie.

## II Communauté de Bordeaux.

1<sup>e</sup> La construction de la Chapelle de la Communauté de Bordeaux, dont il a été parlé dans la 1<sup>re</sup> Circ., est en bonne voie d'exécution. « Notre Chapelle avance, écrit l'un des Pères, nous couronnera le transept, la reforme entièrement. Elle sera bien gentille. On dit, en la voyant. Ous Moines l'a soustrueges !.. On ignore que l'oiseau a bien de la peine à faire son nid »

2<sup>e</sup> Le Cœur des Mères de famille et celle du Soldat sont toujours les deux œuvres principales dont s'occupe la Communauté de Bordeaux, et elles font toujours beaucoup de bien, surtout l'œuvre des Soldats.



3<sup>e</sup> M. Rouanet, qui est actuellement à N. D. de  
Victoires, était auparavant à Bordeaux ; il y a remplacé le P.  
Janin, d'abord placé à Gourin, avec les deux Novices, mais se  
sasant de peute s'en tenir pendant quelque mois les  
fatigues de l'enseignement.

### III Communauté de St Flan.

1<sup>e</sup> St Flan. 1<sup>e</sup> Les Novices des Frères, établis, comme on sait, à  
St Flan, est sur un pied très-prospère. Il compte en ce moment  
huit Novices en voie de perfection, et avant de s'occuper de  
Frères, qui y sont formés à la vie religieuse d'abord, puis  
aux différents arts et métiers, et à l'agriculture.

2<sup>e</sup> Les Frères de St Flan, Postulants, Novices  
et Profès, ont eu leur retraite à Noël. Quatre Novices  
Frères, les F. F. Marc, Fortunat, Marie-Jules et François  
Xavier, ont eu leur première vocation à la clôture, et les  
anciens Frères Profès les ont renouvelés, entre les mains du St.  
Père Levassieur, qui avait prêché la retraite, avec grande bé-  
nédiction du St. Coeur de Marie. Comme ayant, peu y parti-  
ciper, soit à cause du trop grand éloignement des autres mai-  
sons de Carlan et au Bois de la Croix, soit à cause de la  
multiplicité de l'emploi, on donnera prochainement une  
seconde retraite pour ceux qui ont été privés de la première.

3 Il y a à St Flan, une petite Colonie d'une quinzaine  
d'orphelins et une autre, entièrement séparée, de 20 jeunes détenus.  
Les uns et les autres se montrent sensibles et correspondent  
généralement aux soins qu'on ne cesse de leur prodiguer. Les  
Frères Novices, en s'occupant de ces enfants, se forment ainsi  
à ces deux genres d'œuvres, qui sont tout à fait dans la vie  
de la Congrégation.

4<sup>e</sup> L'exploitation des terres de St Flan est dans  
une grande prospérité. Mais ce qu'il y a surtout de  
remarquable, ce sont les succès obtenus dans l'éducation des

Détail. En somme, cette Œuvre qui menaçait presque de périr faute de ressources, il y a quelques années, se suffit, à présent, pleinement à elle-même. Comme on l'a vu par la 13<sup>e</sup> Circ., le P. Perrot est à la tête de la Communauté; il a pour le seconder le P. Schmoderer avec quelques Frères Profès.

II. Carlay. 1<sup>o</sup> Les Pénitenciers de Carlay, domaine affermé, d'une centaine d'hectares, compte présentement 70 jeunes détenus. Il y a beaucoup à faire, comme ils se convertissent facilement, par cette petite troupe, mais ils ne laissent pas de donner de grandes consolations au P. Callu qui est chargé de les diriger.

2<sup>o</sup> Comme à St-Han, la culture du terrain et l'éducation du bétail, sont dans une voie très prospère à Carlay. Ainsi, à la dernière exposition agricole du Canton, à Lamballe, cette exploitation a remporté plusieurs premières prix.

III Le Bois de la Croix. Cette propriété, qui appartenait à l'œuvre de St-Han mais n'avait pas encore été payée, ainsi qu'il a été exposé dans la 13<sup>e</sup> Circ., vient d'être revendue, et avec avantage, suivant que le C. R. Peré l'avait fait présenter.

## IV. Communauté, Gourin.

I<sup>o</sup> Gourin. 1<sup>o</sup> Notre établissement de Gourin, connu dans le public sous le titre d'Institution St-Marc, est à peu près transformé maintenant en un petit Séminaire, servant comme d'annexe, tant du grand Scolasticat de Théologie, que du Séminaire Colonial.

2<sup>o</sup> Trente trois de ses élèves, dont sept en Philosophie, se destinent à entrer dans la Congrégation, et sont entretenus par elle; une vingtaine d'autres, ne croyant pas appelés à la vie religieuse sont destinés pour le Séminaire Colonial, et sont élevés aux frais du Gouvernement.

3<sup>o</sup> Outre ces soixante Séminaristes environ, l'établissement compte encore une cinquantaine de Collégiens, c.à.d.

élève payant de la localité ou de son oncle. On ne veut en-  
core faire remarquer, que parmi les Frères de Gournay, il y a un  
jeune marié de Bourbon et un autre de Marouze, envoyés  
par son Père, de plus, cinq enfants noirs de l'établissement de  
Dakar, confiés par M. Kébié. Ils poursuivent, ce sont et  
les autres, non sans quelque succès, leur étude déjà com-  
mencée de Latin ou de Français. Ils sont fort aimés de leurs  
camarades, qui se les disputent, en quelque sorte, pendant  
les heures de récréation ou de promenade.

4<sup>e</sup> Une retraite a été prêchée, à l'ouverture du clas-  
se, par le R. P. Lavaurs, aux Séminaristes et aux  
Collégiens simultanément mais séparément, et elle a été  
un renouvellement entier dans la maison, spécialement  
parmi les Collégiens, qui l'avaient plus ou moins désiré  
précédemment. On juge par ce seul petit trait, choisi entre  
bien d'autres, de leur bonne disposition. En Novembre  
dernier ils ont adressé au Co. P. Père, de leur propre mou-  
vement, une lettre collective, respirant la plus tendre pitié  
et l'attachement le plus sincère à leurs Supérieurs et Di-  
recteurs, pour solliciter la faveur de l'établissement, par le  
voie, d'une Congrégation de la C. St. Vierge. Cette grâce, com-  
me on le pense bien, ne leur a point été refusée, et le huit  
Décembre suivant l'Association fut fondée, et plusieurs  
d'entre eux en ont été solennellement sous le bannière de  
Marie. C'est à qui maintenant, parmi leurs camarades,  
méritera l'honneur d'être adopté par la C. St. Vierge  
pour son enfant.

II. Ferme de Langouet. En parlant de Gournay, nous ne pou-  
vons nous empêcher de dire aussi un mot de la Ferme de  
Langouet, qui est une dépendance de cet établissement. Il  
s'y trouve présentement une escouade de jeunes détenus de  
St. Flan, au nombre de vingt et un, qui exploitent les  
terres sous la direction du P. Guyot et de quelques Frères.  
Plus tard, l'occasion se présentera de parler de l'Église

elle-même de Langonnet, qui vient d'être acquise à la Congrégation

## V. Communauté de Cellule.

1<sup>o</sup> Dans sa 1<sup>re</sup> Circ. le C. R. P. a fait connaître le projet de fondation de ce nouvel établissement, dit Providence du St Sauveur, sur une pieuse libéralité d'une Religieuse de la Visitation de Beaumont. Depuis lors, ce projet a été complètement réalisé: des bâtimens spacieux, regardés en quelque sorte comme une des merveilles du pays, ont été élevés par nos Frères, qui pour le dire en passant, se sont acquis dans toute la localité une grande réputation de vertu et de savoir faire; une vingtaine d'enfants, tant orphelins que pensionnaires, sont déjà installés dans la maison, où ils reçoivent l'éducation primaire et agricole; des écoles gratuites ont été ouvertes, le soir, et elles sont déjà fréquentées par une cinquantaine et plus d'enfants pauvres de la localité.

2<sup>o</sup> Ce fut le jour de St Joseph, 19 Mars 1856, que les P. Fr. Jean et Elie, l'un maître et l'autre menuisier, partirent, d'abord seuls, de Paris, pour aller commencer les travaux à Cellule. Avant de prendre le chemin de l'Anvergne, un nouveau mouvement les porta de grand matin à N. D. des Victoires, où ils entendirent la St. Messe et firent la 1<sup>re</sup> Communion afin que la Providence de St Sauveur en fût, elle aussi, son berceau, dans ce sanctuaire vénéré, où prirent si providentiellement naissance, et notre petite Société elle-même, et la plus part de ses œuvres.

3<sup>o</sup> Ses plus grands travaux du nouvel établissement furent terminés vers la fin de Décembre. On obtint alors de Mgr l'Evêque de Clermont, toujours bien disposé en faveur de l'Œuvre, la permission d'avoir une chapelle avec sa Crosse et son Sacrement, dans l'intérieur de la maison. L'unique chambre un peu convenable de la maison, occupée alors par le P. Frisch, qui dirige l'établissement, fut l'é-

transformée en une simple et petite chapelle, où s'en commença, au milieu de la pauvreté de Bethléem, à offrir le St. Sacrifice de la Vierge.

4<sup>e</sup> Là on fit une petite cérémonie, comme de prise de possession de la maison et de l'Œuvre. La Communauté naissante implora d'une même voix, mais surtout d'une même âme et d'un même cœur, pour le don de l'Esprit St. par le St. et Im. Coeur de Marie.

Le 2 Décembre suivant, fête de St. François Xavier on fit l'ouverture de la maison, et dès le même jour, une dizaine d'enfants furent reçus dans cet asile de la Providence de St. Sauveur. Depuis lors, comme il a été dit au dessus, le nombre des élevés a beaucoup augmenté.

5<sup>e</sup> Vous devez ajouter, qu'une retraite a eu lieu après Noël pour les Frères, Profès et Novices, employés aux travaux de Cellule. Elle se termina, le 1<sup>er</sup> Janvier, fête de la Circoncision de Notre Seigneur. La Chapelle de la Communauté ne permettant pas de donner toute la promptitude désirable à la cérémonie de Clôture, M. le Curé, qui est rempli de bienveillance pour les Pères, voulut bien permettre qu'on la fit dans son Eglise, le soir au Salut (1). Un des Frères, le Fr. Emile, fit publiquement sa profession, et les autres renouvelèrent leurs vœux. Le P. P. Levasseur, qui avait prêché la retraite, leur fit à tous une touchante allocution. L'Eglise était trop petite pour contenir l'assistance peu accoutumée à de pareilles cérémonies; l'édification, la joie furent universelles.

6<sup>e</sup> A côté de ces nouvelles consolantes, il en est d'autres plus tristes, humainement parlant. Le Frère Ede, qui avait

(1) Nota - En faisant cette cérémonie à l'Eglise de la Paroisse, le P. P. Levasseur a cru bien faire, à raison de l'édification qui pouvoit en résulter et en est effectivement résultée; c'est pourquoi le Co. P. Père ne l'en a point blâmé. Toutefois, le Co. P. Père croit devoir profiter de cette circonstance, pour donner avis que ce fait ne doit point tirer à conséquence à l'avenir, pour aucune communauté, ou qu'il ne semble pas convenable pour des Religieux de se produire, jusque-là, bien qu'on puisse et parfois, permettre aux fidèles d'assister à ces sortes de cérémonies, faites dans les Chapelles des Communautés, mais non dans les Eglises paroissiales.

La haute direction des travaux a succombé à une maladie de quelques semaines, le Fr. Bernard, Novice, menuisier de son état, a fait une chute terrible du haut de l'escalier du troisième étage, par suite du brisement d'une planche qui a manqué soudainement sous ses pieds; ce coup aurait pu être mortel, il n'eût cependant qu'une forte contusion à la tête, et deux fractures au bras, dont il est entièrement remis. Un troisième Frère se coupa à la cheville du pied avec une hache, en équarent la première pièce de bois devant servir aux constructions, les autres enfin furent à peu près tous malades à tour de rôle, de fièvres régnant accidentellement dans le pays.

Si la Croix est un gage d'espérance, la maison de Cellule a été, comme on le voit, fondée sous d'heureux auspices, sans parler de la pauvreté et de la pénurie de toutes choses, au milieu desquels cet établissement a été commencé.

7<sup>e</sup> Jusqu'ici, le P. Tristch. est encore seul avec quelques Frères pour diriger la maison. Les détails sur la mort édifiante du Fr. Elie sont réservés pour la Croisienne Particul.

## VI. Communauté de Rome.

1<sup>e</sup> On a vu par la Croix. N<sup>o</sup> 12, qu'il était question de transférer notre Séminaire Français, à Rome, de son ancienne position au Quirale, dans la nouvelle maison du couvent de St. Claire, puis la Minerve, achetée par la Congrégation. Ce projet a été réalisé au commencement de cette année scolaire 56-57, à la grande satisfaction du personnel des Directeurs et des Elèves, non moins que du public.

2<sup>e</sup> Les Elèves du Séminaire Français sont au nombre de trente environ, y compris les deux Scolastiques M. M. Richel et Suard, dont il a été déjà parlé plus haut.

3<sup>e</sup> La bonne réputation de l'établissement, qui avait déjà commencé à se former dans le public, spécialement parmi le clergé romain et celui de France, sous le

double rapport, du bon esprit et de la bonne direction des études, non seulement se main tient, mais s'établit et se répand tous les jours de plus en plus.

4<sup>e</sup> Le Personnel actuel des Directeurs se compose de P. P. Froyd, Stumpff, (qui s'occupe spécialement au étude et a pris l'année dernière, avec distinction, ses grades de Docteur en Théologie) et Leman Procureur.

5<sup>e</sup> Outre les Elèves et les nombreux visiteurs, Cardinaux, Evêques ou Prêtres, qui ne font que passer, il n'y a pas d'évêque dans l'année, où le Séminaire Français n'ait aujsi à loger soit des Evêques, soit quelques Prêtres recommandables de France ou de l'étranger. Ainsi dernièrement s'y trouvaient comme pensionnaires, Mgr l'Evêque de Sicily, Mgr l'Evêque de Proceuda à la Dominique, (C'ètoit un Anglais), M. le Prefet de Cayenne, M. le Curé de Lorient, et présentement encore M. l'Abbi' Maupeud, ex-superieur, comme on sait, du Collège de Gourn.

6<sup>e</sup> La Chapelle de la maison de St-Claire n'est pas encore commencée; cependant l'emplacement de l'ancienne Eglise, qui a été donné par le St-Père, étant complètement débarrassé, on doit jeter, au premier jour, les fondemens de la nouvelle. Elle sera consacrée, comme il a été dit dans la 1<sup>re</sup> Circ, au St et Im<sup>te</sup> Coeur de Marie, sous le vocable de N. D. des Victoires.

## II.

# Province des Côtes occidentales d'Afrique.

## I Communauté de Dakar.

I. Dakar 1<sup>o</sup> A la fin de Septembre dernier, il y a eu un premier départ de Missionsnaires, pour Dakar, composé de P. P. Barbier et Lhenay, de M. Stub, scolastique, et de M. F.

Julien, Chrysostôme et Jérôme. Un second départ, qui s'effectue  
 au moment même, comprend le P. Wéty, un scolastique, M.  
 Fongast, dont il a été parlé plus haut, deux Professeurs, l'un  
 ecclésiastique, l'autre laïque, désirant tous deux se consacrer com-  
 me à l'avenir au service de la Congrégation, et deux Frères, le  
 F. François de Sales, jeune noir d'Afrique, et le F. Ignace,  
 forgeron.

2<sup>o</sup> L'École de Dakar acquiert tous les jours  
 plus d'importance et donne de l'espoir de plus en plus  
 grande pour la Nigéon. Le P. Barbier vivait, quelques  
 jours après son arrivée, « j'ai trouvé Dakar bien changé ! mais  
 « changé en bien, je ne l'avais pas vu depuis deux ans. Mgr  
 « Robet a fait beaucoup construire, soit pour installer les enfants  
 « de l'École primaire (et plus tard, si il plaît à Dieu, ceux du  
 « Collège) soit pour les ateliers, qui fonctionnent très bien.  
 « L'établissement actuel ne serait pas trop mal placé à côté de  
 « celui de St Jean, sauf la Chapelle qui, ici, est en planches et  
 « couverte de chaume. Mais ce qui est plus beau encore et est un  
 « plus consolant, ce sont les enfants avec leurs bonnes dispositions.  
 « Ils sont réellement bien préparés, et l'on peut fonder sur quelques  
 « uns des espérances sérieuses. »

On a déjà vu, en parlant de Gourin, que Mgr Robet  
 y a envoyé cinq jeunes enfants noirs, pour y faire leurs études.

3<sup>o</sup> Relativement aux travaux sur la langue et à ceux  
 d'imprimerie exécutés à Dakar, voici ce qu'on lisait dans le  
 Journal Général de l'Instruction Publique du mois de Juin  
 dernier « Mgr Robet Evêque de Nodou, en résidence à  
 « Dakar, vient d'envoyer à M. le Ministre de l'Instruction  
 « Publique pour la Bibliothèque Impériale, et pour la  
 « Bibliothèque de l'Institut Impérial de France, un nou-  
 « veau dictionnaire Français-Wolof, qui a été rédigé par les  
 « Missionnaires de la Cong.<sup>g</sup> du St Esprit et du St Cœur  
 « de Marie, composé en partie par un apprenti indigène,  
 « imprimé par la première presse française sur les côtes



occidentales d'Afrique, et relié dans les ateliers de la Mission de Dakar.

1.<sup>o</sup> Mgr. Kober a fait aussi imprimer dernièrement le Catalogue des pouvoirs de la Congrégation. Un exemplaire a même dû être envoyé directement de Dakar à toutes les Communautés en dehors de la Province de France.

5.<sup>o</sup> Le personnel de Dakar comprend actuellement, outre Mgr. Kober, le P. Barbier, Blanchet, Welby, Logier Riffier, sans parler des Scolastiques M. M. Guib et Vongast, ni des Frères qui ne vous sont pas assez exactement connus.

II. Gorée. 1.<sup>o</sup> Vous n'avez rien de bien particulier cette fois, faute de données suffisantes, à mentionner sur l'établissement de Gorée, se composant du P. Lopsedat et de M. l'abbé Lacombe, jeune prêtre mulâtre de St Louis (Sénégal). Vous de la Congrégation, ancien élève du Séminaire Colonial.

2.<sup>o</sup> En attendant de plus amples renseignements, nous nous contenterons de dire, pour le présent, qu'il y a toujours, à Gorée, un bon royaume de Chrétiens, soit parmi les blancs, soit parmi les noirs, qui ne laisse pas d'occuper les Missionnaires et de leur donner quelque consolation.

3.<sup>o</sup> Le P. Lopsedat s'occupe au moment de l'embellissement de son Eglise.

III. Gool. 1.<sup>o</sup> Le P. Lamoise vient de faire partir pour le Néwé de la Maison-Nègre, une assez belle collection d'objets du pays. Il envoie également au C. P. Péri un long Mémoire sur la Mission de Gool.

2.<sup>o</sup> Dans l'attente de ce rapport, qui renferme sans doute une abondante matière pour le prochain N<sup>o</sup> du Journal, nous nous contenterons de dire aujourd'hui que nos Pères de Gool trouvent de temps à autre quelques consolations dans leur ministère auprès d'un peuple presque tout idolâtre et corrompu.

3<sup>o</sup> Les enfants surtout, qui ils s'efforcent d'instruire et de former à l'aveu chrétienne, le didonnent parfois de la stérilité de leurs efforts sur les adultes. Ainsi, il en ont eu, parmi ces enfants, qui ont mieux aimé se laisser battre jusqu'au sang par leurs parents infidèles, plutôt que de travailler le Dimanche, d'autres restent tout le jour et toute la nuit avec les Missionnaires, pour n'être pas témoin de scandales qu'ils auraient sous les yeux, dans leurs familles.

4<sup>o</sup> L'établissement de Yoal se compose présentement des P. P. Lemoine, Guiset et Guerlesquin.

## II. Communauté de St. Louis.

1<sup>o</sup> Le personnel de St. Louis comprend aujourd'hui les P. P. Duret, Supérieur de la Communauté en même temps que Supérieur ecclésiastique, en remplacement du P. Barbier qui une maladie grave avait mis dans la nécessité de quitter la Colonie et de revenir en France, de Brignier, qui est à l'apôtre particulier des vieillards, Simonot, qui s'occupe spécialement des enfants de la école et Rouvier aumônier de l'hôpital.

2<sup>o</sup> Ce dernier a failli perdre un oeil, à la clarté trop vive du soleil tropical, peu de temps après son arrivée. Depuis plusieurs vains essais de la médecine, il a pris le parti de s'adresser à la St. Vierge toute seule; plusieurs nouvelles ont été faites à cette intention et il en a chaque fois éprouvé quelque petit soulagement. Mais le mieux ne s'est guère soutenu, et il est en ce moment à peu près toujours dans le même état, laissant à la divine Providence, le soin de le guérir quand bon lui semblera. Prions pour son rétablissement.

3<sup>o</sup> Une Crèche pour les tout petits enfants, on en même au berceau, a été fondée à St. Louis par le P. Barbier, quelque temps avant son départ pour France. Pendant

son séjour ici, il ~~avait~~ obtenu de sa Majesté l'Impératrice, à titre d'encouragement pour cette bonne Œuvre, une somme de cinq cent francs. L'Administration Coloniale, vint en outre, sur la demande du P. Duret, de voter une subvention de cinq mille francs pour le même objet.

4.<sup>o</sup> Vingt-sept mille autres francs sont également portés sur le budget colonial de cette année, pour frais de réparation de l'Église de St. Louis.

5.<sup>o</sup> Au mois d'Octobre dernier, la C<sup>te</sup> de St. Louis a été bien affligée. Le P. Etienne y est mort d'une manière bien triste, humainement parlant. Ce pauvre Père a eu le malheur de se noyer, on ne sait trop s'expliquer comment, en se baignant avec plusieurs autres personnes, dans un bras du fleuve Sénégal. Sa mort est une véritable perte pour la Congrégation et pour Dakar en particulier, où il rendait habituellement et rendait de très-grands services pour l'imprimerie, qu'on lui avait fait apprendre en France, avant son départ pour la Mission. Une lettre du P. Duret, réservée pour la Croisade d'Asie, fera connaître les détails de ce fâcheux accident.

### III. Communauté de St. Marie de Gambie,

1.<sup>o</sup> Depuis le départ pour France du P. Duby et Welby, l'établissement de St. Marie de Gambie est dirigé provisoirement par M. Potter, prêtre séculier que Mgr Flober emmena avec lui en Mission, lors de son dernier voyage en France, et qui désire présentement entrer dans la Congrégation, ainsi que M. Sacomb dont nous avons parlé plus haut. Il a, pour le secourir, M. Santarnaria, prêtre noir qui a fait ses études au Collège de la Propagande, à Rome.

2.<sup>o</sup> Cette Mission donne, depuis quelque temps surtout, de véritables consolations. Il s'y trouve

continuellement des Catechumènes de tout âge à instruire. Presque à chaque bonne fête, il s'y fait une dizaine de baptêmes ou de première communion. Depuis un an, on remarque que les mariages sont devenus assez fréquents.

3<sup>e</sup> Une note du P. Duby, entre autres détails consolants, mentionne en particulier les conversions suivantes: Conversion et mort édifiante d'une femme Mahométane, que son fils avait fait recommander aux prières de l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires à Paris; une Protestante, touchée de la charité du Missionnaire Catholique, revient à la Religion de ses Pères et meurt Catholique; malgré les efforts de son fils et du ministre Protestant, un Officier anglais protestant marié à une Catholique, fait abjuration, renouvelle son mariage et fait sa première communion le jour de l'Ascension. (1856.)

4. Sainte Marie est, comme on le sait, une Colonie anglaise. Or, les autorités de ce pays sont généralement bien disposées en faveur des Missionnaires Catholiques. Ainsi, ils leur ont accordé, et même depuis long temps déjà, le privilège de placer à l'hôpital de la Colonie, tous les malades qu'ils trouveraient sans logis convenable, (privilège qu'ils refusent à leurs ministres; ils ont en outre, depuis, exempté nos Missionnaires de payer les droits d'entrée pour leurs provisions, etc.

5. Depuis plusieurs années, il existe une guerre de Religion, qui n'est pas encore entièrement éteinte, en ce moment, de la part des Mahométans, contre ceux qui ne le sont pas, et plus particulièrement contre ceux qui ne professent aucune Religion. Ces hostilités religieuses ont surtout lieu dans le haut du fleuve de la Gambie.

## IV. Communauté du Gabon.

I. *S<sup>te</sup> Marie*. 1<sup>o</sup> L'établissement de *S<sup>te</sup> Marie* se compose de *Mgr Bessina*, et des P<sup>rs</sup>. *Le Bene*, *Toussot*, *Peurua* et *Duparquet*. *Alfanty*, y a joint le P. *Wibys*, qui a dû se rendre au Gabon, en remplacement du P. *Guertlesquin*, que l'état de sa santé a forcé de renvoyer à *Takar* ainsi que le P. *Ange*.

2<sup>o</sup> Quant au P. *Le Bene*, il a aussi quitté pour quelque temps le Gabon, pour se rendre auprès de *Mgr Robei* et de là en France, où nous l'attendons avec une sorte d'impatience, et où certainement sa présence tant l'état de sa santé, que quelques affaires de famille. La perspective de sa prochaine arrivée nous dispense d'entrer, cette fois, dans de grands détails sur la Mission du Gabon, attendu qu'il pourra nous en procurer, pour le prochain Bulletin, de plus amples et de plus certains.

3<sup>o</sup> Qu'il nous suffise de dire, pour le moment, qu'entre les Œuvres dont s'occupent les Missionnaires, celle de l'éducation des enfants donne assez de consolation au P. *Duparquet* qui en est chargé. Il a même fait commencer à deux de ses élèves l'étude du latin, et il espère qu'avec le temps et la bénédiction de Dieu, sa petite école pourra avoir quelque bon résultat.

4<sup>o</sup> *Mgr Bessina* a fait, l'année dernière, de magnifiques plantations de *Cocotiers*, de *Pâtisiers*, de *Bananiers*, d'arbres à pain, de *Caroubiers* et d'autres arbres précieux, qui semblent promettre de grandes ressources pour un temps peu éloigné. Son but cependant, n'est pas seulement, comme il se conçoit, de procurer quelques ressources à la Mission, mais encore d'exciter les indigènes au travail, et de leur en inspirer l'amour par l'appât du gain.

5<sup>o</sup> Les habitants du *Cap Estrias*, situés à une douzaine de lieues de *S<sup>te</sup> Marie*, désiraient beaucoup posséder des

Missionnaires catholiques. Il n'y a pas bien long temps encore, que le fils du Roi de ce pays a envoyé à Mgr. Bessieux une barrique de farine de manioc, comme témoignage d'estime et d'amitié, pour l'inviter à leur envoyer des Missionnaires.

II 3<sup>e</sup> Joseph du Benga 1<sup>er</sup> La petite Mission de St. Joseph du Benga est presque abandonnée en ce moment. Elle a en effet perdu, le jour de Pâques de l'année dernière, le P. Bouchet qui y résidait avec le P. Poussot. Ce dernier s'étant trouvé seul, n'y va plus maintenant, que passer quelques jours, de temps à autre, demeurant le reste du temps à St. Marie, où ils s'occupent de la composition de quelque ouvrage en langue Benga. Espérons que la mort du P. Bouchet, qui avait tant à cœur le salut de ses chers Benga, ne sera pas inutile, soit pour leur persévérance, soit pour leur conversion. Les détails de la mort édifiante de ce cher Confesseur se trouveront dans la Croisienne Partiel.

### III.

## Province des Isles de la Mer des Indes.

### I Communauté de Port-Louis.

(Maurice)

1<sup>re</sup> La Mission de Maurice possède actuellement onze Missionnaires de la Congrégation, à savoir: le P. P. Favat, Chevaux, Chesi Lambert, Blampin, Band, François, Bourget, Lestrat, Buguel et Maistre.

2<sup>e</sup> La paroisse de la Poudre-d'or vient encore de nous être confiée, par suite du départ, pour raison de santé, du curé qui la desservait. Les postes actuellement occupés par les Missionnaires sont donc les suivants: Port-Louis, Flacq, Pamplonoussa, Grand-Port et la Poudre-d'or.

3<sup>e</sup> Le Choléra a encore reparu, l'année dernière,

à Maurice. Il a été, comme la première fois, l'occasion de nombreuses conversions. Puis est venue une autre sorte d'épidémie, appelée communément la Verrette. A Port Louis pendant les trois ou quatre semaines qu'elle y a régné, six à sept cents baptêmes ont été administrés, et près de cinq cents couples retirés du concubinage. Mais aussi nos Pères ont été perdus, dans cette grande mortalité, un nombre considérable de leurs Prisonniers, et encore des plus sages et des plus ferventes.

Peu de temps avant que ce fléau éclatât, un Evêque Protestant était venu s'établir dans l'Île, <sup>la propagation de</sup> pour faire de. Déjà des écoles évangéliques se fondaient, et même, comme on les trouvait trop peu fréquentées, un projet de les élargir avait l'effet de forcer les parents à y envoyer leurs enfants, un journal anti-catholique imprimait avec complaisance des articles ayant pour but de démontrer que le clergé était l'ennemi des lumières, etc. Or, voici qu'avec l'apparition de l'épidémie tout change de face. Le Gouvernement, accusé par le peuple d'en être la cause par suite d'incurie, et devenu l'objet de son animadversion, se reprendit singulièrement pour l'œuvre des écoles, le rédacteur en chef du journal anti-catholique est frappé par le fléau, enfin plusieurs adeptes des propagandistes passent au Catholicisme, qui leur offre plus de garanties pour la mort et ses suites. On n'a pu s'empêcher de voir dans ce fléau quelque chose de providentiel.

5<sup>e</sup> L'épidémie a eu lieu au mois de Juin. Au commencement du mois précédent, deux Mars, veille de la fête de l'Invention de la S<sup>te</sup> Croix, le M<sup>rs</sup> Lion avait été menacé de perdre son fondateur. Le B<sup>te</sup> P. Laval était tombé instantanément d'une espèce d'attaque d'apoplexie, au confessionnal même, et par conséquent dans l'un des actes les plus consolants de son ministère auprès de ses chers noirs. Ses confrères accoururent tous,

les larmes aux yeux, à leur cher Père, qu'ils trouverent sans connaissance. Revenu un peu à lui, il recut le Sacrement de l'Extrême-Onction, puis s'cria : pauvre Mission ! pauvre Mission ! oh qu'il fait bon travailler pour les pauvres ! je ne savais par qu'il fit aussy bon travailler pour les pauvres ! Trois ou quatre médecins se trouverent aussitôt réunis auprès de lui. « Nous sommes tombés sur le champ de bataille », dit-il au premier qui arriva. Le jour même, le lendemain et le jour suivant, il recut la visite du Consul de France, du Lieutenant-Maire, voire même du Vénérable de la Loge, juge à la Cour, et de plusieurs autres notabilités. M. de ce fut surtout Mgr. l'Evêque de Port-Louis qui montra, en cette circonstance, toute son affection et son estime pour le P. P. Laval. Il vint le voir, lui donna sa bénédiction et l'embrassa avec la plus vive effusion de tendresse. Ce bon Père s'est entièrement rétabli et va bien maintenant, grâce à Dieu.

6<sup>e</sup> A Pamplonouffes, le P. Chivana a été long temps retenu au lit ou obligé de garder la chambre, par suite d'un mal au genou datant de bien loin. Présentement, il va mieux, et a même eu le bonheur de recommencer à dire la St. Messe, sauf à omettre quelque rubrique, dont l'a dispensé avec beaucoup de bienveillance, Mgr. l'Evêque du diocèse de Port-Louis, lui permettant de s'habiller à l'autel, de dire le Psaume Judica me, sur le marche-pied de l'autel, de faire une simple inclination profonde à la place de la genuflexion etc.

7<sup>e</sup> L'établissement de Phacq voit s'élever, sous la direction du P. Lambert, aide du P. François, une église nouvelle qui sera bientôt achevée. A une autre fois de plus ample détail sur cet établissement.

8<sup>e</sup> Quant aux établissements du Grand-Port et de la Poudre-d'or, ils sont encore trop jeunes pour qu'ils puissent fournir matière à ce premier N<sup>o</sup> du Journal.



## II. Communauté de la Rivière des Pluies.

(Ile de la Réunion.)

1<sup>o</sup> La Communauté de la Rivière des Pluies, après avoir subi plusieurs modifications dans son personnel se compose actuellement des P. P. Duboin, Le Gall, Komer et de quelques Frères.

2<sup>o</sup> Du temps que le P. Jérôme Schwindenhamme était encore Supérieur de cette Communauté, Mgr. l'Evêque de St. Denis plaça les P. P. Komer et Buquel, récemment arrivés, à Salazie, véritable mission bien avant dans la montagne. Tout y manquait presque pour le logement et l'entretien des Missionnaires, tout était, pour ainsi dire, à créer, pour le bien de l'âme sans se décourager de leur dénuement, on se laissa abatte par les difficultés, ils se mirent généreusement à l'œuvre, et recueillirent bientôt les fruits de leur confiance en Dieu. Plus tard, le P. Buquel passa à Maurice où les besoins paraissaient plus grands encore, et le P. Komer resta provisoirement seul à ce poste, où la C. St. Vierge bénit son ministère au delà de toute espérance.

3<sup>o</sup> Cependant, le C. R. P. eut devoir se lamenter, à différentes reprises, auprès de Mgr. Despres, contre l'éloignement de tout confesseur où se trouvait le P. Komer, à Salazie, et sa Grandeur consentit enfin à le retirer de ce poste éloigné. Il est placé présentement à la Chapelle située sur la Montagne St. Jacques, à une petite distance seulement de St. Denis et de la Rivière des Pluies. Ce qui lui vaut, dans le public, le titre, si glorieux pour un Missionnaire du St. Esprit et du St. Cour de Marie, de Père des Repreux.

4<sup>o</sup> Quant aux P. P. Duboin et Le Gall, autres

l'administration de la Paroisse de la Rivière des Pluies, ils dirigent toujours l'Œuvre agricole des enfants, et la Communauté des Filles de Marie. Le bon Dieu bénit toujours abondamment leur ministère.

5<sup>e</sup> La Colonie s'occupe actuellement, avec beaucoup de zèle, de la fondation, à St. Denis, ville épiscopale, d'un Établissement très-considérable de Charité, sous le titre de Providence. Il devra comprendre à la fois : 1<sup>o</sup> un hospice pour les vieillards, à l'instar de ceux établis par les Petites Sœurs des Pauvres, 2<sup>o</sup> une espèce de Penitencier dans le genre de celui de St. Jean, 3<sup>o</sup> une École agricole et d'art et métiers pour les garçons, 4<sup>o</sup> un Refuge pour les jeunes filles.

6<sup>e</sup> L'Administration Coloniale, appréciant les services rendus à la Colonie par les Missionnaires, est toute disposée, d'accord avec l'autorité diocésaine, qui nous est toujours très-favorable, à leur confier la direction de ces différents Œuvres. Le P. Dubois a même déjà commencé à exercer quelque peu de ministère à l'hospice des Vieillards, et le Fr. Amédée, frère noir de Maurice, auprès des enfants du Penitencier.

8<sup>e</sup> À St. Denis le jour où l'Église célèbre la fête de ce grand apôtre des Gaules, a été bénite, l'année dernière, avec beaucoup de solennité, la première pierre d'une belle Église Cathédrale, par sa Grandeur Mgr Desprez. M. le Gouverneur et toutes les autorités Civiles et Militaires de la Colonie assistèrent en grande tenue à cette cérémonie, dont la mémoire demeurera impérissable dans les souvenirs traditionnels du pays.

## Province d'Amérique.

### 1. Communauté du Croix-Vaillants.

(Martinique)

1<sup>o</sup> La Communauté du Croix-Vaillants chargée,

entre autres auver, de la direction du grand Séminaire de la Martinique, a été cruellement éprouvée l'année dernière. Elle a perdu dans le seul mois de Novembre le P. Paulus et le P. Bertrand, frappés l'un et l'autre par la fièvre jaune, qui a dévoré le Sieur de la Trévis et les Sœurs de la Colonie. De plus, le P. Honoré et le P. Marie Joseph ont été pareillement atteints par le même fléau, mais, grâce à la protection de la C. St. Vierge, ils ont pu revenir à la santé, après quelques semaines de souffrance. Ces deux pertes, celle du P. Paulus surtout, est un grand sacrifice que la Divine Providence a imposé à la Congrégation, et particulièrement à la Communauté de la Martinique, ainsi qu'on le verra dans la III<sup>e</sup> Partie, par la relation de la maladie et de la mort de ce cher Compère.

2<sup>e</sup> Ainsi que le C. R. Père l'avait fait présenter dans la douzième Circulaire les P. P. Glakler et Guillaud, et le P. Vincent Joseph Lang et Joseph Chuet, placés naguère à l'Île St. Barthélemy, dépendance de la Guadeloupe, ont été rappelés, et sont présentement réunis à la Communauté de la Martinique, qui se compose avec eux des P. Emoret et Kaul.

3<sup>e</sup> Depuis une année environ, Mgr. Leherpoux a confié à nos Pères la direction de l'établissement principal des Srs de St. Joseph, situés à St. Pierre, dont le Couv. Vaillant n'est qu'à une petite distance. Là, comme au grand Séminaire, leur ministère est béni du St. et Im<sup>te</sup> Cœur de Marie.

4<sup>e</sup> Le Noël dernier, Sa Grandeur a fait une ordination de quatre prêtres, trois sous-diacres et un mineur, tous élevés du grand Séminaire dirigé par nos Pères.

5<sup>e</sup> Le pèlerinage de N. D. de la Délivrance au Moine Rouge, est toujours défervi par les P. P. Duprien et Blanc. Ils ont quelquefois lieu d'y être

les heureux instruments de la miséricorde du St et Imcœur Cœur de Marie, pour de pauvres âmes égarées, ou éloignées de Dieu, soit de la localité soit de divers points de la Colonie.

6<sup>e</sup> En terminant ce petit article, nous ne devons pas omettre de dire, que le grand Séminaire de la Martinique a déjà envoyé au Sécolasticat de la Congrégation, un de ses premiers et meilleurs élèves, M. Artant, jeune Créole de la Colonie, qui devra passer au Noviciat pour Pâques.

## II. Communauté de Cayenne

(Guyane Française.)

1<sup>e</sup> Le personnel de la Communauté de Cayenne se compose présentement des P. P. Guyodo, Durand, Ledhier, Brunetti et Keu.

2<sup>e</sup> Les P. P. Guyodo, Ledhier et Brunetti restent ordinairement à Cayenne, où ils s'occupent de toutes sortes d'œuvres et de ministères au jour et la nuit. Le P. Brunetti remplit en même temps les fonctions d'aumônier du collège, dirigé par les Frères de Plœmel.

3<sup>e</sup> Quant aux P. P. Durand et Keu, ils sont présentement en Absence dans les quartiers de Connegrande et de Remire, où ils ont été envoyés jusqu'à nouvel ordre, à cause de la fièvre jaune qui avait son siège principal à Cayenne.

4<sup>e</sup> Nous nous proposons d'insérer dans la III<sup>e</sup> Partie un rapport détaillé du P. Guyodo et une lettre du P. Brunetti, faisant connaître tout ce que présente de plus intéressant la Mission de la Guyane. Mais nous nous apercevons que les limites de ce numéro nous obligent de renvoyer ces pièces à un autre bulletin.

5<sup>e</sup> Une nouvelle cependant que nous ne pouvons passer sous silence, c'est que nos Pères ont dû s'installer, au commencement de ce mois, dans une nouvelle maison, plus grande, plus commode et plus saine que l'ancienne, possédant un jardin et de l'ombrage, et où ils pourront faire, avec l'autorisation de M. le Prêtre, une Chapelle pour leurs aures.

6<sup>e</sup> La fièvre jaune, qui n'a guère cessé, depuis deux ans, de régner dans la Colonie, y a enlevé plusieurs Pères Jésuites, quelques autres séculiers, ainsi que des Frères de Plœmmel et des Sœurs de St. Joseph. Grâce à la protection du St. et Impt. Coeur de Marie, depuis la mort toujours regrettable de l'excellent P. Nignon, les Missionnaires n'ont payé, jusqu'à présent, d'autre tribut au fléau, que quelques accès plus ou moins violents, dont ils ont toujours pu triompher, avec quelque dose de quinine et un peu de repos.

7<sup>e</sup> Les transports continuent à mourir à la Guyane, dans une proportion très grande, et il ne serait pas surprenant que le Gouvernement prit le parti de transporter ailleurs les établissements pénitenciers.

8<sup>e</sup> La Communauté de Cayenne possède les sympathies et reçoit toutes sortes de marques de bienveillance du nouveau Gouverneur M. Baudin, homme religieux, dont le P. Barbier servit d'instrument à la conversion, pendant que l'un et l'autre étaient encore au Sénégal. M. le Prêtre a également obtenu pour lui du St. Père, lors de son voyage à Rome, la décoration de l'Ordre de St. Grégoire.

# Troisième Partie

Lettres - rapports - citations Diverses.

## 1 Analyse de l'Allocution du TR. Père Général à l'occasion de la Profession et de la rénovation des Vaux.

Après avoir rappelé que c'est pour la quatorzième fois que se célèbre parminous, depuis l'origine de la Congrégation, la fête du St et Sm<sup>te</sup> Cœur de Marie, et avoir témoigné l'espérance que ce jour ne sera, dans notre petite Société, ni le moins agréable à la B. S. Vierge ni le moins abondant en bénédictions, le Ch. R. Père expose que Marie aime surtout, en ce jour à reposer ses regards sur nous, spécialement pendant cette cérémonie, car, iii, est la Maison Mère, iii est la tête et le cœur de la Société qu'Elle s'est donnée; iii, Elle va nous présenter de nouveaux enfants; iii, plusieurs d'entre eux qui lui appartiennent déjà, vont s'offrir à Elle pour toujours, tandis que d'autres vont renouveler la donation qu'ils lui ont déjà faite d'eux-mêmes. S'adressant ensuite aux quatre Novices en particulier qui sont sur le point de se consacrer à Dieu, « non plus seulement intérieurement, comme ils l'ont déjà fait souvent depuis leur enfance et leur première communion, mais d'une manière publique et par un acte officiel, pour lequel ils ont été délégués par la Congrégation, par N. St Père le Pape et par Dieu lui-même, il leur expose quels sont les sentiments qui doivent les animer en ce moment: Reconnaissance, Régence, Esprit de sacrifice et d'immolation. — Reconnaissance: qui pourra dire les grâces que Marie leur a obtenues de Dieu pendant leur enfance? N'est-ce par Elle ensuite qu'ils l'ont conduite, peut-être à leur insu ou même comme

malgré eux dans cette Congrégation? N'est-ce pas Elle enfin qui, pendant toute l'histoire de sa mission de ses bienfaits, encore plus grande, en a obtenu, plus que jamais? Et ne se vante-t-elle pas, avec une sainte humilité et de repentir; car, hélas! la fidélité et la correspondance n'ont pas toujours été si parfaites des grâces, qui quelquefois ont été profanées, soit pendant qu'ils étaient encore dans le monde, soit depuis qu'ils sont entrés en quantité d'habitants, soit pendant le temps de leur habitation à leur Profession.

Cependant, malgré ces infidélités qui sembleraient devoir être ignorées à l'égard du Cœur de Marie, ce Cœur tendre et miséricordieux s'ouvre pour les recevoir, il les appelle, il veut les les approprier par l'organe du C. R. Père. Mais à qui se sont-ils engagés par cette donation au C. R. Cœur de Marie? Qui s'abandonne-t-ils sérieusement de nouveau, car ce n'est pas une démission sans suite et sans conséquence, qu'ils vont faire tout à l'heure; leur conduite devra être toujours en harmonie avec leurs engagements, s'ils n'y étaient pas résolus, il y aurait de leur part légèreté, mensonge, hypocrisie. Pour tout dire en un mot, ce à quoi ils vont s'engager, c'est à l'immolation et au sacrifice; ils l'ont entendu, il y a peu de jours encore dans les Instructions de N. S. Père aux Missionnaires: Nous devons être des hommes de sacrifice.

Le C. R. Père, après avoir fait ressortir cette pensée, présente une objection tirée de notre faible nature, qui éprouve tant de répugnance pour l'ancienneté, serment et éternité; il avoue que se sacrifier ainsi et sans cesse est au delà de nos forces, humainement parlant; mais il encourage les jeunes Prêtres à tourner leurs regards vers Marie, qui leur montre, s'offrant à combattre avec eux, à les encourager, à les soutenir. Si déjà Elle leur a obtenu tout de grâce lorsqu'ils ne lui appartenaient que d'une manière commune et ordinaire, lorsqu'ils correspondaient, peut-être, si mal à ses bienfaits, combien plus ne fera-t-elle pour

aux braves, mais ceux qui les veulent compléter, ils réussiront  
comme d'habitude, à moins de s'y égarer, lorsqu'ils s'étudieront  
à être fidèles à son amour. Mais cela vient donc sans  
crainte d'être étalé, qu'ils s'y donnent tout entier à Dieu  
par les mains de Marie, et cette bonne Marie, elle pourra  
en être certaine, ne se laissera pas vaincre en générosité.

Après le tour vient le tour des Profès qui  
devaient être leurs vœux perpétuels. Le Co. R. Père passe  
au fur et à mesure en revue, avec eux, les grâces qu'ils ont déjà  
reçues de Dieu, deux, cinq, ou dix années, peut-être, qu'ils ont  
le bonheur d'appartenir à la Congrégation, et quel degré de  
perfection ne seraient-ils pas déjà parvenus s'ils eussent été  
constamment fidèles. Mais hélas! il en est encore le repentir doit  
s'unir à la reconnaissance. Que serait-ce donc, si au lieu  
d'avancer, quelqu'un avait reculé dans le chemin de la per-  
fection! Il n'en est personne qui ne perde de confiance, voire le <sup>ment</sup> ~~mot~~  
de tout renouer. C'est, en désavouant le passé, en signant, en  
quelque sorte, un nouveau contrat avec Marie. Marie y  
consent, quelle bonté! et c'est un contrat qui doit durer  
toujours, un contrat en vertu duquel ceux qui sont admis  
à le passer vont devenir, en seconde ligne, à la suite des  
fondamentaux de l'édifice de la Congrégation. De cette  
pensée, le Co. R. Père fait quitter une importante instruction:  
il ca pose que, si il est vrai que les fondements d'un édifice  
doivent être d'autant plus profonds et plus solides que  
cet édifice doit être plus vaste, plus élevé et durer plus  
longtemps, les confères auxquels il s'adresse doivent donc  
s'appliquer à devenir bien profonds et bien solides en  
vertu. C'est de toute nécessité, car ils seront l'exemplaire sur  
lequel ceux qui viendront après régleront leur conduite. Ils  
ne sont des modèles, ceux qui les suivront seront-ils plus  
puissants et plus saints? Les eaux n'ont pas coutume  
de devenir plus limpides en s'éloignant de leur source.



Pour ce qui est des Pères qui s'attachent à  
 savoir si leurs vœux, soit temporaires, soit surtout perpé-  
 tuels, de C. R. Père ne peuvent s'empêcher de leur dire  
 aujs quelque mots, leur demande s'ils ont bien corres-  
 pondance en cela avec ce que leur a été accordé de renouvel-  
 ler leurs vœux, ainsi l'Institut, se reconnoît entièrement à  
 Dieu par les vœux, dans le sens de nouvelles Règles et  
 Constitutions, et qu'ils ne parlent vœux perpétuels.  
 Premières pierres fondamentales de l'édifice religieux de la  
 Congrégation, n'ont été par plus d'une fois, par leur  
 peu de solidité, ébranlés; en quelque sorte, l'édifice. Qu'ils  
 songent à leurs infractions à la Règle, aux mauvais  
 exemples qu'ils ont pu donner. Qu'ils sentent surtout  
 en eux mêmes. Les secours intérieurs et secrets ne sont  
 par moins préjudiciables, elles le sont encore plus; il y a  
 des pierres qui se meuvent et se creusent peu à peu, des  
 branches qui, tout en paraissant vertes et vigoureuses, se  
 dessèchent insensiblement et que le Maître, un matin, fi-  
 nit par arracher comme inutile et nuisible. Toutes ces  
 infidélités intérieures que Dieu seul connaît, ah! que  
 pourrait douter qu'elles ne portent atteinte à la solidité  
 de la Congrégation? Quel malheur aujs pour les pauvres  
 âmes! car de notre sainteté, ainsi que nous l'avons répété tant  
 de fois, V. V. Père, et de vive voix et par écrit, dépend leur  
 salut - Dieu, réparation du passé; desirs généreux de tra-  
 vailler davantage, à l'œuvre de notre perfection. Donc  
 pour tous, dit le C. R. Père en terminant, que cette cérémonie  
 soit la cause de sentiments de reconnaissance pour les bienfaits  
 de Dieu, de repentir pour le peu de cor qu'on en a fait.  
 Toutefois, qu'en considérant le passé, on n'oublie par l'avenir,  
 mais que cette vue de ce que l'on a été, en face de ce que  
 l'on doit être, fasse prendre de fermes résolutions. Secou-  
 ons toute apathie, toute hédier, donnons nous tout  
 entier au service de Dieu, par l'observation de nos

Régler et Constitutionna. Par là nous travaillerons à la gloire de Marie notre Mère, et Marie, Elle aussi, travaillera à la nôtre. Rinsisouï-ïlo!

## II

# Extraits des lettres du Père Chenay,

envoyé provisoirement pour assister le Père Eïï dans sa maladie

Cellule no 200m. 1856.

Mon Cui Révérend Père,

J'anive dans la petite maison de Cellule, et je m'empresse de vous écrire pour vous donner des nouvelles.

La plus pressée, la plus importante, est celle qui regarde notre cher malade; j'ai tant vu bien fatigué et laissant peu d'espérance. Du reste, le bon Frère est d'une résignation parfaite à la volonté du bon Dieu.

Comme vous devez bien le penser, les Frères se trouvent satisfaits, on s'aurait que le bon Frère n'est plus là, d'autant plus que presque tous les autres Frères ont été aussi plus ou moins malades .....

..... Tous les Frères sont enchantés d'avoir vu un Père de la Congrégation, et ils appellent à grands cris celui qui doit enfin venir se fixer au milieu d'eux .....

Cellule n. Septembre 1856.

Depuis que je vous ai écrit, l'état du bon Frère Eïï a eu des alternatives fréquentes de mieux et de rechuter. Tantôt nous commençons à nous en contenter, tantôt nous déversons de nous en dégoûter, et de nos desirs.

Nous nous sommes unis, le jour ou deux, à faire une neuvaine au St. Esprit de la Base, nous avons aussi invoqué N. V. Père. Nous nous sommes demandé au bon Dieu, précisément qu'il nous conservât notre bon Frère, de peur d'arriver à sa volonté, mais nous supprions à N. S.igneur de le protéger du moins d'une...

Congrégation le précieux héritage de vertu et de bons exemples qu'il va nous laisser.

Ce matin, peu avant le départ du courrier, le Frère Elie n'est pas précisément mal, mais ses forces diminuent d'une manière sensible, il nous semble qu'il va s'éteindre peu à peu, nous ne croyons pas qu'il aille plus loin que dimanche; aux environs de la fête de la Nativité de la V. St. Vierge, il s'envolera probablement au Ciel. Au commencement de la neuvaine, nous prions pour lui, mais quand nous la terminerons, les rôles seront changés, c'est lui qui priera pour nous et nous implorerons son assistance.

Son état habituel est une sorte d'assoupissement, résultant peut-être de la prostration de ses forces. Déjà il ne peut presque plus rien prendre, la tisane a peine à couler dans sa gorge desséchée, seulement on lui procure du soulagement en lui humectant souvent les lèvres avec une plume trempée dans la potion qui lui est prescrite.

Je vous veux dire maintenant, mon Cœur Révérend Père, quelles sont les causes diverses qui ont pu occasionner cette maladie.

Le siège du mal est dans les poumons, à cette maladie viennent se joindre de fréquents accès de fièvre. Le premier mal n'est pas de fraîche date. On se rappelle que, depuis près d'une année, étant encore à Paris, Frère Elie était souvent mal à son aise et souffrait dans la région du dor.

Une autre cause éloignée de son mal, c'est une sorte d'épidémie qui règne dans tous les environs et qui va ravageant des paroisses entières. Ces sont des fièvres tantôt intermittentes, tantôt continues, qui s'attachent à certains individus et même à certaines familles avec une désolante persistance.....

La pauvre commune de Cellule, qui n'est pour

tant par la plus éprouvée est loin d'avoir été épargnée, puis-que, sur une population d'environ 700 âmes, elle compte plus de cinquante fiévrea. Bref, l'excellent saun qui soigne les malades est elle continuellement à courir de hameau en hameau, pour y exercer son ministère. Notre malade est celui qu'elle visite avec le plus d'assiduité. Enfin ce qui a achevé de faire se déclarer le mal, ça été les travaux vraiment gigantesques qu'il a exécutés. Malgré une chaleur bien plus grande que celle de Paris, malgré le poids de ses années, il a persisté à poursuivre son œuvre, travaillant tantôt au milieu de la cour, tantôt sur le toit de la maison, exposé pendant tout le jour aux plus brûlantes ardeurs du soleil. Ses outils tomberaient, pour ainsi dire, des mains de cet infatigable ouvrier.

Depuis que le mal s'est déclaré, le Frère Elie s'est montré tel que nous devions nous y attendre. Sa face se vive et se simple a semblé prendre un nouvel essor. Jamais il ne lui échappe la plus légère plainte, jamais un mot, un geste qui témoigne de l'impatience. Pourtant il souffre beaucoup. Quand il sort de cet assoupissement, dont je parle tout à l'heure, par moments il éprouve des suffocations qui sont extrêmement pénibles, et encore, cet assoupissement nous ne savons pas trop qu'en penser, ce qu'il y a de certain, c'est qu'au plus tôt qu'on lui demande s'il souffre il répond brièvement qu'il est sur la Croix, puis il ajoute quelques mots qui témoignent de sa conformité à la volonté de Dieu, comme par exemple N. S. J. Jésus Christ a souffert bien davantage pour nous; puis viennent sur ses lèvres quelques paroles pieuses, quelques oraisons jaculatoires. Si on lui aide à prononcer quelque prière, on sent que son âme a déjà prié les devants, il me semble que les froides

Caroles qu'il lui adresse font revenir sur ses pas un homme déjà loin dans la voie de l'union avec Dieu. Il avoue, du reste, ingénument; qu'il pense toujours à Dieu, « puis qu'il n'a rien de mieux à faire. » Le Cœur de Marie paraît aussi l'occuper souvent. Il ne cesse de dire, que là reposent toutes ses espérances. De temps en temps, se levant se relevant, c'est pour prononcer les plus doux de tous les noms que puisse prononcer une bouche humaine. Ce n'est pas que sa pitié ait rien d'expansif. Au premier abord, pour quiconque ne sonde pas plus avant, on le voit absorber sous le poids de son mal, mais si on l'examine de près on reconnaît qu'il y a quelque chose de mystérieux de divin.

Il ne désire pas le monde du monde de quérir, on ne voit pas non plus qu'il demande à mourir, il se contente d'être conforme au bon plaisir de Dieu. Lorsque je lui annonçai que nous faisons pour lui une neuvaine au St Cœur de Marie, il parut assez indifférent au résultat de cette neuvaine; mais il ajouta qu'il était content qu'on priât pour lui le St Cœur de Marie, en qui seul il mettait sa confiance. Comme on lui donnait lecture des lettres du R. P. Levaillant, qui lui disait de ne pas mourir à Cellule, il avait pour toute réponse, « si le bon Dieu le veut je le veux bien, car je ne refuse pas le travail. » Il est des moments où sa belle âme semble s'épanouir, surtout quand rien ne porte ombrage à sa simplicité. Quand il se trouve seul avec le Fr. Jean, son vieil ami, son inséparable, alors il parle à cœur ouvert, il souleve un coin du voile, et laisse entrevoir les trésors dont sa belle âme est remplie. Il se mit une fois à lui parler d'une manière toute à fait extraordinaire de la mort; de la vie future, du bonheur des saints dans le Ciel, lui disant entre autres je serai bien plus heureux que vous, mais ne craignez pas, le bon Dieu vous

« protégera. » Une autre fois il lui dit « Quand je serai  
 « au Ciel, charge pense bien y aller, je prierai pour vous,  
 « afin que vous veniez me rejoindre. » — Mais notre cha-  
 « pelles, dit-il à M. le Fr. Jean, qui la bâtitra quand vous ne  
 « serez plus? — C'est vrai, reprend le bon Frère, un moment  
 « embarrassé; comment faire? puis, se levant « Eh bien!  
 « dit-il, je prierai le bon Dieu de faire part à un autre, de  
 « mes petits talents, et alors on ne s'apercevra plus que  
 « je ne suis par là ».

J'allais oublier une circonstance, bien intéres-  
 sante cependant, qui précéda de quelques heures seule-  
 ment mon arrivée à Cellule. Vinrent à passer dans un  
 droit deux religieux de St François, qui visiteront notre  
 petite maison. Le Fr. Jean, sachant que le Fr. Etie fait  
 partie du Cielier Ordre de St François, alla le prévenir  
 de l'arrivée de ces hôtes. Et l'instant, le bon Frère de  
 témoigner l'allégresse la plus vive, il demande que l'on  
 fasse monter les bons Pères, alors il les reçoit avec une  
 effusion de joie qu'on lui avait rarement vue; il les  
 embrasse et leur parle long-temps, comme à d'anciens  
 amis qu'il eut connus de vieille date.

Dans d'autres circonstances, il a souvent  
 dit au Fr. Jean, combien il tenait à son titre d'en-  
 fant de St François. Il avoue même que, dans le  
 temps qu'il était novice, alors qu'il avait plus de  
 loisir, il se levait exactement aux heures canoniques  
 de nuit pour visiter son Office.

Quand une âme s'est accoutumée de bon-  
 que main à suivre la voie de la prière, est-il étou-  
 nant que la souffrance ne l'en puisse distraire? Voilà  
 mon Révérend Père, ce que j'ai à vous dire pour le  
 moment sur notre bon Frère. J'y ajouterai seulement,  
 que tout le monde lui porte le plus vif intérêt, ou  
 plutôt une sorte de vénération profonde. M. le Cui

et M. le Vicairé le viennent voir chaque jour, les Sœurs parlent continuellement de lui; et les notables de la commune envoient s'informer de son état ... ..

Mercrèdi 3 Septembre 9<sup>h</sup> bon matiny.

Notre bon Frère vient de rendre à Dieu sa belle âme. Il est mort comme il a vécu, paisiblement, dans une douce union avec Dieu, son visage même n'a pas changé; on dirait qu'il est doucement endormi.

Depuis ma dernière lettre, il a toujours été s'affaiblissant: Hier, dans l'après midi, il ne pouvait plus rien prendre, il ne pouvait aussi presque plus parler, quoiqu'il eut sa pleine connaissance. Néanmoins nous croyions qu'il vivrait encore quelques jours.

Mâin ce matin, les symptômes d'une mort près prochaine étaient fortement caractérisés. Je lui donnai de nouveau le St. Viatique, qu'il avait déjà reçu deux fois pendant sa maladie. Il le reçut en pleine connaissance et avec une joie bien sensible; mais il ne pouvait plus dire une parole.

Depuis vingt quatre heures environ, il a été comme plongé dans une contemplation profonde. Il ne remuait plus, mais ses lèvres murmuraient continuellement quelque prière.

Ce matin, son attitude a été constamment la même, il a été sans agonie, paraissant comprendre tout ce qu'on lui disait, surtout lorsqu'on lui parlait de Dieu. Il n'a pas été une minute, jusqu'à son dernier soupir, sans remuer continuellement ses lèvres, comme pour une fervente prière.

Quand nous voulûmes reciter les prières des agonisants, nous n'eûmes pas grand peine à les trouver, lui-même avait pu s'en servir il y a quelques jours de les montrer au Fr. Jean, afin que, lorsque le moment serait venu, on ne fût pas long temps à les chercher.

Nous étions tous réunis autour de son lit, il y a un instant, nous disions le chapelet pour l'aider à bien mourir. Le chapelet n'était qu'à moitié lorsqu'il a rendu sa belle âme à Dieu. Nous continuâmes cependant cette prière, pour lui adoucir les rigueurs du Purgatoire, mais nous pensons bien qu'il n'y sera pas long-temps. Car pendant sa maladie, comme on lui parlait du Purgatoire, il avait répété plusieurs fois "qu'il prenait ses précautions à cet égard".

La mort a fait sur nous tous une impression profonde. Rien de plus touchant, en effet, que le spectacle de ce juste, que la foi nous montrait comparaissant devant Dieu avec le cortège de tant de bonnes actions.....

Cellule le 4 Septembre

C'est terminé, nous venons de rendre les derniers devoirs à notre bon Fr. Eli, et de l'accompagner à sa dernière demeure. Eh bien! le croyez-vous, nous n'avons point été tristes; au contraire, nous nous sommes presque réjouis, car quelque chose nous disait au dedans, que notre bon Père priait déjà pour nous. D'ailleurs si les consolations du dedans n'avaient pas suffi, nous en fions trouvés de quoi y suppléer dans les consolations qui nous ont été prodiguées du dehors. Vous ne sauriez croire, combien tout le monde est sensible à la perte que nous venons de faire.

M. le Curé surtout m'a presque couvert de confusion, tant il nous a prodigué d'égards. Il me dit hier, qu'il serait bon qu'il vint à l'inhumation quelque ecclésiastique voisin. Je lui répondis qu'il était difficile que j'invitasse, n'étant pas en position de recevoir de tels hôtes. "C'est mon affaire", répondit-il, et de le inviter et de le traiter." Et il vint cinq ecclésiastiques étrangers à l'inhumation du humble Père convert. Tous ces messieurs se sont montrés admirablement disposés en notre faveur. Ça été univérsement pour la Commune, qui a toute prise part.



à notre perte, car, ici, on regarde le P. Etie comme un saint. M. le Curé a voulu, en outre, que le convoi se fit avec toute la solennité possible, sans frais de notre part, sans même permettre que nous fûrissions le luminaire.

Maintenant, Mon Cere Révérend Père, ma mission est finie en Auvergne je suis donc prêt à regagner la Maison-Mère, au plus tôt que vous voudrez bien m'y rappeler.

Je suis, mon Cere Révérend Père  
avec un profond respect,

Votre enfant tout dévoué  
Signé Chenay

Extrait d'une lettre du Père Duret, Supérieur de la  
Communauté de St Louis, au Cere Révérend Père  
Général.

(Sinégal) St. Louis 19<sup>de</sup> Août 1836.

C'est la douleur dans le cœur, et avec la main  
more toute tremblante, que je vous envoie cette feuille, car  
je puivois toute la douleur et toute la peine que va vous  
auser ma lettre. Une bien lourde croix va se joindre à celles  
qui vous avez à porter d'autre part. Eh bien! mon Ré-  
vérend Père, le cher Frère Etienne Durand n'est plus,  
il vient de quitter ce monde le 9<sup>de</sup> à 7 h. 1/2 du matin, un  
mois environ après son arrivée à St Louis.

Malgré ce qui va le plus affliger votre âme,  
paternelle, c'est le genre de mort du pauvre P. Etienne,  
voilà le fait tel qu'il est arrivé =

Les Frères de Samermain de Goré et de St  
Louis vinrent le 8 au matin, à la Préfecture, nous inviter  
à une promenade aux environs de St Louis. Je leur dis de  
ne pas compter sur moi, parce que j'étais de semaine et que  
le nombre de nos malades ne me permettait pas de m'absen-  
ter, mais que je pensais que le P. Etienne et quelques uns

des Pères auraient plaisir à y aller. Je proposai le soir à la Communauté l'invitation des Frères, et je donnai la permission aux Pères de Régnier, Simonet et au Fr. Etienne d'aller à cette promenade. J'avais placé la veille un visiteur au P. Bourri et il fut forcé de rester. Tout le monde part le matin à 5<sup>h</sup>, neuf Frères de l'école, une quarantaine d'enfants et les trois de chez nous. Arrivés à Noddeambor petite île à une lieue et demie de St Louis, on se met à prendre un bain dans un petit marigot, le Fr. Etienne et un des Frères de l'école, qui savaient tous deux nager, se mettent à lutter pour savoir qui l'emportera à la nage. Arrivés vers le milieu de cette branche du fleuve, le Fr. Alcuin demande au Fr. Etienne s'il veut traverser de l'autre bord, le Fr. Etienne répond: plongez pour savoir si nous avons encore pied. Un instant après le Fr. Alcuin répond qu'il ne trouve pas fond, le Fr. Etienne alors se retourne pour gagner le bord d'où ils étaient partis en s'élançant: au secours, je n'en puis plus. Le Fr. Alcuin et les autres qui étaient à quai qui parurent d'abord qu'il s'amusait, quelques secondes après il crie de nouveau: au secours, je suis perdu, et il disparaît. Le Fr. Alcuin se trouve saisi de frayeur et prêt à se perdre lui-même, quand un noir, qui était volé au secours du Fr. Etienne, arrive au Fr. Alcuin. Toute cette malheureuse affaire a été faite dans l'espace d'une minute et demie. Les deux embarcations qui étaient tout à côté, tous les nageurs, les militaires qui sont dans ce poste, tout le monde a porté le secours le plus prompt, mais impossible de sauver le pauvre Fr. Etienne qui n'a point reparu sur l'eau. C'est, mon Révérend Père, le récit dans ses plus petits détails du terrible événement qui vient de nous frapper de si douloureux.

Vers 11 heures, les Frères et les enfants viennent-m' apprendre cette foudroyante nouvelle. Je m'empresse d'envoyer à la recherche du cadavre, qu'on n'avait pu

encore retrouvé, M. l'Edonnateur me donne des embarcations et des hommes, on cherche toute la journée, on drague, mais on ne peut le retrouver. Ce n'est que le lendemain à deux heures de l'après midi, que le cadavre a reparu sur l'eau, et le soir on l'a rapporté à St Louis, où nous l'avons enterré à 6<sup>h</sup> de ce même jour.

C'est le monde est encore à se demander comment cet accident a pu arriver. Quant à l'endroit lui même, il n'y offre aucun danger, il n'y a presque pas d'eau; il y a au milieu un seul endroit d'une largeur de 10 à 12 pieds où l'on ne touche par terre. Les uns disent que c'est un poisson électrique qui a dû le toucher, les autres que la crampe l'a saisi et qu'il n'a plus pu nager. Enfin, quelle qu'en soit la cause, le malheur n'en est pas moins arrivé, et nous devons dire: que la volonté de Dieu soit faite. Toutefois, je crois qu'il n'y a de la faute ou de l'imprudance de personne, ni de mon côté, en permettant d'aller en promenade dans l'endroit le plus sûr des environs de St Louis, et que je connais parfaitement, ni du côté du Fr. Etienne, qui allant à cette promenade, non pour faire sa volonté, mais parce que je le lui avais proposé moi-même; il ne s'est pas non plus exposé au danger, puisque tous les enfants venaient, cinq minutes auparavant, de traverser ce bras du fleuve comme en se jouant, et dans le nombre il y en avait de 8 à 10 ans.

Je termine, mon Bien Révérend Père en vous disant que le cher Fr. Etienne s'était confessé le dimanche matin, c'est à dire trois jours avant sa mort, et il avait fait la 1<sup>re</sup> Communion, il avait servi la messe du P. de Beignier le matin de la promenade, deux heures avant sa mort. Le bon Père était d'ailleurs bien pieux, comme vous le savez. Signé Duret

Lettre du Père Le Berre annonçant au C<sup>te</sup> R<sup>e</sup> Père  
Général la mort du P. Bouchet.

St. Marie du Gabon 26 Mars 1856.

Mon très Révérend et bien cher Père,

Nous vous annonçons avec douleur, que nous  
avons encore un saint confère de moins en ce monde. Le P.  
Bouchet est mort. Il a rendu sa belle âme à Dieu, le  
23 Mars, le St. jour de Pâques.

Voici les principaux détails de ses derniers  
jours et de sa mort. Depuis quelque temps, mais  
surtout depuis un an environ, ce cher Confère, comme  
vous avez pu le savoir, souffrait presque habituellement  
de peines intérieures bien grandes. Il semble que Dieu le  
disposait ainsi à sa fin, et qu'il achevait par ce croix  
d'éprouver et de sanctifier son fidèle serviteur.

Vers la fin de Février, Monseigneur, voyant  
que le bon Confère se trouvait plus fatigué qu'à l'ordi-  
naire, le fit quitter sa mission de St. Joseph pour séjour-  
ner quelque temps à St. Marie, afin de s'y refaire s'il était  
possible.

Ce changement lui fut bien salutaire, car au  
bout d'une huitaine il était à peu près remis. Néanmoins  
Monseigneur <sup>presumant</sup> que le séjour du Gabon, et surtout la préoc-  
cupation des œuvres de la mission pourraient être nuisibles  
à sa santé assez faible, se détermina à l'envoyer et  
passer quelque temps ou au Sénégal, ou en France par  
la première occasion qui se présenterait.

Il n'y avait point dans ce moment de bâtiment  
allant au Sénégal, mais nous tâchâmes de profiter d'un  
buck-guilette qui, en quelques jours, allait partir direc-  
tement pour France. Quelque motif nous engageait  
à profiter de cette occasion. Le capitaine était un excellent  
homme, le bâtiment devait arriver en France au com-

menement de la bonne saison. Notre Confère, au lieu du  
 fracas des bâtimens de guerre, y aurait trouvé la solitude.  
 Cependant, tout en faisant la tentative, d'autres considé-  
 rations et quelques circonstances vinrent nous faire renoncer  
 au projet. 1.<sup>o</sup> Le bâtiment était petit, et comme la traversée  
 devait être, au moins de deux mois, l'inconvénient eût été  
 grande, et selon toute apparence nuisible à une santé au-  
 faible que celle de notre Confère. 2.<sup>o</sup> L'Administration locale  
 n'était pas disposée à accorder le passage, d'autant plus  
 que, d'un côté, elle espérait une prochaine et bonne occa-  
 sion pour le Sérégal, et que, d'un autre, elle ne voyait pas  
 que la présente fût bonne, ni que le départ du cher Confère  
 fût désormais absolument urgent, puisqu'il allait mieux.  
 Le départ fut donc ajourné.

En attendant notre bon Père, qui avait recouvré  
 un peu ser force, désira bien aller voir sa chère maison,  
 au moins pour lui faire ses adieux. Monseigneur y  
 consentit. Son séjour n'y fut que de quelques jours, mais ce  
 fut encore assez et même malheureusement trop, car, contre toute  
 attente, il en revint plus défilé, et aussi un peu attristé, tant  
 il avait le désir de se remettre et de pouvoir encore demeurer  
 parmi nous.

Sur ce, entre fait, arriva le bâtiment de guerre et  
 attendu et il devait repartir pour le Sérégal, dans quelques  
 jours. Nous fîmes donc les préparatifs du départ. L'état  
 de notre cher Confère ayant empiré, Monseigneur le faisait  
 accompagner du P. Guerlesquin. Le mercredi saint 19. Mars  
 veille du départ du bâtiment, nous embarquâmes notre cher  
 malade, vers cinq heures du soir. Ici de nouvelles circon-  
 stances vinrent s'opposer au départ. Il plaisait à Dieu de  
 disposer les choses autrement que nous ne le désirions.  
 Notre cher Confère ne devait plus sortir du Gabon. En  
 l'embarquant, nous avions déjà quelque pressentiment de  
 ce qui arriva, car ce jour même son état avait considérable

ment empiré. Le médecin du navire qui, deux jours auparavant, l'avait vu à la mission, espérait <sup>encore</sup> beaucoup qu'il le remettrait dans le cours de la traversée, ou du moins qu'il le conserverait. Présentement il ne pensait plus ainsi. Après avoir bien examiné l'état de notre cher Confrère, pendant la nuit de son embarquement, il déclara qu'il n'y avait plus en quelque sorte d'espoir, que son état requerrait désormais des traitements qu'il était impossible d'exécuter à bord d'un bâtiment. Nous comprîmes que les seules ressources qui restaient, étaient les soins que l'on pouvait lui procurer à terre, et nous reprîmes notre cher malade.

De retour à terre, il eut quelques heures de mieux. Nous allions regretter de l'avoir repris; mais ce petit mieux ne fut qu'apparent. Le mal reprit son cours, et avec une intensité progressive. Le lendemain, les deux médecins de terre nous déclarèrent qu'il n'y avait plus de ressource. Le bon Père était dans un délire continu. Déjà, le samedi matin, vers 8 heures, un accès de fièvre l'ayant pris, nous crûmes qu'il arrivait à sa fin, et que la bonne Meïel allait le prendre. Ce ne fut cependant encore qu'une crise. La nuit du samedi au dimanche, il fut plus fatigué qu'à l'ordinaire; le calme lui revint avec le jour, mais tout en le considérant, on voyait qu'il baïssait sensiblement. C'était le St jour de Pâques, et nous avions un cher Confrère mourant. Le contraste était sensible, et cependant, au fond, il n'était pas aussi pénible qu'il le peut être en d'autres pareilles circonstances, car notre Confrère qui avait vécu saintement, se mourait saintement. De midi à trois heures, le bon Père sourit beaucoup par moments, il chanta au milieu du délire, quelques couplets du cantique. Venez divin Messie etc. Enfin vers les trois heures, un dernier accès de fièvre le prit et à huit heures, quelques minutes, il expira doucement au milieu de nous. C'est, cher Père, comme vous le pensez, nous

avons fait une grande perte par la mort de ce cher Père. C'était un Confesseur modèle et un missionnaire précieux, et qui était encore jeune. C'est donc encore un sacrifice que nous avons à offrir à Dieu, et nous le lui offrons de tout notre cœur, car il est toujours très adorable dans ses desseins. Ce cher Père, nous n'en doutons pas, sera un nouveau protecteur pour nous dans le Ciel. Il nous a édifiés durant sa vie et il nous a édifiés jusqu'à la fin. Malgré le délire, il n'a manifesté aucune impatience, il n'a proféré aucune plainte. Il invoquait fréquemment Jésus et Marie. Il proférait habituellement quelque texte, quel que mot de la St<sup>e</sup> Ecriture. Il suffisait de l'aider à commencer le Pater, l'Agnus, ou autres prières, pour qu'il les continuât. Ses saintes habitudes qu'il avait contractées durant sa vie se maintenaient ainsi, en lui jusqu'à son dernier moment.

Pour pouvez donc, Ours Cher Père, rassurer ses chers parents, car ils ont un enfant de plus au Ciel.

Le P. Bouchet a reçu l'Extrême Onction le Samedi Saint. Il s'est confessé en dernier lieu, avec le présentiment que c'était pour la dernière fois, le lundi des Rameaux, la veille, le dimanche des Rameaux, est le jour où il a reçu la St<sup>e</sup> Eucharistie pour la dernière fois.

Veuillez agréer, mon Ours Révérend et bien cher Père, les sentiments de respect avec lesquels je suis

à votre très-cher et affligé fils

Signé P. M. Le Berret

†

### Notes sur le Père Bouchet ~.

Le P. Bouchet est arrivé à la mission du Gabon vers le milieu de Mars 1848. Il y est mort le 23 Mars 1856. Il y a été sujet aux fièvres ordinaires, surtout pendant les quelques mois qu'il a passés à la maison de St<sup>e</sup> Marie, mais durant tout le temps qu'il est resté en cette mission,

il n'a jamais fait de maladie grave, sinon celle qui l'a enlevé de ce monde. Le R. P. Bouchit a été habituellement un modèle. Comme Religieux, il aimait la Congrégation, il s'en faisait beaucoup à ce qui la concernait, il se rejoignait à la nouvelle des faveurs que le St. Siège lui accordait, des améliorations qui s'y introduisaient, des succès et des progrès de son œuvre. Il a entendu bien de fois manifester l'ardent désir qu'il avait, que notre Société fut toute dévouée et attachée à Rome.

Il était toujours animé de sentiments de foi dans ses rapports avec ses Supérieurs. Il les aimait, les respectait et leur était bien soumis. Il les consultait pour tout ce qui avait besoin de leur direction, et il semblait désirer pouvoir leur soumettre le droit de toute sa conduite particulière, ainsi que de son ministère. Il a toujours été très réservé pour tout ce qui concernait leur conduite particulière ou leur administration. Il disait, à ce sujet, que les supérieurs ont le droit de juger leurs inférieurs, mais que ceux-ci ne l'ont pas de juger leurs supérieurs.

Dans les récréations et dans ses rapports avec les Confrères, j'en ai toujours vu affecter à ce point, et inspirant lui-même aux autres ce respect et cette soumission d'une manière édifiante. Si parfois, dans de justes discussions, il lui arrivait d'y soutenir son sentiment un peu plus fortement qu'il ne désirait, il était peiné de ce qui, souvent, n'était qu'une apparence de faute.... Il était sincèrement attaché à ses Confrères; s'il n'y avait rien de vain ni d'affecté dans ses rapports avec eux. Il désirait et recherchait sincèrement leur bien spirituel, leur sanctification. Quelquefois ils lui paraissaient concentrés, surtout dans les dernières années de sa vie, mais cela provenait de peines intérieures très grandes qu'il éprouvait habituellement, et de préoccupations de son ministère si peu consolant. Il aimait bien la sainte pauvreté; on ne voyait en lui aucune recherche



pour le vêtement, la nourriture et le logement. Je ne l'ai jamais vu se plaindre au sujet de ces choses. Il a été, pourtant, la plus part du temps, dans un poste où, bien souvent, on n'avait que le strict nécessaire, à cause des difficultés qu'il y a à y être approvisionné: il a habituellement habité une pauvre chambre de case, sans plancher.

Il était fidèle à la s<sup>te</sup> vertu de chasteté, je n'ai jamais rien vu en lui qui lui fît à désirer sous ce rapport. Il avait en général un extérieur si simple et si modestement composé, qu'il portait les autres à la vertu.

Il aimait l'obéissance dans les plus petites choses, il la pratiquait uniquement pour plaire à Dieu. Je ne l'ai jamais vu faire la moindre plainte au sujet des volontés ou des ordres des Supérieurs. Sa régularité aux différents exercices et aux pratiques de son *St. Règle* a été toujours soutenue. Je l'ai toujours vu visiter l'Office à son heure réglée. C'est fidèle au silence et au recueillement, il y portait lui-même les autres par son exemple. Il employait saintement le temps, soit à la prière, soit au ministère soit à l'étude: il aimait surtout à être au pied de N. S<sup>re</sup> Marie Christ, dans sa bien pauvre Chapelle.

Comme prêtre: le P. P. Bouchet avait bien les qualités de cette sainte vocation. Il avait une attention et un zèle particuliers pour tout ce qui concerne les rubriques, les cérémonies et le reste. Il m'a plus d'une fois dé- l'observer pour les cérémonies de la messe, et de lui faire remarquer les fautes qu'il y pouvait faire. Je l'ai vu, dans les offices, très-attentif à ce que tout ce qui prescrivait les rubriques y fût observé, allumant ou faisant allumer un cierge qui s'éteignait. Il avait une bien grande force dans tout ce qui concerne nos saints mystères: il en remplis- sait les diverses fonctions avec un saint respect, les accomplissant très-fidèlement, et peut-être d'une manière

qui aurait pu paraître scrupuleuse à des personnes animées d'une foi moindre que la sienne. Dans ce pays, où la pauvreté ne permet, le plus souvent, que le strict nécessaire pour le culte extérieur, il manifestait un vrai contentement, quand on pouvait faire quelque chose au-dessus de l'ordinaire, pour la parure, les ornements et les cérémonies. En ce cas, on voyait que s'il avait eu quelque ressource temporelle à sacrifier, il l'eût fait avec bonheur.

A toute sa vertu le R. P. Bouchet joignait un zèle apostolique. Dès son arrivée en mission, il s'est mis à l'étude de la langue de sa mission, avec une sainte ardeur, et le divin Maître semble s'être plu à couronner ses efforts; car au bout de très peu de temps, il l'a possédée de façon à pouvoir évangéliser. A partir de ce temps jusqu'à sa fin, on peut dire que ce bon Père a été tout à la mission, enseignant tous ceux qui ont voulu l'être, exhortant et pressant sans cesse ceux mêmes qui n'ont pas été dociles à sa voix; toujours résigné à la patience et souffrant beaucoup des contrariétés que lui ont suscitées ces peuples grossiers et barbares. Il a été l'instrument du salut d'un bon nombre d'âmes, il a surtout semé ce que d'autres pourront récolter.

Les derniers moments du P. Bouchet ont été aussi édifiants que le cours de sa vie. Quelque jour avant sa mort il me communiquait cette idée qui manifestait en lui l'appréhension de ce que ne se réalisera que trop malheureusement peut-être: Je crois, dit-il, que « pour ces peuples, une mission n'est une visite que le Seigneur leur fait. » Il en des craintes qu'il l'ont accablé jusqu'à sa fin, c'était de penser que les faux pasteurs, les ministres américains, ne viendraient tôt ou tard s'établir dans sa chère mission. En proie à ces craintes et à plusieurs autres, principalement depuis un an, il a été toujours résigné, je ne l'ai jamais entendu se plaindre; il a toujours manifesté le désir de faire

le bon plaisir du Seigneur. Au milieu de ces pines, qui l'immolaient peu à peu, on voyait bien dans son extérieur un état de sacrifice, mais on n'y voyait par la nature insonnise. Bien plus, arrivé près de sa fin, et à ce point où il n'avait plus ses facultés libres, à ce point même, il ne manifestait, à vrai dire, rien de déplacé, rien de ce qui répugne, il y manifestait au contraire les saintes habitudes qu'il avait eues dans le cours de sa vie, récitant volontiers le Pater & l'Ave, ou autres prières qu'on lui suggérerait. Le bon Père avait souvent laissé à entendre, qu'il craignait la mort, mais Dieu dit, rose tout à l'avantage de ceux qui lui ont été fidèles, et notre cher Confrère semble avoir été favorisé en ce moment, car il ne s'en aperçut pas, il y arriva comme dans un sommeil. Une chose qui surprit la Communauté, c'est le chant auquel il se livra encore quelques heures avant son départ. Vers la veille de sa mort, le samedi saint, il chanta plus d'une fois l'Alleluia, et en ce moment qu'il alloit voir son bien-aimé Sauveur, c'est le cantique. Venez divin Messie.

A huit heures du soir, il rendit sa bonne âme à son Créateur. C'était le dimanche de Pâques, le 23 Mars. Sa fin parut assez douce, il ne parut point éprouver de forte cure. Plus on pense à la fin de ce Confrère, quelque étrange qu'elle ait été, plus elle paraît mystérieuse et sainte. Ce bon Père a été d'une vie peu apparente; il imitait, ce semble, beaucoup St Joseph, auquel il avait une grande dévotion; et il semble que par une faveur du Ciel, sa mort ait été aussi <sup>peu</sup> apparente, pour être plus sainte et plus heureuse. Signé Le Berre.

Les détails sur la mort du B. Paulus, que nous avons annoncés, sont remis au prochain Numéro, faute de place.

Les rédacteurs Delaplace et Moyon.



# Bulletin Général

## de la Congrégation

Du St Esprit - et - du St Cœur de Marie .

---

Première année. — Avril 1857 .

N<sup>o</sup> 2

---

### Première Partie .

Actes officiels — Avis et recommandations — Nouvelles générales  
de l'Institut .

---

1<sup>o</sup> Le premier Numéro du Bulletin Général ayant porté à la connaissance de toute la Congrégation la mort des R. R. P. P. Bouchet et Paulus, ainsi que celle des F. F. Elicet et Bertrand, toutes et chacune des Communautés se seront sans doute déjà empressées d'offrir les Sts Sacrifices et de faire les prières prescrites pour le repos de leurs âmes, bien que le Bulletin n'ait point rappelé ce point de nos Règles et Constitutiones. Toutefois, comme il n'est pas impossible qu'il y ait eu quelque oubli à cet égard, et qu'il importe qu'on sache bien à quoi s'en tenir à l'avenir sur ce point, le R. Père croit devoir prévenir ici, une fois pour toutes, tous les membres, que, dès que la nouvelle de la mort de quelque confrère, Père ou Frère, aura été promulguée dans le Journal de la Congrégation, on devra dire - au faitôt les messes et prières prescrites

en pareil cas, par les Règles et Constitutiones, sans attendre à ce sujet aucun avis officiel de la Maison-Mère

2<sup>o</sup> De l'inexactitude pouvant fort bien se glisser, c'est là malgré toutes les précautions, dans la rédaction du Bulletin général de la Congrégation, notamment en ce qui concerne les Missions et les Communautés éloignées ainsi que leurs auteurs, faute surtout de données suffisantes, nettes et précises, on est prié d'abord de nous donner toujours les renseignements les plus exacts et les plus complets possible, puis de nous faire passer directement et tout au plus tôt les observations qu'on aurait à nous soumettre, afin que nous puissions rectifier les erreurs pendant que le souvenir en est encore frais; chose d'autant plus importante que, comme chacun sait, le Bulletin général devra servir de base et de matière aux pour écrire ensuite les Annales mêmes de l'Institut, lesquelles on doit, autant que possible, tenir exemptes de toute erreur, au moins substantielle et tant soit peu saillante

3<sup>o</sup> Pour le présent, nous regardons comme superflu de rectifier ici quelques errata peu considérables, concernant surtout la forme, échappés dans le dernier Numéro, mais nous croyons devoir remplir une lacune en faisant connaître aujourd'hui le nom de Religion de plusieurs Théres oubliés dans la liste déjà promulguée, suivant la remarque qui nous en a été faite, et dont nous sommes bien reconnaissant.

	Nom de famille	Nom de Baptême	Nom de Religion
1	Mosner ..	Luis	Mindel
2	Bisac	Mps Marie	Bulvain
3	Ganz	François Joseph	Mathieu
4	Coat	Pierre	Yvonne
5	Hollbain	Roavier	Brunois
6	Guillemet	Jules	Jules
7	Bommereh	Edouard	Gabriel

4<sup>o</sup> Malgré tout le soin que l'on a pris d'expédier exactement à toutes les Communautés à mesure qu'elles ont paru, les Circulaires du C. R. Père, les lettres de N. V. Père, peut-être se trouve-t-il encore quelque établissement qui n'aurait pas reçu intégralement tout ce objet, soit qu'il se fût égaré dans le trajet, soit par

suite de quelque oubli. En conséquence, le C. R. Père avertit tous les Supérieurs de lui rendre compte de ce qu'il en est à cet égard, et pour qu'ils soient plus à même de le faire, voici la liste de ce qui a été envoyé jusqu'à ce jour 1<sup>o</sup> Circulaires du C. R. Père Général depuis le Numéro par jusqu'au 17<sup>e</sup> inclusivement 2<sup>o</sup> Instructions aux Missionnaires, par notre Vénérable Père, un cahier, 3<sup>o</sup> Lettre spirituelle du même, trois cahiers... 4<sup>o</sup> Sa vie, 5<sup>o</sup> Notice sur le R. Père Boulanger — Relativement à cette Notice, on est prié d'envoyer à la Maison-Mère toutes les observations qu'on trouverait à y faire, soit pour le fond soit pour la forme, et d'y joindre tous les nouveaux détails que l'on pourrait connaître sur la vie et les travaux de ce regrettable Confère. Il serait très-désirable que l'on eût ainsi une notice, aussi complète que faire se pourrait, sur chacun des membres défunt de la Congrégation.

3<sup>o</sup> On a vu, par le catalogue des Indulgences, Pouvoirs et Privilèges accordés à la Congrégation, que le Vénérable Curé de N.-D. des Victoires, M. Degennes, avait donné au C. R. Père la faculté d'affilier à l'Archiconfrérie du St. et Immaculé Cœur de Marie d'autres confrères particuliers, avec faculté de subdéléguer les Supérieurs à cet effet. Or, par une faveur toute spéciale de la C. G. Vierge, cette faculté qui n'avait de valeur que la vie durant du vénérable Fondateur de l'Archiconfrérie, a été, à la requête de celui-ci — confirmée et accordée à perpétuité, par notre St. Père le Pape Pie IX, à tous les Supérieurs Généraux de la Congrégation, en vertu d'un rescrit en date du 29 janvier dernier.

6<sup>o</sup> Voici maintenant <sup>autres</sup> une marque de l'attention de la Providence envers notre petite Société. Ce jour dernier, le C. R. Père reçoit une lettre d'une main inconnue, il l'ouvre et quelle n'est pas sa surprise de lire ces mots: M<sup>r</sup>. j'ai l'honneur de vous informer que M. N... vous a légué une somme de 3000 fr. que vous pouvez toucher quand il vous plaira. Mais comment M. N... vieux célibataire, demeurant à Paris, avait-il pu s'en aller? Il l'explique lui-même dans son testament, où il expose qu'il avait obtenu dans sa jeunesse, par la voie du concours, une bourse au Séminaire du St. Esprit, alors que lui et son père se trouvaient à Paris, dans le plus grand dénuement. Il n'était point en

éloges sur le Séminaire et la Congrégation du St-Esprit et il veut que les 3000 Fr. qu'il lui légue soient versés sans aucune formalité bureaucratique. — Dans ses dernières années, il y a 3 ou 4 ans, il avait renouvelé connaissance avec l'établissement; il était venu visiter la maison et l'under-Père (le P. Surat) était aussi allé le voir plusieurs fois chez lui. Depuis la mort du P. Surat, on l'avait complètement perdu de vue; mais lui n'oubliait pas ses premiers bienfaiteurs. Il était du reste en mesure de le récompenser. Ce jeune Séminariste mendiant laissa, en effet, une fortune de près d'un million. À défaut d'héritiers directs, il institua ses légataires une foule d'anciens ouvriers, fournisseurs, domestiques etc... qui avaient travaillé pour lui ou étaient à son service au moment de sa mort. C'était comme une procuration chez le Notaire — Priez pour lui; c'est un devoir de reconnaissance.

## Deuxième Partie.

### Œuvre des Communautés.

1<sup>o</sup>

### Province de France.

I.

#### Communauté Hère.

#### Séminaire Colonial.

Le Bulletin précédent avait annoncé la prochaine arrivée en France du P. Le Père, missionnaire du Gabon. Ce cher Confrère se trouve en ce moment au milieu de nous. Après avoir passé deux mois environ à Dakar, où il a fait imprimer un catéchisme en langue Gabonaise, il est embarqué le 25 janvier à Goree sur le Chandernagor. La traversée a été longue et pénible, et il n'est arrivé que le 1<sup>er</sup> avril au matin. Après 38 jours de mer, le navire fut obligé de relâcher à un endroit du côté d'Espagne appelé la Corogne, tant à cause du nombre considérable de soldats malades qui encombraient le bord que



par suite du manque de vivre frais pour les remettre et les soutenir. Au milieu des soins qu'il prodiguait aux profanés, il fut pris lui-même d'une attaque assez forte de dysenterie et eut un instant que le bon Dieu allait lui demander le sacrifice de sa vie, mais il se remit bientôt de cette indisposition. Sa santé un peu délabrée par ailleurs, comme il se conçoit, par dix années de Mission, se fortifie peu à peu, depuis son retour.

2<sup>e</sup> Le P. P. Warnet, dont nous avons parlé dans le Bulletin précédent, a dû de nouveau quitter la Communauté Marie, par suite des exigences de sa santé, et il est retourné en Bretagne dans la première position qu'il y occupait auparavant, depuis plusieurs années. La présence de ce cher Père a été bien édifiante pour tous les Confères, le peu de temps qu'il nous a été donné de le posséder. L'état de sa santé se ressent déjà de la salubrité de l'air qu'il respire en Bretagne.

3<sup>e</sup> Voici maintenant quelques nouvelles concernant l'exercice du St ministère par les Pères de la Communauté Marie à l'occasion des Pâques.

1<sup>o</sup> Les élevés de l'établissement des Sœurs de l'Immaculée Conception ont eu une retraite pieuse par le P. Delaplace Placé de leur commencement sous la protection du Cœur Immaculé de la C. S. Vierge, cette retraite a été bénie visiblement par cette divine Mère de l'enfance chrétienne. À la clôture de ces pieux exercices, douze jeunes enfants ont eu le bonheur de recevoir leur Dieu pour la première fois; un certain nombre d'autres ont renouvelé leur première communion, et leurs compagnes plus avancées en âge se sont aujourdhui approchées de la Table St, dans un même élan de ferveur et d'amour. Puisse-t-elle toutes persévérer toujours, mais qu'il y a à craindre dans ce Paris, où tout est séduction pour la jeunesse!

2<sup>o</sup> Une retraite préparatoire à l'accomplissement du devoir Pascal a été donnée pareillement aux enfants de l'œuvre du Patronage par le P. Mezyon, aidé du P. Hubert qui a fait quelques instructions. Cette retraite a commencé le Dimanche des

Romains et s'est terminée le Lundi de Pâques par la communion générale. Quatre-vingt-dix jeunes apprentis se sont approchés de la St. Table, et avec eux une vingtaine de leurs camarades un peu plus âgés, faisant partie autrefois de l'aune du Patronage. Plusieurs de ces jeunes ouvriers avaient, pour tout habit de fête, une blouse, et à peine des souliers aux pieds. La cérémonie n'en fut que plus attendrissante. Plusieurs de ces Messieurs de la Conférence de St. Vincent de Paul (laquelle est toute dévouée à ces sortes d'œuvres) ont voulu accompagner leurs jeunes amis, comme ils les appellent, à la Table St. bel exemple, précieuse encouragement pour cette jeunesse si intéressante de la Capitale, dont la persévérance serait plus tard la consolation et le salut de tant de familles.

3<sup>e</sup> Enfin, l'aube de la St. Famille a eu, elle aussi, sa retraite Pascale, ouverte le Lundi de Pâques, terminée le Dimanche de Quasimodo. Chaque jour, au soir, malgré le temps froid et humide, plus de deux cents personnes se rendirent dans la chapelle basse du Séminaire Colonial pour entendre la parole de Dieu prononcée par M. Rouanet, attaché, comme on le sait à l'établissement de St. D. des Victoires, à écouter les conseils et les avis de leur Père Directeur, et recevoir la bénédiction du St. Sacrement. Ces pauvres pères et mères de famille, chargés d'enfants et de misère, pour la plupart, ces ouvriers épuisés par la fatigue du jour ne se laissaient pourtant point, et c'était comme à regret qu'ils quittaient leur chapelle à 9 h. et demie du soir, pour retourner chez eux, quelquefois dans des quartiers assez éloignés.

Les exercices de la retraite ont été dignement couronnés par une nombreuse et fervente communion Pascale. Parmi ceux qui y participèrent, il s'en trouva plus d'un, et d'un certain âge déjà, pour qui c'était chose nouvelle que de communier; il y avait de vieux premiers communians, mais ayant toute la ferveur des jeunes et de plus l'expérience, d'autres semblaient avoir oublié le goût céleste du Pain des Anges

tellement il avoit négligé long-temps de s'en nourrir. Le saint Communion fut distribuée par Mgr Dofat, qui fit verser beaucoup de larmes par un discours simple et touchant sur la s<sup>te</sup> Eucharistie. Et le soir, avant la bénédiction solennelle du S. Sacrement, M. l'abbé St. Colombe, ancien membre de la Congrégation du St. Esprit, fit une instruction saisissante de clarté et d'à propos sur la persévérance. Incontinent après la cérémonie, et en présence encore de la nombreuse assistance, deux hommes demandèrent à se confesser. Leur exemple fut suivi depuis par plusieurs autres retardataires. De quelle consolation n'est-on pas inondé dans l'exercice du St. ministère auprès des pauvres!

## 2<sup>e</sup> Maison du Noviciat.

Le Noviciat a célébré avec une grande solennité la fête du Février, 3<sup>e</sup> anniversaire de la mort de notre St. Fondateur. On trouvera dans la 3<sup>e</sup> partie une description de cette fête, qui nous éti donnée par l'un des Novices.

Un ancien Novice de N. D. du Gard, M. l'abbé Daniel, à qui l'état des ans anté n'avait pas permis de poursuivre son Noviciat, eut de rendre sa belle âme à Dieu, après avoir fait conditionnellement les trois vœux perpétuels de Pureté, de Chasteté et d'Obéissance entre les mains du R. P. Le Navasseur qui fut conduit providentiellement auprès de lui. Voici ce que nous en met à ce sujet le Journal de la Communauté de Gourig. On se souvient d'avoir connu à N. D. du Gard l'excellent M. Daniel. Une maladie longue et douloureuse l'avait forcé, à plusieurs reprises, de quitter le Noviciat et d'aller dans sa famille recouvrer des forces en soignant sa santé. Depuis quelque temps son mal avait augmenté, et couché sur un lit de douleur, sa vie se consumait lentement. L' resignation était parfaite; les souffrances purifiaient sa belle âme qui avait plus de forces que son corps, et son cœur, depuis le jour qu'il avait quitté le Noviciat était resté attaché à la Congrégation. Il n'avait jamais douté qu'il en devint membre avant de mourir, et souvent l'aimait à dire qu'il irait augmenter au Ciel le nombre des

« enfants qui sont la couronne de notre Vénéri Père. Un jour, dans  
 « le courant de ce mois, le R. P. Le Navasneur fut appelé à Honnebons  
 « pour les intérêts de la maison de Langonet (dont il sera parlé  
 « plus bas). Arrivé dans cette localité il apprend par hasard que  
 « le bon Novice est à l'article de la mort. Il se hâte de courir vers  
 « lui. Il ne lui restait plus qu'un souffle de vie, avec un désir  
 « extrêmement ardent de faire partie de la Congrégation, qu'il  
 « avait toujours tant aimée et regrettée. Ses dispositions de foi,  
 « de piété, de résignation, étaient admirables; la souffrance l'avait  
 « purifié. Le pauvre moribond fait donc entre les mains du  
 « R. P. Le Navasneur, en tant que le C. R. Père Général daignera  
 « le accepter, les vœux perpétuels de Pauvreté de Chasteté et  
 « d'Obéissance. Il offre au C. R. Père Général, ainsi qu'à tous les  
 « Pères et Frères de la Congrégation, tous les sentiments de respect  
 « d'affection et de reconnaissance que renferme son cœur, disant:  
 « ma consolation, en ce moment, est de penser que dans le ciel,  
 « je ferai pour la Congrégation ce qui ne m'a pas été donné de  
 « lui faire sur cette terre; Dans le ciel, où j'espère arriver par la  
 « miséricorde du Cœur de Marie, je serai la toute sœur de. Depuis  
 « ce moment, sa piété, sa résignation à la Sa et adorable volonté  
 « de Dieu, son désir de la souffrance et de la mort augmentent  
 « d'une manière sensible. Il était heureux de pouvoir mourir.  
 « Il s'est endormi doucement du sommeil du juste, la veille de la  
 « fête de l'Annuntiation; grâce qu'il avait demandée, afin  
 « d'aller annoncer à notre Vénéri Père dans le ciel la faveur signa  
 « lée qu'il lui avait obtenue avant de quitter la terre de l'exil.  
 « A peine eut-il cessé de vivre que la population de la ville et de la  
 « campagne se porta en foule au lieu de son repos. On venait  
 « vénérer, disait-on, le reste d'un saint.

Le C. R. Père a cru devoir accepter et ratifier les vœux  
 M. Daniel, en considération de ses pieuses dispositions, bien  
 qu'il eût discontinué d'avoir des rapports directs avec la  
 Maison-Mère, depuis qu'il avait été obligé de quitter le  
 Noviciat. En conséquence, le C. R. Père le recommande aux  
 prières de tous les Pères et Frères qui devront réciter un *De*  
*profundis* pour le repos de son âme. On ne dira toutefois par

les Messes prescrites pour les membres eux-mêmes de la Congrégation, attendu que M. Daniel n'a pas été canoniquement et régulièrement reçu. Néanmoins, une messe sera célébrée à son intention au Noviciat, et chaque Novice devra faire pour lui une communion.

Deux aspirants prêtres sont entrés au Noviciat en qualité de Postulants; depuis le dernier Bulletin à savoir: M. l'abbé Meskian, qui a exercé le St ministère pendant quelques années en qualité de vicaire, dans le diocèse de Strasbourg, et M. l'abbé Douage, ancien élève du Séminaire Colonial et naguère attaché au clergé de l'île Bourbon, d'où il est revenu tout exprès pour commencer son Noviciat. Ajoutez encore M. Herbaud que nous avions annoncé devoir entrer au Noviciat à Pâques; ce qui eût été présentement à 15 le nombre des Novices, sans parler d'un vicaire <sup>deux</sup> parvifère de Brest, dont l'entrée prochaine est annoncée, et qui fera le 16<sup>e</sup>.

### 3<sup>e</sup> Maisoy du Scolasticat ~.

1<sup>o</sup> Les Scolastiques sont présentement au nombre de 27, y compris les quatre qui ont été envoyés soit à Rome soit en Afrique, ainsi que trois autres qui ont quitté momentanément le Scolasticat pour raison de santé, et dont l'un est à St. Jean.

Depuis le dernier Bulletin, deux scolastiques ont passé du Scolasticat au séminaire du St Esprit, ne se voyant point appelés à la vie religieuse et de communauté. L'un d'eux, qui avait été primitivement élève du séminaire Colonial, a fini le cours de ses études théologiques, et devait entrer à Pâques au Noviciat, avec M. Aitaud, ainsi que nous l'avions annoncé.

2<sup>o</sup> Le mois de St Joseph a été célébré cette année, au Scolasticat, avec une dévotion toute particulière. La statue du St Esprit de Marie, l'un des Patrons de la Congrégation, avait été placée dans la chapelle sur un autel artistement élevé et élégamment orné. C'est là que chacun aimait à venir s'agenouiller, chaque jour, pour offrir ses hommages à St Joseph, en même temps que l'on demandait toutes les grâces dont il sentait le besoin, pour devenir

un jour le digne enfant de sa St. Epouse, dans la Société. En outre, chacun s'était fait assigner, par son directeur des pratiques particulières, qu'il était heureux d'accomplir pour l'amour de Celui que Jésus lui-même a aimé comme un Père.

3<sup>e</sup>: Les examens pour le premier semestre de l'année scolaire ont eu un résultat bien satisfaisant.

## 1<sup>er</sup> Séminaire Colonial.

1<sup>er</sup> Mgr. Dostat, Préfet apostolique de Cayenne, est toujours au milieu de nous. Il doit repartir très prochainement pour sa Mission. Nous possédons de nouveau, en ce moment, le P. Dom. Pitra, qui avait quitté depuis quelque temps pour retourner à l'abbaye de Solesme. Ses travaux scientifiques le mettent souvent dans le cas de venir passer un temps plus ou moins long à Paris. Il trouve au séminaire Colonial, avec une cordiale hospitalité, le service de la bibliothèque du P. P. Gaultier, ainsi que <sup>la possibilité de</sup> plusieurs autres grandes bibliothèques publiques.

2<sup>o</sup> Un autre nouvel hôte dont nous devons surtout parler, c'est Mgr. Maupoint, ex-grand Vicaire de Rennes, évêque nommé du diocèse de St Denis (Bourbon) en remplacement de Mgr. Desprez transféré au siège vacant de Limoges, à raison surtout du mauvais état de sa vue, qui ne pouvait supporter la clarté trop vive du soleil tropical. Mgr. Maupoint joint à une taille grande et majestueuse, une physionomie heureuse et de manières simples, franches et très aimables. Il a un cœur d'or, au dire de tout le monde; c'était un des meilleurs prédicateurs du diocèse de Rennes. Pieux, instruit et zélé, tout fait exprimer qu'il remplacera dignement Mgr. Desprez. Quant aux doctrines le P. P. Gaultier le trouve suffisamment romain, et pour quiconque connaît la mesure du bon Père Gaultier, ce n'est pas peu dire. Le zèle de Mgr. Maupoint doit avoir lieu dans le courant du mois d'août prochain, mais sans proposer y compter, que Mgr. Desprez sera de retour en France pour cette époque.

5<sup>o</sup> Maison de N. - D. des Victoires

1<sup>o</sup> Plinement satisfait du grand bien que font a N. D. des Victoires par le ministère de la confession, le P. Rivet et M. Rouanet et voyant d'ailleurs la bienfaisance de cet établissement disposé à faire de nouveaux sacrifices en sa faveur, le Vénérable M. Desgenettes a demandé au C. R. Père de leur adjoindre un nouveau Père de la Congrégation. Le C. R. est é très-heureux, comme on le pense bien de pouvoir accéder aux desirs de celui que nous aimons et vénérons comme un autre Fondateur et bien-aimé Père, mais il s'est vu dans la nécessité de refuser, en égard aux besoins plus considérables des autres établissements et œuvres de la Congrégation.

2<sup>o</sup> Le Carême de N. D. des Victoires prêché par les Pères Capucins a été très suivi et a produit les plus heureux fruits. Un témoignage de M. Desgenettes lui-même on n'avait pas encore vu par le passé des Pâques au sein nombreuse dans cette église, c'est après dire que Marie aime à s'y montrer toujours de plus en plus l'avocate et le refuge des pécheurs.

## II

## Communauté de Bordeaux.

La Communauté de Bordeaux nous a envoyé pour le Journal le petit compte-rendu suivant de l'établissement et de ses œuvres. Nous le remercions de son exactitude, et nous espérons que son exemple sera désormais suivi par tous nos chers Confères chargés de la rédaction des Bulletins particuliers des Communautés.

1<sup>o</sup> Chapelle

Les travaux de construction s'achèvent. La façade et l'entrée principale donnent sur une rue très fréquentée qui conduit à deux marches impu stants de la ville. Bientôt une grande statue de l'Immaculée Conception couronnera l'élégant

édifice, et la Vierge sera vue de loin appelant les hommes à son trône de grâce et de miséricorde, les invitant à se réfugier dans son sein maternel.

Une dame a tenté d'arrêter notre œuvre. Elle nous a suscité un procès pour nous faire abattre un mur de transept, dont elle a la mitoyenneté, sous prétexte qu'il n'est pas solide, et pour nous forcer à former une rosace, ouverte du côté de la petite maison qu'elle possède, mais beaucoup plus haute que cette échoppe. Le 3<sup>e</sup> Avril, fête de N. D. de Compassion, le Tribunal civil de Bordeaux a nommé un expert pour examiner cette affaire. Espérons que Marie nous protégera comme elle l'a toujours fait.

## 2<sup>e</sup> Faire religieux.

1<sup>re</sup> L'Association des Mères de famille, qui sont environ 150, s'est préparée comme à l'ordinaire, par une retraite à la fête de la Purification de la St<sup>e</sup> Vierge. Le P. Supérieur l'a prêchée; elle s'est terminée par une communion générale, qui en a prouvé les heureux fruits, et par une consécration solennelle à notre bonne Mère.

Le 2<sup>e</sup> Février a été ainsi doublement joyeux pour nous, d'abord à cause de cette retraite, ensuite, à cause du 5<sup>me</sup> anniversaire de la St<sup>e</sup> mort de notre vénéré Père, auquel nous avons particulièrement pensé.

2<sup>e</sup> Les mères de famille, ont eu aujour une neuvième prière paroissiale à la fête de St Joseph auquel elles ont témoigné une dévotion plus grande que jamais, en ornant avec soin pendant tout son mois, sa pieuse statue. Plusieurs cœurs en argent attestent les faveurs qu'ont reçues devant elle des âmes pleines de confiance. La belle statue de la St<sup>e</sup> Vierge, est également ornée de cœurs donnés par les fidèles.

3<sup>e</sup> Pour le Jour de Saint nous avons fait, comme d'habitude, un repas, simple et religieux dans notre petite chapelle. Une foule nombreuse se pressait pour le voir (car à Bordeaux c'est un va et vient incroyable en ce jour) Une quête a été faite pour l'érection de la nouvelle chapelle, et a produit une somme peu considérable, il est vrai, mais bien utile dans notre position.



1.<sup>re</sup> Au commencement du Carême, nous avons eu les Quarante Heures: les fidèles ont assisté en bon nombre, soit le matin à la 1.<sup>re</sup> Messe, soit le soir aux sermons et à la Bénédiction du C. S.<sup>ac</sup> Sacrement.

5<sup>e</sup> Une protestante a fait abjuration dernièrement entre les mains du P.<sup>r</sup> Supérieur.

6.<sup>e</sup> Un jeune homme de 24 ans a fait sa première communion dans la meilleure disposition, aussi bien qu'un enfant de 12 ans et une jeune personne de 22 ans. Nous préparons 3 enfants à la faire très prochainement.

7.<sup>e</sup> Croix unione concubinnaire ont été légitimées et bénites. La petite chapelle en a vu un grand nombre de sanctifiés depuis la neuvième qu'elle est ouverte.

8.<sup>e</sup> Le Lieutenant-Colonel du 2.<sup>e</sup> de ligne est venu, en remplacement du Colonel en vacance, visiter l'école des soldats. Ceux-ci lui ont chanté un beau cantique, terminé par un compliment et une prière pour lui. L'émotion l'a gagné: nous avons surpris des larmes dans ses yeux. Il leur a témoigné sa satisfaction de leurs progrès et de leur régularité; les a encouragés à la persévérance, et leur a accordé, pour les dimanches et fêtes, la permission de sortir du quartier de 7 1/2 du matin à 11 h pour assister à la 1.<sup>re</sup> Messe dans notre chapelle. Ainsi, dès le mois de janvier, chaque dimanche le P.<sup>r</sup> Janin leur dit la Messe à 8 heures. Il n'y vient qu'un petit nombre, moins par mauvaise volonté, que pour d'autres raisons d'empêchement de la part des chefs subalternes ou de corvées qu'ils ont à faire en ce moment. Du reste, ils vont l'entendre dans les églises paroissiales. Les dimanches, ils assistent en nombre à l'office de l'Archiconfrérie.

9.<sup>e</sup> La mort du Frère Borhand a fait vive sensation ici, vu il était aimé.

10.<sup>e</sup> La lettre du P. Bouchet, qui a été insérée dans les Annales de la Propagation de la Foi, cause également une grande impression.

10.<sup>e</sup> Une bonne dame nous a prêtés un jardin, situé à quelques pas de la ville, où nous recueillerons les légumes nécessaires à notre consommation. Le P.<sup>r</sup> Janin, rédacteur du Bulletin, nous fait part, qu'il commence la rédaction des Annales de la Communauté de Bordeaux. Suisse est exemple trouver autant d'imitateurs qu'il y a de Communautés.

### III Communauté de Saint Jean.

10 Depuis le précédent Bulletin, Dieu a jugé à propos

d'appeler à lui le bon Frère Nicolas, que tout ou presque tous ont dû connaître, soit à N. D. du Gard où il resta long temps, soit dans la Mission d'Afrique, où il a passé plus de trois années à Dakar. Le mauvais état de sa santé avait nécessité son retour en France. Placé à St Plan, où il pouvait encore utiliser quelque peu son expérience et son savoir-faire, tout en prenant les précautions et ménagements nécessaires pour son état, il se regarda là comme placé par Dieu-même dans une retraite choisie, pour se préparer paisiblement à la mort. Hufine ce fut à-il un seul instant d'y penser, et de se purifier de plus en plus pour aller recevoir au Ciel, en compagnie de notre Vénéré Père, <sup>le vénérable</sup> des enfants dévoués et fidèles du St et Immaculé Cœur de Marie. Sa fin fut celle qu'on devait espérer de sa vie et de sa préparation à la mort, c'est-à-dire des plus édifiantes et des plus pures. On en trouvera les détails dans une lettre réservée pour la III<sup>e</sup> Partie. Le cher frère Nicolas repose dans le cimetière établi dans l'enclos même de l'établissement de St Plan. C'était pour lui une douce satisfaction de penser, qu'après sa mort ses deux petites nièces demeureraient toujours ici bas au milieu de ses confrères, tandis que son âme irait se réunir à celles des enfants du St Cœur de Marie déjà admis à la possession de Dieu.

2<sup>e</sup> Le Père Jérôme Schwindenhammer, venu, il y a quelques mois, comme on sait, de la Mission de Bourbon pour se reposer de ses fatigues, est présentement à St Plan, où l'air pur de la mer et le genre d'occupations auxquelles il peut se livrer dans cet établissement conviennent mieux à l'état de sa santé.

3<sup>e</sup> Une première communion de 15 enfants, dont deux orphelins et seize jeunes colons a eu lieu à St Plan, le St jour de Pâques. Un grand nombre d'autres enfants, tant de Carlan que de St Plan, renouvèlent ce même jour leur première communion. On trouvera dans la III<sup>e</sup> Partie une lettre du P. P. où il décrit cette cérémonie avec la retraite qui la précède.

## IV

## Communauté de Gourin.

1<sup>er</sup> Le nombre des élèves de Gourin destinés pour la Congrégation

gation s'élève présentement à 37, dont 10 <sup>sont</sup> en Philosophie, 11 font leurs humanités et 16 suivent les cours de grammaire. C'est une augmentation de 2 aspirants depuis le mois de janvier dernier.

2<sup>e</sup> Les examens du premier semestre de l'année scolaire se sont faits d'une manière très sérieuse; le résultat a été généralement satisfaisant.

3<sup>e</sup> Un de nos Pères de Gourin nous communique la note suivante: Le jour de Pâques nous avons assisté, j'allais dire à une vêture; quatre élèves du petit séminaire quittaient les livrées du monde pour prendre celles de N. S.; il leur avait été accordé de prendre la st. soutane. Les élèves qui se destinent à entrer dans la Congrégation ou au séminaire Colonial ne reçoivent pas la soutane immédiatement en entrant dans la maison, lorsqu'ils y arrivent avec des vêtements laïques. C'en est d'ordinaire qu'après plusieurs mois d'épreuve qu'il leur est permis de prendre ce st. habit. Le jour de Pâques, quatre humanistes ont obtenu cette faveur. Avant la messe de communion, nous avons assisté à la prise d'habit qui se fait toujours d'une manière très solennelle. La veille de la fête, après la prière du soir, les Postulants portent respectueusement leurs sottes bénites aux pieds de la St. Vierge. Elles y passent la nuit. Le matin, ces mêmes élèves agenouillés devant l'image de cette bonne Mère y font leur oraison, chacun choisissant dans son cœur le sujet qui lui donne le plus de consolation; il a sur les yeux le st. habit qu'il va bientôt revêtir. Après la méditation, le P. Supérieur se prie en l'air à l'autel en surplis. Alors s'adressant à lui, les Postulants lui demandent à haute voix, en présence de toute la communauté, la faveur de prendre la st. soutane. Il leur adresse quelques paroles d'exhortation analogues à la circonstance, et pendant le chant du Te Deum, ils sortent en chœur et vont à la sacristie revêtir la soutane et ceindre leurs ceintures du cordon béni. Cette cérémonie produit toujours sur les élèves de l'Collège une impression très heureuse, et beaucoup y conviennent, par la grâce de Dieu, le désir d'en faire un jour partie. Il plana sans doute à notre aimable Sauveur de

« se servir de ce moyen pour toucher les cœurs, y répandre sa divine grâce et décider qui, élever bonner et saintes vocations pour notre petite Congrégation. C'est un faible moyen, et par conséquent un de ceux dont N. S. se plaît à se servir »

1.<sup>o</sup> Les enfants du Collège font toujours la consolation de leurs Directeurs. Leur attachement pour la Congrégation se manifeste en toute circonstance. Dernièrement encore, ils ont voulu souhaiter la fête du C. R. Père, et lui ont adressé une lettre collective remplie de toutes sortes de beaux sentiments. Seulement il y eut une petite méprise. Ils prirent St. Ignace martyr pour le Patron du C. R. Père, tandis que c'est l'illustre fondateur de la Compagnie de Jésus. Cette erreur est bien innocente, et eux, ils se consolent d'autant plus volontiers, que cela leur fournira l'occasion d'offrir une seconde fois leurs vœux au C. R. Père, et d'avoir une nouvelle fête: bis repetita placent.

3.<sup>o</sup> Il a été annoncé en deux mots dans le Bulletin précédent que la Congrégation venait d'acquiescer l'abbaye de Langonnet, située non loin de Gourin. Cette acquisition, pour entrer aujourd'hui dans quelques détails, n'est autre chose que la réalisation de ce que l'on s'était tout d'abord proposé en achetant le collège de St. Marie de Gourin. On ne s'était en effet décidé à acquiescer cet immeuble, que parce que M. l'abbé Mau-pied, en nous cédant son collège, voulait bien en même temps nous substituer en son lieu et place dans les négociations et compromis déjà faits par lui pour l'acquisition du Langonnet, où se trouvait alors le haras départemental du Morbihan, et où la Congrégation croyait voir de grande avantages à s'établir un jour, et surtout sans de grandes dépenses.

La maison de Langonnet ne saurait être mieux placée pour le recrutement des sujets (ce que l'on avait eu surtout en vue en s'établissant à Gourin) étant située au centre même de la Bretagne, presque sur les confins de trois diocèses. Quel bel isolement recueillie! quel air pur on y respire! quel beau et vaste local! Qu'on se représente N. D. du Gard, mais double et même triple en étendue, soit pour les bâtiments soit pour les terres, et l'on aura à peine une faible idée de N. D. de Langonnet.

dont on verra du reste dans la III<sup>e</sup> Partie une description par le P. Brichet. Déjà, on ce moment, des mesures sont prises pour opérer, autant que possible, à la rentrée des classes, la translation de tout le personnel de Gourvin à Langonnet, se composant, comme on sait, outre les directeurs, des jeunes Scolastiques de la Congrégation, des élèves destinés au Séminaire du St. Esprit qui n'ont pas terminé encore leurs humanités, et enfin des Collégiens, proprement dits. Peut-être transportera-t-on aussi à Langonnet le Noviciat principal des Frères actuellement établi à St. Ilan.

Nous devons encore faire connaître à nos chers Confrères, comme un des heureux résultats de l'acquisition de Langonnet, qu'à cette occasion la Congrégation a été de nouveau confirmée comme Société approuvée par l'Etat. En effet, le Gouvernement ayant, par un décret impérial, autorisé la Congrégation en tant que telle, à acquiescer cet immeuble, ceci renferme implicitement la reconnaissance légale de l'Institut.

## V

## Communauté de Cellule.

Voici quelques extraits du Bulletin de Cellule envoyé par le P. Frisch.

1<sup>re</sup> Son enfance nous donnent, pour la plupart, beaucoup de consolation. Il règne parmi eux un grand esprit de charité et de simplicité; ils sont pieux, modestes, et se montrent fort attentifs à éviter tout ce qu'ils savent pouvoir nous faire de la peine.

2<sup>de</sup> Mercredi dernier, nous avons fait passer un examen à tous nos enfants. Cela s'est fait aussi gravement et aussi solennellement que les circonstances l'ont permis. Le résultat a été très satisfaisant. Quelques uns de nos élèves montrent des dispositions plus qu'ordinaires.

3<sup>de</sup> Sur dix-sept internes, douze désirent de toute leur âme se donner à nous, si nous voulons les recevoir. Les parents consentent également à nous les abandonner, et s'en cotiment heureux.

4<sup>de</sup> A la suite de l'examen précité, quelques petites récompenses ont été distribuées aux plus sages et aux plus sages, en présence de toute la communauté réunie dans la grande salle d'étude. Ces récompenses consistaient dans des médailles de différente grandeur, suivant le mérite et les efforts d'un chacun. L'ouverture de la cérémonie se fit par le chant

d'un cantique à la St. Vierge; puis j'adressai quelques mots à ces chers enfants, tant pour leur témoigner notre satisfaction et les encourager, que pour les exhorter à mieux faire encore à l'avenir. Pendant la proclamation des noms, les cœurs battaient dans toutes les poitrines; nous-mêmes, pour qui cette scène avait tous les charmes de la nouveauté, nous fûmes loin de rester insensibles. Il y eut un second cantique à Marie fut chanté, et ce fut par là que se termina la séance.

3<sup>e</sup> Apres Pâques, nos élèves internes seront au nombre de 25, sans parler de ceux que je ne connais pas encore.

« Les Postulants Tréviers sont au nombre de 6. Jusqu'ici nous avons lieu d'en être fort contents; il paraît bien que c'est la St. Vierge Marie qui nous les a amenés tous.

6<sup>e</sup> Notre petite Chapelle provisoire avance; nous avons pu la moitié du second étage. L'avant est peint. Il y aura une petite tribune; il y aura même une niche derrière l'autel; mais qui nous donnera une statue de N. D. des Victoires? La bonne Mère, j'espère, trouvera encore le moyen de se faire représenter en plâtre au milieu de ses enfants, comme elle y est déjà personnellement par son amour et ses bienfaits.

## VI Communauté de Rome.

Le 28 Janvier dernier, le P. Freyd Supérieur de la Communauté de Rome donnait au C. R. Père ces bonnes nouvelles qui ont un cachet particulier d'intérêt, vu qu'elles témoignent de la bienveillance toute paternelle dont N. S. Père le Pape Pie IX. ne cesse d'environner notre Séminaire Français à Rome.

« 1<sup>er</sup> Le St. Père, dit le P. Freyd, vient de nous accorder la remise de la moitié des frais d'enregistrement pour la maison de St. Clair; je pense que cela s'éleva à 1,500 fr. De plus, la semaine dernière, sa Sainteté, toujours pleine de bienveillance pour nous, nous a envoyé huit beaux faisans. »

2<sup>e</sup> En date du 29 Janvier. « J'ai en aujourd'hui une audience du St. Père qui m'a retenu une demi-heure. Il a été charmant au-delà de toute expression. Il m'a parlé de notre Eglise, m'a demandé où en était la construction..... Il m'a signé ma

« supplique pour l'Archiconfrérie (celle dont il a été parlé dans la  
 « 1<sup>re</sup> Partie - Nouvelle générale de l'Institut »); j'en suis heureux, car,  
 « sans Besse, on m'a fait faire quatre fois la même supplique et près  
 « de 1<sup>00</sup> courses inutiles. - Le St Père m'a parlé long-temps d'un  
 « nouvel Archevêque de Paris, Mgr de Morlot, auquel lui-même -  
 « a fait accepter ce siège, parce qu'il le trouve prudent; après romain,  
 « quoique plusieurs le trouvent encore un peu gallican, a-t-il  
 « ajouté. - ) vous ai envoyé un cadeau et fait la remise de  
 « l'enregistrement, a-t-il continué, parce que je suis content  
 « de vous personnellement et de votre Séminaire. »

3<sup>e</sup> Le P. Frey donnait ces autres nouvelles au C. P. Père  
 à la date du 2 Avril. « Mgr de Séez est encore chez nous, Mgr de  
 « Mauz et Mgr Charbonnel aussi. Avec M. l'abbé Maupied,  
 « nous avons 9 étrangers dans la maison et 32 évêques. Deux les  
 « Evêques français présents à Rome sont venus nous faire visite  
 « et paraissent tous enchantés de l'établissement; Mgr de Carles  
 « et Solsona auraient voulu loger chez nous. - Mgr de St-Dizier a  
 « fait acheter un logement au Séminaire pour le 20 Mai et l'Ar-  
 « chevêque de Cambrai qui viendra, dit-on, de suite après Pâques,  
 « se propose de nous demander l'hospitalité. »

4<sup>e</sup> Le P. Leman s'occupe dans ce moment, bien qu'encore  
 d'une manière éloignée, de la grande affaire de la cause de  
 Vénéralité de notre bien-aimé Père et Fondateur. Il n'est  
 personne assurément, parmi nos chers Confrères, qui, à cette nou-  
 velle, ne sente battre son cœur et ne forme la résolution de prier  
 beaucoup à cette intention. Quand donc cette faveur nous sera-t-  
 elle accordée? Faisons instance par nos prières auprès du St  
 et Immaculé Cœur de Marie, et espérons que nos vœux ne  
 tarderont pas à être exaucés, malgré les grandes difficultés qui  
 pourront bien surgir, quand il s'agira de faire les enquêtes  
 nécessaires et de poursuivre le procès.

## II

# Province des Côtes occidentales d'Afrique,

### I Communauté de Dakar.

1 Dakar. 1<sup>o</sup> La traversée des Pères et des Frères, dont le départ pour  
 la Mission d'Afrique était annoncé dans le précédent Bulletin,

acité très rapide et très heureuse. Après seulement 22 jours de mer, sans avoir relâché nulle part, ils mercuriaient via à vie Gorée. À peine l'Amide fut-elle aperçue de Dakar, qui n'est qu'à deux lieues de Gorée, et reconnue par la Missionnaire on observations depuis quelques jours, qu'on envoya, pour la prendre, l'embarcation de la Mission. Le soir même, ils mirent le pied sur le sol africain, le cœur singulièrement ému. La Communauté de Dakar était au Salut, mais Moqz Kibobi les attendait tout au village. Après avoir reçu sa bénédiction et s'être jetés entre ses bras, ils l'accompagnaient à la petite Chapelle, pour témoigner tous ensemble leur reconnaissance à l'Étoile de la mer, et lui consacrer de nouveau leur apostolat. Le Salut terminé, ils donnèrent l'accolade fraternelle à tous les chers Confrères, et déjà ils avaient oublié, disaient-ils, les fatigues de la mer.

2<sup>e</sup> Le P. Bombier a fait la visite de la Rivière de Sin et de Salum avec le Commandant en chef de la Station de St Louis, <sup>M. Dut</sup> qui veut voir un petit son de ce pays pour le commerce. Voici un extrait de sa lettre à ce sujet. « Ces rivières sont assez riches et leur borda peu peuplé. Les populations sont Musulmanes, mais avec un vice de plus, le fanatisme, l'irrognoie. Le roi de Salum n'en j'ai vu entouré de 1,000 à 1,200 guerriers, et qui doit commander sur 8 à 9,000 sujets, était timide, et représentait mal, selon nos idées, je ne sois par que la Religion de G. Lafage de rapide progrès parmi ces pauvres populations. La vue de leur misère est navrante.

La Caravane offre plus d'intérêt et les populations vraisement sont Gétichistes. Le pays est superbe, et l'on se fait difficilement l'idée du bacc de cette végétation tropicale. — J'ai remonté le fleuve jusqu'à 30 à 40 lieues, et partout j'ai aperçu de nombreux villages perdus dans l'épaisseur des forêts. À l'embouchure de la rivière, Cababane, village de 800 à 1,000 âmes, offrirait un pied-à-terre très sain et très sûr qui permettrait de parcourir tout le fleuve.

3<sup>e</sup> Depuis le mois de janvier dernier, Dakar est devenue colonie française. Voici le fait raconté par le P. Chomay l'un des nouveaux arrivés dans la Mission. « Un moment où l'on s'y attendait le moins, écrit-il, une frigate avec quelques vapeurs vinrent mouill. près d'ici; puis 300 soldats débarquèrent sur le



« plage. L'occupation se fit sans la moindre difficulté; les gens  
 « semblent se réjouir d'être devenus nos compatriotes, ils se para-  
 « vent même assez gauchement de leur nouveau titre de français.  
 « Le pauvre roi déchû lui-même semble partager l'engouement  
 « de son peuple; on veut l'a endoctriné le mieux du monde. Il vint  
 « nous voir l'autre jour pour nous conter ses joies: il était tout fier  
 « d'une nouvelle épée dont l'Amiral lui a fait présent. Celle-ci  
 « au moins, disait-il, est de bonne tempe! 'Pauvre homme, il ne  
 « se doute pas du fer qu'on lui a forgé! Quant au peuple, il  
 « n'avraiment qu'à gagner au changement. Et nous, pauvres  
 « missionnaires, y gagnerons-nous? Dieu seul le sait. Cependant  
 « si nous y perdons, nous y perdrons bien peu, par la raison qu'il  
 « y a peu de bien fait dans ce pauvre Dakar. Mystère incom-  
 « préhensible! 'Dakar, chef-lieu de Missions, théâtre des combats  
 « de tout nos apôtres, qui s'y sont tous successivement montrés  
 « sur la breèche; Dakar, si bien favorisé; Dakar a été plus infre-  
 « tueux que tout autre point: cependant les soins ne lui ont pas  
 « manqué!!!»

« Peut-être l'occupation française mettra-t-elle ces gens  
 « dans la nécessité d'avoir recours à nous pour l'éducation de  
 « leurs enfants. Néanmoins, nous ne sommes pas trop profonds.  
 « Présentement une partie de notre local est changée en caserne pro-  
 « visoire, en attendant que la nouvelle soit construite. On y travaille  
 « activement aussi bien qu'à la construction d'un Fort. La chose  
 « s'exécute d'autant plus vite que, depuis quelque mois, les gens des  
 « pays ont prêté leur concours pour réunir tout les matériaux dont  
 « ils ignoraient l'usage, et maintenant qu'ils savent de quoi il  
 « s'agit, ils ne sont pas moins impués à l'œuvre. Ils sont tout fiers  
 « en voyant la haute opinion qu'a d'eux la France, en voyant qu'il  
 « fut nécessaire d'envoyer chez eux une escadre et une armée de 300  
 « hommes. Plus demandant bonnement si les français envoyés à  
 « Sébastopol étaient aussi nombreux!!!»

II Corée - Nous sommes cette fois encore sans renseignements plus dé-  
 « taillés au sujet de cet établissement.

III Goa - Le rapport du P. Lamoise annoncé dans le 1<sup>er</sup> Bulletin

n'est non plus encore arrivé.

## II Communauté de St Louis.

1<sup>o</sup> La Communauté de St Louis est bien éprouvée en ce moment par le tendresse de quelques membres de l'administration à favoriser le Mahométisme. Un tribunal Mussulman menacé de s'établir ou plutôt de se rétablir bientôt d'une manière officielle et régulière, pour juger les causes des Mahométans qui sont très-nombreux dans la Colonie. Des arrêtés sur les écoles de nature à gêner et à restreindre la liberté de l'enseignement des Frères et des Sœurs, viennent d'être rendus. Les Pères de St Louis demandent en conséquence des prières à tous les Confères, afin que Dieu, dans sa miséricorde, fasse servir au triomphe de la Religion de son divin Fils ce arme même quel'esprit d'erreur et de mensonge semble avoir préparée contre elle, pour la perte de ses âmes.

2<sup>o</sup> La Communauté de St Louis ne laisse cependant par nous plus d'avoir ses consolations. Dernièrement encore elle fut grandement réjoie en Dieu par le retour aux pratiques religieuses de l'un des premiers magistrats de la Colonie. Le 3 Mars, vint le P. Duret au C. R. Père, M. N... se présente à ma porte à 2 h de l'après midi. Sa figure toute décomposée m'annonce « une âme sous l'empire d'une vive impression. Je lui fais la « politesse d'usage, auxquelles il ne répond, contre son ordinaire « que par des monosyllabes. Son air taciturne me porte à lui de- « mander s'il aurait reçu quelque fâcheuse nouvelle; il m'en « raconte une ayant trait à l'un de ses amis; il ajoute ensuite: « M. le Prieur, ce n'est pas la chose dont je venais vous entretenir..... « puis il se trouve suffoqué au point de ne pouvoir prononcer une « parole. Pendant quelques minutes que dura cette profusion plus « adre j'ai plusieurs questions pensant toujours qu'il avait quel- « que contradiction. — Doula ne furent par mon étonnement et « majorie quand, pouvant reprendre la parole, il me dit d'une voix « entrecoupée de sanglots: Je veux me convertir et me donner « au bon Dieu. Ses larmes alors coulaient avec plus d'abon- « dance et les miennes virent se mêler aux siennes. Réjois vous « nous, lui dis je, au lieu de pleurer bien que vos larmes

« fussent de la mer de joie. — Il se remit ensuite à sa disposition  
 « pour se laisser guider comme un enfant. Il m'a avoué que c'était  
 « la 1<sup>re</sup> leçon de philosophie de Cousin, où il dit contre le my-  
 « stère de la Trinité; qu'il avait convaincu et amené à croire  
 « tout sans plus raisonner. Ce n'est pas la première fois que le  
 « bon Dieu se sert des philosophes impies, pour ramener à lui  
 « ceux qui cherchent la vérité avec un cœur droit et sincère.

3<sup>e</sup> Le P. Duret a été pris, vers le milieu du mois de Mars  
 demier, d'une attaque de coliques sèches assez forte, mais dont  
 il est bien remis aujourd'hui. Depuis 1850, où il avait souffert  
 de cette même maladie, il n'avait plus ressenti aucune de ses  
 atteintes. Il est vrai que cette seconde attaque a été moins longue  
 et moins douloureuse que la première. — Espérons qu'elle lui  
 deviendra, par la grâce de Dieu, un nouveau gage de conserva-  
 tion pendant de longues années encore sur cette terre d'Éthiopie,  
 où nul missionnaire ne demande à être exempté de souffrir,  
 pourvu que la vie lui soit laissée, pour l'employer toute entière  
 au salut des âmes.

### III Communauté de Sainte Marie de Gambie.

12 Le personnel de la Communauté de St. Marie de Gambie  
 a dû être changé par suite du départ des P. P. Duby et Welby, men-  
 tionné dans le précédent Bulletin, et se compose actuellement  
 des P. P. Blanchet et Kieffer, de M. M. Potier et Santamaria,  
 et de plusieurs Prêtres.

20 Le P. Duby vient de nous donner les détails pleins d'inté-  
 « rêt qui suivent, au sujet d'une guerre de Religion qui eut lieu  
 « à St. Marie vers la fin de 1853. Vers la fin de 1853 les Mahomé-  
 « tans des environs de St. Marie de Gambie qui avaient également  
 « été en guerre pendant plusieurs années avec les non-Mahométans,  
 « conçurent le projet de massacrer ou de chasser les Européens de  
 « Gambie, ou qu'ils étaient chrétiens. Nous apprîmes de suite qu'ils  
 « avaient juré surtout la mort des missionnaires catholiques, comme  
 « des principaux ennemis de Mahomet dans ce pays. Ils avaient  
 « à leur tête un jeune Maure du nord de l'Éthiopie. Ses troupe  
 « d'Anglais, dans une première sortie qu'ils firent contre eux, furent  
 « surpris dans une espèce de défilé, et eurent une déroute complète.

La ville se trouvait dans le plus grand danger d'être prise par ce fanatique. La consternation s'était emparée de tous les habitants. Force fut aux Anglais de demander du secours aux Français qui leur envoyèrent un navire de guerre et des troupes. On organisa à la hâte une seconde expédition. Le P. Blanchet, alors supérieur de la Communauté de St. Marie, demanda et obtint des commandants Français et Anglais d'y prendre part comme arméniar. Son arrivée dans le camp réjouit toute la petite armée, composée en bonne partie de catholiques tant blancs que noirs. Son dévouement encourageait les soldats pendant le combat qui dura plusieurs heures. On le voyait continuellement au milieu du feu, soignant et consolant les blessés, les chargeant sur ses épaules et les portant lui-même à l'ambulance à travers les balles ennemies. Il dit, dans une de ses lettres, avoir senti une balle le friser en passant, et d'autres lui siffler à l'oreille. Cette conduite étonna extraordinairement les protestants Anglais, peu habitués à voir dans leurs ministres un pareil dévouement pour le salut des âmes. Leur chapelain, qui les avait suivis aussi comme employé du Gouvernement, se tenait à l'écart, à l'abri de tout danger, abandonnant complètement au missionnaire catholique le soin de ses propres ouailles mourantes. Les Mahométans furent défaits, mis en fuite, et leur principale ville livrée aux flammes et au pillage.

Le lendemain du combat, qui était la fête de N. D. des Neiges, le P. Blanchet célébra la Ste. Messe au Cap St. Marie, où les troupes s'étaient retirées. Le corps du Capitaine d'armée, qui avait succombé dans le combat, était présent. Toute la petite armée assistait sous les armes, à l'exception du Gouverneur de l'île retenu au lit par ses blessures. La musique Anglaise, toute composée de protestants, exécuta des airs. Tout le monde, sans distinction de rang ni de religion se tenait en silence et dans une attitude pleine de respect. Le P. Blanchet comptait ce jour parmi les plus beaux de sa vie. Ce fut un jour de triomphe pour la Religion Catholique. L'annee de la Mission y a immensément gagné à St. Marie de Gambie. Le Commandant en chef de l'expédition française, dans un rapport qu'il fit à Ngr. Sidi

« rend un bien beau témoignage à la piété et au dévouement du P.  
 « Blanchet. Il a demandé pour lui la croix d'honneur auprès  
 « du Ministre de la Marine. Le Gouverneur protestant de Cam-  
 « bie a adressé aussi des remerciements au P. Blanchet. Celui  
 « ci ayant répondu qu'il n'avait fait que son devoir, le Gouver-  
 « neur répondit qu'il savait bien que la Religion catholique est  
 « une Religion toute de charité et de dévouement ».

3<sup>e</sup> Avant de donner suite à cette demande de la croix d'honneur pour le P. Blanchet, le Ministère eut devoir en donner préalablement avis au C. R. Père, lequel, dans sa réponse, donna à entendre que l'on attachait peu d'importance, dans la Congrégation, à ces sortes de distinctions; que la récompense que nous aimions surtout à ambitionner, c'était le témoignage d'avoir fait le bien et d'avoir pu nous rendre utiles. En conséquence l'affaire en resta là et n'eut d'autre suite que la consignation, dans les archives du Gouvernement, du courage et du dévouement qui furent déployés par le P. Blanchet, dans la circonstance rapportée ci-dessus.

#### IV Communauté du Gabon.

1<sup>re</sup> Le P. Le Berre, au moment où nous écrivons, relève d'une petite indisposition qui l'a obligé de garder la chambre pendant quelques jours, et qui l'a empêché de nous faire le petit rapport qu'il nous avait promis sur le Gabon.

2<sup>e</sup> Au sujet de ce rapport, voici du moins un extrait intéressant d'une lettre du P. Duparquet au C. R. Père, au sujet de l'école de la Mission. — Après avoir rappelé que l'établissement des enfants n'avait eu jusqu'ici que peu de résultats sérieux, il ajoute, « or, voilà que depuis quelque temps les choses semblent vouloir changer de face. Les enfants nous arrivent plus nombreux; nous en avons déjà une trentaine, et bon nombre d'autres d'oivent arriver d'ici peu. Tous parlent français; le cours de la classe a pris un caractère régulier; des divisions ont été établies parmi les enfants. Ils apprennent le français, la géographie, l'histoire St<sup>e</sup> et ecclésiastique ainsi que l'arithmétique. Des bâtiments spacieux et assez vastes pour loger une soixantaine d'enfants sont en voie de construction. Mais ce qui est surtout pour nous un

« grand sujet de consolation, c'est que les Portugais commencent à  
 « nous envoyer leurs enfants, ce qui nous mettra à même nous  
 « de les élever, de former un clergé indigène, soit ici soit à Takar,  
 « pour ces malheureux colonies qui occupent une partie si con-  
 « sidérable des côtes d'Afrique, et sont dans un état si déplo-  
 « rable sous le point de vue religieux. Ils n'ont pour pasteurs  
 « que quelques noirs ou mulâtres ignorants et de mauvaise souche  
 « qui vont se faire ordonner au Brésil pour revenir ensuite dans  
 « leur pays offrir quelquefois le spectacle des plus grands scanda-  
 « les. Stupéfiés ces pauvres gens n'ont-ils la plus part que de l'in-  
 « différence pour de tels pasteurs, et sollicitent-ils comme une  
 « grande faveur, que nous voulions bien nous charger de l'édu-  
 « cation de leurs enfants. Ils nous en envoient de puis quelque  
 « temps par toutes les occasions qui se présentent, et consentent  
 « à payer leur entretien. Une douzaine d'enfants, tant filles que  
 « garçons, des meilleures familles de l'île du Prince, nous ont été  
 « déjà envoyés. Beaucoup d'autres sollicitent leur admission et  
 « en attendent pour venir que l'occasion d'un navire qui veuille  
 « bien s'en charger ».

3<sup>e</sup> Je n'ai croyons devoir faire connaître ici les dernières lignes  
 sorties de la plume du cher P. Bouchet, dont nous avons an-  
 noncé la mort, avec ses détails, dans le précédent Bulletin. Il  
 « paraît, écrit-il au P. Poufoot, que la volonté de Dieu est que je  
 « retourne en France pour quelque temps. Mgr m'y envoie  
 « faire imprimer quelque chose en Benga, et prendre des forces  
 « physiques et spirituelles. Mais il m'a dit que cela ne sera pas  
 « pour longtemps. Ne je parte donc pour un voyage, non  
 « du corbeau mais de la colombe, qui doit rapporter quelque  
 « brancher d'olivier pour rassurer les restants. Voilà au moins  
 « le but que je dois me proposer, et que j'espère réaliser avec  
 « l'aide de Dieu. Il est bon d'aller se recueillir un peu dans  
 « l'esprit de nos Sts Pères. Ici on se blesse, on se durcit, on se  
 « fait de l'habitude d'une vie toute naturelle. Priez donc le  
 « bon Dieu que j'aie chercher quelque verdure qui rafraîchisse  
 « mon âme desséchée » La lettre s'arrête là et n'a point de finale  
 Ces quelques lignes ont pas besoin de commentaires. Elles

montrent assez par elle-même quelles dispositions de foi, d'obéissance, d'attachement à sa Congrégation et à ses Supérieurs, de désir de se sanctifier toujours davantage, lui et ses confrères, animaient la belle âme de celui que la mort a enlevé à la Mission du Gabon, mais qu'il n'oublie point dans le Ciel.

## III Province des Isles de la Mer des Indes, I Communauté de Port-Louis.

(Maurice)

1<sup>o</sup> Le P. P. Laval nous communique la statistique suivante du paroissier, quartier et chapelles desservi par le Père de la Mission

1<sup>o</sup> La Cathédrale de Port-Louis desservi secondairement par les Missionnaires; puis à l'extrémité de la ville appelée le Capier, la chapelle du St Sacrement, 2<sup>o</sup> la chapelle du St-Cœur de Marie, à la petite Rivière, 3<sup>o</sup> l'église de St-Gervais; 4<sup>o</sup> la paroisse de Pamplenny avec la chapelle de N. D. de la Merce; 5<sup>o</sup> la paroisse de Flacq avec la chapelle de St-Julien? 6<sup>o</sup> la paroisse de la Poudre d'or, 7 la paroisse du Grand-Port avec trois ou quatre chapelles.

2<sup>o</sup> Voici un petit trait de la générosité des fidèles de Maurice, en même temps que de l'esprit de désintéressement et de pauvreté des Missionnaires: Une bonne dame de la paroisse de Pamplenny a offert en don, au P. Chevaux, une belle aliche à quatre roues de la valeur d'environ mille piastres (ving mille francs), pour lui aider à faire les courses nécessaires par son ministère, attendu que son mal de genou, qui ne s'est point guéri, lui interdisait tout voyage à pied. Cette offre était séduisante, mais elle n'a point été acceptée. Le P. Chevaux et le P. Père Laval, auquel la chose fut référée comme au Provincial, craignirent qu'il ne prit aussi envie plus tard aux autres confrères de voyager de la sorte, et de porter ainsi atteinte à la vertu de pauvreté, que les Missionnaires, même chargés d'une paroisse, doivent observer. Une somme de 1250 francs seulement fut acceptée, à la place de la riche calèche, pour acheter une modeste voiture découverte, à deux roues; véhicule indispensible,

vu l'état de santé du P. Chevans et l'immense étendue de la paroisse de Pamplonouzes qui n'a pas moins de 25 lieues de circonférence.

3<sup>e</sup> On n'apprendra sans doute pas sans intérêt que le P. François a été envoyé accompagné d'un Frère faire une petite mission à l'île Rodriguer, dépendance du diocèse de Port-Louis. Ce fut Mgr lui-même qui demanda que ce cher Confesseur l'accompagnât dans sa visite pastorale au milieu de ces pauvres gens, habituellement privés de tout secours religieux. Le zèle de sa Grandeur et les travaux du P. François ont attiré de grander l'indignation sur cette population. On écrivait de Maurice, à la date du 27 Janvier, que le P. François, préparait à la communion une partie de l'île toute entière, qui n'est pas, il est vrai, très-considérable. De plus amples détails nous seront bientôt communiqués, nous l'espérons, par le P. François lui-même.

4<sup>e</sup> Les Pères de Maurice ont hébergé pendant quelques jours sept jeunes prêtres envoyés du séminaire Colonial à Mgr l'Evêque de St Denis (Bourbon) Ils en ont reçu une bonne impression de dévotion et les ont trouvés bien formés à l'esprit ecclésiastique.

5<sup>e</sup> Les Pères jésuites viennent d'ouvrir à Port-Louis un collège externe, où nos Pères nous annoncent qu'ils auront des enfants plus qu'ils n'en pourront recevoir. En outre, deux autres Pères de la même Compagnie ont dû arriver, à la suite de la première, pour s'occuper tout spécialement de l'œuvre des Malabares. Les noirs malabares sont nombreux dans l'île, et avaient été jusqu'ici plus ou moins dépourvus de secours religieux, faute d'ouvriers en nombre suffisant et sachant leur langue. Originaires de l'Inde, ce ne sera pas sans un dessein particulier de la Providence, qu'ils se verront évangéliser par les successeurs de celui qui fut le grand apôtre de leur pays.

## II Communauté de la Rivière des Pluies.

(Île de la Réunion)

1<sup>e</sup> Les cendres de Mgr Nevet, Vicaire apostolique de Madagascar, mort en 1829 dans l'île de St Marie, avant d'avoir pu mettre le pied sur le sol de la grande terre, ont été



recueillies et transférées dans l'église de la Rivière du Pluie, qu'il avait lui-même bâtie et cédée à nos Pères. Le P. Dubois donne à ce sujet les détails suivants au C. P. Père, en date du 27 Janvier dernier. « Voilà deux malles qui partent sans vous porter une nouvelle qui vous sera bien douce et bien consolante, c'est l'arrivée au milieu de nous des cendres de Mgrs Monet. La cérémonie a eu lieu à St. Denis, au milieu d'un grand concours de peuple. L'oraison funèbre a été prononcée par un P. Jésuite, dont la parole éloquentes a fait verser bien des larmes, en traçant le tableau du zèle apostolique et des éminentes qualités du cœur de celui que la voix publique nommait le Père des Noirs. Après la cérémonie, ses dépouilles mortelles ont été conduites jusqu'à la Rivière du Pluie, où nous les avons placées avec vénération devant l'autel de la Ste Vierge. Rien ne saurait vous peindre l'impression d'une foule immense qui l'a accompagné jusqu'ici. Les hommes se disputaient l'honneur de le porter. Il y avait ici plus de huit mille personnes qui assistaient, disaient-elles avec la plus vive émotion, à l'enterrement de leur bon Père. Ce qui'il y a de plus frappant, c'est que le jour de cette translation des Cendres de Mgrs Monet a coïncidé avec le jour anniversaire de sa mort, sept ans après, jour pour jour. On a regardé ce triomphe du P. Monet, comme une justice rendue à sa mémoire, comme une réparation de toutes les injures et calomnies qui ont été faites contre lui. Nous en sommes bien heureux, parce que sa mémoire et sa présence surtout feront du bien parmi ces populations qu'il a autrefois évangélisées avec tant d'ardeur et de succès, et dont la première ferveur commençait à se ralentir. Et puis Mgrs Monet est un de nos Compatriotes!!! Mgrs Desprez s'est montré grand et digne en cette circonstance. Mgrs Monet était, vous le savez, son compatriote.

20 Le P. Komer donnait, il y a quelque temps, au C. P. Père, les détails suivants sur sa nouvelle position, dont il a été parlé dans le Bulletin précédent. « Depuis le commencement d'Octobre jeme trouve au Mont St. Bernard où j'ai à desservir

« une chapelle vicariale de la cathédrale et à vingt minutes de la  
 « Léproserie. Je suis donc aumônier de la Léproserie et comme  
 « son diocèse le prêche du Lépreux. Vous ne sauriez voir, mon  
 « bien-aimé Père, avec quel bonheur je me suis rendu dans cette  
 « Mission, pour honorer les membres souffrants de N. S. J. C.  
 « D'abord, pour la paroisse j'aurai beaucoup de besogne, vu que, sur  
 « une population de deux mille âmes, il n'y a que quelques hon-  
 « nimes de mariés. C'est une véritable mission. Je suis assez  
 « mal logé dans une case en paille dans laquelle, pour peu  
 « qu'il tombe de l'eau, je puis prendre de bains sans me déran-  
 « ger. Un pare à porcs me sert provisoirement de cuisine. En  
 « un mot, tout est à faire ici; aussi, suis-je bien heureux d'avoir  
 « été un peu formé au travail manuel au Séminaire, car cela me  
 « sert bien ici. Je suis tantôt charpentier, tantôt menuisier, tant  
 « maçon, je fais, en un mot, toute la mîtière. Si nos chers Sémi-  
 « naires voyaient en train de travailler, ils viraient bien car j'ai les  
 « mains quelquefois si écorchées que j'ai de la peine à dire la  
 « St. Messe. Ce qui rend mon travail plus difficile, c'est que sur  
 « cette montagne aride il n'y a ni bois ni pierre; il n'y a que  
 « de la terre rouge. La chapelle de St. Bernard était, à mon arrivée,  
 « dans un état pitoyable et couverte de chaume. Il fallait dire  
 « la St. Messe sur une porte. Autrefois ne pouvais-je voir cette  
 « désolation, et je me suis mis à la besogne avec mes braves gens,  
 « et aujourd'hui elle commence à changer un peu de face.  
 « Je voulais aussi vous dire un mot des Lépreux, mon C. P. Père,  
 « mais bientôt la place va me manquer. Pour vaincre toute  
 « répugnance, j'ai commencé, en arrivant par embrasser un  
 « Lépreux; à un autre j'ai touché les plaies; après, j'ai frotté ma  
 « main avec le sang et le pur qui sortaient de ces plaies infectes.  
 « Aujourd'hui j'en n'ai plus aucune répugnance. Je voudrais bien  
 « que nos Séminaires pussent éprouver leur vocation en passant sou-  
 « lement huit jours au milieu de ces pauvres gens, de ces cadav-  
 « res vivants qu'on sent à dix pas, et des plaies desquelles on  
 « voit sortir des poignées de vers. Dans la prochaine lettre je vous don-  
 « nerai, mon bien-aimé Père, toutes sortes de détails sur ces pauvres Lépreux. Mais tant  
 « va bien, je suis heureux et content et compte toujours sur le secours de vos saintes prières

# Province d'Amérique

## I Communauté du Cron - Vaillant

(Martinique)

1<sup>o</sup> Mgr Licheteur a fait donner, pendant le carême dernier, une grande Mission dans la Cathédrale de St Pierre. Elle a été prêchée, partie par les deux Grands Vicaires, partie par les P. P. Emmonet et Dufieu. Il y avait deux sermons tous les jours, le matin par un des Vicaires Généraux et le soir par l'un des Pères.

L'affluence aux instructions a été très considérable. Deux fois chaque jour la Cathédrale avec son enceinte se remplît d'une foule avide d'entendre la divine parole. Cette semence sacrée a produit des fruits bien consolants, sans parler du grand nombre de ceux qu'elle a fortifiés et affermis dans la pratique de leurs devoirs de chrétiens, elle a été une source de nombreuses conversions. Seulement, on eût désiré que ces retours marquassent davantage parmi les hommes de la classe instruite, mais les petits, les pauvres et les simples sont toujours les plus proches du royaume de Dieu, et ce sont ceux-là qui ont surtout profité de la grâce de la Mission.

2<sup>o</sup> Nous donnerons cette fois dans la III<sup>e</sup> Partie les détails annoncés sur la mort du P. Paulus.

3<sup>o</sup> La fièvre jaune continue à faire de temps en temps, quelques victimes dans la Colonie.

## II Communauté de Cayenne

(Guyane Française)

1<sup>o</sup> Nous n'avons rien de particulier, cette fois, à communiquer à nos chers Confrères touchant la communauté de Cayenne, mais par contre on trouvera inséré dans la III<sup>e</sup> Partie le rapport sur cette Mission qui n'avait pu trouver place dans le Bulletin précédent.

2<sup>o</sup> La fièvre jaune paraît avoir à peu près entièrement disparu de Cayenne et des quartiers

3<sup>o</sup> Nos Pères continuent toujours à exercer avec grand fruit le Ministère au milieu des noirs dans leurs postes respectifs

# Troisième Partie

Lettres-rapports-citations diverses.

I

Une fête au Noviciat —

pour un Novice.

(2 Février 1857)

Il y a des jours dans la vie sur lesquels on aime à revenir, des jours, dont le parfum suave suffit pour embaumer une longue suite d'années et qui laissent dans le cœur un immense désir de marcher dans le chemin de la vertu..... Quel fut le jour du 2 Février 1857, fête de la Purification de la C-<sup>te</sup> Ste Vierge et de la Présentation au temple du divin enfant Jésus..... Qu'il nous soit permis de reprendre le choeur de plus haut et de retracer en quelques mots ce que l'on pourrait appeler l'historique de la fête que nous avons à décrire.

Le 2 Février 1857, quelques Pères de la Congrégation du St Esprit et du St Cœur de Marie étaient réunis au pied du lit d'un mourant. Tous étaient dans une profonde tristesse néanmoins de cette espérance douce et forte qu'éprouve l'âme se résignant à la St-volonté de Dieu, tous s'étaient offerts en sacrifice à la place de la victime choisie de Jésus, tous avaient supplié l'immaculé cœur de Marie de leur conserver ce soutien de leurs faibles pas..... aussi, n'attendaient-ils rien moins qu'un miracle..... — Sur les traits du malade on lisait une expression indéscribable de souffrance et de résignation qui rappelait presque involontairement le divin Jésus au jardin des Olives, lorsqu'il prononça ces admirables paroles *Pater mi, si possibile est, transcece calice iste, veruntamen non sicut ego volo sed sicut tu.....* Ce mourant était le P. P. Libermann notre vénéré Père et St Fondateur, les Pères qui l'assistaient étaient les P. P. Schründerhammer, Levasseur et Lamurien. 3 heures sonnèrent, on commençait à la chapelle du séminaire le cantique de Marie Magnificat *animam*

ominum..... *Acer nota*: En exaltation - fumes, son heureux serviteur  
 l'a achever au Ciel, - tandis que ses enfants mourraient  
 ensemble le *Gloria patri*.....

Il semble, après ceci, que j'en aurais actuellement qu'à parler  
 un jour de deuil, qu'à dire un catafalque et le chant lugubre  
 l'office des morts..... Mais ce n'est pas ainsi que se célèbre  
 l'anniversaire de la mort des saints, jour que l'Eglise appelle  
 justement dies natalis, le jour de leur naissance.

Depuis cette époque, dans la communauté du Gard, on  
 trouve le corps de notre Vénéré Père, les Novices, les Scolastiques  
 les Pères se réunissent au jour anniversaire de sa mort et,  
 réuni par les Directeurs, ils se rendaient tous procession-  
 nellement au cimetière en chantant le Magnificat. Arrivés à  
 l'humble monument, tous sagenouillaient pieusement sur  
 terre funèbre et récitait une pieuse prière. Oh comme  
 l'élan de l'âme était ardent!.. comme on demandait  
 avec ferveur et confiance une étincelle de cette charité qui brilla  
 un degré si éminent dans notre Vénéré Père!..... Après cette  
 visite au tombeau, les trois Communautés précitées pre-  
 nent la récréation en commun, s'édifiant mutuellement par  
 récit des vertus de leur St. Fondateur, s'encourageant à mar-  
 cher sur ses traces et se fortifiant ainsi dans leur St. vocation.

Le 2 Février 1857, se célébrait au noviciat de Mons-Pory le  
 cinquante anniversaire de la mort du B. P. Libermann et  
 premier de la chapelle du noviciat. Fidèles aux anciennes  
 traditions qui s'accordent si bien avec leur amour, les No-  
 vices avaient décoré la modeste cha-  
 pelle avec goût et délicatesse.  
 On remarquait surtout aux deux côtés de l'autel, deux orifla-  
 mes aux couleurs de l'immaculée Vierge Marie; au milieu  
 était le chiffre de cette douce Vierge, il était couronné de la mysté-  
 rieuse couronne de douze étoiles, au-  
 dessus de laquelle on  
 lisait ces mots: Deposuit - solentes desede et exaltavit - fumes - Le  
 second objet, qui attirait ses regards, était la niche placée sur le  
 sanctuaire. Elle avait la forme d'une lyre surmontée d'un dia-  
 dème. Cette lyre, légère et élancée était recouverte d'une mousse  
 verte et de distance en distance s'échappaient des fleurs

fraîche et légère tombant en festons élégants.....

Le 2<sup>e</sup> au matin arrivèrent les Scolastiques dirigés par le P. Hubert, le P. Liebermann les avait précédés d'un jour. Ils furent suivis du C. R. Père accompagné des P. Delaplace et Moyon. M<sup>re</sup> Eugène, toujours si bon et si prévenant, voulut bien venir toucher de l'harmonium. Le C. R. Père devait chantonner la grand'messe et donner ainsi un nouveau lustre à la fête, mais son état souffrant le empêcha. Il fut remplacé par le P. Delaplace. - Malgré le froid et la neige on ne crut pas devoir omettre la procession. Les cérémonies se firent avec cet ordre, cet ensemble, cette régularité qui distinguent toujours la Congrégation du St-Cœur de Marie. à l'appui de cette assertion, il me suffira de rappeler ici les admirables cérémonies du Gard. Ceu entier solennelles si majestueuses, si touchantes. . . . .

Le dîner, présidé par le C. R. Père fut pris en commun dans la grande salle de récréation, où l'on avait dressé des tables. Il fut suivi de la récréation. Tous, Scolastiques et Novices, étaient dans l'allégresse, on voyait briller sur leurs visages cette joie douce et expansive, fruit d'une bonne conscience. La cordialité la plus franche, la plus sincère régna pendant toute la récréation. On voyait que c'était une réunion de frères, on sentait qu'aussi devaient s'aimer les enfants du St-Cœur de Marie.

Les vêpres furent chantées par le P. Liebermann accompagné des P. Moyon et Hubert faisant les fonctions de Chapelain. Comme à la Messe, le chant accompagné par l'harmonium se fit remarquer par l'ensemble et l'animation des voix.

À cinq heures et demi les P. P., les Novices, les Scolastiques se pressaient dans la salle des exercices pour y écouter une conférence faite par le P. Delaplace. Enfant dévoué du Vénéré Père, il nous entretint de ses vertus pendant une demi-heure, justifiant une fois de plus ces paroles de l'Écriture: Ex abundantia cordis os loquitur. Après avoir commenté les paroles lues sur l'ouï-flamme de la chapelle: Deposuit potentem de sede et exaltavit humiles et fait le parallèle entre le grand selon le monde et le grand selon Dieu; dont il est écrit, pour les premiers: perit in memoria eorum cum sonitus, et pour les seconds: in memoria eternis. Il nous a montré le

souvenir plein d'édification et d'odeur de sainteté laissée sur la terre par notre Vénéré Père au milieu de tous ceux qui l'ont connu, nous ont seulement entendu parler de lui. C'est ainsi que Dieu honore ses saints, même ici bas, sans parler de leurs œuvres qui demeurent et fructifient toujours, et de leur gloire au Ciel.

Le P. Delaplace nous a exposé ensuite, que notre Vénéré Père Libermann ne devait pas seulement vivre en notre mémoire par le souvenir souvent rafraîchi de ses vertus et de ses travaux pour la gloire de Dieu, ni non plus seulement dans notre cœur par l'amour, l'estime et la vénération pour notre St. Fondateur, ni seulement sur nos lèvres qui doivent s'habituer à prononcer son nom et à glorifier souvent nos célestes édifices de quelque trait de sa vie, mais encore et surtout par l'acquisition de son esprit et l'imitation de ses vertus. Cet esprit, il le tenait lui-même de Dieu, c'est de sa part qu'il nous l'a transmis. Dieu veut qu'il demeure jusqu'à la fin dans la Congrégation, et c'est à cette condition que celle-ci fera dans la St. Eglise tout le bien que N. S. a en vue, en l'instituant.

L'esprit, les vertus de notre Vénéré Père, nous devons les étudier dans sa vie et dans tous les écrits sortis de sa plume. Son successeur et notre Supérieur nous en instruisent, car Elie a laissé son manteau à Elisée. Le temps le plus favorable pour se remplir de l'esprit de notre bien-aimé Père et s'initier à l'imitation de ses vertus, c'est le temps du Scolasticat et du Noviciat, ou l'on a à cet effet des grâces intérieures et extérieures toutes particulières. Mais quelles sont ces vertus? Presque par le temps, le P. Delaplace ne peut que nous faire un tableau général et rapide de ce qu'il a, dit-il, surtout remarqué en lui: c'est l'assemblage de toutes les vertus à la fois, sans mélange, et semble, d'aucun défaut; c'est la heureuse harmonie de ces vertus entre-elles, de telles sorte qu'une n'existait mine s'exerçait par au détriment d'une autre, mais qu'elles se donnaient la main et se perfectionnaient toutes mutuellement. Il était d'une grande douceur et bonté mais pourtant ferme et énergique; d'une profonde humilité mais sans bassesse ni lâcheté; il se faisait admirer par sa droiture son expansion

et la facilité de son commerce, mais en demeurant toujours et très prudent et très discret etc etc — De tant de vertus qui en faisaient la vivante image de N. S., personne n'aurait pu dire quelle était celle qui excellait; elles semblaient toutes aussi admirables les unes que les autres, sauf cette ineffable simplicité et ce naturel avec lesquels il les pratiquait toutes, simplicité qui rendait son imitation plus attrayante et plus facile à ses enfants, en même temps qu'elle le faisait s'oublier lui-même, et pouvait le faire passer pour un homme ordinaire aux yeux de ceux qui ne jugent que sur la première apparence — On voyait réalisé en lui, ajoute le P. Delaplace, ce qu'il dit dans tous ses écrits spirituels, comme la perfection à laquelle nous devons tendre, une âme vide d'elle-même et remplie de l'esprit de Jésus, maître unique et absolu de toutes ses faiblesses et de tout son être.

Ces paroles, dites d'une manière vive et profondément sentie, trouvaient de l'écho dans le cœur des auditeurs, qui tous sortaient de la conférence avec un ardent désir de se perfectionner de plus en plus, et de marcher avec une nouvelle vigueur sur les traces de leur St Fondateur, dont le nom seul, disait le P. Delaplace est une exhortation à la vertu et à la sainteté v.

À six heures on se rendit à la chapelle pour assister au Salut qui devait être donné par le C. R. Père. La chapelle paraissait en feu, au fond, au-dessous du tabernacle, brillait l'image radieuse de Marie semblant présider à tous les apprêts, et de son doux sourire encourager ses enfants. Der deux côtés de cette bonne Mère billaient deux pyramides garnies de bougies, sur l'autel, on avait disposé un grand nombre de lumières formant différentes figures, et der deux côtés s'élevaient deux grands candelabres projetant un vif éclat sur les étendards de Marie et faisaient ainsi ressembler le chiffre de cette Reine au Ciel. Cet amas de lumières leur disposition artistique, formaient un coup d'œil charmant. Aujourd'hui un des anciens Pères disait en sortant que jamais il n'avait vu la chapelle aussi bien ornée..... Un petit insi



dont faillit troubler la fête. Les pyramides placées aux côtés de Marie, prirent feu. Il n'y eut rien de grave. Il fallut cependant les descendre, ce qui fit un vide dans la décoration. Les musiciens chanterent pendant le Salut différents morceaux de musique. Ils se firent surtout remarquer par leur bonne volonté..... Le magnifique fut chanté avec beaucoup d'ensemble et d'ardeur ce qui joint à la beauté de la musique de ce cantique, contribua beaucoup à relever la solennité de la cérémonie. Enfin, après que le doux Jésus eut béni ses enfants prodromes, on chanta le cantique plein de feu commençant par ces paroles: Gloire à Dieu.....

De la chapelle, on se rendit au réfectoire où on lut les derniers instants de la vie du Vénéré Père. On rappela ses paroles, quand mourant, il trouva encore assez de force pour recommander à ses enfants, la charité, l'amour, le dévouement l'abnégation..... Enfin après une dernière visite à la chapelle, où tous prièrent les uns pour les autres, il fallut se séparer.....

Ainsi se termina la belle fête du 2 Février 1857.

Un Novice

## II

Lettre du P. Bernot au R. P. Levasseur.  
 Notaire et première Communion de Saint-Blas

Mon Révérend Père.

Je regrette beaucoup de n'être pas poète ou grand littérateur, afin de pouvoir vous raconter dignement les belles fêtes que nous avons célébrées à St-Blas: mais vous savez que mon imagination est bien froide, j'ai beau riquer des deux Figare il reste insensible à mes coups, j'aurais voulu que le P. Bernot se permit un peu en frais; mais il est absorbé dans toutes ses affaires et ne voit que ses ateliers, ses champs, ses vaches, ses lapins et ses poules; il prétend que cela n'est guère capable de se chauffer sa muse. Le P. Gallu, en sa qualité de Normand, dit que

sa compétence, prétendant que tout ce que dit un Normand est sujet à caution; il faut donc, malgré mon insuffisance, que je fasse tout le frais de la narration. Mais quoique mal rédigé, le récit de la retraite de nos enfants, de leur première communion, de quelques réjouissances qu'il l'ont suivie, sera, ce me semble, de nature à faire plaisir à plus d'un confrère et formera peut-être une page intéressante pour le journal de la Congrégation.

Un vide cependant se faisait sentir, c'était votre absence, et un désir s'échappait de mon cœur, c'était de voir le C. P. Père au milieu de nous, pour rechauffer l'éclat et le bonheur de nos solennités et de nos joies. Mais hélas! une lueur d'espérance qui nous avait été donnée de le voir avec nous pour ce moment a été bientôt dissipée, ses nombreuses occupations le retiennent à la Maison-Mère. Nous avions espéré qu'au moins nous ne serions pas privés de votre concours, mais là encore nous nous étions trompés, et malgré notre grand désir de vous avoir, et tout l'intérêt que vous nous portez, nous apprîmes qu'il ne vous était pas possible de quitter Langonnet, pour ce moment, où vous êtes dans la plus grande occupation pour la fondation de cet établissement. Et nous nous fîmes donc de rester doublement orphelins, tant il est vrai que le bon Dieu sait toujours mêler un peu d'amertume aux consolations qu'il nous laisse goûter sur la terre.

L'ouverture de la retraite pour les enfants, a eu lieu le mercredi saint, au soir. Grâce à l'installation de notre nouveau dortoir, nous avons pu réunir à nos enfants de St-Plan tous ceux de Carlan. Que nous fîmes heureux de voir ainsi tout notre petit monde se préparer sous nos yeux, les uns à recevoir leur Dieu pour la première fois, les autres à renouveler leur première communion! Le P. Hoßbäuer fut chargé de faire l'instruction du matin et du soir; le P. Callu, le catéchisme, et pour ma part j'ai fait, tous les jours de la retraite, une petite conférence avec qui pouvait intéresser davantage les enfants. Tous ont paru satisfaits et heureux pendant ces saintes exercices de la retraite, et ont apporté les meilleures dispositions; aussi c'est avec une

bien grande joie que je les ai vus s'approcher tous de la sainte table, le jour de Pâques, et s'associer ainsi à leurs petits camarades, qui, pour la première fois, allaient recevoir leur Sauveur. Quinze enfants, dont deux orphelins et seize colons, ont fait leur première communion. Ce sont ces bons enfants surtout qui ont paru plus touchés de la grâce et de leur bonheur. De plus, nous avons fait renouveler la première communion à tous ceux qui l'avaient faite l'an dernier, soit à Carlan, soit au Bois de la Croix; de sorte qu'il y eût de 50 à 60 pour la rénovation des vœux du baptême.

Mais il me tarde d'arriver à la fête du dimanche de Pâques. La grande messe eut lieu à l'heure ordinaire, c'est-à-dire à 7 heures du matin. Le P. Callu remplit les fonctions de diacre, le P. Hoffbauer celles de sous-diacre, le P. Schmoderer était allé dire la messe aux Frères restés à Carlan. Bien que nous soyons fort dépourvus de chanteurs depuis le départ de quelques Frères novices pour Langonet, le chant alla bien et la cérémonie, rehaussée par la présence d'un grand nombre d'enfants, avait vraiment quelque chose de solennel. Le moment de la communion arrivé, je fis une petite allocution aux enfants pour leur faire comprendre la grande action que les uns allaient faire pour la première fois, et que les autres allaient renouveler, et leur inspirer les dispositions qu'ils devaient y apporter. Après que les enfants eurent reçu leur avertissement avant la communion, je leur distribuai à tous, au milieu du plus grand recueillement et des plus tendres sentiments de pitié, ce divin Sacrement. Après eux, les Frères vinrent aussi prendre place au divin Banquet; c'était leur communion pascalle. La cérémonie se termina par un cantique d'action de grâces.

Il n'y eut rien de particulier aux Vêpres, parce que nous avons remis au Salut la rénovation des vœux, la consécration à la St. Vierge et l'amende honorable au C. S. Sacrement. Afin d'avoir du temps pour cette cérémonie, nous commençâmes à 5 h. 1/2. Les enfants, les premiers communicants en tête, et leurs aînés allumés, se mirent en procession autour de la chapelle, en chantant un cantique approprié à la circonstance.

de la rénovation des vœux. Arrivé à l'autel préparé pour cette cérémonie, je leur adressai quelques paroles d'exhortation pour leur faire mieux sentir l'importance des engagements qu'ils allaient prendre et l'obligation où ils seraient d'y demeurer fidèles. L'un des enfants lut, à haute voix, au nom de tous, l'acte de rénovation des vœux du baptême, puis tour à tour et deux à deux, ils vinrent réciter la formule d'usage, qui paraissait bien être l'expression de leurs véritables sentiments. Je renoue à datay..... De là ils se rendirent processionnellement, et au chant des cantiques, à l'autel de la Sainte Vierge, dont l'image était toute resplandissante de lumière. Le cantique terminé je leur fis encore une petite allocution pour les exhorter à donner leur cœur à la St Vierge et à mettre en elle, après Dieu, toute leur confiance. L'un des enfants, interprète des sentiments de tous, prononça l'acte de consécration à la St Vierge, après quoi on se rendit, toujours en chantant, au maître autel. Là encore je dis quelques mots, pour leur faire sentir l'incompréhensible bonté de Notre Seigneur dans le C. St Sacrement, puisque, bien qu'il ait pu être pour les outrager qu'il devait y recevoir, il n'a pas laissé que de l'instituer, tant son amour pour nous est immense et incompréhensible. Si j'en juge par les larmes que je voyais répandre à plus d'un assistant, surtout aux bonnes Bretonnes qui occupaient le banc de la chopelle, mes paroles furent comprises et produisirent quelque effet. Et l'un des troisième enfant lut l'acte d'amende honorable au C. St Sacrement. Enfin commença le Salut qui me rappela les plus beaux Saluts de St-D du Gard, tant l'illumination était brillante; le chant aufrine fut par indigne de cette grande fête. La bénédiction donnée, les enfants sortirent de la chapelle en chantant un cantique qu'ils continuèrent jusqu'à leur réfectoire. Il était 7<sup>h</sup> 1/2 du soir.

Malgré tout n'était pas finit l'âme avait été satisfait, la grâce avait été abondante dans le cœur de nos bons enfants, il fallait bien aussi accorder quelque satisfaction innocente à la nature, car, pour le sages, on ne peut demander aux enfants

une attention tellement soutenue et une vie tellement sérieuse, qu'il ne soit bon de relâcher de temps en temps leur esprit par d'innocents plaisirs et d'agréable récréation. Je finis donc mon proposible pour mettre à contribution l'amabilité et le savoir-faire de M<sup>r</sup> Cais, que vous avez eu la bonté de nous envoyer de Gourin.

La fête févante terminée, vint donc, le lendemain, notre fête joyeuse. J'avais d'abord pensé la mettre au mardi de Pâques, mais afin que les enfants de Carlan puissent s'en retourner ce jour-là je préfèrai M<sup>r</sup> Cais, pour qu'il se préparât à faire voir ses merveilles à ses enfants, le lundi. N'ayant pas de salle assez grande pour la réunion, nous transformâmes la forge en amphithéâtre. M<sup>r</sup> du Clivieux nous fit l'honneur d'assister à notre petite fête. M<sup>r</sup> Cais nous amusa beaucoup et les enfants étaient émerveillés et criaient au miracle. Nous sûmes de page page, mais surtout de sautoire de chapeaux les amusèrent singulièrement; il leur fit sortir de son chapeau, des images, du bois, des plumes, des pelotes, des souris et, ô merveille! des bonbons, que les enfants craquaient en pleine séance. La fête se termina par un feu d'artifice devant lequel les enfants restèrent tout ébahis; jamais il n'en avait vu une pareille chose. Enfin on se retira pour se coucher; il était minuit, et M<sup>r</sup> Cais nous amusait depuis 7 heures du soir. Nous avions eu soin de souper et de dire nos prières auparavant. Le lendemain, la messe de communauté eut lieu à 8 heures. Après la messe j'adressai encore quelques paroles aux enfants pour les exhorter à la persévérance, après quoi les enfants de Carlan allèrent déjeuner, chargés armes et bagages et partirent pour leur colonie. Nos fêtes étaient terminées.

Agreez l'hommage de l'affection la plus filiale avec laquelle je suis

Mon Révérend Père

Votre très-humble et très-obéissant serviteur  
Pernot

## Lettre du B. Pernon au Très-Révérend Père.

Mou. du Frère Nicolas (30 Mars 1857.)

Nosseigns Révérend Père,

Le bon frère Nicolas n'est plus. Il a rendu son âme à Dieu aujourd'hui, à 10 h 1/2 du matin. Jus qu'à son dernier soupir, sans les moments où la fièvre était trop forte, il a conservé une parfaite connaissance. Ce bon frère était préparé à mourir depuis longtemps. Il y a un mois déjà qu'il a reçu les derniers sacrements, et depuis ce moment il a eu le bonheur de recevoir la sainte communion deux fois par semaine. Ce qui m'a frappé le plus en lui ainsi que toute la Communauté, c'est le calme et la tranquillité avec lesquels il pensait à la mort et la désirait; on aurait dit que c'était pour lui une chose tout à fait ordinaire, une affaire réglée à l'avance et du succès de laquelle il ne doutait pas, tant il était calme et joyeux en parlant du terme qui devait mettre fin à sa vie sur la terre. Depuis plus de six semaines, il savait, à n'en pouvoir douter, qu'il ne pouvait aller bien loin, et le voyant si résigné je le lui avais dit franchement; depuis ce moment, il m'a parlé souvent de sa mort, sans témoignant le désir de voir arriver bientôt ce moment, et me demandant si je croyais qu'il irait encore loin; lorsque je cherchais à le rassurer contre la crainte si naturelle de la mort, il me répondait qu'il n'avait nulle crainte de ce moment; aussi était-ce qui faisait les sujet de nos entretiens, chaque fois que j'allais le voir. Il est mort en vrai Religieux, avec la plus grande estime de sa vocation. Il y a un mois qu'il me priait d'écrire à ses parents, et entre autres choses qu'il me chargea de leur communiquer, il me dit de leur écrire, que j'aurais il n'avait si bien senti le bonheur de sa vocation que pendant sa maladie, que c'était actuellement qu'il en comprenait et sentait tout le bonheur de s'être consacré à Dieu. Aujourd'hui, vers 9 heures du matin, il me demandait encore si je croyais qu'il mourrait bientôt; je lui ai répondu

que je ne croyais pas qu'il put aller bien loin. Je ne pensais pas néanmoins qu'il dut mourir si tôt; il est mort sans faire aucun effort; seulement, sentant que la respiration lui manquait, il s'en avait, moins d'une minute avant sa <sup>dernière</sup> mort, qu'on ouvrit la fenêtre de sa chambre. Sa dernière parole ont été le nom de Jésus répété plusieurs fois.

Demain nous ferons son enterrement, ce sera le premier membre de la Congrégation qui reposera dans le petit cimetière de St. Plan, où reposent déjà un prêtre tout dévoué à l'œuvre de St. Plan, un Frère et plusieurs enfants.

Daignez agréer l'hommage respectueux de l'attachement le plus filial avec lequel j'ai l'honneur d'être

Mon très tendre Père,

Votre tout dévoué serviteur et fils

Pernot

#### IV

Lettre du Père Driehen au Père Moyon.

Descriptoy de Langones

Monsieur le Père,

J'en ai arrivé à Vannes ce matin, et je vous assure que c'est avec bonheur que je respire l'air natal. Vous savez, cher Père, combien je me plaisais à vous parler de Langones, de la beauté de son site, de la fraîcheur de ses forêts, du charme de ses avenues. Eh bien! je crois n'avoir fait qu'ébaucher le tableau. Maintenant que je viens de faire ce charmant voyage, je suis plus que jamais épris de cette solitude, et d'autant plus belle que tous ses alentours sont muets et déserts. Sa position sur les confins des diocèses du Morbihan, du Tonistère et des Côtes du Nord est extrêmement avantageuse pour la Congrégation, à cause de la facilité qu'elle nous donne de recruter des sujets dans ce pays où les vocations à l'état Ecclésiastique sont si nombreuses. De plus, sa proximité de Pontivy à l'Est, de Quimper à l'Est-Sud-O. sous préfecture qui n'en sont éloignés que de 7 à 8 lieues, mais surtout le voisinage de Lorient au Sud et de Quimper à l'Est, soit de mer à 10 ou 12 lieues de Langones, nous permettent de faire tous nos approvisionnements dans les

meilleure condition possible. Maintenant que je pourai déter-  
miner la position de notre Eden Newton sur la carte, vous ne  
refuserez pas sans doute que ma plume s'efforce de vous le dépeindre.

Du plus loïn que vous apercevez N.D. de Langonnet, votre  
oeil s'y repose délectivement. Dans la vallée se voit l'abbaye, au tour  
de laquelle s'écoule une jolie petite rivière, qui reflète dans ses eaux  
improviser les frais bocages du jardin, dont elle carrie les murs.  
Et quelque part se trouve un vaste parc tout entouré de vieilles ma-  
sailles. Le chemin de Flouray seul les sépare de l'abbaye. Puis si  
vous débouchez par la route de Tracuit, votre œil plonge dans une  
longue avenue, qui en montant doucement vous conduit à  
la forêt.

Par, cher Père, permettez que je devienne un instant votre  
cicerone, et que, par la pensée je vous fasse parcourir les différentes  
parties de ce séjour enchanteur. On traverse le pont et franchit sous  
la grande grille d'entrée qui se trouve au levant. De là votre œil  
embrasse la plus grande partie des bâtiments, et l'ensemble  
quelque chose d'imposant et de sévère à la fois. À gauche vous  
voyez une prairie toujours verte, entourée d'un côté par la  
rivière comme d'une large ceinture bleue, et de l'autre bordée  
par une avenue d'arbres séculaires. À droite, sous la première  
façade de l'abbaye, on admire une belle pelouse, du milieu de  
laquelle s'élèvera peut-être un jour une statue de notre bon Père,  
qui semblera dire par ses bras étendus sur ce nouvel Eden de France  
est domus mea.

Il est à l'origine au bâtiment principal de l'abbaye, qui serait  
un quadrilatère régulier, sans les deux ailes qui prolongent le côté  
du Nord. Ce vaste édifice, sur l'une des portes duquel on lit cette  
inscription ad gloriam Dei, paraît en effet construit pour défier les siècles.  
Les murs épais en pierre de taille grossière sont d'une solidité  
à toute épreuve. Le petit canot de bâtiments qui existe à N.D. du  
Gard se promènerait au long et au large dans celui de N.D.  
de Langonnet. Durs, si vous le voyez, cher Père, les bâtiments de  
Langonnet sont quatre fois plus considérables que ceux de l'ancienne  
solitude, dont le souvenir est si cher à tous ceux qui ont vécu dans  
ce sanctuaire si saint et si pieux.



L'ancienne chapelle qui forme un des côtés du quadrilatère est à l'ouest; elle a 130 pieds de long sur 30 de large. L'administration des haras en a fait une écurie, et ce lieu qui autrefois ne ressembloit que des champs et pièces de moines ne s'entend plus que le hennissement et le piaffement des chevaux. Bienlément cela fait peine à voir. Quel beau jour pour les enfants du St et Immaculé Coeur de Marie, sera celui où nous verrons notre Mère chérie reprendre possession de ce sanctuaire, où autrefois elle régnoit en Souveraine. Je suis convaincu que du haut du Ciel son doux regard nous fixera avec un redoublement de tendresse, et qu'elle se penchera des cieux avec plus d'amour pour écouter nos chants.

À droite du bâtiment principal, en face de la porte de la chapelle, se trouve l'abbatiale, qui est séparée d'un autre corps de bâtiment parallèle par une vaste cour. L'intérieur de tous ces bâtiments mur et dégradés n'a rien qui puisse exciter votre intérêt. Reufsi, cher Père, si vous voulez bien, nous allons diriger notre pas vers le Nord, du côté du parc. Toutefois, avant de nous promener dans une allée de pins magnifiques, dont les cimes se balancent majestueusement vers le côté nord du bâtiment principal, jetons un coup d'œil rapide sur une longue cour qui sépare deux autres corps de bâtiments parallèles très-spacieux. Ils doivent être, pour les frères et leurs ateliers d'une utilité immense. Cette cour donne issue sur de belles et vastes prairies, au milieu desquelles la rivière roule ses eaux paisibles.

Maintenant, cher Père, revenons sur nos pas, et par l'allée des pins entrons dans les beaux jardins de l'abbaye. Une large allée bordée d'aubépinus les sépare en deux et conduit directement au parc. Si vous étiez chasseur, je vous conseillerais d'y aller faire quelques excursions, à coup sûr vous n'en sortiriez pas sans emporter avec vous quelque lièvre. Mais contentons-nous d'admirer de la route cette jolie petite prairie, enclavée dans le parc, et qui domine en amphithéâtre plusieurs rangées de chênes magnifiques et d'ormes touffus. Ce point de vue est très-pittoresque.

Laissons maintenant à notre gauche l'hôtel presque

ATHO 217

splendide de Longomet, et grav pour la belle avenue qui mène à la forêt. Je vous assure, mon cher Père, qu'une fois arrivé au haut vous ne regretterez pas vos pas. Quel horizon magnifique se déroule à vos yeux! L'air ne sait respirer qu'il doit le plus admirer; ou ce bois sombre et paisible qui entourent nos champs et nos prairies comme d'un rempart; ou cette vallée si fraîche, dans laquelle murmure un petit ruisseau, et qui, après plusieurs circuits au milieu de la forêt, vient étaler sa verdure devant la ferme.

Vous me direz peut-être mais c'est donc bien beau et bien vaste. Oui, cher Père, il y a de quoi se perdre tant c'est grand; on ne dirait que toute la propriété a 3 lieues de tour, je l'admettrais sans peine, c'est tout un pays. Pour mon compte je serais tenté de croire que si cet oasis avait été aux portes de Rome, Virgile n'aurait pas manqué de vous en faire une riche description. Et certes, le site eût été digne de sa Muse. Que voulez-vous, mon bien cher, on ne trouve pas tous les jours des Virgile, il faut donc que vous vous contentiez de ma grossière esquisse. Je m'arrête de crainte de lasser votre patience.

Courez-vous, mon cher Père dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie.

P. Brichet.

Vannee 14 Avril 1857.

#### IV.

Lettre du Révérend Père Emones - Supérieur de la Communauté de la Martinique, au Très Révérend Père Général.

Erwan Vaillants - le 11 Novembre 1856.

Mon très Révérend et bien aimé Père,

Le bon Dieu qui vous tient sans cesse au pied de la croix, demande encore de vous et de nous un nouveau et bien douloureux sacrifice. Le cher Père Paulus a rendu son âme à Dieu hier soir à 6 heures, au Morne Rouge. Vous, mon bien aimé Père le consolante détails de cette maladie et de cette mort, bien regrettable humainement parlant mais bien précieuse aux yeux de Dieu.

Le surlendemain de la fête de la Conception M. l'aumônier

de l'hôpital s'étant absente pour quelques jours, le P. Paulus alla le remplacer pendant environ quatre heures. Pendant l'absence qu'il y coucha, il dut administrer plusieurs malades, et c'est là qu'il a puisé, dit-on, le germe de sa maladie. Le lendemain à son retour un peu fatigué, je l'envoyai à St-D. de la Delivrande pour s'y reposer pendant quelques jours, mais le bon Dieu en avait jugé autrement.

Dès le jeudi soir, 6 Novembre, se manifestèrent les premiers symptômes de sa maladie, la fièvre jaune. Le médecin fut aussitôt appelé; malgré tous ses soins le mal fit de rapides progrès. Le vendredi matin, dès l'aurore, le P. Luficien vint me chercher en toute hâte au gr<sup>nd</sup> Séminaire; je m'empressai de le suivre. Je suis gravement malade, me dit le P. Paulus, me voyant arriver, mais je suis tout résigné à la mort. L'instant après il me pria de l'entendre en confession. Oh mon Révérend Père, que ne puis-je ici vous raconter toutes les circonstances consolantes, tous les beaux exemples de patience et de résignation que nous a laissés votre enfant! La St-Vierge, notre tendre mère, l'avraiment assisté d'une manière toute spéciale pendant ses quatre derniers jours d'indivisibles souffrances. Le médecin lui ordonna dès les premiers moments les remèdes les plus désagréables au goût, et la quinine en particulier à dose très forte, une fois jus qu'à 60 grains dans six cuillerées d'huile de sésin. Mais l'obéissance et la mortification du P. Paulus triomphèrent complètement de leur amertume; il les prenait tous, sans la moindre grimace, il n'a pas même ouvert la bouche pour dire qu'ils étaient mauvais. Quelquefois, en les lui présentant je lui disais Père Paulus, voici quelque chose qui va vous rappeler le fiel de St-D; il souriait et prenait la chose sans qu'on pût s'apercevoir qu'il la trouvait mauvaise. Le mal gagna toujours, on lui fit quatre énormes vésicatoires aux jambes et aux cuisses, et malgré qu'ils n'eussent pas pu, quand on dut les lui enlever, ce fut pour lui un vrai martyre, car on dut, à la lettre, chercher le pauvre Père qui devint blanc comme la neige. Ses mains jointes et les yeux levés au Ciel, il ne proféra pas une parole, ne lui fit pas échapper un soupir, ne fit pas même un mouvement de

jambe pendant toute cette douloureuse opération. Je ne puis lui à ce coup, l'émotion l'emporta et je dû me retirer à l'écart pour donner un libre cours à mes larmes. Le médecin lui-même en fut très édifié et je sais qu'il en a parlé depuis, une parole qu'il disait quelquefois au P. Paulus me l'avait déjà fait comprendre: Mon Père, disait-il je vous fais bien des <sup>mes vœux en vengerez, plus tard</sup> méchantetés, (en me donnant une bonne pénitence) ce médecin ne pratique pas. Un prêtre changeur qui se pouvait la fust <sup>o</sup> aussi bien édifié: Le P. Paulus me disait-il, a fait vœu d'obéissance, mais c'est lui l'observe bien fidèlement. La douleur cuisante de ses énormes véricatures jointe au malaise insupportable qu'occasionne toujours la fièvre dans un climat comme le nôtre, ne l'ont par empêché d'être d'une tranquillité physique étonnante; il n'a jamais changé une seule fois de position (ce que je dirai doit être pris au pied de la lettre). Il n'a dit je n'ai jamais changé de position; excepté lorsqu'on l'a fait changer momentanément pour le panser, il est toujours resté couché sur le dos, les mains jointes sur la poitrine, devant le Crucifix du chapelet qu'il portait au cou et son scapulaire qu'il embrassait fréquemment.

Pendant tout le temps, il avait sur la figure une expression de douceur et de joie ravissante, comme jamais je ne la lui avais vue pendant sa vie; il répondait doucement aux interrogations qu'on lui faisait; accompagnant chaque parole d'un léger sourire. Nous nous sommes dit plusieurs fois: Comme le P. Paulus est beau!

Une tranquillité extérieure aussi grande ne pouvait être quel l'effet d'une grande paix et tranquillité intérieure. Le cher Père a été peu démonstratif; il paraissait craindre la manifestation des saintes choses que Jésus et Marie opéraient en lui. Il a été à même de faire plusieurs fois une remarque: Lorsque quelqu'un lui disait quelque chose qui aurait pu exciter en lui quelque mouvement de complaisance, il ne répondait rien, et ne souriait pas comme il avait coutume de le faire à chaque parole qu'on lui adressait; il semblait seulement se recueillir plus profondément.

Cependant nous n'avons pas été privés de recueillir de sa bouche quelque parole édifiante. Lorsqu'il était en santé il nous arrivait quelquefois de parler de la mort; il me disait: "Pour moi, le plus tard possible;" mais dès le premier instant de sa maladie, toutes ses idées changeaient et la plus grande résignation vint remplacer cette espèce de frayeur de la mort. Bien plus, il la désirait de tout son vœux, et souvent il nous faisait entendre ces paroles de St. Paul: *Cupio dissolvi et esse cum Christo*, et en le disant il paraissait tout pénétré, les larmes lui venaient aux yeux, et il me dit plusieurs fois en particulier, que son désir de mourir était bien sincère. Une fois, je lui demandai s'il s'occupait de Dieu et quelle était son oraison: Oui, me dit-il, je demande grâce et miséricorde. Une autre fois je lui dis: St. Paulus faites une petite prière. Mon Dieu, dit-il au spirituel ne me jugez pas selon votre justice mais selon votre miséricorde, puis il ajouta un acte d'amour de Dieu, l'invocation des Sts noms de Jésus, Marie, Joseph, et aussi l'invocation: O Marie conçue sans péché..... Pendant tout le cours de sa maladie, il a répété une multitude de fois ces invocations ainsi que l'acte d'amour de Dieu; c'était là son acte de dévotion. Il m'a aussi plusieurs fois parlé de sa joie de mourir dans la Congrégation, et, à deux différentes reprises il m'a prié de vous en exprimer son bonheur: "vous direz au Révérend Père Général que je suis tout heureux d'être entré dans la Congrégation et d'y avoir persévéré." Il a plusieurs fois renouvelé son vœux pendant sa maladie, la dernière fois qu'il l'a fait, c'était à peine un demi-heure avant sa mort.

C'est dans cet état de calme et d'oraison, que le P. Paulus a reçu tous les sacrements. Bien qu'il sentit, presque dès le premier jour, que le mal était sans remède, il ne voulut cependant pas recevoir à la fin tous les sacrements qui devaient l'aider à bien mourir; mais il voulut mettre entre chacun d'eux un certain intervalle, comme si Dieu lui-même lui eût indiqué le moment où il devait procurer à son âme chacune de ces consolations. S'étant confessé le vendredi soir le dimanche fête de la dédicace des Eglises au soir et après

minuit, il demanda le St Viatique; à six heures du matin le même jour il demanda l'extrême Onction, et comme je différâis un peu, disant que rien ne pressait, il me fit bientôt appeler de nouveau, me conjurant de lui accorder cette faveur, parce qu'il voulait recevoir ce sacrement en pleine connaissance; le soir du même jour, ayant éprouvé une assez longue faiblesse il me demanda l'indulgence in articulo mortis. L'approche de sa dernière heure n'avait pour lui que des charmes, et tout ce qu'il voyait autour de lui semblait la lui rappeler.

Le dimanche matin, quelque rayon de soleil, dont le lever ce jour là fut des plus beaux que l'on puisse voir, ayant pénétré jusque dans sa chambre par la porte entrouverte, en le voyant il se mit à dire: Oh voilà le soleil; c'est pour la dernière fois que je le vois, demain c'est le grand jour, demain c'est le grand jour, et plusieurs fois dans la journée il nous dit encore: demain, c'est le grand jour. Sa parole se trouva vraie. Le dimanche, dans l'après midi, il souffrit considérablement, et le soir il éprouva une faiblesse telle que nous crûmes l'heure suprême arrivée, nous commençâmes même les prières des agonisants; cependant il prit le deffou sur la cuise, mais il resta dans le délire environ trois quarts d'heure.

Le lundi, il eut encore deux faiblesses pareilles à celle dont je viens de parler. Or la dernière, me trouvant près de lui il me dit: j'étais sur le point d'aller au Ciel et on m'en a empêché. Comme je m'écartais un peu il me fit signe du doigt: Est-ce vous, Père Supérieur, me dit-il, qui m'empêchez d'aller au Ciel? Le cher Père, ses desirs allaient bientôt être exaucés, peu à peu ses forces l'abandonnèrent, sa parole s'affaiblit, puis lui manqua entièrement, mais il avait son entière connaissance; je lui suggérai alors de bonnes pensées auxquelles il me répondit par un léger signe de tête; je lui répétai surtout les saints noms de Jésus, Marie, Joseph; n'étant arrêté un instant dans la crainte de le trop fatiguer, il rassembla toutes ses forces et se leva; murmurèrent ce seul mot: encore! La dernière

parole que j'ai pu entendre, fut Jésus-Mari-Joseph. Le soir, à 6 heures moins quelques minutes, il rendit paisiblement son âme à Dieu sans le moindre effort, sans le moindre soupir et si doucement, que nous n'avons pu apercevoir au juste l'instant de sa mort. *Sicut novissimum horum similia*. Le cher Père est au Ciel, et nous sommes encore sur la terre. Le bon Dieu voulait une victime, il a choisi celle qui lui était la plus agréable. Il nous manque quelqu'un sur la terre, mais nous avons un avocat dans le Ciel *Sicut placuit Desisti factumque*

Pendant sa maladie, que de fois je suis allé me prosterner aux pieds de la bonne Mère pour lui recommander notre cher Confère; mais j'en ai jamais osé lui demander absolument sa guérison. J'étais convaincu qu'il allait mourir; je voyais qu'il avait des grâces extraordinaires; aussi ma prière a toujours été la même, j'en ai jamais pu en faire d'autre: « Bonne Mère, disais-je à Marie, si cela doit être pour sa plus grande sanctification, pour la plus grande gloire de votre divin Fils et la vôtre, laissez-nous le P. Paulus, sinon, prenez-le, je croyais jusqu'à lors que le P. Paulus nous était nécessaire ici, Dieu nous l'a enlevé, dit-nous *inquit benedictum* ».

O mon cher Père! que cette mort m'a donné envie de mourir! Avant la maladie du P. Paulus, chaque fois que j'apprenais la mort d'un prêtre, j'étais en moi un secret désir de mourir aussi, mais à la mort de notre cher Confère, j'avais bien envie de demander cette grâce, et la seule chose qui m'a empêché de le faire c'est la pensée que vous ne m'auriez peut-être pas approuvé. Non seulement la pensée de la mort ne m'effraie pas, mais j'éprouve même une sorte de consolation à penser qu'elle pourrait bien m'atteindre aussi.

La nouvelle de la mort du P. Paulus a fait grande sensation, tout le monde l'aimait, on l'estimait, et on le regardait, à juste titre, comme très capable et pourtant plein de modestie. Des centaines de communions ont été faites à son intention, pendant les quelques jours de sa maladie; mais celui que cette maladie et cette mort prématurée ont le plus attristé, c'est

sans contredit Mgrs l'Evêque de la Martinique, en apprenant la maladie du Père, sa Grandeur n'a pu retenir les larmes qui trahissaient son émotion. Cufri a-t-elle voulu elle-même faire l'enterrement, ce qu'elle n'a fait pour aucun des autres prédicateurs morts cette année. Les obseques ont été très-solennelles. Nous avons chanté *Makinet* et *Sander*, l'*Adjiskan* - ce s'était très-nombreux, il y avait autant de monde que le dimanche à la Messe.

Notre cher défunt repose dans le cimetière de N. D. de la Délivrande. Nous avons fait placer une croix de bois sur sa tombe, et nous l'avons entourée d'une petite grille. Nous allons faire entourer un petit espace de terrain tout autour de sa tombe, afin qu'il y ait une place toute prête pour ceux que le bon Dieu pourrait appeler à le suivre; nous avons la permission de faire venir de la Guadeloupe les restes du P. Klein pour les placer dans le lieu que nous nous sommes choisi à la Martinique.

Le P. Paulin n'a pas eu le bonheur, comme la plus grande partie de nos Compagnons défunts, de mourir un jour consacré à la C. St. Georges, mais il est mort comme notre vénéré Fondateur, le lundi 3<sup>e</sup> consacré à l'Esprit Saint, et de plus, en un lieu consacré à la C. S. V. au pèlerinage de N. D. de la Délivrande.

Depuis longtemps, mon Révérend Père, j'avais remarqué dans le P. Paulin des qualités bien précieuses, j'ai vu rarement quelqu'un aussi indépendant du respect humain. Il faisait toujours son devoir, sans jamais se soucier de ce que l'on pourrait dire ou penser. Il remplissait ses fonctions très-exactement et très-consciencieusement. Ainsi, depuis qu'il est à la Martinique, il a écrit tout ce qu'il a enseigné et tout ce qu'il a prêché. Il a laissé plus de 50 instructions. ou sermons, un cours de Liturgie complet in extenso, un cours d'Ecriture St. renfermant le Pentateuque, beaucoup de Chronologie, un grand nombre de pièces de vers, cantiques, psaumes en vers etc etc. Il avait réellement fait de grands progrès dans la science, depuis qu'il était ici.



La Congrégation ne compte pas encore beaucoup de membres aussi versés et aussi habiles en toutes sortes de branches; sans rapport, c'est une perte immense. Il avait une sainte passion pour l'Écriture ~~St.~~ et la Liturgie, tout son bonheur était de les étudier.

Il était un modèle d'ordre. Quand même il aurait eu avant de monter au Marne Rouge qu'il devait mourir, il eût été impossible qu'il mit plus d'ordre dans sa chambre. Rien n'était confondu, sa Théologie qu'il a manuscrite toute entière, et quelques traités deux fois, ses sermons, son écriture ~~St.~~, son histoire, sa liturgie, ses lettres, tout était séparé exactement. Il portait sur lui son testament, sa feuille d'ordination et son pouvoir. L'ordre est une qualité bien précieuse, surtout dans les colonies. Vous savez car bien il était simple dans sa direction, il portait son âme dans sa main.

Il était très fidèle à son Règlement particulier, jusque dans les plus petites choses. Bien qu'il allât presque tous les jours à St Joseph pour son emploi, il ne manquait jamais de m'avertir chaque fois de son départ et de son retour, venant deux et trois fois s'il ne me trouvait par la première.

Je ne m'étendrai pas davantage, mon Frère Révérend Père, cette lettre est déjà un peu longue. Puisse-t-elle vous donner tous les détails que je vous ai donnés pour apporter quelque consolation. Comme vos enfants de la Martinique se recommandent bien à vos prières et à celles de tous leurs Compagnons de France et des autres missions. Priez pour qu'ils nous aient toujours sans relâche à procurer la gloire de Dieu et à nous sanctifier nous-mêmes, afin qu'une ~~St.~~ mort soit aussi la couronne de notre vie.

Prenez, mon Frère Révérend et bien-aimé Père,  
 les sentiments de respectueuse affection  
 de votre très humble et très-obéissant fils  
 Emmonet

## VII.

Rapport sur la mission de la Guyane.  
adressé au Vra Révérend Père en date du 16<sup>bre</sup> 1856.

Mon Vra Révérend Père,

Dans le mois de janvier 1854, je vous ai adressé un rapport sur notre mission. Aujourd'hui je me propose de mettre sous vos yeux dans un tableau succinct et de la manière la plus simple, 1<sup>o</sup> la situation actuelle de nos œuvres tant à Cayenne que dans les quartiers; 2<sup>o</sup> nos rapports avec les différentes autorités et le peuple.

1<sup>o</sup> Situation actuelle de nos œuvres.

Le départ du P. Guillemain, en juillet 1853, nous a laissés à trois; les P. P. Hédin, Mignon et Guyodo. Le P. Brunetti vint partager nos travaux, dans le courant de Février 1854. Les P. Durand et Ben sont arrivés le 28<sup>bre</sup> de la même année. Depuis Février 5<sup>o</sup>, jusqu'au 11 d'avant, époque de la mort du pauvre P. Mignon, nous avons été quatre à Cayenne; tout le reste du temps jusqu'à ce moment nous n'avons été que trois, le P. Durand et le P. Ben étant dans les quartiers; à cause de l'existence de la fièvre jaune à Cayenne.

Nos occupations ont eu pour objet:

1<sup>o</sup> Les adultes, hommes et femmes. Nos catéchismes d'adultes ont été suivis avec exactitude par un grand nombre. L'année 1854, nous avons fait 190 premières communions d'adultes; l'année 1855, 37; l'année 1856, 26. Vous voyez une grande diminution dans ces deux dernières années. La principale cause est que depuis le mois de Mars 1855 la fièvre jaune a pu presque tout notre temps. Le catéchisme des femmes commence à reprendre, et un bon nombre se préparent en ce moment pour leur première communion. Celui des hommes n'offre pas le même avenir; ceux qui ont fait leur première communion viennent assez exactement, mais nous n'avons pas un grand nombre des autres. La raison est qu'on n'a pas assez de temps pour s'occuper d'eux.

Depuis près d'un an environ, nous avons établi une réunion générale, tous les dimanches soir à 7 heures: on y chante des cantiques, on y récite le chapelet et l'on fait une instruction. Il y vient tous les dimanches beaucoup de monde, et un assez grand nombre de ceux-là ne venaient pas au paravant à l'église. Cet exercice du dimanche soir produit un grand fruit, et comme presque tous les jours quelques brebis dans le bercail du Bon Pasteur. En général, nous sommes contents de ceux qui ont fait leur première communion, ils viennent exactement se confesser et on est obligé d'arrêter leur zèle pour approcher de la 2<sup>e</sup> Communion.

2<sup>e</sup> Jeunes filles de la ville et de la classe gratuites.

Nous avons toujours notre Congrégation de jeunes personnes qui va très-bien; elle est maintenant constituée et une soixantaine ont fait leur consécration à la C. S. Vierge. Les approbantes, sont assez nombreuses, et chaque année nous en recevons un certain nombre. Leur conduite est édifiante, quelques-unes commencent à faire leur méditation tous les jours, et à porter au milieu du monde la bonne odeur de Jésus-Christ.

Ne voulant admettre dans cette Congrégation proprement dite que des jeunes personnes de 17 ans et au delà, et ne pouvant laisser à l'abandon les enfants au sortir de leur première communion, nous avons commencé le 18<sup>bre</sup> 1855 une réunion pour les petites filles qui ont fait leur première communion. 80 enfants fréquentent déjà cette réunion, et le 15 <sup>Août</sup> dernier nous en avons admis 29 au nombre des enfants de Marie, c'est ainsi qu'on les appelle. C'est ainsi que nous préparons celles qui, plus tard, mériteront par leur bonne conduite, d'entrer dans la grande Congrégation.

3<sup>e</sup> Les demoiselles de la ville de la pensionnaire des Sœurs de Saint-Joseph.

Jusqu'à ce dernier temps nous n'avons rien fait en quelque sorte pour la classe élevée. Cela vient en partie de ce qu'on nous regardait dans le principe comme devant nous occuper exclusivement du Noie. Cependant, l'année dernière, les Sœurs de St-Joseph nous proposaient d'établir une association dans

leur pensionnat pour les enfants qui avaient fait leur première communion. Nous commençâmes le 18 9<sup>bre</sup> 1835 et le dernier jour de Mai 1836 nous en recevions une 12<sup>me</sup> au nombre des enfants de Marie. Les petites voyant leurs compagnes se réunir pour mieux servir Dieu, voulurent aussi former l'association des Stranges, pour mieux se préparer à leur première communion.

En fondant l'association des Enfants de Marie, j'avais dans l'esprit de commencer, par celle qui sortirait chaque année du Pensionnat, une congrégation pour les grandes demoiselles de la ville; mais au fitôt qu'on sut dans le public que les enfants du pensionnat formaient une association en l'honneur de Marie, plusieurs autres demoiselles voulurent s'adjoindre à ces enfants. Je les admis pendant quelques dimanches aux exercices, mais voyant qu'il y avait déjà un certain nombre de grandes, j'en décidai tout de suite à leur faire des exercices à part et à les préparer pour commencer une congrégation: elles sont au nombre de 22 et nous avons choisi le jour de l'Immaculée Conception pour leur consécration.

Vous vous demandez sans doute pourquoi tant de réunions différentes? C'est pour venir au secours de tout le monde. Nous avons eu pendant long temps quatre ou cinq réunions pour les petites filles et pour les grandes, et jamais nous n'avons pu persuader à celles qui portent chapeau de se réunir avec les autres. Vous me direz que c'est orgueil, sans doute qu'il y en a un peu et beaucoup trop, mais c'est précisément pour les corriger de leurs défauts et pour faire entrer dans leur cœur l'esprit de l'évangile, que nous avons cru qu'il s'était avantageux, pour la gloire de Dieu et pour le salut de ces âmes de condescendre à leurs faiblesses.

Comment, me demandez-vous encore, suffire à tant de réunions pour les dimanches? Nous nous partageons la besogne, et avec l'aide de Dieu et du Cœur Immaculé de Marie nous venons à bout de tout. Dans chaque réunion, nos instructions ne sont pas longues, mais nous tenons par

— de peur tout à ce qu'elles soient régulières, nous ne leur manquons aucun din rranche. Et quand il est impossible à l'un de nous de s'y trouver, une sœur nous remplace.

#### 4<sup>o</sup> Dames de la ville.

Les dames de la ville n'ont pas échappé à notre sollicitude, mais c'était bien difficile, vu le peu d'influence que nous avons eu jusqu'à ce jour sur cette partie de la population. Nous commençâmes l'année dernière par une loterie en faveur des pauvres, puis nous établîmes un Conseil de dames pour distribuer l'argent recueilli. Nous profitâmes de cette circonstance pour montrer aux dames, que le produit de la loterie ne durerait pas long temps, et que nous serions par conséquent obligées d'abandonner les pauvres que nous allions patroner. Pour ne pas écheriduite à cette ex hémité nous n'avions qu'une seule chose à faire, c'était de fonder une œuvre pour continuer la première. On goûta beaucoup ce projet, et on résolut de faire un appel aux dames qui voudraient s'imposer un franc par mois, c'est ainsi que nous avons fondé l'association des mères de famille chrétiennes. La recette de chaque mois se pose toujours cent francs. La fête principale de l'œuvre a été fixée le 24 juillet en l'honneur de S<sup>t</sup> Anne, patronne de l'œuvre. Cette année on l'a célébrée avec une grande solennité, elle a été annoncée huit jours d'avance on a fait un grand nombre d'invitations particulières. M<sup>le</sup> le Gouverneur étant absent, M<sup>le</sup> le Commandant militaire y est venu avec son Etat major. La quête a produit 330<sup>fr</sup>.

Cette association n'est encore qu'une réunion simplement charitable, nous attendons que les S<sup>rs</sup> de S<sup>t</sup> Joseph aient une chapelle un peu grande pour commencer avec cette association une confrérie du Sacré-Saint-Sacrement. Quand cette confrérie sera instituée, nous n'avons plus qu'à bien diriger ces différentes réunions et associations pour faire entrer l'esprit de Dieu dans le cœur et les habitudes de cette partie de la population.

#### 5<sup>o</sup> Les jeunes gens.

Nous n'avons manqueraient d'un supplément essentiel si nous négligions les jeunes gens: il est presque impossible

que les filles se conservent, si tous les jeunes gens ne suivent aucun principe. Enfin, avons-nous tourné le but de nos efforts de ce côté, et nous avons formé quatre réunions pour eux.

### La Conférence de Saint-Vincent de Paul.

La première fois que cette petite société s'est réunie, c'est le premier janvier 1854. Il était au nombre de huit. Elle se compose aujourd'hui de 13 membres. Dans le principe, elle avait été établie uniquement pour la conservation des membres. Elle prit pourtant, par une espèce d'inspiration, le vocable de conférence de St-Vincent de Paul, sans en avoir aucun titre ni aucun droit. Il y a bientôt un an que le P. Punnett, qui en est maintenant le directeur, écrit à Paris pour la faire agréger à la société de St-Vincent de Paul, et une lettre bienveillante du Président, accompagnée d'une lettre d'agrégation, nous annonçait, dans le mois de Novembre 1855, que le vœu des membres de la Conférence de Cayenne était exaucé, et qu'elle jouissait de tous les avantages et privilèges des conférences régulièrement et canoniquement établies.

Cette conférence marche assez bien. Elle a déjà distribué, depuis sa fondation, plus de deux cents francs au moins. Elle s'occupe à visiter les malades et les pauvres. Elle est composée entièrement de nègres et de mulâtres: ses réunions ont lieu tous les dimanches à six heures, à la bibliothèque.

Une autre conférence de St-Vincent de Paul a existé pendant quelque temps au milieu de nous. Elle avait été fondée par M. Deslandes, procureur impérial, homme très-remarquable par son talent et par sa piété, mais je ne sais par quelle vue secrète de la Providence, la fièvre a enlevé ou fait partir de Cayenne tous les pieux et braves officiers qui devaient en faire partie. Elle n'a jamais compté plus de trois membres actifs. Nous n'avons pas été chargés de cette conférence. Les assemblées avaient lieu tous les huit jours chez M<sup>re</sup> le Prêtre apostolique. J'en parle néanmoins, car M<sup>re</sup> le Prêtre vient de me dire hier qu'elle était dispersée et qu'il allait s'en remettre, pour l'association des mère de famille, les fonds qui lui

restaient. A cette occasion, il m'est venu une idée, ce serait d'essayer de relever cette conférence, que le bon Dieu me vienne en aide, car je ne vois encore aucun moyen pour réussir dans cette entreprise.

### 2<sup>e</sup>. Réunion de persévérance.

Elle a été fondée le premier dimanche de Novembre 1852. Son nom indique son but. Y sont reçus les enfants de quinze à vingt ans, non encore ouvriers. C'est la conférence de Saint Vincent de Paul, on ne reçoit que des ouvriers, aucun apprenti. Ceux qui en font partie, doivent assister tous les dimanches aux offices de la paroisse, à la place qui leur est assignée, ils doivent en outre, assister tous les dimanches à 7<sup>h</sup> du soir à une instruction qui leur est faite dans l'intérieur de la Communauté. Là, on chante, on donne quelque avertissement s'il en est besoin, puis on leur raconte de pieuses histoires. Cette réunion va très bien, ils sont au nombre de cinquante. Elle a déjà augmenté de plus de la moitié depuis qu'elle est fondée. C'est là que se recrutent les membres de la conférence de St Vincent de Paul. On commence aussi à former un chœur de musique avec les enfants, ils savent déjà quelques morceaux en partie.

### 3<sup>e</sup>. Réunion des Sts Anges.

La Réunion des Sts Anges est fraîchement établie. La première séance a eu lieu le 23<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1856. En font partie tous les enfants qui viennent de faire leur première communion. Ils resteront dans cette réunion jusqu'à ce qu'ils aient fait leur 2<sup>e</sup>me communion, alors ils passeront à la réunion de persévérance, et de celle-ci à la conférence de St Vincent de Paul, en sorte que ces deux dernières associations ne sont, pour ainsi dire, qu'un moyen pour arriver à la première.

### 4<sup>e</sup>. Confrérie des Sts Anges, dans le diocèse au Collège.

Celle-ci par exemple, est encore bien souffrante et bien faible. Elle a lieu dans la chapelle du Collège, à trois heures tous les dimanches. Le collège n'est pas assez nombreux pour qu'elle puisse devenir considérable. Elle a tout à la fois un grand avantage, si on pouvait y réussir, car là sont les

jeunes gens des meilleures familles de la ville, et ceux par conséquent, qui, un jour, rempliraient toutes les places. Que le Cœur Immaculé de Marie vienne à notre secours.

Et j'ajoute à ces différentes réunions 1<sup>o</sup> l'hôpital militaire, qui depuis l'épidémie compte plus de deux cents malades, et demande à lui seul, jour et nuit, la présence d'un confrère; 2<sup>o</sup> le camp St-Denis, où il y a une centaine d'infirmes; 3<sup>o</sup> les prisons; 4<sup>o</sup> un atelier de discipline, et vous aurez une idée des occupations de soir de vos enfants qui se trouvent actuellement à Cayenne. Je dis une idée, car ce n'est pas tout, toutes ces œuvres sont en dehors du ministère paroissial que nous remplissons comme les autres. Vous pouvez comprendre par là, mon très-Revérend Père, combien sont fondées nos raisons, quand nous vous supplions d'envoyer à notre aide quelque zélé confrère.

Les Quakers.

Vers le milieu de janvier 1836, aussitôt après leur arrivée dans la colonie, les P. Neu et Durand ont été envoyés, le premier à Rimure pour desservir une paroisse en trois lieux de Cayenne, et le deuxième à Connégrande, où il n'y avait pas encore d'église. On a été obligé de le faire sortir de Cayenne à cause de la fièvre jaune, qui n'épargne presque jamais les nouveaux arrivants. Le P. Neu a eu le bonheur, depuis son entrée dans cette paroisse, d'y établir le chemin de la Croix, l'archiconfrérie et d'y faire une première communion d'adultes. Malgré ses fièvres assez fréquentes, il continue toujours d'évangéliser ce pauvre peuple avec courage et persévérance.

L'affaire du P. Durand était plus difficile, il allait, en arrivant, dans un quartier où il n'y avait point de prêtre ni d'église. Pendant un mois, deux mois, il alla, en vain missionnaire, d'habitation en habitation, et quand il connut un peu le monde du quartier, il leur suggéra de bâtir eux-mêmes une église sans aucun secours du Gouvernement. Ces pauvres gens, qui désiraient tant la présence d'un prêtre au milieu d'eux, pour les instruire, embrassèrent le projet avec ardeur. Aussitôt ils se concertèrent ensemble pour bâtir une



église. Un bon propriétaire blanc offrait un terrain, les noirs devaient faire tout le reste. Ils se mirent tout de suite à l'ouvrage, et une église est montée en quelque temps, comme par enchantement. A côté de l'église, le Père devait avoir son logement, ils ne diminuèrent pas d'ardeur jusqu'à ce que tout fût terminé. La maison destinée à recevoir le Père est très-bien, ainsi que l'église. Les administrateurs de la colonie ont été si étonnés de trouver un tel dévouement dans les noirs, tellement qu'en voyant leur bonne volonté, ils veulent maintenant encourager cet exemple jusqu'à présent unique dans la Guyane, en instituant une paroisse dans ce quartier. Selon de cette population noire, d'environ 11 à 12,000 âmes, a été vraiment admirable; un grand nombre de mariages ont eu lieu dans l'espace de moins d'un an, il s'en fait encore tous les jours, et personne ne veut plus vivre dans le concubinage. Une première communion d'adultes qui est faite pour le 26 8<sup>bre</sup> courant; va couronner les travaux du P. Durand, vraiment dignes de tout éloge.

2<sup>e</sup> Nos rapports avec les différentes autorités - le pape & l'Église.

1<sup>re</sup> Nos rapports avec l'autorité ecclésiastique.

Mr le Préfet apostolique a toujours eu pour nous les sentiments d'un père, il nous a défendus en toute occasion quand il en a été besoin, et quelquefois même au dépend de ses intérêts. Le P. Mahe, vice préfet apostolique, nous a toujours aussi montré le même attachement. Dans le rang du clergé inférieur, il s'en est trouvé toujours quelques uns qui nous ont par montré bonne mine; mais depuis le départ de Mr M..... nous avons e' bien avec tout le monde. Maintenant il n'y a plus d'opposition nulle part, je dirai même, pour être vrai en tout, qu'on commence à avoir certains égards pour nous.

2<sup>e</sup> Nos rapports avec l'autorité civile.

Pci, il y a aussi beaucoup d'amélioration. Si on ne nous aime pas encore, parce qu'on nous trouve un peu trop négrophile, du moins on nous respecte partout, surtout depuis la dépêche ministérielle qui venait à la

Congrégation le droit d'existence dans la Colonie. Et ceci est bas, non pas sur des paroles, qui, dans les personnes du monde, sont toujours très-suspectes, mais sur des faits qui le prouvent clairement. La chapelle du collège n'avait pas encore pour le culte tous les objets qui lui étaient nécessaires, nous avons fait une demande, et nous avons obtenu au delà de nos espérances. On avait besoin de quelques barriques de chaux pour crepir et blanchir l'église bâtie par le P. Durand, et on nous a accordé au faitôt que nous avons demandé. Tout dernièrement encore, nous avons demandé un supplément de loyer, (on nous donnait déjà 200 francs pour cette destination,) et on nous a accordé 600 francs. Or si nous avions tenté quelque chose de semblable il y a deux ans, on ne nous aurait même pas répondu.

Le Gouverneur, M<sup>r</sup> Baudain, qui a connu notre Congrégation en Afrique, nous paraît bien disposé; en toutes circonstances, il nous a écoutés avec le plus vif intérêt, et fait ce qui a dépendu de lui pour venir à notre secours.

### 3<sup>o</sup> Nos rapports avec le peuple.

Les nègres et les mulâtres nous aiment comme leurs frères et nous respectent comme leurs anges conducteurs. Les blancs conservent toujours quelque peu d'éloignement pour nous. Cela provient de notre position, qu'on nous somme arrivé ici, et au fait <sup>un peu</sup> ce que nous ne sommes pas peut-être, pour la plupart, et moi en particulier, à la hauteur de notre position, vis-à-vis de ces gens. Il est toujours vrai que les mauvais chrétiens sont les plus exigeants. Ce n'est que par notre vie humble, retirée, dévouée jour et nuit pour le salut des âmes, que nous sachons nos défauts, et que nous les forçons, en quelque sorte, de nous accorder leur respect.

Voilà, mon Révérend Père, l'état actuel de notre Mission: vous voyez le fruit de nos travaux, daignez l'offrir vous-même à celui qui en est l'auteur, le très-saint et très-immaculé Cœur de Marie; vous voyez nos besoins immenses, daignez encore intercéder pour nous auprès du C. St. et Immaculé Cœur de Marie, auquel après Dieu, gloire, honneur, louange et mille remerciements.

Ligne's Guyodo, Supérieur

# Bulletin Général

de la Congrégation.

du St. Esprit - et du St. Coeur de Marie.

N<sup>o</sup> 3.

Première année - Juillet - 1837.

## Première Partie

Actes officiels - Avis et recommandations - Nouvelles générales  
de l'Institut -

1<sup>o</sup> Pour prévenir à l'avenir toute irrégularité concernant la manière d'adresser les demandes pour faire les vœux, soit temporaires, soit perpétuels, dans le sens des nouvelles Règles et Constitutions, le G. R. Père croit devoir mentionner en quelques déficiences qui ont eu lieu jusqu'ici à cet égard. 1<sup>o</sup> Il y a des membres qui ont envoyé directement leur demande à la Maison-Mère, sans qu'elle fut accompagnée de celle de leur Supérieur; 2<sup>o</sup> quelques autres ont fait demander par leur Supérieur, sans adresser eux-mêmes aucune demande; 3<sup>o</sup> Il y a eu des Supérieures qui ont demandé pour leurs inférieures, sans donner leur avis motivé ni non plus celui des Conseillers; 4<sup>o</sup> enfin on s'y est pris généralement trop tard pour adresser ces sortes de demandes. C'est vrai-

remont à ce qui s'est pratiqué en ce différent cas, voici la marche régulière à suivre dans cette matière. Les demandes doivent être faites par les supérieurs mêmes au Supérieur Général, moyennant une lettre ad hoc, non toutefois directement mais par l'intermédiaire des Supérieurs Locaux. Ceux-ci doivent y joindre leur avis motivé et celui des Consultants, et envoyer ces pièces au Supérieur Provincial, lequel, à son tour, doit donner son avis, ainsi que les Consultants, et envoyer le tout après longtemps d'avance au Supérieur Général, qui ensuite décide ultérieurement avec son Conseil.

2<sup>e</sup> Depuis le dernier Bulletin, la Congrégation a droit de nouvelles pertes à déplorer, celle du P. Kus de la Communauté du Croix Vaillant (Martinique) mort de la fièvre jaune, et celle du Fr. Grégoire de la Communauté de St. Marie du Gabon, mort dans la traversée du Gabon à Dakar, où il se rendait pour de là venir se reposer et se remettre à la Maison-Mère et celle de Fr. Christophe, mort le 1<sup>er</sup> Nov. à l'âge de 32 ans, d'une maladie de poitrine. Ainsi qu'il a été dit dans le Bulletin précédent, cette annonce doit suffire pour rappeler les devoirs à remplir, d'après les Règles et Constitutions, envers ces Confères défunts. (Voir les détails dans la 3<sup>ème</sup> Partie).

3<sup>e</sup> On apprendra sans doute avec une vive consolation, que le V. R. Père, voulant procurer à chaque Communauté établie dans la Congrégation un portrait au moins de notre Vénéré Père et St. Fondateur, et ne pouvant faire la dépense de donner partout de grands bustes, tel qu'on en a envoyé quelques-uns dans les différentes Missions, vient d'en faire faire un certain nombre de plus petits, moins coûteux et cependant plus ressemblants que les premiers. On s'occupe en ce moment de l'expédition de ces pieux souvenirs aux établissemens d'outre-mer. Ces traits inanimés de notre Bien-aimé Père semblent respirer encore ses suaves et doux vertus; en les contemplant qui ne se sentira porté à l'imiter?

Personne, parmi nos chers Confères, ne doute de la puissance au Ciel, de notre bien-aimé Père et St. Fondateur, car tous en ont des preuves, peut-être même personnelles. Un voici un nouveau trait de son crédit auprès de Dieu, mentionné dans une lettre de la Nôtre Madeline de la Croix, Supérieure des filles de Marie à

Bourbon, au R. P. Levassieur. Je ne puis passer sous silence, dit elle, une grâce obtenue par l'intercession de notre bien vénéré P. Libermann. Depuis plusieurs jours, notre S. M. Emmanuel était dans un état continuel de souffrance des plus pénibles. Cette chère Sœur souffrait dans tout son corps et avec cela elle avait des crises d'irritation, elle faisait compassion. Hier au soir à 8 heures 1/2, son état était si violent que je fis prier le P. Dubois de venir un moment au secours d'elle; le P. vint, lui parla, pria pour elle, mais ne put la calmer. Après le départ du Père, cet état continua avec tant de violence que cette chère Sœur se tourna vers moi et me dit avec un accent des plus déchirants: ma mère, il n'y a donc pas moyen de calmer cette agitation! ou, mon enfant, lui répondre-je, et prenant le portrait de notre bien vénéré P. Libermann (qui était au chevet de son lit) je le lui fis baiser avec grand respect, je respectai la prière. Après avoir invoqué Marie, avec une petite invocation au bon Père je exposai le portrait prié de sa tête sur ses oreilles, et à l'instant même toute agitation et irritation disparurent. Elle eut alors un calme parfait qui dure encore jusqu'à aujourd'hui. Il est 2 heures de l'après midi. Mon Père, permettez-moi de vous dire que c'est vraiment miraculeux, je suis restée anéantie, mais cependant il m'a semblé que c'était tout simple, car je fus portée vers ce bien-aimé Père avec un sentiment de confiance que j'ai toujours lorsque je l'invoque. Il y a quelque temps je fus à ce bon et bien vénéré Père une neuvaine pour moi, je suis convaincue que le travail intérieur qui se fait en moi aujourd'hui vient de lui, jamais j'en ai mieux compris le besoin du calme intérieur, de la douceur et de la paix. Oh! mon Père, je puis me tromper, mais un jour il sera le patron des âmes intérieures, et les miracles qu'il opérera seront des guérisons de maladies intérieures. Je ne sais pourquoi je vous dis cela, mais je ne comprends par moi-même tout ce que j'éprouve pour ce bien-aimé et vénéré Père.

# Veuilleme Partie.

## Revue des Communautés.

### Maison-Mère.

1<sup>o</sup> Depuis un mois environ, nous avons le bonheur de posséder à la Maison-Mère Mgr. Robet, qui vient passer quelque temps en France, dans l'intérêt des œuvres de la Mission d'Afrique, mais plus particulièrement pour rétablir sa santé, dont l'état réclamait du repos et des soins particuliers. Il a amené avec lui M. l'abbé Sacombe, jeune prêtre mulâtre qui est entré au Noviciat. Partis de Dakar le samedi 31 Mai, à bord du Carri-mata le Nixte, ils sont arrivés à Bordeaux le samedi 20 Juin, toujours sous les auspices de Marie. Mgr. a beaucoup souffert dans la traversée, autant et plus peut-être, ainsi qu'il l'écrivait de Bordeaux au C. R. Père, par l'état de fatigue et d'épuisement où il se trouvait depuis quelque temps, que par le mal de mer.

2<sup>o</sup> La fête de la Pentecôte a été célébrée avec une très grande solennité, à la Maison-Mère, par la toute Communauté réunie, du Noviciat, du Scolasticat et du Séminaire Colonial. Les premières Vêpres et la Grand-Messe ainsi que les 2<sup>es</sup> Vêpres et le Salut ont été chantés par le C. R. Père. Le même jour le Cardinal Archevêque de Paris, Mgr. Goussier, a célébré la M. Messe à l'intention de la Congrégation. Son Eminence est venu prendre part, avec quelques autres convives distingués, amis de la maison, au dîner de la Communauté, et a adressé aux Séminaristes, aux Novices et aux Scolastiques, les paroles les plus bienveillantes.

3<sup>o</sup> La veille de cette fête avait été témoin d'une cérémonie pleine d'intérêt, non encore établie jusqu'à là dans la Congrégation, à savoir la cérémonie de la réception canonique des Novices ainsi que des Scolastiques de l'Institut. C'est la réalisation de ce qu'avait annoncé le C. R. Père du ... .. N. II, pro

avons pensé que pour donner plus de prestige et établir une démarcation plus sensible entre la position de Postulant d'un côté, de Scolastique et de Novice de l'autre, on pourrait instituer une cérémonie publique, à l'instar de celle appelée communément Prise d'habit, pour la réception des Postulants, soit au Scolasticat, soit au Noviciat. (Voir la description dans la 3<sup>ème</sup> Partie.)

### 1<sup>re</sup> Maison du Noviciat.

1<sup>o</sup> Les Novices ont célébré, cette année, le mois de Marie, avec un zèle tout particulier. Ils ont fait pour cette circonstance, des embellissements très notables dans leur petite chapelle. Ils ont de plus érigé un nouveau piédestal, beaucoup plus élevé et mieux disposé que le premier, pour y placer la statue de Marie Immaculée, au milieu d'un petit parterre dédié à cette divine Vierge et qu'ils ont ainsi entièrement transformé.

2<sup>o</sup> Le Noviciat a été honoré pendant le mois de Marie de la présence d'un grand serviteur de Dieu et de Marie, le Vénérable M. Desgenettes, qui s'est décidé, sur les pressantes invitations du C. R. P. P. P. à aller prendre quelques jours de repos après la fatigue du Carême, dans la pieuse solitude de Nouv.-Berg. (Voir la 3<sup>ème</sup> Partie.)

3<sup>o</sup> L'ordination de la Trinité, qui a été faite par son Excellence le Cardinal Morlot, dans l'Eglise métropolitaine, sept Novices ont été promus au Diaconat et un à la prêtrise.

### 2<sup>re</sup> Maison du Scolasticat.

Nous empruntons les extraits suivants au journal du Scolasticat:

1<sup>o</sup> Depuis son arrivée à la Maison Noire, Mgr. Robei nous a honorés plusieurs fois de sa présence. Ordinairement, il nous a dit la Messe de Communauté et a bien voulu, quoiqu'à trois fois, venir prendre part à notre modeste repas. La Grandeur épiscopale, un midi, à la récréation, et voyant le débat de trois économistes, restant habilement l'un sur l'autre le frais d'achat d'une statue de St. Joseph, qu'attendait dans une parterre choisie du jardin

un tertre verdoyant, a terminé le différent par ces bonnes paroles.  
 « Eh bien! ce sera la Mission d'Épique qui donnera un St Joseph  
 au Scolasticat, mais il faudra bien prier pour la Mission. »  
 Vous ont accepté avec empressement un contrat si tant plus  
 facile que les cours de nos jeunes Scolastiques sont plus tendre-  
 ment attachés à nos pauvres Soeurs.

2<sup>e</sup> Le mois de Marie n'a été qu'une fête continuelle. Notre  
 bonne Madone place sur un trône magnifique a reçu les  
 honneurs du Scolasticat. Chaque soir, à 6 heures nous nous  
 célébrons le mois de Marie, à l'instar de N. D. du Gard.  
 Nos musiciens ont déployé tous leurs talents pour offrir pour  
 les jours une nouvelle Litanie et un cantique nouveau. Durant  
 ce beau mois, nos chers Scolastiques ont fait deux pèlerinages, l'un  
 à N. D. des Victoires, où il faut si bien prier avec confiance;  
 l'autre à N. D. des Miracles. C'est l'église paroissiale de St  
 Noms-lez-Tolpé, commune à deux ou trois lieues de Paris.  
 De nombreux ex-voto attestent les faveurs signalées que la for-  
 chéenne a su y obtenir de la N. eie de Paris.

3<sup>e</sup> Sept Scolastiques ont pris part à l'ordination de la Cui-  
 nité et y ont reçu le Ordre mineure, de sorte que, sauf deux  
 Scolastiques, tous sont minorés au Scolasticat. Ceux ceux qui  
 n'étaient pas de la retraite préparatoire à l'ordination, sont  
 allés assister son Em. le Cardinal Archevêque de Paris, à sa  
 première visite à N. D. des Victoires, et à la Confirmation qu'il  
 y donnera ce même jour, 4 juin.

### 3. Séminaire Colonial.

1<sup>o</sup> Nous profèrons encore au Séminaire Colonial Mgr  
 Mauvoisin Evêque de St Denis (Ile de la Réunion) dont  
 le sacre a eu lieu, le jour de la fête du Co. St Sacrement 11 juin,  
 dans l'église de St Philippe du Roule, où le père du Père  
 Pinot est curé, depuis un an environ. L'évêque consécrateur  
 fait Mgr l'Evêque de Rennes, et les deux Evêques Assistants  
 Mgr Sakilauducie, ex-évêque de Vincennes (Amérique) et Mgr  
 Cirmarche, second aumônier de l'Empereur. Le P. Père-  
 Général représentait à la cérémonie les trois Evêchés Coloniaux.  
 Vous les élèves du Séminaire Colonial; ainsi que plusieurs



Directeurs y ont assisté, sur l'invitation de Mgr. Maupoint, au milieu d'un concours édifiant de fidèles et d'un clergé choisi, à la tête duquel paraissait Mgr. Pélerin des Missions Étrangères, plusieurs Prélats Romains et des Supérieurs des Congrégations. M<sup>re</sup> le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes a aussi honoré de sa présence cette imposante cérémonie.

2<sup>o</sup> L'ancien Evêque de St Denis, Mgr. Desprez a passé quelques jours au Séminaire du St-Esprit, à son arrivée de son ancien diocèse, et avant de se rendre dans son nouveau celui de Limoges, où il vient de faire son entrée canonique.

3<sup>o</sup> Rarement on avait vu au Séminaire Colonial une Ordination aussi nombreuse que celle qui a eu lieu à la Trinité. Elle comptait dix élèves pour la Couronne, six pour les Ordres Mineurs, vingt pour le Sous-Diaconat, sept pour le Diaconat et deux pour la prêtrise, en tout 25 Ordrements.

#### 4<sup>o</sup> Maison de N. D. des Victoires.

La Vierge Sainte est notre toujours, à N. D. des Victoires, la Mère de la divine grâce, la Mère de la Miséricorde; on en jugera par le fait suivant que le P. Rivet vient de nous communiquer — "C'est marche à l'ordinaire <sup>à N. D. des Victoires</sup> et la besogne autant qu'on en veut et toujours des conversions. En voici une qui m'a bien touché — Un prêtre vient de bien loin à Paris, il y vient pécheur pour y continuer sa vie de péché. Pendant le mois de Marie, il entre dans l'église de N. D. des Victoires par curiosité; à peine est-il arrivé devant l'autel de l'Archiconfrérie, qu'il tombe à genoux et fond en larmes; il est converti. C'était dans la matinée; il demande un confesseur; on le mène à mon confessionnal. Je venais de partir pour revenir à la communauté faire l'examen particulier. Ce cher Confesseur eut la patience de rester là pendant quatre heures de suite à pleurer ses péchés. J'arrive à trois heures, il entre dans le confessionnal et là, le cœur oppressé; il pleure, il sanglote et ne peut se faire entendre pendant près de dix minutes — en fin il se remet un peu de manière à parler distinctement, j'ai rarement vu d'aussi grande sentiment de componction, surtout dans un prêtre — J'espère qu'il a per-

siècle dans sa conversion arrivée si miraculeusement aux pieds  
de Marie. Je prie cette bonne Marie de lui continuer ses faveurs.

IK

### Communauté de Bordeaux.

Voici les nouvelles intéressantes que nous transmet le journal  
de cette Communauté.

#### 1. Nouvelles de la Communauté.

Nous continuons avec une sorte d'impatience les travaux  
de notre Chapelle. Le premier Mai, nous avons placé sur le  
sommet de la façade principale une belle Statue de l'Im-  
maculée Conception, haute d'environ six pieds, en plâtre  
et chaux, imbibée d'huile, matière capable de résister aux  
variations atmosphériques. Vue de rue adjacente, elle  
produit un heureux effet. Quoique lourde (elle pèse près de  
150 Kilogrammes) elle est montée sans difficulté et comme  
par un enchantement, à la hauteur de 15 mètres.

Depuis cette époque, les travaux de réparation et les re-  
vues ont été poussés avec activité. Aujourd'hui ils sont  
presque terminés. La façade est très gracieuse : une rosace,  
simple, il est vrai, faite en fer, la décore. Nous allons com-  
mencer les voûtes, qui seront en plâtre, mais de l'ogive toute  
pure. Son Em. Mgr l'Archevêque nous avait même auto-  
risé à nous servir de cette Chapelle, sans ces voûtes, ce qui  
prouve qu'elle est loin de nous faire opposition.

Comme nous, les fidèles soupirent après l'heureuse inau-  
guration de cette chapelle, qui les dédommagera de toutes les  
souffrances qu'ils ont endurées dans l'étroit enclos de l'église,  
soit pendant les ardeurs de l'été, soit pendant l'hiver, où la  
chaleur concentrée nous étouffait. Ils continuent leurs  
petites souscriptions, considérablement diminuées depuis  
le départ du P. Dubois, et en partie du reste par d'autres  
souscriptions, qui autorisent de grands noms et d'importantes  
fortunes.

Pour encourager ces bonnes âmes, nous avons fait deux  
fois la procession dans la nouvelle chapelle.

La première procession a eu lieu le jour de la Pentecôte, que nous avons célébrée plus solennellement que jamais, par le couronnement de la Statue de l'Immaculée-Vierge, venue dans notre chapelle, devant laquelle de nombreuses grâces ont été obtenues et bénié, presque chaque jour, plusieurs cures. Une personne pieuse lui a offert une couronne de modestes valeurs mais d'un gracieux effet. Toute scintillante de pierres, comme celle de N. D. du Gard. Nous en avons ceint le front de notre bonne Marie avec le plus grand appareil, qui rappelait à nos yeux la magnifique cérémonie de N. D. du Gard. Un missionnaire de la Congrégation de St. François de Sales d'Ornery (l'avoir) après avoir chanté la St. Messe, le matin, nous édifia encore par un beau sermon sur la St. Vierge. Lorsque le P. P. Supérieur eut déposé sur la tête de Marie cette couronne, la Statue vénérée fut portée en procession au chant des Litanies et de pieux cantiques. Un certain nombre de soldats et trois officiers étaient présents avec une foule compacte de mères de famille et de fidèles. La bénédiction du St. Sacrement fut donnée à la fin, et tout le monde se retira la joie dans le cœur et le sourire sur les lèvres.

Le soir de cette fête, un autre missionnaire de cette même Société, emmenant avec lui ce jeune confrère et trois autres dans le Vicariat de Vizagapatam (Hindoustan) confia à leur zèle, nous donna de touchante détails sur cette intéressante mission déjà arrosée de sang pendant dix ans. C'était à l'effusion de l'archiconfrérie du St. Cœur de Marie, que nous faisons tout comme à N. D. des Victoires, tous les dimanches et fêtes d'obligation, ainsi que chaque samedi. Ce bon Missionnaire était ému jusqu'aux larmes, du pieux enthousiasme des fidèles.

Le dimanche dans l'octave de N. D. du Mont Carmel, qui est en grande vénération à Bordeaux, dont l'Eglise métropolitaine possède les reliques de St. Simon. St. Etienne nous avons fait une seconde procession bien édifiante. Les mères de familles s'y étaient rendues avec leur empressement habituel. Un P. M. Mariste, ancien coopérateur de M. Germainville dans la direction des œuvres qu'il nous a léguées, leur parla d'une touchante manière, du bonheur qu'elles avaient

d'appartenir à cette Association, la première de ce genre que la France ait possédée, et des obligations qu'elle avait à remplir. La Statue de N. D. du Mont-Carmel fut ensuite portée solennellement en procession, dans l'église de la nouvelle chapelle par de jeunes demoiselles vêtues de blanc. Le Père Mariste d'Annouarn, Supérieur de la maison de Briouay, Keverne, ami dévoué de notre Société, et ancien oncle-disciple du Vénéré Père, monta sur quelque pierre, et, du haut de cette chaire improvisée, il exhorta l'assistance à contribuer généreusement à l'achèvement de ce sanctuaire, en se souvenant l'utilité pour le Solaire et les pauvres de Jésus-Christ.

Tous les jours, sans qu'on s'en aperçoive, que ce que dimanche, sauf le dernier dimanche de novembre, qu'elles assistent à une Messe pour l'Association, nos frères de famille ont une instruction indépendante de celle de l'Archiconfrérie, qu'elles chantent des cantiques, les litanies de la St. Vierge, et reçoivent la Bénédiction du Ciel-Saint-Sacrement, que nous donnons ainsi deux fois.

Le 21 juin, fête de St. Louis de Gonzague, nous avons eu le bonheur de posséder, parmi nous, M. Robert, venant d'Afrique avec M. l'abbé Lacombe, novice de notre Société. Celui-ci, comme c'est le dimanche, prêcha à un nombreux auditoire et nous d'entendre si bien parler de la Guerge un mulâtre africain. Sa grandeur, après avoir donné la Bénédiction du Ciel-Saint-Sacrement, fit à part, aux soldats, une touchante exhortation. Son mérite de famille, dont la sœur directrice, femme d'un médecin bordelais, est bien connue par zèle séculaire pour sa parvif et pour les charités ensemble (ce qui est très rare) firent prier Monseigneur de leur célébrer le St. Sacrifice, le jour de son départ pour Paris. Ils firent un grand nombre la St. Communion, et M. Lacombe leur parla avec beaucoup d'unction de la pauvre mission d'Afrique.

Parlons maintenant d'un délicieux pèlerinage. A quelque lieu de Bordeaux existe une célèbre église de la St. Vierge, connue sous le titre de N. D. de Verdelaire, desservie par le R. P. P. Mariste. On y vénéra une antique Statue miraculeuse laquelle fut couronnée le 2 juillet 1836, fête de la Visitation du Mont-Carmel. Le Cardinal Archevêque de Bordeaux, au milieu

d'un immense concours de fidèles. La présence de plusieurs nobles et de dix évêques environ, rehausait l'éclat de cette majestueuse cérémonie, qui s'accomplit au nom du Chapitre de St Pierre du Vatican. — Depuis sept ans, nous y conduisons régulièrement en pèlerinage les fidèles qui fréquentent notre petite chapelle, et les autres qui veulent s'y adonner. Un bateau à vapeur, orné de bannières et d'oriflammes, remontant la Garonne, transporte, en trois heures, les serviteurs de Marie, au milieu des cantiques et des accords de la musique. Les eaux majestueuses du fleuve et ses rives enchanteuses ajoutent encore aux charmes religieux de ce pèlerinage. Arrivés au lieu de débarquement, les fidèles se rendent processionnellement, avec croix et bannières en tête, au sanctuaire de Marie, à travers les champs couverts de riches moissons et présentant de tout côté le plus riant aspect. Il est inutile de dire que ces âmes pieuses se pressent à la table sainte, pour s'y nourrir du Pain des Anges. Comme c'est un dimanche, le temps se passe aux offices, et la journée est vraiment pleine de grâce et de bénédiction. Le retour se fait avec la même édification. L'année dernière nous comptons avec nous 770 pèlerins, parce que c'était dans l'octave du couronnement; cette année nous en avions 290: c'était pendant l'octave de l'anniversaire solennel, à laquelle sa Sainteté s'est attaché une indulgence plénière, à perpétuité, pour les dévots pèlerins.

Il existe auprès de la ville de Bordeaux, un autre célèbre lieu de pèlerinage en l'honneur de la Sainte Vierge. C'est Notre-Dame de Calonne. Les Oblats de Marie le desservent et y remplissent les fonctions curiales, comme les Maristes le font à Verdun. Chaque année aussi nous y conduisons en procession les mères de famille et de nombreux fidèles: cette année tout s'est passé d'une manière édifiante.

## 2<sup>e</sup> Ministère

En fait de ministère il n'y a rien d'extraordinaire. Nous avons béni deux unions contractées civilement depuis longtemps et fait faire la première communion à deux enfants. Nous entreprenons toujours quelque une, qui ne peuvent assister au catéchisme sans les paroisses.

Je termine par l'œuvre des *Sancti* Femme de l'Évangile

établie à Paris pour procurer aux Missions du secours matériel, spécialement pour le culte divin. Cette précieuse Association vient de fonder, à Paris, deux, une correspondance, avec l'autorisation de l'Ordinaire, qui s'y est montré très favorable. Notre chapelle a été choisie pour le lieu des réunions religieuses de l'Œuvre. C'est le samedi, le 5 juillet, fête de l'apôtre St Jacques le Majeur, qu'elle y a pu se réunir. Le R. P. Supérieur célébra la Messe et fit aux sœurs de l'Association naissante une instruction sur l'excellence de cette Œuvre.

Après la cérémonie, on tira au sort quelques billets, soit pour des communions, soit pour des prières et autres bonnes œuvres à faire en faveur des Missions.

Nos Mères se sont préparées, comme d'habitude, à la fête de Ste Anne, leur patronne secondaire, par une neuvaine à laquelle elles ont assisté après régulièrement chaque jour. Elles entendaient la Messe, & une petite instruction faite par le R. P. Supérieur.

Dieu veuille bénir les fruits de la vocation de deux Missionnaires pour sa gloire et pour celle de la S. Vierge.

## III

## Communauté de St Plan.

Tout emprunté ce qui suit à une correspondance du R. P. Parnot au P. Gosselat, concernant la visite du C. R. Père à St Plan.

Nous avons eu, il y a quinze jours, la visite du C. R. Père Supérieur Général; il l'a accompagné de sa Grandeur Mgr. Hély, du R. Père Chevassieux et du P. Lebon. Le R. Père Fraizez nous était au moment de Rome quelques heures avant le C. R. Père. Jamais St Plan n'avait vu une aussi grande réunion, et jugez de notre joie de posséder le C. R. Père au milieu de nous: c'était sa première visite depuis deux ans que nous y sommes. Rupsia nous nous fâchâmes de la fête de notre mieux. J'avais fait ombrer de verdure à devant de la chapelle, deux portulacs étaient à la tour afin de donner le signal dirqu'ils apercevraient la voiture qui devait arriver. Le C. R. Père, Monseigneur

et les autres Pères. C'était le lundi 26 juillet. Tout le monde  
 était en habit de fête. A 7 h. 1/2 du soir nous vîmes les cloches  
 se mettre en volée, c'était la voiture qu'on venait d'apercevoir.  
 C'était le C. R. Père, les enfants se rendirent à la porte de la  
 chapelle, et là, sur deux rangs attendirent le C. R. Père; les Pères  
 présents à la communauté vont au-devant de lui à son arrivée;  
 il nous embrasse avec effusion de cœur, et embrasse aussi les  
 Frères, le Monsieur et les autres Pères font de même.  
 Père quand il a voulu dire ses dernières paroles, vint le tour des enfants.  
 Lorsque le C. R. Père fut arrivé à la porte de la chapelle, un  
 jeune orphelin s'avança et fit un petit compliment. Le C. R.  
 Père l'embrassa pour tous ses camarades; puis un petit  
 colon vint aussi faire son compliment au nom de tous les  
 autres, et il fut également embrassé; et le C. R. Père leur dit  
 un petit mot, alors il entra à la chapelle et les enfants in-  
 tonnèrent un cantique approprié à la circonstance. Quand  
 tout le monde fut entré, on chanta le Magnificat. Nous avons  
 eu le bonheur de posséder le C. R. Père pendant une douzai-  
 ne de jours. Il avait voulu profiter de son séjour à St. Jean  
 pour prendre des bains de mer, espérant que cela pourrait  
 améliorer l'état de sa santé; mais ce n'était visible qu'il n'y a pas  
 pu les supporter, de sorte qu'ayant essayé deux ou trois fois  
 d'en prendre ils s'en est trouvé plus mal. Il est parti de pour  
 huit jours ainsi que Monsieur

Amilliez, mon bien cher Père, recevoir les hommages  
 de respectueuse affection avec laquelle je suis &c.

## IV

## Communauté de Gourin.

1<sup>o</sup> Comme St. Jean, la Communauté de Gourin a été  
 favorisée, au mois de juillet, de la visite du C. R. Père, dans  
 la présence, ainsi que celle de Messrs. Hober, qui l'accompagnait  
 avec le P. Leberre, ari; prandre la joie la plus vive dans leur  
 cœur et a été une véritable bénédiction pour tout l'établis-  
 sement, ainsi qu'on le verra plus loin par le récit qu'en ont  
 fait nos Pères de Gourin, et par les compléments accés-

en cette circonstance exceptionnelle, au C<sup>te</sup> R<sup>ev</sup> Père (voir la 3<sup>e</sup> Partie)  
 2<sup>e</sup> La maison de Gourin a perdu au commencement de ce mois un de ses Scolastiques le plus capable et le plus pieux, M<sup>re</sup> Guirin, natif de Bordeaux, avait obtenu dans ses études de brillants succès. Revêtu de la sagesse du titre de Bachelier en lettres, il avait commencé son cours de Droit et avait obtenu le Diplôme de Licencié dans cette Faculté. Abandonnant alors la jurisprudence et le Barreau, peu en rapport avec ses habitudes et ses inclinations, il suivit un cours spécial d'agriculture, et là encore il obtint un diplôme de capitaine. À 34 ans il entra à St. Marie de Gourin pour y suivre de nouveau le cours de Philosophie. Il n'y passa par une année entière, mais ce peu de temps suffit pour faire de ce séminariste presque à cheveux blancs, le modèle et l'édification de ses confrères, par sa régularité, sa modestie et sa charité angélique.

Un jour de maladie suffit pour l'enlever de cette terre à un séjour mérité. Sa mort fut celle des prédestinés.

3<sup>e</sup> L'Institution St. Marie de Gourin a eu cette année une distribution de prix des plus magnifiques. Elle a été présidée par M<sup>gr</sup> Robet, au milieu d'un grand concours d'ecclésiastiques de la ville et des environs, de parents d'élèves et d'étrangers. Le P. Levaray pour F. a prononcé un discours qui a reçu tous les applaudissements. (voir la 3<sup>e</sup> Partie)

## V.

## Communauté de Cellule.

1<sup>re</sup> Fondée sur la croix, comme on l'a vu par le 1<sup>er</sup> Bulletin, la petite Communauté de Cellule continue à être éprouvée. Le mois de Marie, en particulier, a été pour elle un mois de douleur. C'est Frère y ont été malades à la fois, à cette époque, ainsi qu'un postulant récemment arrivé, et plusieurs enfants. Grâce à Dieu et à la protection de la C<sup>te</sup> Vierge, personne n'a succombé, et tous se sont plus ou moins promptement et entièrement rétablis.

2<sup>o</sup> Malgré ce contre temps, la construction commencée, pour l'appropriation et l'agrandissement de la maison, n'a pas cessé d'avancer. Quand elle sera terminée, le P. Frisch qui dirige l'établissement ne manquera sans doute pas de vous en donner une belle description.



## Communauté de Rome.

Nous empruntons à une correspondance du P. Stumpf, ce qui suit :

Les travaux de notre Eglise de St. Claire, à Rome, ont si commencié au mois de juillet courant, à la grande satisfaction des Romains, qui sont toujours fiers de voir augmenter le nombre de leurs sanctuaires.

L'opinion publique se préoccupe vivement, en cette circonstance, du style et de la tournure probable de notre nouvelle Eglise. Sera-ce du Gothique, du Grec ou du Français, se disait-on avec une curiosité presque indiscrète. Car il faut savoir que les Romains, j'en suis sûr d'après quelle règle de l'Esthétique, trouvent le style gothique détestable, et n'ont de sens que pour le beau dattique aux mille couleurs. Nous avons donc tout lieu d'espérer qu'on sera enchanté de l'apparition prochaine des pleins cintres et des gracieuses pignons de St. Des. Victoire, venant à la mer le droit de cité au fin cote de la ville éternelle.

## II.

## Province des Côtes occidentales d'Afrique,

## I Communauté de Dakar.

Nous extrayons ce qui suit du journal de la Communauté de Dakar.

Dakar. Le Collège Séminaire est sur un bon pied. Les enfants qui le composent sont bien plus au joug de la discipline, et l'on est assez content de leur application. Il en est même qui ont de la disposition à grander pour la veste, et qui semblent vouloir être au bon Dieu tout de bon.

Ils sont d'une exactitude surprenante à faire le pensum qu'on leur impose. Souvent même, prenant sur parole une simple menace, on les voit s'abstenir de ce dont ils se croient privés. L'autre jour on vit un trait de ce genre vraiment édifiant. Le professeur avait dit, que quiconque ne saurait par belle leçon serait privé du dîner. Heure par suivant, il est tout étoumé de voir

soutenir un élève qu'il n'avait même pas interrogé. Celui-ci <sup>puisque il ne mange pas,</sup> répond que, n'ayant pas me qu'il n'avait dit, il n'avait pas eu de voir prendre son repas.

Le Frère Antonin est chargé des deux petits, qui ont de 7 à 10 ans. Il les instruit d'après la méthode du Salla et d'après d'Europe. Les enfants profitent beaucoup. C'est tout surprenant de voir de ces petits-là, ~~qui~~ apprendre à parler le français au bout de quelques mois, réciter parfaitement le catéchisme et chanter des cantiques en cette langue.

Les ateliers fonctionnent toujours.

L'imprimerie s'occupe actuellement d'un catéchisme que fait M. le seigneur, en français et en volof, et d'un autre en songhaï, traduit par le Père Lederre.

Avec l'année dernière, on a commencé à bâtir une maison pour les religieuses de l'Immaculée Conception. Jusqu'à présent, elles ne possédaient qu'une maison mal commode et d'ailleurs insuffisante. La nouvelle, qui s'élève, promet d'être belle quoique simple et exécutée le plus économiquement possible. Malheureusement les ressources manquant, on ne la terminera pas cette année.

Les élèves du Collège ont aidé de temps en temps au transport des matériaux nécessaires. C'était alors quelque chose d'intéressant de voir ce petit peuple d'abeilles vagiter, se mouvoir. Le fardeau sur la tête, suivant la mode du pays ils marchaient à une assez grande distance, s'enroulant l'un l'autre.

II Corée. Nous empruntons une lettre du P. Possedat les détails suivants:

Notre paroisse<sup>(1)</sup> se compose d'environ quatre mille âmes, dont environ deux mille cinq cents chrétiens, le reste est mahométan ou infidèle. Nous avons des consolations dans notre ministère. Depuis deux ou trois années, nos chrétiens, dont la plupart n'avaient du christianisme que le baptême, ont fait des progrès réels dans la pratique de la Religion. Ils sont aujourd'hui par les soins du cher M. Lacombe mon vicaire, qui parle leur langue, aussi instruits que les ont les fidèles de France. Comme les jours où à leur travail, environ soixante ouvriers se réunissent

un presbytère pour le catéchisme. c'est vraiment édifiant de voir l'empressement de ces bonnes gens à se rendre exactement à l'instruction. Leur docilité, leur simplicité frappent même nos bons chrétiens Européens. C'est tant, et même un peu plus de femmes, vont également plusieurs fois la semaine dans l'Eglise, pour recevoir le même bienfait de l'enseignement religieux. Le résultat de ces différentes réunions est principalement la légitimation de mariages contractés précédemment. Les Vén. une fois unis devant l'Eglise ont de bonnes mœurs, et restent fidèles à leurs épouses, et puis cela forme peu à peu la famille chrétienne, dont on n'avait pas une idée il y a quelques années. La St-Vierge nous a beaucoup aidé dans ce travail de réforme. Nous avons mis tout sous sa protection puissante, en établissant l'Archiconfrérie et plusieurs autres dévotions à notre bonne Mère. M. de N. vous dira en particulier l'empressement qu'on a ici pour le mois de Marie. Vraiment je doute que dans bien des paroisses, réputées bonnes en France, il y ait, proportionnellement au nombre de chrétiens, plus de fidèles aux exercices du mois de Marie. Nous espérons qu'à la fin du mois le refuge des pécheurs nous aura ramené encore quelques âmes égariés, c'est toujours le résultat du mois de Marie ici.

III. Noël. Le P. Lemoine a envoyé un rapport au C. R. Père sur la Mission de Noël. Il serait difficile, sur le plan d'après lequel il est fait d'en donner ici un abrégé, et il serait plus difficile encore, vu sa longueur, de le reproduire entier, nous le regrettons beaucoup.

## II.

## Communauté de St Louis.

Le P. Rouvi, rédacteur du journal de la Communauté de St Louis, nous envoie les extraits suivants:

Notre Journal de St Louis est fort pauvre en nouvelles intéressantes. C'en est qu'à de rares et de très rares intervalles que quelques faits particuliers viennent faire diversion à la monotonie habituelle dans laquelle nous vivons; encore pour la plupart, sont-ce des faits qui, par les caractères dont ils sont ordinairement revêtus, méritent beaucoup plus les honneurs du silence que ceux de la publicité.

Ce qu'il y a d'intéressant sur ce moment, à vous mentionner, ce sont les résultats de nos luttes avec le démon

de la Péninsule. Cet astucieux serpent ne se contentant pas de son rôle de roi des Makhométans, avait fini par obtenir la même dignité, parmi les chrétiens. Il y a quelques années il exerçait sur la population une influence que personne n'osait contredire. C'est à peine si trois ou quatre mutâtes pratiquaient le devoir le plus ordinaire du chrétien. Les jeunes gens ne sortaient de l'école des Frères que pour passer à celle de l'insigne et de l'immoralité, où ils venaient à être reçus leur tour.

Cette année aidé du zèle et pieux concours de deux jeunes hommes que l'événement dernière, formaient seuls notre société de St. Vincent de Paul sous la présidence d'un négociant, indigne homme d'une rare perversité, nous entreprîmes de disputer à l'insigne le terrain pied-à-pied. Nos efforts ou plutôt les efforts de ces deux jeunes chrétiens aidés de la grâce d'en haut, furent couronnés d'un plein succès, et nous eûmes la consolation de voir sept à huit brebis égares revenir au bercail, après de longues années d'éloignement. — Les enfants sortis de l'école aux vacances de l'année passée fréquentaient un peu plus assidûment l'Eglise que leurs devanciers et sur cinq, quatre continuent à s'approcher du sacrement. Enfin bref, pendant la quinzaine de Pâques, 9 à 50 hommes, tant jeunes gens qu'hommes faits, vinrent à la Table Saint-Jumain encore le chiffre n'avait été atteint. Puisse en le Seigneur, mon bien cher Père, et espérons que Dieu sera enfin glorifié sur ce pauvre pays perdu par la fanatisme et la corruption des mœurs.

Les unions illécites connues sous le nom de mariage à la mode du pays continuent à être regardées comme une offense et un déshonneur. Certain scandale public qui eut lieu au mois de janvier de cette année nous avait donné fort à craindre pour les résultats de nos efforts; mais nos alarmes furent vaines et l'action de la grâce de St. S. triompha encore une fois de la force apparente de l'action humaine. Ce qui vous le prouvera suffisamment, ce sont les 8 unions de ce genre que nos Père viennent de légitimer cette année. Il n'y a que quelques jours, le P. Simonet pleurait d'attendrissement en voyant la foi d'un vieillard

de 70 ans. semblaient avec une personne presque aussi âgée que lui, et avec laquelle il vivait depuis peut-être 35 à 40 ans. J'ai été moi-même témoin de la joie de ces deux bons vieillards. Ils venaient de se marier et de faire leur première communion: vainement ils ne savaient que dire qui put rendre tout leur contentement. Non, non, s'écriaient-ils, jamais les autres prêtres ne s'y sont pris comme vous, il y a 20 ans, ce n'était plus la même chose, vous avez trouvé le secret de la patience et de la douceur, soyez en béni, et les pauvres gens pleuraient, en priant le Seigneur de nous rendre au centuple le bien qui leur avait été fait.

— Le 19 juillet, nous avons fait faire la première communion aux enfants de deux écoles. Ils étaient en tout une trentaine. Le lendemain, j'ai été pris par la fièvre qui n'a voulu me laisser que huit jours après. C'est la première attaque de fièvre depuis que j'en suis en Afrique.

Voici maintenant un fait qui peut intéresser plus ou moins tous les membres de la Congrégation.

Le nouveau capitaine du Génie, M. Furlerant, ayant manifesté au Chef Apostolique le désir qu'il avait de faire une distribution canonique du cimetière de St Louis situé à St-Jacques, en face de St Louis, le P. Durit profita de la proposition pour réaliser un plan formé par le P. Barbier, à savoir la translation des restes de M. M. Vidal, de Labosse et Cammarance. En conséq. eue, vers le milieu de décembre dernier, nous nous sommes tous au cimetière accompagnés des Frères de l'école et nous procédâmes à l'exhumation des corps des trois prêtres ci-dessus mentionnés, dont les deux premiers sont des membres de la Congrégation.

M. Vidal fut trouvé revêtu de ses habits sacerdotaux, dont on pouvait encore distinguer la couleur. Ses ossements furent recueillis avec la plus scrupuleuse exactitude, et placés dans deux compartiments d'une châsse commune, divisée en trois parties.

La bière de M. de Labosse ayant été trouvée entièrement intacte, on ne fit que soulever la planche supérieure pour voir dans quel état se trouvait le cadavre. On le trouva presque totalement conservé et n'exhalant aucune mauvaise odeur. La planche soulevée fut immédiatement reconlée.

On ne trouva que la tête et quelques gros ossements de M.

Cammarane, ancien vicaire de St Louis, mort de puiri après long temps. On ne voulut pas pousser les recherches plus loin attendu, que par miracle, un autre corps avait été placé de puiri sa sépulture, presque directement sur ses pieds. La tête et le cadavre furent placés dans un des compartiments de la chapelle, à côté des restes du vénérable M. Vidal.

Les deux bières contenant les deux corps furent transportées au fond du cimetière, au pied du mur, en face la porte d'entrée, dans un terrain cédé pour le Clergé, les Frères et les Sœurs. La fosse béniite par le P. Duret fut immédiatement reformée.

Le même jour, on exhumait le cadavre d'un frère de l'Instruction chrétienne nommé Ferréol. Le chair n'était pas entièrement consommée. Il fut transporté dans la partie du terrain réservé aux Frères. Il repose non loin du Fr. Etienne.

On aurait désiré profiter de la même circonstance pour rendre les mêmes devoirs aux restes de deux Srs de St Joseph qui s'en voyaient; il y a quelques années, en se rendant à la messe, mais toutes les recherches pour les retrouver furent inutiles.

Procès verbal de l'exhumation fut immédiatement dressé et consigné dans les archives de la Préfecture.

## III

## Communauté de Ste Marie de Gambie

1<sup>o</sup> Fondation d'une école primaire pour les garçons.

Il n'y a jamais de mai dernier, la divine providence permit à Mgr. P. Bober, de réaliser, à Ste Marie de Gambie, un projet qui est l'objet de ses vœux et de ses prières depuis la fondation de cette mission: l'établissement d'une école primaire pour les garçons.

Deux mois après son ouverture, l'école comptait de 20 à 25 élèves, qui auparavant allaient en classe chez les protestants.

C'est la langue anglaise qui est la base de l'enseignement primaire. — L'instruction religieuse se fait en anglais et en wolof.

2<sup>o</sup> Fondation d'une école d'arts et métiers.

A l'école primaire est annexée une école d'arts et métiers, semblable à celle de Dakar.

De rattachement pour la forge, la ferronnerie, la menuiserie,

le tour, la cordonnerie sont complètement installés. Sous la direction des frères chefs d'atelier, les apprentis indigènes exécutent les travaux de leurs métiers respectifs, à la grande satisfaction des habitants de la colonie anglaise.

Cette œuvre est à la fois un bienfait matériel pour le pays, une grande ressource pour l'entretien de la communauté, et un moyen puissant d'action pour la régénération religieuse de la population.

### 3<sup>e</sup> Location d'une Maison.

Pour faire les deux fondations dont nous venons de parler, l'habitation de la communauté était insuffisante et Mgr a été obligé de louer une grande maison tant pour le logement du personnel des Pères et des Frères chargés de la direction des œuvres, que pour l'installation des ateliers et des ateliers. Cette nouvelle maison n'est séparée de l'église et de l'ancienne maison que par une rue.

### 4<sup>e</sup> Paroisse

Le service paroissial donne toujours de grandes consolations à nos chers Confrères, qui sont surtout heureux de voir augmenter sensiblement le nombre des mariages légitimes, et par conséquent des familles chrétiennes parmi les noirs.

Mgr Robèr nous fait prier de recommander d'une manière spéciale aux prières des Pères et des Frères cette importante mission et ses œuvres, au milieu d'une population protestante ou mahométane.

## IV

### Communauté du Gabon.

- 1<sup>o</sup> La Communauté du Gabon se compose actuellement de Mgr Béguin et des Pères Bouffot, Bonneau, Welty, Hiltz et Duparquet.
- 2<sup>o</sup> L'œuvre des enfants, dont il a été parlé dans le Bulletin précédent, continue à s'annoncer sous des auspices favorables, et donne de bonnes espérances pour l'avenir.
- 3<sup>o</sup> C'est à regret qu'il a été dit dans la nouvelle générale (1<sup>er</sup> Partie) que la Communauté du Gabon a perdu le Fr. Giegeois, le plus ancien Frère de la Mission d'Afrique, qui avait assisté plusieurs missionnaires dans leurs maladies et à leur dernier soupir.

# Province des Îles de la Mer des Indes, Communauté de Port-Louis.

(Moanina)

N'ayant pas encore reçu le journal de la communauté de Port-Louis, nous sommes sans nouvelles à relater ici au sujet de cette communauté. Nous extrayons toutefois ce qui suit d'une lettre du R. P. Laval au C. R. Pée, en date du 8 Mai. « Nous « sortons de notre retraite annuelle, que nous venons de faire à la « Ste Croix, elle se composait des P. P. Laval, Chivana, Blanpin, « Chiersi, Bourget et Lestrat, le P. P. Lambert, Buguel et Muidre « sont à la faire à Flacq. C'est le P. Blanpin qui a en la charité « de nous donner le sujet d'instruction trois fois par jour. Il nous a « parlé de la vertu religieuse et apostolique renfermée dans le « C. S. et Immaculé Cœur de notre bonne et Ste Marie. Sa « parole douce et onctueuse a fait grand bien à mon âme fati- « guée et j'ai grande confiance que Notre Seigneur et la C. Ste « Vierge ont béni abondamment leurs saintes bénédictions sur nos « pauvre âme. Nous disions tous comme St Pierre sur le « Calvaire: Seigneur, qu'il fait bon ici, bêtisons-y nos tentes, « mais malheureusement les pauvre âme abandonnées « nous rappellent à remplir le St ministère. »

Communauté de la Rivière des Pluies.

(Ile de la Réunion)

1<sup>o</sup> Le journal de la Communauté de la Rivière des pluies n'est non plus encore arrivé. D'après la correspondance de Pée, tout va à l'ordinaire, c'est à dire que Dieu se cept point de bénir leur ministère auprès des âmes dans les différentes œuvres dont ils sont chargés.

2<sup>o</sup> La petite Société des Filles de Marie prend chaque jour toujours plus d'extension. Leur Noviciat se compose de vingt cinq Novices au moins, toutes âmes pieuses et bien dévouées, comprenant bien ce que c'est que l'esprit religieux, capable, en un mot, de travailler un jour à la gloire du divin Maître. Leurs établissements dans les quartiers se multiplient et prospèrent.



3.<sup>o</sup> Le P. Hermer a adressé au Co. R. P. une longue description de l'île de la Réunion et de son ministère dans ce pays. La place ne nous permet pas de l'insérer dans ce Numéro du Journal.

## Provinces Américaines.

Communauté du Croix Vaillant.

(Martinique)

1.<sup>o</sup> La mort du P. Hua a été annoncée dans la nouvelle générale (1.<sup>re</sup> Partie). On trouve dans la 3.<sup>me</sup> Partie les détails de la maladie et des derniers moments de ce cher Confrère ainsi que du Frère Bertrand dont la mort a été mentionnée dans le 1.<sup>er</sup> Bulletin.

2.<sup>o</sup> La fièvre jaune continue à sévir, tantôt plus, tantôt moins, à la Martinique, et ne laisse de faire quelques victimes dans les rangs du clergé, sans parler du reste de la population.

3.<sup>o</sup> Le plus ample renseignement, une autre fois, lorsque le Journal de la Communauté du Croix Vaillant, nous sera parvenu.

Communauté de Cayenne.

(Guyane Française)

1.<sup>o</sup> La correspondance du R. Père Guyodo avec la Maison-Mère en date du 17 Mai dernier, nous fournit les détails intéressants qui suivent:

Nos Chères vont toujours bien, notre petite chapelle qui est un petit bijou avec peintures à fresque partout, a été bénite il y a trois semaines par M. l'abbé Waki, Vice-Préfet apostolique. Il nous a accordé d'y conserver le Co. St. Sacrement, d'y célébrer la M. Messe quand nous voudrons, d'y placer un confessionnal pour y recevoir l'aveu de tous ceux qui se présenteront. Le rituel ne permettant pas de bénir selon le rite les oratoires, nous nous sommes contentés d'une simple bénédiction, et nous avons dédié le petit sanctuaire au St. et Immaculé Cœur de Marie.

Nous venons de faire une loterie en faveur des pauvres. Les dames ont réussi, en 15 jours, à placer 4,700 billets.

à 50 centimes le billet, ce qui nous donnera une somme de 2,550 francs pour les malheureux. Dans deux mois, nous fournirons encore une communion d'adultes, elle sera, je crois, assez nombreuse. Les hommes sont toujours indociles; une huitaine seulement se préparent en cernement.

Nos Pâques ont été bien, j'ai compté à peu près le nombre, c'est environ de 1,700 à 1,800 dans Cayenne. 2<sup>e</sup> Le Préfet apostolique de Cayenne, Mgr Dufaÿ, est de retour dans la Colonie. Il a fait une très prompte et heureuse traversée pendant laquelle il a été assez heureux pour ramener à Dieu quelques païens et hommes de l'équipage. Sa santé qu'il n'avait pas réussi à remettre parfaitement pendant son séjour en France continue à être assez chancelante. Il est toujours plein de dévouement et de bienveillance pour nos Pères.

## Croisienne Patrie

Lettres - rapports - citations diverses.

### I

Une louange à Marie.

L'enfant de Marie trouve un bonheur indicible à parler de sa mère bien-aimée..... Louer et bénir Marie pendant sa vie, louer et bénir Marie au moment de sa mort pour la louer et la bénir encore avec Jésus pendant toute l'éternité, tel est le but de l'enfant de Marie..... Qu'il me soit donc permis aujourd'hui, fête de l'archange St Michel et 8<sup>ème</sup> jour du mois de Marie, de vous dire un mot à la louange de cette bonne et tendre Mère.

En arrivant de Mons-Pory, dans la partie du jardin qui fait face à la maison, se trouvait un petit parterre, à l'extrémité duquel s'élevait sur un modeste piédestal une très belle statue de Marie Immaculée. Le parterre était dessiné avec art et goût, et l'artiste mondain disait: c'est beau.

Mais l'enfant de Marie désirait davantage, son cœur n'était pas satisfait, il eut voulu que ce dieux lui parlèrent de sa Mère, il eut voulu la voir elle-même majestueuse et belle se lever en reine et dominer ces différentes figures..... Les Novices résolurent d'accomplir ce désir de leur tendresse: L'exécution offrait bien quelques difficultés, mais l'amour ne calcule pas.... On se mit à l'œuvre. Après quatre heures d'un pénible travail on descendit la massive statue et en attendant on la plaça dans un petit bosquet. Pendant deux mois les travaux continuèrent avec activité; le novice se faisait successivement architecte, maçon ou manœuvre. Le Carême ne saluait pas les travaux... Enfin le moment désigné pour l'érection de la statue approchait, le soir des chants s'annonçait déjà et par le chant plus joyeux des oiseaux et par la nature rajeunie, qui, à l'approche de ce beau mois reprenait sa hauteur.

C'est est terminé!..... Il ne reste plus qu'à placer la statue. On a élevé un monticule haut de 1 mètre 50<sup>cm</sup> sur environ 12 mètres de circonférence. Au milieu s'élève un piédestal sur lequel doit reposer l'image vénérée de Marie. Le dessin du piédestal est changé; il représente actuellement un immense cœur au milieu duquel figure un large bassin rempli d'eau - emblème touchant de grâce abondante que les Novices surtout doivent aller puiser dans le cœur de Marie..... Enfin, tout autour de ce cœur sont placées différentes figures de fantaisie..... L'heure du travail a sonné... personne ne reste en arrière, tous, Pères directeurs, Novices, Frères, tous veulent aider de leurs mains à placer Marie sur son nouveau trône... L'amour décuple les forces, on travaille avec vigueur et la statue qui avait été descendue avec peine en 4 heures fut remontée en 3 heures sur son haut piédestal..... Pour dire la joie, le bonheur, l'allégresse des assistants serait chose impossible... le cœur aimant, le cœur de l'enfant de Marie peut seul le comprendre..... Un cantique d'amour retentit au profit de la Magnifique chanté avec l'enthousiasme de l'amour et de la reconnaissance portée jusqu'au Ciel au pied du trône de Marie les élan de notre

cœur et cette divine Mère, nous l'espérons, voulut bien avoir pour agréable cette expression spontanée et unanime de la tendresse de ses enfants.

Depuis, sur le piedestal on a peint cette inscription: *Marie, fili, audite me, vobis, me enfants, écoutez-moi.* (1)

Oh oui, ô Marie, nous vous à vous, nous vous écouterons, et vous, ô bonne Mère, vous bénierez vos pauvres enfants, vous mettrez dans leurs cœurs un amour ardent pour la propagation du saint nom de Jésus.

O Marie, par vous nous a été donné le Sauveur du monde, faites aussi que par vous soit répandu son royaume sur la terre. Qu'il règne ce divin Jésus, qu'il règne sur nos cœurs par sa charité, son abnégation, son zèle, afin que nous puissions le faire régner dans le cœur de tout le monde. O Marie! abaissez un regard de mansuétude et de pardon sur vos pauvres enfants et bénissez-les..... C'est le désir de votre enfant

Edouard Novice

## II

## Le Moir de Marie au Noviciat

Cette année 1897 les Novices ont voulu monter, au moins, car leur bonne volonté, tout ce qu'il y a de dévouement dans leur attachement filial en vers Marie. Le moir de cette bonne Mère appartenait... La Statue, l'ornementation de la Chapelle étaient le même habituel de toutes les conversations pendant les récréations. On désirait surtout une chose: c'était de donner à l'ensemble de la chapelle un aspect plus religieux, on voulait y répandre ce demi-jour mystérieux qui prête si bien à la méditation et à la prière. — Mais on le sait, la richesse n'est pas le partage du noviciat, et surtout des Novices. Il fallut donc s'ingénier. On le fit, et maintenant la chapelle du noviciat compte cinq magnifiques fenêtres gothiques

(1) Nota. L'astatine dont il est ici question, date de 1886, époque où elle fut placée par les membres de la Société d'Art. Exposé dans leur ancienne maison de campagne à Gentilly. Quand cet immeuble fut vendu, en 1888, on tint à conserver cette belle image de Marie, et on la fit transporter dans la nouvelle maison qu'on acheta à Mont-Dory.

garment de vitreaux de couleur, en papier; c'est le travail de quelque  
ouvrier et de M. Eugène. On put les placer pour l'ouverture du missel  
de Marie. Je ne parlerai pas de la décoration de la chapelle, cela  
m'entraînerait trop loin; j'ai d'ailleurs hâte d'arriver à un évène-  
ment bien cher à tous les novices, et bien marquant dans notre mois de Mari-  
e.

Le 5 Mai à 3h. 1/2 arrivant à Meaux-Fury, avec le Co. P. P. Père  
Général et le P. Delaplace, un prêtre à cheveux blancs, dont le  
nom est partout en vénération, que nous regardons, à juste  
titre, comme un autre fondateur de la Congrégation, et qui a  
été échoué par Dieu pour répandre dans le monde entier la dévotion au Co. St. et Immaculé Cœur de Marie, le vénérable M.  
Desgenettes, fondateur de l'archiconfrérie de N. D. des Victoires.  
Il venait, pressé par les instances du Co. P. Père, passer  
quelques jours à la campagne, pour se reposer un peu de  
la fatigue de la M. Quarantaine.

Il eut le bonheur d'être chargé de veiller à ce que rien  
ne lui manquât, et de l'avertir des différents exercices de la  
Communauté.... Je fus d'abord un peu effrayé de ma charge,  
j'ignorais combien sont simples et condescendants les véritables  
enfants de Jésus et de Marie... la conduite de M. Des-  
genettes devait me l'apprendre. Ce 6 1/2 j'allai l'avertir que  
l'on se rendait à la chapelle pour l'exercice du soir de certain  
« mais, ajoutai-je, fatigué par le voyage, vous préférerez rester  
« dans votre chambre?... non, non repût-il vivement, je venais  
« assister à l'office de la Co. St. Vierge... » Chaque soir, il m'entra  
aux nôtes sa voix caressée, mais belle d'expression, surtout  
lorsqu'il prononçait ces paroles des Litanies: Sancta Maria, refugium  
peccatorum. Oratio nobis. O Marie, vous nous avez sans doute  
exaucés pendant ces jours d'allégresse et de bénédiction, car notre  
prière était bien ardente... oh oui, votre regard maternel a  
dû s'abaisser avec bonheur sur vos enfants priant par un  
tel chef... Puissions-nous toujours vous aimer comme en  
ce jour de salut!

Je veux être séminariste avec vous, avait dit M. Desgenettes  
le jour de son arrivée.... Il fut fidèle au règlement qu'il  
s'était tracé lui-même. Il assistait à l'oraïson, à l'examen  
particulier, aux repas, aux récréations..... Toujours et partout

il nous édifiant, nous excitait à un plus grand amour de Dieu, et par son exemple et par ses paroles. La vue seule de ce respectable et saint vieillard, sur les lèvres duquel régnait toujours une suave sourire, dont reflet de la beauté de son âme, nous portait à la vertu.

Mais c'était surtout pendant les récréations, que nous aimions à le contempler et à l'admirer. Vieillard bientôt octogénaire, il ne laissait pas de les passer toutes avec nous, malgré le temps encore assez rigoureux. Avec quel empressement on se pressait à ranger ses autours de ce bien digne Père! Pas une de ses paroles ne tombait à terre, et notre mémoire en conservera, tant que nous vivrons, le plus souvenir. Tantôt il nous racontait les commencements de la Congrégation de l'Immaculé Cœur de Marie; tantôt il nous redisait l'origine miraculeuse de l'Étichiconférie de N. D. des Victoires; tantôt, après parron questions, il nous faisait avec la simplicité d'un enfant l'abrégé historique de sa vie; tantôt il narrait quelque pieuse histoire, quelque conversion éclatante due au N. S. et Immaculé Cœur de Marie; toujours on sentait l'homme de Dieu se regardant comme un pauvre et inutile instrument et rapportant tout à Notre Seigneur et à sa Gl. Ste. Marie.

M. Desgenettes quitta le noviciat le vendredi 15 Mai, nous laissant tous dans l'admiration et unanime du plus vif désir d'aimer ardemment Jésus et Marie.... Mirabilis Deus in sanctis suis!!!.....

Il a donné en souvenir au Noviciat: les huit volumes des Annales de l'Étichiconférie; un ouvrage sur la dévotion au sacré-cœur de Jésus, puis un grand et beau tableau pour la chapelle, qui représente Jésus portant sa croix. Ce sont là de bien précieuses reliques.

(Un Novice.)

### III.

Inauguration du Noviciat - et du Sébastien de la Congrégation.

(Voilà 2<sup>ème</sup> Partie page 128)

Les lieux firent leur importance des grands événements qui s'y accomplissent. Le souvenir qui s'y rattache leur donne leur impérissable célébrité. On va visiter respectueusement

l'Église-souveraine de Montmartre depuis qu'Ignace de Loyola et ses compagnons par l'émission de leurs premiers Vœux y donnèrent naissance à l'illustre Compagnie de Jésus. Nous-mêmes, nous aimons le pèlerinage de la Neuville, parce que là fut le berceau de notre petite Société. D'après cette règle générale de juger les lieux, on peut affirmer que la chapelle actuelle du Scolasticat a déjà acquis un lustre qui la rendra l'un des plus célèbres sanctuaires de notre bien-aimée Congrégation. Elle sera le Montmartre du Père du St Esprit et du St Cœur de Marie; elle sera leur religieuse Neuville, car dans sa modeste enceinte se sont accomplis les actes les plus religieusement solennels dont nous ayons été témoins.

On se rappelle encore qu'à la fête du St Cœur de Marie 1853, notre petite Société y naissait à sa vie nouvelle dans l'Église. Pour la première fois, depuis la fondation de l'Œuvre, tous les membres présents venaient à la suite du C. R. Père Général y émettre publiquement les Vœux perpétuels de Pureté de Chasteté et d'Oboissance; pour la première fois les novices admises y faisaient les vœux éternels exigés par nos Sts Règles.

Quatre-vingt-neuf n'étaient pas ivolés, qu'une cérémonie aussi nouvelle que la précédente y réunissait encore, à la veille de l'Immaculée Conception, les membres présents à la Maison-Mère; c'était pour s'y revêtir des linens de leur religieux État par la prise d'habit.

L'année 1856 a vu se renouveler dans ce même oratoire les solennelles consécrations au St Cœur de Marie par des Vœux perpétuels et temporaires. Enfin, à la veille de la Pentecôte 1857, on y appelait de nouveau toute la Communauté, c'est une coïncidence de dates singulièrement providentielle. Nos Pères se consacrent à jamais à Dieu le jour de l'Immaculé Cœur de Marie, et c'est au temps de la Pentecôte, sous l'impression du divin Esprit, que la Congrégation enfante un Noviciat et un Scolasticat canonique. Cette récente application de nos Sts Règles a été inaugurée par la plus touchante solennité.

Jamais, depuis son érection, notre chapelle n'avait été.

aussi promptement divorcé. Ceux qui ont eu le bonheur d'y  
 prier savent combien elle porte à la piété par une disposition  
 simple et gracieuse. Ce jour-là, l'ornementation dirigée par  
 M<sup>r</sup>. Eugène, avec le goût qu'on lui connaît, en avait fait un petit  
 bijou, et les Novices avouaient qu'on lui avait sur papier. Ce  
 qui n'est pas un petit éloge quand on contemple la dévotion  
 de leur charnelle à la belle fête de la Purification. Leur aveu  
 n'était d'ailleurs que justice. Un ordre de guirlandes de  
 lierre recouvrait une cheminée diligente de l'un à l'autre  
 chemin et le lierre garnissait tous les murs intérieurs. Les  
 bords de ces double niche, qui s'élevaient sur le fond de notre  
 élégant autel, disparaissaient sous une double guirlande de  
 belles petites fleurs artificielles, et les colonnades placées entre  
 l'un et l'autre enfoncement, formé par la niche, étaient parvenues  
 de bandelette aux couleurs les plus variées. Deux magnifiques  
 bannières portant un cœur et un agneau occupaient l'espace  
 laissé libre entre les colonnades et la dernière guirlande, d'un  
 côté s'élevaient, à droite et à gauche, deux lustres artistement tra-  
 vaillés, d'un grand effet mais d'un fort minime prix. C'était  
 une profusion de fleurs, mais une profusion ménagée et surtout  
 plus capable de plaire.

Les deux petites niches renfermant la statue de St Joseph et  
 celle de St Jean avaient été élégamment ornées; et, au dessus,  
 les rideaux étaient remplacés par deux têtes. Celui du côté de  
 l'Évangile supportait une relique précieuse de la vraie Croix;  
 celui du côté de l'Épître, la Vierge, à laquelle devant tout ce  
 mois on n'avait cessé de rendre hommage. En un mot, rien  
 ne manquait à l'ornementation de notre sanctuaire, et nos descrip-  
 tions, toujours au dessous de la réalité, ne pourraient que le faire  
 désapprecier, voilà pourquoi nous ne nous étendrons pas davan-  
 tage nous contentant de dire que les dévotionnaires étaient l'expres-  
 sion fidèle de l'amour de nos chers Scolastiques pour la Société  
 qu'ils chérissent filialement. On ne devrait qu'un orgue  
 pour compléter tout, la Providence l'envoya: quelques heures  
 avant l'exécution du cérémonial l'harmoniste acheta pour  
 Sainte Marie de Goree vint nous en procurer les avantages.  
 C'est avec ce prompt appareil, que commença notre  
 Fête, le samedi 30<sup>ème</sup> jour du mois de Mai, à la suite



sur première veillée de la Pentecôte, solennellement chantée au Séminaire Colonial par le Vén. Révérend Père Général.

A J. Keura, Poir, Favier et Potulank, pour s'être réunis dans la chapelle dont nous avons voulu ci-dessus donner une idée. Ils s'étaient disposés sur deux lignes, les premiers sur la gauche les autres sur la droite. Les Novices et les Scolastiques, qui allaient commencer cette chaîne morale, dont le dernier anneau semble devoir se perdre dans l'éternité, s'étaient placés sur deux rangs au milieu de l'édifice et en face des Sts. Anthele

Prientôt, le G. B. Poir arriva en robe et en chape, et après les saluts accoutumés il s'agenouilla sur les marches de l'autel et entonna l'hymne Novi Creator. Après ce chant d'invocation, monta au coin de l'Evangile il s'y agenouilla et adressa une courte allocution à ceux qu'il appelle ses chers Frères et ses chers enfants. Il leur expose brièvement les différents espèces de promesses, leur influence heureuse ou malheureuse sur la destinée humaine, et les dispositions de ceux qui vont en faire de publiques.

« On peut faire trois sortes de promesses, a-t-il dit en substance, les promesses simples et privées (inspirées) dans un moment de ferveur sensible, des promesses réfléchies et plus sérieuses faites à la suite d'un retour sur soi-même à la fin d'une retraite ou autre grâce extraordinaire, enfin des promesses solennelles et publiques comme celles que vous vous disposez à faire.

« Tout est influent d'une manière étonnante sur les destinées de l'homme, et, généralement parlant, c'est de la fidélité ou de la négligence que l'homme met à les remplir que résulte la fidélité ou l'infidélité à suivre sa vocation, et partant à obtenir son salut éternel. Qu'il soit, à l'heure qu'il est, le nombre de disciples avec lesquels vous fîtes vos premiers études? Les uns ont suivi la voie étroite qui conduit à la suite du Seigneur, mais d'autres s'en sont beaucoup éloignés et courent à grands pas dans la voie de la perdition. D'où vient cette différence? Encore une fois, de la fidélité ou de l'infidélité à observer fidèlement les résolutions qu'ils avaient formées sous l'impression de la grâce divine.

« Quand donc il s'agit d'émettre des promesses publiques, il faut y apporter de généreuses dispositions, qui engagent à l'accomplissement. Les principales qui doivent nous animer, sont l'esprit de foi et l'obéissance.

Par l'esprit de foi, nous considérons tout à la lumière surnaturelle. La vue du passé nous excite à une immense contrition, celle du présent, au mépris de nous-mêmes et à l'amour de Dieu, et celle de l'avenir à l'abandon, au renouement complet. Nous ferons avec une amoureuse générosité le sacrifice de la patrie et de la famille et surtout ce qui est plus héroïque et plus difficile, le sacrifice entier de nous-mêmes jusqu'à cette partie intime, que nous nous réservons comme par une sorte d'instinct, sans nous en apercevoir.

« C'est dans de semblables sentiments qu'il faut vous approcher des Autels pour y faire vos promesses publiques. De leur pureté dépendra et votre persévérance et votre sanctification, et aussi le bon esprit du Noviciat et du Scolasticat dont vous allez être posés comme les fondements... »

Le vén. Père R. P. leur a proposé la même considération qu'aux Pères qui vinrent les premiers au vœu public, et il a terminé en les exhortant à renouveler dans leurs cœurs toutes les dispositions nécessaires pour leur propre bonheur et pour la prospérité de l'œuvre dont ils allaient devenir les enfants.

Alors commença l'interrogatoire, qui avait pour but de faire manifester publiquement et solennellement aux aspirants le désir qu'ils avaient de revêtir pour jamais l'habit religieux de la Société.

L'interrogatoire, tout à la fois simple et grand, pieux et précis se continue selon le formulaire admis au Goutumier, où on pourra le voir. Après les Scolastiques, les Novices prennent leur place, sont soumis aux mêmes interrogations, donnent la même réponse, sauf les particularités propres à leur condition spéciale.

Alors l'Officiant bénit le habit et le remet à chacun selon le cérémonial précis de l'ordination. Pendant cette touchante distribution, les admis vont tour à tour s'ha-

aller dans la chapelle, tandis que les assistants chantent pendant la durée de cette vaine le pronom significatif: "In oritur" Israël de Egypto. C'était un beau spectacle que ces 16 scolastiques et ces 12 Novices enfanter à se prosterner en ce jour mémorable. Ils s'avancèrent pieusement vers le sanctuaire, la joie et la paix sont surabondante sur leur visage, et ils ont peine si quelque-uns peuvent contenir leurs larmes. L'émotion douce et forte de cette imposante cérémonie est appelée à pleurer un l'impression unique de sa part l'homme en la voir tous en face d'un "St. Autel", sur lequel se tiennent les livres de la maîtrise qui ils ont librement réciter. Ils se prosternent devant le P. P. Père le cierge, symbole de la foi, de la chapelle symbolique et notre considération à la St. Vierge, le nom du patron qui sera, dès ce jour, être leur défenseur et leur modèle dans la vie religieuse. L'émotion est à son comble, et si l'on ne pouvait douter un instant, il suffirait d'entendre l'expression de ce nouveau sacrifice s'immolant au St. Esprit de Dieu pour en être convaincu et partagé. Tous se prosternent à nouveau. C'était, en effet, l'acte le plus solennel, le plus touchant de cette fête, celui qui réunissait tous les autres, qui en était le complément et la fin.

Ils se prosternent devant le St. Autel, en face des St. Cathédrales ouverts, les Scolastiques d'abord, et les Novices ensuite, renoncèrent publiquement au monde et à tout ce qui est du monde, à leur patrie, à leur famille, sous son avoir, plus d'autre que celle d'ont ils commencent à devenir les heureux enfants. Ils promettent généralement qu'ils garderont avec fidélité leur serment de Religion, qu'ils aimeront la pauvreté, la chasteté et l'obéissance selon leur position respective et qu'ils persévéreront à jamais dans leur Vocation.

La consécration terminée, le P. P. Père forme le l'intermédiaire, et au nom de St. Jésus Christ et de la Congrégation, qui il représente, il annonce qu'il accepte leurs St. promesses et les reçoit en qualité de "Sec'as tique", selon qu'ils le lui ont demandé. Les Novices font un acte, à peu de chose près, tout à fait semblable et qui environnent les mêmes circonstances. Et tout, chacun des nouveaux admis reçoit le baiser

de paix avec la s. eternelle accolade du Co. R. Père et de tous les  
nombre présents, au chant sicapressif de *Deus quam bonum*.

Ainsi purent naître au milieu de nous dans notre  
petite chapelle de l'impassée du Vignole, l'Oratoire et le Scolasticat  
de notre chère Congrégation. La bénédiction du Co. St Sacrement  
termina cette mémorable journée, à 7 h 1/4. Heureux jour que celui  
là, il est de ceux dont le souvenir ne saurait se perdre, de ceux que  
fait le Seigneur. *Deus est Deus quam fecit Dominus*. La miséricorde et la  
puissance divine y ont été une source inépuisable qui doit alimen-  
ter tous les établissements actuels et futurs de notre chère Con-  
grégation. Cette source, elle est sortie de l'Esprit d'amour par l'in-  
tercession de *Mariae* sa divine Epouse et sa bien aimée. C'est bien  
là certainement son œuvre; supplions-la qu'elle lui donne  
l'accroissement; redisons-lui tous aujourd'hui ce que lui di-  
sait, il y a plus de 10 ans l'un de ses premiers instruments  
pour la fondation de la Société. *o Maria vivifica illud*.

(Un Père du Scolasticat)

## IV.

Les Orphelins de St Jean au Co. R. Père (lors de sa visite)

Mon très Révérend et bien-aimé Père

Semblable au Coeur de Jésus, votre cœur ne tarit point,  
vous avez accueilli avec tant de bonté, la portion la plus chérie de  
votre petite enfance, que nous venons, nous aussi, plus sûrs d'être  
plus paternellement reçus, parce que notre abandon et notre mal-  
heur étaient plus grande, vous exprimer tout notre amour et  
notre reconnaissance, et faire éclater la joie que nous procure votre  
présence au milieu de nous. Daignez le Ciel, écouter nos vœux,  
et nous procurer souvent le bonheur qu'il nous est donné de  
goûter aujourd'hui.

Les Dames ou Colombes de St Jean au Co. R. Père.

Mon très Révérend Père,

Nous voudrions être capable de vous dire combien nous  
sommes heureux de vous voir.

Vous être notre Père, nous avons le plus grand désir  
de vous connaître; aussi notre joie est elle bien grande aujour-  
d'hui. Oh! si nous pouvions avoir le bonheur de ceux qui sont  
toujours près de vous, mais quoique éloigné, nous vous

(Nobis) l'assurent.

aimeront comme eux, comme eux nous séjournerons votre  
cœur par notre bonne conduite, nous serons les meilleurs de  
vos enfants. C'est ainsi que nous voulons vous remercier de  
votre visite et de tout le bien que vous faites par le Père et les Frères  
si bons que vous nous avez donné.

V.

Le Vro. Révérend Père Supérieur Général au Collège St. Marie de Gourin  
Elle a laissé bien des souvenirs agréables pour le cœur la fête  
qui eut lieu le samedi 18 Juillet dans notre petite com-  
munité de Ste Marie de Gourin où qu'elle fut belle.  
Ce jour-là le soleil s'était levé plus resplendissant  
sur les bryeris de la vieille Samouque. Le ciel était du plus  
pur azur; par un rayon s'en ternissait l'éclat; et dans  
notre cœur il n'y avait que de doux et suaves émotions.  
Toute la matinée se passa en préparatifs; on préparait  
toutes les actions de la journée, comme on par là; on  
avait fait venir plus vite le moment désiré. Les élèves  
se partageaient en deux parties: les uns restaient à la mai-  
son pour travailler à l'ornementation commencée  
depuis plusieurs jours, tandis que les autres s'en  
allèrent à la campagne pour cueillir des fleurs. L'en-  
semblement que tout mettait à faire: qui leur avait été  
assigné, montrait assez que le désir de chacun était qu'il  
ne manquât rien à la fête. A dix heures, tout était a-  
chevé. Sous le corridor d'entrée se trouvaient quelques  
ornements: sur les murs, grand nombre d'oriflamme  
aux chiffres de la S. Vierge, de la Congrégation et du C.  
P. Père. La Galerie et la grande porte d'entrée,  
sous laquelle il devait passer, étaient décorées de branches  
de sapin et de guirlandes de mouffe. Un magnifique  
arc de triomphe encadrait la principale arcade du  
droite; cet arc de triomphe à l'allure gracieux, avec  
sa verdure de sapin et ses fraîches guirlandes de mouf-  
se, offrait un coup d'œil ravissant. Derrière l'entrée du  
Collège, aux couleurs de Marie, onduleux par une bris-  
légère, semblaient former un dôme flottant au-dessus  
Nota. Le C. P. Père, le lendemain de son arrivée à St. Mar, alla aussi visiter la Colonie de Carleton, où il fut reçu.

de cet arc de triomphe si gracieux et si beau.

Cinq heures avaient été désignées pour le moment de l'arrivée, nous attendions cette heure avec impatience. Dieu! que ce jour-là les heures coulaient lentement, au gré de mon désir. Enfin l'horloge du Village sonne l'heure attendue, chaque frémissement de l'airain fait bondir nos cœurs. Or au même instant, le roulement précipité d'une voiture se fait entendre. Un signal est donné et se répand par toute la maison avec la rapidité de l'électricité qui, volant sur le fil conducteur, va porter au loin la nouvelle de joie ou de malheur. De toutes les bouches on entend: Le Dieu-cher Père!!! Monseigneur!!! Auprès du Collégien et des séminaristes, tous se rangent sur deux lignes, de chaque côté de l'arc de triomphe, et au même moment la porte s'ouvre pour laisser passer notre bon Père. Il s'avance accompagné de Mgrs Gobet et du P. P. Lebeure, missionnaire épuisé par le soleil d'Afrique et affaibli par un apostolat de 11 années sous le climat meurtrier du Gabon.

La vue de ces personnages est pour nous une sainte joie, un attrait qui leur attire tout notre respect et notre vénération. Leur noble, simple et doux air. Ce P. Père Supérieur, la bonté et la simplicité du Prélat, l'abattement et l'état déplorable du bon missionnaire produisent sur nous une impression qu'on peut éprouver mais qu'on ne saurait rendre; leur première vue gagna tous les cœurs. La vertu semble jeter sur tout son passage un parfum qui exhalent les pleurs de profumés de l'amour!!!

Dès qu'il eut mis le pied dans la maison, l'unique instrumentale jetée dans les airs se fit plus saillant, saffray pour fêter nos illustres visiteurs, dont les regards se portèrent tantôt avec amour sur les enfants rangés autour d'eux, et tantôt avec étonnement sur la magnifique décoration qui les couvre de sa verdure. Alors un jeune séminariste, élève du cours de philosophie, s'avance auprès du C. P. Père, et, dès que la messe est achevée, il lui adresse un long discours en latin. Vient ensuite un jeune Rhetoricien, qui lui

présente, dans un langage plus familier pour nous, la joie et le bonheur que sa prison nous donne. Quand il est achevé, tous les fronts se courbent, et le Père appelle à son enfant-à-gauche le plus cher, l'indiction du Ciel. Puis il nous adresse quelques uns de ces paroles si douces et si cordiales qui partent comme naturellement de son âme aimante. Il nous parla de son amour pour nous et du bonheur qu'il y voitait en se trouvant au milieu de nous, et de son contentement dont jouit toujours son cœur de Père, quand il se rappelle que tout va bien dans sa petite famille de Gormin.

De qu'il a cessé de parler, le musique vocale fait entendre son plus beau chant en saluant alternativement le C. P. Père et Monsieur, dans le vers qui suit.

Dieux de la Bretagne,  
Soufflez plus mollement —  
Dieux de la campagne,  
Chantez plus tendrement —  
C'est lui, c'est notre tendre Père!  
Oh! sa présence nous est si chère,  
Avec amour, chantons en chœur,  
Chantons amis, chantons notre bonheur!

Des africaines, plages,  
Sicut, ô St. Pastur!  
De ces lointains usages  
Dites-nous le doucement,  
Pasteur à l'âme évangélique  
Oh oui! parlez-nous de l'Afrique!  
La croix en main suivons ses pas,  
Volons amis, vers les brûlants climats!

O famille chère,  
C'est elle son amour.  
Avec transport, jubile  
Notre Père en ce jour.

Et quelques uns de ces paroles nous les ont dites dans l'église de St. Paul, et c'est pourquoi je les écris en ce lieu.

Sur vos lys dorés,  
Saints anges du Seigneur,  
En vos hymnes sacrés,  
Chantez notre bonheur.  
Que de cult s'unisse à la terre,  
Pour vous fêter, ô tendre Père!  
Avec amour, chantons en chœur,  
Chantons amis, chantons notre bonheur!

Par vos voix de l'Éthiopia,  
Vous nous serez toujours,  
Dans les lieux évangélistes,  
Imiter son amour.

O bon Pasteur, vers le mont Jore,  
Oh daignez, daignez nous conduire.  
La croix en main suivons ses pas,  
Volons amis, vers les brûlants climats.

G.

Et adieu ma main pieusement,  
Adieu sa famille fidèle.  
Avec amour, chantons en chœur,  
Chantons amis, chantons notre bonheur!

chanté avec transport par le chœur des musiciens. Monseigneur prit ensuite la parole, et après lui avoir remercié de leurs vœux pour lui, et de leur amour pour l'Afrique, il leur promit qu'ils y trouveront tout ce que leurs cœurs saluent d'ici. Il accepta, en nom de son bon noir, le rendez-vous qu'ils leur donnaient sous les feux du tropique. Eux n'y manqueront pas, c'est à nous d'y être fidèles.

La réception de nos deux illustres hôtes était faite. Immédiatement après la parole de Monseigneur, ils allèrent à la chapelle au milieu d'une allée de verdure, de guirlandes de fleurs, tandis que la musique instrumentale faisait retentir dans les airs une joyeuse fanfare. Le reste de la journée fut consacré aux jeux et au plaisir. De midi à 7 heures du soir, il y eut promenade pour les Éléves du Collège. Les Séminaristes restèrent et furent admis un à un auprès du C. R. Père Général. Au retour de la promenade, de nouveaux plaisirs étaient préparés: les appareils d'un feu d'artifice avaient été disposés par M. Gais, un des professeurs du Collège, dans la cour intérieure du collège. À neuf heures, commença le feu d'artifice. Il fut magnifique. Le silence du soir et l'obscurité de la nuit contrastaient admirablement avec l'harmonie des voix et des instruments, et les lueurs phosphorescentes de pièces artificielles, qui lançaient dans les airs leurs globes d'opale et d'azur, puis retombaient en gerbes d'or et de pourpre sur nos têtes.

À l'ora, la voix de la cloche vint nous annoncer qu'un beau jour était passé, et chacun se retira pour chanter à Dieu l'hymne du soir et reposer dans le silence de son cœur les saintes délices de cette heureuse journée.

Le lendemain, dimanche, fut aujour consacré à la joie. elle fut peut-être un peu moins bruyante, mais tout aussi réelle. Le C. R. Père semblait avoir oublié les ménagements que nécessite sa faible santé. Il ne fut pas un seul instant à lui, et jusqu'au soir il fut occupé à recevoir tous ceux qui voulaient lui parler. Il voulut voir non pas seulement les Scolastiques et les Éléves du Séminaire, mais encore tous les Éléves du Collège, et chacun, en sortant d'auprès de lui, ne cessait de répéter: Oh qu'il est bon notre C. R. Père!



Le lendemain, avant l'aurore, ils avoient quitté Gouron, pour  
courir à St Jean, où les attendait une autre famille.

VI.

(Un Dupont de l'habitation.)

Les élèves du séminaire - Collège de Gouron: M. C. De Péré

Mon très Révérend Père,

Depuis long-temps nous attendions votre heureux jour : souvent on nous l'avoit fait espérer, mais toujours en vain. Aujourd'hui le ciel se montre plus favorable à votre retour, il nous envoie votre Père bien-aimé, comme il en voyoit autrefois ses anges à la terre pour insinuer du bonhomme, les édifier et les rendre forts dans la vertu. Ouy, mon très Révérend Père, votre présence va redoubler notre ardeur, et nous allons marcher plus fermes vers le noble but où tendent tous les desirs de nos cœurs.

Oh! quelle douce joie nous inonde en ce jour! Tous profitons de votre bien-aimé Père! Que votre présence va faire de bien à vos enfants, que vos paroles et vos exemples surtout vont nous donner de force pour marcher sur les traces du Vénérable Père, et rendre ami de votre cœur, dont vous faites si bien revivre l'angélique image, et qui semble avoir mis en vous, avec son infatigable dévouement, sa tendre sollicitude pour vos enfants. Le ciel, en nous l'enlevant, ne lui avoit pas permis d'achever son œuvre commencée avec tant de fatigues et de dévouement! Sur son lit de mort, il vous avoit choisis pour achever l'œuvre commencée, et vous n'avez pas hésité à charger sur vos épaules le lourd et pénible fardeau que lui seul semblait pouvoir porter. Le ciel a couronné vos efforts, et ceux qui viendront après nous, ne manqueront de vous appeler, avec raison, le second-fondateur de la Congrégation du St Esprit et du St Cœur de Marie.

Pour tout le bien que vous nous avez fait, pour le bien que vous nous faites encore, soyez bon-citoyen-citoyenne Révérend Père!..... Que le Seigneur répande sur vous ses plus abondantes faveurs! Qu'il daigne bénir encore le Vénérable Prélat qui, de plager l'ontamer s'il s'oblique, vient à nous rejoindre par sa présence.

Voilà, Mon très Révérend Père, les vœux que forment



précéda d'un prologue en breton où l'intermède ou adieu. et termina par un chant sur le tombeau de St. Washor. La scène se passe à Pinede en Italie, aux premières siècles de l'Ere chrétienne.

Les personnages sont:

Antiochus gouverneur de Pinede (joué par M. Langlet)

Lysandre ami d'Antiochus . . . . . (M. Thomas)

M. Etoile prêtre des faux Dieux . . . . . (M. Bardy et)

Agaput, fille de Lysandre, jeune chrétienne (M. Demoyen)

Plusieurs gardes, mis comme les acteurs, parmi les chrétiens de la nation - plusieurs jeunes prisonniers

Cette pièce intéressante par elle-même, et très jouée par les acteurs. Vous ont été à replaudir, sur tout le jeune Agaput, M. Demoyen et Urbain, qui en se présentant sur la scène déjà soustra de sang, premier du martyre, auquel il aspire, a fait verser des larmes aux assistants. M. Langlet, dans le rôle d'Antiochus, se fait remarquer par sa déclamation et sa fausse toute romaine.

Après cette représentation, qui a vivement satisfait le public, Mgr. Bobin et les principaux des assistants prirent place sur le théâtre, et alors le P. L'evangéliste a dirigé au public une allocution d'une délicatesse et d'un tact très remarquable. Après quelques éloges accordés, à juste titre, aux fondateurs de l'Institution St. Marie de Gourin, il parla de son avenir tout providentiel et d'une de plus vaste proportion dans l'antique abbaye de Langonnet. . . . . typel au curé de leur autorité, clergé, parents, enfants, pour assurer le succès de l'œuvre.

Gloire à cet avenir que nous saluons de nos vœux et qui va commencer en ce moment même sous la protection de N. D. de Langonnet, à laquelle nous allons nous dévouer en mariage à Mgr. Bobin qui va nous servir toujours commencer ensemble cette ère nouvelle. Semons à St. I de Langonnet de l'aimer toujours.

Je me souviens, mon C. R. Père, que lors de mon voyage et de distraction, à vous revoir cette scène mémorable et d'indicible émotion, lorsque tout le monde se baïgnait pour recevoir la bénédiction de Mgr. Bobin et qu'en se relevant chacun aperçut avec surprise et avec un d'admiration, dans le fond du théâtre, où on se souvenait

tenait caché à tous les regards, la statue de N. D. du Gard... désormais N. D. de Langonnet, qui vient prendre possession de son nouveau titre et va commencer par distribuer aux enfants de St. Marie la dernière couronne qu'il recevait à Gourin.

En milieu des applaudissements redoublés des spectateurs les musiciens chantent en chœur le serment à Marie, à N. D. de Langonnet composé pour la circonstance; puis Mgr<sup>s</sup> Robic exprime aux assistants son émotion, son bonheur de se voir appelé à présider une pareille cérémonie.

" La Grandeur fait ressortir les avantages inappréciables pour les enfants de France, de se trouver providentiellement favorisés au bienfait de l'éducation chrétienne, au sein d'un pays catholique. Le cœur de l'apôtre des pauvres noirs s'ouvre tout entier, et nous montre sur une étendue de plus de 12,000 lieues de côtes africaines, peuplée par 50,000,000 de Nègres, environ 12 à 15 millions d'enfants, dont 300 à peine sont admis à l'école des Missionnaires, tandis que les autres, réduits en esclavage, sont exploités comme des bêtes de somme sur les marchés publics, et attachés des bras de leurs mères pour être conduits à de pénibles travaux. Ce n'est pas tout, à la mort de ces maîtres cruels, leurs esclaves sont quelque fois enterrés vivants avec eux pour les servir après leur vie, ou bien ce homme anthropophage frotte leurs têtes de se repaître de la chair de leurs esclaves.

" Doit venir cette différence entre le sort des enfants de l'Afrique et ceux de la France? D'un côté, quelle ignorance des vérités essentielles de la Religion, de ses mystères! Quel manque de histéris et de réflexion pour le Missionnaire.....

Pourquoi ce cœur si désolant! O chers enfants! s'est écrié le vénérable prélat, avec un profond attendrissement. Adonnez les devoirs miséricordieux de la providence. Reconnaissez par votre part pour Dieu et pour Marie... Reconnaissez cette reconnaissance par une nouvelle application à vos devoirs envers votre Créateur, les auteurs de vos jours, vos Maîtres. Prière, souvenir pour vos frères abandonnés, vos petits camarades d'Afrique, pour les enfants de votre âge, criés pour le même bonheur que vous

et qui peut-être ne l'obtiendront jamais!... »

Ces paroles de l'Épître du soir, que j'ai tâché de recueillir le plus exactement possible, ont été vivement senties et applaudies de tous les Auditeurs. Elles ont dû faire battre plus d'un cœur et arracher plus d'une larme d'attendrissement. Elles porteront certainement du fruit en leur saison.

Àussitôt après l'allocution de sa Grandeur, on a procédé à la distribution des prix. Les Éléves Lauréats allaient recevoir leurs couronnes du main de Monseigneur, excepté les abbés en soutane, à qui l'on envoyait leurs prix avec les couronnes.

Les prix d'honneur ont été remportés dans le cours d'humanité par Mr. Barthet et Kvernigen, dans le 1<sup>er</sup> cours de Grammaire par Mr. Gorig et Volz; dans le 2<sup>ème</sup> par Mr. Eckert; dans le 3<sup>ème</sup> par Mr. Stendison et Vein. Parmi les Éléves qui se sont le plus distingués par le grand nombre de prix remportés, on peut citer les noms suivants Mr. Barthet et Desnoyer, tous deux acteurs et humanistes, Gorig du 1<sup>er</sup> C., Hejeune du 2<sup>ème</sup>, Coaymil du 3<sup>ème</sup> et Vialat du cours préparatoire. D'après l'ordre de la distribution des prix suivi cette année, a été généralement approuvé et préféré à l'ancien.

Je dois vous mentionner en particulier, Mon très Révérend Père, quatre des six noirs d'Afrique qui ont mérité d'être couronnés, des mains de leur vénéré Prélat, aux acclamations unanimes de tous les spectateurs ce sont: Mr. Lalo, Morle, Pothim et Lafenille. Àussitôt après la distribution, ils ont pris place sur le théâtre avec leurs compatriotes du Sénégal, et ont adressé des compliments à Mgr. Robit, l'un en Woloff, m'a-t-on dit, et l'autre en français. Ce dernier a excité les sympathies de tout l'auditoire, et a dû faire bien plaisir au bon Pasteur qui donne sa vie pour sa brebis. La séance se termina par quelques chants africains, tels que ceux du Commandement de Dieu, en langue Woloff, rédigés par Mgr. Robit.

Enfin, avant de lever la séance qui aurait dû depuis être de quatre heures, le R. P. Lavapleur a répondu

à quelque question posée par des parents sur la suite du claquage qui se fera encore à Gourin cette année, le Mardi 6 Octobre, mais avec l'espoir bien fondé, cette fois, de pouvoir transporter le collège, bientôt après, dans l'ancienne abbaye de N. D. de Langoannet. Le supérieur Supérieur a parlé aussi des chambrières et des différentes catégories d'Élèves qui l'on pourrait recevoir pour la rentrée prochaine de claquage, si le local le permet. Puis, la foule joyeuse et satisfait se retirait lentement, et la réception des ecclésiastiques et des personnes invitées au dîner qui a suivi.

On peut dire que cette journée restera comme une des plus belles et des plus heureuses pour l'Institution St-Martin.

Agée, mon très Révérend Père, l'expression du profond respect avec lequel je suis, &c.

(Un jeune Professeur de l'Établissement.)

### VIII.

Détails sur la maladie et la mort du Père Bertrand.

(Martinière)

Mon très Révérend et bien cher Père,

Je vous envoie tout de suite, selon ma promesse, vous donner des renseignements plus détaillés sur la maladie et la mort de cher Père Bertrand.

Comme malade le 27 Novembre le Père Bertrand est mort le 5 Décembre de St-Jean, ou Xavier. L'attaque mercurielle pour ainsi dire, fut foudroyante pour lequel nous fûmes, comme vous le savez, une éviction toute spéciale. Le Père Bertrand avait l'habitude de visiter son curé son chapelain.

La maladie, tout au début, me semblait beaucoup plus celle du P. Paulin, l'attaque était seulement un peu plus forte, mais elle eut bientôt des nuances toutes différentes. Le cher Père, en effet, souffrit beaucoup pendant ses quatre premiers jours, il était hélas, ignorant de sa véritable position, pour trouver un peu de soulagement.

Il n'a été très-bien malade se préparant à tout événement avec la sérénité, sans difficulté aucune.

Jusqu'au moment où il expira. - C'est tout.

il n'y eut - en de particulier dans ses démonstrations de pitié; il faisait avec recueillement toutes les prières qu'on lui suggérait, mais il ne paraissait nullement s'attendre à mourir. Enfin, lorsqu'on lui parla de recevoir le S<sup>t</sup> Viatique, il répondit qu'il voulait bien, quoiqu'il en eût dit, aucun danger. Ce fut le 3<sup>ème</sup> jour de sa maladie qu'il le reçut, au matin. Le même jour, vers les 10 h 1/2 de la nuit, comme il souffrait beaucoup je lui proposai de lui donner l'Extrême Onction, lui disant que puisqu'aucun remède ne le soulageait, le sacrement de l'Extrême Onction lui apporterait peut-être quelque soulagement; et sans tourner can. l'est:rait à vanter plus davantage ses souffrances. Cette proposition lui fit beaucoup de plaisir, il en fut ravi, et demanda à me parler quelques instants au paravant. (Le P. Dupuis son confesseur était couché.) Il en parla long-temps avec moi de son âme. Pendant que je l'administrais, je vis qu'il se passait en lui quelque chose de plus qu'à l'ordinaire, son air indiquait une foi plus vive et une pitié plus profonde. Je fus vraiment touché de l'espérance avec laquelle il me remercia ensuite ~~pour moi~~; je le voyais si content que j'en étais moi-même tout heureux.

Dès le lendemain, il commença à aller mieux, et le surlendemain le mieux paraissait tellement affermi, que nous tous, et le médecin lui-même, le croyions hors de tout danger, il commença même à prendre un peu de nourriture. Le pauvre Frère se voyait lui-même guéri, et il amusait beaucoup tout le monde par ses bons mots et ses petites anecdotes (vous savez qu'il en avait toujours à sa disposition.) Quel fut par notre étonnement lorsque, le 3<sup>ème</sup> jour, le fr<sup>s</sup> Edouard vint nous annoncer que son frère était devenu insupportable. La langue et ses lèvres étaient noires et donnaient des indices non équivoques de gangrène intérieure. Des souffrances aiguës se firent bien tôt sentir de nouveau, à tel point que le bon Frère vint, à plusieurs reprises, qu'il souffrait comme dans le purgatoire. Dès lors, il ne se dit plus son état, il reconnut lui-même que sa dernière heure.

n'était pas éloigné. Aussi, de temps en temps, son âme s'exhalait - elle en sentiments remplis de foi et de confiance, et quand il ne priait pas à haute voix, on voyait remuer presque continuellement ses lèvres, sans doute qu'il priait.

Un moment, il laissa échapper quelque parole qui nous firent juger qu'il était en lutte contre quelque violente tentation, mais bientôt nommant successivement pour le chasser des Anges, les Apôtres, les Martyrs, il leur disait à grande voix: venez me secourir; venez à mon secours! Plusieurs fois s'étant adressé à notre bonne Mère il lui dit avec une confiance admirable de simplicité: « Bonne Mère, venez me prendre, venez me prendre; j'en veux plus rester sur la terre, venez me prendre. » Dans l'après midi il battait la campagne; seulement, de temps en temps, la connaissance semblait lui revenir, et c'était toujours pour faire entendre quelque prière. Ce fut à 9<sup>h</sup> du soir qu'il rendit le dernier soupir, pendant que le P. Dufrien, avec les autres Pères du Noire-Rouge et le Fr. Edouard, récitèrent les prières des Agonisants. Le P. Dufrien lui avait donné dans la journée l'indulgence: in articulo mortis.

Nous l'avons enterré tout près du P. Paulus, et nous avons également mis une croix sur sa tombe, mais un peu plus petite que celle du Père, et d'une forme un peu différente. Une grande partie des habitants du Noire-Rouge ont assisté à son enterrement, que j'ai fait moi-même.

Le bon Dieu n'avait pas donné au Fr. Bertrand de grandes capacités, mais il lui avait donné de le servir dans la simplicité de son cœur. Le bon Frère était surtout très-obéissant: Il avait exercé à la Martinique d'abord la charge de réfectoire au Grand Séminaire, puis celle de cuisinier au Noire-Rouge, et dans ces deux parties jamais son obéissance ne s'est démentie.

Il était arrivé dans la Colonie le 16 Mars 1853<sup>3</sup> avec les P. Dufrien et Blanc. Il n'avait jamais fait de maladie depuis qu'il était dans la Colonie, mais il n'était pas assez soigneux de sa santé, il ne se gardait pas assez de l'insolation, chose la plus dangereuse en temps de fièvre



jaune.

La bonne Mère, j'en ai la confiance, et venie le prendre, selon qu'il le lui a demandé, pour l'associer à notre Vénéré Père et à tous nos chers Confères qui sont déjà au Ciel. Requiescat in pace!...

Détails sur la maladie et la mort du Père Huss.

Mon très-aimé et bien cher Père,

Par le dernier courrier, j'en ai fait que vous annoncer l'épreuve bien sensible à laquelle le Bon Maître vient <sup>(s'opposer)</sup> de nouveau la Congrégation, et en particulier la petite Communauté du Croix Vaillant, par la mort du Bon P. Huss. Aujourd'hui, que je suis un peu remis de mes fatigues et de mes impressions, je viens vous communiquer les détails, peu nombreux, mais bien consolants, qui ont accompagné la maladie et la mort de notre cher défunt.

Comme je vous l'ai déjà dit, le P. Huss est tombé malade à l'ouverture, à peu près mathématique, du mois de Mai. Ce fut en effet, vers les deux heures après minuit, le vendredi, 1<sup>er</sup> Mai, qu'il sentit les atteintes de la fièvre. Toute la journée de vendredi ne fut guère qu'une journée d'indisposition. Le samedi et le dimanche, la fièvre avait redoublé, et le malade était dans une grande agitation. Le lundi plus d'agitation, presque plus de souffrance, un affoiblissement à peu près continu. Tout le monde le désertant, j'étais à peu près le seul avec le P. G. Beckler à ne pas y croire; nous disions au contraire que cette journée, selon nous, était bien mauvaise.

Jusqu'à là, les médecins n'avaient vu dans la maladie du P. Huss qu'une fièvre inflammatoire, et je croirai volontiers qu'elle n'était que cela au début; mais le mardi matin elle se trouva accompagnée de caractères bien marqués de fièvre jaune, il n'y avait pas à s'y tromper. Sachant combien peu de temps il faut au fléau pour achever sa victime, je demandai au cher malade s'il ne serait pas bien content de se confesser, et y consentit aufût-il de grand cœur, me demandant seulement un peu de

temps pour s'y préparer. Ce fut à la suite de sa confession qu'il me demanda ce que l'on pensait de son état, si on le jugeait grave. Je lui répondis qu'on ne pouvait avoir encore comment tournerait la fièvre, mais qu'il ferait bien de prendre ses précautions, attendu, d'ailleurs, qu'il en retirerait de grands secours pour sanctifier ses souffrances. Il me répondit bien doucement: « Du reste je suis résigné à tout. » Le même jour, après la prière du soir, je lui donnai le St. Viatique. Tout le Séminaire était présent. Un peu avant de lui apporter le Bon Dieu je lui avais demandé s'il désirait que je l'aide à produire quelque acte. Non, me dit-il, ce n'est pas nécessaire, je m'en occupe intérieurement. »

Le mercredi, le P. Glescher se trouvait près de lui, il le pria d'aller prendre l'image de St. Archiconfesseur qu'on lui avait en voyé il y a deux ans; il l'embrassa avec une grande pitié et la fit suspendre tout près de lui, au dessus du Crucifix qui était à côté de son lit. Depuis, il l'a contemplé bien des fois. Le même jour je lui demandai s'il n'avait rien à vous faire dire. Il se recueillit pendant quelques secondes et me dit avec une émotion visible: « Dites au C. P. Père, que bien loin de me repentir aucunement d'être enki dans la Congrégation, c'est au contraire ce qui fait ma plus grande consolation en ce moment. Vous lui direz aussi que je le remercie beaucoup de tout le bien qu'il m'a fait depuis que je suis dans la Congrégation. » Je lui ai demandé plusieurs fois pendant sa maladie s'il occupait de Dieu. Oui, toujours, me répondit-il chaque fois. Il suffisait de le voir pour comprendre qu'il était dans une méditation continue et profonde.

Le jeudi soir, je lui ai donné l'Extrême Onction, les Séminaristes récitait les psaumes de la pénitence pendant que je l'administrais. Il nous a été frappé du recueillement profond dans lequel il est resté plongé pendant tout ce temps. On n'en a parlé plusieurs fois depuis. Le lendemain matin, à 5 heures, je vins lui demander comment il se allait. Bien mal, me répondit-il, vous n'oublierez pas de me donner l'indulgence

in articulo mortis, C'est qu'il avait vomis noir dans la nuit. Jusque là il n'avait jamais dit aucune prière ni proféré aucune parole de pitié à haute voix; j'ai même tout lieu de croire qu'il se surveillait à ce sujet, par un principe d'humilité; il se rappelait les enrhéna que nous avions eus ensemble sur les circonstances édifiantes de la mort du Père Paulus. Il ne disait pourtant à moi, en particulier, qu'il s'occupait toujours de Dieu et qu'en l'autre il invoquait fréquemment Jésus, Marie, Joseph.

À partir de ce moment, vendredi matin, il prononçait à haute voix et fréquemment le don au nom de Jésus; après souvent il y ajoutait ceux de Marie et Joseph, et quand il ne le faisait pas à haute voix, ordinairement il le y ajoutait à voix basse. Chose vraiment remarquable à part ses vœux que je lui ai fait renouveler et un acte d'amour que je lui ai fait faire, pendant toute cette journée de vendredi, il n'a jamais prononcé d'autre parole que le nom de Jésus Marie et Joseph, n'ayant rien demandé absolument de toute la journée. Pendant près de 6 heures qu'il est resté sans connaissance, au moins apparente, il n'a non plus fait entendre aucune autre parole (à lo. l'éc. & généralement,) que le nom de Jésus. J'en aurai certainement pour exagéré si je dis qu'il a prononcé le nom béni de Jésus Marie Joseph de 200 à 300 fois dans la journée. Nos Séminaristes, M<sup>r</sup> Porchez et tous les autres qui sont venus le voir en ce dernier jour, en ont été étonnés. Comment douter un instant, mon bien-aimé Père, d'une protection toute spéciale accordée par Jésus, Marie & Joseph à celui qui les a invoqués avec tant de foi et tant de persévérance.

Une chose a dû accroître prodigieusement le mérite du P. Plur, parce qu'il lui a fallu renouveler à chaque instant le sacrifice de sa vie, c'est qu'il avait beaucoup étudié la fièvre jaune, il en connaissait les moindres symptômes et il a vu les reconnaître en lui, comme il l'aurait fait dans un autre. Genre spécial de courbature, d'oppression, yeux injectés, hémorragies, jaunissement venaux, sucrés, urines, vomissements noirs, rien ne lui a échappé, et

il voyait et suivait tout, et ne disait rien, mais moi qui le surveillais, à chaque fois qu'un nouveau symptôme se déclarait, je le voyais, dire qu'il croyait n'être aperçu de personne, j'indiquais les mains et se tourner vers le Crucifix et l'image de l'Archiconfrérie dont j'ai parlé plus haut. Son attitude, son regard, tout alors disait énergiquement qu'il faisait un grand sacrifice. Le pauvre Père!

Son dernier jour, pendant lequel il a tant invoqué Jésus, Marie, Joseph, a été pour lui un jour de cruelles souffrances. (C'était le vendredi 8 Mai) Néanmoins, non plus que pendant toute sa maladie, jamais aucune insipiscence, jamais aucune plainte. La fièvre avait repris une intensité étonnante, jusqu'à une demi heure avant sa mort on comptait de 125 à 130 pulsations. Sa langue était devenue excessivement épaisse, elle était rouge comme du sang, une soif étrange le dévorait. Quand il ne parut plus nous comprendre, nous lui donnions à boire avec une éponge; il la saisissait avec tant d'avidité que nous fûmes bientôt obligés de cesser ce moyen, nous craignions qu'il vint à avaler l'éponge et à se touffer.

Vers 7 h. la fièvre tomba tout à coup, et immédiatement il entra dans une douce agonie. Nous nous réunîmes nous, Père et Frère, ainsi que le Séminaire; nous eûmes le temps de visiter en entier le pieux des agonisants. Il était 7 h. 35<sup>m</sup> quand il rendit sa belle âme à Dieu. Oh! j'en ai bien la confiance, elle fut aussitôt portée par les Anges dans le sein d'Abraham.

Ce soir même, à 9 h., nos Séminaristes partirent pour N.-D. de la Délivrance, afin d'assister à son inhumation le lendemain. À deux heures après minuit, nous y fîmes transporter ses restes dans un lit porté à tête; le P. Glaeher et moi nous l'accompagnâmes à cheval.

Il repose à côté du P. Paulus, à la place même qu'il avait montrée à M. l'abbé Bostand, dans une visite qu'il lui fit au carême dernier, comme étant celle qu'il devrait occuper. Je voi- vous avoir dit déjà, que depuis la mort du P. Paulus, le P. Rouss disait quelquefois qu'il ne tarderait.

pas à le suivre. L'enterrement a eu lieu le samedi, à 4 h du soir, c'est M<sup>r</sup> Porchez, <sup>Nicolas 95<sup>e</sup></sup> qui l'a fait, il a voulu rendre ce dernier devoir à son père spirituel. Malgré la circonstance du samedi, et une pluie battante depuis plusieurs heures, presque toute le clergé de la ville de St Pierre est venue à son enterrement, nous étions convaincus, qu'à part M<sup>r</sup> Porchez, il n'y en avait pas un seul à cause des circonstances. Sa sépulture a été en consolante pour nous. L'Eglise de N. D. de la Délivrance était si pleine de monde, on avait appris à estimer et à aimer le P. H. une pers-  
 saute l'âme. Il semble que la Bonne Vie n'a permis que je l'y envoie que pour lui procurer plus de prière pendant sa maladie et après sa mort, et enfin pour notre salut et pour au jour ses bonnes qualités. N'oublions de dire, que le Supérieur provincial du Trier de Poërmet réclama l'honneur de le porter à la tombe avec deux de nos Frères et trois de nos Sœurs.

Si le Clergé nous a montré de l'intérêt en assistant à l'enterrement du pauvre P. H. sous une circonstance qui ne nous permettait pas de l'espérer, il ne nous en a pas moins montré pendant sa maladie, non seulement nous sommes venus le voir, mais plusieurs venaient tous les jours, et nous man-  
 quait pas de faire demander chaque jour des nouvelles par des copies. Indépendamment de celles que nous avons eues nous-mêmes, il s'est dit au moins une quinzaine de messes pour lui pendant sa maladie, et il s'est fait des communions sans nombre. Comme nos anciens Sœurs assistent et l'âme encore ont également des la messe pour lui, après sa mort.

Monsieur qui revenait de donner la Confirmation dans le midi de l'Isle se reposa quelques jours, avant de repartir pour le Nord, c'était pendant la maladie du bon Père. Son aïeul vint le visiter et lui donner sa bénédiction. Sa vue de sa mort il nous fit dire qu'il célébra la Ste. Messe pour lui. En réponse à la lettre par laquelle je lui ai représenté la consommation du sacrifice, il me disait en ces termes choses de regrette le P. H. pour nous, je le regrette pour la Congrégation, je le regrette pour le Séminaire, parce qu'il était un fidèle religieux".



nouvelle édition de nos *St. Bigles* s'est étroit appliqué à les étudier d'une manière toute particulière. J'ai remarqué qu'il avait un grand respect pour tout ce qui se faisait à la Saison-Mon et pour tout ce qu'on venait d'Harmonie, sans ce rapport j'en ai entendu de lui une parole qui peut sentir, je ne dirai pas la désapprobation, mais même la simple indifférence. C'est ce qui venait de vous lui était particulièrement cher. C'est la veille de sa mort, quand il m'en eut écrit tous ses papiers et indiqua ce que je devais brûler, il me dit de garder ses lettres de direction que vous lui avez écrites, de les lire, si je voulais, et de m'en faire ce que bon me semblerait.

En fait d'écrire, il a laissé un cours à peu près complet de philosophie et quelques hautes de théologie.

Voilà, mon bien-aimé Père, par là pour le ciel les deux compagnons que vous m'avez donné pour me secourir et partager les épreuves du commencement, à peu près deux ans et demi à peine je reste seul avec le Fr. Edouard, de ce monde, quand mon tour viendra-t-il? j'en en suis sûr, bientôt peut-être, mais le souhait que je forme c'est celui de mourir dans d'aussi beaux sentiments que mes deux Compagnons. Oh oui! *similia similibus*, je prie, mon très-cher Père, pour qu'il en soit ainsi. Priez pour nous tous, afin que nous soyons tous présents dans l'accomplissement des volontés de Dieu, et réunis au milieu des épreuves qu'il nous envoie.

Votre très-obéissant serviteur et frère  
Signé (Emmanuel), Sup.

Extrait d'une lettre de Mgr. Lehmann Evêque de St-Burce et Fort-Ste-Anne (Marinique) au Vraie-Révérend Père.

St. Pierre 7 Mai 1857

"L'excellent P. Huss est atteint de la fièvre jaune et réduit à la dernière extrémité. Nous pensons que ce soir ou demain il aura rendu sa belle âme à Dieu. Je regrette le P. Huss parce qu'il était un saint prêtre, saint religieux, et que toute le clergé l'aimait."





# Bulletin Général

de la Congrégation

du S<sup>t</sup> Esprit. et du S<sup>t</sup> Cœur de N<sup>o</sup> Marie.

N<sup>o</sup> 4

Deuxième année. Octobre 1857.

## Première Partie

Actes officiels. — Avis et recommandations et Nouvelles  
générales de l'Institut.

1<sup>o</sup> Le C. R. Père Général rappelle aux Supérieurs et Vice-Supérieurs des Provinces, Communautés et Établissements, en la nomination des Assistants et Conseillers ainsi que des différents fonctionnaires n'a pas encore été faite canoniquement, de se mettre en règle le plus tôt possible sur ce point, et de lui envoyer la liste complète de ces différentes nominations (Voir à ce sujet le 13<sup>me</sup> Circulaire page 15) Ils devront aussi tenir le C. R. Père exactement au courant des divers changements qui pourront survenir.

2<sup>o</sup> Étant arrivé plusieurs fois, dans ces derniers temps, que des Frères ont laissé expirer leurs Vœux, soit par négligence, soit plutôt par oubli, sans prévenir à temps, ou même aucunement

leurs Supérieurs, de l'époque où ils devaient partir, le C. R. P. donne avis à tous les Pères et Frères d'être désormais très exacts à prévenir leurs Supérieurs du terme de l'expiration de leurs Vœux, et cela assez long-temps d'avance. Il désire qu'il n'arrive plus aucun désordre ni malentendu à l'avenir en une matière aussi grave et aussi importante que celle des Vœux.

3<sup>e</sup> Ayant remarqué plusieurs fois, que l'on se permettait peut-être un peu trop facilement de voyager le Dimanche, sans motifs tout à fait suffisants, il recommande encore aux Supérieurs de bien veiller sur ce point, et de n'entreprendre ni permettre de voyages les Dimanches et jours de fête, qu'autant qu'il y aura une véritable nécessité.

4<sup>e</sup> Chacun des Membres, Pères et Frères, est aussi prié par le C. R. Révérend Père de lui faire connaître l'adresse bien précise de ses parents ou des personnes à qui il devrait écrire à son sujet, s'il y avait lieu de le faire pour une raison quelconque.

5<sup>e</sup> A cette occasion, il exprime le désir que les Supérieurs soient désormais plus exacts que par le passé à lui envoyer l'Acte de Décès des confrères qui viennent à mourir. Avant que possible, cette pièce doit être envoyée en même temps que la lettre annonçant la mort, ou du moins au plus tôt. Les parents, cela se comprend, désirent l'avoir sans retard, en regard surtout aux affaires qu'il y a souvent lieu de régler dans la famille.

6<sup>e</sup> Le C. R. P. recommande également à cette occasion l'exactitude à envoyer les papiers des défunts.

7<sup>e</sup> Notre petite Société s'est accrue, depuis le dernier Bulletin, de plusieurs nouveaux membres tant Pères que Frères. Voici l'indication du jour de leur Profession avec leurs noms et prénoms, nom de Religion, âge et lieu de naissance;

Dimanche 29 Mars, fête du saint Esprit de Marie, clôture de la retraite Générale à la Maison Mère. (A Paris)

Les Pères: Morice, Jean Marie, en Religion Pierre Damien (fêté 23 Février) né en 1770 à Pont Château (Pays Inférieur)

Steffan Joseph, en Religion Raphaël (24 Octobre) né en 1772 à Durrembach (Bas Rhin).

Dhyère Joseph, en Religion Jean François

Régis (16 Juin) né en 1830 à Naizières près Brienne, diocèse de Troyes (Aube.)

Dunoyer Victor Jean Baptiste, en Religion François-Marie (3 Juin) né en 1833 à Echallens, canton de Vaud, diocèse de Lausanne et Genève. (Suisse)

Marchandean Théophile Henri Augustin Marie, en Religion Joseph (19 Mars) né en 1832 à Lochvini (Morbihan)

Graßer Antoine, en Religion François de Sales (29 Janvier) né en 1832 à Dungsheim. (Bas Rhin.)

Brauner Michel, en Religion Louis de Gonzague (21 Juin) né en 1829 à Grausendorf (Bas Rhin)

Pineau Auguste, en Religion Louis (25 Août) né en 1828 à la Chapelle Papiermer. (Seine Inférieure)

Goumard Joseph, en Religion Stanislas de Kostka (23 Juin) né en 1833 à Nohon. (Morbihan)

15-Septembre, Octave de la Nativité de la St<sup>e</sup> Vierge  
Journée de la retraite annuelle des Frères à la Maison -  
Noire. (A Paris)

Les Frères : Contez Luc, en Religion Maurice (22 Juin) né en 1838 à Megève, diocèse d'Annecy (Savoie)

Legendre Casimir, en Religion Euphère (22 Juin) né en 1829 à Saint-Leger (Somme)

Le Collin Hés., en Religion Antoine de Padoue (13 Juin) né en 1807 à Flouvenez (Cotes du Nord)

Dimanche 20 Septembre Vêve de Notre Dame des  
Sept Douleurs (à St Jean).

Les Frères Minguay Guillaume, en Religion Candide (22 Juin) né en 1831 à Erivron (Cotes du Nord)

Dorvault Adrien, en Religion Leonide (22 Avril) né en 1819 à la Loubière (Aveyron)

Régnier Jean Georges, en Religion Paul de la Croix (16 Juin) né en 1837 à Wundenföthen (diocèse de Rottenbourg) (Wurtemberg).

Deux autres Frères, qui devaient faire leur profession le même jour; mais en ayant été empêchés par une affaire relative à la conscription, l'un ne l'a faite que le 19 Octobre

à la Maison-Mère, c'est le Père Rougeon (Jean-Marie), en Religion Terrien (25 Jbr), né en 1837 aux Couches de Peignay (l'autre la fera prochainement, à S. Flan, est le P. Krub (Sebastien) en Religion (Terrien) (28 Jbr) né en 1839, à Raschnung (Bas-Rhin).

8° Voici la destination respective des Pères et Frères sus mentionnés

Les Pères :

Morice	_____	Bordeaux.
Steffan	_____	Mission d'Afrique
Marchandean	_____	
Dhyèvre	_____	Gourin.
Dusraz	_____	Cellule.
Graber	_____	Martinique.
Bræmmer	_____	Cayenne.
Pineau	_____	Pourbon.
Goumél	_____	Maurice.

Les Frères :

Eue	_____	Mission d'Afrique
Georges	_____	Idem.
Casimir	_____	Séminaire Colonial.
Yves	_____	Noviciat.
Storien	_____	Scolasticat.
Finnin	_____	Novice.
Sebastien	_____	P. Flan.

9° Ont été admis aux Vœux Temporels et les ont émis publiquement: Monseigneur Hebes avec les Pères Le Berre et Freyd, le jour de la fête du Saint Coeur de Marie; le Père Trumpp le 19 Octobre, et le Père Honoré (Dachena) le jour de la Octave de la Nativité de la 4e Vierge. Le 1. Flan à 90 Jbr fête de N. D. des 7 Dues

10° Ont été admis aux Vœux de cinq ans et les ont émis publiquement, le jour de l'Octave de la Nativité de la 4e Vierge les Frères Philippe (Richard) et André (Choupin) A. S. Flan 220 Jbr (P. Cayrol Divina).

11° En un court espace de quelques mois, la Congrégation a perdu trois membres, trois fois appartenant à la chère Mission d'Afrique: le Père Guérolouin, mort de la dysenterie dans la nuit de la veille de la fête de l'Assomption, à Gabon (P. Prud'homme) sur le point de partir pour revenir de Javal à Gorée, le Père Heitz, mort d'une fièvre miasmatique à l'hôpital au Gabon, le 10 Septembre, dans

L'Octave de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, le Frère Florentin (Capellier) mort le samedi 5 Septembre à l'hôpital de Goré, d'une maladie de gorge, autant du moins qu'on a pu le connaître.

On trouvera dans la 3<sup>me</sup> partie les détails édifiants envoyés sur les derniers moments de ces chers Confères.

## Deuxième Partie.

### Revue des Communautés.

#### Maison - Mère.

---

1<sup>o</sup> La première nouvelle de la Communauté Mère, la plus propre à intéresser tous nos chers confères, est sans doute celle de la retraite générale annuelle.

Si nous est permis d'exprimer un regret dès le début de ce récit succinct, c'est que notre petite Société toute entière n'a pu prendre part à ces pieux exercices, qui ont eu lieu dans les mêmes conditions que l'année précédente, relativement à l'époque, au lieu et au règlement de la retraite.

Ont eu le bonheur d'y prendre part: Monseigneur Nobis, les R. R. P. P. Guaultier, Levavasseur, Frédéric, Collin, Gravier, Bony, Broet, Le Berre, Levavasseur, Léon, Canguy, Dubry, Delaplanche, Guilmin, Selermann, Freyd, Corbet, Moyon, Schmoderer, Dielmann, Hubert, Fritsch, Brichet, H. Affarvor, en tout 23 Pères, sans comprendre le C. R. P. Révérend Père Général. Il y avait en outre les neuf prêtres Novices, admis, comme on l'a vu ci-devant, à la Profession et à l'Émission des Premiers Vœux à la fin de la retraite.

Le C. R. Père a traité dans les conférences qu'il a voulu faire encore lui-même cette année, plusieurs <sup>(questions)</sup> nouvelles et d'actualité, très-instructives, et de nature à influencer beaucoup sur toute notre conduite. Il y a eu nous avoir rappelé la fin que

Dieu s'est proposé en nous donnant notre vocation, à savoir, sa gloire, qui est le but final et nécessaire de toutes les actions, et nous avons exposé que, conformément à nos Sts Règles et Constitutions, nous devions employer pour procurer la gloire de Dieu, deux moyens bien distincts, qui sont notre sanctification personnelle et celle du prochain, le C. R. Père nous a montré l'importance absolue et relative de ces deux moyens. L'un et l'autre sont très importants, mais le premier l'emporte de beaucoup sur le second. D'abord la gloire que nous procurons à Dieu par la sanctification du prochain, c'est lui-même, à vrai dire, qui se la procure en se servant de nous comme de purs instruments, et il a mille autres instruments pour cela à sa disposition; mais par notre propre sanctification, c'est nous-mêmes qui le glorifions, et qui le glorifions librement. En second lieu, la sanctification du prochain est intimement liée et subordonnée à la nôtre; le C. R. Père développe et prouve cette pensée que pour sauver les âmes il faut être saint, et qu'on ne peut être saint sans sauver les âmes. En troisième lieu, ce n'est que par la sainteté de ses membres, que la Congrégation pourra réaliser les desseins que Dieu a eus en l'établissant, car qui n'a maillé pas avec Dieu, la sainteté même, celui-là disperse. Enfin, le C. R. Père nous a montré que nous ne sommes tenus que par le seul contrat naturel et moral passé entre nous et la Société à travailler à la sanctification du prochain qui est la seconde fin de l'Institut, tandis que nous avons de plus une obligation surnaturelle, provenant du contrat fait avec Dieu par l'émission des Vœux, de travailler à notre sanctification personnelle, première fin de la Congrégation. laquelle, si elle est obtenue, nous rend heureux sur la terre et est la semence de grands mérites et d'une grande récompense au ciel. On nous a ensuite indiqué les moyens à prendre pour l'obtention de cette double fin; ils consistent dans l'observation des Règles et Constitutions, joints dans l'obéissance envers les Supérieurs qui interprètent ce qu'il y a de la Règle, et y suppléent dans les choses dont les Règles et Constitutions ne parlent pas. (1)

Ces instructions nécessaires, comme on le voit, si importantes, ont été suivies de conférences sur la perfection. Le Sts. Père de l'Ab. B. nous a fait faire un retour sur le passé, en forme d'examen. Comment avons-nous rempli la double fin de l'Institut? Si nous ne l'avons pas remplie, ou du moins qu'il nous manque quelque chose. Cela provient de ce que nous avons agi contre la Règle ou en dehors, contre la volonté et les intérêts

avoir eu sa agit la perfection en elle-même dans son principe, qui est la Charité ou grâce sanctifiante, plus ou moins intense, ce qui fait proprement la sainteté intérieure, dans ses motifs, qui sont des motifs ou naturels plus ou moins purs, dans son objet, qui consiste dans l'ensemble des règles morales non obligatoires en soi, le

Le P. Père fait voir qu'il y a dans l'Eglise des états ou corps d'hommes qui, comme certaines personnes individuelles, sont obligés et tenus à la perfection, à savoir le clergé et les Réguliers. Non seulement les prêtres et les religieux sont tenus à la perfection, mais ils sont dans un état de perfection, car l'on trouve ici les trois éléments constitutifs de l'état de perfection, à savoir: 1<sup>o</sup> un genre de vie propre, 2<sup>o</sup> la stabilité dans ce genre de vie 3<sup>o</sup> l'obligation d'y tendre à la perfection par la pratique des conseils de l'Evangile.

L'état de perfection est complet quand il embrasse tous les conseils de l'Evangile, se résument dans les trois principes, de Pauvreté de Chasteté et d'obéissance, et de plus parfait quand, on s'engage à ces conseils non pour un temps mais pour toujours, tel l'épiscopat, tels les ordres religieux où l'on fait les trois vœux perpétuels. L'état de perfection est incomplet quand il n'embrasse qu'une partie des conseils évangéliques, tel l'état ecclésiastique, les prêtres séculiers ne faisant que le vœu de chasteté; et de plus il est imparfait quand on ne s'engage que temporairement, comme les religieux qui ne font que des vœux temporaires. Ainsi tous les membres à vœux perpétuels de notre petite société sont, non seulement dans un état de perfection, mais encore dans un état complet, parfait de perfection et les simples Frères sont plus élevés sous ce rapport que les ecclésiastiques séculiers. Mais l'état de perfection n'est pas la perfection, et un Religieux, dans un état complet de perfection, peut être très-imparfait, comme un simple laïque vivant au milieu du monde, peut être plus ou moins saint et parfait aux yeux de Dieu.

Ces notions données sur la perfection et l'état de perfection, le P. Père expose l'origine de l'état religieux, qui vient de J.-C. dans sa substance, et qui est du domaine de l'Eglise quant à sa

forme. L'état religieux est nécessaire dans l'Eglise de J. C., car l'Eglise ne doit pas seulement être sainte intérieurement, elle doit encore faire profession extérieure, et comme lever l'étendard de la sainteté. Toutefois, envisagé en lui-même, l'Etat religieux n'est obligatoire pour personne en général, puis que considérés en eux-mêmes, les concils évangéliques ne sauraient être d'obligation. Mais, relativement aux individus, il peut y avoir obligation d'embrasser la vie Religieuse; obligation plus ou moins grave suivant que, sans ce moyen, l'âme serait plus ou moins exposée à manquer son salut; il y aurait aussi une certaine obligation pour une personne appelée à la perfection, et pour laquelle la vie religieuse serait une condition nécessaire pour y arriver. Supposé maintenant la vocation à l'état Religieux, il faut examiner dans quel ordre particulier on est appelé. Une fois entré dans cet Ordre, il y a obligation d'y persévérer, et d'y rentrer, ou du moins de faire ses efforts pour y rentrer, si l'on en est sorti. Il n'est donc pas permis de quitter l'état religieux pour entrer dans le monde (on suppose bien entendu qu'il y a vocation), car il n'est pas permis de laisser ce qui est plus parfait pour embrasser ce qui l'est moins. On ne peut également, d'après le droit, quitter l'Ordre dans lequel on se trouve pour en embrasser un autre d'égale perfection, mais ni le droit naturel ni le droit positif ne s'opposent à ce que l'on passe d'un Ordre moins parfait à un autre plus parfait (il s'agit de la perfection objective des Règles); toutefois, pour qu'il soit permis de le faire, il faut en premier lieu, avoir une certitude morale que telle est la volonté de Dieu, et ensuite avoir obtenu l'assentiment de ses Supérieurs légitimes, si telle est la condition que l'on a acceptée en entrant, comme cela a lieu dans la Congrégation. Et cette permission, les Supérieurs ne sont pas liés en conscience de la donner si le sujet ne leur paraît pas appelé à un autre Ordre, ni non plus de la refuser s'ils croient que cet appel est véritable. Ils pourraient toutefois encore, dans ce dernier cas, retenir un sujet ad tempus pour des raisons particulières, par exemple, si l'on avait un très-grand besoin de ce sujet pour les intérêts de la Congr. ou de ses autres, ou si encore sa sortie devait



note un grand préjudice à la Société dans l'opinion publique.  
 Le C. R. Père termine cette matière en exposant que, comme nous, en  
 la lieu naturel de l'homme qui nous attachent directement à  
 Dieu et forment un empêchement à la sortie tant qu'ils ne sont  
 pas satisfaits, il y a un contrat naturel fait par les membres de  
 nous-même avec la Société, par lequel l'on s'engage réciproque-  
 ment, plus ou moins, à ne jamais quitter la Congr. et à en observer les  
 Règles et Constitutions, et celle-ci à les garder toujours, sous certaines  
 réserves, dans les Règles et Constitutions, et à les rendre par-  
 ticulièrement, sous les biens honorables et spirituels de l'Institut. Ce  
 contrat naturel se faisant sous deux formes, c'est-à-dire se fait de  
 deux manières, religieusement et civilement. On le fait d'une  
 manière religieuse lorsqu'on prononce la consécration qui se fait  
 de l'empêchement des vœux en présence de Dieu, et d'une manière  
 civile en signant un écrit ad hoc sur les registres de la Congr.,  
 lequel écritainde, y a un vis-à-vis l'autorité civile contre les  
 mauvaises dispositions d'un membre qui, malgré ses engagements  
 religieusement, par lors de sa profession, voudrait faire des dif-  
 ficultés ou agir injustement vis-à-vis de la Congr. Ce contrat civil  
 nous est venu de la Société de St. Esprit, qui l'a mis écrit dans  
 ses Règles. Comme par ce double contrat, on s'engage plus sou-  
 lèvement à persévérer toujours dans l'Institut, mais à observer tous  
 les devoirs imposés par celui-ci à ses membres, le C. R. Père se  
 demande, et expose, à quoi nous sommes tenus dans l'état religieux,  
 au se intérieur de la conscience. Nous sommes obligés de ten-  
 dre à la perfection, la tendance à la perfection est le premier  
 devoir de l'état religieux et un religieux pécherait mortelle-  
 ment qui aurait la volonté formelle de n'y pas tendre. De  
 prendre les moyens d'atteindre ce but on la perfection, et ces  
 moyens sont les Règles et les Constitutions observées selon l'es-  
 prit de l'Institut. Ici le C. R. Père expose que l'inobservation  
 des Règles, considérées comme moyen de tendre à la perfec-  
 tion, serait un péché mortel, ou péché véniel, selon la gravité  
 et la fréquence des manquements, et le préjudice qui en re-  
 viendrait pour les sujets infidèles.

30 D'observer les prescriptions des Règles et Constitutions consi-

series, non plus par rapport à la perfection, mais en elles-mêmes. Le C. R. Père se demande si et jusqu'à quel point, les prescriptions qu'elles renferment sont obligatoires. Il nous rappelle alors, que les Règles et Constitutions concernant les vœux sont obligatoires en conscience, et même sub gravi, lorsque l'infraction atteint la substance même d'un vœu, en chose grave. Quant aux autres prescriptions des Règles et Constitutions, elles ne sont point chez nous obligatoires sous peine de péché, contrairement à ce qui existe dans certains ordres religieux, où, en dehors des vœux, il y a encore certaines règles qui lient la conscience, les unes mortellement, les autres seulement véniellement. Cette fois, est ce à dire continue le C. R. P., que nos Règles et Constitutions se obligent d'une manière? Et il répond qu'elles obligent toutes, si non sub culpa du moins sub pana. En effet, comme tout précepte à force de loi, et que toute loi doit avoir une sanction, toutes les Règles peuvent être assimilées à des lois pénales, et par conséquent, le sujet qui les transgresse est passible d'une peine qu'il est tenu consciencieusement de subir pour le maintien de la discipline.

La clôture de la Retraite a eu lieu comme d'habitude le jour de la fête du Saint Cœur de Marie. Cette fête n'a pas été moins solennelle, cette année que les précédentes. C'est le C. R. Père qui a célébré tous les offices. De plus, ainsi que cela se pratique depuis ces dernières années, il n'y a eu d'employés aux différentes cérémonies et fonctions de l'autel et du chœur, que des Prêtres ou des Novices, qui allaient devenir, eux aussi, par leur Profession, les enfants de l'Immaculé Cœur de Marie. Le soir, avant le solut solennel, eurent lieu les Professions et engagements des vœux perpétuels, mentionnés dans la 1<sup>re</sup> Partie, qui furent suivis de la rénovation générale des vœux de tous les autres Frères de la retraite, le C. R. Père général à leur tête. Dans la petite allocution qu'il prononça en cette circonstance, le C. R. Père a développé ces deux pensées fécondes, que la Profession Religieuse est à la fois un acte de donation et de Commencement à Dieu; et il a montré en quel sens,

suivant qu'elle étendue, et à quelles conditions avantagieuses pour nous, qui trouvons là une source inépuisable de perfection et de mérites.

2<sup>o</sup> Les Frères de la Maison. N'en ont eu à leur tour leur retraite annuelle du 8 au 15 Septembre. Les instructions ont été faites par le Père Delaplace, qui s'est surtout appliqué à faire bien comprendre aux retraitants la fin que Dieu s'est proposée en les appelant à la vie religieuse et de Communauté dans la Congrégation, ainsi que les obligations particulières de leur St. Vocation.

À la clôture de la retraite, ont eu lieu, comme pour les Pères, la Profession, l'émission des vœux temporaires et perpétuels, puis la rénovation annuelle des Frères dont il a été parlé dans la 1<sup>re</sup> Partie.

3<sup>o</sup> L'émission des vœux perpétuels du P. Gumpf et la Profession du Père Firmix (le 19<sup>8<sup>me</sup></sup>) mentionnés dans la 1<sup>re</sup> Partie, ont été présidés par le C. R. Père et prêchés par Mgr. Robès. Sa Grandeur a fait ressortir les avantages de la vie religieuse pour ceux que la divine Providence y appelle, en montrant comment elle est pour eux tout à la fois: et une grande dignité et une source de mérites continuels pour le Ciel; et déjà même sur cette terre, un principe de solide bonheur.

4<sup>o</sup> Dans le courant de ce mois, a été donné le Salut de Dieu par pour les Pères et Frères destinés aux Missions. En faisant partie: les Pères Steffan, Turcan, Kranner et Grafner, ainsi que les Frères André, Luc, dont on a vu la destination dans la 1<sup>re</sup> Partie.

Le C. R. Père a présidé, on le pense bien, cette solennelle cérémonie. Mgr. Robès y était également présent. Le Révérend Père Freyd, dans un petit discours d'Adieu, commenta ces paroles de Notre Seigneur: « Non vos me elegistis, sed ego elegeri vos et posui vos, ut eatis, et fructum afferatis et fructus vestri maneat, où il trouva, pour les futurs missionnaires, des motifs d'humilité et de confiance dans leur vocation, non moins que de zèle, de courage et de persévérance dans leurs travaux apostoliques.

## 1<sup>re</sup> Maison du Noviciat.

Depuis le dernier Bulletin, le personnel du Noviciat a été assez notablement changé. Le Vicaire Maître des Novices et Vicaire Econome <sup>de St. Denis</sup> devant repartir prochainement pour la Mission d'Afrique, le P. Parillec actuellement à Gourin, est destiné à le remplacer.

Deux postulants, M. M. Merhan et Louage ont quitté le Noviciat, ayant reconnu n'avoir pas de vocation. Mais par contre, cinq séculaires sont entrés à la fois au Noviciat. En résumé, malgré la sortie des neuf novices qui ont fait leur profession à la fin de la retraite générale, le Noviciat se compose encore de 15 Sujets, à savoir onze Novices proprement-dits, dont trois sont prêtres, et quatre postulants, dont trois également prêtres. Une retraite de 8 jours a eu lieu, comme de coutume, à la fin.

## 2<sup>e</sup> Maison du Scolasticat.

Le Scolasticat compte en ce moment 24 élèves, dont 14 sont Scolastiques proprement-dits, et les 10 autres ne sont encore que Postulants. Tous ces derniers à l'exception d'un seul, viennent de la Maison de Gourin. Ce sont les premiers d'un établissement qui deviendra, grâce à une répétition de bons et nombreux sujets pour le scolasticat de Théologie.

L'année scolaire a été ouverte par une petite retraite de trois jours. Elle a été prêchée par le P. Minipff.

## 3<sup>e</sup> Séminaire Colonial.

1<sup>re</sup>. Et sur nous avons de plus interrompue à mentionner au sujet du séminaire Colonial, c'est une ordination et une cérémonie de départ faite par M<sup>gr</sup> Maupoint (Evêque de St. Denis Bourbon), et nous ne croyons <sup>pas devoir</sup> en rendre même compte, en transcrivant de l'article suivant de l'Univers, sous la date du 14 Août. Une ordination extra-

tempora vient de clore avec beaucoup d'idification l'année scolaire au séminaire du Saint Esprit. Le nouvel évêque de Saint Denis, M<sup>r</sup> Maupoint, a bien voulu faire cette importante fonction. L'ordination, qui a eu lieu le Dimanche 2 Août, se composait de plusieurs ministres, de quatre diacres et de seize prêtres, dont huit appartenant à la Congrégation du Saint Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie. Outre le séminaire, un public nombreux, autant que pouvait en contenir l'enceinte de la chapelle, suivait ces belles cérémonies, qu'on ne se lasse pas de revoir. Le Prélat était lui-même visiblement ému, et son seul aspect, aussi imposant que pieux et pénétrant, a vait suffi pour édifier profondément.

La fête a continué le reste du jour, et s'est trouvée bientôt réchauffée d'un nouvel éclat par la présence de son Em. le Cardinal Villecourt, autour duquel se réunirent, à la même table, M. l'abbé Guieu, l'habile défenseur de la Rome pontificale des premiers siècles, M. l'abbé André, connu par ses travaux sur le droit canonique, quelques autres ecclésiastiques et M. M. de Berby, qui témoignaient des sympathies du Gouvernement pour un établissement qui a pris une si grande place, non seulement dans l'œuvre des colonies françaises, mais dans cet apostolat que la France étend au monde entier.

Durant cette seule année, il est sorti du séminaire du Saint Esprit vingt-cinq jeunes prêtres, qui, formés sous l'excellente direction des fils du Vénérable Père Libermann, et marchant sur les traces des généreux missionnaires de cette Congrégation, porteront au delà des mers un fécond apostolat.

Pour être dignes de leurs maîtres et de leur belle mission, il leur suffira de se rappeler les éloquents paroles que M<sup>r</sup> l'Evêque de Saint Denis leur adressa dans la soirée, à une touchante cérémonie qui a lieu au départ de nouveaux prêtres pour leur destination lointaine. C'est l'usage que les jeunes missionnaires se rangent devant le Saint Sacrement et prononcent, le Saint Subornale ouvert, une consécration

à leur apostolat. Ils reçoivent ensuite, pendant le chant de l'Ecce quam bonum, un baiser de paix que, maîtres et condiscipules, arrosent souvent de larmes. M<sup>gr</sup> l'Evêque de Saint Denis daigna lui-même accorder à tous cette accolade du départ, et il avait préparé tous les cœurs à une émotion profonde par quelques paroles qu'il venait d'adresser à l'assistance. Lui-même faisait son adieu à la France, et peut-être à nos chaires, qui ne l'ont pas assez entendu. Cette fois, que nulle fatigue ne peut atteindre, avait retrouvé en ce moment ses vibrations les plus sonores et les plus étonnantes. C'était le pilote en tête de son équipage et prêt à faire voile. Que nos vœux et nos prières l'accompagnent: Que la mer lui soit légère, et que Dieu comble l'Evêque missionnaire, pour l'honneur de l'Eglise et de la France, d'abondantes bénédictions.

2<sup>o</sup> Le samedi des Indes, le 15 de Septembre deux élèves du Séminaire ont été ordonnés prêtres.

3<sup>o</sup> La rentrée de l'école s'annonçait par d'honnêtes auspices.  
 1<sup>o</sup> M<sup>o</sup>aison de N. D. des Victoires.

Le dimanche d'Octobre, jour patronal de l'Eglise de N. D. des Victoires, nos offices ont été célébrés pontificalement par Monseigneur Harbi, à qui le C. R. Père a eu de voir célébrer honneur, ayant lui-même l'habitude de célébrer cette fête tous les ans, sur l'invitation du Vénérable M. Fossinettes. Les élèves du Séminaire colonial y remplissaient les fonctions et cérémonies saintes. Le soir, plusieurs Pères et Frères ont eu le bonheur d'assister aux vêpres et au salut de l'Archiconfrérie, et ils n'ont oublié, dans leurs plus ferventes prières, aucun de leurs chers confrères absents. Le sermon a été fait par M<sup>o</sup> Monseigneur de Sigur, ancien auditeur de Rote pour la France à Rome. C'est un des amis de notre Vénéré Fondateur, et même dont l'habile crayon nous a conservé les traits si chers de notre Vénéré Fondateur, au moment même où il rendit sa sainte âme à Dieu. Ce portrait est très fidèle, et le C. R. Père le conserve précieusement et religieusement dans sa chambre.

# Communauté de Bordeaux. II

Voici les faits principaux survenus ici depuis l'envoi du dernier Bulletin.

1<sup>re</sup> Un Evêque chinois et l'Œuvre apostolique sous le patronage des Saintes Femmes de l'Évangile.

Le Mercredi, 19 Août, une cérémonie bien touchante réunissait dans notre petite chapelle un assez grand nombre de fidèles. Monseigneur Guillemin, de la Société des Missions Étrangères, venait donner de solennels encouragements aux Dames de l'Œuvre apostolique sous le patronage des saintes Femmes de l'Évangile, établie récemment à Bordeaux, comme on l'a vu dans le Bulletin précédent.

Après ses intéressants récits qui émuèrent tous les cœurs, un jeune néophyte chinois, qui accompagnait sa Grandeur, fit une quête, et, relativement à la qualité de l'auditoire, recueillit une somme satisfaisante. Monseigneur donna la Bénédiction du Corps-Saint-Sacrement, et remit ensuite au parloir de la Communauté les membres de l'Œuvre, ainsi que les personnes que sa pathétique allocution avait déterminés à en faire partie. Sa Grandeur consigna par écrit la haute approbation qu'Elle donna à leur dévouement religieux, distribua de sa main des billets de prières et autres bonnes œuvres à faire pour les diverses missions du globe, et bénit en terminant toute l'assemblée.

## 2 Œuvre des Lampes devant le Corps-Saint-Sacrement.

À côté de l'association apostolique, chemine dans le silence une autre petite œuvre, de quelques mois plus ancienne que celle-là. C'est l'œuvre des Lampes. Dans l'octave de la fête de l'Immaculée Conception 1856, un certain nombre de Dames se formèrent en association pieuse pour entretenir un moyen de leurs offrandes, la lampe devant le Saint-Sacrement dans la chapelle du Saint-Cœur de Marie, comme déjà elles le faisaient pour une autre chapelle de la Communauté religieuse. En outre, elles se distribuèrent douze par douze pour méditer alternativement sur les

Vierge de notre admirable Mère. Depuis lors, elles conti-  
nuent avec zèle, et si Dieu bénit leurs intentions, elles fe-  
ront quelque chose de plus pour l'honneur de l'Immacu-  
lée Vierge.

### 9<sup>e</sup> Fête du Saint-Cœur de Marie.

La fête du Saint-Cœur de Marie, si chère à tous les  
enfants de la Congrégation, semblait à peu d'avantage  
encore, s'il était possible, aux membres de la Communauté  
de Bordeaux, tant parce qu'ils ne sont désignés par les  
statuts que par le titre de Religieuses du Saint-Cœur  
de Marie, que parce que la Maison et la Congrégation sont  
sous un beau vocable, et que la fête patronale de celle-ci  
est la fête du Saint-Cœur de Marie.

Chaque année elle est célébrée avec la plus joyen-  
se solennité; mais cette fois, elle avait un caractère plus  
touchant que jamais. C'était un adieu donné à l'humble  
Sanctuaire provisoire; où, depuis sept ans, on honorait  
comme en famille le Saint-Cœur de Marie qui s'est plu  
à récompenser cette confiance par de nombreux, et quel-  
quesfois par d'éclatantes faveurs. On se prépara à cette fête  
par une méditation faite publiquement chaque matin,  
durant la semaine précédente, sur les vertus du Saint et  
Immaculé Cœur de notre Mère et elle fut continuée pen-  
dant l'Octave.

Le jour même, la Messe fut célébrée solennellement  
et beaucoup de fidèles s'approchèrent de la sainte table. Vers  
une heure, une foule compacte remplissait la chapelle. On  
devait offrir à notre bien aimée Mère un beau Cœur, sur  
lequel paraissait, entre deux lys, son chiffre glorieux. Il  
contenait les noms de tous les Pères et Sœurs qui se sont suc-  
cédés dans la Communauté, ceux de nos bienfaiteurs, des  
membres des diverses Œuvres qui s'y reconnaissent, et enfin des  
personnes qui avaient demandé cette faveur. Il fut déposé  
au milieu du Sanctuaire sur une table soigneusement ornée.

Un Religieux diocésain, fervent et zélé, parla avec  
son saint enthousiasme des merveilles dont le Cœur



Immaculé de Marie est rempli et développera la signification de cette touchante cérémonie. Cette allocution fut suivie de la bénédiction solennelle de ce cœur, puis en l'absence du P. Supérieur, qui assistait à la Maison-Mère à la retraite annuelle générale, le P. Jarin prosterné aux pieds de la Croix Sainte-Vierge, élevé sur un trône magnifique tout illuminé, fit au nom de l'apostolique une Consécration au Saint Cœur de Marie. Cette consécration solennelle fut immédiatement suivie du chant pieux des Litanies, et pendant que toutes les voix célébraient à l'envi, les louanges de Marie, le P. alla suspendre au cou de la statue Vénérée ce beau cœur attaché par un collier de perles. Notre Seigneur sortant de son tabernacle d'amour, couronna ensuite, de ses bénédictions divines les bénédictions maternelles de notre Mère bien-aimée.

Le soir, à l'office de l'archiconfrérie pour la conversion des Pêcheurs, dont on célébrait aussi la fête patronale, un ecclésiastique de la ville parla avec une éloquente oration, et avec le plus heureux à propos, des miséricordes de Marie, surtout à l'égard des âmes les plus misérables. Une fois encore, nous reçûmes la bénédiction de Notre Seigneur.

### Fête de Saint-Maurice.

Le 22 Septembre, la fête de Saint-Maurice et de ses glorieux compagnons martyrs, patrons des soldats a été célébrée avec beaucoup d'édification dans la chapelle du Saint Cœur de Marie. Le matin, la Messe fut chantée solennellement. Plusieurs soldats firent la sainte Communion. L'hôpital militaire voulut aussi participer à la solennité. Sur la demande des infirmiers, un Père s'y rendit pour célébrer la St. Messe, et leur adressa une petite allocution analogue à la circonstance. Accompagné de deux élèves du grand Séminaire, il fit, après le Saint Sacrifice, la visite des malades alités, et partout il rencontra le plus bienveillant accueil.

Le soir, les soldats du 2<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie de ligne et les hussards se réunirent en grand nombre dans la Chapelle.

exclusivement réservé pour eux en ce jour. Plusieurs officiers Supérieurs et personnages honorables étaient présents. On n'eût fait à bon entendre le chant des Vespres célébré par tant de voix vibrantes d'émotion et de bonheur. Un prêtre bien connu pour son attachement à toutes les Œuvres de zèle et de dévouement, Monseigneur Gignoux Evêque de Beauvais, natif de Bordeaux, vint, pour la troisième année de suite, les exhorter à la vertu, qui seule peut rendre les soldats, comme les autres hommes, véritablement heureux. Il le fit avec le ton convaincu d'un Prêtre et la douceur d'un père.

Le Dieu des armées qui leur avait tant de fois donné la Victoire en Orient, reçut ensuite leurs hommages solennels, et sous les fronts s'inclinèrent devant sa redoutable majesté. Après la Bénédiction du St. Sacrement, Monseigneur distribua aux officiers et aux soldats des médailles de Saint Maurice. D'un côté paraît la Sainte Vierge entre deux armées, ayant à ses pieds deux canons. Autour, règne cette devise. C'est vous qui êtes plus forte qu'une armée rangée en bataille, protégez nous. Sur l'autre côté, on voit Saint Maurice tenant un boucher d'une main et une enseigne flottante surmontée de la croix de l'autre. Ces côtés paraissent deux épées croisées et un laurier. On lit tout autour ces paroles: In hoc signo vincis. St. Maurice priez pour nous. Pendant cette distribution, faite toute entière de la main du prêtre, les soldats chanterent plusieurs Cantiques propres à leur Œuvre, avec un entraînement qui ravit tout le monde.

Une loterie avait été préparée. Monseigneur, avec tous les officiers et les ecclésiastiques présents à la cérémonie, en inaugura le tirage. Successivement, les soldats fidèles à l'école, obtinrent par le sort, celui-ci un livre de piété, un manuel du soldat, celui-là, une bourse, cet autre une pipe plus ou moins enjolivée de figures grotesques. Quelques-uns s'empresèrent d'envoyer leurs petits lots à leurs mères et sœurs, comme des témoignages de leur assiduité à l'école.

Àu commencement de ce mois, le P. Jassin rappe-  
lé à la Maison Mère pour une autre destination a été  
remplacé à Bordeaux par le P. Morice.

## III

## Communauté de St Jean.

1<sup>o</sup> Nous manquons de documents relativement à cette  
Communauté. Nous savons seulement que le 2<sup>o</sup> Septembre,  
fête de Notre Dame des Sept Douleurs, trois Novices Fiers ont  
fait leur profession et émis, comme on l'a vu dans la pre-  
mière partie, les premiers vœux; trois autres ont fait les Vœux perpétuels <sup>un les Vœux de Doux</sup> et  
2<sup>o</sup> L'établissement possède en ce moment 22 Fiers  
Novices proprement dits, et quinze postulants.

## IV.

## Communauté de Gourin.

1<sup>o</sup> Au commencement de cette année scolaire, il a  
plu à Dieu d'éprouver la Maison de Gourin, si non pen-  
su à demander le sacrifice de vies bien chères, du moins  
enqu'à donner de sérieuses inquiétudes. Le R. P. Levavasseur  
Supérieur de la Communauté et le Père Guilmin ont été  
rapidement atteints par la dysenterie. Plusieurs autres, tant  
directeurs qu'élèves, ont dû payer un tribut plus ou moins  
abondant à cette maladie, qui a causé de grands ravages  
dans le pays.

2<sup>o</sup> Présentement le R. P. Levavasseur se trouve atteint  
d'une maladie d'une ~~autre~~ autre espèce, la goutte, qui le  
fait horriblement souffrir. Ce n'est pas, on le pense bien, le  
moindre sacrifice pour lui, que celui de se voir chéri  
sur un lit ou sur une chaise. Prions tous la bonne  
Mère pour son prompt rétablissement.

3<sup>o</sup> Les élèves de Gourin, qui se préparent à entrer dans  
la Congrégation, sont, grâce à Dieu, très-nombreux cette

année. Leur chiffre s'élève à 126, dont 14 sont déjà en philosophie. Quant à ceux qui se destinent aux Colonies, ils sont au nombre de 25 environ.

4. Outre les Scolastiques et les Séminaristes, l'institution ou Collège proprement dit compte encore 55 élèves. L'esprit qui règne parmi eux continue à être excellent. Il est inutile de dire que les Scolastiques surtout sont la consolation de nos Pères, comme ils sont pour la Congrégation une de ses plus douces espérances.

## Maison & Cellule.

C'est ce que nous pouvons dire aujourd'hui au sujet de cet établissement, c'est qu'il prend de grands développements. Lorsque son Bulletin, qui est en retard, nous sera parvenu, nous vous ferons connaître ces heureux résultats.

## VI

### Communauté de Rome.

Rien de particulier à mentionner touchant la Communauté de Rome pendant ce trimestre, à cause des vacances. La rentrée s'annonce encore assez bonne cette année.

## Provinc des Côtes occidentales d'Afrique

Nous remercions le rédacteur du Bulletin de cette Communauté des intéressantes nouvelles qu'il nous a envoyées, et nous transcrivons ici un long extrait.

### Journal de la Communauté de Dakar.

(2<sup>e</sup> trimestre Avril, Mai, Juin)

Baptêmes.

11 Avril Le samedi saint, notre petite chapelle de Dakar, présentait un spectacle bien digne pour notre cause; trois de nos bien aimés enfants étaient admis à la grâce du St-Baptême.



Les mères, se rendent tout à tour les fonctions d'enfants de cœur. Comme de juste c'est à qui sera investi de si hautes fonctions. Mais il va sans dire que les non-baptisés n'y prennent pas de part. Ce qui ne laisse pas de leur être bien sensible. Dès maintenant donc, nos petits néophytes vont exercer à leur tour la charge de lévites, de serviteurs de la Maison de Dieu.

Je ne dois pas oublier qu'une quatrième personne, une adulte encore, était aujourdhui admise au St. Baptême. C'était une jeune fille d'environ douze à quinze ans, élève des religieuses, une des sœurs avec M<sup>r</sup>. Paul la présentaient aux fonts Sacrés.

Nous ne dirons pas maintenant l'émotion de nos petits néophytes, et celle des assistants, surtout lorsque le R. P. Barbier versa sur leurs fronts l'eau régénératrice. L'impression s'accrut encore, quand ils revêtirent le vêtement blanc des catéchumènes, que le ministère de Dieu les invitait à conserver sans tâche, pour être présentés sans crainte devant le tribunal du souverain Juge.

M. Guin. La première Communion de nos enfants fut fixée pour le jour de la Fête Dieu. Nous consacra mes, comme de coutume, plusieurs jours à les y préparer par une petite retraite. Elle fut prêchée par le R. P. Barbier, qui se faisait remplacer par le P. Chenay, quand ses occupations l'appelaient ailleurs. Le R. P. Kieffer faisait en outre, quelques instructions en solo.

Le nombre de ces enfants s'élevait à 16, dont 10 garçons du collège, presque tous élèves en latin. Les autres étaient quelques jeunes filles des bonnes religieuses.

Ce jour prêtèrent une religieuse attention à la St. parole. Visiblement la grâce du bon Dieu tomba sur ce petit Cénacle, et déposa dans les cœurs les germes les plus précieux. Nous pûmes nous convaincre au désir qu'ils avaient de plaire à Dieu, et d'éviter le sacrilège, au soin qu'ils firent de purifier leur conscience. Nous avons même eu à en rapporter plusieurs, qui se livraient à des appréhensions exagérées. Enfin le grand jour passa, beau, rose, comme pour éclairer une noble fête. La messe sonnait; elle a appelé les fi-

d'êles autour des divins tabernacles. Nos enfants s'avancent en tête de leurs camarades, parés comme des convives du grand Roi, mais surtout pénétrés de la grandeur qui allait en eux s'accomplir. Oh sans doute les Anges de l'Afrique, si souvent affligés par de hideux spectacles, planèrent alors délicieusement sur notre petit Sanctuaire, où allaient se paiper <sup>dans ces cœurs purs</sup> ~~des~~ grandes et si étonnantes merveilles de la bonté du Seigneur.

Le R. P. Barbier anima encore la piété et l'émotion des assistants par une allocution très touchante. Bien que ces enfants soient généralement peu faciles à émouvoir, ils parurent singulièrement émus et nous, leurs Pères en Dieu, nous nagions dans la joie la plus vive.

Enfin, le grand mystère s'est accompli; le pain des Anges leur a été donné en nourriture; le cachet du salut s'est imprimé dans leurs cœurs. Tout le monde quitte le temple, Sacré, l'âme pleine d'allégresse et de reconnaissance.

À Vêpres, eut lieu la procession du St. Sacrement, avec toute la pompe dont pouvait disposer notre indigence.

Notre humble chapelle, par les soins du bon Frère Claude avait pris un air de fête; des fleurs de toute espèce ornaient l'autel du maître du monde; et une illumination de bon goût éblouissait les yeux des spectateurs. La procession partit en bon ordre. En tête marchaient les enfants des Soeurs, puis les nôtres; parmi eux se distinguaient ceux de la 1<sup>re</sup> Communion, plusieurs de nos petits-nous; avaient été dressés pour jeter des fleurs, suivant ce qui se pratique en France; ils s'en acquittèrent avec grâce. Les soldats du fort, rangés sur deux haies, étaient précédés par deux chœurs qui, de temps en temps, faisaient ressembler les airs de leur voix sonore.

Ces braves militaires avaient voulu rendre à N. S. un autre hommage; ils avaient aussi préparé leur reposoir. En milieu du Fort, sur le Perron qui conduit à la galerie des officiers, tout avait été disposé par les mains de ces braves: à l'entour, les drapans et les oriflammes conservaient à l'autel son

cuchet militaire; puis de tous côtés étaient arrangées des branches de palmier, que ces bons soldats étaient allés chercher avec soin.

Enfin le Commandant de la Station navale comme aussi le Commandant de Goïe et quelques autres officiers, relevèrent encore par leur présence cette solennité si belle.

En quittant le Port, la procession se dirigea vers la maison des Sœurs. Elles avaient tout disposé avec ce goût, cette délicatesse qui est propre aux religieuses. Du reste, leur local se prêtait merveilleusement à l'ornementation.

Leur maison, ainsi que celles du pays construites par les blancs, profusaient au premier une galerie assez belle. Pour y monter on avait disposé, en dehors, de nombreuses gradins bien larges, bien ornés de fleurs de toute espèce. Aussi, du haut de cette estrade, l'œil dominait toute la plaine d'alentour. Ici, à gauche, tout près de nous, s'élève le village royal, avec sa vilaine mosquée si ridicule et si mesquine. Enfin le divin Maître de toutes choses semblait triompher.

De même que nous pouvions de si haut promener au loin nos regards; de même aussi nous étions en évidence pour un grand nombre de spectateurs.

De tous les villages des environs, s'étaient réunis des Nôirs en grand nombre; presque tous les habitants du Royaume étaient rassemblés. Peu accoutumés à des cérémonies si graves, si pompeuses, ils considéraient avec un religieux silence, ces blancs que les marabouts leur ont si souvent représentés comme des impies, parce qu'ils ne s'affujetaient pas aux vaines simagrées de leur Salam; il leur était enfin prouvé qu'ils savaient honorer Dieu par un culte bien solennel.

On sait qu'en Europe, plus d'un homme réputé impie a été ennué, dans ces jours, par une impression irrésistible; que des yeux secs d'ordinaire se sont humectés de larmes. Ici, l'émotion n'a pas été jusque là, mais au moins ces cœurs malheureusement hélas! comme ébranlés par le crime, n'ont pas été étrangers à une impression plus qu'humaine. Qui sait si une semence précieuse



ne va pas préparer quelque conversion, j'été par ce-  
main bienfaisant du bon Sauveur qui ne cesse  
ver fait tout ses bienfaits.

À chaque repusoir, une musique exécutée  
bien-belle, va nos faibles ressources, relevent et nous la  
fête. Plusieurs de nos enfants et de nos frères, dressés par  
M<sup>r</sup> Hub ont exécuté avec succès de superbes mor-  
ceaux; tout le monde, même les Couraifeurs, se l'ont  
enchantés; à des fois même les jeunes M<sup>l</sup>l<sup>l</sup>, tous  
les oncles et cousins, tant de notre harmonie que de  
leurs morceaux de la cantate, et ce chœur rassemble  
mais cependant inimitable de leur gré.

Enfin la procession rentra dans notre égl-  
sougours belle, sougours adorée par les saints.

Alors se completa la délicieuse cérémonie du  
matin: nos enfants firent la résurrection des vœux au  
Baptême et la Consécration à la St. Vierge.

Le R<sup>o</sup> P. Barbier leur rappela les douces obliga-  
tions du Saint Baptême, les promesses qui s'y voient  
faites au bon Sauveur. Il leur inculqua l'obligation  
où ils étaient de conserver bien blanche la robe dont  
ils avaient été revêtus. Puis, au nom de Dieu, et de la  
St. Eglise, il leur demanda s'ils étaient bien ré-  
solus à être toujours fidèles; tous, avec un élan qui  
part du cœur, protestèrent hautement qu'ils le seraient  
sougours.

Comme moyen de revivification, on leur a ensuite  
présenté la dévotion à Marie, ils ont compris et qu'ils ont  
ont fait la promesse de considérer toujours Marie comme  
leur protectrice et leur bonne Mère.

Ainsi se termina cette journée délicieuse à plus  
d'un titre, dont vous conserveront long temps le sou-  
venir.

Pourtant, au milieu de tant de souffrance, chacun  
exprimait un regret; le R<sup>o</sup> P. Barbier lui-même son-  
t l'organe du haut de la chaire. Chacun dans cette

douce fête de famille, regrettaît l'absence de notre C<sup>er</sup> P<sup>er</sup> Père et de Monseigneur. Cette absence de nos premiers Supérieurs nous était d'autant plus sensible, que nous savons que ces chers enfants ont à leurs yeux l'espoir de la mission et la portion choisie du nouveau bien-aimé. N<sup>os</sup>! quelle joie, si le C<sup>er</sup> P<sup>er</sup> Père avait pu être là ainsi que Monseigneur pour encourager les efforts de leurs Enfants! Dieu n'a pas permis que la fête fut complète. Si nous pouvions du moins avoir cette espérance pour l'année prochaine! Pour l'instant nous comptons bien le revoir bientôt, et quant à moi... C<sup>er</sup> P<sup>er</sup> Père, nous prions Dieu qu'il lui inspire la bonne pensée et lui fournisse les moyens de venir visiter sous ses auspices bien-aimés de l'Afrique. Bientôt espérons, un jour viendra où nous verrons nos vœux exaucés. Le C<sup>er</sup> P<sup>er</sup> Père pourra par la même occasion, aller visiter nos Confrères des Colonies, non moins avides que nous du bienfait de sa visite.

Cette procession, la première qui a été si brillante à Dakar, rehaussée par la présence des autorités françaises, de nos braves soldats en armes, a fait sur les noirs une vive impression, et nous espérons que le Dieu de paix et d'amour adoré avec tant de respect par les blancs et les noirs, n'aura pas béni en vain, par sa sainte présence, ces villages infidèles et ce peuple infortuné.

2<sup>e</sup> Goïe. Par suite du départ de M<sup>onsieur</sup> l'abbé Lacombe, actuellement en France pour s'y préparer à la Profession religieuse et à l'émission des premiers vœux, le P<sup>ère</sup> Roëgnier a été adjoint au P<sup>ère</sup> Lorréat, pour le secourir dans les nombreuses occupations du S<sup>er</sup> ministère à Goïe.

3<sup>e</sup> Joal. Nous avons annoncé la perte que l'établissement de Joal a faite récemment dans la personne du P<sup>ère</sup> Guarleguin.

Le P<sup>ère</sup> Lamoignon vient d'adresser au C<sup>er</sup> P<sup>er</sup> Père et au C<sup>er</sup> P<sup>er</sup> Père une lettre intéressante, dont celui-ci nous a communiqué le passage suivant: « Dans le courant de cette année 57, la mission

a été sur le point d'être levé par deux fois; heureusement la Providence divine a tellement arrangé les événements, qu'à chaque fois nous avons obtenu, à la suite d'une nouvelle de prières, que nous devions continuer à rester. Depuis dix années donc, la résidence continuelle des missionnaires à Joal n'a en a subi aucune interruption, malgré les traverses et les tracasseries pénibles qu'ils ont eu à supporter. Le bien qui s'y est fait sur la masse des infidèles, ne s'estime point tant par le nombre de conversions complètes, que par une appréciation morale d'un prix extrême à un milieu bien sensible, jusque dans les pays voisins. Le séjour prolongé que les rois de Tim ont coutume de faire à Joal, avec leur famille et leur suite, ne contribue guère peu à l'ouverture des voies pour la propagation de la foi dans une plus grande extension. En ce moment même, s'y trouve le Nbourmi, héritier présomptif, ainsi que deux autres Princes et la femme <sup>de l'un d'eux</sup>, avec beaucoup de monde de l'intérieur. Nous tâchons de les modérer et de les évangéliser peu à peu, tout en nous défendant avec patience de leur turbulence <sup>et</sup> impertinence. Très bonheurs, ils ne sont point naturellement très-cruels ni haineux.

Malgré cette lenteur dans l'œuvre de la conversion entière de tant de nombreux infidèles, nous avons néanmoins chaque année un assez bon nombre de conversions parfaites, surtout parmi les gens venus des colonies, qui se multiplient de plus en plus à Joal et sur toute cette côte. Nous avons aussi déjà un petit noyau de chrétiens pratiquant parmi ceux de Joal. Nous comptons annuellement une trentaine de baptêmes dont une partie d'adultes, une <sup>5<sup>e</sup></sup> <sup>fois</sup> ont pris de communion, Paschalis et une 1<sup>re</sup> fois de <sup>jeune</sup> Communion. Nous commençons aussi à faire des Mariages à l'Eglise et avons déjà pour cela un bon entraîn. »

### III.

#### Communauté de Sainte Marie de Gambie.

Nous n'avons reçu aucun nouveau renseignement concernant la Communauté de Ste Marie de Gambie. Nous

avons si souvent d'une manière générale, ou'elle acquiert beaucoup plus d'importance au point de vue des œuvres mentionnées dans le Bulletin précédent.

### III. Communauté de St. Louis (1)

(Extrait du journal de la Communauté de St. Louis)

Les Pères de la Communauté de St. Louis, en lisant les rapports des autres Communautés sur leurs heureux succès, les en félicitent bien cordialement, sont en leur profitant une Sainte envie. Ils désireraient, eux aussi, avoir à raconter de nombreuses conversions, mais, ils n'ont pas le bonheur.

Cependant, ils ne sont pas dépourvus d'espérance. Un jour aussi, ils en ont la confiance, Dieu bénira leurs travaux. Déjà ils ont à enregistrer plusieurs faits pleins d'édification et de consolation.

Un des riches négociants de St. Louis, ni en France, avait une fille usagée. Imbécile de dire combien il l'affectionnait tendrement. Mais elle tomba malade, et le mort l'emporta en quelques jours. Quelle ne fut pas la désolation de ce père infortuné ! C'est pourtant de ce malheur que lui vint la véritable félicité. Bientôt, en effet, cet homme, auparavant, étranger à toute pratique de religion, se laissa toucher par la grâce divine, et nos Pères eurent la joie de le voir s'approcher de la table Sainte avec sa femme, sans respect humain, dans l'église paroissiale de St. Louis.

Quelque temps après, un habitant de l'île perd son frère et fait offrir le St. Sacrifice pour le repos de son âme; il y assiste avec beaucoup de dévotion. Lorsque tout est terminé, il se retire au Père qui l'a célébré, le prie et l'honore en conj. spir., et lui fait immédiatement le don de sa messe avec de ses fautes. Depuis sa jeunesse, il s'était tenu éloigné des Sacrements.

Un autre habitant notable du Terriegal, âgé d'environ 60 ans, et qui, jusqu'à ces derniers temps, n'avait distingué que de l'aversion pour la confession, est bien

(1) C'est-à-dire que cette Communauté vient après celle de St. Marie de Gambie.

revint de ces prijugei si funestes, il se prépara avec ferveur au bonheur de faire sa première Communion.

Déjà, avant ces faits touchants, les fidèles de St Louis avaient été édifiés de la conduite vraiment chrétienne du Brave Commandant du poste français de Médine. — Une forte armée l'avait bloqué dans un misérable fortin. Il n'avait avec lui que trois ou quatre soldats blancs et une cinquantaine de soldats noirs. Les assiégeants étaient incomparablement plus nombreux. Déjà, il avait repoussé énergiquement trois attaques générales, et tué près de 800 ennemis. Il exhortait les siens à mettre leur confiance dans le Dieu des batailles, et pour les animer davantage encore il avait écrit en gros caractères sur la porte de son poste : « L'âme ou mourir pour Jésus-Christ et pour l'Empereur. » Il ne lui restait ni vivres ni munitions. Depuis un mois, la place souffrait les plus dures privations. Elle était sur le point de tomber au pouvoir de l'ennemi, mais, pour éviter ce malheur, le brave commandant avait pris la résolution de se faire plutôt brûler lui et son poste. Enfin, le gouverneur de St Louis put arriver avec du secours, et faire lever le Siège, qui durait depuis près de 100 jours.

L'ennemi était un grand Marabout qui se nomme Madhi, et se dit prophète. Espèce d'Abd-el-kader, il prêche et fait la guerre sainte dans le Sénégal, depuis bientôt dix ans. Le glorieux défenseur de Médine, à peine arrivé à St Louis, faisait dire une Messe d'actions de grâces, pour remercier le Dieu tout-puissant, qui l'avait délivré d'une mort certaine, et venait se prosterner avec bonheur à la table sainte, pour y retracer son courage chrétien et militaire.

C'est une douce obligation, pour les Pères de St Louis, de faire remarquer ici, que si les soldats français savent bien se battre et vaincre, même en dépit du soleil brûlant du Sénégal, ils savent aussi bien mourir. Assistés à leurs derniers moments, n'est pas la moindre —

consolation de nos Pères. Ces indésirables : refurts de la France, qui v'ont peiné en tout grand nombre, hélas ! sur ces villages lointains, font généralement tous une mort chrétienne.

Ceci les petites consolations accordées par le Seigneur aux Pères de St. Louis, joints à la foi, à la piété, la fréquentation des Sacraments d'un certain nombre de personnes, elles leur donnent la confiance, que de beaux jours se lèveront aussi sur cette chrétienté, encore si peu féconde, jusqu'à ce jour, en exemples de piété et de vertu.

Le Père Simonot a dû quitter la colonie et revenir momentanément en France pour se remettre de ses fatigues. J'ais attendu ce cher confrère, pour lui donner les soins que réclame l'état de sa santé.

#### IV. Communauté du Gabon.

Nous avons annoncé plus haut, à nos chers confrères, la peste qu'a éprouvée la Mission du Gabon dans la personne du P. Heilz. Voici maintenant quelques détails extraits du Bulletin de cette Communauté.

Qu'un long-temps ce pays est tombé dans un état plus mortel que jamais, les villages sont pres que déserts; les habitans n'y paraissent qu'à de rares intervalles, s'occupant uniquement de fournitures de bois rouge et autres articles de commerce aux Européens, qui étaient accourus en grand nombre dans l'espérance de faire fortune en ouloguesonnie. Malgré la déception, le séjour continue, et si nos missionnaires n'y perdent pas beaucoup sous le rapport religieux et industriel, ils n'en rapportent pas non plus grand profit. « Après avoir bien travaillé, ils n'en sont pas plus riches, accoutumés qu'ils sont à dépenser en une heure, ce qu'ils ont amassé avec peine en un mois.

« Les innovations, cessant en paraissant diminuer, ne sont point encore cessées entièrement. Il y a quelques semaines, le chef de la mission protestante vint à St. Marie s'informer en secret qu'étaient les dispositions du Commandant du Comptoir, sur la défense et l'opposition.

qu'il pourrait apporter à des actions aussi inhumaines, disant que dans le village où il habite, on venait encore de sacrifier un esclave, esqu'un peu auparavant un autre avait déjà été mis à mort.

« Il y a quelque temps, un de nous fut instruit qu'une vieille femme aveugle se voyait mourant. Le missionnaire s'étant rendu au village, on fit d'abord quelque difficulté, on donna quelque prétexte pour le détourner de lui rendre visite. Mais comme c'était une personne abandonnée en quelque sorte, il, <sup>se</sup> mit à braver jus qu'à elle. Elle se trouvait dans un noir et d'horribles fumées, où l'on respirait à peine, debout sur la porte.

« Tu viens pour me tuer, lui dit-elle, rassure aveugle. Mais non, répondit le missionnaire, je ne viens point pour te tuer. Je viens au contraire t'apporter les paroles de la vie éternelle. — Tu, répéta-t-elle, tu viens pour me tuer, tu viens avec un coutelas pour me percer le cœur. — Tu te trompes, reprit le missionnaire, je n'ai point de coutelas avec moi, et d'ailleurs, ne sais-tu pas que nous avons au Ciel le même Père, esqu'il ne fâcherait beaucoup contre moi, si j'allais te faire le moindre mal. Rapourie un peu, et surtout fortifiée par la confiance que lui inspira un jeune homme qui insistait sur ce que lui assurait le missionnaire, elle accepta l'offre de quelques douceurs, consentit à se laisser instruire, faisant entendre qu'elle avait déjà appris auprès du bon P. Chérard ce qu'on essayait de lui expliquer. Plus tard, le missionnaire ne rencontra plus la moindre difficulté, ni pour la voir, ni pour l'instruire, ni même pour lui administrer le sacrement de la régénération. Ce qui n'arrive pas ordinairement, car le démon sème mille préjugés, qui mettent souvent dans l'impossibilité d'approcher des malades de quelque âge qu'ils soient, tantôt le missionnaire vient prendre les âmes pour les envoyer à sa mère, tantôt il vient afin d'avoir un nom de plus à envoyer à l'Empereur des Français qui le récompensera B. C. C. »

# III.

## Province des Oies, l'Arctique et les Indes.

### II Communauté de Port-Louis.

(Maurice)

Depuis long-temps le Bulletin de la Communauté de Maurice est attendu. Nous regrettons d'autant plus de ne pas le recevoir, que la Mission de Maurice a toujours été une des plus intéressantes par les abondantes bénédictions répandues sur les travaux et nos chers confrères.

### II. Communauté de la Rivière des Oies.

(Ile de la Réunion)

1<sup>o</sup> L'opinion ne nous permet pas, encore cette fois, de communiquer à nos chers confrères le rapport du P. Horna au C. R. Père. Nous reproduisons seulement ici un article de l'Univers au sujet du voyage et de l'arrivée du nouvel Evêque de St. Denis, M<sup>gr</sup>. Maupoint.

« Le journal de Rennes nous apprend que Monseigneur Maupoint, ses deux grands vicaires et son Secrétaire sont arrivés à Bourbon le 23 Septembre, après quarante deux jours de traversée et après avoir couru, à l'entrée de l'Océan indien, les plus grands dangers. Le navire était en mauvais état, et une voie d'eau s'était déclarée; la machine elle-même, fonctionnait mal, et enfin une terrible tempête est venue accroître le péril. Pour invoquer le secours du ciel, M<sup>gr</sup>. Maupoint a fait vœu d'établir dans son diocèse l'usage d'une procession en l'honneur de la Sainte Vierge le premier dimanche de chaque mois. Ses deux grands Vicaires ont également fait des vœux particuliers. »

« Le Moniteur de l'île de la Réunion, sous la date du 25 Septembre, raconte la réception officielle qui a été faite à La Grande Ile dans sa ville épiscopale. L'enthousiasme était à son comble, et tout fait augurer que l'apostolat du vénérable Pontife ne sera pas sans fruit dans cette île lointaine. »

2<sup>o</sup> Le Père Legalle est revenu tout récemment en France;



dont la température sera, nous l'espérons, plus favorable à sa santé que ne l'a été le soleil brûlant des tropiques. Il est présentement employé dans l'établissement de Gourin

## IV. Provinces d'Amérique.

### 1<sup>o</sup> Communauté du Cron Vailliant.

Extrait du Journal de la C<sup>te</sup>. (Martinique)

22 Mai. Hier, deux enfants, âgés l'un de 14 ans l'autre de 12, domestiques du Grand Séminaire, ont fait leur première Communion. Deux Séminaristes, sous la direction du P. Glekler, avaient été chargés de leur instruction; le frère Edouard présida à leurs exercices de retraite. La joie rare de ces deux enfants à attendre toutes les Séminaristes et à être pour nous d'une grande consolation. Le R. P. Supérieur leur a fait une allocution simple, à la messe de Communauté, avant la Communion. Ces heureux enfants versaient des larmes d'attendrissement; plusieurs Séminaristes n'ont pu eux-mêmes retenir les leurs. Le soir, à la bénédiction du St Sacrement, ils ont renouvelé les promesses du Baptême et fait la Consécration à la St Vierge. Le R. P. Supérieur leur a également fait une allocution pour chacune de ces cérémonies. Cette belle journée s'est terminée par des chants de cantiques exécutés en musique par les Séminaristes. Tous, nous étions heureux. Le matin, les enfants ont fait leur visite à M<sup>rs</sup> les Vicaires généraux et aux membres du clergé de St Pierre, ainsi qu'à différentes Communautés de l'île; ils sont revenus chargés de présents de toute espèce, car tout le monde connaît le: deux enfants du Séminaire et tout le monde les aime. M<sup>rs</sup> lui-même a pour eux des attentions exceptionnelles. Plusieurs fois déjà des ecclésiastiques sont venus prier le R. P. Supérieur de leur céder l'un de ces enfants. L'un d'eux surtout a vraiment des qualités rares, et pourrait bien devenir frère.

31 Mai. Nous venons de clore le beau mois de Marie par

la bénédiction solennelle du Ciel-St. Sacrement. Grâce à la générosité de quelques bonnes âmes qui, dès le commencement du mois de Mai avaient offert à la Vierge de Cron Vaillant une grande quantité de bougies et de beaux bouquets de fleurs, le petit autel de Marie tout resplendissant de lumières avait un air de fête toute céleste.

Tous les soirs, l'exercice du mois de Mai avait lieu sept heures; il consistait dans le chant des Litanies et de quelques cantiques; le samedi il y avait de plus bénédiction du St Sacrement.

À la Communion anti de St. Joseph (de servie par les Pères), les enfants ont été plus qu'à l'ordinaire empressés à honorer Marie; tous les soirs il y avait récitation des litanies et chant de cantiques, quelquefois aussi procession: trois fois par semaine. L'un des Pères présidait la pieuse cérémonie et adressait aux enfants une petite allocution d'une dizaine de minutes. Cette allocution n'était que l'exposé simple des vertus de Marie et adaptées aux enfants. Le jour de la clôture surtout a été bien édifiant. Entre la Communion générale et une belle messe exécutée en musique par les enfants, il y a eu, le soir une réception d'enfants de Marie. L'association des enfants de Marie est établie depuis quelques années seulement dans le Pensionnat. Comme on n'y admet que les plus pieuses élèves et qu'avant d'être reçues il leur faut passer par un pèlerinage de trois mois au moins; comme surtout devenir Enfants de Marie est toute l'ambition de nos pensionnaires, cette petite association est un puissant moyen pour les nourrir et les faire avancer dans la piété. Le nombre des enfants de Marie s'élève à 93, dont plusieurs ont déjà quitté le Pensionnat, mais peuvent assister aux réunions. Ces réunions ont lieu tous les vendis; les enfants apportent différentes choses devenues superflues ou à peu près inutiles dans leurs familles, et en conséquence des habits pour les pauvres; elles consacrent une heure tous les vendis à cette belle occupation. C'est avec de petites loteries et de guêtes, elles sont arrivées

à soulager un assez bon nombre de pauvres, et même à procurer le bienfait de l'immersion à plusieurs enfants pauvres. Tous les jours à dîner, l'une d'entre elles fait l'office de cuisinière; l'une fait le sacrifice d'un morceau de pain l'autre d'un peu de viande; celle-ci d'un fruit, celle-là d'un bonbon, le tout sert à nourrir une pauvre famille italienne. Partout la charité, sur tout quand elle est inspirée par Marie, a de si beaux succès à soulager la misère et à sécher les larmes.

6<sup>e</sup> Juin Nous avons eu une petite ordination d'un diacre créole, et d'un bonneur Européen.

27<sup>e</sup> Juin Nous eûmes l'examen du 1<sup>er</sup> semestre; il a été satisfaisant. Celui de cinq philosophes surtout, entrés au Grand Séminaire depuis quelques mois seulement, a été plus que satisfaisant.

L'esprit du Séminaire continue d'être bon. Nos élèves font réellement notre consolation.

Maison de Notre-Dame de la Délivrance au  
Morne Rouge.

Voici les nouvelles intéressantes fournies par le Journal de la V<sup>te</sup> Communauté du Morne-Rouge.

1<sup>o</sup> Le 6 du mois de Juin a été un jour de fête et de grande réjouissance pour la paroisse. Un pont qui doit lui procurer d'immenses avantages, et dont on sentait le besoin depuis de bien longues années fut béni et inauguré avec toutes les solennités de l'Église par le Père Duprien, ainsi qu'une statue de la Sainte Vierge placée dans une petite Chapelle près de ce pont, dont elle semble être condamnée la fidèle gardienne.

2<sup>o</sup> Les fêtes du St Sacrement ont été célébrées avec une pompe et un éclat dont la riche et luxuriant végétation de ces pays tropicaux peut seule donner une idée, et avec cet enthousiasme religieux qui caractérise nos bons habitants de la Colonie. Le premier Dimanche se célébra le 1<sup>er</sup> et le second le 8.

Père, la peine dont cette nouvelle ne peut manquer de vous affecter, au foi bien que la surprise douloureuse qu'en ressentira M<sup>re</sup> Thibis. Le Seigneur l'a voulu, qu'il soit béni en tout et de tout, malgré le vide qui s'est opéré au milieu de nous. »

Signé l'Évêque.

Ces détails sont complétés par la lettre suivante du S. Duparquet au C. R. Père.

« Si la divine Providence n'a pas permis que vous viniez sur cette pauvre terre d'Afrique, partager les souffrances des Missionnaires, elle a voulu néanmoins que vous auriez vous y enfiiez une large part, et la triste nouvelle que nos lettres vous apportent, sera pour vous une croix bien dure de plus à supporter. Le bon Dieu en effet vient d'appeler à lui un de nos confrères et celui sur lequel, on peut le dire, semblaient reposer les plus grandes espérances de la Mission. Le Père Hertz a tout plus. Il a quitté ce monde avec la fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge. Sa vie a commencé à s'éteindre avec les dernières Vêpres de cette belle fête, et il a rendu son âme à Dieu le 10 Septembre vers trois heures du matin.

Depuis son arrivée au Gabon, il avait eu à supporter beaucoup de souffrances, et, presque toujours, il avait été accablé sous le poids du travail. Il supportait ces sacrifices avec courage, et nous donnait l'exemple de bien belles vertus. Vous connaissez quel était son zèle pour la gloire de Dieu, la conversion des âmes, les cérémonies du culte divin, l'ordre et la régularité dans les communions, mais rien n'égalait celui dont il était rempli pour l'éducation des enfants et la formation d'un clergé indigène. C'était là son œuvre de prédilection, celle à laquelle il s'était dévoué tout entier, et pour laquelle il semblait que le bon Dieu lui eût donné le plus d'aptitude. Une vigilance et une activité infatigables, il joignait une grande fermeté, unie à la douceur. Il avait un talent tout particulier pour la direction des enfants, et ses paroles avaient une onction qui pénétrait le cœur et portait à la vertu; ce qui me rappelle ces paroles d'une petite fille qui venait de l'entendre prêcher, « que ce père-là, prêche bien. Oh comme il aime le bon Dieu! » C'est ainsi qu'il était aimé de tous les enfants

et lui, de son côté, les aimait, il en peut dire de son amour de mère. C'est le temps qui n'était pas employé à ses exercices de piété, leur était consacré, et il se plaisait à leur rendre tous les soins que les mères ont coutume de leur prodigier dans ces frays.

Chaque jour pendant les récrinations on le voyait occu-  
~~er~~ les laver à la ombre avec de l'huile, à leur raser les cheveux,  
 à nettoyer la gale et autres maladies dégoûtantes de la peau  
 communes parmi les noirs. C'est au milieu de cette vie  
 toute de dévouement, que le bon Dieu l'a retiré de ce monde.  
 Depuis quelque temps, le lendemain des promenades, il  
 se levait le matin comme les autres, et ne voulait en rien se  
 relâcher de son travail, lorsque tout à coup, après la dernière  
 promenade qu'il fit le jeudi 25 Août, il fut pendant la  
 nuit saisi de violents vomissements, précédés de la terrible  
 maladie qui devait l'emporter le lendemain, le médecin  
 constata une fièvre pernicieuse des plus fortes, et doutait qu'il put  
 passer la nuit. Cependant, grâce à l'énergie des remèdes, le sa-  
 medi il allait mieux, et pendant plusieurs jours on crut pou-  
 voir le sauver. Une fièvre bilieuse avait remplacé la première,  
 et nous fîmes long-temps en bal l'espoir et la crainte. Enfin le  
 mal empira, et le jour de la Nativité, si le mal n'eût ma-  
 nifesté les premiers symptômes de la mort.

Pendant toute sa maladie, il a montré une grande  
 résignation, et jusqu'à son dernier soupir il est toujours resté  
 calme et tranquille même au milieu de ses plus grandes  
 douleurs. Il ne parlait presque pas et répétait seulement ces  
 paroles: « Epheu, ô mon Dieu, non confundar in aeternum.  
 Mais il priait intérieurement, ce qu'on remarquait au mou-  
 vement de ses yeux qu'il tenait élevés vers le ciel. Il vit ainsi arri-  
 ver sans effroi le moment de la mort, quoiqu'il en eût le  
 pressentiment. Car, dans la matinée qui lui céda sa vie, il  
 se mit à me dire: « Demain l'on chantera la grande Messe.  
 Non lui dis-je, il ne se rencontre aucune solennité »  
 « Avec le Libera » qu'on lui avait dit. Pendant son agonie qui  
 fut longue et pénible, Monsieur se mit à genoux au chevet

déclaré.

Dès le lendemain de son arrivée, le samedi sur Boüs, il eut un commencement de dysenterie, qui, me dit-il, allait en diminuant. Le cher Père se reposa et nous primes les précautions nécessaires. Il continua à suivre ses principaux exercices 2 ou 3 jours, espérant que ce ne serait rien. Nous écrivîmes néanmoins au Rév. P. Barbier. Hélas! le temps ne fut pas long; son corps qui avait été travaillé, usé, en Europe et en Afrique de différentes maladies, parut accablé tout d'un coup sous le poids de tous ces maux réunis. Il faisait alors un gros temps, ventoux et pluvieux.

Le samedi, 8<sup>me</sup> jour, le Père demande à régler ses affaires, et fit sa confession. Je le trouvai assez malade pour lui administrer le St. Viatique et l'Extrême Onction. Il me dit même de préparer les préparatifs, craignant de mourir avant de recevoir ces douces consolations. Il les reçut avec une foi vive, répondant lui-même aux prières. J'espère qu'il en retirerait un puissant secours, qui lui aiderait à se relever pour travailler encore à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Il se trouva mieux en effet, et fut hors de danger pour le moment. Nous n'avions pas eu de bateau depuis plusieurs jours, le dimanche dans la soirée il en arriva un, mais il devait se rendre à Laboume, nous nous décidâmes à le louer pour conduire le P. Guerlequin à Gorée. Il me manifesta le désir que je l'accompagnasse moi-même. Malheureusement, les vents furent contraires: au bout de deux jours et plus, nous étions seulement en face de Portudall (Chili). Vos enfants eurent beaucoup à souffrir en ce jour, très cher Père, mais Dieu ne les délaissa pas, et sa bonté. Il leur vint en aide et fit tourner leurs souffrances à profit, car ce trajet jusqu'à Dakar a été une prédication fructueuse sur tous les points.

À Sali, nous trouvâmes un autre bateau ainsi que la Goëlette de M. Dumont qui étaient sur leur départ pour Gorée. Nous renvoyâmes donc le bateau loué, et nous nous jetâmes là dans les bras de la divine

Providence, que le P. Guerlesquin reconnut dans cette rencontre de Sataux. Je lui fis remarquer que nous étions à peu près dans la circonstance où se trouva son St. Patron, François Xavier. Il imitait en effet l'esprit de sacrifice de ce grand apôtre. Nous descendîmes chez la mère du frère André Willemé, où nous fûmes visités et aidés par plusieurs bonnes personnes. Là le Père se confessa encore et prit sa croix comme il la prenait souvent entre ses mains pour faire oraison. Nous nous embarquâmes à bord de la Goëlette la Marie, espérant toujours qu'un bon vent pourrait nous conduire rapidement à Goré. C'est sur cette Goëlette que la St. Vierge Marie voulait nous donner encore son assistance. Je connaissais le capitaine et plusieurs des autres. Le second vint me dire : « Nous sommes trois chrétiens voyez vous, nous savons que ce missionnaire est bien malade, mais demandez ce qu'il vous fait. Il y aura toujours quelqu'un pour veiller avec vous. » La fin de mon pauvre confesseur approchait avant même que la Marie relevât l'ancre pour se mettre en route. Il se confessa encore et recut de nouveau l'indulgence de la bonne mort. Il avait encore sa connaissance, et il put répondre aux prières des agonisants. Pendant que je disais dans les litanies : ora pro eo, lui, disait ora pro nobis. Il fit alors beaucoup de prières et d'aspirations à N. S. Jésus Christ, et se montra toujours plein de confiance en Marie. Il cita surtout le Je cecis en Dieu à haute et intelligible voix, et ne manqua pas d'édifier les assistants. Dans ses derniers moments, il me parlait encore de faire le catéchisme aux matelots. Comme ceux-ci m'invitaient à aller me reposer, malgré mon refus formel, il me prit lui-même par le bras pour me tenir près de lui. Aux approches de la mort, il avait demandé ses scapulaires avec celui de la Congrégation et il les a emportés avec lui dans le tombeau. Il avait mieux à savoir comme cela, me disait-il, si l'on était mort dans le monde : « ? » Il fit des efforts jusqu'au dernier soupir, pour prononcer les saints noms de Jésus, Marie, Joseph. Il rendit paisiblement son âme à Dieu vers les 11 heures

pour minuit de la veille de l'Assomption. Nous l'en-  
 sevelîmes avant le jour, et le disposâmes convenablement sur  
 son matelas au grand air, afin de pouvoir l'emporter  
 avec nous. Je priaï et fis prier les matelots pour lui. La  
 traversée fut longue, à cause du calme et du vent contraire  
 vers le Roufisque, nous descendîmes, et l'on nous fit pour  
 lui charité d'un cercueil, nous l'y placâmes ce jour même,  
 qui était la fête de l'Assomption. Le lendemain matin,  
 nous arrivâmes avec le canot à la rame près du front de  
 Gorée. Nous y rencontrâmes fort heureusement le P. J. Bar-  
 bier, avec plusieurs de nos confrères, et nos frères, et beaucoup de  
 nos enfants de Dakar, qui étaient en partance pour se  
 retourner à la maison. Nous fîmes le voyage ensemble,  
 et le corps du cher P. fut enterré dans notre cimetière de  
 Dakar, 58 heures après sa mort. C'est admirable que nous  
 ayons pu le conserver si long temps pendant cette sai-  
 son, sans que l'odeur en devint trop insupportable.

Ligné-B. Lamone

Il Remède du P. Barbier, annonçant au C. P. Père Général la  
 mort du Frère Florentin.

Dakar 20<sup>ème</sup> Ju, 57.

Mon Frère Président et bien cher Père,

Aujourd'hui, jour de la fête des deux cœurs de notre  
 bonne Mère, j'vais en causer une nouvelle à votre  
 cœur de Père. Dieu s'est encore choisi une victime  
 parmi nous, le pauvre fr. Florentin n'est plus, il a ren-  
 du sa belle âme. Dieu le 22 Samedi de ce mois, à 7 heures  
 du soir. Voici que les détails sur sa rapide maladie.

Le fr. Florentin, en revenant de goal pour cause de santé,  
 était parvenu à se remettre des fièvres assez tenaces, - il de vint  
 à se faire 6 mois, à peu près, il était chargé du réfectoire,  
 fonction dont il s'acquittait très bien. Le 10<sup>ème</sup> Septembre,  
 mardi, il n'alla pas à l'oraison et me fit avertir qu'il  
 était malade: après la 1<sup>ère</sup> messe, je me rendis auprès de lui;  
 il avait un peu de fièvre. Comme en général <sup>avec fièvre</sup> revêtait  
 un caractère bilieux, je le purgai tout d'abord, et le soir,  
 saisissant un léger moment de rémission, je lui donnai.



la quinine. Le lendemain, la fièvre continua; il l'eut avec la courbe du 2<sup>e</sup> et la matinée du 3. A midi, la fièvre cessa, et il redevint calme. Pendant ces deux jours d'insomnie, il souffrit ce que l'on souffre dans toutes les fièvres de frigus, mais il souffrit avec beaucoup de calme et de résignation; je n'en eus souvent ni un seul mot de plainte sur ses lèvres. Quand je lui demandais s'il souffrait beaucoup, il me répondait par un simple sourire.

Le soir du 3, il se plaignit d'un violent mal de gorge, et la figure et les mains se couvrirent de petits boutons rouges. Le médecin vint le voir pour la première fois, et il le trouva très bien, la fièvre complètement tombée, la peau fraîche; je crois que c'était un accès de fièvre ordinaire, et je pensais qu'il en serait quitte en continuant à prendre quelques grammes de quinine. Comme il avait beaucoup vomis, il était très faible, mais en tout cela le médecin voyait les symptômes ordinaires d'une fièvre bilieuse prise à temps.

Le bran matin, l'éruption était plus forte et le mal de gorge plus violent, il pouvait à peine parler, mais pas de fièvre. Le médecin vint le voir et crut que c'était tout simplement la petite vérole. J'étais tranquillisé, je me rappelais en effet l'avant eu à Paris l'an dernier) que le mal de gorge est assez violent dans cette maladie. La journée se passa bien, seulement le bon frère mangeait difficilement et était très faible. La nuit, il eut un peu de délire mais toujours sans fièvre.

Le lendemain 5, le mal de gorge était devenu très intense, et l'on voyait de petits boutons sous la langue. Pour plus de sûreté, je résolus de faire transporter le bon frère à l'hôpital de Gorée. Je fis appeler le médecin, il ne voyait rien de grave dans la maladie et ne croyait pas qu'il fût nécessaire de le conduire à Gorée, cependant, me dit-il, si vous le pouvez, si vous avez des matelas faits maintenant, qu'il fait frais, il ne se guérira que plus vite. Il partit, et le soir à 7 heures il n'était plus. Je ne m'at

indigné par cette nouvelle inrue, et quand je reçus la lettre du P. Lep. da me l'annonçant, ce fut comme un coup de foudre.

Les médecins de Jori ne savent de quoi il est mort au juste, l'un d'eux en les surpris que moi quand je lui annonçais cette mort, m'indiqua que ce doit être d'une irritation de l'édème de la Glotte ou d'une angine aigue.

Quoiqu'il en soit de la cause de sa mort, ce pauvre frère a été enlevé bien vite & précipitamment suivant les prévisions humaines, mais il était prêt, comme il doit l'être toujours un enfant du cœur de Marie.

Pendant sa courte maladie, il s'est bien édifié par son esprit de foi, et sa résignation calme et tranquille à la volonté de Dieu. Il ne s'est plaint de rien, il n'a rien demandé. Quand je lui demandais ce qu'il désirait manger, il me répondait ce que vous voudrez, & comme je sais que, dans les maladies, on a de la répugnance pour certains mets, et au contraire on prendrait avec une sorte de plaisir certains autres, j'insistais à Dites-moi ce que vous mangerez avec le moins de répugnance. Il me disait, je ne veux rien, je mangerai ce que vous me donnerez.

Quand je lui parlais de la nécessité de souffrir, mais de souffrir en union avec Jésus en Croix, et que je lui demandais s'il souffrait avec peine, ne parlant qu'avec peine, il me répondait par son sourire, mais un sourire qui me disait son abandon et son vif désir de souffrir avec Jésus et comme Jésus.

Plus commode, mon Très Révérend Père, ce bon Père. Ce que j'ai admiré le plus en lui, c'est sa simplicité, sa grande obéissance, et son esprit de pauvreté.

Il était bien de ceux dont parle J. E. quand il dit Beati pauperis spiritus! D'une simplicité de petit enfant, il se faisait conduire par la main, ne désirait rien, ne faisant que rarement de timides observations, n'étant content que quand il était sûr d'être dans la voie de l'obéissance. Enfin, j'ai bien souvent envié son

esprit d'obéissance ne raisonnant pas et ne jugeant pas.

Il aimait beaucoup la pauvreté. Je n'ai rien trouvé absolument, à son usage, que son chapellet et les habits demandés par la Règle. L'on aime quelquefois à avoir de petites choses, de petits souvenirs aux quels on tient, comme des images, peut-être en l'air; ce bon frère ne possédait rien, par esprit de pauvreté; avait-il besoin d'un livre pour assister à la grande messe, il en prenait un à la bibliothèque; et l'office fini, il l'y rapportait. Il pensait, avec raison, qu'on s'attache à ces petites choses, et que cet attachement est un vol que l'on fait à Dieu. Je ne sais, non bien révérend Père si cette idée est juste, mais je ne puis m'empêcher de lui appliquer ce texte de l'Écriture *Ps: Neptus est ne malitiamutatet intellectum ejus.*

Vous remarquerez, mon Révérend Père, que c'est le troisième mort dans notre communauté depuis le mois de mai, mais vous remarquerez aussi, comme une douce consolation, que la St. Vierge l'a pris ainsi que vos autres pauvres confrères, le jour qui lui est consacré. Le Frère Philippe sonne est mort le 14 Mai, à l'heure de la Bénédiction du Saint Sacrement. Le Père Guerlequin dans la nuit de la nuit de l'Assomption, et le bon Frère Florentin son samedi.

Dieu, à ce qu'il paraît, veut encore des victimes dans cette pauvre Mission d'Afrique. Que va faire le monde. soit fait! Que ce sang offert avec un calice, et une résignation si parfaite, devienne une semence de chrétiens. Nous avons maintenant dans notre petit cimetière de Dakar 3 Pères, les Pères Allard, Beaubois, et Guerlequin; 3 Frères, les Frères Siméon Chrysostôme et Florentin; et 3 Sœurs, les Sœurs Espérance, Marie Salomé et Suzanne. Quel <sup>maintenant</sup> sera celui que la Sainte Vierge prendra le premier? Nous n'en savons rien, mais je vous assure, mon Révérend Père, que tous vos enfants sont bien calmes et bien résignés à la volonté de Dieu. Comme le bon Nègre le vaudra et à l'heure qu'il vaudra!.....

Signé: Barthe

III Lettre du Père Peureux, annonçant au Co. P. Père  
Général la mort du Père Hiltz

Gabon le 17<sup>me</sup> 1857.

Mon très-Respectueux Père,

Le divin Maître semble toujours poursuivre sa marche dans la profondeur de ses conseils, en continuant de faire son choix dans les vicissitudes qu'il appelle à lui.

Le Père Hiltz et l'Évêq. revenus d'une promenade, le jeudi 17<sup>me</sup> Août, se moribèrent très-gais, et le Père Hiltz surtout fut très-joyeux et fort plaisant pendant toute la récréation du soir. Il parlait de sa chasse aux ananas dans le bois avec ses chers enfants, et raconta plusieurs historiettes qui égayaient la communauté. Le jour même, vers 11 heures du soir, il fut pris de vomissements. Au bruit qu'il faisait, je lui demandai ce qu'il éprouvait, il me répondit que ce n'était qu'un dérangement, mais qui ne lui occasionnait aucune douleur. À l'heure du lever, il me fit connaître qu'il avait une grande soif, je le repris de ce qu'il ne me l'avait dit plus tôt, et je m'empresai de lui procurer ce qui pouvait lui faire plaisir pour le moment.

Après l'oraison, il se trouvait faible, mais ne paraissait point ressentir d'autre mal. Aussitôt que M<sup>gr</sup> le put, il pria vint le docteur qui fit sa visite au cher malade vers 9 heures 1/2. Il reconnut un accès de fièvre pernicieuse, et prit toutes ses mesures pour en éviter un second. Le soir il le trouva mieux, ainsi que le lendemain. Cependant il eut dès lors des symptômes de fièvre bilieuse, mais qui n'eurent rien de bien inquiétant, même au second jour. Le troisième et le quatrième, on le crut en convalescence, mais le cinquième reparurent les vomissements. Le Père ne se plaignait guère que de sa faiblesse, qui alla toujours en augmentant, car tout ce qu'il prenait provoquait soif. Les nuits étaient toujours plus mauvaises; et durant le jour, il avait des alternatives de mieux qui s'entretenaient à l'extrême. Comme chaque jour le docteur était obligé de lui faire deux visites, et que le P. Hiltz voyait M<sup>gr</sup> Proficieux après fatigue

ne le quittait presque ni jour ni nuit, au moins sans être remplacé par le P. Duparquet; il témoigna au 8<sup>me</sup> jour le désir d'être transporté à l'hôpital. On prit toutes les précautions, afin qu'il fut incommodé le moins possible du trajet; c'était le samedi 5 Septembre; le soir il eut beaucoup de mieux, néanmoins outre les infirmités, on lui donna pour lui seul un garde-malade, aussi bien que le lendemain. Mais pour qu'il fut mieux soigné encore, M<sup>rs</sup> chargea lui-même de ces soins. La nuit du 8 au 9 Septembre devint très-mauvaise, le che-malade fut administré; comme M<sup>rs</sup> était brisé de fatigue et qu'il ne voulait point qu'il le quittât, le P. Duparquet dut passer aussi la nuit à l'hôpital ainsi que la nuit suivante, car, dès le soir, son espoir était évanoui. Ce fut le 10 Septembre vers 3 heures du matin que le P. Hilz, alla continuer au ciel l'œuvre de la paternité de Marie, et recevoir, il faut l'espérer, la récompense due à son dévouement, à ses travaux. Durant sa maladie il était sans cesse poursuivi par la pensée de ses enfants; pour lesquels il avait toute la vigilance et en quelque sorte la tendresse d'une mère, cette pensée l'occupait même dans ses derniers sommeils. Il voyait avec bonheur leur nombre s'augmenter; eux aussi, ont prié beaucoup pour lui, plusieurs lui ont même rendu les petits services qui étaient à leur portée.

Le P. Hilz repose au cimetière de St. Pierre, non loin du bon P. Etchirard, où il fut transporté le jour même de sa mort accompagné de toutes les autorités civiles et militaires du Gabon, aussi bien que par les marins et les commerçants.

Rien ne lui fut épargné durant tout le cours de sa maladie. Plusieurs docteurs le visitèrent, mais celui du Comptoir principalement mit en action toutes les manières de son art, jus qu'à passer auprès de lui des heures entières. Il ne manqua pas non plus des secours spirituels. M<sup>rs</sup> ne le quitta point les deux derniers jours.

Nous partageons bien vivement, Mon C<sup>rs</sup> Révérend.

Père, la peine dont cette nouvelle ne peut manquer de vous affecter, aussi bien que la surprise douloureuse qu'en ressentira M<sup>gr</sup> Hobbes. Le Seigneur l'a voulu, qu'il soit béni en tout et de tout, malgré le vide qui s'est opéré au milieu de nous. »

Signé, Peureux.

Ces détails sont complétés par la lettre suivante de M. Duparquet au M. de Péré.

« Si la divine Providence n'a pas permis que vous viniez sur cette pauvre terre d'Afrique, partager les souffrances des Missionnaires, elle a voulu néanmoins que vous aussi vous y enfiiez une large part, et la triste nouvelle que nos lettres vous apportent, sera pour vous une croix bien dure de plus à supporter. Le bon Dieu en effet vient d'appeler à lui un de nos confrères et celui sur lequel, on peut le dire, semblaient reposer les plus grandes espérances de la Mission. Le Père Hiltz, n'est plus. Il a quitté ce monde avec la fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge. Sa vie a commencé à s'éteindre avec les dernières Vêpres de cette belle fête, et il a rendu son âme à Dieu le 10 Septembre vers trois heures du matin.

Depuis son arrivée au Gabon, il avait eu à supporter beaucoup de souffrances, et, presque toujours, il avait été accablé sous le poids du travail. Il supportait ces sacrifices avec courage, et nous donnait l'exemple de bien belles vertus. Vous connaissez quel était son zèle pour la gloire de Dieu, la conversion des âmes, les cérémonies du culte divin, l'ordre et la régularité dans les communions, mais rien n'égaleait celui dont il était rempli pour l'éducation des enfants, et la formation d'un clergé indigène. C'était là son œuvre de prédilection, celle à laquelle il s'était dévoué tout entier, et pour laquelle il semblait que le bon Dieu lui eût donné le plus d'aptitude. Comme vigilant et une activité infatigable, il joignait une grande fermeté, unie à la douceur. Il avait un talent tout particulier pour la direction des enfants, et ses paroles avaient une onction qui pénétrait le cœur et portait à la vertu; ce qui me rappelle ces paroles d'une petite fille qui venait de l'enfermer, précéder en que ce père-là précède bien! Oh comme il aime le bon Dieu! Oh comme il aime les enfants.

et lui, de son côté, les aimait-il on peut dire de un amour de mère. Tous le temps qui n'était pas employé à ses exercices de piété leur était consacré, et il se plaisait à leur rendre sous les soins que les mères ont coutume de leur prodiguer dans ces jours.

Chaque jour pendant les récrinations on le voyait occu-  
 à les laver à l'eau avec de l'huile, à leur raser les cheveux,  
 à nettoyer la gale et autres maladies dégoutantes de la peau  
 communes parmi les noirs. C'est au milieu de cette vie  
 toute de dévouement, que le bon Dieu l'a retiré de ce monde.  
 Depuis quelque temps, le lendemain des promenades, il  
 se levait le matin comme les autres, et se vouloit en rien se  
 relâcher de son travail. lorsque tout à coup, après la dernière  
 promenade qu'il fit le jeudi 20<sup>e</sup> Août, il fut pendant la  
 nuit saisi de violents vomissemens, précédés de la terrible  
 maladie qui devait l'empêcher le lendemain, le médecin  
 constata une fièvre pernicieuse des plus fortes, et doutait qu'il put  
 passer la nuit. Cependant, grâce à l'énergie des remèdes, le sa-  
 medi il allait mieux, et pendant plusieurs jours on se vit pou-  
 voir le sauver. Une fièvre bilieuse avait presque la première,  
 et nous fîmes long temps entre l'espoir et la crainte. Enfin le  
 mal empira, et le jour de la Nativité, de le matin, se ma-  
 nifestèrent les premiers symptômes de la mort.

Pendant toute sa maladie, il a résisté avec une grande  
 résignation, et jusqu'à son dernier soupir il est toujours resté  
 calme et tranquille même au milieu de ses plus grandes  
 douleurs. Il ne parlait presque pas et récitait seulement ces  
 paroles: «Esperu, ô mon Dieu, non confundar in aeternum.  
 Mais il priait intérieurement, ce qu'on remarqua au mou-  
 vement de ses yeux qu'il tenait levés vers le ciel. Il vit ainsi arri-  
 ver sans effort le moment de la mort, quoiqu'il en eût le  
 pressentiment. Car, dans la matinée qui précéda sa mort, il  
 se mit à me dire: «Demain l'on chantera la grande Messe  
 «Non tu, dixit, il ne se rencontre aucune solennité.  
 «Avec le Libera» qu'on lui a fait, pendant son agonie qui  
 fut longue et pénible. Monsieur ne se mit à genoux au chœur

de son lit, et lui soutenant la tête entre ses bras, lui suggérait  
 de pieuses prières, oraisons jaculatoires et les invocations des saints  
 noms de Jésus et de Marie. Pendant tout ce temps, il ne pou-  
 vait plus parler, mais il tint ses yeux affectueusement tournés  
 vers Monseigneur comme pour lui indiquer le bonheur qu'il  
 éprouvait à venir à ces pieuses aspirations, jusqu'à ce qu'il  
 exhalât sa belle âme à Dieu, nous laissant tous dans la cons-  
 ternation la plus profonde, tant à cause de la perte que fai-  
 sant à l'Église et de l'affection qui nous unissait à lui, qu'à  
 cause de la douleur que cette mort prématurée vous causerait  
 à vous, Monseigneur l'Évêque de Périgueux, ainsi qu'à Monseigneur l'Évêque.

(Signé P. Duparquet)

#### IV. Pèlerinage de Monseigneur Hobès à Marienthal (Alsace) (Extrait de l'Univers)

On écrit de Marienthal à l'Éboacien:

« Dans la matinée du mardi, 8 décembre, la station de  
 Marienthal a vu se passer une animation inaccoutumée. Le  
 chemin de fer garnissait une masse de voyageurs de toutes les  
 classes et de toutes les contrées d'à l'entour. Le mouvement alla en  
 progressant à mesure que l'on approchait du hameau.

« En chemin, devant quelques villes plus ou moins élégants, des cha-  
 riots garnis de lattes de paille en guise de siège, des véhicules de  
 deux genres encombrent toutes les cours des auberges, les routes et la  
 place publique. Rien de plus pittoresque que cette briga-  
 dere de costumes des femmes qui se préparent, se condoyant  
 aux abords du sanctuaire.

« Cette foule de pèlerins arrivant des quatre points car-  
 dinaux regroupe en masse compacte vers la chapelle. C'était  
 à qui entrerait le premier. Devant la chapelle se trouva  
 bientôt un enchevêtrement de têtes qui on y étouffait; impossible aux retard-  
 sés de ne pas tomber, et une grande partie des arrivants  
 furent forcés d'attendre en plein air que leur tour arrivât.

« Il n'est pas rare de voir aux fêtes de la sainte Vierge,  
 des pèlerins affluer vers Marienthal; mais une foule si pro-



digieuse. Il y avait de quatre à cinq mille personnes) ne s'y était pas rencontrée depuis bien des années. C'est qu'en ce jour on savait qu'un compatriote, Evêque missionnaire, que le catholique Abbece avait salue il y a quatre ans par des acclamations unanimes, devait y venir faire sa dévotion, en compagnie d'un prêtre noir, originaire des régions brillantes de la Guinée. Mgr Hobbs, épuisé par neuf ans de travaux apostoliques dans un climat aussi pernicieux pour les Européens que la Guinée et la Sénégambie, est revenu en France pour refaire sa santé délabrée. L'air natal et les bains de mer l'ont complètement remis, et bientôt il retournera dans son diocèse reprendre ses travaux. Il est accompagné d'un prêtre de couleur, élevé dans la congrégation dont le prélat fait partie. Tous ceux qui étaient assez heureux de pouvoir pénétrer dans la chapelle ont été ravis du spectacle si nouveau de voir un ecclésiastique de la race de Cham chanter le grand-messe avec une très-grande ferveur, et entouré de toute la pompe imposante déployée à l'occasion de la grande fête de la patronne des chrétiens.

« Un grand nombre d'ecclésiastiques des environs affluèrent à cette solennité, ainsi qu'une dizaine de lévites anciens, se destinant aux missions des noirs venus dans le pays pour y passer les vacances.

« Dans ce grand empressement de la foule, il entraît peut-être un peu d'orgueil national, d'ailleurs très légitime. On était fier du dévouement héroïque de tant d'enfants de l'Abbece, renonçant aux douceurs de la patrie et de la famille, pour aller, au péril de leur vie, porter les lumières de l'Évangile et de la civilisation chrétienne dans des régions sauvages et incultes. La congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, dont Mgr Hobbs et les jeunes coopérateurs qui l'entourent font partie, a à peine une existence de quinze ans, et déjà elle compte un grand nombre de missionnaires situés dans les deux Guinées, au Gabon, dans la Sénégambie, à l'Île de la Réunion, à Maurice, à Cayenne et dans quelques autres colonies françaises. Son siège central est au séminaire du Saint-Esprit, à Paris, où

révéré le supérieur général, Abbaïon lui aufré. Elle possède plusieurs établissemens en Bretagne; elle y a desert un collège, où quinze ce moment six jeunes nègres font leur classes; elle a une maison à Rome, sous la direction de deux prêtres al. rasiens, membres de la congrégation. Le grain de sénévé, semé par un enfant de l'Abbaï, enlevé, hélas trop tôt, à l'amour et à la vénération de ses confrères, est devenu en peu de temps un arbre dont les branches s'étendent au loin.

## V Une première Communion à Cayenne

(Extrait du Journal de la Communauté.)

(Nov. - 1837.)

Deuxième Communion des enfants.

Ont pris part à cette première communion plus de trois cents enfans, garçons et filles, dont la moitié environ fut admise pour la 1<sup>re</sup> fois à la table St; et les autres renouvelèrent seulement leur première communion.

Des les premiers jours de la retraite, la grâce les frappa; aussi tout se passa-t-il dans un recueillement et une ferveur admirables. Un certain nombre, à la suite des instructions ou des confessions, étaient tout en larmes. Pour les enfans, comme ils nous ont édifiés!

Ceci s'aillours contribue à ce que les premières communions se fassent très bien et souvent mieux qu'en Europe. Les enfans d'abord sont très soignés sous le rapport de l'instruction religieuse. Les catéchismes se donnent toute l'année et ont lieu presque tous les jours, et ces enfans, pour la plupart, restent au catéchisme deux ou trois ans au moins; ce qui se voit rarement, même en France. Quant aux parents, ils attachent à la première communion de leurs enfans la plus grande importance. Ils aiment à être avertis long-temps d'avance de l'époque à laquelle elle devra avoir lieu. Le temps de la retraite préparatoire venu, ils préparent pour leurs enfans des habits propres et décents, et ils les conduisent, chacun, dans une case amie où se trouve une personne communiant de bonne. C'est là que l'enfant doit faire sa retraite, qu'il

doit prendre ses repas à frasi toute la journée. Ils ont aussi réunis par groupes de dix, douze quinze au plus, sous la direction de ce qu'on appelle des capitaines de prières qui sont pendant tout ce temps, une grande vigilance sur eux. Ces capitaines, qui sont des femmes généralement nerveuses, ne les perdent jamais de vue et ne les quittent que le soir, qu'ils sont sous nos yeux quand le soir, ces enfants retournent à la case, ce n'est que pour y prendre un peu de nourriture et de repos, et pour chanter ensemble des cantiques.

Le matin à cinq heures et de loin on voit arriver au lieu assigné tous ces jeunes groupes dans le plus grand silence et la meilleure tenue possible, toujours accompagnés de leurs chefs respectifs.

Pendant ce temps les pères les laissent remarquer de rien, car, disent-ils, ils ne doivent s'occuper que d'une seule chose, leur première communion. Et il en est ainsi de tous les parents, que qu'ils soient, pratiquants ou non.

Ce fut le Père Ledhvi qui leur fit les deux premières jours, mais obligé de partir pour Mana il laissa au Père Brune le soin de continuer la retraite. Les paroles qui leur étaient adressées étaient si bien écoutées, et ils avaient tellement à cœur de faire une bonne confession et par la même une bonne communion, qu'ils donnaient un très-grand plaisir à leur confesseur. Mais mon père, disait-il au prédicateur de la retraite, recommandez donc aux enfants de ne pas tout s'examiner, je n'en finirai pas, mes enfants sont déjà venus chacun deux ou trois fois et ils viendraient toujours avec une litanie de pénitence, et ils n'ont pas de bout, s'ils les laissent faire.

On leur fit le vendredi soir, une instruction sur le sabbat; et plusieurs avaient tellement peur de faire une mauvaise communion qu'ils ne dormirent pas de la nuit.

Le samedi, veille du grand jour, ils reçurent dans l'après midi l'absolution. Et conformément à un usage consacré et adopté ici, ils la reçurent tous, garçons et filles, en habit blanc, semblable de l'innocence et de la pureté, qui devaient, dans leur âme,

prendre la place du péché et de ses souillures.

Un enfant disait à sa maman la veille de ce jour : ma-  
man, ho ! si tu voyais les jolis petits bagages que j'ai mis dans  
mon cœur pour recevoir l'enfant Jésus demain. Il y a une  
jolie petite natte, une petite couche bien douce, bien moëlleuse,  
et toutes sortes d'autres choses que je ne puis te dire !

Le lendemain 2 Août, fut un jour admirable. Nos  
enfants étaient de petits anges. Ce fut le P. Brunetti qui eut le  
bonheur de leur distribuer la S.<sup>te</sup> Communion ; il avait les  
larmes aux yeux. Il lui sembla qu'en déposant la S.<sup>te</sup> hostie sur  
la langue de plusieurs enfants dont il cornaifait la piété et la  
ferveur, que N. S. avait hâte de se donner à eux, ce qu'il sentait  
d'une manière presque sensible. Il lui semblait même à en croire  
ses impressions, que sa main était attirée vers les lèvres de ces  
enfants à qui le bon Maître aimait à se donner. Après la  
S.<sup>te</sup> messe, tous les parents encombraient les avenues de l'Église, et  
semblaient attendre avec impatience le moment de serrer leurs  
enfants dans leurs bras et contre leur cœur.

Ces bons parents étaient si contents, que, s'ils avaient osé ils les  
auraient portés en triomphe jusqu'à leur case. Si ces transports  
étaient toujours principalement excités par les motifs d'une foi vive  
à la vue des grandes choses accomplies dans le cœur de leurs en-  
fants, que ce serait admirable !

Si à présent nous pénétrons dans les cases habitées par ces  
enfants, nous voyons que tout est en fête. Ce jour là n'est plus  
un jour de castrane avec des porcions qui composent le repas  
mais ce sont des gâteaux, des pâtisseries, des liqueurs même &c. &c.  
C'est le petit ange qui dispose de tout et qui distribue tout. C'est  
vers lui que sont tournés tous les yeux. Les oreilles se sont atten-  
tives qu'à ces paroles, les mains n'agissent que pour le servir ;  
il est prince il est roi, il est presque un Dieu ; ne possède-t-il  
pas en effet Dieu dans son cœur ? Il ne fait plus qu'un avec le  
divin Jésus, roi du ciel et de la terre.

Ces trois cents enfants, à quelques exceptions près, étaient  
blancs, ou noirs ou mulâtres.

Voici à peu près quel est le costume en usage pour les

premières communions. Les jeunes filles, sans aucune exception, ont toutes des robes blanches de gaze brodées et très-fines, des voiles de même étoffe et de même couleur avec des couronnes blanches. A leurs pieds de charmantes chaussures fines et blanches; à la main un parapluë, des gants et un mouchoir blancs. Toutes sans distinction de couleur, qu'elles soient blanches, noires ou mulâtres, portent cet élégant et pieux uniforme. Pour les garçons, vous les voyez tous avec des souliers vernis blancs, un pantalon, un gilet et une cravate de même couleur, puis une petite veste et un chapeau noir.

On pourrait penser que les petits noirs et les petites nègres surtout, doivent être dans ce costume un peu comiques; point du tout. Nos petits noirs, garçons et filles, portent tout aussi bien, et je dirai, presque mieux que les blancs, un joli vêtement.

Le lendemain de la première Communion, fut célébrée, comme à l'ordinaire, une messe et actions de grâces. Après la messe, des médailles bénites de la C. S. Vierge furent distribuées à tous. Les garçons en perpétuel souvenir de leur première communion. Ils s'étaient rendus, à cet effet, dans notre chapelle de St. Coeur de Marie, qu'ils regardent toujours comme la leur puisqu'elle a été faite en partie en vue des réunions de jeunes gens. La messe fut distribuée à tous un règlement de vie, devant servir à la sanctification de leur journée. Ce règlement a été placé par chacun sur le petit autel que presque tous nos enfants possèdent; et auprès de leurs modestes couchers, dans leurs cases. Ce règlement a été lu, et est lu, j'en suis sûr, par la plupart, tous les jours.

Après la distribution de ce règlement, on nomma ceux qui devaient faire partie, soit de la réunion des Sts. anges, soit de la réunion de persévérance.

La première réunion a lieu tous les dimanches, à 10 heures, dans notre chapelle. La réunion de persévérance, au contraire, n'a lieu qu'à 6 heures de l'après-midi; elle se compose de jeunes déjà un peu grands, et compte actuellement 30 membres. L'autre est pour les enfants de 10 à 13 ou 14 ans; elle est moins nombreuse que la précédente.

Enfin nous dirons nous séparer et finir. — Ce soir de

la chapelle, tous les parents, les enfants vinrent les uns après les autres vous remercier, avec des sentiments de reconnaissance difficiles à rendre, des soins que nous avons prodigués à leurs enfants. — Nos enfants, retournez maintenant, retournez au milieu de vos familles; portez-y votre Sauveur que vous avez le bonheur de posséder, portez-y sa bénédiction, portez-y sa grâce. Car ces parents que vous avez vus si bien disposés, si heureux au bonheur de leurs enfants, ces parents, dis-je, vivants, pour la plupart dans le péché, sont encore après dans les ombres de la mort et n'ont point le bonheur de servir Dieu qui réjoit leurs enfants, et qui a aussi réjoui leur enfance.

Avant 23. Trêve du saint-Cœur de Marie. Elle a été précédée d'une retraite donnée par le P. Supérieur à la réunion des grandes juniores. La retraite a produit des fruits très-abondants. Elle consistait en une instruction le matin à six heures suivie de la Messe, une autre instruction avait lieu dans l'après-midi vers six heures. Ces différents exercices avaient lieu à la chapelle des sœurs de St. Joseph. Comme la réunion a fait la St. Communion le dimanche matin et le soir un certain nombre faisaient leur consécration à Marie. La cérémonie était des plus belles. M<sup>re</sup>; malgré sa faible santé, voulut bien adresser quelques mots d'improvisation vivement sentis et qui firent de salutaires impressions. Cette fois, ce fut dans notre petite chapelle du St. Cœur de Marie; car nos enfants, eux aussi, ont voulu de leur mieux célébrer le Cœur de leur Marie. Il y eut un grand salut. Nos petits musiciens, au nombre de quarante, ont chanté plusieurs morceaux par cœur avec un très-grand enthousiasme et un ensemble parfait; jamais ils n'avaient si bien chantés.

A. M. D. G.

# Bulletin Général

de la Congrégation

du St. Esprit et du St. Cœur de Marie V.

---

Deuxième année — Janvier 1858.

N.º 5.

---

## Première Partie

Actes officiels — Avis et recommandations — Nouvelles gé<sup>l</sup>es  
de l'Institut V.

---

### Observation des Rédacteurs:

Voici un an que le Bulletin général de la Congrégation a commencé à paraître pour la première fois.

Pendant cet intervalle, quelques observations nous ont été faites par nos chers confrères sur notre rédaction. L'expérience nous a aussi montré à nous-mêmes certaines modifications utiles pour l'amélioration de notre travail.

Ainsi, par exemple, pour la première Partie, nous n'avons pas toujours fait assez connaître jusqu'ici les actes officiels

émanant de l'autorité, tels que les décisions du C. R. Père Général et du Conseil. Quant à la deuxième partie, nous y sommes, peut-être un peu trop entrés dans des descriptions et des détails, dont la place naturelle eût été plutôt dans la 3<sup>e</sup> partie.

Toutefois donc, et à partir de ce premier Bulletin de 1858, nous mentionnerons avec plus de régularité, dans la première Partie, les décisions du C. R. Père et du Conseil. Et nous reviendrons même sur quelques décisions passées, que nous avons omis de relater précédemment. Et pour ce qui est de la 2<sup>e</sup> Partie, nous en retrancherons plus soigneusement tous les détails qui pourraient rendre moins rapide l'exposé succinct des faits les plus intéressants aux Communautés.

Et à cette occasion, nos chers confrères nous nous adressant au sujet de faire un nouvel appel à leur zèle pour coopérer à notre travail, lequel, étant d'un intérêt commun, doit en conséquence les intéresser tous. Nous les prions donc de vouloir bien nous fournir à l'avenir, et plus abondamment et plus exactement qu'auparavant, les matériaux sans lesquels notre tâche nous devient très-difficile à remplir, et cette publication ne peut atteindre aux fins imparfaitement le but si utile, que le C. R. Père, d'accord avec le Conseil, se sont proposés en l'établissant dans l'Institut.

## I

Conformément à la note qui précède, nous allons commencer par faire connaître quelques-unes des décisions arrêtées du C. R. Père et du Conseil. Elles se rapportent à cinq chefs, à savoir: 1<sup>o</sup>: L'admission antérieure de quelques membres soit aux seconds Vœux ou de 5 ans, soit aux Vœux perpétuels; 2<sup>o</sup>: L'âge désormais requis pour l'admission aux vœux perpétuels, et le lieu où ils devront être faits; 3<sup>o</sup>: Les voyages des membres dans leur pays et leur famille; 4<sup>o</sup>: La question de savoir qui doit faire les chambres des pères. 5<sup>o</sup>: La destination du Caen de notre vénéré Fondateur.

I. Anciennes admissions aux vœux, soit perpétuels, soit de 5 ans ou seconds vœux, non encore mentionnées jusqu'ici.



Ont été admis aux Vœux perpétuels:

- 1°. Par décision du Conseil du 5 Mai 1856, le P. Dember.
- 2°. Idem du 9 juillet 1857. M<sup>rs</sup> Bessieux et les P. P. Emonet, Poussot, Lamotte, Duret, Simonet, De Rignier, Guyodo, Ruffier, et Guélesquin, qui est mort avant d'avoir pu jurer de cette façon.
- 3°. Idem du 28 août 1857, les P. P. Penne, Lédoué, Blanc, et Brunetti; et les F. F. Claude (Bret) Jean Marie (Fournier) Amand (Martin) Michel (Vau) Antoine (Poupet) Charles (Gay) Marc Jules (Guyon) Marie Amand (Bride) Edouard (Klein) et René (Brillet).
- 4°. Idem du 16 octobre 1857, le F. Paul (Erinet).

Ont été admis à l'émission des Vœux de cinq ans, ou seconds vœux.

- 1°. Par décision du Conseil du 9 juillet 1857, le Père Hélier décide avant l'émission en fait de ces vœux.
- 2°. Idem du 28 août 1857, les P. P. Logier, Glackler, Sultaud, Honnor et Duprien et les F. F. Pierre (Mersy) Louis Dismarchais, Ignace (Gay Jean Marie) et Florentin (Capellin) que la mort a enlevé avant de les émettre.

Il nous devons ajouter l'admission aux 1<sup>res</sup> Vœux, en date du 9 juillet 1857, du Frère Wilain, en Religion zéphyrin, originaire de l'île Bourbon, ou il est employé dans la communauté de la Trivière des Haies.

II Age et lieu fixés désormais pour l'émission des Vœux perpétuels.

- 1°. Il a été réglé par le C. R. Père, d'accord avec le Conseil, que l'âge canonique, dans la Congrégation, pour pouvoir être admis à l'émission des vœux perpétuels, serait désormais de 26 ans au moins, tant pour les Pères que pour les Frères.
- 2°. Il a été statué pareillement, quant au lieu de l'émission des Vœux perpétuels, qu'en règle générale, et autant que possible, il ne devront point être émis dans les communautés particulières, mais à la Maison Mère, après une préparation plus ou moins longue, soit dans une des Maisons de Noviciat, soit dans toute autre Maison déterminée par le Supérieur général. Celui-ci pourra toutefois, lorsqu'il le jugera à propos, dispenser de cette règle dans des cas

particuliers, ce que pourra survenir avoir lieu passablement, vu qu'il y aurait hor de déplacements s'il fallait faire revenir à sa fois tous les anciens Frères et Sœurs à la Maison Père, pour l'insinuation des vœux particuliers, ou qu'ils devraient attendre trop longtemps pour les y mettre; de ce on les laissera venir seulement les uns après les autres selon l'opportunité des circonstances (Voir dans la III Partie les Décrets N: 1 et 2).

### III Voyages des membres dans leur pays et leur famille.

Ayant été constaté que les voyages des membres chez leurs parents devenaient de plus en plus fréquents, surtout en ces derniers temps, et qu'une certaine tendance en ce sens commençait à se prononcer, on a cru devoir statuer: que ces sortes de voyages au lieu de sa naissance et au sein de sa famille devraient être désormais plus rares et, qu'en règle générale, il ne pourra être permis de les faire, ou dans des cas de nécessité ou au moins de grande utilité, soit pour les intérêts de la Congrégation soit pour le bien des familles ou celui des membres eux-mêmes. (Voir les motifs dans le Décret N: 3 - III Partie.)

### IV Question de savoir qui doit faire les chambres des Frères.

Relativement à ce point, sur lequel il n'existait rien de bien uniforme jusqu'ici dans la Congrégation, il a été admis en principe: que si ce sont les Frères qui doivent faire les chambres des Frères, sur les cas particuliers et particuliers où, au jugement des Supérieurs, les Frères en seraient empêchés par une <sup>grande</sup> infirmité ou occupation, on leur jetait nombre. (III Partie, Décret N: 4.)

### V Destination du Cœur de notre Vénéré Fondateur.

Comme on le sait, cette question importante et délicate, l'une de celles proposées dans la 5<sup>e</sup> circulaire, n'avait pas encore reçu de solution jusqu'ici, et il a été décidé à ce sujet, par plusieurs voix, qu'on la trouvera résolue dans le Décret N: 5 - (III Partie), que le Cœur de notre Vénéré Fondateur ne serait pas envoyé dans la Mission de l'Afrique, qu'on croyait voir des objections à le revendiquer, mais comme en France à la Maison Mère, et que pour s'en débarrasser en quelque sorte de la Mission, il lui serait donné, à la place du cœur, un doigt de la main droite (1) et des cheveux de notre bien-aimé Père.

(1) Nota. Ce doigt, ainsi que plusieurs dents furent détachés secrètement du corps de notre V. Père, trois mois après sa dissection à N. P. et gardé par le P. Delaplace, le P. Jean et le. Eugène Schwendenhammer, un jour, dit

Vice: maintenant les dernières admissions aux lieux qui ont été faites depuis le Bulletin précédent:

1<sup>o</sup>: Par décision du Conseil du 14 Décembre 1857, ont été admis à la Profession et à l'Émission des 1<sup>rs</sup> vœux:

D'abord un Vice ecclésiastique M. l'abbé Lacombe (Jean) en Religion Benoît (de Philadelphie), né en 1829 à St. Marie de Gambie (Côtes occidentales d'Afrique).

Puis quatre Prêtres, à savoir: les F. F. Erdel Pierre, en religion Antoine, né en 1828 à Schüdel - Grand duché de Luxembourg.

Erdel Bernard, en Religion Bernard - Mennèsien en 1845, au même lieu - Vinot François, en Religion François Marie, né en 1835 à Benamesnil (Mourthe).

Ebert Jean Baptiste, en Religion Louis, né en 1830 à Mundenfletten; diocèse de Rottenbourg (Wurtemberg).

2<sup>o</sup>: Par décision du Conseil du même jour, ont été admises à l'Émission des vœux de cinq ans ou des seconds vœux: les F. F. Adolphe (Seraphine) de la Communauté de Rome, et Joseph (Christ) <sup>en religion Chiodon</sup> employé à la Maison-Mère.

3<sup>o</sup>: Par décision du Conseil du même jour, ont été admis à l'Émission des vœux perpétuels, les F. François (Jean) et Zacharie (Fischer) l'un et l'autre de la Communauté de St. Han.

Ici, nous croyons devoir faire une observation: il ne faut pas confondre l'admission en principe aux vœux, par décision du Conseil, et l'acte même ou la cérémonie de l'émission en fait de ces vœux, qui pourra souvent avoir lieu à une date plus ou moins postérieure à la décision du conseil. Les admissions en principe seront relatées dans la 1<sup>re</sup> Partie, et les émissions en fait dans la II<sup>e</sup>; suivant l'ordre des communautés où elles auront eu lieu.

### III

Depuis le dernier Bulletin, il a aussi été fait quelques nominations aux offices et à différentes mutations dans le personnel des communautés, par acte officiel du C. M. Père. grand matin, qu'on avait été se lever la nuit, on avait vu, pour ainsi dire, à celui-ci quelques réparations.

I. Nominations. — On a été nommé pour trois ans, conformément aux Statuts et Constitutions, à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1855

1<sup>o</sup> A la charge de Supérieur de la Communauté de Dakar, en remplacement et sur la demande de M<sup>g</sup> Robès trop occupé par les affaires générales de la Mission, le P. Barbier, Vicaire Supérieur de la dite Communauté — 2<sup>o</sup> A la charge de Supérieur de la Communauté de St-Marie de Gambie, en remplacement du P. Blenchet devant revenir en France, le P. Duby.  
3<sup>o</sup> Aux fonctions d'Assistants de la Province des côtes occidentales d'Afrique, les P. P. Barbier et Puret, et à celles de Conseillers de la même Province, les P. P. Fossetat et Lamoise, outre M<sup>g</sup> P. sœur, consultant, de droit, en sa qualité de Vice-Provincial.

II. Placements. 1<sup>o</sup> Le P. Suillaud, arrivé dernièrement de la Martinique, a été envoyé dans la Communauté de Cellule.  
2<sup>o</sup> Le P. Duparquet, revenu aussi depuis quelque temps du Gabon a été placé dans cette maison.

#### IV

-Evis — Le C. N. Père croit devoir donner un avis important à ceux de nos chers Confrères qui sont dans le cas d'envoyer des lettres à la Maison-Mère ou d'en tirer sur elle, à savoir: d'envoyer à l'avenir, écrites sur le billet les lettres du C. N. Père et Supérieur Général, et de mettre simplement M. Schwindenhammer rue des Postes N<sup>o</sup> 30 à Paris, ou mieux encore M. Moyon, ou que le P. Moyon remplit les fonctions de Vice-Procureur Général. On comprend en effet, qu'il n'est guère convenable que le nom de Supérieur Général d'une Congrégation Belge soit colporté comme tel, de main en main, dans le monde commerçant.

#### V

Nouvelles générales — Les nouvelles générales de l'Institut qui nous avons à mentionner se rapportent: à l'érection, par le Gouvernement, de l'établissement de Cellule en petit séminaire colonial; à quelques nouveaux faits attribués à l'intercession de notre V. Père; à différents départs de Missionnaires et à la maladie du M. F. Gaultier.

## 1°. Erection, par Décret impérial de l'établissement de Cellule en petit séminaire colonial -

Pour mieux faire apprécier à nos chers confrères toute l'importance de cette bonne nouvelle, nous leur rappellerons d'abord ce qui a été dit par le C. P. Pire dans la circulaire N<sup>o</sup> 14 sur la nécessité, pour la Congrégation, d'augmenter le nombre des sources de recrutement des sujets, tant pour réparer les pertes de chaque année, que pour s'affermir d'avantage et donner un plus grand développement à ses œuvres. Nous leur rappellerons ensuite, que ce fut cette pensée qui donna naissance, en 1858, à l'établissement de Niémeul, puis en 1864 à celui de Gourin, et enfin en 1866 à celui-ci (Cellule), dont nous parlerons maintenant (voir les circ. N<sup>os</sup> 6<sup>o</sup> et 12<sup>o</sup>). On sait aussi qu'à cette dernière époque, les deux établissements de Gourin et de Cellule furent érigés canoniquement comme maisons de recrutement pour les jeunes ecclésiastiques de la Congrégation, Gourin comme établissement principal pour les études de Latin, et Cellule - comme maison préparatoire à celle de Gourin, pour les études élémentaires de Français (voir la circ. N<sup>o</sup> 13, L<sup>re</sup> art VII)

Il s'agit à régulariser la position de ces deux établissements, vis-à-vis l'Université et le Gouvernement. Pour ce qui est de Gourin, la pensée du C. P. Pire eut été de le faire reconnaître en droit comme petit séminaire de la Congrégation des Colonies, mais l'Evêque actuel de Nantes ne paraissant pas disposé à se prêter à ce dessein, il n'y eut <sup>pas</sup> suite. De ce reste, cette transformation n'était pas absolument nécessaire, attendu que, même, après le retrait de Gourin de M. Maupied, nous fîmes en mesure de diriger l'établissement comme école libre secondaire, moyennant une dispense de stage accordée au R. P. Lecomte, Supérieur de l'établissement, muni du diplôme de Bachelier. Cette dispense qui ne s'obtient d'ordinaire que très-difficilement, nous fut accordée par le Ministre sur avis du Conseil général de l'Instruction publique, grâce surtout au bienveillant appui de M<sup>gr</sup> Francis Evêque d'Arles, qui en fait partie. De cette sorte, nous sommes en règle vis-à-vis le Gouvernement pour notre petit séminaire de Gourin.

Quant à l'établissement de Cellule, son développement subit, dès le début, que l'on doit renoncer à la première pensée qui avait présidé à sa fondation, à savoir: d'en faire seulement d'abord un pensionnat primaire pour les classes élémentaires de français, après lesquelles on aurait envoyé à Fourin, pour y faire deux humanités, les élèves se destinant à la Congrégation ou aux colonies. On convint dès lors la nécessité d'établir à Cellule même des classes de latin, et l'on songea, à cet effet, à ériger l'établissement en pensionnat secondaire, condition requise pour y avoir les classes latines.

Mais là était la difficulté. Il fallait en effet, pour arriver à ce but: 1<sup>o</sup> mettre à la tête de l'établissement un P<sup>re</sup> muni du diplôme de Bachelier; 2<sup>o</sup> obtenir pour lui la dispense du stage de cinq ans exigé par la loi du 10 Mars 1820 sur l'enseignement.

Quant à mettre à la tête de l'établissement un P<sup>re</sup> ayant le titre de bachelier, la chose eût encore pu se faire absolument, moyennant des déplacements, vu que la Congrégation possédait plusieurs membres qui sont bacheliers; mais, pour ce qui est de la dispense du stage, il n'y avait pas lieu, ce semble, de songer à l'obtenir une seconde fois, après la première concession toute récente faite au P<sup>re</sup> P<sup>re</sup> L'eramy, P<sup>re</sup>.

En présence de ces difficultés, le C. P<sup>re</sup> P<sup>re</sup> crut que le meilleur moyen d'y couper court, était de demander au Gouvernement l'érection de l'établissement en petit séminaire, bien qu'il eût préféré réserver ce titre pour Fourin, comme établissement, rien important, après le mort de l'Evêque actuel de Tarnes dont il espérait que le Successeur serait plus favorable à ce désir. A cet effet, il eut fait appuyer de lettres de M<sup>rs</sup> de Clermont ainsi que de M. N. S. J. les Evêques des Colons, et adressa une demande officielle à M. le Ministre de l'Instruction publique. grâce à la protection de la S<sup>te</sup> Vierge, l'autorisation demandée, qu'il semblait devoir être bien difficile à obtenir; ne se fit pas long temps attendre, et le 26 Décembre 1820, l'Empereur rendit un Décret autorisant la Congrégation à ériger à Cellule un petit séminaire colonial, (voir le Procès. III. Partie N<sup>o</sup>. VI.)

Il nous a vu faire remarquer ici, que malgré ce titre de

petit Séminaire colonial, l'Établissement n'en est pas moins destiné à servir de maison de recrutement pour la Congrégation. C'est même principalement en vue de l'augmentation des sujets de la Congrégation, et seulement d'une manière accessoire et secondaire pour les Colonies, que le C. R. Père en a fait la demande; et ce le titre de petit séminaire colonial a été mis en avant, comme celui qui pour arriver plus facilement et plus sûrement à ses fins, car, selon toute apparence, le Gouvernement n'eût pas accordé le petit séminaire de Cellule, s'il eût été demandé sous le titre de petit séminaire de la Congrégation, d'autant que c'est chose enclôtée & vouée ici et non prévue dans la législation, que des Ordres Religieux ayant des petits séminaires.

Quoiqu'il en soit, l'Établissement de Cellule est donc désormais, lui aussi, non moins que celui de Gourin, dans les conditions voulues par la loi, en tant que maison de recrutement et de formation pour les jeunes élèves, encore dans les humanités, qui se destinent à entrer un jour dans la Congrégation, ou à se consacrer au St Ministère dans les Colonies.

Bénédictions de Dieu de la faveur qui vient de nous être accordée. Prions le en même temps de susciter, pour nos différentes maisons de recrutement et de formation des sujets, de nombreuses et solides vocations, et de procurer à la Société toutes les ressources nécessaires pour <sup>faire</sup> face aux dépenses considérables d'entretien de ces établissements, l'espoir de la Congrégation.

II. Nouveaux faits attribués à l'intercession de notre Vénéré Père.

Nous avons déjà relaté, dans le 3<sup>e</sup> Bulletin, un fait qui a pu paraître plus ou moins extraordinaire, arrivé dans la communauté des Filles de Marie, à Bourbon, et que l'on aimait à attribuer au crédit de notre V. Fondateur au ciel. Depuis lors, deux autres faits analogues ont eu lieu dans la même communauté, et sont pareillement attribués à l'intercession

de notre bien aimé Pèr. Comme tout ce qui le concerne nous intéresse tous beaucoup, nous insérerons dans la III. Partie (N.º 6.) l'attestation authentique de ces deux derniers faits ainsi que des accidens à y relatés.

III Départ des Missionnaires: 1.º M. gr. Kobis a quitté la France vers la fin de Novembre dernier. Il s'est embarqué à Lorient, et après 25 jours d'une assez heureuse traversée, il s'est retiré dans sa chère Mission, où tous l'appelaient de leur vœux. Sa grandeur a emmené avec elle les P. F. L. Duby, Steffan et Marchandière, et les P. P. Puc (Bonté) et Georges (Régné).

2.º Les P. P. André (Chopin) et Michel (Maurer), destinés pour l'île de la Réunion, sont partis sur le même navire avec le P. Gourmil, destiné pour Maurice.

3.º Dans le courant de Décembre, le P. Grasser s'est embarqué à Cherbourg, pour la Martinique, où il doit remplacer le P. Guillaud.

4.º Le P. Sacombe dont on a mentionné plus haut la Profession vient de partir pour Gorée (Sénégal), où il avait déjà servi le St. Ministère pendant plusieurs années avant de venir terminer son sacerdoce en France.

III Maladie du P. P. Gaultier. Nous avons eu, au commencement de ce mois, <sup>des maladies épidémiques</sup> pour la vie du P. P. Gaultier. Une fièvre typhoïde le conduisit à deux doigts du tombeau. Dans l'après midi des 18 surtout, il se trouva si mal, que tout le monde craignit sérieusement que sa fin ne fût proche. Le C. R. Pèr entendit sa confession, et lui donna lui-même, avec une émotion sensible, le St. viatique, que le cher malade reçut avec les sentiments de foi et de piété qu'on lui connaît, en présence des Pères de la maison et de quelques Séminaristes, tous profondément émus. Pèr à peu la fièvre diminua, et les symptômes du mal laissèrent percer quelque lieu d'espérance. Enfin, aujourd'hui, grâce à Dieu et à la protection de la St. Vierge, s'il n'est pas entièrement guéri, il est du moins hors de danger. Parmi les nombreuses visites que lui furent faites, il fut une fois honoré de celle de son Excellence le Vœux Apostolique, et plusieurs fois de celle de son Eminence le cardinal Fousset. Ce dernier dit un jour <sup>en quittant</sup> tristement le chevet du cher malade « notre ami va



incertains et de profonds soucis trahissaient la vive émotion du vénérable Pèler. Aujourd'hui, il se rejoignit avec nous de sa conservation; et il a invité le cher malade à aller faire sa convalescence dans son palais archevêiscopal, à Reims. Or, deux mois auparavant, il l'avait fait voyager pendant la tenue du Concile de la Province, auquel il l'avait invité.

## Deuxième Partie.

### Revue des Communautés

#### I

#### I Maison-Mère

---

##### 1. Maison du Noviciat

1. Un des Postulants-Novices a été admis en qualité de Novice proprement dit, le 20 Décembre, dans la même cérémonie où le P. Lacombe a fait sa Profession, à savoir; M. le Bojco, prêtre, né en 1822 à Gouezec (Finistère), qui a reçu pour Patron de Religion St Thomas d'Aquin.

2. A l'ordination de Noël, faite à l'Eglise de St Sulpice, par son Eminence le Cardinal Arch. de Paris, un diacre Postulant-Novice, a été ordonné prêtre; un Novice a reçu le Diaconat et quatre autres Novices, le sous Diaconat. Ce sont M. M. Chinay, Hédin, Gibier, Braspel, Diquet et Kasper.

##### 2. Maison du Scolasticat

1. La retraite annuelle du Scolasticat a été prêchée par le P. Leman. Elle a servi en même temps de retraite préparatoire pour l'ordination de Noël, à ceux des Scolastiques qui devaient y participer.

2. A cette ordination, huit jeunes Postulants Scolastiques, tous anciens élèves de Gourin, ont fait le premier pas dans le Sanctuaire par la réception de la tonsure cléricale; à savoir M. M. Damm, Eschbach, Vincent, Maisrejean, Poulet, Vandet, Locher et Jouan.

3<sup>e</sup>. Six Postulans - Scolastiques ont été admis, en qualité de Scolastiques proprement dits, dans la même cérémonie du 20 Décembre; dont il a déjà été parlé. Ce sont M. M. Deum (Jean Pierre) né en 1837 à Kolsheim (Bas-Rhin); il a reçu pour Patron de la vie religieuse St. Ambroise, Evêque Confesseur.

Eschbach (Jean Alphonse) né en 1839 à Ingersheim (Haut-Rhin), Patron de Religion, St. Jean, Soudoy de la croix, Confesseur.

Vincent (Prosper), né en 1834 à Montrevel (Jura), Patron de Religion, le P. Henri Surz, confesseur.

Maitz Jean (Jean Joseph) né en 1831 à Château Châlon (Jura) Patron de Religion, St. Hyacinthe Confesseur.

Poulet (Charles) né en 1833 à Petalier (Jura) Patron de Religion, St. Ignace de Loyola.

Vandel (Emile) né en 1834 à Bois-d'Amont (Jura), Patron de Religion, St. Jean Guualbert Confesseur.

### 3<sup>e</sup>. Séminaire Colonial.

1<sup>e</sup>. La retraite préparatoire à l'ordination de Noël a été prêchée cette année, ainsi que les précédentes, par le C. R. Père. Suivant un usage établi comme essai depuis trois ans, elle a servi en même temps de retraite de rentrée pour tout le Séminaire.

2<sup>e</sup>. L'ordination qui a couronné ces jours pleins de recueillement et de ferveur a été très-nombreuse: deux élèves ont été promus à la Prêtrise; quatorze ont reçu le Diaconat et un nombre égal le sous-Diaconat; cinq les ordres mineurs et enfin quatre la tonsure cléricale.

3<sup>e</sup>. Par suite de la maladie du P. P. Gaultier, dont il a été parlé ci-dessus (1<sup>re</sup> Partie) et qui ne lui permettra pas de reprendre un travail sérieux d'ici à quelque temps, le Père Leman a été chargé de sa classe de Morales, et ne pouvant en même temps remplir ses fonctions d'Économe au Séminaire colonial, il a été remplacé dans cette charge par le P. Moyon; vice-Procureur général pour les communautés, lequel a été remplacé à son tour, dans les fonctions d'Archiviste, par le Père Janini.

## 4° Maison N. D. des Victoires.

La Maison de N. D. des Victoires n'opère, cette fois, rien de particulier à mentionner.

## II Communauté de Bordeaux.

(Extrait du Journal de la Communauté.)

1° Le 10 Novembre dernier, la C<sup>te</sup> de Bordeaux a été honorée de la visite de M. gr. Robis, allant s'embarquer à Coulon pour retourner dans sa mission des côtes occidentales d'Afrique. Sa Grandeur était accompagnée du C<sup>r</sup> Le Bern. Les Associés de l'œuvre apostolique sous le Patronage des saintes Femmes de l'Évangile, d'ont il a été parlé dans le dernier Bulletin, sont venues recevoir sa bénédiction et demander à son cœur d'Apôtre quelques paroles d'encouragement et un pieux souvenir au St. Autel, en échange de quelques objets de culte mis, par l'œuvre, à la disposition des Missionnaires de la Guinée.

2° Le 8 Décembre dernier, fête de l'Immaculée Conception de la C. St. Vierge, la chapelle de la C<sup>te</sup> de Bordeaux a été bénite solennellement par son Eminence le Cardinal Archevêque de Bordeaux, sous le vocable du St. Cœur de Marie. Le C. N. Père Général, arrivé la veille à Paris, a rehaussé par sa présence l'éclat de cette cérémonie, et ajouté encore à la joie qui, ce jour-là, inonda le cœur de tous les membres de la petite C<sup>te</sup> de Bordeaux. (Voir au 3<sup>me</sup> Partie N<sup>o</sup> VIII.)

## III Communauté de St. Jean.

Un seul courant de mois de Janvier est allé à St. Jean, d'une phthisie pulmonaire, un Père novice, Justin (L. G. Félix) (Voir dans la III<sup>e</sup> Partie, N<sup>o</sup> IX.)

## IV Communauté de Gourin.

1° L'établissement de Gourin compte présentement 127 élèves.

2° Le personnel d'élèves est divisé en quatre catégories distinctes et aussi bien séparées que le permet l'exiguïté du local, à savoir: 1° Les Postulants Grands-Scolastiques de la Congrégation, élèves de Philosophie, au nombre de 44; 2° Les élèves admissibles au Séminaire Colonial au nombre de 10, qui portent également leur Philosophie; 3° Les Postulants Petits-Scolastiques encore dans les humanités, au nombre de 36; 4° enfin les

les élèves de collège proprement dit, qui sont 60 environ.

### V Communauté de Cellule.

L'établissement de Cellule, dont l'érection en institution mixte, par Léon impérial, a été annoncée dans la 2<sup>e</sup> Partie, a, par un autre rapport, celui des élèves, diens en état de s'occuper. Il compte présentement 65 pensionnaires, et 200 externes, sans parler d'un grand nombre d'enfants du pays qui fréquentent l'école primaire fondée dans la maison, et d'un certain nombre d'adultes qui se réunissent à l'école au soir.

### VI Communauté de Rome

1<sup>o</sup> Le Père Guérin a eu, le 20 novembre, une audience de S<sup>t</sup> Pie où il présenta à sa sainteté le P. Richer récemment arrivé à la 1<sup>re</sup> de Rome. Pie IX se montra, comme toujours, plein de bonté et de bienveillance pour les Pères et le Séminaire français.

2<sup>o</sup> Le nombre des élèves de l'établissement est de 35 environ.

## II

# Province des côtes occidentales d'Afrique

### I Communauté de Dakar.

Le journal de la Communauté de Dakar, confié à la voie ordinaire, ne nous est pas encore arrivé. Nous nous contenterons de dire, que M. R. Kébé a trouvé, à son retour, une agréable surprise. Les Pères de Dakar retardèrent la distribution des prix jusqu'à son arrivée. Ils la firent pour la première fois solennelle et publique. Elle fut précédée d'une pièce jouée par les enfants et d'un discours prononcé par le P. Barbier. La pièce ne fut que la mise en scène de la lettre du P. Rouches sur la famille Vané (Annales de la propagation de la Foi - Janvier 1856.) Toutes les autorités ainsi que toute la population de Gorée et les chefs de Dakar assistèrent à cette cérémonie et en furent enchantés.

### II Communauté de St Louis.

Une lettre du P. Daut au C. P. Père nous fait voir que Dieu se plaît toujours à bénir par de nouvelles conquêtes sur

le dimanche parais des S. J. de S. Louis.

1. Il cite en particulier la réconciliation touchante de deux frères et de leurs familles qui sont des premiers de S. Louis, et dont l'inimitié déclarée et exaltée par la passion menaçait de diviser la ville en deux camps.

2. La conversion d'une demoiselle Européenne, dont la conduite avait été saignée un scandale public.

3. Le retour à Dieu d'un riche commerçant mulâtre, âgé de 40 ans environ, qui n'avait pas encore fait sa première Communion. Il fut accompagné à la table sainte par les Messieurs de la Conférence de S. Vincent de Paul, qui voulurent rendre grâce à Dieu de la faveur qu'il venait d'accorder à l'un de leurs compatriotes.

4. Le S. J. veut fait observer encore, que les mariages n'avaient jamais été célébrés si nombreux que l'année 1857 à S. Louis, où l'on ne parlait qu'eux; il y a pas longtemps, que de mariages à la mode du pays, ou de concubinages.

### III S. Marie de Gambie.

Il ne nous est parvenu aucune nouvelle de cette communauté, sauf la mort de M. Vongafft, Scolastique qui avait été envoyé en Afrique, ainsi qu'il a été dit dans le 1.° Bulletin, tant pour éprouver sa vocation que pour sa santé qui semblait réclamer les pays chauds. Dieu a voulu, avant sa mort, qui devait précéder son entrée dans la Congrégation, le faire participer d'une certaine manière aux mérites des Apôtres qui quittent tout pour le suivre, et aller au delà des mers à sauver des âmes.

Jusqu'ici nous n'avons aucun détail sur cette mort, qui n'a pu être que bien édifiante, vu la piété de M. Vongafft.

### IV Communauté du Gabon.

Le Journal de la communauté du Gabon renferme quelques faits intéressants:

1. Le jour de la fête de l'Assomption ont été baptisés solennellement deux enfants de l'école, par M. P. P. P.

2. Peu de jours après, à la fête du S. Coeur de Marie, fut également régénérée dans les eaux du baptême, une jeune esclave rachetée par la Mission, et formée à la vie chrétienne par les Religieuses de l'Immaculée Conception.

3.° La réception au Gabon a reçu la visite et les encouragements de M. le Commandant en chef de la division navale. (Voir les détails dans la III.° Partie N.° X.)

### III.

## Province des Isles de la mer des Indes.

### I Communauté de la Rivière des Pluies.

1.° Nous avons déjà fait mention de deux fois arrivés à Bourbonnais chez les filles du St Cœur de Marie, et que l'on est porté à attribuer au crédit de notre Vénéré Père au ciel.

2.° Le bien se fait toujours de plus en plus par nos Pères à Bourbonnais. La desserte de la léproserie en particulier comble le St. Père de consolations. Cet établissement a été visité, il y a quelque temps, par toutes les autorités de l'île : Nosseignurs, le Gouverneur, et beaucoup d'autres personnes. Tout le monde en a remporté une excellente impression.

3.° Nous donnons dans la III.° Partie N.° XI quelques extraits au rapport du St. Père au C. R. Père, qui a déjà été annoncé dans le Bulletin précédent.

### II Communauté de Maurice.

Le Journal de la Communauté de Maurice ne nous étant pas parvenu, nous ne pouvons pas cette fois encore en donner de nouvelles. Nous dirons seulement, que nous avons reçu il y a quelque temps, à la Maison Mère, la visite de l'un des plus respectables ecclésiastiques de Maurice, homme d'une foi ardente, et qui est de toutes les bonnes œuvres de Port-Louis, où il réside. Il a souvent l'occasion de rendre des services à nos Pères, qu'il a en grande estime, et il n'en laisse passer aucune sans leur témoigner tout son dévouement. Il nous a assuré que le bien opéré par nos Pères à Maurice était immense.

### IV.

## Province d'Amérique

### I Communauté du Trou-Vaillant (Martinique)

Nous n'avons rien reçu non plus de la communauté

au *Crucifix* Taillunt. Voir dans la III<sup>e</sup> Partie N<sup>o</sup> XII, un peu non loin de l'endroit sur la visite qu'il a faite, en revenant au Cayenne, au tombeau de S<sup>t</sup> Albin, à la Guadeloupe.

## II Communauté de Cayenne.

La Communauté de Cayenne est également en retard pour l'envoi de son journal. Nous y suppléer, nous cite, un peu loin une lettre intéressante du Père Brunette à l'un de ses confères de France, où il parle du Ministère apostolique des Missionnaires de Cayenne et donne la description de la Chapelle de la Communauté. (III<sup>e</sup> Partie N<sup>o</sup> XIII.)

# Troisième Partie.

## Lettres — rapports — citations diverses.

### I

Décret concernant l'Age Canonique requis dans la Cong<sup>g</sup> pour l'Admission aux Vœux Perpétuels.

Nous Ignace Schwiridenhammer, Supérieur Général de la Congrégation du S<sup>t</sup> Esprit et du S<sup>t</sup> Vœux de Marie,

Considérant 1<sup>o</sup> que, conformément à nos S<sup>ts</sup> Règles et Constitutions, on ne doit admettre à l'émission des vœux Perpétuels que des membres vraiment édifiants, d'une vertu solide et d'une vocation éprouvée,

Considérant 2<sup>o</sup> qu'en règle générale, il est difficile, avant un certain âge, de remplir ces conditions, et notamment d'avoir une vertu et une vocation sur lesquels on puisse entièrement compter,

Considérant 3<sup>o</sup> qu'il est important de maintenir d'un certain prestige l'admission aux Vœux Perpétuels dans la Congrégation, et qu'une des choses propres à obtenir ce résultat est de déterminer un certain âge avant lequel personne ne puisse émettre les vœux perpétuels,

Le S<sup>t</sup> Esprit invoqué, et d'accord avec notre conseil, avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Article Annuel. Aucun membre de la Congrégation, Père ou Frère, ne pourra être admis à l'émission des Vœux Perpétuels, s'il n'a au moins vingt-six ans accomplis.

Donné à Paris, à la Maison-Mère, le 1<sup>er</sup> Septembre 1857.  
Signé Schwindenhammer. Sup. G.

## II

Édict concernant le lieu où devront êtreemis les Vœux Perpétuels dans la Congrégation.

Nous, Ignace Schwindenhammer, Supérieur Général de la Congrégation du St. Esprit et du St. Camille de Russie,

Considérant 1<sup>o</sup> Que, d'après nos Stes Règles et Stes Constitutions, l'émission des Vœux Perpétuels est un acte d'une grande gravité et importance, qui demande de la part des sujets une préparation proportionnée, en dehors de toute autre occupation.

Considérant 2<sup>o</sup> Qu'il n'est guère facile, pour ne pas dire impossible, de se préparer ainsi d'une manière digne et convenable, en restant dans sa communauté respective, où l'âme se retrouve toujours en face des mêmes objets, après conséquemment sous l'influence des mêmes impressions et préoccupations;

Considérant 3<sup>o</sup> Qu'il n'est rien de si utile, pour nous autres de plus en plus les liens d'amour, de dévouement et de dépendance qui doivent unir les sujets à la Congrégation que de les faire venir à la Maison-Mère pour y émettre les Vœux Perpétuels entre les mains du Supérieur Général.

Le St. Esprit invoqué, et d'accord avec notre conseil avons arrêté et arrêtons ce qui suit:

Art. I. Indistinctement, en règle générale, les membres de la Congrégation, soit Pères soit Frères, n'émettront point les Vœux Perpétuels dans leur Communauté respective, mais ils devront venir les faire à la Maison-Mère, où ils se prépareront pendant un temps plus ou moins long, à cet acte important.

Le Supérieur Général pourra toutefois quand il le jugera à propos, dispenser de cette règle dans des cas particuliers soit pour le lieu de l'émission, soit pour le lieu de la préparation.

Art. II. Pour ne point priver cependant les sujets, qui en seraient dignes, des avantages et privilèges accordés aux



Profes de Vœux Perpetuels dans la Congrégation ceux qui auront été admis en premier par le Conseil à émettre publiquement leurs Vœux Perpetuels, commenceront, par le fait même et dès lors, à participer à tous les avantages et privilèges, et cela, lors même que la cérémonie publique ne devant avoir lieu que long-temps après.

Art. III Pour ce qui est de l'époque, où les sujets admis par le Conseil aux Vœux Perpetuels doivent se rendre à la Maison Mère, pour s'y préparer, il appartiendra au Supérieur Général de statuer à cet égard, en s'entendant avec les Supérieurs locaux sur l'opportunité des circonstances.

Fait à Paris, à la Maison Mère, le 1<sup>er</sup> Septembre 1857

Sion, Schwindenhammer.

Sup. G<sup>l</sup>

### III

#### Décret concernant les Voyages des membres dans leur pays et leur famille.

Nous, Ignace Schwindenhammer, Supérieur Général de la Congrégation du St. Esprit et du St. Cœur de Marie,

Considérant 1<sup>o</sup> que les voyages au lieu de sa naissance et au milieu de sa famille, sont, de leur nature, plus ou moins nuisibles au bien spirituel des personnes consacrées à Dieu;

Considérant 2<sup>o</sup> que ces sortes de voyages sont contraires à l'esprit de l'Eglise et aux principes d'une bonne discipline Religieuse;

Considérant 3<sup>o</sup> que des apparitions trop fréquentes dans leur pays auquel ils ont entièrement renoncé par le fait même de leur Profession religieuse, peuvent n'être pas de bonne édification pour les fidèles et les ecclésiastiques de l'endroit; de la part de Prêtres Religieux;

Le St. Esprit invoqué, et d'accord avec notre Conseil, avons arrêté et arrêtons ce qui suit:

Article Unique. Désormais, les voyages des membres de la Congrégation au lieu de leur naissance et chez leurs parents devront être moins fréquents qu'ils n'ont été par le passé, surtout en ces derniers temps, et, en règle générale, ces sortes de voyages ne pourront être permis que dans certains cas de nécessité ou du moins de grande utilité, soit pour les intérêts de la Congrégation, soit pour le bien

des familles ou à lui des membres eux-mêmes.

Fait à Paris, à la Maison-Mère, le 8 Septembre 1857.

Signé Schwindenhammer

V

## Décret concernant la destination du Cœur de notre Vénéré Fondateur.

Nous Ignace Schwindenhammer, Supérieur Général et  
de la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie.

Considérant 1<sup>o</sup> que notre Vénéré Père, en exprimant dans  
une maladie qu'il fit en 1849, et qui précéda celle qui le condui-  
sit au tombeau, le désir que son Cœur fut après sa mort, trans-  
porté dans la Mission d'Afrique, n'exprima ce Vœu, selon toute  
apparence, qu'à raison de certaines circonstances particulières dans  
lesquelles se trouvaient alors la Mission et les Missionnaires d'Af-  
rique, circonstances qui n'étaient plus des toutes mêmes lorsque,  
deux ans plus tard, sa mort arriva en effet;

Considérant 2<sup>o</sup> que notre Vénéré Père, dans sa dernière  
maladie, en 1852, et jusqu'à son dernier soupir, n'a pas dit un  
seul mot de cet ancien désir, bien qu'il se soit présenté, pendant  
le cours de cette maladie, plusieurs occasions qui étaient bien de  
nature à lui en rappeler le souvenir et à provoquer de sa part  
une nouvelle manifestation explicite à cet égard, si son ancien-  
ne intention eût toujours persévéré, d'une manière au moins  
virtuelle;

Considérant 3<sup>o</sup> que la Congrégation consultée plusieurs  
fois à ce sujet, tant dans les réunions qui suivent d'ordinaire la  
réunion générale annuelle à la Maison-Mère; que par la circu-  
laire N<sup>o</sup> 5 adressée à toutes les Communautés, a été unanimement  
d'avis, sauf quelques rares exceptions, que le Cœur de notre Vénéré  
Père, devait être conservé en France, où il serait beaucoup mieux  
placé au centre de la Congrégation, et non envoyé en Afri-  
que, dont les réclamations ne lui semblaient pas fonder, outre  
l'inconvénient de l'exposer aux accidents d'un long  
voyage et à l'action délétère d'un climat brûlant  
ce précieux dépôt;

Le St-Esprit invoqué, et d'accord avec notre

Conseil, avons arrêté et avisés ce qui suit :

Art. I. Le Coeur de notre bien aimé Fondateur ne sera pas envoyé en Afrique, mais conservé en France, à la Maison Mère, sauf à examiner ultérieurement dans quel endroit, et de comment il conviendra de l'honorer.

Art. II. Pour dédommager, jusqu'à un certain point, la Mission d'Afrique, il lui sera donné, à la place du Coeur, un doigt de la main droite, avec une dent et des cheveux de notre bien aimé Père.

Art. III Le doigt sera envoyé à la Communauté de Dakar, et la dent avec les cheveux à celle de Saint-Marie du Gabon; ces deux Communautés servant actuellement de résidences aux deux Evêques Missionnaires de la Congrégation dans la mission des deux Guinées et de la Sénégambie, et étant les plus importants et comme centres de cette Mission.

Fait à Paris, à la Maison Mère, le 1<sup>er</sup> Novembre 1857. Fête de la Coussaint.

Signé, Schwindenhammer.

## VI

### Décret impérial autorisant l'érection de l'établissement de Cellule en petit séminaire colonial.

Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur le Rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique et des Cultes,

Vu la demande formée par le Supérieur Général de la Congrégation du St-Esprit, à l'effet d'être autorisé à établir un petit séminaire colonial à Cellule près Niomi (Luy de Dôme);

Vu la lettre du 9 Août 1857, par laquelle l'évêque de Clermont déclare consentir à l'établissement de ce petit séminaire dans son diocèse;

Vu l'avis de notre Ministre de la Marine et des Colonies, en date du 20 Novembre 1857;

Vu l'article 11 de la Loi du 15. Mars 1850 sur l'in-  
struction,

Avons décrété et nous ordonnons ce qui suit:

Art. I Le Supérieur général de la Congrégation  
du St. Esprit, autorisé à établir un petit séminaire colo-  
niata dans la commune de Vebulle, près Niorn (Puy de Dôme),  
pour recevoir et préparer les jeunes gens qui désirent entrer au  
Séminaire du St. Esprit à Paris et faire partie du Clergé des  
Colonies.

Art. II Notu. Ministre Secrétaire d'Etat au dépar-  
tement de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de  
l'exécution du présent Décret, qui sera inséré au Bulletin  
des Lois.

Fait au Palais des Ecuilleries le 26 Décembre 1857.

Signé Napoléon.

Par l'Empereur:

Le Ministre Secrétaire d'Etat  
au département de l'Instruction publique et des  
Cultes,

Signé Rouland.

pour ampliation:

Le Conseiller d'Etat  
Directeur général de l'Administration des  
Cultes,

Signé de Contencin.

## VII

Attestation authentique de trois faits attribués  
à l'intercession de notre V. Père.

(Mc de la Réunion - Juin 1857)

Abu de nos vœux atteinte du mal de poitrine, et touchant  
presqu'à la fin de son existence, se trouvait, depuis trois jours,  
sans aucun état de végétation, de trouble, de souffrance très-grande.  
Les secours infirmiers, ayant tout employé sans succès pour l'

x Et la communauté des Filles de Marie, à la Rivière des Lacs.

essayer de la soigner. allèrent trouver la mère Supérieure et lui exposar l'état déplorable dans lequel se trouvoit ma sœur, et presque mourante, et moralement. La mère Supérieure vint près d'elle, en l'apercevant la sœur malade lui dit: «Ma Mère, je vous en prie faites quelque chose pour me soulager et me tirer de l'état dans lequel je suis.» «Ayez confiance lui dit la mère, tout à l'heure vous serez mieux. On envoya chercher le portrait du P. Libermann; la mère supérieure le fit présenter à la malade, recita avec elle la prière. O Jésus vivens en Maria eteins, petite invocation au Révérend Père, et déposa le portrait sur la tête de la sœur malade. Instantanément le calme se fit, et la tranquillité <sup>parvint</sup> à la plus paisible place de la terrible agitation qui la tourmentait un instant auparavant, et ce calme ne s'est pas démenti jusqu'au moment de sa mort, qui arriva dix à quinze jours plus tard.

Signé, Sœur M. Magdelaine de la Croix.

Supérieure des Filles de Marie.

À quelques jours de là, la même sœur fut prise d'une gêne et d'une douleur à la gorge qui l'empêchait de prendre aucune nourriture, ni même de boisson; tourmentée par une soif ardente, elle manda sa mère et lui dit: «Ma Mère je meurs de soif et je ne puis plus boire.» «Mon enfant, le Père Libermann qui vous a déjà procuré le calme dont vous jouissez actuellement, vous obtiendra encore ce que nous allons lui demander. Le troisième portrait fut de nouveau replacé, avec la même confiance, sur la tête de la sœur malade, qui demanda et but à l'instant même; et sans aucune difficulté, un demi verre d'eau qu'on lui donna; et jusqu'à sa mort, qui arriva quelques jours après, elle a continué de prendre parfaitement toute espèce de boissons.

Signé, Sœur M. Magdelaine de la Croix.

Supérieure des Filles de Marie.

Une jeune enfant très-malade, et touchant presque à ses derniers moments, étoit dans une agitation telle, que les personnes qui étoient près d'elle avoient peine à la tenir sur son lit. Les douleurs qu'elle éprouvoit dans tout le corps et surtout

dans les jambes étaient atroces. La pauvre enfant, n'en pouvant plus de souffrances, envoya prier la mère supérieure de se rendre près d'elle, la mère ne se fit pas attendre. En l'apercevant, la pauvre malade lui dit, d'un ton désespéré. « Oh ! ma mère que je souffre ! » La pensée du portrait du Père Libermann dont on avait déjà, en deux fois différentes, obtenu un succès merveilleux, vint à l'esprit de la mère supérieure qui lui dit : « Eh, mon enfant vous souffrez, mais le Père Libermann vous obtiendra le calme dont vous avez besoin. On envoya prendre en toute hâte le portrait du Très Révérend Père. La mère le fit embrasser à l'enfant malade, fit pour elle la petite invocation et le plaça sur la tête de la pauvre enfant, à l'instant même la tranquillité revint, les douleurs se calmèrent, et peu d'instant après, elle rendit le dernier soupir dans le calme le plus parfait, en présence du P. Supérieur, de la mère supérieure, et de plusieurs sœurs.

Signé, Sœur, M<sup>lle</sup> Madeleine de la croix  
Supérieure des Filles de Marie.

Je soussigné, ai été témoin de ce dernier fait  
que j'atteste sous la foi du serment.

Ré de la Réunion  
Juin 1857.

Signé Dubois.  
Supérieur des Missionnaires du St Esprit de Marie

## VIII

### Bénédiction de la chapelle de Bordeaux.

(8 Décembre 1857.)

Extrait du Journal de la C<sup>te</sup> de Bordeaux

Le mois de Décembre a été, pour ainsi dire, une continuité de fêtes pour la modeste maison de Bordeaux; et tout cela, à l'occasion d'une petite mais jolie chapelle du style ogival du 13<sup>me</sup> siècle, commencé, il y a plus de 18 mois, et continué péniblement au milieu de beaucoup de fatigues, de privations et de contradictions: rien n'y a manqué. L'œuvre est bien & elle va toujours doucement, mais sûrement, presque

toujours malgré le flot montant des éprouves de tout genre. Oui, malgré l'indécision d'un plan arrêté et bien étudié, malgré la pénurie des ressources, malgré un procès intenté et malencontreux dans son issue, malgré le peu de succès d'une loterie autorisée et tirée le 3 Décembre 1857, toujours est-il que le St-Cœur de Marie, vocable sous lequel la nouvelle chapelle vient d'être bénite, a un joli petit monument où il sera honoré et aimé.

Bénite et inaugurée le 4 Décembre 1857, cette chapelle est l'image de Marie, dont la belle statue d'Immaculée, placée sur le haut de la façade, rue des Augustines, couvre tout le quartier et même la grande cité Bordelaise à chercher protection et amour aux pieds et dans le cœur de ce grand refuge des pécheurs. Du haut de ce beau piédestal gothique, à l'écusson sculpté du St-Esprit et du St-Cœur de Marie sur la porte d'entrée, l'Immaculée Marie redira aux générations futures la foi, l'espérance et l'amour de ses enfants, missionnaires, la foi l'espérance et l'amour des mères de famille, des soldats et de toutes les âmes généreuses qui ont ou par eux, contribué à édifier ce petit monument à la gloire du fils et de sa Mère.

Voici en peu de mots l'idéal que présente la simple et petite chapelle du St-Cœur de Marie à Bordeaux. Le chœur ou abside reste à faire. Encaissée au milieu d'un pâté de maisons qui servent de seconds contre-forts à ces contre-forts gothiques, la chapelle du St-Cœur, au milieu de cette étreinte de charité, dont elle est le foyer vivifiant, ne laisse guère apparaître, à l'extérieur, que la façade de la rue des Augustines, façade gothique, ornée d'une grande rosace de clochons de même style, d'un portail sculpté en pierre, de l'écusson de la Maison dans un encadrement de lys en sautoir. Sur cette façade ressortent d'un bon effet, deux fenêtres latérales à meneaux trilobés; elles sont comme les deux beaux yeux de cette figure mystérieuse et sainte; et correspondent aux deux petites nefs latérales ou bas côtés, dont elles sont comme la terminaison, tandis que la grande porte, elle, correspond à la nef principale.

En entrant, deux escaliers en pierre, à droite et à gauche, conduisent aux tribunes, placées dans toute la longueur et la largeur des bas côtés, et même au-dessus de la porte d'entrée; cette dernière tribune, pour le chœur des chanteurs, relie

ensemble les deux tribunes latérales. une balustrade ou plutôt une suite de balustrades gothiques, enfoncée se prolonge de piliers en piliers dans le parcours des tribunes jusqu'au transept ou bras de la croix.

La longueur intérieure de la nef principale, est de 24 m. La largeur totale, y compris celle <sup>celle de chacun des bras cotés de 2 mètres,</sup> des bras cotés, est m. Et qui fait se 7 m. à la nef principale. La hauteur de cette dernière est de 13 m. du plancher-parquet à la voûte ogivale, partie en briques, partie en plâtre, et les élégantes nervures en pierres ornées de belles rainures forment ainsi dans l'ensemble une belle colonnette qui supporte et embrasse toute la voûte.

De chaque côté de la nef, se dressent majestueusement cinq piliers élancés et hautes formant quatre travées, et supportant trois fenêtres ogivales et simples par où la lumière est projetée dans toute la nef. De la base ornée de ces élégants piliers partent des faisceaux de colonnettes grimpantes et unies, par l'étreinte des chapiteaux sculptés, pour s'élever et s'épanouir symétriquement en nervures sinuées sous la voûte élevée et gracieuse, pour aller s'unir et s'embrasser à la clef de voûte, et se terminer enfin en pendentifs ouvrages. — Les nervures des voûtes latérales se terminent par des figures symboliques accolées aux murs sur lesquels elles font grimace les voûtes au dessus des tribunes sont du même style, et d'un bon effet.

Crois rosaces grandioses, en l'honneur de la Trinité donnent la lumière à flot tempéré, à ce joyeux sanctuaire de Marie. Elles sont placées, deux, aux extrémités des bras de la croix ou transept, et une autre au milieu de la façade et au dessus de la grande porte d'entrée. Généralement on trouve cette chapelle élevée et pourtant simple mais de bon goût, à part quelques défauts de style ogival.

Maintenant quelques détails sur la cérémonie du 9 Décembre:—

Le 9 à 9 heures du matin la communauté de Bordeaux avait l'honneur et le bonheur de recevoir la visite du V. M. Père Supérieur Général, que nous sommes aller chercher à la gare de Paris. Pour les Pères et Frères, c'était une bonne et douce joie de famille, heureuse de recevoir dans son



sein le Sr. Père et le lui ouvrir ses secrets les plus intimes de son cœur. C'est ce que me a dit en lui à une petite communication, on voit que celui-ci apporte lumière, amour et bénédictions au nom du Seigneur.

Le lendemain, après invitations d'abord à son Eminence, puis à Mr le Curé de St Etier, notre paroisse, de plus, aux nombreux et différents ordres et congrégations religieuses d'hommes & de femmes, et encore aux principaux personnages des différents associations religieuses, à l'armée dans ses principaux représentants en cette ville, nous avons reçu, à 10 heures du matin, son Eminence le Cardinal Donnet, Archevêque de la Cité Bordelaise, lequel a procédé de suite à la bénédiction de la chapelle, sous le vocable de chapelle du St Cœur de Marie; puis a commencé la messe pendant laquelle elle a adressé une allocution à un nombreux auditoire avide d'entendre sa parole de Dieu.

Étaient présents, outre Mr l'abbé Gignoux, vicaire général, le C. N. Père Supérieur général, et Mr St Colombe ancien vicaire général de la Martinique; qui a donné une retraite préparatoire à la fête, plusieurs religieux et quelques prêtres de la ville. On remarquait, au premier rang, parmi les nombreux assistants Mr le Colonel de l'Etat-major, un chef de bataillon, 14 Capitaines du Régiment de ligne, un chef d'escadron des lanciers, en garnison à Bordeaux. La présence de ces Messieurs était comme un témoignage de reconnaissance et d'affection, à cause de la bienveillance et des soins accordés constamment par les Pères aux soldats de la garnison, depuis de longues années. Car, ici une école est ouverte chaque soir, où le soldat apprend la science humaine et divine; c. à d. à connaître ses devoirs envers Dieu, envers la société et la famille, et envers soi-même.

Le croqui et les principaux personnages sus-mentionnés ont assisté au déjeuner qui suivit la cérémonie religieuse.

Signé Moriceb.

## IX

Lettre du Père Schmöderer au C. N. Père

sur la mort d'un Novice Frère.

C'est l'abbé de St Supérieur, j'ai eu douleur de

vous annoncez que nous avons un Père. Notre de mort sur la terre, est le bon frère Justin (leo Félix) qui vient de rendre sa candide à notre Dieu. Ce bon frère a toujours été bien résigné à la St. volonté de Dieu pendant les six mois qu'il a souffert de la phthisie pulmonaire, que ça conduit au tombeau. Jamais on ne l'a vu exigeant ou difficile, il souffrait tout, disait-il, pour expier ses péchés.

Ce qui <sup>nous</sup> peine cependant, c'est que le pauvre frère est mort subitement et n'a pu recevoir aucun des derniers sacrements. Voilà comment sa mort est arrivée: les jours précédents, il n'avait donné aucun des signes qui caractérisent la mort des phtisiques, il n'a jamais vomé de sang, il n'a pas eu d'étrépements qui aient tant soit peu duré, il a toujours été assez fort pour rester plusieurs heures debout par jour; on ne le veillait donc pas, et tout le monde pensait qu'il vivrait encore quelques temps, lorsque, ce matin, à 2 heures, le Père Gabriel qui n'avait pas dormi toute la nuit et qui couchait avec deux autres frères encore dans la même infirmerie, l'entend subitement respirer un coup extrêmement fort. aussitôt il lui demande s'il a mal, et lorsqu'après trois interpellations le frère Justin ne répond toujours pas, le Père Gabriel se lève pour voir ce qui lui manquait. Il était mort.

On vint me chercher immédiatement; mais je lui trouvai déjà tout froid.

J'ignore, Mon C. R. Père, si ce bon Père, qui avait mille fois fait ces vœux au fond de son cœur, les a aussi faits d'une manière privée entre les mains du P. Supérieur. Tout ce que je sais, c'est que le bon frère avait sur lui la petite formule de nos vœux écrite et signée de sa main.

Signé Emmanuel

## Y.

### Détails intéressants concernant la Comté de Ste Marie du Gabon.

(adressés au C. R. Père.)

Le purk des Pères Kitz laissa le P. Mery, son directeur

de l'école; ses enfants ont toujours nomades et bien éduqués; et il, pour le moins, autant de consolation, qu'il en recevait de ceux de Lariat; et il n'est plus en effet le même caractère de peuple. On trouve ici peut-être plus de simplicité, plus d'affabilité.

Mais lui-même, M. de L. n'a pas voulu raconter ce qu'il en pense, au sujet d'une petite fête de famille, dont je ne pouvais être témoin, et qu'il a appelé ailleurs pour d'autres fonctions.

Depuis longtemps, dit-il, parmi nos 40 enfants, deux se faisaient entre autres remarquer par leur régularité, leur simplicité, leur obéissance, leur application, en un mot par leur conduite exemplaire. Mais, la chose la plus importante et qui seule relève toutes nos actions et les rend méritoires devant Dieu, et après laquelle ils soupiraient de tout le cœur de leur cœur, leur manquait; je veux parler de la grâce du baptême. Différentes raisons avaient contribué à ce que cette <sup>grâce</sup> leur différait.

Le beau jour qui devait régénérer à Dieu ces bons enfants, par l'eau sainte du baptême, et en faire des enfants de notre sainte Mère l'Eglise, fut le jour de la glorieuse Assomption de notre bonne Mère. Il semblait que Marie se les eût réservés à ce jour pour en faire des enfants de son saint et immaculé Cœur. Plus ce grand jour approchait, plus on vit, en voyant augmenter leur ferveur et leur dévotion.

Ce fut à l'issue des Vêpres qu'eut lieu cette belle cérémonie, qui nous frappa et nous toucha profondément. Quel recueillement, quelle dévotion, et quelle piété jointe sur la figure de nos chers néophytes! Nous remarquâmes surtout l'ardeur, la ferveur et la vivacité qu'ils mettaient dans toutes leurs réponses. La Grandeur, M. P. Bessieux, voulut présider elle-même à cette cérémonie pour y donner toute la pompe et la solennité possible; elle fut assistée de M. Kitz, qui devait être, par son état de Pèlerin, fils du chef ou roi de plus considéré dans le pays, de M. Duparquet et de moi qui devais servir de vicaires et par conséquent huit enfants de chœur en petites soutanes à rompre et en surplis portaient les insignes de sa Grandeur. Son entrée solennelle, de nos enfants chantés de préférence, tout bien entendu, termina la fête. Les cérémonies de tout autres des baptêmes

la solennité que l'on y employa, et plus encore le recueillement, la pitié et la ferveur de nos chers enfants, firent sur les autres enfants une impression profonde; surtout sur ceux qui prétendent encore au même bonheur, et qui va leur être accordé, soit à la Coussant soit à Noël. La grandeur m'a avoué, à l'issue de la Cérémonie; qu'elle avait éprouvé une impression très-vive, et qu'elle avait touché jusqu'aux larmes. Aussi, ce jour mémorable laissera-t-il un souvenir ineffaçable dans notre mémoire. Ce qui il y a encore de remarquable, c'est que, le lendemain matin, nos deux nouveaux Chrétiens ont servi la grande messe avec une aisance, une facilité qui nous a étonné tous, comme si ces cérémonies leurs eussent été habituelles.

Jusqu'ici, je n'ai qu'à me louer de leur régularité, de leur conduite édifiante. Tous me donnent beaucoup de joie et de consolation par leur bonne conduite, mais, parmi eux, se font toujours remarquer nos deux nouveaux baptisés. Je crois desagissé que l'un d'eux avait mérité par son application, et que le P. Barbier avait eu la bonté de nous envoyer briller sur sa poitrine au jour de son baptême.

Le jour du St Cœur de Marie eut lieu une régénération moins solennelle, j'entends celle d'une jeune esclave rachetée par la Mission, et formée à la vie chrétienne par les Religieuses de l'Immaculée Conception. Le baptême eut lieu dans leur chapelle à St Pierre, nom du comptoir. Un employé du Gouvernement avec sa Dame se firent un plaisir de servir de caution à celle que l'Evangile avait rendue à la liberté.

En ce moment, s'éloigne du Gabon le commandant en Chef de la Division navale, il avait promis aux enfants de venir la visiter dans leurs écoles, ne le pouvant pas, à cause de ses nombreuses occupations, il députa, dimanche dernier jour de St Luc, son chirurgien en chef avec M. l'aumônier de la station, pour examiner ceux auxquels il pourrait décerner des récompenses. Ces bons Messieurs ne dédaignèrent point de se faire enfants avec les enfants, s'informant exactement de leurs capacités afin de ne point leur adresser de questions au-dessus de leur portée. Ils se retirèrent laissant 100 francs

pour qu'il pût être donné sur 1.<sup>re</sup> et sur 2.<sup>me</sup> prix d'ancienneté division. Leur mission n'étant point achevée. Il fallait voir aussi l'école des filles, apprécier la science de chacune, même en ce qui est des plus petites, dont ils n'oublièrent point de réclamer la tâche dans la couture, admirant que l'on peut ~~point~~ astreindre au travail de petits êtres si remuants. On a également il y eut des récompenses et des encouragements.

Je ne mentionne ceci, Mon C. R. Père, que pour vous faire comprendre l'air favorable avec lequel considèrent les représentans de l'Etat l'œuvre d'abnégation et de dévouement à laquelle se livrent les missionnaires. Le commandant en Chef a promis aussi de venir en aide à M. g. Bessieux pour ses cultures, par des fournitures d'instrumens et de serres qui sont si difficiles à trouver au Gabon. Si l'arbre à Pain est une ressource véritable, M. g. en a un assez grand nombre qui croissent admirablement. Le fruit en est très gros; cuit au four, le goût dont il se rapproche le plus est celui de la pomme de terre cuite elle-même au four. Une autre culture qui occupe beaucoup en ce moment, c'est celle du manioc, qui fait le fond de la nourriture des indigènes avec les grosses bananes.

Signé Lemaux.

## XI

Extrait d'un rapport du P. Horner au  
C. R. Père.

Bourbon 25 Août 1857.

Aujourd'hui, mon C. R. Père, je vais entreprendre de vous donner quelques détails relativement à la nouvelle et double mission que le divin Sauveur m'a confiée depuis le 11 Octobre 1856. Je dis double mission, puisque j'exerce le saint ministère non seulement à la Montagne St. Bernard, mais encore auprès des lépreux, comme vous le savez déjà.

La première mission se trouve sur la Montagne de St. Denis qu'on appelle la Montagne ou Montagne St. Bernard, (c'est non St. Jacques comme on a dit par erreur dans le bulletin)

les bornes, c'est qu'ils voulaient, par mépris pour moi, m'en donner à leurs chiens et leurs chats. Sur ces entrefaites, je fis un appel à leur bonne volonté pour m'aider à arranger un peu la chapelle. Que feront-ils ? Au lieu de me venir en aide, ils vont la nuit me voler à côté de la chaire, les pièces de bois que j'avais fait porter là pour l'arrangement de la chapelle et la construction d'une sacristie, et avec ces bois destinés au lieu saint, ils vont bâtir des cantines et des lieux où se débauchent, sans que je puisse même ouvrir la bouche contre ces désordres. Le Diable me conseilla de rien dire mot, de craindre de tout gâter; je suis apprécier la sagesse de ce conseil, et je le suivis. Du reste, je crois que si j'avois seulement dit un mot, ils m'auraient battu.

Il y a que ce qui est de choses était navrant, mais ce qui me faisait encore plus souffrir, c'est que des sacrilèges se commettaient de temps à autre !!! A peine la sainte Messe était elle finie, qu'on vint me prévenir, plusieurs fois, que telle ou telle personne que je ne connoissais pas et que, pour cette raison, j'avois communiée, vivait publiquement dans le concubinage. La chose abhorrible, qui un jour extirpant toute la douleur d'ont ma pauvre âme était remplie, je m'écriais dans une instruction, à la Montagne. En l'abîme, vous n'avez été témoin que d'un seul déicide ! à la Montagne St Bernard, vous êtes tous les jours témoin de plusieurs déicides ! Mes Frères, vous crucifiez de nouveau votre Sauveur sans avoir pitié de lui; si ses muscles, si ses os, si son cœur, si sa vie crucifiée ne vous inspirent nulle pitié, avez au moins pitié de votre pauvre pasteur que vous crucifiez avec lui ! Non, non, si le Maître a été crucifié, il est juste que le Disciple le soit aussi, continuez donc; plongez dans mon cœur, et vous le permettez, le combat encore sanglant du sacrifice. Bientôt les pains que vous me causez par votre ivrognerie, votre concubinage et vos sacrilèges, auront ruiné ma santé, et vous aurez la satisfaction de me voir descendre dans la tombe, et vous pourrez suivre en toute liberté le chemin de la corruption. Personne ne vous inquiétera, dans vos mauvaises voies; mais il y aura un homme dont vous aurez abîmé la vie par votre mauvaise conduite, et cet homme, son tour viendra, à lui aussi, de vous reprocher vos vices, devant l'univers, et devant le jugement dernier où il vous attend tous !!! Mais, mes Frères, mes amis, mes frères, je vous en conjure, qu'il n'en soit ainsi pour au-

4 eun de vous, Cette prière a fait une impression vive sur la plupart des cœurs, et à partir de ce moment les conversions commencent peu à peu à se faire, quoique lentement cependant.

## XII

La suite prochainement.

### Note du P. Durandau O. R. Père Sur sa visite au tombeau du L. Klein à la Guadeloupe

Comme je sais que votre cœur s'intéresse au moindre détail qui concerne la vie ou la mort de vos enfants, je me fais un devoir de vous annoncer que j'ai eu la consolation, en passant à la Guadeloupe, d'aller prier quelques instants, sur la tombe du bon Père Klein, dont la mémoire est encore vivante dans plusieurs familles Chrétiennes de la Basse-Terre (Le Confère), comme vous le savez, repose dans le cimetière que M. F. a fait ériger pour le Clergé; et qui vient d'être entouré d'un mur. J'ai trouvé sa tombe la même entretenu. Sur la croix qui s'élève au-dessus de la pierre sépulcrale, j'ai vu avec plaisir, une couronne sponciquement déposée. Une famille pleine de reconnaissance pour les soins spirituels qu'il lui a donnés, se fait un devoir d'entretenir ainsi sa tombe. Le Père Klein a laissé dans cette famille dont il était le père spirituel, des souvenirs précieux et ineffaçables; à sa seule pensée, elle verse des larmes. « Que nous serions heureux, m'a dit la mère, si nous pouvions aller à notre gré prier sur la tombe de ce bon prêtre qui nous a fait tant de bien! Mon mari, dont je pleure la mort, l'aimait comme son père. »

## XIII

Lettre du P. Brunetti à un des Pères résidant en  
France.

Cayenne le 7<sup>bre</sup> 1857.

Mon bien cher Père,

Je vous annonçais il y a quelque temps, une longue Missive de ma part à votre adresse. La voici non pas telle que pourrait la dévier un rédacteur en chef, mais telle qu'elle est sortie de ma plume.

Quand je reçus, l'an dernier, votre lettre beaucoup

trop étroite. Nous habitons encore notre demeure étroite et  
 délicate d'auprès de l'Église; mais, en ce moment, grand  
 merci, bon Dieu, comme disent les noirs, nous n'y sommes plus.  
 Nous l'avons échangée contre une grande et belle case, séparée  
 presque complètement de la ville, dans la savane et tout  
 proche de l'anse. C'est mon cher Père, une autre N. D. du Gard,  
 plus toutes les richesses et beautés des régions tropicales, et moins les  
 maux de la somme avec vieillards malades ..... Elle est  
 vaste, propre, saine et entourée d'un beau et magnifique jardin  
 dans lequel vous ne trouverez pas, il est vrai, une allée de hautes,  
 mais des allées charmantes, recouvertes, les unes, par des barbadiniers,  
 les autres par des roses de sept ans, et les autres enfin par des Mani-  
 tambou. Je ne vous donne pas les noms scientifiques, je ne les con-  
 nais pas. Si vous veniez promener un jour à Cayenne, votre petite  
 et allégre personne, vous seriez obligé, ou plutôt vous auriez le  
 plaisir, car je connais votre habitude de faire, après avoir mis pied  
 à terre, vingt minutes de marche à travers les cases assez élé-  
 gantes du chef lieu ou la Guyane française avant d'arriver au  
 St Victor de Nore, c'est ainsi que nous l'avons appelée. Et mon  
 cher Père, quand vous seriez arrivé là, on ouvrirait devant vous  
 une grande porte, faite, je présume, en bois de fer; vous entreriez dans  
 une cour sur les côtés de laquelle sont deux servitudes assez grandes  
 qu'on a converties en parlours, bibliothèque et cuisine. Vous seriez, j'en  
 suis sûr, enchanté. Mais il me vient une pensée: cette lettre, si  
 elle allait tomber entre les mains de quelque novice, pourrait le  
 scandaliser. Est-ce que, dirait-il, les missionnaires doivent être  
 logés dans de belles cases, à eux il suffit d'avoir un petit abri,  
 un crucifix, un missaire et des noirs à évangéliser et à instruire.  
 Je ne discuterai avec personne, car nous sommes trop loin. Je  
 citerai là, je citerai seulement, pour sa tranquillité, quelques  
 paroles de notre Père incrédule: à qui sert que nos Pères aient  
 une belle case; ils n'y sont jamais; un hamac suspendu aux ra-  
 meaux d'un palmiste dans la savane leur servirait autant; dis-  
 ait-il un jour à quelqu'un qui faisait l'éloge du St  
 cœur de Marie. « Il est vrai, aupe de aire que nous n'y sommes  
 pas souvent. Le P. Supérieur surtout est le juif errant, du ma-  
 tin au soir il est en course. Et quelquefois, on serait tenté  
 de croire qu'il a le don de multilocation, tant ses courses sont



rapides. Il arrive pour prendre ses repas et un peu de repos, et le reste de la journée il est à la recherche de la brebis égarée; il entre dans les cases au moment où ils s'y attendent le moins, console les malades, apostrophe les méchants, aiguillonne les lâches. Papa, « Bonjour ou là? Oui, mon Pé, mo là - Vous pas qui a songé bon Dieu donc? Qui mon Pé mo qui a songé. Ou qu'a songé bon Dieu a pas vrai, ca Papa. Pou qui, ca, ou pas qui a vini prié? mais, papa, tendez bien ca qui me qui dit ou: Si ou pas voule vini prié bon bon Dieu Démon que quimbi ou et que mettez ou dans l'enfer. « Qui mon pé mo qui a allé, Celi est mon cher Père en résumé le Dialogue ou à peu près qui a lieu lors des visites domiciliaires. Aussitôt que ces bons gens l'appercivoient venir, le cri d'alarme: mais mon Pé Diodo. Voici mon Père Guyodo, et tout le monde de se ranger et de se blottir dans un coin de la case et de jeter sur leurs épaules, afin d'être bien couverts, quelques lambeaux de vieux linge. Ainsi, mon cher, rassurez-vous; quoique logés dans une belle case, nous n'en serons pas moins les missionnaires des nègres et des pauvres âmes; le bon Dieu et sa divine mère, comme nous le leur demandons et comme nous l'espérons, augmenteront encore dans notre nouveau domicile, l'affection que nous devons avoir pour ce ministère si beau et si consolant. Je ne donne pas de plus amples détails sur la cour et le jardin et dépendances; si pendant les vacances nous avons le temps, je ferai tirer par mes petits élèves le plan de l'établissement que nous enverrons aussitôt après au C. P. Père.

Maintenant, mon cher Père, venons en à la chapelle. À gauche, en entrant, on aperçoit sous deux manguiers qui soit dit en passant, donnent les meilleurs mangues de la colonie, un petit bâtiment parfaitement blanc à l'extérieur; il a treize mètres de longueur quatre de largeur et à peu près autant de hauteur. C'est notre chère chapelle, notre jolie et pieuse chapelle, à l'intérieur de laquelle, Chabonel et votre serviteur ont employé près de trois mois. Son plafond est uni et blanc comme le duvet qui entoure la semence du cotonnier. Tout à fait au fond, se trouve une petite sacristie, dans laquelle on peut entrer par deux portes placées chacune à un des côtés de l'autel. Là se trouve le petit harmonium, un peu délabré déjà, de votre serviteur; deux petites armoires de chaque côté et un ves-

sixième, dont les quatre tiers s'enfoncent dans l'autel. En sor-  
 tant de la sacristie, on entre au sanctuaire. L'autel en mar-  
 bre blanc, de couleur bien entendue, est placé dans un enfon-  
 cement, sur les bords duquel on a imité avec le pinceau...  
 coupures et détails gothiques, ainsi que sur les deux portes de la  
 sacristie. Sur chaque côté du Sanctuaire, on voit deux panneaux  
 surmontés de culs de lampe et ogives gothiques, l'un représente  
 ces paroles. *Ille, docet*; c'est celui de droite, l'autre à gauche est  
 le baptême de Jésus-Christ. Chacun des deux sujets contient dix  
 personnages. - En descendant dans le chœur, on remarque au fond  
 de la chapelle, à gauche de la porte d'entrée, la prière de trois  
 enfants devant la statue de N. D. des Victoires. À droite, c'est  
 la Mère des douleurs - En face de la porte donnant sur la sacristie  
 est l'ange gardien. <sup>et</sup> sur chaque côté, séparés par des colonnes,  
 on peut remarquer *S. Joseph, S. Paul, S. Marthe, le bien P. Clément, S. Louis,  
 S. Benoît le Moine, S. François Xavier, S. Gaspard, S. Roy de Lima, S. Ignace,  
 S. Elisabeth, et v. Jules.* - J'avois oublié de vous dire  
 qu'au dessus de l'autel et un peu en arrière, nous avons pra-  
 tiqué une jolie niche embellie de colonnes et clochetons et sup-  
 portée par deux siraphins. Dans cette niche, se trouve une  
 statue très blanche et assez expressive de notre bonne Mère.  
 Elle a sur la tête une blanche et simple couronne, don des  
 jeunes personnes de la réunion. Lorsque l'une d'entre elle choisit  
 l'état du Mariage, <sup>et avant</sup> de venir auparavant déposer aux pieds de Marie  
 sa couronne de roses blanches, emblème de la pureté qu'elles doivent  
 conserver avec soin. Voilà, mon Père, notre chapelle. N'oubliais  
 aussi de dire que tous ces personnages sont à peu près de grandeur  
 naturelle. Qu'en dites-vous, n'est-elle pas jolie? Elle peut con-  
 tenir deux cent cinquante jeunes-gens, et je suis sûr que bien-  
 tôt elle sera remplie à toutes nos réunions. Ils sont à présent  
 déjà près de cent trente, et je vous assure, assez exact. Je vous  
 donne, j'en suis sûr, des désirs. Venez, venez donc, ce sont les  
 ouvriers qui manquent, nous sommes surchargés.

Signé Brunette.

A. M. D. G.

# Bulletin Général

de la Congrégation

du St. Esprit et du St. Cœur de Marie.

Deuxième année—Avril 1858.

N<sup>o</sup> 6.

## Première Partie

Actes officiels—Avis et recommandations—Nouvelles g<sup>l</sup>es  
de l'Institut.

### I

Actes officiels— Les actes officiels qui nous avons à mentionner aujourd'hui se rapportent à quatre chefs, savoir: 1<sup>o</sup> La promulgation, dans la Congrégation, d'un Décret de la G. G. ses Rites au sujet de prières liturgiques à faire pour l'Empereur. 2<sup>o</sup> Quelques règles concernant la manière de célébrer les Bénédictiones ou Sacrements du Saint Sacrement dans les Eglises et chapelles de la Congrégation. 3<sup>o</sup> La translation du Noviciat des Frères, de Saint-Han à N. D. de Langonnet. 4<sup>o</sup> Un accord fait entre le C. R. Général et le Vicare apostolique de la

l'usage et de la Félicité au sujet des écrits de la *Requiem*  
 avec particulier des livres en breuvins indicoins.

### I. Promulgation du Décret de la S. C. des Rites &c.

Jusqu'ici, comme on sait, aucun acte officiel de la  
 Siège n'avait sanctionné les prières liturgiques faites pour  
 le Souverain régnant, dans la plupart des diocèses de France,  
 comme resté de l'ancienne tradition universellement suivie  
 autrefois dans la France entière. En conséquence, la Con-  
 grégation ne s'étoit pas crue, jusqu'à ce jour, obligée de les  
 adopter. Mais le St. Siège apostolique venant, à la requête  
 de sa *Requiem Impériale*, de s'en occuper par un Décret de  
 la S. C. des Rites, ce qui se pratiquoit autrefois à cet  
 égard par toute la France, <sup>c'est un devoir pour l'Institut de</sup> s'y conformer comme à tout  
 ce qui émane de la Chaire du Vicaire de J. C. A cette  
 fin, le C. A. Père croit donc devoir promulguer le Décret  
 précité (N<sup>o</sup>: 1) indiquant les prières liturgiques à faire pour  
 l'Empereur et la manière de les faire, afin qu'il y ait une  
 uniformité sur ce point dans toutes les Eglises et Chapelles de  
 la Congrégation, tant en France qu'en ses possessions  
 d'outre-mer.

### II. Différentes Règles concernant la manière de célébrer les Bénédictiones ou Saluts du Saint Sacre- ment dans les Eglises et Chapelles de la Congrégation.

Jusqu'à ce jour, il y a eu peu d'uniformité, dans  
 la Congrégation, quant à la manière de célébrer les Béni-  
 dictiones ou Saluts du St. Sacrement, d'autant plus que  
 ni les rubriques du Rituel, ni les manuels de cérémonies,  
 ne déterminent, du moins d'une manière complète, le  
 marche à suivre à cet égard. On comprend cependant  
 combien d'uniformité sur ce point et sur d'autres choses désirable  
 et même jusqu'à un certain point nécessaire. Voilà  
 pourquoi le C. A. Père a cru devoir porter un Décret  
 renfermant quelques règles dont l'observation dans  
 toutes les Eglises et Chapelles de la Congrégation aura  
 pour résultat une manière de faire uniforme sur ce point.

(Voir le Décret, III partie, N<sup>o</sup>: 2)

### III. Translation du Vicariat des Thiers, de St. Jean à St. D. de Langonnet.

On se rappelle les motifs, pour lesquels le Noviciat des Frères fut transféré une première fois de N. D. du Gard à St. Jean, à savoir: l'espérance de recruter en Bretagne un plus grand nombre de vocations; une réduction très-considerable de dépenses pour l'entretien des Frères, et enfin les ressources offertes par l'exploitation de St. Jean pour la formation des Frères à divers emplois métiers et emplois, ce qui manquait presque entièrement à N. D. du Gard.

On a effectivement vu ces divers avantages, pour le Noviciat des Frères, à St. Jean; depuis qu'on l'y a établi en 1855. Toutefois, autant St. Jean l'emportait sur N. D. Du Gard par ces différents avantages, autant et plus N. D. de Langonnet semble l'emporter sur St. Jean, ainsi qu'on pourra le voir par les considérants du Décret de translation (III Partie No: 3) On a donc pris la une mesure excellente, dont on a lieu d'attendre les plus heureux résultats.

IV Accord fait entre le C. R. Père et M<sup>gr</sup>. Nobis au sujet des écrits de la Mission d'Afrique, en particulier des livres en langues indigènes.

Nous n'avons pas à faire connaître ici les circonstances et les raisons qui ont motivé cet accord; on les trouvera dans les considérants de l'acte même, inséré dans la III Partie No: 4. Tous nous n'en doutons pas, liront cette pièce avec beaucoup d'intérêt, et y verront de nouveaux gages d'espérance pour la Mission d'Afrique, cette œuvre la plus importante de la Cong<sup>g</sup> sous plus d'un rapport.

## II

Avis - I. Sur la proposition du Triest général du Culte, le C. R. Père donne avis que l'Ordo de 1858 envoyé à toutes les Communautés, doit être corrigé comme il suit:

2<sup>a</sup> Julii S. Veronica de Julianis, Virg. Prop. Lect. 9 et comme S. Pantaleonis in Laud. et Mis. Resp. a cap. de seq. com. prac.

13 Augusti S. Leonis & Pavae, Conf. et Doct. (11 April.)

U. sup. Lect. 9 et Hippolyti et Soc. Mart. Com. oct. et S. Mart. in laud et Nisi. Credo. a cap. de seq. Com. Inec., oct., et S. Eusebie conf. V. Justi

II. Plusieurs Communautés s'étant permis, en ces derniers temps, de faire d'elles-mêmes des entreprises d'œuvres et des dépenses d'argent qu'elles ne pouvaient et ne devaient faire <sup>dans les Règles & Constitutions</sup> qu'avec l'autorisation préalable et formelle de la Maison-Mère, le C. A. Père croit devoir relever ces manières de faire tout à fait irrégulières. Il recommande de la manière la plus formelle de ne plus jamais se laisser aller à ces sortes d'abus, qui peuvent souvent mettre la Maison-Mère dans un grand embarras, vu qu'elle n'a pas toujours à sa disposition, soit des secours d'argent pour faire face à ces dépenses imprévues, soit des sujets en nombre suffisant ou ayant les qualités demandées pour les œuvres nouvelles entreprises sans sa participation. Et pour cet effet, chaque Communauté doit se rappeler que la Maison-Mère n'a pas à pouvoir qu'à ses seuls besoins particuliers, mais encore aux besoins de toutes les Communautés de la Congrégation en général. Et par conséquent, on ne doit rien entreprendre de nouveau sans s'être concerté auparavant avec elle d'une manière expresse et positive.

Pour ce qui regarde les dépenses en particulier, le C. A. Père rappelle aux Supérieurs que toutes les fois qu'ils font, sans l'autorisation du Supérieur-général, des dépenses en dehors de celles qui sont courantes et ordinaires, ils n'agissent pas seulement contrairement aux règles de la dépendance due aux Supérieurs majeurs (Const. III<sup>me</sup> Partie. Const. 1<sup>re</sup> Des devoirs des Supérieurs Provinciaux et Locaux), mais qu'ils vont encore contre le vœu de Pureté.

III. Comme il est encore arrivé quelques irrégularités et malentendus regrettables dans les demandes d'admission à l'émission des vœux, malgré l'avis donné à ce sujet dans le Bulletin N<sup>o</sup> 3 page 118, le C. A. Père recommande de prendre de nouveau connaissance de cet avis et de se conformer fidèlement, à l'avenir, à la marche qui y

est tracé pour faire ces sortes de demandes d'une manière régulière. Désormais il ne sera donné suite aux demandes de vœux qu'autant que les règles dont il s'agit auront été exactement observées.

### III

Nouvelles générales — I. Nos chers Confrères, à la réception du présent Bulletin, auront déjà eu connaissance, par le billet de faire part adressé à chaque communauté, de la mort du Père Marie-Jules Guillonje à St-Blas, et du Père Gourmil, à Bourbon, l'un et l'autre jeunes d'âge et de Profession: *Vita... Vapor est ad modicum parens.* Si cette double perte est très-regrettable, humainement parlant, nous <sup>avons</sup> nous réjouis, par la foi, de la mort vraiment sainte et précieuse aux yeux du Seigneur de ces chers Confrères dans le Saint Cœur de Marie. (Voir dans la III Partie les plus amples détails sur leur maladie et sur leur mort.)

II. Le R. Père Gaultier, dont nous avons annoncé, dans le Bulletin précédent, la maladie et l'entrée en convalescence, a continué depuis lors à aller si mieux en mieux. Le rétablissement entier de sa santé ne s'opère toutefois qu'avec lenteur; il doit s'astreindre à beaucoup de ménagements et très-probablement il est condamné à ne pas reprendre sa classe de toute cette année. Afin que nous l'ayons fait présenter, il est allé à Reims, sur l'invitation de Son Em. le Cardinal Gousset, qui le traite et le fait traiter comme un véritable ami de cœur. Il doit revenir à Paris pour la fête de l'Ascension.

# Deuxième Partie.

## Revue des Communautés.

### I

## Province de France.

### I Maison-Mère.

#### 1<sup>o</sup> Maison du Noviciat.

1<sup>o</sup> L'anniversaire de la 41<sup>e</sup> mort de notre M. Fondateur a été <sup>celebre</sup> solennellement, cette année comme les précédentes, au Noviciat; par les Pères, les Novices et les scolastiques. Ce fut une vraie fête de famille plutôt qu'une cérémonie funèbre. Notre bien aimé Père n'est-il <sup>pas</sup> en effet dans le gloire et du haut du Ciel ne protège-t-il pas visiblement ses enfants et ceux qui leur est confié? Comment donc se laisser troubler et revêtir les livrées de la douleur? ~~.....~~

2<sup>o</sup> Le Noviciat se compose toujours de 12 Novices. M. Artaud revenu de Cellule, où il a été employé pendant quelque temps, a pris la place de M. Sacombe ~~.....~~ en Afrique, après sa Profession, comme il a été dit dans le Bulletin précédent.

3<sup>o</sup> Dans une ordination faite par Son Em. le Card, dans la chapelle de l'Archévêché, le Samedi de la Passion, M. Artaud a été ordonné sous Diacre, quatre autres Novices M. M. Kaffer, Diquet, Brussel et Giber ont été élevés au Diaconat, et un sixième M. Holley a reçu la prêtrise.

4<sup>o</sup> Les Novices ont prêché deux retraites pascals, l'une à Ville, six communes sur laquelle se trouve la maison de Monastory, et l'autre au Port de Sicile



quelque peu considérable qu'ait été le succès, il a encore déçagé les espérances qu'on avait osé concevoir (Voir les Divoirs de la retraite au Séat. III Partie, N<sup>o</sup> 6)

5<sup>o</sup>. Nous croyons faire plaisir à nos chers Confères en insérant aujourd'hui dans la III Partie N<sup>o</sup> 6 un petit extrait de l'allocution prononcée par le R. Père Seravassur lors de la cérémonie de la Profession du P. Lacombe et de la prise d'habit de M. Le Bozec, novice, dont il a été parlé dans le précédent Bulletin.

## 2<sup>o</sup> Maison du Scolasticat.

Depuis le dernier Bulletin, le Scolasticat s'est augmenté de trois nouveaux postulants: M. M. Lebouc, du diocèse de Rouen, laïque, venu du sem. Colonial, Lebelley de Coutances, clerc tonsuré, et Almonin de Besançon, mineur, qui a presque entièrement terminé son cours de Théologie.

Par contre, un Postulant scolastique, M. Ziphelie a passé du Scolasticat au Séminaire Colonial, ne se croyant point appelé à la vie religieuse dans la Congrégation.

## 3<sup>o</sup> Séminaire Colonial.

1<sup>o</sup>. Trois élèves du Séminaire Colonial ont reçu le Diaconat, le Samedi de la Passion, des mains de Son Em. le Card. Arch. De Paris.

2<sup>o</sup>. Une retraite préparatoire à l'accomplissement du devoir pascal a eu lieu, dans la chapelle souterraine pour l'œuvre de la S<sup>te</sup> Famille. Commencée le mardi de Pâques, elle s'est terminée le Dimanche de Quasimode par une nombreuse communion générale (Voir le III Partie N<sup>o</sup> 8)

## 4<sup>o</sup> Maison de N. D. des Victoires.

Nos Pères de N. D. des Victoires ne nous ont rien mentionné de particulier à transmettre à nos chers Confères. Leur ministère est toujours le même, et chaque jour continue à les rendre les heureux témoins des grandes miséricordes de Marie pour les pauvres pécheurs.

Nous ferons connaître, à cette occasion, à nos chers

Confères, que le Vénérable Curé de N. D. Des Victoires commence à être bien courbé et usé sous le poids de ses 79 ans accomplis. Déjà, il ne peut plus faire lui-même l'Office de l'Archiconfrérie le soir. C'est pour lui, on le pense bien, la plus pénible des privations.

## II. Communauté de Bordeaux.

1°. La Station quadragesimale a été très-suivie, cette année, dans la nouvelle chapelle du St. Sacrament de Marie à Bordeaux, et bon nombre de pécheurs sont venus déposer le lourd fardeau de leurs iniquités au pied des autels de la miséricorde. Le St. Père (Gravière) a été aidé pour les prédications et confessions, outre le Père Moricet, par les C. A. G. Durand et Simonet, que cette part de ministère n'a point empêchés d'y prendre un soin convenable de leur santé.

2°. Le Père Moricet a été, en outre, prêcher le Carême dans une petite paroisse à quelque distance de Bordeaux. Il y a recueilli quelques beaux compliments, mais le succès auprès des âmes, que seul il ambitionnait, n'a pas tout à fait répondu à son zèle.

3°. Une retraite pascale a été donnée aux soldats par le St. Père Gravière. Nous n'en connaissons pas les détails, mais il est à croire que ces braves militaires n'ont pas résisté à ses sages et paternelles exhortations.

## III. Communauté de St. Jean.

1°. On a déjà fait connaître, dans la 1<sup>re</sup> Partie, la mort du Frère Marie Jules (Gualbergie).

2°. Il a été également parlé plus haut de la translation du Noviciat des Frères de St. Jean à N. D. de Langounet.

3°. Depuis cette translation, huit Postulants Frères ont reçu, le jour de Pâques, le St. habit et ont été admis au Noviciat proprement dit. Ce sont les F. F.

1°. Metzger Vite en Religion Philémon (né le 22. 9<sup>bre</sup>), né en 1835 à Baldenbrosen (Wurtemberg)

2°. Wiedemann Jean Baptiste en Religion

Anselme (21 Avril) né en 1829 à Ettenberg (Bavière)

3°: Haggenmüller Benoit en religion Achille (7<sup>e</sup> 9<sup>br</sup>) né en 1835 à Schreinbach (Bavière)

4°: Meura Joseph en religion Eusèbe (1 Août) né en 1825 à Courmanc (Côte du Nord)

5°: Burger Edouard, en religion Léandre (27 fév.) né en 1839 à Cernay (Haut-Rhin)

6°: Schmoderer Louis en religion Aloïse (21 juin) né en 1839 à Kaysersberg (Haut-Rhin)

7°: François Laurent en religion Germain (31 juillet) né en 1828 à Dommartin (Vosges)

8°: Chmann Jean Baptiste, en religion Agathon (10 janvier) né <sup>en 1837</sup> à Sommerschwer (Haut-Rhin)

De plus, ce même jour quatre Frères Novices, les F. F. Sébastien (Stub.) Antoine (Édel.) Bernard-Marie (Édel.) François-Marie (Voiron), admis aux Vœux par le Conseil, les ont émis solennellement et ont fait leur entrée dans la Congrégation. (1)

On le voit, l'installation du Noviciat des Frères à Langonnet, est non seulement un fait accompli, mais encore sanctionné par l'autorité des actes importants que nous venons de rapporter. (Voir q. 9.°: faits intéressants dans la III<sup>e</sup> Partie N.° 7.)

(1) Deux Frères Novices ont émis en cette même j. de les Vœux perpétuels: ce sont les Fr. André (Lang) et Rochus (Stub.).

#### IV. Communauté de Gouvin.

Extraits du Journal de la Com<sup>te</sup>

1°: Les examens semestriels de Pâques, ont été généralement bons et encourageants.

2°: Le jour de Pâques, sept élèves du cours de Philosophie ont revêtu solennellement le S. Habit de la Congrégation, et ont été reçus au nombre des Scolastiques proprement dits.

Ce sont: M. M.

Hœrringer Guillaume, né en 1837 à Burgheim, Diocèse de Stribourg en Brisgau (Grand-Duché de Bade)  
Il a reçu pour Patron de Religion S. Boniface, évêque de Mayence,

Stoffel Barthélemy, né en 1836 à St. Croix

(274)  
en: Haine (Haut-Rhin), Patron de Religion S<sup>t</sup> Jean-  
Chrysostôme).

Gundhauser Albert-Ignace-Marie-Léonard,  
né en 1837, à Achenheim (Bas-Rhin) Patron de  
Religion: S<sup>t</sup> Jacques le mineur

Thomas Jean-Marie-Joseph-Henri, né en 1835  
à Martigné-Fer-chaud, (Ille-et-Vilaine) Patron de  
Religion S<sup>t</sup> Jérôme.

Baur Edouard, né en 1835 à Ratzenthal  
(Haut-Rhin). Patron de Religion S<sup>t</sup> Etienne, protomartyr.

Ebenrecht Jean-Martin, né en 1837 à Bimmerschvir  
(Haut-Rhin), Patron de Religion S<sup>t</sup> Augustin, évêque  
de Cantorbéry.

Barthet Maglone-Désiré, né en 1837 à Ficar-  
reau (Sura) Patron de Religion S<sup>t</sup> Jacques le Moineur.

Voir dans la III<sup>e</sup> partie 138 les détails sur la retraite et  
l'inauguration du scolasticat à Gouvin.

## V. Petit Séminaire Communauté de Cellule.

1<sup>o</sup>: Le nombre des élèves internes de l'établisse-  
ment va toujours croissant, et approche maintenant  
de 75. De nouvelles demandes arrivent chaque jour;  
mais, impossible pour le moment, de satisfaire à  
toutes; car il ne reste plus de place, ni aux dortoirs,  
ni à la salle d'étude, et le dernier lit de fer est occupé.

2<sup>o</sup>: L'esprit des enfants est toujours excellent. Simple  
candides, pieux comme des anges, tel est le portrait  
que se plaît à faire d'eux le Père Fritsch.

3<sup>o</sup>: Le mois de S<sup>t</sup> Joseph a été célébré, à Cellule,  
avec beaucoup de dévotion. Le jour de la fête de ce chaste  
époux de Marie, il y a eu Messe solennelle, chantée par  
le Père Supérieur Le Père Dupraz, à la tête de ses  
chambres, a fait exécuter la belle Messe de Dumont,  
et le Père Guillaud, après l'évangile, a prononcé en  
l'honneur de S<sup>t</sup> Joseph un panégyrique des plus forte-  
ment sentis et des mieux appropriés à son jeune auditoire.

4<sup>e</sup>: On trouve dans la III<sup>e</sup> Partie l'extrait d'une lettre du Père Weissch faisant part au C. P. Père de la joie éprouvée par tous des enfants à la nouvelle de l'érection de l'établissement en petit séminaire colonial.

## VI. Communauté de Rome.

1<sup>e</sup>: Les élèves du séminaire français <sup>sont</sup> toujours au nombre de 35 environ, sans compter plusieurs pensionnaires non élèves; mais quelques uns redoutant les chaleurs se préparent déjà à aller demander plus loin à de fraîches et saines études, comme il y en a tant en Italie, une assurance contre les mauvaises fièvres de Rome.

2<sup>e</sup>: Les Pères du séminaire français appellent de tous leurs vœux la visite du C. P. Père. Il n'est sorte d'instance qu'ils ne lui fassent à ce sujet, soit l'année dernière soit surtout depuis le commencement de l'année scolaire. Un jour viendra sans doute, peut être à la rentrée prochaine, où leur prière sera exaucée, surtout si d'autres affaires à traiter à Rome militaient pour ce voyage auprès du C. P. Père, dont tous les moments sont comptés.

## II

# Province des côtes occidentales d'Afrique.

## 1. Communauté de Dakar.

Le Journal de la communauté de Dakar, troisième trimestre 1857, vient seulement de nous parvenir. Nous en extrayons les nouvelles suivantes:

1<sup>e</sup>: Ateliers. L'œuvre des apprentis, toujours prospère, donne toujours de bonnes espérances pour la civilisation du pays. Plus tard, s'ils le veulent, ces enfants pourront s'établir honnêtement et chrétiennement.

Les élèves des Doyens présenteront des éléments de mariages pieux qui porteront partout le bon exemple, et ces unions bénies étant disséminées sur plusieurs points du vicariat, pourront servir de noyau à de futures réductions. Passe le ciel qu'il en soit ainsi!

2<sup>o</sup> Collège. Tout marche bien, et sous le rapport des études et sous celui de la régularité. Mais il est toujours après difficile d'inspirer à ces enfants une véritable et solide piété; c'est que l'édifice pèche par la base; quelle éducation primitive ont-ils en effet reçue de leurs mères, ces pauvres enfants? Une chose qui reste encore à regretter, c'est que les gens de Dakar ne veulent point, même comme externe, envoyer leurs enfants au Collège. Les sœurs n'obtiennent pas davantage de leurs filles; il y a même, de ce côté, plus de difficultés encore, vu les préjugés du pays.

3<sup>o</sup> Inauguration d'une statue de la S<sup>te</sup> Vierge. A l'occasion de la fête du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, une statue de la S<sup>te</sup> Vierge a été placée solennellement au milieu de la cour qui précède l'entrée de la maison de Dakar.

4<sup>o</sup> Retraite annuelle. Une lettre du Père Barbier en date du 16 janvier, rend compte au C. P. Père de la retraite annuelle de Dakar. Commencée le 2 janv. et terminée le 10, elle fut prêchée par M. J. Robès lui-même, et couronnée par l'émission des Vœux Perpétuels de trois Pères à savoir des PP. Lamoise, De Régnier et Kieffer, l'émission des Vœux de cinq ans du Père De et celle des Vœux Perpétuels de six Pères: les P. P. Sabas (Jean-Marie), Antoine (Michel), Arsène (Amand), Philipp de Neri (Jules) et Pacôme (Claude). Les autres Pères et Frères firent ensuite la rénovation de leurs vœux.

Gorée - Le P. Lacombe y est arrivé à bon port; mais à peine eut-il paru au milieu de ses chers noirs qu'il fut atteint de la petite vérole. Nous espérons qu'il est présentement entièrement rétabli.

## II. Communauté de St. Louis.

Une lettre du P. Duret au P. Simonet, que celui-ci a bien voulu nous communiquer, nous apprend les nouvelles suivantes sur la Communauté de St. Louis.

1<sup>o</sup> L'Eglise <sup>qui</sup> était en voie de réparations à ses considérables est enfin terminée. Avec sa réouverture & coincida l'ouverture des quarante heures ainsi que la Messe et le Te Deum d'actions de grâces pour l'Empereur. Toutes les autorités ayant été convoquées à cette occasion, la cérémonie se fit avec la plus grande solennité.

2<sup>o</sup> Les Quarante heures ont été plus suivies cette année que les précédentes; il s'y est fait un grand nombre de communions.

3<sup>o</sup> Plusieurs nouvelles conversions bien sincères et bien édifiantes ont eu lieu vers ce même temps.

## III. Crê de Ste Marie de Gambie.

Relativement à la Communauté de Ste Marie de Gambie, nous ne connaissons rien de nouveau, si ce n'est que M. Robis a été la visiter pour régler la question, tant des œuvres dont elle s'occupe jusqu'ici, que du personnel dont elle doit se composer.

## IV. Crê de Ste Marie du Gabon.

Nous manquons de données récentes sur cette portion intéressante de notre mission des Deux Guinées et de la Sénégambie. Pour y suppléer, nous transcrivons dans la III<sup>e</sup> Partie N<sup>o</sup> 10 l'extrait d'une lettre adressée par M. le Commandant en chef de la division navale, à un des principaux employés de la Marine et des Colonies, où il fait le plus bel éloge de nos Missionnaires de Ste Marie du Gabon, et surtout de M. Pessieux, et prend compte des succès et des espérances de cette Mission.

## III

## Province des Îles de la mer des Indes.

## I. Communauté de Port Louis.

1. L'œuvre de Dieu avance toujours de plus en plus, dans la Mission de Maurice, mais non toujours sans lutttes et sans combats contre l'égort du mal. Le Protestantisme surtout fait en ce moment des progrès à des mains pour accaparer l'enfance par ses écoles, et pervertir ainsi dans leur racine les générations naissantes. Trions Dieu pour qu'il préserve du venin de l'erreur ces âmes faites pour la vérité.

2. Le Père Chirosi a envoyé au C. P. Père un petit rapport sur la Mission du Grand-Port ou Mahébourg, que nous insérons d'autant plus volontiers dans la III<sup>e</sup> Partie (N<sup>o</sup> 14) que, sans cette pièce, nous n'aurions cette fois encore rien de particulier à communiquer à nos chers lecteurs sur la Mission si intéressante de Maurice.

## II. Communauté de la Rivière des Pluies.

1. L'Île de la Réunion a été, vers la fin de Janvier dernier, le théâtre et la victime d'un ouragan affreux qui a exercé toutes sortes de ravages. La léproserie surtout et ses infortunés habitants ont été cruellement à souffrir pendant que le Père Horner, qui en est chargé, était cloué sur son lit par une fièvre assez intense. Resté seul pour lutter contre la tourmente, le Secours médical s'est devoué, en cette circonstance, d'une manière admirable au salut de ces pauvres gens. Rien de



que les détails circonstanciés de cette catastrophe; que l'on trouvera dans la III<sup>e</sup> Partie (N<sup>o</sup> 12).

2<sup>o</sup>: Le décès du P. Gourmil a déjà été mentionné dans la 1<sup>re</sup> Partie. Nous ne saurions dire ici combien sa maladie a été édifiante et combien sainte fut sa mort. Nos chers, Confrères en jugeront eux-mêmes par les nombreux détails que nous réservons pour la III<sup>e</sup> Partie, N<sup>o</sup> 16. et où ils verront que le Père Gourmil, est un des membres les plus fervents et des plus accomplis qu'ait jamais eus la Congrégation.

## IV

# Province d'Amérique

## I. Communauté du Trou-Vaillant.

1<sup>o</sup>: Le Père Grasser dont le Bulletin N<sup>o</sup> 5 a fait connaître le départ pour la Martinique a fait un heureux voyage. Il a été chargé du cours de Philosophie, à la place du P. Blanc qui est remonté au Pèlerinage de N. D. de la Délivrande avec le P. Dufren, au Morne-Rouge. Mais, avant de se mettre à l'œuvre, il a dû payer un petit tribut à la fièvre. Nous avons lieu de croire qu'il en est quitte maintenant.

2<sup>o</sup>: Le jour de la fête de St. Joseph, les P. P. Emonet, Dufrien et Blanc, ainsi que les Fr. Fr. Edouard et Joseph <sup>(Lang)</sup> ont émis solennellement, les Vœux de cinq ans à cinq le sens des nouvelles Règles et Constitutions. Ça été pour toute la Comm. une époque de renouvellement et de ferveur, comme on le verra par l'extrait d'une lettre du P. Emonet au C. P. Père. (III<sup>e</sup> Partie N<sup>o</sup> 13)

## II. Communauté de Cayenne.

(Extrait du Journal de la Comm. <sup>te</sup>)

1<sup>o</sup> Le P. Guyodo a donné au mois d'octobre la retraite annuelle aux Sœurs de St Joseph, réunies à cet effet à Cayenne des divers établissements qu'elles possèdent dans la Colonie.

2<sup>o</sup> Le mois suivant il partait sur l'Oyapock, vapeur de la Station, pour aller visiter ses confrères de Mana. Il les a trouvés en parfaite santé, mais n'éprouvant que peu de consolation auprès des âmes, la plupart rebelles à leur voix.

3<sup>o</sup> Quatre retraites de jeunes gens et de jeunes personnes ont été données successivement, par les Pères, pendant le mois de Décembre: celle de l'Association des enfants de Marie qui fut suivie de douze nouvelles réceptions, celle de la Réunion de persévérance pour les garçons, (voir la III<sup>e</sup> Partie N<sup>o</sup> 18), celle de la Réunion de persévérance pour les jeunes personnes, et enfin celle de la Conférence de S. Vincent de Paul dont la clôture fut présidée par M<sup>re</sup> Dossat. Depuis cette époque, les membres de la Conférence ont ouvert, dans une salle attenante à la bibliothèque paroissiale une école gratuite pour les ouvriers et les apprentis, qui a lieu tous les jours de 6 à 2 heures du soir.

4<sup>o</sup> Le P. Kranner dont on a fait connaître le départ dans le Bulletin, <sup>précédent</sup> a fait une assez bonne traversée. Il a été placé à Mana, en remplacement du P. Neuvrenu à Cayenne.

5<sup>o</sup> Nous ne pouvons clore cet article sans faire part à nos chers confrères des souhaits tout fraternels par lesquels la C<sup>te</sup> de Cayenne termine son Journal de 1857. « En finissant cette année (est-il dit) nous n'oublions pas de présenter à Dieu nos vœux pour la Congrégation en général, pour notre C. R. et bien cher Père, et pour tous les membres de l'Institut en particulier. » (Voir dans la III<sup>e</sup> Partie N<sup>o</sup> 19, quelques détails sur un voyage du P. Brunette, à Tracoubo, ancienne Mission du P. Mignon.) (jeu de place etc sont remis à l'enc. l'enc. l'enc.)

# Troisième Partie.

## Lettres-Rapports-Citations diverses.

---

### I

#### Promulgation du Décret de la S. C. des Rites.

Ordonnance des prières publiques p.<sup>r</sup> l'Empereur.

---

Nous, Ignace Schwindenhammer, Supérieur G.<sup>l</sup>  
de la Congrégation du S.<sup>t</sup> Esprit et du S.<sup>t</sup> Coeur de  
Marie,

Vu 1.<sup>o</sup> le Décret du 17 Décembre 1857 de la  
S. C. Des Rites prescrivant des prières liturgiques pour  
l'Empereur;

Vu 2.<sup>o</sup> Que ce Décret n'est pas facultatif, mais  
obligatoire pour toute la France et ses possessions d'outre-  
mer;

Vu 3.<sup>o</sup> Qu'il n'atteint pas seulement les Eglises  
paroissiales, mais encore les Eglises et Chapelles des  
Communautés religieuses;

Nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit:

Art. I. A partir de la réception du présent Bul-  
letin, on devra dans toutes les Eglises et Chapelles de la  
Congr., tant en France que dans ses possessions  
d'outre-mer, commencer à faire les prières liturgiques  
ordonnées pour l'Empereur par le Décret ci-dessus de  
S. C. Des Rites.

Art. II Quant à ce qui est du mode d'exécution,

on se conformera à cet égard à la teneur du Décret précité, en observant, pour ce qui concerne le Domine Salvum, qu'on ne le chantera qu'aux Messes solennelles des dimanches et fêtes chômées et non des fêtes de simple Devotion, ni non plus aux Bénédictions et saluts du St. Sacrement, tel étant le sens du Décret.

## Décret de la S. C. des Rites.

1<sup>o</sup>. In Missa Canone nomen Imperatoris adiciatur, hac adhibita formulâ, et pro Imperatore nostro N. quæ dicenda erit post mentionem factam Romani Pontificis et Episcopi diocæsani

2<sup>o</sup>. In Missis solemnibus per annum, expletâ antiphonâ quæ dicitur Communio, semel cantabitur (alternatim à Clero et à populo) versiculus Domine, salvum fac Imperatorem nostrum Napoleonem, et exaudi nos in die quâ invocaverimus te. Recitatis deinde orationibus Postcommuniois, illarum postremæ addetur sub unica conclusione, sequens collecta:

Quæsumus, Omnipotens Deus, ut famulus tuus Imperator noster N. qui tua miseratione suscepit regni gubernacula, virtutum etiam omnium suscipiat incrementa, quibus decenter ornatus, vitiorum monstra divitare, hostes superare, et ad Te qui via, veritas, et vitæ es, gratiosus valeat pervenire. Per Dominum, etc.

3<sup>o</sup>. In Missâ Presanctificatorum, feriâ VI in Parasceve, inter orationem pro cunctis Ecclesiæ ordinibus, et aliam pro catechumenis, hæc pro Imperatore dicatur

Oremus et pro gloriosissimo Imperatore nostro N. ut Deus, et Dominus noster deus illi sedium suarum assistentem sapientiam, quæ populum sibi commissum gubernet in omni justitiâ et sanctitate ad divinam gloriam, et nostram perpetuam pacem.

Oremus. Flectamus genua. R. Levate

Omnipotens sempiternus Deus, qui regnis omnibus aeterna potestate dominaris, respice ad Francorum benignus Imperium, ut et Imperator juste imperando, et populus fideliter obediendo ad gloriam tui nominis, et regni tranquillitatem unanimi pietate conspirent  
Per Dominum, etc.

4: Praeconium Paschale, Sabbato sancto, hac ratione concludatur:

Trecamur ergo te, Domine, ut nos famulos tuos, omnemque Clerum, et devotissimum populum una cum Beatissimo Papa <sup>nostro</sup> N. et Antistite nostro N. necnon gloriosissimo Imperatore nostro N. quiete temporum concessa, in his Paschalibus gaudiis assidua protectione regere, gubernare, et conservare digneris.

Per Dominum, etc.

5: In Litanis Sanctorum, cum deventum fuerit ad preces, inter versiculum ut inimicos Sanctae Ecclesiae humiliare, etc. et ut cum ut Regibus et Principibus, etc. addatum ut. Ut Imperatorem nostrum custodire digneris, R. E. rogamus, audi nos. Item post psalmum Deus, in adiutorium, etc. dicto versiculo Oremus pro Pontifice nostro N. R. Dominus conserve eum, etc. illico subjungatur:

R. Oremus pro Imperatore nostro N.

R. Domine, salvum fac imperatorem, et exaudi nos in die qua invocaverimus te. Denique absolutis precibus, immediate post orationem pro Papa adjiciatur superius notata collecta: Quaesumus, omnipotens Deus, ut famulus tuus Imperator noster N. etc.

Fait à Paris le 2 Février 1858.

Signé Schwindenhammer,

Sup. Général

## II

Décret concernant les Bénédiction et Saluts du St. Sacrament.

Nous, Ignace Schwindenhammer, Sup. G<sup>l</sup> de la Congr. du St. Esprit, etc.

Considérant 1<sup>o</sup> que ni les Rubriques du Rituel ni les Manuels de Cérémonies ne déterminent d'une manière

compléter la marche à suivre pour les Benedictions ou Saluts du St. Sacrement, lorsqu'on en fait une cérémonie ou Office particulier;

Considérant 2.<sup>o</sup> qu'il importe cependant et qu'il convient qu'il y ait uniformité sur ce point dans les différentes Eglises et Chapelles de la Congrégation;

Après avoir entendu la Commission établie à la Maison-Mère pour l'examen des questions relatives à la liturgie et aux cérémonies;

Aurons arrêté et arrêtons ce qui suit:

**Art. I.** Lorsqu'on donnera le Salut du très-Saint Sacrement avec l'ostensoir, quoiqu'il ne soit pas obligatoire de chanter de motet au S. Sacrement au moment où on l'expose, on le fera cependant dans les Eglises et Chapelles de la Congrégation, comme étant un usage généralement suivi en France et dans les Colonies;

**Art. II.** Après le motet au S. Sacrement, on chantera quelque prière liturgique en l'honneur soit de N. S.; soit de la St. Vierge ou des Saints, selon les circonstances et l'objet de la fête, en ayant soin de garder toujours l'ordre voulu suivant la dignité.

**Art. III.** Lorsqu'on donnera le salut du S. Sacrement seulement avec le ciboire, on ne chantera rien d'abord au S. Sacrement; mais on commencera de suite par chanter quelque prière liturgique dans le sens indiqué dans l'article II.

**Art. IV** Les différentes prières des Saluts, qui devront toujours être prises dans les livres liturgiques ou les livres d'office à l'usage de la Congrégation, seront chantées les unes après les autres sans interruption. Quand elles seront finies, on chantera de même tous les versets ensemble, puis les oraisons correspondantes, sous une même conclusion.

**Art. V.** On chantera enfin le Cantum ergo, par lequel on doit toujours terminer toute Bénédiction ou Salut du S. Sacrement, et on conservera l'usage de mettre l'encens dans l'encensoir au second verset du Cantum ergo, à moins que la pratique générale du

diocèse ou l'on se trouve ne soit de le faire au premier verset, lorsqu'on chante antiquam documentum se conformant pour le reste aux Rubriques du Rituel Romain, telles qu'elles sont exposées dans le Manuel de cérémonies de Baldeschi revu et corrigé par le P. Levassieur.

Fait à Paris le 2 Février 1858.

Signé Schwindenthammer,  
Supérieur Général.

### III

## Décret de translation du Noviciat des Frères, de St. Ilan à N. D. de Langonnet.

Nous, Ignace Schwindenthammer, Supérieur Général de la Congrégation du S<sup>t</sup>-Esprit et du S<sup>t</sup>-Cœur de Marie,  
 Considérant 1<sup>o</sup> que N. D. de Langonnet étant dans une position plus centrale, sur les confins de trois différents Diocèses, se trouve dans des conditions plus favorables que St. Ilan pour le recrutement des sujets, ce qui est un des motifs pour lesquels on en a fait l'acquisition,  
 Considérant 2<sup>o</sup> que l'étendue, relativement peu considérable des terres de St. Ilan, ne permet, ni de nourrir, ni d'employer un personnel aussi considérable que celui de notre Noviciat de Frères, en même temps que des enfants annexés à l'établissement.  
 Considérant 3<sup>o</sup> que N. D. de Langonnet permet plus que St. Ilan, vu la très-grande étendue de ses terres et les diverses œuvres importantes qu'on doit y établir, de nourrir, d'employer, et de former à toutes sortes de fonctions et d'emplois, un grand nombre de Frères et d'enfants,

Considérant 4<sup>o</sup> que N. D. de Langonnet présente, pour la vie de communauté et la formation

des S. S. à l'esprit de la Congr., de grands avantages, à cause surtout de la bonne disposition des lieux et des bâtiments, qui est meilleure pour une communauté Religieuse que celle de St. Man.

Le S. Esprit invoqué, et d'accord avec notre Conseil, avons arrêté et arrêtons ce qui suit:

**Article unique.** Le Noviciat des Frères sera transféré aussitôt que les circonstances pourront le permettre, de St. Man à N. D. de Langonnet.

Fait à Paris le 2 Février 1858.

Signé Schwindenhammer  
Supérieur Général

#### IV

**Accord** fait entre le Vicaric Apostolique de la Guinée en de la Sénégambie, en le Supérieur Général de la Congrégation du S. Esprit en du S. Coeur de Marie, relativement à la rédaction, l'impression et la publication des écrits concernant la Mission en en particuliers livres en langues indigènes.

Vu 1.° la décision de la S. Congr. de la Propag. qui fait aux Missionnaires une obligation grave d'étudier la langue indigène du peuple qu'ils doivent évangéliser. — S. Congr. de Prop. (Fide facta verbo cum G. G. Clemente XIV die 21 Martii 1774) in virtute obedientiae iterum praecipit omnibus Missionariis ut cum primum ad stationes sibi assignatas pervenerint, sedulo et totis viribus studeant vernaculum illius gentis sermonem percipere;

Vu 2.° plusieurs anciens Décrets de la même S. Congr. de la Prop., dont quelques uns semblent être généraux et que défendent à tous les Missionnaires apostoliques séculiers et réguliers, et à tous les Pères



d'imprimer des ouvrages quelconques sur les missions sans la permission expresse de la S. Congr. de la Prop. sous peine d'excommunication ipso facto et la suppression de l'ouvrage, sans tous les petits livres de Religion qui peuvent être imprimés avec l'approbation du Vicaire Apostolique. — *Exceptas ab hac lege, dit un Décret prohibitif, declarant parvas Doctrinas, catechismos, instructiones ac preces quæ fidelium usui quotidiano inserviant, sub eâ nihilominus conditione, ut in vulgus spargi non possint, nisi prius eas Episcopi respectivi locorum, seu Vicarii apostolici viderint, atque in lucem permiserint emitti sub penâ suspensionis ipso facto.*

Vu 3<sup>o</sup> que d'après les Constitutions de la Congr. du S. Esprit et du S. Cœur de Marie « c'est au Supérieur Général seul qu'il appartient de permettre aux membres de la Société de composer des ouvrages, des brochures ou des écrits quelconques, de les examiner ou faire examiner, d'en autoriser ou d'en défendre la publication, » (Constit. P. I, C. VI. Art. III.)

Considérant 4<sup>o</sup> que le but des prescriptions tant de la S. Congr. de la Prop. que des Constitutions de la Congr. du S. Esprit et du S. Cœur de Marie est d'avoir des garanties pour le maintien de l'orthodoxie dans les livres de religion, et d'empêcher la publication des ouvrages dont l'inopportunité ou les défauts littéraires ou scientifiques pourraient nuire d'une manière quelconque soit aux missions soit à la Congrégation elle-même et à ses œuvres;

Considérant 5<sup>o</sup> que pour mieux obtenir ce résultat, il importe que les choses se fassent avec une entente mutuelle entre le Vicaire Apostolique de la Mission et le Supérieur Général de la Congr.

**Art. I.** Bien qu'il semble que les Décrets prohibitifs précités de la S. Congr. de la Prop. ne s'étendent pas aux lettres édifiantes publiées dans les annales de l'œuvre de la Propagation de la foi, ni aux comptes rendus admissifs soit aux Conseils centraux de l'œuvre

soit aux <sup>l</sup>écrits civils qui s'intéressent aux Missions, ou leur accordent des secours, ou aux ouvrages purement littéraires et scientifiques, puis que ces choses se font au su et vu de la même Cong<sup>g</sup> non seulement sans réclamation, mais même avec encouragement de sa part, cependant aucun travail de ce genre ne sera fait, imprimé ou publié par aucun Missionnaire sans l'approbation préalable tant des Vicaires Apostoliques de la Mission que du Supérieur Général de la Cong<sup>g</sup>.

**Art. II.** Pour ce qui regarde en particulier les rédactions, impressions et publications dans les langues indigènes d'Afrique; une commission spéciale est instituée dans la province de l'Afrique Occidentale, par le Supérieur Général, pour l'examen et l'approbation des ouvrages en langues indigènes; elle sera présidée par le Vicaire Apostolique en tant que Supérieur ecclésiastique et Provincial, ou par son délégué. Cette commission sera composée d'abord des membres ordinaires du Conseil provincial, puis des autres Pères expérimentés dans la connaissance des langues indigènes, que le Supérieur Général jugera à propos de désigner, et spécialement des auteurs des manuscrits qu'il s'agira d'examiner;

**Art. III** La fin de cette commission sera 1<sup>o</sup>: d'empêcher toute publication en langue indigène qui ne pourrait pas soutenir une critique raisonnable sous le rapport doctrinal, littéraire ou scientifique; 2<sup>o</sup>: de veiller à ce qu'il y ait de l'uniformité, autant que possible, dans les bureaux en langues indigènes, notamment dans l'adoption de l'orthographe, dans l'introduction des mots européens (surtout pour exprimer les idées religieuses) et dans les traductions d'ouvrages européens; 3<sup>o</sup>: de veiller à ce que les changements exigés par l'expérience pour l'amélioration des ouvrages déjà approuvés et en usage se fassent avec prudence et maturité;

**Art. IV.** A cet effet, la commission devra, après un mûr examen, formuler son jugement:

1.° sur l'orthographe à adopter pour la transcription de chaque langue; 2.° sur les termes à consacrer pour exprimer les vérités dogmatiques et morales et les objets du culte religieux; 3.° sur l'emploi des mots européens, leur opportunité et leur forme; 4.° sur les principes et la méthode des grammaires; 5.° sur la clarté des explications données en français; 6.° sur les traductions des prières à l'usage des fidèles, des catéchismes et des livres de piété; 7.° sur l'opportunité et la nature des changements à introduire pour le perfectionnement des ouvrages déjà adoptés.

Art. V. La commission prendra ses décisions à la pluralité des voix, mais aucune décision ne pourra être mise en exécution, même à titre d'essai, sans la sanction du Vicaire Apostolique comme chef ecclésiastique et comme Supérieur Provincial;

Art. VI. Aucun ouvrage ne pourra être publié à titre définitif, sans l'approbation du Vicaire Apost. d'une part et du Supérieur Général d'autre part. Ce n'est qu'après que l'un et l'autre auront donné de concert leur approbation, que le Vicaire Apost. pourra accorder l'imprimatur aux livres de religion et permettre de mettre au titre pour les autres: cum permissa Superiorum;

Art. VII. Les ouvrages quelconques sur les langues indigènes résultant des travaux collectifs de plusieurs Missionnaires à la fois, paraîtront sous le nom des Missionnaires en général, et non sous le titre d'aucun auteur en particulier, sauf une décision contraire donnée ultérieurement par le Vicaire Apostolique de concert avec le Supérieur Général.

Art. VIII. La Commission devra baser ses décisions ultérieures sur les principes généraux discutés et approuvés par la commission spéciale qui a été réunie à la Maison-Mère et présidée par le Supérieur Général, et à laquelle, entre quelques membres de l'administration générale, ont assisté

plusieurs missionnaires d'Afrique en même temps  
que M<sup>gr</sup> Robis.

Fait à Paris à la Maison-Mère  
le 8. 9<sup>br</sup> 1857.

Signé Schwindenhammer + Al. Robis, év. de Modon.  
Supérieur Général.

## V

Extrait d'une Lettre du P. Duboin au  
au V. R. Père.

### 1. Détails sur la mort du P. Gourmil

St Denis le 20. Mars 1858.

Mon bien cher et très Révérend Père,

J'éprouve une profonde peine aujourd'hui à  
vous tracer ces lignes, car j'ai à vous annoncer une nou-  
velle qui déchirera votre cœur. Vous avez un enfant de  
moins sur la terre. Dieu, dans sa sagesse, vous l'a  
ravi pour s'en faire une victime d'agréable odeur.  
Le Père Gourmil n'est venu mettre le pied sur notre  
sol que pour en faire un marche-pied pour arriver  
au Ciel. Débarqué avec ses Compagnons le jour de St. Ma-  
thias, le 25 février, un mercredi, il a rendu son âme  
à Dieu mardi à 1 heure 10 minutes du matin, 16 mars,  
et a été entermé mercredi à l'Eglise de l'Assomption  
de St. Denis. La maladie qui l'a conduit au tombeau  
est une phthisie pulmonaire contractée dans son germe  
en France, avant son départ. Dans son voyage de Mar-  
seille à Goulon, il a pris un froid et un chaud

... je dans la traversée par le Médecin du bord, son mal s'est aggravé et a produit la tuberculisation des poumons, et quand il est arrivé ici, il n'était plus temps. Cependant, nous avons fait tous nos efforts pour le sauver. Quatre médecins amis de notre Congrès ont épuisé avec la charité la plus admirable, toutes les ressources de leur art. Les Filles de Marie l'ont soigné avec le dévouement que vous leur connaissez pour notre Congrès. Les prières ne lui ont non plus fait défaut. Les neuvaines au vénéré Père, à St. Joseph, à la Ste Vierge, n'ont pas cessé pendant toute la maladie. Tout cela n'a fait qu'augmenter son mérite et nous révéler davantage la sainteté de ce cher enfant du St. et Immaculé Cœur de Marie.

Il était venu à la Rivière des Pluies en premier lieu, mais manquant de logement, éloigné des médecins, nous avons préféré le faire venir à la Providence (à St. Denis) où tous les moyens les plus actifs furent employés. C'était une secrète volonté du bon Dieu qui voulait le placer là comme le fondement d'une œuvre qui doit lui rendre tant de gloire. Aussi est-ce le jour de sa mort que les derniers obstacles ont été levés.

Dans toute sa maladie, il n'a cessé de s'offrir en sacrifice à N. S. pour notre cher Congrès, pour vous en particulier, mon Révérend Père. Oh ! comme il priait avec ferveur, pour vous, pour la Mission de Maurice, pour l'Afrique et pour la Congrégation des Filles de Marie ! Jamais une plainte de douleur, jamais une parole inutile, jamais un désir naturel. J'ai fait faire un rapport détaillé à la Sœur qui l'a soigné, je lui en atteste la vérité : Sa mort, sa maladie surtout a fait un grand bien à tous ceux qui l'ont vu. Malheureusement, je n'ai pu recevoir son dernier soupir. Comme la maladie se prolongeait, et que mon devoir m'appelait à la Léproserie, je crus pouvoir le quitter cette nuit qui devait être la dernière. Il a donc rendu l'âme entre les mains du Père Alfred, et en présence de toute

la Communauté des Sœurs de la Providence qui se trouvaient réunies. Il avait reçu les derniers Sacraments quelques jours auparavant. La nouvelle de sa maladie finit ne le nullement trouble; mais j'ai bien vu que ce sacrifice lui était bien pénible, cependant il le renouvelait à chaque instant avec la paix la plus grande.

L'enterrement s'est fait avec la pompe la plus admirable. Presque tout le Clergé de St. Denis, une grande partie de nos paroissiens de la Rivière des Plais, une députation des P. P. Jésuites, des F. F. de la Doctrine Chrétienne, des S. S. de St. Joseph et des Filles de Marie assistaient à la cérémonie. Les deux grands Vicaires étaient aussi présents, et le P. Fava est même venu jusqu'au cimetière. Monseigneur m'a adressé une lettre de condoléance extrêmement bonne; je crois que vous aurez plaisir à en prendre lecture, je vous l'adresse. Je ne fais pas mention des nombreux amis de notre Congr., de tous les rangs et de tous les âges, qui s'y sont aussi rendus. Notre Congr. ne possédant ici aucun terrain pour inhumer nos Pères, j'en pensai que je devais le mettre dans le cimetière des Filles de Marie. C'est donc au milieu d'elles qu'il va reposer.

Signé Dubois.

## II. Autres détails sur la maladie et la mort du P. Goumil.

Vendredi, 20 février, le P. Goumil arriva à la Providence; il fut mis dans son lit qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. Le soir même de l'arrivée du P. Goumil, les plus actifs furent employés pour essayer de combattre le mal. Il accepta tous les moyens proposés se soumit à tout sans la moindre observation.

Coupois avec espérance d'obtenir sa guérison, on employa divers remèdes très répugnants et très multipliés. Le bon Père acceptait tout et prenait avec une apparente indifférence le bon comme le mauvais; jamais il ne témoigna aucun désir, ni ne repoussa rien, disant cependant tout simplement, quand on le lui demandait, le dégoût qu'il ressentait pour telle ou telle chose. Dans les moments où la violence des douleurs se reproduisait sur ses traits, à cette question: Mon Père, vous souffrez beaucoup! toujours il répondait: mais non, pas trop. Le mal <sup>le mal</sup> allent en s'aggravant, le Père Supérieur jugea qu'il était <sup>le temps</sup> de prévenir le malade, qu'il se préparât à mourir; il le fit. Un moment après, la Sœur infirmière entrant, il l'appela, la fit assésir près de lui, et lui dit: ma Sœur, que vous a dit le Père? que vous étiez plus faible, mon Père. Et quoi encore? que vous iriez bientôt au ciel. - Est-ce là votre opinion, ma Sœur? Oui, mon Père; cette annonce vous a-t-elle impressionnée? un peu, car depuis quelques jours je n'entendais parler que de guérison. Alors la sœur infirmière lui montra la grâce que Dieu lui faisait de s'en aller avant d'avoir assumé sur lui aucune responsabilité. - Oui, dit-il, je n'aurai pas contracté de souillure dans le ministère. Il parla encore quelque temps sur ce sujet, et demeura aussi calme, aussi serein. Jamais on ne lut sur sa physionomie aucune impresseion que celle de la douleur dans les moments où elle devenait insupportable, mais alors même, il s'efforçait de sourire pour rassurer la Sœur infirmière. Le Père, pratiqua d'une manière si parfaite la sainte pauvreté, que d'abord il ne voulait pas qu'on lui changeât souvent son linge et ne le laissa faire, que lorsque la sœur infirmière lui dit: Mon Père, ceci me regarde. Quelque manvais que fut le remède qu'on lui donnait il ne voulait pas en laisser perdre une goutte et usait des bonnes fruits et autres petites douceurs avec une modération telle qu'on pouvait se demander: quelle était la Dou-

qui plaisait à son goût.

Le Père Supérieur lui ayant dit en arrivant qu'il fallait se soumettre à ce que la Sœur infirmière lui demanderait de faire, il lui obéit avec une perfection dont il serait difficile de donner l'idée. A la proposition d'une chose, il répondait toujours: comme vous voudrez, ma Sœur. Cela allait si loin, que le jour ou la nuit, quelque fatigue qu'il éprouvât, le Père n'aurait pas changé de position dans son lit, même pour retourner sa tête, sans en demander la permission. Un jour qu'il était resté très-longtemps assoupi, la Sœur infirmière lui dit: Mon Père, <sup>vous dormez trop.</sup> <sup>quelques minutes après, les sentant  $\frac{3}{2}$</sup>  pas à présent. Il inclina doucement son regard, comme pour acquiescer à cette réponse, et fit des efforts incroyables pour demeurer l'œil ouvert pendant un quart-d'heure, jusqu'à ce que la Sœur infirmière lui dit: Dormez mon Père. Ses yeux se fermèrent aussitôt. Un jour il désira être mis près d'une porte pour en avoir l'air. Le Père Supérieur, craignant l'impression du ven ne le permit pas, il répondit: Le Père a dit cela, il a raison. Dans un moment où la respiration était devenue très-pénible, la Sœur infirmière dit: Comme cela fait souffrir de manquer d'air! Il répondit: mais non, pas trop. Une nuit où ses douleurs avaient considérablement augmenté, au point de l'empêcher de se mouvoir, la Sœur infirmière l'exhortant à la patience lui dit: Courage, mon Père, vous êtes comme Jésus sur la croix... il répondit avec une grande douceur: Oh! je n'ai rien à souffrir. Deux <sup>jours</sup> après l'annonce qui fut faite au malade de sa mort, il sembla éprouver un grand mieux. De nouveaux moyens employés avaient paru ralentir le mal, ce bon Père, s'était repris à la pensée de vivre, et cette espérance lui était bien douce; mais ce ne fut qu'un éclair. Dieu voulait lui faire renouveler son sacrifice. On prit bon de lui appliquer sur le haut de la poitrine deux énormes caustiques; cette opération dura 12 minutes, mais au dire du médecin c'est une douleur si vio-



lente qu'elle arrache toujours des cris ou du moins des plaintes. Le P. Gourmil se recueillit, posa ses mains sur sa poitrine et ne poussa pas même un soupir de douleur; tous ses membres semblaient et se contractaient, mais il resta muet et ne dit qu'un mot quand il put parler: Merci, Monsieur. Le médecin fut transporté d'admiration et assura n'avoir jamais rencontré un pareil calme et ajouta: Il n'y a qu'un enfant du Cœur de Marie qui soit capable de pareilles choses. Les symptômes devenant de plus en plus alarmants, il était prudent de détruire l'espérance que le malade avait conçue de vivre. La Sœur infirmière lui ayant pris le pouls, le Père lui dit: Ma Sœur, comment me trouvez-vous? — Bien faible, mon Père, décidément le bon Dieu vous veut près de lui, quelle preuve d'amour, comme cette pensée de quitter la terre doit vous être douce! Oh! oui, je suis bien content. La Sœur appuya beaucoup sur la joie qu'il éprouverait à revoir le Vénéré Père. Tout son visage s'épanouit, il se retourna vers l'image du Vénéré Père, sourit avec une douceur ineffable et dit: Oh oui.

Pendant toute sa maladie, jamais le P. Gourmil ne dit une parole inutile; il ne parlait que lorsque c'était nécessaire. Il sembla n'avoir pas une pensée naturelle, demeurait indifférent à tout ce qui se passait autour de lui. Ce qui lui causait un plaisir sensible était l'arrivée du Père Supérieur. Sa joie se reproduisait sur sa physionomie, il semblait toujours heureux de l'avoir près de lui. Quand la Sœur lui disait: Voilà notre Père qui vient, il répondait toujours: Oh! tant mieux. Le Père acceptait indifféremment les soins de toutes les personnes qui lui en donnaient, et quoiqu'il eût plus l'habitude de la Sœur infirmière, il n'aurait rien dit pour qu'elle s'occupât de lui plus qu'un autre. Quand l'occasion se présentait de dire un mot qui pût porter à Dieu, le Père en profitait, mais ce n'était jamais comme posant son opinion. Il ne donna pas une seule parole de langage même

à ceux qui lui portaient des soins. Son humilité était telle, que personne n'avait osé lui rien dire d'avantageux; il ne parlait jamais de lui ni en bien ni en mal; le sujet sur lequel il parlait volontiers était la Congrégation. Alors il laissait voir l'amour dont son cœur était rempli pour elle. Je puis affirmer qu'il avait pour le Supérieur Général tout le dévouement, la tendresse et la vénération possible; il ne prononçait son nom qu'avec respect. En diverses circonstances, on put remarquer combien ce bon Père était rempli de l'esprit de Dieu. Il lui est arrivé plusieurs fois de deviner l'état intérieur où se trouvait la Sœur qu'il soignait. Un fois elle était dans un combat intérieur et loin de lui. Il la fit appeler, la fit assoir près de son lit, et lui dit ce qu'elle ressentait. La sœur lui dit: Priez pour moi, mon Père. Il se retourna vers l'image du Vénéré Père, pria et à l'instant le calme se fit dans l'âme de celle pour laquelle il avait prié. Le Père Gourmil ne <sup>manqua</sup> jamais de dire son Angelus, et son Benedicite quand on lui portait un peu de bouillon ou de lait, et rendait ensuite grâces à Dieu. Plusieurs fois pendant sa maladie, il dit à la Sœur infirmière: il me semble que j'ai quelque'un qui couche toujours près de moi. D'abord la Sœur infirmière crut que c'était un affaiblissement d'idées, elle lui demanda: s'il avait rêvé. Mais non, dit-il alors la Sœur infirmière lui dit: c'est votre bon ange qui vous garde toujours. Tous les jours il se faisait faire par la Sœur infirmière une lecture spirituelle; il recommandait de lire lentement afin de n'en pas perdre un mot et demeurait long temps après en méditation. Les derniers jours, se trouvant plus affaibli, il se faisait donner son sujet de méditation. Le matin du jour où il mourut, il dit à la Sœur infirmière, qui lui lavait les pieds et lui rendait les petits services ordinaires de chaque jour: C'est pour la dernière fois que vous faites cela. Un jour, une Sœur lui demandait comment il était, il répondit: je ne sais du quel je suis le plus près, si c'est du ciel ou de la terre. La Sœur infirmière lui dit: du ciel, mon Père, car la pensée vous s'y porte toujours.

Oh! malheureusement, dit-il, je suis toujours trogi à la  
sere).

Le Père fut souvent en proie à une altération affreuse; la bouche se desséchait tellement, que malgré les soins que l'on mettait à humecter ses lèvres avec une éponge, on ne pouvait parvenir à les rafraîchir. Il en vint à mordre dans un citron et à s'en frotter la bouche pour essayer d'éteindre le feu qui le brûlait. La Sœur infirmière lui dit: Mon Père, c'est ainsi que fut Jésus sur la croix bien altéré aussi... Oh! ou, me dit-il, mais je ne puis pas comme lui. Un soir, le Père eut pendant quelques heures toutes les angoisses de la mort; l'oppression était affreuse; il ne respirait presque plus. La Mère Madeleine prit de lui le buste du Vénéré Père, le malade posa sa main sur sa tête; au bout de quelques secondes le calme se fit. Un moment après, l'état devint plus affreux, la mort semblait tellement prochaine que le Père Pinault lui faisait les dernières exhortations auxquelles il essayait toujours de répondre. La Sœur infirmière alla reprendre le buste, le posa entre les bras du malade, et à l'instant même, la respiration revint; le calme se fit et les angoisses ne reparurent plus. Malgré l'affoiblissement où se trouvait le Père Gourmil, il appelait le Père Pinault et lui dit: Constatez ce qui vient de se passer en faveur du Vénéré Père; vous avez vu que je ne respirais plus et qu'il m'a rendu le calme. La nuit fut bonne; le lendemain le malade se trouvait mieux. La Sœur infirmière lui dit: Mon Père, votre Vénéré Père vous a fait ressusciter. Ou, il a vu que je n'étais pas assez pur pour m'en aller - Il donna l'exemple d'une simplicité admirable. Tout en lui respirait l'innocence, la pureté et faisait l'effet d'un ange. Un jeune enfant qui était souvent dans sa chambre a dit: ce n'est pas un prêtre, c'est un saint. Un second médecin qui était souvent pris de lui disait: je n'ai jamais vu un calme semblable, c'est là un prêtre. Le soir qui précéda sa mort, ses souffrances augmentèrent considérablement; il n'eut plus un moment de repos, malgré tous les

moyens possibles, la toux ne put se calmer, et il n'avait plus la force de tousser. La Sœur infirmière prit encore le buste du Vénéré Père, le donna au malade qui le saisit entre ses bras et lui dit avec un accent inexprimable. — Oh! mon Père, priez pour moi. Dans la lutte si cruelle qu'il subissait, il saisissait le buste, le pressait contre lui. Mais c'en était fait, le moment approchait, l'agonie se déclarait, mais toujours le calme, la douceur, la connaissance demeura parfaite. La sœur infirmière lui dit: — Courage, mon Père, le combat va finir, encore un petit moment et puis le ciel. Il répéta avec elle les invocations; prit en différentes fois son Christ qu'il baisa avec un grand amour; tournait souvent les yeux vers l'image du Vénéré Père, mais ne dit même jamais ce mot: Mon Dieu je souffre. La Sœur infirmière lui demanda s'il ne désirait rien, s'il voulait le P. Pinault. — Non, dit-il ce n'est pas nécessaire. Dix minutes avant d'expirer, il dit, et ce furent les dernières paroles: — Mes Sœurs, priez pour moi. Il rendit, mardi, à une heure dix minutes du matin, sa belle âme à Dieu. On conçut une telle idée de sa sainteté, que pendant les 24 heures qu'il resta exposé dans la chapelle, tout le monde apporta divers objets pour les poser sur son corps. Quelques heures après sa mort, sa physionomie reprit toute sa sérénité. Ses yeux étaient tout-à-fait ouverts, son regard était doux et modeste comme il l'avait toujours eu; ses lèvres se sont écartées; il ne ressemblait en rien à un cadavre.

V (bis)

Lettre du P. Perron sur la mort du Frère  
 Marie Jules Guillozic.

Saint-Nan le 17. Fevrier 1858.

Mon Frere Révérénd et bien-aimé Père

Voilà encore un de vos enfants de plus au ciel. Le Frere Marie Jules Guillozic vient de succomber à une maladie de quelque jours. Il y a dix ou douze jours, il vint me dire qu'il avait une soif dévorante, et qu'il y avait déjà quelque temps qu'il ressentait cette soif, mais qu'il croyait que ce n'était rien. Je l'envoyai en promenant chez le médecin de la maison, à St. Brienc. Le médecin ne vit <sup>pas</sup> grand danger dans cette maladie; il lui donna quelque chose pour calmer un peu sa soif: cependant elle <sup>ne</sup> diminuait pas, au contraire. Je fis consulter plusieurs fois le médecin et voyant que malgré tout ce qu'il ordonnait, le mal empirait toujours; je le fis venir hier; il <sup>me</sup> sembla pas s'inquiéter beaucoup de l'état de notre cher malade; il voulait <sup>un peu</sup> <sup>qu'il</sup> <sup>se</sup> <sup>promener</sup> <sup>et</sup> <sup>gagner</sup> <sup>de</sup> <sup>l'appetit</sup>; mais le frere Marie Jules lui répondit qu'il ne le pouvait pas, qu'il était trop faible. Le médecin attribuait son affaiblissement à la peur qu'il avait de se voir malade; mais il n'en était rien; et la mort arrivée si soudainement, de ce cher frere, montre bien qu'il souffrait plus qu'on ne le croyait et plus qu'il ne le paraissait. C'est même un reproche qu'on pourrait lui faire. Il n'a pas dit assez combien il souffrait; et n'a pas parlé assez tôt de son indisposition. Il lui a fallu un courage bien grand et une force de caractère bien énergique, pour ne pas se plaindre plus qu'il ne la fait, étant devoré jusqu'à la fin d'une soif insupportable. La grâce sans doute l'aidait à supporter si courageusement ses souffrances.

Hier au soir, pendant la récréation, j'allais le voir et je trouvais qu'il s'affaiblissait considérablement. Je ne croyais pas cependant son état si grave; me, surtout, ce que nous avait dit le médecin. Le matin après

la 1<sup>re</sup> Messe je suis allé le voir et son état m'a semblé de plus en plus alarmant; j'ai envoyé au plutôt une lettre au médecin par le commissionnaire et voyant que le frère Declinait très vite j'aurais dit de prendre un cheval; mais hélas!... il n'a pas eu le temps d'arriver et puis qu'en aurait fait le médecin à cet extrémité?

À peine ai-je eu fini de lui administrer le Sacrement de l'Extrême Onction, qu'il a rendu le dernier soupir pendant que nous recitions les prières des agonisants. Nous ne savons véritablement pas de quelle maladie il est mort.

## Autre lettre du même

St. Nan le 20 Février 1858.

Mon Cuis Révérend et bien aimé Père,  
 Il me semble, mon C. P. Père, que dans la lettre où je vous annonçais la mort de ce cher frère, je ne vous ai pas assez dit, la patience et la résignation admirable qu'il a montrée dans ses souffrances. Comme je vous lui dit, il n'y a qu'un reproche à lui faire, c'est qu'il ne nous a pas fait sentir assez combien il souffrait. Le frère Marie Joseph avec lequel il était lié par la plus touchante amitié, me dit que le frère Marie Jules s'élevait à lui de souffrir horriblement de la soif; et le médecin lui ayant permis de boire à discrétion de l'eau mêlée d'un peu de sirop, il lui est arrivé d'en boire jusqu'à 15 litres par jour. Quand je lui demandais, comment allez vous, frère Marie Jules? votre soif diminue-t-elle? ma soif me répondait-il; mais il n'y avait absolument rien qui pût me faire penser que ses souffrances étaient si grandes; et comme le médecin ne me disait pas qu'il y avait danger réel, j'étais tranquille. Pauvre enfant qui avait pensé le voir mourir si vite! Le dimanche 14, où nous avions commencé le jubilé avec les quarantes heures, il est allé faire plusieurs visites

au S. Sacrement; quand il y allât encore, puis il alla  
jusqu'au cimetière et en revenant il disait au f. Marie  
Joseph qu'il venait de choisir sa place, mais qui aurait  
eu que 24 heures après il serait mort. Bien que le mé-  
decin l'eût beaucoup contrarié, son obéissance à ses  
ordonnances a été, on peut le dire, héroïque; puisque  
Mardi, veille de sa mort, bien qu'il eût dit au méde-  
cin qui lui conseillait de se lever, qu'il ne le pouvait  
pas à cause de sa trop grande faiblesse; il se leva néan-  
moins; mais à peine sorti de son lit, et assis dans un  
fauteuil, il dit aux frères qui étaient auprès de lui  
de le remettre de suite dans son lit, qu'autrement  
il allait mourir. Bien qu'ayant beaucoup de dégoût  
pour la nourriture, il prenait cependant tout ce qu'on  
lui présentait sans faire aucune observation. Pendant  
la nuit qui a précédé sa mort, la seule où l'on ait veillé auprès  
de lui, ses souffrances ont encore augmenté. Le frère  
Marie Joseph lui a demandé s'il ne désirait pas se  
confesser et s'il fallait me venir chercher; il lui a ré-  
pondu, qu'il ne croyait pas que cela fût nécessaire,  
qu'il ne trouvait pas grand chose à se reprocher de-  
puis sa dernière confession; et que d'ailleurs il pensait  
que le matin il pourrait le faire encore s'il en sen-  
tait le désir. Cependant il recommanda au frère,  
en cas qu'il vint à mourir sans pouvoir me parler, de  
ne pas manquer de me dire de faire prier beaucoup  
pour lui après sa mort; car, disait-il, j'aurai beaucoup  
de purgatoire à faire. C'était parce qu'il était bien  
imparfait à ses yeux qu'il parlait ainsi. Mais je  
puis bien vous assurer que le cher frère avait le cœur  
pur comme un ange, et que sa maladie n'a fait que  
le purifier de plus en plus. Prions néanmoins, car Dieu  
trouve des taches dans les anges mêmes. Vers 2<sup>h</sup> 1/2 du  
matin, comme par un pressentiment de sa mort, il  
embrassa le frère Marie <sup>Joseph</sup> ~~Joseph~~ et en même temps il  
prononça les 4<sup>ts</sup> noms de Jésus, Marie, Joseph; chère  
Sainte Anne d'Aray. Ce furent ses dernières paroles;  
le matin, quand je le vis, il ne parlait plus.

fait leur noviciat sous sa direction, tant il aimait à les répéter souvent: « Rappelez-vous, que c'est au Noviciat qu'il faut frapper la victime au cœur; la vie toute entière doit être sans doute un sacrifice continuél; mais c'est au Noviciat qu'il faut donner le coup décisif, le coup mortel du sacrifice. »

---

## VII.

### Installation du Noviciat des Frères à N. D. de Langonnet.

L'installation du Noviciat des Frères à N. D. de Langonnet eut lieu proprement le jour de Pâques. Quel beau jour pour l'abbaye de Langonnet que le jour de Pâques 1858! ce fut vraiment un jour de résurrection. Cette maison, après avoir été, pendant des siècles, la demeure de Sts Religieux, les avait vus forcés de s'enfuir lors de la grande révolution, et avec <sup>eux</sup> la piété et la religion avaient quitté cette retraite si paisible et si solitaire, pour faire place à un haras de chevaux. Et voilà qu'en 1858, l'abbaye de N. D. de Langonnet se relève de ses ruines, sort pour ainsi <sup>dire</sup> du tombeau; ce jour là, pour la première fois, depuis plus de 80 ans, des âmes ferventes et dévoués venaient se consacrer à Dieu, lui donner leur vie, mourir au monde pour résusciter glorieuses avec J. Ch., et rapportaient dans ce saint asile la ferveur et la piété. Le jour était vraiment le jour du Seigneur, pour l'abbaye de N. D. de Langonnet, c'était bien lui que l'avait fait: *Ihœc dies quam fecit Dominus, exultemus in lætetur in ea*: et tous les cœurs surabondaient de joie.

À la cérémonie du Dimanche matin, huit postulants devaient être reçus au Noviciat, 14 novices devaient faire leurs premiers vœux, Deux frères profès des premiers vœux, leurs vœux Perpétuels, et tous les autres profès qui avaient pris part à la retraite,



renoués et cernés à venir.

La cérémonie se fit selon les Règles prescrites par le cérémonial. Après le *Veni Creator*; le P. P. Lemvasseur s'adressant à tous les frères, leur a rappelé en quelques mots les dispositions qui devaient les animer, puis il leur a montré la grandeur et l'importance de l'œuvre, qui commençait par les frères; à N. D. de Langonnet, cette maison, leur a-t-il dit, est destinée à devenir une pépinière de sujets pour la Congrégation, c'est dans cette maison que doivent germer et grandir les vertus héroïques qui font les Apôtres! Mais pour cela, combien de travail, et matériel et spirituel. Le bon Dieu, nous remet entre les mains une grande ruine, surtout il faut porter la hache et le marteau, pour réparer et restaurer, pas un endroit qui ne soit à retoucher, à arranger. Ce que l'on a à faire pour réparer et approprier cette maison, chacun doit le faire spirituellement dans son âme, afin d'y édifier une demeure digne de Dieu.

« Pour devenir de bons et fervents religieux, chacun doit comprendre qu'il a beaucoup à travailler dans son cœur, il faut y porter la hache et le marteau pour retrancher tout ce qui pourrait déplaire au bon Dieu. Que les frères comprennent bien la responsabilité qui incombe sur eux, c'est par conséquent d'eux que dépend l'esprit religieux qui doit régner dans cette maison. S'ils commencent bien, s'ils apportent une grande ferveur, un grand esprit de recueillement, l'esprit de charité, tout ira bien; le bon Dieu leur demanderait compte du peu de zèle qu'ils auraient apporté à une si sainte entreprise »

Après cette allocution écoutée avec la plus vive attention, la cérémonie continua. Les huit postulants reçus au noviciat sont les P. P. Philemon, Achille, Anselme, Eusèbe, Abloise, Germain, Agathon, Liandre.

Les frères qui ont fait leurs premiers vœux sont les P. P. Sébastien, Antoine, Bernard, François, ceux qui ont fait leurs vœux Perpétuels sont les P. P. François et

Zacharie. La cérémonie fut suivie de la St. Messe, et aussitôt après le P. Père Levrasseur partit pour Gouin. A 10 heures, le P. Guyot fit une instruction sur le mystère du soir à toute la communauté et aux enfants réunis, et le soir, avant le salut, une autre instruction sur la charité comme moyen de persévérance.

Les trois derniers jours de la semaine sainte ont été aussi des jours de retraite pour les enfants de la colonie agricole de Langounet. Cette colonie née de celle de St. Han commence à prendre des développements, elle renferme en ce moment 63 enfants, et tous les jours le nombre va en augmentant. La retraite des enfants a été prêchée par le P. Hofbauer, et suivie de la communion pascale pour ceux qui ont fait leur première Communion.

Notre chapelle était loin de répondre à la grandeur de la cérémonie; n'ayant pas encore à notre disposition la grande chapelle qui jusqu'ici a servi de grenier à foin et d'écurie, nous sommes obligés de nous servir de l'ancienne chapelle du Héras; elle se trouve dans le bout d'un grand corridor et peut contenir à peine une cinquantaine de personnes; c'était nous serrer bien à l'étroit, et dans un bien grand dénuement; après avoir eu pendant 2 ans  $\frac{1}{2}$  la charmante chapelle de St. Han pour témoin de nos cérémonies.

Mais bientôt, nous pouvons travailler à préparer la grande chapelle, qui a à peu près la forme et les dimensions de celle de N. D. du Gard.

## VIII

### Extrait du Journal de la Communauté de Gouin

#### Retraite - Inauguration du Scolasticas.

L'Examen était terminé, quand s'ouvraient les pieux exercices de la semaine sainte. Tous les élèves restèrent

au collège pour assister à la célébration des touchants mystères qui allaient s'accomplir.

Ici nous ne parlons pas seulement des élèves pour la Congrégation ou pour le Séminaire Colonial, mais des Collégiens qui, pendant tous les offices de la semaine sainte, ont montré beaucoup de recueillement, de piété et de ferveur. Aussi la grâce agissait fortement en eux, et beaucoup écoutèrent la voix qui se faisait entendre dans le sanctuaire de leur âme, pendant que leurs bouches chantaient les douleurs et la mort de Notre aimable Sauveur. On réfléchissait plus sérieusement, rien ne détournait plus de la pensée de Dieu, les vocations incertaines s'affermirent, tandis qu'un grand nombre entendait la voix qui les appelait à quelque chose de plus sublime que ce qu'ils avaient voulu jusqu'alors. Et à la suite de ces pieux exercices, plusieurs élèves du Collège ont sollicité la faveur d'être admis au nombre des Scolastiques de la Congrégation.

Enfin, parut le jour de Pâques, et nous pouvions à double titre nous écrier: *haec dies quam fecit. Dominus, exultemus et letemur in eâ*. C'est dans ce beau jour qui a été inauguré, à la maison de Gourin, le scolasticat de la Congrégation. Longtemps nous étions bercés dans la douce espérance d'aller, en ce jour, prendre possession solennelle de N. D. de Langonnet, et l'on avait attendu cette époque pour jeter les fondements du petit édifice qui doit donner des enfants devenus à notre Mère la Sainte Eglise, et à la Congr. des fils préparés dès l'enfance. Mais des circonstances imprévues ont mis obstacle à notre installation présente. Ce fut à l'établissement Sainte Marie de Gourin qu'eut lieu la touchante cérémonie qui nous réunissait tous, le jour de Pâques, au pied des saints autels. Sept élèves du Cours de philosophie étaient admis à revêtir le s.<sup>t</sup> habit de la Congr., et à compter parmi ses Scolastiques.

Et nous ne saurions ici encore donner la description d'une magnifique décoration de la Chapelle

Ceux qui connaissent l'exiguïté du local savent combien nous sommes à l'étroit dans la maison de Gourin; combien notre chapelle se prête peu à une brillante ornementation. Pour cette double fête néanmoins, elle avait changé d'aspect. On avait étalé tout ce que l'on possède de plus beau et la végétation précoce venant en aide à notre pauvreté, on était parvenu à faire quelque chose qui était plus que splendide.

À 7 heures du soir, les quatre communautés étaient réunies dans la chapelle commune. Chacun occupait sa place ordinaire. Les Pères et les Frères étaient rangés sur deux lignes à gauche et à droite de son petit sanctuaire. Entre eux et en face des saints autels étaient placés sur une ligne, les scolastiques qui allaient jeter les fondements de l'édifice auquel semble être promise une brillante destinée sous les auspices de Marie Immaculée. Bientôt le P. P. Supérieur arriva revêtu de l'étole et de la chape. Il s'agenouilla sur les marches de l'autel et entonna l'Hymne *Veni Creator*. Le chant terminé, il adresse une chaleureuse allocution sur le bonheur que l'on goûte au service de Dieu, bonheur d'autant plus grand, qu'on lui appartient plus entièrement par la consécration de tout son être dans la vie religieuse. Il développe ensuite avec des expressions touchantes, quels soins étonnants la Congrégation prend à se former des enfants selon son esprit et selon son cœur. Comment dès qu'elle les reçoit, elle les environne de sa sollicitude maternelle, afin que, comme elle est bonne Mère, ils soient bons fils. S'adressant ensuite à ceux qui allaient faire leur première entrée dans la carrière de la vie religieuse, il leur expose quel les graves obligations ils vont contracter; comment ils vont être liés non pas encore par les vœux de religion, objet de leurs desirs, mais par une promesse solennelle de ne plus appartenir qu'à Dieu, à notre Mère la sainte Eglise et à la Congrégation du St-Esprit et du Cœur Immaculé de Marie.

Il alors commença l'Interrogatoire. Il fut suivi

de toutes les cérémonies prescrites par le cérémonial pour la réception des scolastiques. La Bénédiction du C. S. Sacrement termina cette mémorable journée à 9 h. 3/4. Je ne saurais redire combien grande fut l'émotion de tous à la vue de ces sept scolastiques, qui avaient été leurs confrères, disant adieu au monde pour ne plus appartenir qu'à Dieu! Comme chacun désirait goûter quelques instants de leur bonheur!... Heureux jour, heureux scolastiques! eux surtout pouvaient s'écrier dans l'enthousiasme de leur joie reconnaissante! *hac dies quam fecit Dominus exultemus et letemur in ea.* Cette journée laissera dans l'esprit de tous les scolastiques postulants, dans l'esprit de tous les élèves un souvenir qui ne périra jamais. Rien ne pouvait mieux terminer les jours de bénédictions que nous venions de parcourir. Trions que la grâce parle puissamment et forte aux cœurs de tous <sup>ceux</sup> à qui elle a fait entendre sa voix, qu'elle fasse germer et fructifier ces heureuses semences de vocations religieuses, que Jésus mourant et ressuscitant a daigné jeter dans les cœurs.

---

## IX.

Extrait d'une lettre du P. Tritsch  
au sujet de l'érection de l'Établissement de Cellule  
en petit Séminaire Colonial.

---

Jusqu'à là notre joie était demeurée incomplète; les enfants ne pouvaient point demeurer étrangers à l'événement important qui venait s'accomplir dans leur plus grand intérêt? Il fallut donc leur faire part de la bonne nouvelle pour que la joie devint générale.

Après la récréation de 15 heures, immédiatement avant le chapelet qui, ce jour, fut récité en action de grâce, les élèves se rendirent à la chapelle. Là, aux

pieds de Jesus et de Marie, dont ils avaient si souvent  
prie les Cœurs-saints Coeurs, à l'effet d'obtenir au C. R.  
Père la faveur qu'on vient de lui accorder, je leur  
appris que la très-bonne mère du ciel avait exaucé  
leurs prières. Ils accueillirent avidement l'invitation  
qui leur fut faite de s'associer à notre joie, laquelle  
fut bien vivement sentie et partagée par tous ces exal-  
tents petits coeurs. Pour exprimer hautement notre  
reconnaissance à Marie, on entonna le Magnificat  
que les élèves chantèrent en musique, avec un indi-  
cible élan de bonheur, sous la direction du bon Père  
Dupraz.

Le titre de petit séminaire colonial me fournit  
tout naturellement le sujet de la petite conférence que  
j'ai l'habitude de faire tous les matins à nos enfants.  
Quoique je ne puisse que donner des éloges à l'attention  
et au recueillement avec lesquels les enfants m'écou-  
tent ordinairement, il ne me fut pas difficile de rema-  
rquer ce matin quelque chose de plus recueilli de leur part.  
L'intérêt le plus vif mêlé de bonheur se peignait sur  
leurs bonnes et candides figures. Quand, à l'issue de  
la petite conférence, je leur annonçai solennellement  
un grand congé et une réjouissance publique en  
l'honneur du C. R. Père, et aux frais de la Très-Mère  
Marie Emmanuel, bienfaitrice de l'œuvre, ma voix  
fut couverte par de bruyants applaudissements et  
par les cris répétés de: Vive le petit Séminaire! vive  
le C. R. Père Supérieur-général!! Grande fut la joie  
de part et d'autre.

Je ne saurais maintenant vous dire la joie  
de la Mère Emmanuel à cette nouvelle. Elle ne  
se possédait plus; elle ne savait comment rendre  
grâces à Dieu; ses vœux étaient comblés!

Signé Fritsch.

# X

Lettre de M. le Commandant en chef de la Division  
navale des Côtes Occidentales d'Afrique à M. N...

---

J'ai promis à Monseigneur Bessieux, saint Missionnaire, que je venire en l'admirant, de vous parler en particulier de son œuvre du Gabon, dont il s'est occupé d'une manière toute spéciale et pour laquelle il se dévoue avec une abnégation sans exemple, et je viens remplir ma promesse.

Vous devez, j'en suis sûr, vous intéresser à l'œuvre de la Mission sur la Côte d'Afrique, et vous apprendrez, sans aucun doute, que les efforts tentés depuis si longtemps et avec une si grande patience par M. gr. Bessieux au Gabon, commencent à porter des fruits. Les résultats obtenus, depuis un an, sont véritablement très remarquables.

J'ai visité hier l'établissement de nos Missionnaires en détail, et j'ai vu avec infiniment de plaisir que le nombre d'enfants tant chez les Sœurs que chez les Missionnaires avait plus que doublé. En voici les causes. La population du Gabon est encore de <sup>à l'état</sup> Sarranie la plus complète. La morale est encore tout à fait inconnue. Monseigneur après avoir essayé à peu près en vain de moraliser ces enfants par l'exemple, les bons principes, la bonté sans fin, a voulu essayer du travail pour lui venir en aide. Il s'est adonné aux cultures, aidé de ses enfants eux-mêmes, a par conséquent agrandi son établissement, frappé les yeux par des résultats qu'il allait obtenir, fait construire un local nouveau pour ses élèves, vaste, commode, et qui peut servir, divisé en 3 compartiments, de salle d'étude, de dortoir et de refectoire, devant ce petit édifice, dont la construction ne manque pas d'un

certain bon goût, un joli jardin entouré de palissades vives, est laissée à la disposition des enfants, qui seuls le cultivent. Enfin il est impossible de ne pas voir, que, pour attirer ces petits noirs à la Mission, M<sup>on</sup>seigneur s'est beaucoup plus occupé de leur bien être que du sien et de celui de ses missionnaires, et comme je vous le disais tout à l'heure, on ne peut s'empêcher de se sentir saisi d'admiration vis-à-vis tant de dévouement et d'abnégation. La même observation est faite en parcourant l'établissement des Savos.

M<sup>on</sup>seigneur manque d'outils pour la culture, dans mon rapport au Ministre sur le Gabon, je fais une demande d'instruments aratoires pour la Mission; si vous pouvez la faire accueillir favorablement, je vous en serai bien reconnaissant.

Signé L. Protet.

## XI.

### Extrait d'une lettre du P. Obieré au C. R. Père.

Mahebourg le 7 Janvier 1858.

Mon Très Révérend Père,

Dans ma lettre du mois passé, je vous ai promis quelque détails sur la Mission du grand-Port, pour me conformer à ce qui est prescrit par les circulaires.

C'est en 1850 que j'ai été envoyé par le P. Père Laval, d'accord avec M<sup>gr</sup> l'Evêque, dans le quartier du Grand-Port, qui était sans contredit le quartier le plus abandonné de toute l'île, vu que ceux à qui cette pauvre Mission avait été confiée « fuerant non pastores, sed lupi rapaces et corruptores ovium » Il en est résulté qu'en 1850, il n'y avait certainement pas cent personnes qui fréquentaient les Sacrements



Je commençai donc à me rendre chaque mois pendant une dizaine de jours dans ce malheureux quartier, où il y a, sans compter les Indiens, plus de 14,000 indigènes de toutes les classes et de toutes les conditions. Outre une horrible corruption, l'esprit d'impiété et de mépris pour la religion et ses ministres dominait dans ce quartier. Le commencement de mon nouveau ministère ne manqua pas de grandes difficultés « ubique et undique ». Je parcourus le quartier dans tous les sens, chaque jour dans un autre endroit. Partout où je trouvais une famille bien disposée, je demandais qu'on me cédât, pour un jour par mois, une chambre, pour y réunir quelques personnes, afin de les instruire et les confesser. Les premières fois, il arriva cinq, six familles, les unes par de bons desirs, d'autres par curiosité. Je commençai par leur apprendre quelques cantiques, les prières et les trois principaux mystères. Les premiers venus m'amènèrent, le mois suivant, d'autres personnes, et ainsi de suite, de sorte que la chambre devenant <sup>très</sup> petite, il fallut songer à faire de petites chapelles plus vastes. N'étant qu'en paille elles représentaient parfaitement l'étable de Bethléhem, et les pauvres noirs seuls participaient à ce premier bienfait du divin Maître; quand une fois ces petites bandes se montèrent à une centaine de personnes, ces braves gens me proposèrent de construire des chapelles plus grandes en bois et en palissade. Pour les encourager dans leurs bons desirs, je leur promis de dire la St. Messe dans les nouvelles chapelles. On se mit à l'œuvre avec beaucoup de courage pour les premiers jours; mais bientôt ceux qui étaient encore faibles dans la foi se retirèrent, craignant sans doute les moqueries de ceux qui n'étaient pas encore convertis: il n'y eut que le petit nombre qui persévéra jusqu'à l'achèvement des chapelles, ce qui me causa bien des chagrins, craignant d'avoir voulu évanescer la grâce de Dieu; mais enfin les chapelles étant terminées, les lâches revinrent un à un tout honteux. Pour pallier un peu leur faute, ils m'amènèrent d'autres personnes pour leur conversion, et c'est ainsi que

Dieu tira le bien du mal. Les premières chapelles bâties en bois sont celles-ci: S. Joseph, S. François, N. D. du Refuge, St<sup>e</sup> Philomène et N. D. des 7 douleurs. Le nombre des fidèles augmentait tous les jours, tout allait bien. Le curé aussi bâtit une grande chapelle en bois, celle de St-Patrice à la plaine Magnion. Il y avait déjà huit cents personnes qui avaient fait la première Communion et étaient Confirmés, quand, à mon retour du Grand-Port au Port-Louis le 14 avril, je trouvai une lettre qui me rappelait en France. Vouloir vous d'écrire dans quelle désolation et quelle douleur cette nouvelle plong mes pauvres néophytes et moi-même, serait peine inutile. Il fallut cependant obéir à l'ordre de Dieu. Mon absence d'une année causa bien du mal; aussitôt après mon départ, le soup fit des ravages parmi les brebis, un certain nombre retombèrent dans leurs anciennes habitudes. Coute fois, ils revinrent tous, dès qu'on eut appris que je retournerais à Maurice. Le choléra est venu nous visiter depuis ce temps, et puis la variole, qui n'a pas fait moins de ravages que les deux premiers fléaux. Une grande partie de mes anciens communicants succombèrent; mais aussi un grand nombre de pauvres riches se convertirent. Depuis 1854 jusqu'aujourd'hui, nous avons fait au grand-Port, plus de 2,600 baptêmes; je ne me rappelle plus au juste le nombre des adultes baptisés; mais je sais que j'en ai une fois en un seul jour, baptisé 56. Depuis cette même époque nous avons aussi fait environ 900 mariages. Sur ce nombre il y avait au moins 600 couples qui vivaient dans le concubinage. Parmi ces nombreux mariages il y en a seulement une douzaine environ qui ont mal tourné.

Depuis ce temps, plusieurs chapelles ont encore été érigées: celle de St-Michel, de St<sup>e</sup> Madelaine, de St<sup>e</sup> Cecile, du Sacre Coeur et de St<sup>e</sup> Elisabeth. Cette dernière est en pierre et on y dit la messe une fois par mois. Dans les autres on confesse seulement et on y fait le catéchisme. Aucune n'a pris de l'extension comme celle de N. D. Du Refuge: il y a deux ans, j'ai

commence à se reconstruire en pierre, et de chapelle elle est devenue Eglise; la nef est toute finie; elle a 78 pieds de long sur 37 de large. Le chœur se fera plus tard, quand nous aurons des fonds provenant de la chapelle. Il y a la s<sup>te</sup> Messe tous les Vendredis, et à une fois le Dimanche

Il ne faudrait pas croire toutefois que tout est rose au quartier du grand-Port. Hélas! le mal est encore bien grand. Il s'est passé des choses si déplorables dans cette malheureuse mission! Il faudra de longues années de sacrifice, de prudence et de dévoilement, pour rétablir seulement le caractère sacerdotal: Déjà plusieurs fois le P. Maître et moi, nous avons été tentés de perdre courage. L'état des esprits est tel que, dans la masse de la société, sauf quelques honorables exceptions, on ne croit même pas à la vertu du Prêtre; on la regarde comme impossible. Il y a maintenant 13 mois que le P. Maître est avec nous. Il a à desservir la chapelle de St. Patrice à la plaine Magnion, qui est la plus centrale du quartier, il a encore celle de St. François Xavier, et celle de St. Joseph, où il dit la Messe deux fois par mois et confesse le monde; il a encore deux autres petites chapelles: celle de St. Michel et celle de St. Cécile, et puis au grand quartier qu'on appelle les Noires et le Boujeon, où il a de quoi exercer sa patience et son zèle. Quant à moi, voici ma part: l'église N. D. de Monhebourg, N. D. du Refuge, St. Philémène, St. Elisabeth, N. D. des 7 douleurs et St. Madelaine. Le P. Maître voit la plupart des malades, ce qui est très-fatigant vu la grande distance des lieux, les chaleurs et les grosses pluies.

Puisse, mon très Révérend Père, ce petit exposé exciter votre intérêt et celui des chers confrères qui en auront connaissance en faveur de notre mission du Grand-Port, pour laquelle je réclame instamment le secours de vos prières -

Signé: Chiersé.

Extrait d'une lettre du P. Duboin au  
C. R. Père.

Rivière des Pluies 11. Février 1858.

Mon Très-Révérend Père,

Depuis ma dernière missive, le Seigneur nous a bien éprouvés à la Séprouserie. Un ouragan affreux est venu se précipiter sur notre colonie et y causer de grands ravages. La Séprouserie est entièrement détruite par le coup de vent. La chapelle de la paroisse que le Père Kerner avait bien arrangée, a été renversée de fond en comble, il n'est pas resté un bois de bout. La chapelle d'en-bas qui était celle des lépreux, où le Père conservait le St. Sacrement a été déplacée au moins de 25 degrés, sa toiture emportée en grande partie. C'est vers cinq heures du soir que l'ouragan s'est déclaré. A six heures, la première salle des lépreux menaçait ruine. Le frère Amédée fait sortir tous les malades valides, pour les placer dans une autre salle qui tenait encore, et transporte lui-même ceux qui ne pouvaient pas marcher. Il avait à peine terminé ce travail si pénible et si difficile, que la première salle tombe brisée sous la force du vent.

Le bon frère était tranquille et ne pensait plus à d'autres dangers, quand tout d'un coup, au milieu d'une pluie violente, d'un vent tellement fort qu'il renversait les hommes les plus robustes, on lui annonça que la seconde salle allait subir le même sort que la première. Le même travail recommença, mais avec plus de difficultés encore, attendu que la force du vent se faisait quinquamment. La troisième salle était à peine remplie qu'il fallait la vider de nouveau. Bientôt le Frère prend une troisième fois ses 89 malades et les transporte, les uns à la chapelle, les autres chez lui, ceux-ci à la

cuisine, eux-tà à la lingerie, pèle-mêle, sans couverture, sans lit, sans feu. Quelle nuit pour ce pauvre frère!! quelles souffrances pour de pauvres malades qui n'avaient pour la plupart que des portions de mains et de pieds. Quand enfin la chapelle elle-même menaça ruine, le frère déclara à tout le monde qu'il n'avait plus de toit pour les abriter et qu'ils avaient à prier le bon Dieu de les mettre à couvert. De toute part, ils répondirent « qu'ils voulaient mourir avec le bon Dieu, qui était avec eux dans la chapelle. »

Or, pendant tout ce temps, le P. Horner était chez lui pris d'une fièvre assez forte. Le frère lui avait fait dire: qu'il répondait de tout et qu'il n'avait nul besoin de se déranger; mais son cœur était brisé de douleur en pensant que tant de malheureux pouvaient mourir sans sacrements. Il demeura dans cette peine jusque vers minuit, où le frère Amédée arriva lui donner des nouvelles. Mais pendant tout ce temps, l'ouragan n'avait pas épargné sa maison, la toiture fut emportée en partie, il pleuvait chez lui comme dehors. Sa maison était agitée dans ses bases comme un petit « briseau dans les vents ordinaires. Il fut obligé de rester là avec son parapluie dans sa chambre pendant 6 heures de temps. Voyant enfin que leur vie était en danger, ils se décident à partir vers une heure du matin pour se mettre à l'abri chez les sœurs. Le chemin était très difficile quoique très court. C'était une impudence qui pouvait leur coûter la vie. La route est sur le versant de plusieurs caps dans lesquels ils pouvaient être précipités. Ils furent obligés de faire la route à quatre pieds, comme on dit, et mirent une demi-heure pour achever un trajet qui pouvait se faire en 3 minutes. Arrivés chez les Sœurs, ils trouvèrent la maison debout, et du linge pour se changer. La finit leur aventure. La peine morale, les épreuves physiques, tout ensemble produisit un triste effet sur le tempérament déjà bien affaibli du P. Horner; il tomba malade, le surlendemain, d'une fièvre typhoïde qui l'aurait

conduit au tombeau, si nous n'avions conjuré le malheur par des purgatifs administrés à propos. Sans maison logeable, il a été obligé de se faire soigner chez les sœurs avec le frère Amédée. Depuis huit jours, le Père est beau coup mieux et s'occupe à faire réparer la maison où il habite depuis trois jours. Quant aux lépreux, ils sont maintenant logés à peu près. Le frère s'est occupé de relever ce qui pouvait l'être et à couvrir les toits, de sorte que ces malheureux sont abrités, en attendant que l'administration s'occupe à reconstruire l'hôpital.

Signé Dubois.

### XIII

#### Extrait d'une lettre du R. P. Emouet au G. R. Père Général.

Le jour de St. Joseph, une cérémonie bien touchante nous a tous réunis dans la chapelle du Cron-Vaillant. Les Pères Dupuis et Blanc, les Frères, Edouard Klein et Joseph (Lang) et moi, suivant l'autorisation que nous en avons obtenue, avons fait pour cinq ans les trois Vœux de Religion, conformément à nos nouvelles Règles et Constitutions. J'ai choisi le jour de St. Joseph d'autant plus volontiers qu'il est rempli pour moi personnellement des plus consolants souvenirs. C'est, en effet, la veille de cette fête que j'ai quitté ma famille pour me rendre dans la Congrégation; et c'est le jour même de St. Joseph que j'ai fait, en 1850, à N. D. du Gard, ma consécration religieuse avec le bon Père Delaplace, entre les mains du R. P. Levassour, qui arrivait de Bourbon. Nous nous sommes vraiment sentis renouvelés en cette occasion. Avant la cérémonie, j'ai fait une petite allocution à mes confrères; je leur ai montré comment les vœux

que nous avons émettre nous constituait vraiment religieux; ce que nous n'étions pas avec les vœux privés que nous avons fait précédemment; vœux qui donnaient bien à nos actions un mérite de religion, mais ne nous constituait pas vrais Religieux. Je leur ai dit aussi que nous devions désormais plus que par le passé, donner à nos vertus tant intérieures qu'extérieures un cachet plus religieux, et que nous devions nous appliquer à étudier à fond la lettre et l'esprit des Saintes Règles et Constitutions, conformément auxquelles nous allions émettre des Vœux.

Après la Cérémonie, je leur ai adressé encore quelques mots pour leur dire que nous devions travailler à notre sanctification personnelle et à celle du prochain, non pas selon notre volonté, goût et attrait, mais selon la Règle et l'esprit de la Règle, selon la volonté et le désir de nos Supérieurs. Oh! daigne St Joseph, daigne le Cœur Immaculé de Marie nous obtenir, daigne l'Esprit Saint nous accorder une fidélité parfaite à nos saints engagements et un progrès constant dans la perfection.

Signé Emonet.

## XIV

### Cayenne.

Clôture de la retraite et fête patronale de la  
Réunion de persévérance 12 Décembre 1857.

(Extrait du Journal de Cayenne.)

Cent vingt cinq jeunes gens, après avoir suivi, avec beaucoup d'exactitude et de recueillement, les instructions pleines de simplicité et d'à propos que leur a données le P<sup>re</sup> Supérieur, se sont approchés de la S<sup>te</sup> Table avec de grands sentiments de piété. La messe a été à notre cha-

celle par le P. Kræner, a été chantée avec beaucoup d'en train et d'ensemble par les enfants eux-mêmes. L'un d'entre eux faisait les solo, accompagné de l'harmonium, comme on le pratiquait à N. D. du Gard. Pour embellir et relever la fête, nous avons dressé, au milieu de la cour, une espèce de colonne, haute de près de trente pieds, et pavisée d'oriflammes, de pavillons et de branches de palmiers. Sur cette colonne brillait une charmante statue de la mère et protectrice de la jeunesse. Ses mains étendues semblaient appeler à elle pour les presser sur son cœur, tous ces enfants qui venaient de se nourrir de la chair de son divin fils.

Dans l'après midi, il y eut quelque chose de plus touchant. Tous s'étant rendus à la réunion qui eut lieu à quatre heures, quelques moments après les vêpres, ils remirent entre les mains du Père Brunetti, leur confesseur, directeur de l'œuvre, une petite lettre cachetée, sur le revers de laquelle étaient écrits leurs noms, et qui contenait les résolutions que chacun avait prises au moment de la Communion. Conformément au désir des enfants, le P. Brunetti déposa ces résolutions au pied du S. Sacrement.

À cinq heures ont commencé les Vêpres suivies du Salut, qui a bien voulu présider M. le Préfet, depuis quelque temps malade.

M. l'abbé Martin, aumônier de l'Abbaye, décoré de la croix de la légion d'honneur, a adressé au jeune auditoire une chaleureuse instruction goûtée de tout le monde. Au salut surtout, la chapelle était encombrée, et un grand nombre de personnes furent obligées de se tenir dehors; car notre chapelle n'est pas comme le St. Cour de notre bonne Mère, dont elle porte le vocable; elle a malheureusement des bornes et même assez étroites.

Un petit accident vint placer dans le ciel si pur de cette heureuse journée un nuage de tristesse.

Pour rendre la fête plus solennelle et plus joyeuse, nous avons acheté deux livres de poudre, et quatre pièces très-petites avaient été amenées dans la cour par les



enfants. Le bonheur et la joie de cette charmante journée devaient retentir par de nombreuses décharges, dans toute la ville; mais Dieu en décida autrement. Après la messe, les enfants tout joyeux de la bonne et sainte action qu'ils avaient faite, sautaient et dansaient autour des pièces dont le bruit les émerveillait. Un d'entre eux par une de ces imprudences malheureuses, trop communes au jeune âge, vint passer en courant devant une pièce à laquelle on venait de mettre le feu; le coup part et va frapper sa jambe à l'endroit de la cheville. La balle pénètre les chairs jusqu'à l'os, et une grande quantité de sang rougit la terre. Ses camarades consternés le prennent aussitôt sur leurs bras et le portent eux-mêmes à la case de ses parents, où il reçut tous les soins possibles.

Il fut aussitôt décidé qu'on ne tirerait plus, mais que la poudre qui restait serait vendue au profit des pauvres, et qu'on y ajouterait pour la même fin une somme de vingt francs, prise dans la caisse de la réunion

---

## XV

*Nota* — Comme on verra souvent dans le cas, dans les maisons, de renouveler les vœux pour cinq ans, le T. R. Père croit devoir en envoyer ici la formule, qui devra servir pour les Pères et les Frères indistinctement —

---

Au nom du Père et du Fils et du  
St Esprit —

Ois-sainte et très-adorable Trinité, humblement prosterné à vos pieds, je viens renouveler pour votre amour et votre plus grande gloire, les saints engagements que j'ai eu le bonheur de contracter au jour de ma profession et de mon entrée dans la Congrégation du St Esprit et du St Cœur de Marie.

En présence de N. S. Jésus-Christ, de la S<sup>te</sup> Vierge, de mon S<sup>t</sup> Ange gardien et de mes S<sup>ts</sup> Patrons, moi N. N. .... renouvelle pour cinq ans les trois Vœux de Pauvreté, de Chasteté et d'Obéissance, suivant les Règles et Constitutions de la dite Société, et ce librement, volontairement avec pleine et entière connaissance de cause:

Daignez, ô Marie, ma très-bonne et bien-aimée Mère, bénir ces saintes promesses et m'obtenir de votre divin Fils la grâce de les observer avec plus de fidélité que je ne l'ai fait jusqu'à ce jour, afin de me rendre de plus en plus digne de vos faveurs Ainsi soit-il.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 18. \_\_\_\_\_  
signé N. N.

## XVI

Vota—L'acte du Vœu ci-dessous a été oublié dans le Bulletin précédent.

### Décret concernant le soin et la tenue des chambres des Pères.

Nous, Ignace Schwindenbammer, Supérieur Général de la Congrégation du S<sup>t</sup> Esprit et du S<sup>t</sup> Cœur de Marie,

Considérant 1<sup>o</sup> que les Pères, en égard à leurs emplois et occupations respectives, n'ont en règle générale, aucun temps de libre qui leur permette de vaquer à des soins purement matériels, étrangers à leur ministère.

Considérant 2<sup>o</sup> que le but primitif pour lequel les Frères ont été introduits dans la Congrégation, était précisément de remplacer les Pères dans les fonctions et occupations matérielles, afin de leur laisser plus de temps et de loisir à consacrer aux œuvres et travaux du saint Ministère;

Considérant 3<sup>o</sup> qu'il est plus avantageux, au point de vue de la propreté et de l'économie, que le lit

et les chambres des Pères soient faits par des Frères spécialement chargés de cet emploi;

Le St. Esprit invoqué et d'accord avec notre Conseil, avons arrêté et arrêtons ce qui suit:

Art. unique. Il est admis en principe que ce sont les Frères qui devront faire les chambres des Pères, sauf les cas particuliers où, au jugement des Supérieurs, les Frères en seraient empêchés par une trop grande surcharge d'occupations, ou leur petit nombre.

Fait à Paris, à la Maison-Mère,  
le 8 Septembre 1857.

Signé Schwindenhammer  
Supérieur Général.

H. M. D. G.



# Bulletin Général

de la Congrégation

du St Esprit et du St Cœur de Marie.

---

Deuxième année — Juillet — 1858

N<sup>o</sup> 7

---

## Première Partie

Actes officiels—Avis et recommandations—Nouvelles gl<sup>es</sup>  
de l'Institut.

---

**I**  
Actes officiels— Les actes officiels que nous avons à relater dans le présent Bulletin se rapportent: 1<sup>o</sup> à l'admission par le Conseil de quelques Pères, soit à l'émission des premiers vœux, soit à celle des Vœux Perpétuels 2<sup>o</sup> à la création des nouveaux Profès

I. Admission aux premiers vœux—

Par décision du Conseil en l'an du St Cœur, 6<sup>me</sup> mois

se décider à suivre cette prescription, et à s'éloigner ainsi pendant trois ou quatre semaines du centre des affaires de la Congrégation (tout en emportant force livres et papiers), et s'y est cependant résigné, et il n'y a eu quelques jours qu'il est revenu des eaux thermiales, non de Pombrières, où était l'Empereur, mais de Bains près Pombrières, où les étrangers trouvent à vivre d'une manière très économique et plus tranquille. Ces eaux, ce voyage, ce changement d'air dans un pays charmant, et surtout un peu plus de repos que de coutume, n'ont pas laissé de faire quelque bien à notre C. R. P. Il ne semble toutefois pas jusqu'ici, que sa guérison doive être complète. Pour lui il se rappelle que N. P. Père a toute sa vie porté le joug de la souffrance, mais nous nous devons pas non plus oublier qu'il est de notre devoir de recommander sans cesse à Dieu par Marie cette santé si chère; mais qui de nous voudrait y manquer? Le C. R. Père, a été accompagné à Bains par le Père Herbert dont la santé avait aussi besoin d'air et de repos.

II. Le R. P. Gaultier n'étant pas encore entièrement rétabli, il vient encore de partir, par ordonnance des médecins, pour les eaux de Contrelet (Hautes Pyrénées).

III. Le 13 avril dernier, M<sup>gr</sup> Lechurpuy, Ev. de St. Pierre et de Port-de-France (Martinique) a rendu son âme à Dieu, après une maladie de quelques jours. La mort de ce pieux Evêque est une grande perte pour la Colonie. (Voir les détails sur sa maladie et sa mort III Partie 46:1) Grâce à Dieu un digne successeur lui a été donné par Décret Impérial du 24 juin, dans la personne de M. l'abbé Porchez grand-vicaire de la Martinique. M. l'abbé Porchez est particulièrement connu du C. R. Père, qu'il avait choisi pour Directeur, à 46. D. de Gard, quand il était encore vicaire à Abbeville (Somme). La Congrégation aura en lui un ami sincèrement dévoué.

IV. Ce qui concerne les Colonies ne pouvant manquer d'intéresser nos chers Compagnons, nous croyons devoir leur faire connaître, par un autre Décret, en date du même jour,

L'Empereur a détaché l'Administration des Colonies du ministère de la Marine et en a constitué à part de l'Algérie et des Colonies, qu'il a confié à son Cousin le Prince Napoléon.

On ne sait encore si que les Colonies ont à craindre ou à espérer de ce changement; peut-être y trouveront-elles un débou-  
 chement de leurs intérêts, peut-être aussi l'Algérie pourra-t-elle un peu trop dans la balance, au préjudice de nos autres possessions d'outre-mer. L'avenir donnera la solution.

---

## Deuxième Partie

### Revue des Communautés.

---

#### I Province de France.

##### I Maison - Mère.

---

##### I Maison du Noviciat

1<sup>o</sup> Les deux Novices ecclésiastiques M. M. Puisseux et Poul-  
 ley, sur l'on a vu, dans la 1<sup>re</sup> Partie, au principé à  
 l'émission des 1<sup>ers</sup> Vœux, les ont emis en fait et sont venus  
 augmenter le nombre des membres de notre pieuse famille  
 religieuse, le Samedi, 22 Mai, à l'heure de la Pentecôte, notre  
 première fête titulaire. La cérémonie a eu lieu dans la  
 chapelle au Scolasticat.

2<sup>o</sup> Dans la même cérémonie, deux Postulants Novices ont été reçus en qualité de Novices. Ce sont M. M. :

1<sup>o</sup> Le Pensec Melchonse-Joseph-Marie prêtre, né le 6 mai 1827 à Quimper (Finistère) qui a reçu pour Patron de Religion, le S. Melchonse (Rodriguez)

2<sup>o</sup> Le jeune Jan-Joseph-Marie, aussi prêtre, né le 6 avril 1828, à Chateaufort au Faou (Finistère) qui a reçu pour Patron de religion, St-Paulin. Ev. le 22 juin.

La cérémonie a été présidée par le C. R. Père, et le R. Père Collin a fait l'instruction dans laquelle il a commenté ces paroles toutes pratiques et bien adaptées à la circonstance : Diligamus non in verbo neque lingua, sed in opere et veritate

3<sup>o</sup> A l'ordination de la Trinité, quatre Novices Diacones, M. M. Gibier, Diquet, Brassel et Kappfer, ont été ordonnés prêtres, et M. Artaud, sous-Diacre, a reçu le Diaconat.

4<sup>o</sup> Au mois de juin dernier, un nouveau postulant est entré au Noviciat, M. l'abbé Pottier du diocèse de Rennes, que M. F. Robès avait emmené, il y a quatre ans environ dans la Mission d'Afrique, où il travaillait avec nos Pères, tout en étudiant sa vocation.

## 2<sup>o</sup> Maison du Scolasticat.

1<sup>o</sup> Dans la cérémonie du 22 Mai dont il a été parlé plus haut, deux postulants Scolastiques ont été reçus Scolastiques proprement dits, à savoir : 1<sup>o</sup> M. Locher (François) né le 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1836 à Meckenburen, évêché de Rottenburg (Wintembg), qui a reçu pour Patron de religion St-Léon 18 Pape.

2<sup>o</sup> M. Jouan (Véne) né le 1<sup>er</sup> Février 1831 à Font-Melou (Cités-Du-Moord), qui a reçu pour Patron de religion (St-Hilaire de Poitiers).

2<sup>o</sup> Le Scolasticat a participé largement à l'ordination de la Trinité outre M. Lebrun, Postulant scolastique, qui a été tonsuré, huit Scolastiques ont reçu les ordres mineurs,



savoir : M. M. Daum, Eschbach, Vincent, Maître-jean, Poulet-Vandel, Echer et Jouan.

3: Nous avons annoncé dans le Bulletin N.º 5 la mort de M. Wongoest, Scolastique, à St Marie de Gambie, les détails qui nous avaient été envoyés sur ses derniers moments s'étant perdus en mer, le P. Blanchet vient de nous adresser une nouvelle lettre à ce sujet que l'on trouvera dans la III.º Partie N.º 2.

### . 3.º Séminaire Colonial -

1.º Le Séminaire Colonial a été honoré, pendant le mois de Mai, de deux illustres visites. Le jour de l'Ascension, sur la demande du C. R. P., Son Eminence le Cardinal Morlot Arch. de Paris est venu visiter le Séminaire colonial et plus spécialement la Communauté de la Maison-Mère, qui s'y était réunie. C'était dans l'après-midi. Après avoir reçu les hommages de tous et avoir adressé à tous de bonnes et dignes paroles, Son Eminence a célébré le Salut solennel du Sacrement et a pris part au repas qui a suivi.

-Le jour de la Pentecôte, la même faveur nous fut accordée par son Excellence le Nonce apostolique, qui, déjà les deux années précédentes, était venu, ce même jour, relever par sa présence la solennité de cette fête titulaire au Séminaire Colonial et de toute la Congrégation. (Voir dans la III.º Partie N.º 3 quelques détails sur cette double visite)

2.º Un service solennel a été célébré le mois dernier par le C. R. Père, dans la chapelle au Séminaire Colonial, pour le repos de l'âme de M. G. Le Héroux, Ev. de St Pierre et de Fort-de-France, dont le mort a été annoncé dans la 1.º Partie.

3.º L'ordination de la Trinité a été très-nombreuse pour le Séminaire Colonial : 14 de ses élèves ont été ordonnés prêtres, 16 Diacres, 3 sous-Diacres, 1 mineur et 7 tonsurés.

## 4. Maison de N. D. des Victoires-

Cet établissement ne nous fournit aujourd'hui rien de particulier à communiquer.

## II. Communauté de Bordeaux.

Le Bulletin de Bordeaux nous apporte les détails suivants.

1<sup>o</sup> Les exercices du mois de Marie, que nos Pères ont été autorisés à célébrer publiquement cette année, ont attiré beaucoup de monde dans la pieuse chapelle. Chaque soir après le chant soit d'un hymne, soit d'un psaume ou d'un cantique, on expliquait dans une courte instruction, une des invocations des Litanies de la Sainte Vierge. Beaucoup de pécheurs ont eu le cœur touché, et se sont réconciliés avec Dieu, dont ils avaient perdu l'amitié, ou avec eux depuis long temps.

2<sup>o</sup> Le diocèse de Bordeaux est fier de son illustre sanctuaire de N. D. de Verdun. Comme les années précédentes, plusieurs parvisses et associations pieuses de la ville y sont allés en pèlerinage avec grande solennité. Les filles du Saint-Cœur de Marie qui ont la réputation de se distinguer à cette occasion, par leur nombre, leur ordre et leur dévotion, aussi bien que par la pompe qu'elles savent y déployer, se sont en quelque sorte surpassés cette fois. Un de 600 personnes ont eu le bonheur de s'approcher de la St. Table. C'était, dit-on, un spectacle ravissant.

## III. Communauté de St. Jean.

L'établissement de St. Jean a paru avec distinction au congrès régional, des cinq départements de la Bretagne tenu dernièrement à St. Brieuc au comice agricole cantonal de Lamballe. A St. Brieuc des instruments aratoires

ont obtenu deux médailles et une mention honorable.

Le plus grand des animaux, qui ont remporté les premiers prix, étaient originaires de cette colonie; aussi après le congrès, les éleveurs se sont-ils empressés d'acheter chèrement ceux qu'elle avait à vendre. On aurait incontestablement obtenu les prix pour les genesses, si on les avait présentées, vu que celles qui les ont mérités, étaient sans contredit inférieures à celles de St. Blan. A Lamballe on a eu tous les prix & honneurs décernés pour le bétail.

### III Communauté de Gourin.

La Communauté de Gourin vient à être transférée, non pas dans l'ancienne abbaye de N. D. de Langonnet, dont nous avons parlé précédemment. C'est sous cette dénomination qu'elle paraîtra désormais dans le Bulletin de la Congrégation. Nos chers lecteurs verront dans la III<sup>e</sup> partie n<sup>o</sup> 4, d'intéressants détails, envoyés par le Père Duparquet, au sujet d'une cérémonie religieuse qui a été comme les préliminaires de cette translation.

### V Communauté de Cellule.

Nous venons de recevoir de Cellule une touchante description de la 1<sup>re</sup> Communion qui a eu lieu pour la 1<sup>re</sup> fois dans l'établissement, au commencement de Juillet (voir la III<sup>e</sup> partie N<sup>o</sup> 5)

### VI Communauté de Rome.

M<sup>gr</sup> Luquet, Evêque d'Hésébon, ami dévoué de notre V. Père et de la Congrégation, retiré depuis quelque temps, en qualité de pensionnaire, au Séminaire français, est atteint d'un mal très-douloureux que les médecins croient incurable. Le C. H. Père recommande à tous de prier pour lui à raison des rapports intimes et tout dévoués qui unissent à nous ce pieux Evêque, depuis l'origine de l'Institut.

2<sup>o</sup>. L'œuvre du Séminaire français est toujours benie du ciel, témoin les heureux succès qu'elle vient encore <sup>de</sup> obtenir dernièrement. Ainsi trois élèves présentés au Doctorat en Théologie par le Séminaire français, viennent d'être reçus avec distinction. Ce sont: M. M. Chairow de Quimper; Mougen de Langres; Gardies d'Étich. Sept aspirants se présenteront prochainement à la licence en théologie, et quelques uns au Baccalauréat. Il y a de plus, pour le Droit Canon, trois aspirants, au Doctorat, autant à la licence, et d'autres au baccalauréat.

## Province des Côtes Occidentales d'Afrique.

### I. Communauté de Dakar.

#### Dakar.

1<sup>o</sup>. Le Journal de la Communauté de Dakar (4<sup>o</sup> Trimestre 1877) nous a apporté des détails très-intéressants, en particulier sur la distribution solennelle des prix du Collège. Nous croyons faire plaisir à nos chers lecteurs en leur donnant dans la III<sup>e</sup> partie (N<sup>o</sup> 6), des extraits considérables de ce Bulletin.

2<sup>o</sup>. M. Strub, Novice, employé comme on sait dans la C<sup>o</sup> de Dakar, a été ordonné <sup>diacre</sup> le Samedi de la Passion. Devenu prêtre le Samedi St, il a chanté sa première Messe le jour de Pâques: C'était bien pour lui: *le hoc dies quam fecit Dominus.*

3<sup>o</sup>. Nous réservons pour la III<sup>e</sup> partie (N<sup>o</sup> 7) une lettre intéressante du P. Marchandau où il rend compte de son voyage en Afrique et de ses impressions sur la Mission.

### II. Communauté de St. Louis.

La Communauté de St. Louis, voit ses travaux de plus

en plus bénis du ciel. On en peut juger par le relevé suivant des registres de la paroisse pendant l'année 1857

Baptêmes d'enfants 18, d'adultes 4, sans compter plusieurs noirs à l'hôpital.

1<sup>res</sup> Communions d'enfants 26, de grandes personnes 18.

Mariages - ; unions illicites, revalidées 7.

Communions pascuales - Enfants 60, hommes, 20. femmes 178.

Conversions - 26.

Refus de sépulture ecclésiastique 3.

Enterrements - 144 (120 au moins ont reçu tous les Sacraments).

### III Communauté de Ste Marie de Gambie.

1<sup>o</sup> Depuis le voyage de M<sup>gr</sup> Robis à Ste Marie de Gambie, dont nous avons parlé dans le Bulletin précédent, la Com. se compose du P. Blanchet, Supérieur<sup>(1)</sup>, du P. Steffan récemment arrivé, et de M. Sancta Maria, prêtre noir, emmené en Afrique, il y a quelques années par M<sup>gr</sup> Bessou qui le rencontra à Rome où il a fait ses études à la Propagande.

2<sup>o</sup> Tu la difficulté, pour le présent, du moins, d'avoir un personnel de Frères convenable suffisant pour la direction de deux ateliers. M<sup>gr</sup> Robis a eu devoir suspendre<sup>à Gambie</sup> pour quelques temps l'œuvre de l'école d'arts et métiers.

3<sup>o</sup> L'école primaire se soutient toujours, mais elle appelle de tous ses vœux quelques Pères ou Frères Anglais d'origine, ou au moins possédant bien la langue Anglaise.

4<sup>o</sup> En dehors des heures de classes, M. Sancta Maria réunit tous les soirs les enfants, et sait les intéresser et les instruire, par une certaine variété d'exercice, de catéchisme, de chant &c. depuis 7<sup>h</sup> 1/2 jusqu'à 9<sup>h</sup> du soir. Ils sont d'ordinaire au nombre de 30 à 60, et chaque semaine ce nombre se voit augmenté de quelques enfants protestants qui, jusqu'à ce jour, n'étaient jamais venus voir les Pères. C'est la un bon moyen de paralyser quelque peu, du moins, les efforts.

(1) en remplacement du P. Duby appelé à Oskar.

des protestants, et les empêcher de s'attacher l'enfance, bientôt pervertie entre leurs mains

1<sup>o</sup> Quant au S. ministère proprement dit, il devient de plus en plus consolant à S. Marie de Gambie. Ainsi dernièrement, à Jacques, il y eut quatre baptêmes d'adultes, 20 d'enfants et 8 premières communions, toutes de personnes déjà d'un certain âge, dont le retour est d'autant plus consenti et la persévérance, plus assurée. Peu de temps auparavant, le P. Blanchet avait donné le Baptême à un vieillard presque octogénaire. (Voyez pour les détails, une lettre du P. Blanchet III. par 96. 8.)

### III. Communauté de S. Marie du Gabon.

Le Journal de S. Marie du Gabon n'est pas encore arrivé. Seulement nous avons reçu ces jours derniers quelques détails, relatifs à l'établissement de S. Joseph de Benga, qui datent déjà d'une année entière et qui semblent avoir fait le tour du monde avant d'arriver à destination.

Malgré leur ancienneté, en voici néanmoins quelques extraits:

« 1<sup>o</sup> Le 31 Mai, 1<sup>er</sup> jour de la Pentecôte, 1<sup>er</sup> Citulaire au  
« notre Cong. nous avons eu le bonheur, si rare ici, de célébrer  
« une messe solennelle avec encensement. Le P. Durangue  
« accompagné de deux enfants formés ad hoc, officiait en  
« grand; le P. Poussot, à lui seul, faisait tout le chœur. » Le  
« narrateur ajoute: « qui conque connaît les personnages pourra  
« juger de l'intérêt qu'offrait une telle cérémonie. Les Négres  
« en chape n'eurent pas moins de solennité, ni moins d'in-  
« téréz, par conséquent. C'est égal, tout le monde étoit content  
« Nos bons noirs voudraient que nous en fassions autant tous  
« les Dimanches. »

« 2<sup>o</sup> Ce fut aussi une grande joie pour nous, de voir le  
« même jour s'approcher pour la première fois de la table »

« en la compagnie de son mari - jacob, et enfin de son mari,  
 « la jeune Anastasie Marie ( Bekair ) l'unique femme qui  
 « chrétienne, ait encore été mariée, à s<sup>t</sup> Joseph, selon toutes  
 « les règles de la S<sup>t</sup>e. Eglise.»

*Note.* ce qui concerne la Maison de Joal n'ayant pas été cité en son lieu, par suite d'un oubli du copiste, nous le mettons ici.

## Maison de Joal.

Parmi les conversions remarquables qui sont venues nous consoler nous avons eu celle d'une femme mahométan- nière et aïeule d'une nombreuse famille.

Cette femme m'avait aidé, il y a 7 ans, à baptiser une de ses compagnes en danger de mort. Dès lors je prévis qu'elle se convertirait elle-même, selon les paroles de l'Écriture s<sup>t</sup>e. Elle a eu le bonheur en effet, de recevoir elle aussi, le S<sup>t</sup>e. Bap- tême et de faire sa première communion. Sa piété que et sou- tenuer, a été, pendant longtemps encore, la confusion des Mahométans.

Une autre conversion, où l'on voit aussi clairement le doigt de Dieu, est celle du propriétaire de la grèllette sur laquelle est mort le P. Querlesquin. C'est un des notables habitants de Force. Son exemple ne manquera pas de produire de bons effets sur cette côte et parmi ses concitoyens. Malgré ses divers soins et occupations, il assiste aux instructions et à la S<sup>t</sup>e. Messe, à peu près tous les jours, et se donne sérieusement à la fréquentation des Sacraments.

## III.

## Province des îles de la mer des Indes.

## I. Communauté de Port-Louis.

Depuis long temps, nous exprimions le regret de n'avoir rien de bien particulier à mentionner, sans un petit mémoire du P. Chiari, au sujet de la Mission de Maurice. Aujourd'hui nous avons la satisfaction d'annoncer pour la III<sup>e</sup> partie (N<sup>o</sup> 9) un rapport assez long du P. Beaud adressé au C. F. Père. En le parcourant nos chers lecteurs verront de jeunes pèlerins aller aux principaux écueils élevés ou desservis par les Pères de Maurice, et plus d'une fois, chemin faisant, ils ne pourront s'empêcher de bénir le Seigneur du bien immense qui s'est fait jusqu'ici et se fait encore tous les jours dans cette mission.

## II Communauté de la Rivière des Pluies.

1<sup>o</sup> Le journal de la Communauté de la Rivière des Pluies relate une cérémonie de Profession de plusieurs filles de Marie faite par M. G<sup>o</sup> Beaupont, avec une très-grande solennité. On en trouvera le récit détaillé dans la III<sup>e</sup> partie (N<sup>o</sup> 40).

2<sup>o</sup> Un Postulant frère de la C<sup>o</sup> de la Rivière des Pluies, le Frère Alfred (Galisson) a été reçu récemment en qualité de novice par le C. Rubén, qui ne nous a pas indiqué la date précise. Il a reçu pour parrain de Religion le B. Alphonse Rodriguez.

(Voir dans la III<sup>e</sup> partie N<sup>o</sup> 11, la fin, de la lettre du P. Horner commencée au Bulletin N<sup>o</sup> 8.)



## IV.

## Province d'Amérique.

## I Communauté du Trou-Vaillant.

1<sup>o</sup> Trou-Vaillant. — En fait de nouvelles de l'établissement du Trou-Vaillant, voici l'extrait d'une lettre adressée dernièrement par le P. Ermonet au P. S. Lévassieur (F.). « L'esprit du Séminaire, dit-il, est toujours excellent. Depuis mon arrivée ici (en 1853) le Séminaire a déjà donné 17 prêtres, l'un d'eux a quitté la colonie et un autre est mort d'une manière bien édifiante; les quinze qui sont en exercice sont vraiment bien fervents, et ce sont les crioles qui surpassent les autres en régularité et humilité dans l'exercice du Saint ministère. Nous avons en ce moment, cinq crioles au Séminaire, deux diacres et trois philosophes qui terminent leur Philosophie. Au mois de juillet nous recevrons trois autres du collège. Vous voyez que les vocations-crioles ne font pas défaut, et elles sont bonnes. Dans le S<sup>t</sup> Ministère, nous avons de nos enfants trois crioles déjà »

2<sup>o</sup> Morne-Rouge. — Le Journal du Morne-Rouge captive cette fois notre intérêt par le récit de trois faits d'une certaine importance : 1<sup>o</sup> L'établissement d'une association de charbonniers, 2<sup>o</sup> Une nombreuse première Communion d'adultes, 3<sup>o</sup> L'établissement de l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires. Au lieu de nous risquer de donner ici quelque pâle analyse de ces nouvelles, nous renvoyons nos chers lecteurs à l'intéressant et pieux récit qu'en a fait le P. Dufrien, rédacteur du Bulletin de Morne-Rouge (III<sup>e</sup> partie N<sup>o</sup> 12).

## II Communauté de Cayenne.

Je n'ai pu en ce borné cette fois à quelques nouvelles

concernant l'abaissement de Mana, et nous n'avons rien reçu sur celui de Cayenne même.

Il nous apprend que, grâce aux peines et aux fatigues du P. Sedici Supérieur de cette vice-Communauté, les communions pascals ont été beaucoup plus nombreuses à Mana cette année que les précédentes. Six familles qui jusque là avaient vécu dans le scandale ont aussi leurs désordres et se sont réconciliées avec Dieu. Un grand nombre sont devenus plus fervents, plus exacts à assister aux offices. Parmi la jeunesse, il y en a aussi quelques uns qui donnent de grandes espérances aux missionnaires.

---

## Troisième Partie.

Lettres-Rapports-Citations diverses.

---

### I Mort et Funérailles de Monseigneur Leherpeux.

---

Jeus extrayons d'un journal de la Martinique, la France-d'outre-mer, des détails bien touchants sur les derniers moments et les obsèques de M. Leherpeux, qui a succombé le 13 avril dernier, à une fluxion de poitrine.

« Mardi, 13, à sept heures du soir, toutes les cloches de la cité annonçaient, par leurs sons lugubres, ce douloureux événement; et tous les cœurs se brisaient dans les larmes et les regrets.

Le deuil dont la ville est maintenant couverte est d'autant plus sombre que déjà le bruit du danger que courait le vénérable Prélat nous avait tous remplis d'angoisses.»

«Chacun rappelait à son esprit les traits de cette figure si digne, l'expression de cette bonté si vraiment exacte, de cette piété communicative et douce, de cette foi si solide, de cette volonté si ferme pour le bien; l'on se demandait si tant de richesses pouvaient être réellement en péril sur le bord des abîmes de la mort, et chacun s'attachait, comme nous, à une espérance que la maladie amoindrissait sans cesse et qu'elle a définitivement anéantie!»

«Monsieur Leherpeur est mort de la mort du juste. Peu de jours auparavant, il dessinait, de sa chaire, aux fidèles assemblés les épisodes touchants de la fin du juste. Il le montrait s'élançant vers Dieu, rassuré par la foi, n'ayant pas à soutenir ces luttes épouvantables que présente à l'instant suprême une vie chargée d'iniquités, laissant enfin à ses semblables le souvenir de ses actions et de sa justice pour les guider.»

«Hélas! le Pasteur n'entrevoit peut-être pas alors que sa parole, toujours si vive et si entraînante, qui renouvait ses auditeurs, que Dieu lui réservait d'être la justification prochaine de cet émouvant tableau.»

«Oui, la ville a pu suivre l'esprit de son Evêque assistant sans effroi, mais dans un saint recueillement, aux préparatifs de la mort.»

«C'est par sa volonté que les cloches ont annoncé qu'il remplissait dans la foi et l'espérance ses devoirs envers Dieu.»

«Le premier Evêque de Saint-Pierre et de Fort-de-France, Monsieur Leherpeur, était un choix du Seigneur; il était riche par la grâce de tout ce qui peut embellir l'homme et grandir le ministre.»

«M. le Vicairé-général Torchez, devenu par la mort de M<sup>gr</sup> Leherpeur et aux termes des bulles du Souverain Pontife et du décret pour l'organisation des Evêchés Coloniaux Administra-

provisoire du Diocèse, a annoncé par une circulaire, le funèbre événement au Clergé et aux Fidèles de la Colonie.»

« Mercredi, 14, à six heures du matin, le R. Père Emonet, Supérieur du Grand-Séminaire, s'embarquait sur le steamer de l'Etat le Connerre, attaché au service particulier de M. le Gouverneur, et le Commandant de ce vapeur recevait l'ordre de se rendre en toute hâte à la Dominique et à la Guadeloupe. M. le Supérieur du Grand-Séminaire avait mission de faire part de la mort de l'Evêque de la Martinique à ses Collègues Messieurs Forcade et Vesque, et de mettre le Connerre à leur disposition, dans le cas où les hautes occupations des deux Prélats leur permettraient de venir présider la funèbre cérémonie de l'inhumation.

« Messieurs Forcade et Vesque,<sup>(1)</sup> qui portaient au défunt la plus tendre et la plus respectueuse affection, n'ont écouté que le cri de leurs cœurs et se sont empressés de tout quitter pour répondre à l'invitation de M. le Gouverneur et du Clergé de la Martinique. Jeudi dans la soirée, le Connerre était de retour à Saint-Pierre, ayant à son bord les deux Evêques accompagnés de leurs Grands Vicaires.»

« La journée de mercredi a été consacrée aux préparatifs de la funèbre cérémonie. Ouste et pieuse occupation, soins touchants et dernières marques de respect et d'affection que tous ceux qui entouraient le Prêlat ont accomplis dans le recueillement et les larmes!

« Dans la matinée, le corps a été embaumé par les soins du service médical de l'hôpital maritime de St-Pierre, puis exposé dans la Chapelle du Séminaire-College, illuminé et décoré pour la lugubre circonstance.

« Pendant ce temps, on dressait dans le principal sal. on du Palais Episcopal une Chapelle ardente et on préparait dans le Chœur de la Cathédrale la crypte où, selon sa volonté dernière, doit reposer Monseigneur le herpeur.

« Par une autre touchante disposition dictée par

(1) Evêque de Roseau, à la Dominique, mort lui-même peu de temps après.

Le Prêtre au moment suprême, son cœur, séparé de son corps, a été déposé dans la Chapelle du Séminaire-Collège. M. l'Évêque a légué ce cœur, foyer d'inépuisable tendresse et symbole d'une charité inépuisable, aux petits enfants qui étaient les élus de son âme, les plus chères brebis de son troupeau! Il n'a pas voulu que la mort elle-même le séparât entièrement de ce Collège qu'il considérait comme la première de ses œuvres.»

« À cinq heures du soir, selon les dispositions arrêtées par M. le Vicaire-Général-Administrateur du diocèse, le Clergé des trois Paroisses, croix en tête, bannières déployées et accompagnés des membres de toutes les Confréries se sont rendus au Séminaire-Collège afin de procéder à la levée du corps et le conduire au Palais Episcopal.»

« Jamais au monde, procession plus solennellement triste et plus douloureusement imposante n'a traversé les rues d'une ville! »

« Commencé au soleil couchant, à cette heure douteuse du crépuscule de nos contrées où tous les objets semblent flotter dans un vague lumineux, elle s'achevait à la lumière des torches et des flambeaux multipliés sur tous les points de son passage.»

« Un deuil universel oppressait les poitrines! »

« Aux portes et aux fenêtres de toutes les maisons, sur les trottoirs de toutes les rues, partout enfin, la foule des fidèles qui n'avaient pu se mêler au cortège était amassée en rangs serrés et attendait avec recueillement le moment de contempler pour la dernière fois les traits chers du Pasteur.

« Le cortège lui-même s'étendait au loin en files interminables et avançait lentement au bruit des chants funéraires. La marche était éclairée par la lumière des cierges que portaient les membres du Clergé et des nombreuses confréries de notre ville. Les bannières flottaient au vent.

Dessanglots, mal étouffés, mêlaient leur ressentiment à la mélodie lugubre de la liturgie. »

« Le char funèbre, attelé de chevaux caparaconnés de noir, tenait à peu près le centre de la longue procession. Le corps de Monseigneur l'évêque, revêtu des habits pontificaux, reposait dans un cercueil qui avait été disposé sur le char de manière à présenter à tous les regards la face auguste de la victime. Elle portait l'inséparable cachet de la mort, mais M. n'avait pas cessé d'être austère et doux. »

« Par une touchante et délicate attention, les élèves de tous les pensionnats, ces enfants que le Pèllet aimait tant et que sans cesse, comme le divin Maître, il appelait à lui, avaient été rangés autour du char funèbre et formaient en quelque sorte une garde d'honneur au Prince de l'Église allant prendre possession de sa dernière demeure. »

« À sept heures le cortège arrivait à sa destination et le corps de l'Évêque était déposé dans la Chapelle ardente du Palais Episcopal. »

« Le lendemain, le Clergé de nos trois paroisses disait successivement la messe des morts dans cette Chapelle. M. le Curé de la cathédrale a d'abord officié, puis M. le Curé de St Etienne du Centre et enfin M. le Curé du Fort. »

« La foule des fidèles, en se renouvelant sans cesse, est venue ensuite et pendant toute la journée se prosterner au pied du catafalque, prier et rechercher encore la bénédiction interrompue par la mort. »

« À dix heures un coup de canon annonçait l'entrée de Steamer le Commerce, et, peu après les deux Evêques de la Dominique et la Guadeloupe donnaient l'eau bénite au cercueil de leur vénéré et infortuné collègue. »

## Inhumation.

16 avril.

« Monseigneur Etienne l'évêque, en un jour de...

« solennelle épreuve, s'était écrite :

« Terre de la Martinique, tu nous est chère à un double titre: tu nous est chère, parceque tes habitans sont devenus par notre consécration épiscopale, nos enfans, siens, tuels; tu nous est chère, parceque tu possèdes les restes de ceux qui nous furent si intimement unis sur la terre; tu possèderas aussi les nôtres, car notre intention est de mourir dans ton sein, si telle est la volonté de Dieu. En les possèderas jusqu'au jour du grand réveil, où pasteurs et troupeau, nous paraîtrons tous devant le Juge souverain des vivans et des morts. »

« Ces accents que la douleur arrachait au Trélat sur la tombe encore ouverte de l'abbé Martin, son enfant le plus dévoué, et sur celle à peine fermée de son frère bien-aimé, ces accents étaient prophétiques.

« Nous le voyons aujourd'hui. La promesse était sacrée et l'engagement est accompli. . . . »

« Le premier Evêque de la Martinique est indissolublement attaché à son Diocèse; la mort la fait notre compatriote et celui des générations à venir. C'est maintenant surtout qu'il est vrai de dire qu'il a réalisé parmi nous la parole des Apôtres: Non vestra, sed vos. »

« Il nous avait été donné dans un temps de passions politiques; il était arrivé l'olivier à la main, suivi de nombreux et fidèles coopérateurs, et répandant partout sur son passage les semences de ce doux précepte qu'il avait pris pour devise: Veniens Evangelizo Pacem. Je viens évangéliser la Paix: »

« Hélas! Dieu qui ne se fait jamais mieux connaître qu'à ceux qu'il aime, devait semer sa voie de ronces et d'épines. Il a évangélisé la paix, mais il ne lui a pas été donné de la voir régner dans son cœur. »

« Ce cœur a été déchiré par la perte de son frère, de ses ministres, de ses fidèles. »

« Épirotaïme au 1852; qui a laissé de se voir le couvent dans toutes les mémoires, a frappé impitoyablement la pieuse caravane qu'il a vait conduite. Tous sont tombés autour du nouveau Simon; lui seul avait jusqu'ici survécu à ses frères, et il vient de tomber à son tour.

« Sept années ont suffi pour compléter cet ossuaire.

« Voilà le d'oit de Dieu! Voilà de ces coups qui feraient murmurer, si on ne savait que le temps ne nous a été donné que pour mériter les récompenses dernières, l'être et l'existence que pour les posséder.

« M.<sup>r</sup> Leherpeur portait le nom du premier martyr de l'Église, et pour lui, comme pour son saint Patron, il s'est trouvé un peuple craignant Dieu, qui a emporté son corps et lui a fait de grandes funérailles: Curaverunt Stephanum viri timorati, et fecerunt plaudium magnum super eum.

« Ces funérailles ont eu lieu aujourd'hui, à dix heures du matin.

« La Cathédrale avait été décorée avec le plus grand luxe. Des draperies mortuaires appendaient le long des murs; les colonnes étaient entourées de crépes ainsi que les frises du monument; et les symboles du deuil se multipliaient partout.

« Un immense catafalque s'élevait au milieu du Chœur entre quatre colonnes aux chapiteaux chargés de vases enflammés et des masses compactes de cierges éclairaient de leur lueur vacillante la funèbre décoration.

« Entre le sanctuaire et le catafalque se trouvait l'ouverture de la crypte préparée pour recevoir le corps.

« Le convoi est parti de l'Évêché et a parcouru l'itinéraire tracé par la Circulaire du Grand-Vicaire Capitulaire.

« Les coins du poêle <sup>étaient</sup> tenus par M. l'Ordonnateur, M. le Directeur de l'Intérieur, M. le Procureur Général et M. le Maire de la ville de St-Pierre.



« Devant la voiture mortuaire et immédiatement après la longue file des Confrères, des Penitents et des Elèves des deux Séminaires et de toutes les Institutions, venaient d'abord le clergé, puis les Chanoines et enfin les deux Evêques entourés de nombreux Desservants. »

« Derrière la voiture, marchaient comme représentant de la famille absente de Monseigneur Leherpeur, trois membres du Conseil de fabrique de la Cathédrale. M. M. Touque, De Gage et Depas, amis particuliers du Prélat. »

« Après venaient tous les corps constitués, ayant à leur tête M. M. les Chefs de service, toutes les autorités et la foule innombrable des fidèles. »

« La garnison de Saint-Pierre et la compagnie des Pompiers, placés sous le commandement en chef de M. le Chef de bataillon Beau, formaient la haie. La musique, la fanfare et les tambours du 1.<sup>er</sup> régiment de marine faisaient entendre successivement de lugubres roulements et les accents plaintifs d'une marche funèbre. »

« M. le Gouverneur, accompagné de son Etat-major, s'est rendu directement à la Cathédrale. »

« A onze heures a commencé le service divin. »

« Monseigneur de la Basse-Terre a officie pontificalement, comme le prescrit le Cérémonial pour la messe dite pour les défunts. »

« La grandeur ne siégeait pas au trône, elle occupait seulement un fauteuil, au côté de l'Épître, et elle était placée de manière à se trouver en face du peuple. »

« Les antienne et les psaumes ont été chantés tour à tour par le Clergé qui garnissait les stalles du Chœur et les élèves du grand-Séminaire placés sur la tribune. »

« Ces derniers ont entonné en faux-bourdon le Dies-Ire avec accompagnement de l'orgue. »

« La musique des élèves du Séminaire-Collège qui occupait le Chœur et celle du 1.<sup>er</sup> régiment de marine qu'on

avait installé dans la Chapelle de la Ste Vierge, remplissaient en alternant entre eux, les intervalles laissés par l'action du célébrant.»

«Après l'office, Monseigneur Forcade, infatigable dans son zèle, est monté en chaire et a prononcé une courte et éloquente oraison funèbre de l'illustre défunt.»

«Sa grandeur avait pris pour texte le verset des Actes des Apôtres que nous avons rapporté plus haut et qui parle des grandes funérailles faites à S. Etienne : *Cucaverunt Stephanum viro timorati, et siccerunt plurimum magnum super eum.*»

«Après son discours qui a excité une émotion profonde, il est descendu de la chaire, a revêtu la chappe, pris la mitre, et s'est rendu avec Monseigneur de Boseau, près du corps, pour commencer l'absoute.»

«Puis on a descendu le cercueil du catafalque pour le déposer dans la crypte.»

«En ce moment solennel, malgré le respect dû au saint lieu, les sanglots ont fait jour des poitrines oppressées, et tout ce qui nous restait encore de notre Evêque bien aimé a disparu du monde, ne nous laissant plus que son doux et impérissable souvenir.»

## II.

### Mort de M. Wongeff. Scol. que.

M. Wongeff arrivé à St. Marc de Gambie, en Avril 1857 est mort le 8 octobre de la même année. Dès son arrivée il s'était mis tout de suite à son affaire, étude de la Théologie, et de la langue Anglaise, et travaillait tous les jours par jour à une vingtaine de petits enfants; sa grande capacité suffisait à tout, et bien qu'au bout de 4 mois

il comprenait et parlait déjà passablement l'Anglais. Son obéissance a été depuis son arrivée jusqu'à son dernier soupir, en tout exemplaire, soit pour l'accomplissement de la règle, soit pour l'exécution des différents ordres qu'il pouvait recevoir de ses supérieurs. Il aimait beaucoup le C. P. Père, et m'en parlait très-souvent, ainsi que des scolastiques avec lesquels il avait vécu en France. Sa maladie avait duré un mois; tout d'abord le médecin, ainsi que les Sœurs, croyaient que ce n'était qu'une simple fièvre, mais voyant ensuite que les remèdes n'agissaient pas, il fallut chercher la cause de cet échauffement intérieur qui le faisait tant souffrir. On ne tarda pas à découvrir que le siège de la maladie était dans la poitrine et qu'une phthisie galopante allait se déclarer. Pendant toute sa maladie, sa résignation à la S<sup>te</sup> Volonté de Dieu a été parfaite, sa dévotion envers la S<sup>te</sup> Vierge surtout est allée toujours en augmentant. Lorsque je lui eus administré les derniers Sacraments, et que je lui eus découvert les inquiétudes que j'éprouvais au sujet de sa maladie, il me répondit tout simplement « je suis venu en Afrique pour y mourir, que ce soit un peu plus tôt un peu plus tard peu m'importe, je suis parfaitement résigné à la S<sup>te</sup> volonté de Dieu ». Le voyant bien bas le 8 au soir, je voulus le veiller et comme je m'apercevais que ses forces diminuaient sensiblement vers les 10 heures, je commençai les prières des agonisants, qu'il sembla suivre tout le temps, et lorsque j'en fus à la dernière oraison, il rendit doucement le dernier soupir. Tous ses petits objets tels que chapelets, médailles, livres, papiers, etc. ont été envoyés à Dakar à M. Stamb pour qu'ils puissent être envoyés à ses parents, s'il était jugé convenable. Son enterrement eut lieu le lendemain, à 8 heures 1/2 au soir, au milieu d'un grand concours de catholiques. Sa tombe se trouve dans le cimetière commun surmontée d'une grande et belle croix. Plus tard, lorsque

neuve au nom de l'ancien gouvernement en l'ancien genre. La  
 Moton, nous y transposâmes ses restes, ainsi que celle du  
 Duc de Mont en 1850, qui se trouvent en son plus haut  
 signe, *Stanchard*

### III

Siège de l'Archevêque de Paris en du  
 Once apostolique à la Mission-Grière.

Le grand l'évêque, son Eminence le Cardinal  
 Morlet, archevêque de Paris, est venu faire sa première visite  
 à la Mission-More. Elle était accompagnée de M. Buequet,  
 vicaire général et d'un directeur. C'était vers les 6 heures du  
 soir. Le 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000.

On a quelques paroles, que l'on a adressées à M.  
 Morlet, pour lui exprimer la joie que nous causait cette visite,  
 le Cardinal a répondu en peu de mots, qu'il désirait  
 répéter longtemps nous nous voyons, qu'il y avait d'abord  
 plus que notre Société fait beaucoup de bien, et enfin, qu'il  
 nous venait ardemment une fois par semaine toujours croissante  
 qui nous permette de rendre des services plus grands encore  
 dans la vie Éternelle.

On demande tous les jours ont fait à genre l'ancien  
 pastoral, après quoi, l'enseignement s'est rendu dans la  
 chambre épiscopale, où les frères l'attendaient avec les  
 scolastiques, et les frères. Son Eminence a trouvé dans  
 son cœur de l'âme fraternelle et sincèrement pour toute  
 minute. Tous ont également baillé l'ancien genre. La  
 la, on s'est attendu au grand parler, où les élèves de

Séminaire-Colonial étaient en habit de chœur. Tout s'y est passé de la même manière que ci-devant. À la fin, on s'est rendu à la chapelle, où le Cardinal a été reçu au chant de l'Antienne. Une Sacrédo magnum, qui a été suivie de la Bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Après la cérémonie, Son Eminence est retournée dans la chambre épiscopale, où le C. P. Père lui a présenté plusieurs personnages qui avaient été invités à la fête, M. M. Hubert Delisle, ancien Gouverneur de Bourbon, sénateur, le baron de Boujoux, successeur de M. Mestrie, décédé au mois de Mai dernier dans la direction des Colonies, au ministère de la Marine, De Berty, chef de la 1<sup>re</sup> division, Victor Hamille, chef de la 2<sup>me</sup> division au ministère des Cultes, et du Chartra, chef du bureau de législation et d'administration, à la direction des Colonies.

Tous ces Messieurs avaient assisté au Salut.

Le jour de la Pentecôte, Son Excellence le Nonce Apostolique est venu à son tour nous visiter. La fête n'a différé en rien de la précédente, sauf que les personnages invités n'étaient pas les mêmes: c'étaient M. M. Veuhlet, Louis et Eugène, et quelques autres amis de la Congrégation tels que Monsieur Laitard et son fils, de l'île Maurice.

---

#### IV

## Etablissement de la clôture religieuse à N. D. de Langoumen.

Le jour de la fête du Sacré Cœur de Jésus, 11<sup>me</sup> grands

et petits scolastiques ainsi qu'une partie des Pères de notre Communauté se sont rendus à N. D. de Langonnet pour assister à l'établissement de la clôture qui s'est faite d'une manière très-solennelle. Tout le monde est parti de Gourin par une pluie battante, mais le désir qu'on avait d'assister à la fête était trop grand pour qu'un pareil obstacle pût arrêter personne. A deux heures de l'après midi on arrivait à l'abbaye; la cérémonie ne devait avoir lieu qu'à cinq heures; on profita donc des quelques heures qui restaient pour visiter les vastes bâtiments de l'abbaye, qu'une multitude d'ouvriers étaient occupés à disposer pour notre prochaine installation; qui pourra s'effectuer d'ici à quelques semaines, si on en juge par l'activité avec laquelle le N. P. Supérieur fait pousser les travaux. Déjà la partie assignée aux grands scolastiques est achevée, ainsi que le collège qui occupera l'ancienne abbatiale. Les réparations s'avancent aussi, dans l'aile gauche réservée aux petits scolastiques, et on vient de mettre la main aux appartements de la façade qui formeront le séminaire Colomal. Nous ne pouvions nous lasser d'admirer la beauté du parc et des jardins qui entourent l'abbaye, la jolie rivière qui les traverse et était point non plus ce qui charmaient le moins nos petits scolastiques qui ont voulu y prendre une première leçon de natation grâce à l'obligeance du Père Guyot qui a bien voulu nous prêter les habits de bain de ses petits colonos.

On aurait bien voulu aussi visiter les fermes, parcourir la forêt et s'avancer par ses longues avenues jusqu'aux bords de l'étang, mais il a fallu y renoncer; car dès quatre heures le joyeux carillon de l'abbaye nous appelait à la chapelle. La cérémonie fut très-belle un grand nombre d'ecclésiastiques avaient bien voulu venir prendre part à la fête et c'est N. le Curé de Langonnet assisté du N. P. Supérieur qui a présidé la cérémonie.

D'abord on a béni la croix qu'on devait placer sur le sommet de la tour, puis au chant du *Levavi oculos meos in montes* on s'est mis en procession pour se rendre dans la cour intérieure de l'abbaye où devait se faire l'érection ou plutôt l'ascension de la croix. Les petits colons marchèrent en tête de la procession, venaient ensuite les petits scolastiques, puis les postulans, les frères novices et les frères profès, puis enfin revêtus de l'habit de choeur les grands scolastiques, les Pères et les Ecclésiastiques invités à la cérémonie. Arrivés dans la cour, la procession s'est développée en face de la tour en un vaste demi-cercle dont les extrémités étaient formées par les petits colons et le centre par les Pères et les prêtres invités. Alors les grands scolastiques, qui portaient la croix, se sont avancés jusqu'au pied de la tour, et la croix s'est bientôt élevée dans les airs au chant du *Vexilla Regis*, pour dominer de nouveau sur ces pennes demeurées dont l'impiété l'avait renversée depuis plus d'un demi-siècle.

On a ensuite entonné le *Magnificat* et la procession dans le même ordre est retournée à la chapelle, où a eu lieu la bénédiction du *S. Sacrement*. Il était sept heures quand la cérémonie a fini. Un dîner avait été préparé à l'hôtellerie où prirent part les ecclésiastiques invités.

Les scolastiques, eux non plus, n'avaient point été oubliés, les bons frères avaient voulu mettre à contribution leur laiterie et leur jardin, pour ajouter quelque chose à la frugalité ordinaire de leur repas. Vers huit heures, le repas fini, grands et petits scolastiques reprenaient le chemin de Louvain avec une pluie battante qui nous poursuivait jusqu'au collège, où ils arrivèrent vers onze heures du soir, bien mouillés, bien fatigués; mais heureux d'offrir cette petite mortification au bon Dieu, et de pouvoir dire un jour: qu'eux aussi, étaient là, lorsque prit

nous sance et fut inaugurée la communauté de No. 19.  
de Langonnet.

signé Duparquet.

## V.

# Première Communion à la Providence de St. Sauveur à Cellule.

4 Juillet 1858.

Nous sommes heureux de vous faire part aujourd'hui de toutes les consolations que nous venons de goûter dans la première Communion des enfants de notre établissement.

Le 28 juin eut lieu l'examen des enfants tant pensionnaires qu'orphelins proposés pour la 1<sup>re</sup> Communion de cette année. On eut pouvoir admettre quatorze pensionnaires et deux orphelins, ce qui fit un total de seize. Mercredi 30 juin devait se faire l'ouverture de la retraite. Dès quatre heures du soir, on sépara des autres élèves ceux qui devaient prendre part à la retraite, et pour s'y mieux disposer, ils se rendirent tous au St. Tribunal de la pénitence. Après la prière du soir, qui, ce jour, se fit à la chapelle par toutes les communautés réunies, le P. Supérieur annonça solennellement que la retraite se ouvrait, et il invita en même temps, tous les assistants à prier avec beaucoup de ferveur, pour que les cœurs des enfants, qui entraient en retraite, fussent bien disposés pour faire leur première Communion, on termina par le chant du *Veni Creator*. Le lendemain et les jours



servants furent donc des jours de préparation, de recueillement, de prière, d'étude du cœur humain, avec toutes ses misères et sa malice. Pour faciliter aux enfants ce recueillement, on leur prépara une salle à part dans laquelle on improvisa un petit autel surmonté de la statue de Marie, pour que cette bonne Mère ne cesse de veiller sur ces jeunes cœurs qui lui appartenaient déjà et qui voulaient toujours lui appartenir. Pour éviter toute distraction, on leur prépara un lieu de récréation à part. Le règlement de la retraite fut aussi un puissant moyen pour leur bonne préparation. Les moments de la journée furent tellement distribués, qu'il fut impossible à l'ennui de s'emparer des cœurs. Deux principales instructions de la retraite prêchées par le P. Supérieur, succédaient d'autres exercices présidés par un autre Père. À une heure c'était une instruction, à une autre c'était la récitation du chapelet, tantôt c'était le chemin de la croix, tantôt la récréation. Le Père chargé de leur soin les occupait continuellement, faisant avec eux et pour eux leur examen de conscience, s'efforçant surtout de les pénétrer de la nécessité de la contribution, du ferme propos, de la confession, de la satisfaction, pour bien purifier leurs cœurs. En un mot, jamais ils ne furent un seul instant livrés à eux-mêmes. De cette sorte les enfants passèrent les deux premiers jours de la retraite dans la plus grande préparation: Quant au troisième jour, jour où ils devaient tous entendre la parole du pardon, ils redoublèrent encore d'ardeur, et on lisait sur leurs visages, combien ils étaient tous vivement pénétrés de ce qu'ils allaient faire. Leurs cœurs étaient remplis de cette crainte douce et tranquille qui rend une conscience si délicate sans la jeter dans des frayeurs; aussi tous ils sortaient du saint tribunal de la pénitence, les larmes aux yeux et le cœur plein de repentir et de joie. Ils avaient évidemment compris ce qu'on avait

voulut leur inculquer si profondément dans l'âme l'importance de l'acte qu'ils faisaient et de celui qu'ils allaient faire le lendemain.

Ce même jour, les Éléves de la deuxième Communion se mirent au recueillement et en prière, au nombre de 18, afin de pouvoir un peu renouveler les sentiments de piété que les animaient la première fois qu'ils eurent le bonheur de recevoir leur Sauveur; En conséquence ils furent aussi séparés des autres élèves sans cependant se mêler aux enfants de la 1<sup>re</sup> Communion.

Comme que les oeuvres se disposaient dans la solitude, par le recueillement et la prière au beau jour du dimanche tant désiré, tout aussi dans la maison était en mouvement pour rendre plus solennel ce jour de fête. Ayant jugé à propos d'admettre, en ce jour, pour la première fois les parents dans l'intérieur de la maison, et même les étrangers qui la piété animerait à notre pauvre sanctuaire; il fallait changer la disposition de la chapelle. On conçut donc un plan général durable pour régulariser la maison; et ce plan fait, l'ouvrage commença et dura toute la semaine. Les cloisons de briques provisoires ne tardèrent pas à disparaître. Les escaliers, quelque peu semblables à des échelles, firent place à un unique, pauvre, il est vrai, mais au moins commode pour la circulation et conduisant par lui-même à tous les appartements des deux maisons construites. Il s'agissait aussi de mettre l'entrée de la chapelle sur cet escalier. Pour cela on transporta l'autel de l'est à l'ouest; construisant derrière lui une cloison et par la même une belle sacristie. L'ancienne cloison fut détruite et subitement notre chapelle était agrandie de la moitié. Une nouvelle cloison fut élevée au bas de l'escalier au milieu de laquelle était une porte pour donner entrée sur l'escalier. La niche de la St<sup>e</sup> Vierge fut transportée

dans l'ancienne tribune dont on ferma l'entrée par divers parements blancs et bleus, qui servirent en même temps d'ornementation. Ce travail dura toute la semaine, et les bons frères y sacrifièrent plus d'une heure de leur sommeil.

Un travail d'un autre genre se faisait encore.

Il s'agissait de faire aux enfants de la 1<sup>re</sup> Communion un petit costume; on que jusqu'à ce jour il n'existait pas encore dans la maison. Après avoir consulté, réfléchi, on s'arrêta à faire faire à chacun un petit paletot à collet replié, à poitrine découverte, se boutonnant néanmoins pour éviter la dépense d'un petit gilet; de plus un pantalon blanc, une cravate blanche, un chapeau en feutre, et une écharpe pour mettre au bras gauche. Une partie se confectionna à Noion, une partie à Cellule par les religieuses de la Miséricorde toujours prêtes à nous rendre le plus de services qu'elles peuvent; et qui voulurent aussi avec leurs enfants joindre leurs prières aux nôtres pour le jour de la 1<sup>re</sup> Com. On. Enfin le beau jour vint à luire pour nos heureux enfants. La pureté du ciel semblait harmoniser avec la pureté de leurs cœurs; aussi attendaient-ils avec impatience le moment de recevoir leur Sauveur. 6 heures l'enceinte de la chapelle ne suffisait plus pour contenir les parents des enfants et les étrangers de toutes les classes de la société. 6 heures précises les enfants de première Communion qu'on avait tenus en recueillement dans leur salle de retraite, furent conduits processionnellement et euzes en main, par les Pères à la chapelle, où ils prirent leurs places préparées pour eux au milieu de la chapelle, se trouvant ainsi sous les yeux de leurs condisciples, rangés en chœur autour d'eux et sous les yeux de leurs parents, placés derrière eux et qui pleuraient de joie en les voyant. Immédiatement après l'entrée des enfants au sanctuaire, la 1<sup>re</sup> messe

commença. Elle fut célébrée par un des Pères, vu que le P. Supérieur voulait se mettre à la disposition des enfants, s'ils avaient besoin de lui pendant l'office. Les Elèves musiciens qui, dans leur grande humilité, s'étaient retirés dans la nouvelle tribune, chanterent une messe en partie, qui ravit sous les assistants, ne s'attendant pas à une exécution si parfaite. L'innocence de ces voix enfantines, ne pouvant qu'être agréables à Jésus qui allait descendre dans des cœurs innocents. Après le chant de l'Évangile, Monsieur le Curé de Cellule invité pour cette circonstance, prêcha sur la 5<sup>e</sup> Communion, montrant aux enfants dans une prose fort poétique, la grandeur de celui qu'ils allaient recevoir, la faveur dont ils allaient être comblés, le trésor qu'ils allaient posséder — Le sermon achevé, le St-Sacrifice se poursuivait au milieu du recueillement général. Mais au moment solennel où Jésus quitte le ciel pour descendre sur nos autels nos enfants redoublèrent de ferveur, et on lisait sur leurs visages qu'ils n'avaient plus qu'une seule pensée, que Jésus seul présent à leurs cœurs c'était leur unique préoccupation. Quelques uns occupés de leur indignité pour recevoir leur sauveur; allaient trouver leur directeur, tant ils craignaient de recevoir mal leur Jésus. Au moment de la 5<sup>e</sup> Communion, le P. Supérieur leur adressa quelques paroles pour les aider à produire dans leurs cœurs, des actes de foi, d'humilité, de désir et d'amour. Les enfants furent attendris, les parents pleurèrent de joie, le prédicateur lui-même, par sa voix tremblottante, montrait qu'il n'était plus maître de lui-même. O que ces larmes durent être agréables au Seigneur, elles durent achever de purifier les cœurs de leurs moindres souillures. — Un des enfants récita les actes d'usage avant la 5<sup>e</sup> Communion, le silence profond qui régnait dans l'assemblée, la voix candide de celui qui lisait, son ton sour à leur pénitent et confiant

attendrissent encore une fois l'auditoire. Ensuite ces enfants s'avancèrent deux à deux, les mains jointes, la tête modestement inclinée, vers la table sainte. Après s'être humiliés avec le roi prophète en se frappant trois fois la poitrine protestant de leur indignité, ils se présentèrent et le mystère s'accomplit en présence du ciel et de la terre. Ils possédaient leur doux sauveur.

Après eux vinrent ceux qui s'étaient disposés pour la 2.<sup>me</sup> Communion. Ceux-ci connaissaient déjà l'effet de cette nourriture divine sur les cœurs au faible mortel. Aussi s'avancèrent-ils vers leur Dieu d'un pas assuré et profondément pieux, montrant par leur physionomie, le bonheur qu'ils goûtent à recevoir le pain des forts.

Puis vinrent successivement les autres Elèves et les parents des enfants présents à la Cérémonie. Après la 2.<sup>me</sup> Communion, le P. Supérieur adressa quelques paroles à tout le monde, mais particulièrement aux enfants de la 1.<sup>re</sup> Communion, pour les aider à rendre des actions de grâces au Dieu qui les avait comblés d'un si grand bienfait, malgré toute leur indignité. Il termina par demander le secours de leurs prières, pour leurs parents, pour leurs amis, pour leurs condisciples, pour leurs maîtres, pour le C. R. P. Supérieur général, pour leur supérieur, pour l'aïeule qui se faisait à Cellule.

La 3.<sup>me</sup> messe se termina dans le même recueillement, et après l'action de grâces, chacun se retira. Les enfants de 1.<sup>re</sup> Communion se rendirent à leur salle pour prendre le modeste déjeuner qu'on leur avait préparé; puis on les remit entre les mains de leurs parents qui les attendaient avec impatience, vu qu'ils n'avaient pu leur parler pendant la retraite. La matinée s'écoula ainsi dans la joie et le bonheur, et midi survint

que pour voir réunis au réfectoire tous les membres de la même famille, épanchant dans le cœur l'un de l'autre la joie qui l'animait.

À 3 heures eurent lieu les vêpres 19<sup>is</sup> 2<sup>4</sup> 1<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, l'enceinte de la petite chapelle était remplie d'étrangers, en partie les mêmes que le matin, en partie de nouveaux. À 3 heures précises, les enfants de lat<sup>ine</sup> communion étaient, comme le matin <sup>conduits</sup> en procession à la chapelle et prirent les mêmes places, et après un moment de recueillement, le P. Supérieur entonna le Deus in adju torium; auquel répondirent les Elèves musiciens les psaumes psalmodiés avec précision et ensemble, on commença la cérémonie de la rénovation des vœux de baptême. Le P. Supérieur, infatigable dans son amour pour ses enfants, leur adressa quelques paroles, pour leur expliquer la nature de la promesse qu'ils étaient faits solennellement à Dieu, et pour leur démontrer la stricte obligation qui en résultait pour eux de l'accomplir; et les enfants attentifs, courageux, pleins de générosité, s'avancèrent vers une table surmontée d'une statue de Marie, témoin de leurs vœux, et là deux à deux, les mains sur l'Evangile, ils prononcèrent d'un ton ferme et solennel ces paroles: Je renonce à satan, à ses pompes, à ses œuvres et promets de suivre toujours la doctrine de J. Christ....

À cette cérémonie succéda la consécration à Marie. Le P. Supérieur montra aux enfants par quelques paroles, le besoin dont ils avaient d'une mère pour les conduire au milieu des écueils <sup>séculiers</sup>, que cette Mère était Marie, qu'elle les aimait et qu'ils devaient, eux aussi, en retour l'aimer; puis un des enfants à genoux aux pieds de Marie prononça, au nom de ses disciples, une formule de consécration à la St<sup>e</sup> Vierge.

La cérémonie se termina à cinq heures et demie par le salut solennel du 4. Sacrement durant lequel

les musiciens ne manqueraient pas de se distinguer comme le matin par plusieurs morceaux choisis; puis Jésus bénit ses enfants aux sons harmonieux de l'orgue; les comblant de sa bénédiction de toutes espèces de grâces—

Chacun se retira heureux de la journée qu'il venait de passer. Ce beau jour restera à jamais profondément gravé au fond des cœurs de nos enfants, et au fond des nôtres.

---

## VI.

### Examen en Distribution des prix à Dakar en 1857.

#### Compositions des prix.

Les vacances à Dakar, ont lieu bien plus tard qu'en France; car en octobre, nous n'en parlons pas encore. On a pensé sagement qu'il valait mieux les donner en novembre attendu que c'est l'époque la plus critique de la mauvaise saison, et partant celle où les professeurs ont le plus besoin de repos, par conséquent la Distribution des prix n'a lieu que bien tard.

Cependant avec le mois d'octobre commencent les compositions de prix. Les exercices si émouvant en Europe n'ont pas le même intérêt pour nos enfants. Privés qu'ils sont d'une famille, ils ne sont pas stimulés par la pensée des joies d'une mère, et par celles des récompenses d'un père, fier du succès de son fils.

Pourtant il y a dans ces exercices quelque-

chose de se flatter, pour l'homme, que notre petit monde s'escrime pour y prendre une honorable part. Puis ils n'ont pas oublié que Monseigneur, à son départ, leur a promis de leur apporter quelques petits présents.

## II Distributions des prix -

Le jour fixé pour la distribution des prix était arrivé. La cour d'entrée de l'établissement avait été disposée pour cette solennité. Rien n'avait été épargné pour la commodité des spectateurs, abrités d'un côté par les arbres et une grande voile, de l'autre par la maison des Missionnaires, le long de laquelle on voyait les desseins faits par les enfants. Trois heures avait été le moment fixé pour l'ouverture de la cérémonie, et à midi les environs de Dakar regorgeaient déjà de monde. La ville entière de Gorée, ses autorités en tête avait voulu encourager par leur présence cette fête. On remarquait l'état major de la Dardogne en grande tenue, plusieurs officiers de marine dont les navires stationnaient dans la rade de Gorée, plusieurs officiers de l'infanterie de marine, entre autres le commandant de Saint-Louis, plusieurs ecclésiastiques, et plusieurs religieux se rendant aux Antilles, une foule de passagers, le roi de Dakar et les principaux chefs noirs se rendirent aussi à l'appel, enfin une multitude de personnes de toute qualité et de toute couleur remplissaient la cour devenue trop petite.

L'arrivée de Monseigneur, signal de l'ouverture de la cérémonie fut saluée par un chœur de musiciens formés par les jeunes élèves de l'établissement. Jamais sursissement ne fut plus grand. On entendit de jeunes voix d'enfants, chanter leur père, leur guide et leur pasteur; on les entendait fêter ce jour bien appelé de tous leurs vœux; et on ne voyait pas les musiciens cachés derrière



La toile du théâtre. Ce morceau ainsi que celui qui fut exécuté entre les deux actes, fut exécuté avec un ensemble et un entrain qui nous laissa tous dans l'admiration. Les enfants jouèrent ensuite un petit drame. un Episode de la Mission du Gabon en avait fourni le sujet, arrangé par un des Pères de l'établissement de Dakar. Le titre de la pièce était les néophytes du Benga, le lieu de la scène une case gabonaise. Un mot sur le fond de la pièce, et sur la manière dont elle fut rendue.

Yané, noir du Gabon, frappé du dévouement et de la mansuétude des missionnaires, qui avaient pardonné à leur agresseur, se fit chrétien avec ses deux fils. Mais avant sa conversion, suivant un usage encore pratiqué au Gabon, il avait fiancé son fils alors âgé de 13 ans, avec la fille du frère du roi. Le moment de tenir la convention était arrivé, mais le nouveau chrétien ne peut et ne veut pas sacrifier le salut de son fils, en lui donnant une épouse païenne. Excité par son père et surtout par Nonca Féticheur fanatique, le roi persécute le nouveau chrétien. Il lui montre le glaive de la vengeance, par lui suspendu sur la tête de ses enfants, il le menace de le dépouiller de ses titres, de ses biens, il lui montre l'exil, la mort; le vieillard reste inflexible. Atteint par les affections du cœur, le Confesseur de S. C. est frappé de douleur, mais il reste résigné. Il attend avec courage et avec bonheur le coup du bourreau, lorsque leur jeune ami Jambé, fils de Njagenso, père du roi se précipite sur la scène en demandant le martyr. Car il vient d'être témoin du châtement terrible dont Dieu vient de frapper le fanatique Nonca, qui avait voulu empoisonner les missionnaires. Tous les auditeurs sont frappés de terreur, le roi pardonna en proclamant la puissance du Dieu des chrétiens. La pièce se termine par des vœux pour la conversion de la noble nation des Bengas.

Ce petit diable, si bien approprié à la circonstance et au pays, fut rendu par les jeunes noirs avec une perfection, qui dépassa l'attente de tous les auditeurs. Le Vieillard Vani se montre toujours grave, calme et fort. Veut-on lui enlever ses richesses, ses robes, il répond qu'il est assez riche. Celui qui possède J. Ch. et que le nom de Chrétien est le plus beau de tous les titres. Veut-on le forcer à renier sa nouvelle religion, en lui montrant la honte qui va rejailir, lorsque, partout montré au doigt, on dira: voici le père dénaturé qui a tué ses deux fils, il répond avec force: et les anges du haut du ciel me montreront aux saints en disant: voyez ce père béni, qui a su rendre à Dieu les enfants que Dieu lui a donnés. Gloire au Tout-Puissant, qui lui a fait remporter sur la nature une si éclatante victoire.

Le jeune Jambé est toujours ce caractère franc et courageux, à qui toute feinte est impossible. Chrétien ou infidèle, il sera toujours ami sincère et dévoué. On l'aime dès qu'on le connaît. On désire sa conversion, une grande est la satisfaction, lorsque Chrétien de cœur, il vient s'unir au martyre de ses amis. Mais entre tous on remarque le jeune Caraise, fils de Vani, et le héros de la pièce. Sa figure expressive, son caractère doux mais ferme, frappa tous le monde, on l'admira et on l'aima, lorsque dans le premier acte il raconta à son père. le songe que le ciel lui avait envoyé. " Je me croyais assis au bord d'un fleuve, » dit-il, admirant l'habileté des cormorans cruels, qui prennent les petits poissons dans les eaux. Unse, me disais-je, un ennemi perfide cherchoit à dévorer nos âmes. Tout-à-coup une main vigoureuse saisit mon épaule, et j'aperçois un affreux évêque, qui veut m'arracher la belle robe, dont nous revêtit le père, au jour de notre Baptême. Il m'offrait en échange une autre robe, bien riche, il est vrai,

« toute couverte d'or, toute garnie de pierres précieuses; mais elle  
 « est chargée de giroflis et de mille autres talismans, dont  
 « il vantait la vertu. Je lui répondis que je préférerais ma  
 « petite robe blanche, si pauvre, mais si chère. Alors il  
 « entreprend de me l'ôter de vive force. Et pendant que je  
 « lui résistais, je fus éveillée tout-à-coup, et je me trouvai  
 « bien heureuse de reconnaître que ce n'était qu'un songe.  
 « Cependant je sens que ce songe n'est point vide de sens,  
 « et qu'il se prépare contre moi quelque orage. Mais l'ad-  
 « miration est à son comble, l'orsque seul et enchaîné, le  
 « jeune martyr apparaît en prison. Il baise avec amour  
 « la petite médaille de la Vierge Immaculée à qui il demande  
 « force et secours. C'est le portrait de ma mère, s'écrie-t-il. »  
 « Quand je le presse sur mes lèvres, je sens s'échauffer mon  
 « cœur et redoubler mon amour.

La pièce se termina par une cantate où chacun  
 Des acteurs chante un couplet en accord avec son rôle,  
 et tous reprennent en chœur le refrain suivant.

Mi: que l'Afrique entière

Humblement révère

Le Dieu notre Roi;

Et que bientôt soumise,

Elle s'immortalise

En suivant sa loi.

Après la pièce vient le discours. Le M. P. Barbier,  
 supérieur de l'établissement avait été chargé de le faire.  
 « Je devrais, dit-il en commençant, je devrais peut-être  
 « avoir que des paroles d'encouragement pour ces enfants et  
 « de remerciements pour vous, M. M., qui avez bien voulu  
 « laisser pour un moment vos graves occupations, afin  
 « d'assister à cette humble cérémonie. Mais il est un  
 « sujet plus sérieux et plus relevé que je puis aborder  
 « sans crainte devant un auditoire choisi, comme est  
 « le nôtre. Nous venons régénérer l'Afrique, tous y travaillons;

ironiquement cette demande: que fait donc le fils du charpentier de Nazareth? et le civicien lui répondit: il fait un cercueil... il faisait en effet le cercueil de Julien l'apostat, le persécuteur de l'Eglise. - M. M., le fils du charpentier de Nazareth, fait encore un cercueil, il fait le cercueil de la férocité, et de l'ignorance, il fait le cercueil de la barbare Africaine. Nous ne savons pas quand ce cercueil sera terminé, et suivant toute probabilité, il faudra encore de longues années de fatigues et de rudes labeurs, mais nous espérons, et aidés de la bonne volonté de ces enfants, de votre généreuse et sympathique concours, nous abrègerons ce temps d'épreuve, et laisserons à nos successeurs ce travail de civilisation fortement avancé.

La vérité de ces paroles a été profondément sentie par nous tous qui, depuis longues années, vivant au milieu de ce peuple, avons souvent gémi sur son état de barbarie et de corruption. Un des hommes les plus influents de Gorée, à même, par sa haute position sociale de bien connaître la famille africaine, en entendant l'orateur développer la thèse et montrer l'impossibilité de l'éducation de famille, ne put s'empêcher de s'écrier assez haut pour être entendu de ses voisins: «Cela est bien vrai...» paroles qu'il a répétées depuis avec cet air de conviction que tous nous lui connaissons, paroles qu'il redisait hier encore à M<sup>r</sup>. Robie, en lui exprimant l'admiration qu'excitait en lui le dévouement de ce saint Prêtre et de ses collaborateurs dans la civilisation de l'Afrique.

La distribution des prix suivit. La Cérémonie se termina par un salut solennel du S. Sacrement, donné dans la pauvre mais religieuse chapelle de Dakar. Toute l'assistance s'y porta en foule, les jeunes musiciens firent de nouveau briller leur talent musical. On aimait entendre ces jeunes noirs proclamer la divinité de Jésus, la virginité

Marie; on aimait les entendre invoquer ce cœur de Marie, refuge des pécheurs. L'émotion était au comble. Lorsque le saint Prêlat nous bénit. L'indifférent comme l'homme profondément religieux fit sortir de son cœur ému une prière qui s'éleva ardemment vers ce Dieu, qui seul peut donner courage et force à ceux qui savent ainsi se dévouer à son œuvre. Que le Dieu qui pour nous s'est fait petit enfant fasse luire aux yeux des pauvres Africains cette étoile mystérieuse qui conduisit les mages à son berceau. Que Marie notre étoile les y amène; qu'elle nous bénisse; qu'elle soutienne et fortifie ces pauvres petits enfants qui y sont élevés et instruits avec tant de peines et de fatigues. Qu'ils sortent bientôt apôtres fervents et témoins de cette terre désolée qui autrefois enfanta tant de saints.

---

## VII.

### Lettre du P. Marchandau au R. P. Burg.

Mon Révérend et bien aimé Père,

Je viens vous rendre compte de notre voyage; de notre arrivée et des quelques jours déjà passés sur cette bien aimée terre d'Afrique.

Partis de Paris le mercredi 11 Nov, nous arrivâmes à Marseille le lendemain jeudi à 6 heures du soir; nous en repartîmes à 9 heures, bien fatigués de cette ville, où harcelés par une nuée de Turcs, qui s'accusaient mutuellement de vols et d'escroqueries, le voyageur est contraint de s'abandonner aveuglément à la providence. Le Minuit

nous arrivâmes à Coulon, où nous nous casâmes dans l'hôtel de la croix de Malte. Nous séjournâmes jusqu'au lundi dans cette ville. Notre genre de vie fut celui des Anachorètes. Du pain, du fromage, quelques fruits, telle fut notre nourriture. Le matin, après la S<sup>te</sup> Messe, deux frères armés chacun de leur sac, allaient aux provisions. À neuf heures, réunis dans une de nos chambres, nous déjeunions. Les plus affamés prenaient un compte à midi, et enfin le soir on absorbait le reste des provisions, le lendemain on recommençait. Vous ne savez, mon bien cher Père, vous imaginer le charme de ces repas. Rien ne manquait. Gaîté, abandon, causeries agréables, bon appétit, tout s'y trouvait. Le samedi soir, Monseigneur arriva, il était accompagné du P. Le Berre. Le lundi, jour où l'Eglise d'Afrique célébrait la fête du Patronage de la Très-S<sup>te</sup> Vierge, nous nous embarquâmes. Cette coïncidence nous remplit de joie et d'espérance. Embarqués sous des auspices aussi heureux nous ne pouvions que faire une belle traversée.

Mercredi, à 2 heures, nous levions l'ancre. Oh quel est imposant ce moment où le navire, libre enfin de ces entraves, s'avance majestueux et calme vers le danger!

La traversée n'eut rien de bien remarquable; pas de grands dangers, pas de fortes émotions. J'en excepterai cependant deux ou trois circonstances dont je vous parlerai tout à l'heure. — Le mal de mer ne fut pas bien terrible; Monseigneur ne souffrit pas de ce malaise affreux, et si on en excepte quelque jour où il souffrit d'une forte migraine, sa santé se soutint admirablement bien. Le P. Duby et le P. Le Berre se montrèrent inexorables, inflexibles, le mal de mer n'eut aucune prise sur eux.

Quant aux autres, tous durent le subir plus ou moins. Le premier je dus m'exécuter mais je ne tardais pas à avoir des compagnons. Le P. Steffen fut celui qui marcha

le plus exactement sur mes traces. Le surlendemain tout était passé, nous avions recouvré notre calme, notre joie habituelle. Lorsque survint le mauvais temps nous éprouvâmes encore quelques atteintes de ce mal qui fut encore plus promptement dissipé que la première fois. Le P. Gourmil a été indisposé pendant toute la traversée, il en eût de même du bon frère Michel. — Sans avoir eu de fortes tempêtes, nous avons cependant eu pendant quelques jours gros temps. Sortis du détroit de Gibraltar dans la nuit du 1<sup>er</sup> dimanche au lundi 23 Nov. nous espérions atteindre Goric pour le lundi suivant, mais hélas! nos prévisions ne furent pas réalisées. Mardi, 24, nous étions à environ 60 lieues du détroit; jeudi 3 Décembre nous étions à peu près au même endroit. Pendant l'intervalle nous avons été, à la lettre, le jouet des flots, allant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre et revenant après bien des fatigues au point de départ. Ce fut pendant cet intervalle que se passèrent quelques petits faits qui servirent à ramener la joie dans plus d'un cœur ému par la crainte. La chronique raconte que le bon frère Michel fit son acte de Contrition et versa d'abondantes larmes dans la nuit du 23 au 24; une lame survint, inonda le pauvre frère qui croyant que le navire venait de s'entreouvrir, ferma les yeux se croyant déjà la proie d'un requin. Plusieurs autres et des plus braves firent aussi au bon Dieu l'aveu de leurs fautes et s'excitèrent à la contrition, se croyant à leur dernière heure. Quelques séminaristes perdirent, dit-on, la vocation. Bourbon leur apparaissait dans un lointain désespérant, que deviendraient-ils avec une mer aussi mauvaise?... Ah! que ne sont-ils de la Congrégation? Goric serait alors le but du voyage et leur courage était assez fort pour l'atteindre, mais hélas! Bourbon était si loin! que devenir?... Les mots de tempête, de tempête furieuse circulaient de rang en rang pendant le jour, les

plus braves écrivaint à l'écart les émotions causées par la  
 tempête subie..... Enfin un jour un mot funeste, un mot  
 terrible circula de rang en rang, de groupe en groupe  
 on pâlisait; on se regardait avec frayeur, on était terrifié.  
 Les plus braves étaient frappés de terreur.... quel était donc  
 ce mot fatal?... le feu..... oui le feu était à bord. Encore  
 quelques minutes et nous allions sauter, plusieurs barils  
 de poudre se trouvaient auprès de l'endroit où s'était déclaré  
 l'incendie. Nous allions sauter, le mal était à peu près  
 sans remède..... C'est alors que se firent surtout les actes  
 de contrition..... mais heureusement que le calme se réta-  
 blit petit à petit, le danger était passé. Avait-il été  
 aussi grave qu'on l'avait dit tout d'abord? vous allez  
 en juger, voici le fait: maladroît plus qu'il n'est permis  
 de l'être, le chef mécanicien à qui on avait ordonné de  
 chauffer la machine, avait laissé une des cuves manquer  
 d'eau. Cette cuve devint rouge blanche lorsqu'enfin le  
 chef mécanicien s'en aperçut. Effrayé, il fit aussitôt  
 ouvrir la soupape, sans réfléchir que le contact de l'eau  
 froide avec ce vase en feu pouvait déterminer une explo-  
 sion. La fumée épaisse causée par ce contact fut ce qui  
 jeta l'épouvante parmi les passagers. Vous voyez cependant,  
 Mon Père, que le danger avait été grand. On fit immé-  
 diatement cesser la fonction de la vapeur. - Voyant que nous  
 n'avancions pas, qu les vents étaient toujours défavorables,  
 nous résolûmes de faire une neuvaine pour obtenir un vent  
 favorable. Le jour de la S<sup>t</sup> François Xavier, M<sup>gr</sup> dit la  
 1<sup>re</sup> messe et nous communiâmes tous dans le même but.  
 Notre prière fut exaucée et au-delà de toute espérance.  
 Visiblement le bon Dieu avait eu pitié de nous. Un vent  
 favorable s'éleva dans la soirée de ce même jour. 10 ou 12  
 nœuds à l'heure. Cette fut pendant quelque jours la moyenne  
 de la rapidité de notre marche. Quelque temps encore et  
 nous touchions au port. Le bon Dieu nous réservait encore



une petite alerte. — Monsieur j'atque reposait dans son appartement, lorsqu'il s'entendit appeler par les religieuses qui se tenaient dans la chambre voisine. Elles voulaient, assaillant-elles, le voir encore une fois avant de mourir. Interrogées, elles répondent, que le commandant étant venu examiner le baromètre avait été effrayé en voyant le point qu'il marquait. Jamais, avait-il dit, si ne l'avait vu aussi bas, il marquait plusieurs degrés au dessous des plus fortes tempêtes. Ce bruit se répandit bientôt parmi tous les passagers, la panique fut grande. Le commandant fait courquer les voiles, on attend avec le silence de l'émotion et de la terreur cette tempête si bien pronostiquée. Rien au ciel ne semblait cependant l'annoncer... Plusieurs des passagers s'étaient déjà réfugiés dans les parties basses du navire. Vers 6 heures le commandant fut encore examiner le baromètre, No 9<sup>e</sup> le suivit. Le commandant faisait part de ses craintes à No 9<sup>e</sup>. Lorsque ce dernier aperçut une bulle d'air qui montait dans l'instrument..... jugez si grande fut la joie, le baromètre était cassé.....

Jeudi matin nous apercevions enfin la côte d'Afrique, on distinguait les 2 premiers mamelons, qui servent à distinguer cette partie de la côte. Un peu à gauche on apercevait un rocher, nous fûmes tous étonnés lorsqu'on nous apprit que là était nichée la ville de Jorée. Nous étions au 10 Décembre, et ce jour nous célébrions la fête de la translation de la maison de Lorette. Vous mon B. Père, quelle coïncidence. Marie ne nous conduisait-elle pas par la main ? Parti le jour de la fête du Patronage, elle nous montrait le bord au jour qui lui était encore consacré. Nous espérions aborder ce même jour, mais le calme qui survint contraignit à faire chauffer la machine qui, détraquée par l'accident dont je vous ai parlé, ne pouvait faire avancer le navire, que de 3 ou 4 noeuds par heure; d'un autre côté le commandant

voulut attendre le jour pour pénétrer dans la rade. Vendredi 3<sup>ème</sup> jour de l'octave de l'Immaculée Conception, 11<sup>ème</sup> jour de l'an à 10 heures du matin, nous prîmes possession de la nouvelle patrie. O Jésus, ô Marie, donnez nous force et courage.

À peine débarqués, nous nous rendîmes immédiatement à l'Eglise pour y célébrer le St. sacrifice de la messe et y remercier le bon Dieu des grâces obtenues pendant la traversée. Une chose me frappa à l'Eglise; ce fut le chemin de la croix. Il me semblait qu'en Afrique on devait bien dévotement suivre Jésus sur la voie du Calvaire. Les messes dites, nous partîmes immédiatement pour Dakar. Je ne vous parlerai pas de la position géographique de Dakar, le P. Barbier l'a déjà fait. Mais j'aurais essayé de vous dire quelques unes des impressions ressenties pendant mon séjour dans cette Communauté.

À notre arrivée, nous trouvâmes les enfants de la maison et ceux des sœurs réunis dans la cour d'entrée. Comme ils étaient heureux, ces chers petits enfants. Ils saluèrent M<sup>gr</sup> par le chant de l'ave Maria Stella. M<sup>gr</sup> adressa alors quelques paroles aux enfants, il leur dit: que « pressé par les circonstances de se rendre en France, il revint au milieu d'eux avec bonheur, et ce bonheur était d'autant plus grand, qu'il revenait avec des aides, des collaborateurs. » Le soir à 6 heures, il y eut un salut solennel. Les petits enfants dirigés par M. Sturb chantèrent en musique. Ce n'était plus ces chants rangés et faux du Séminaire Colonial, chants qui donnent des crises de nerfs et chassent toute dévotion; c'étaient des chants exécutés avec précision et justesse, exécutés par des voix pures d'enfants, on se sentait que là il y avait de la vie. . . . Je commençais à aimer de nouveau la musique. — Puisque j'y suis, un mot encore de ces enfants de l'école de Dakar. Et d'abord; permettez moi de vous raconter le spectacle que j'eus sous les yeux en mettant le pied sur la terre africaine

À l'ord du même navire la Dordogne se trouvaient deux frères de l'institut de M.<sup>r</sup> Lamenaïs, qui, eux aussi, avaient été retremper leurs forces en France. La nouvelle de leur arrivée se répandit bientôt à Gorée et aussitôt le quai est garni des enfants noirs de l'école, qui se pressent, se pressent, veulent voir leurs maîtres..... Leur cœur surabonde de joie, leurs amis, leurs Pères arrivent... Voilà le premier spectacle. Un peu plus loin sur la place publique, un enfant se débat entre les bras d'un marabout armé d'un nerf de bœuf. Il martyrise cette pauvre petite créature qui pousse des cris déchirants. Voilà le second tableau..... Éducation chrétienne d'un côté, de l'autre éducation musulmane. Je ne saurais vous dire, mon P.<sup>r</sup> Père, l'impression que j'ai ressentie à ce double spectacle. J'étais loin et les cris de cet enfants résonnait encore douloureusement à mon oreille. Ces enfants noirs sont si bons, ils s'attachent si facilement, si ardemment à ceux qui leur font du bien. Depuis que je suis à Dakar, j'ai pu les étudier à loisir et plus je les vois, plus je les connais et plus je me laisse aller à cette douce espérance que le bon Dieu les bénira, qu'ils récompensera leurs efforts, leur bonne volonté, et que ces chers enfants sont réellement destinés à régénérer leur pays. — Avant de partir pour l'Afrique, vous le savez, mon P.<sup>r</sup> Père, je passai près de deux mois au Collège Séminaire de Gourin. Conjointement avec les enfants je pus les connaître. J'étais content d'eux, de leur piété, du bon esprit qui régnait surtout entre les enfants qui se destinaient à devenir membres de la Congrégation... mais si on établissait un parallèle, je ne sais en faveur de qui pencherait la balance... quant à moi, je serais tenté de la faire pencher du côté de l'Afrique. Ce qu'il y a surtout de frappant dans ces enfants, c'est leur piété, leur religion dans les cérémonies religieuses. Voyez les, par exemple, lorsqu'ils répondent la messe; le bon

Père. Le vaisselier lui-même ne trouverait rien de mieux  
 et pourrait même peut-être les offrir pour modèles à plus  
 d'un séminariste, voire même à plus d'un scolastique —  
 ou novice. Vous vous rappelez mon V. Père, ce trait de  
 simplicité raconté dans le dernier bulletin; ce trait vous —  
 aura sans doute étonné, et bien sûr; il se reproduit cha-  
 que jour où, chaque jour, vous voyez un enfant faire une  
 punition dont on l'avait seulement menacé. Interrogé là,  
 il vous répondra que vous lui avez dit de faire telle ou telle  
 punition, et il n'avait pas achevé son devoir pour telle heure;  
 or, il ne l'avait pas terminé, il faisait donc sa punition  
 leur amour pour nos Pères est aussi bien remarquable  
 Parlez-leur de leurs Parents, ils vous racontent d'un air dis-  
 tingué, et humble, qu'ils les connaissent à peine; mais parlez-  
 leur des Pères, ils sont tout oreilles. C'est là, ils les con-  
 naissent, ils les aiment. C'est que ces derniers ont trouvé  
 le chemin du cœur, comme qui n'avait pas même été  
 prouvé par leurs parents avant la chair. — Les chers  
 enfants ont eu ces jours derniers une bien belle cérémonie,  
 une distribution de prix. Je ne vous en parlerai pas ici, vous  
 en recevrez la description.

Voulez-vous maintenant mon V. Père faire  
 une petite promenade avec moi sur cette bienheureuse  
 île d'Abiqué? Je sais que vous aimez la promenade.  
 Voilà pourquoi je viens vous proposer cette petite partie.  
 Mais prenez garde et fait bien chaud, prenez donc votre  
 chapeau et votre parapluie, d'une danse équilibrée, nous partons.  
 Vous n'avez pas commencé les serpents, ils n'existent qu'en  
 l'air dans l'imagination, évidemment évitez de marcher sur  
 certaines branches de genévrier, car elles vous monteraient à  
 la tête au corps et talons... la mer serait le seul remède  
 à vos souffrances. Nous allons prendre ce petit chemin  
 qui serpente à travers les champs de maïs. Il y a quel-  
 ques jours le ciel, gris et bruyant de végétation

aujourd'hui il n'y a plus qu'une immense plaine de  
 sables, en de distance en distance on voit encore  
 quelques tiges sèches de maïs. A notre droite, sur la hau-  
 teur, vous voyez le castel construit l'année dernière à l'époque  
 de la prise de Dakar. Maintenant devant vous, appercevez  
 vous cette agglomération de grandes ruches, c'est un village  
 et le village de Dakar. Chaque famille possède plusieurs  
 de ces cases, l'une sert de cuisine, l'autre de salle de réception,  
 l'autre de chambre à coucher.... et toutes ces cases sont entou-  
 rées d'une palissade faite avec des tiges de maïs. Des ruis-  
 seaux courent autour de ces palissades, leur largeur varie mais la  
 plus large n'a pas plus d'un mètre. N'aid nous vint à ar-  
 rived, si vous le voulez, A son 10. Père, nous allons faire une  
 visite au roi. Il sera très flatté de nous recevoir, surtout  
 si vous lui apportez quelque cadeau, quelque minime  
 qu'il soit, un mouchoir, une tabatière.... Sa majesté ne  
 dédaigne rien. Le cérémoniel d'introduction n'est pas  
 compliqué, seulement si vous avez donné une poignée de  
 main à son altesse, en entrant, il sera heureux. Le ro-  
 sette se suit à une maison bâtie en pierre, elle est neuve.  
 Elle peut avoir 12 mètres de large sur 10 de long, elle est  
 séparée en deux, d'un côté, c'est la chambre nuptiale,  
 de l'autre, la salle de réception, le parquet, c'est le sable,  
 le plafond, les poutres de la charpente. L'ornementation n'est  
 pas des plus riches; au fond une table servant de trône,  
 des deux côtés un banc de bois sur lequel est étendue  
 une natte et où prennent place les visiteurs. Le roi est  
 grand de taille mais dit-on, peu d'esprit. Il se  
 promène toujours avec son sabre en guise de canne. Son  
 habitement est celui de ses sujets, rien ne le distingue  
 son petite pièce d'étoffe de coton ceignant les reins, des-  
 cend jusqu'aux genoux, une écharpe dont il se  
 drapent de différentes manières, couvre le haut du  
 corps, à leurs pieds un morceau de cuir retenu

sur quelques liens sur le haut du pied, voilà tout leur  
 accoutrement, le roi, comme je vous le disais, n'a aucun  
 signe distinctif, à moins que l'on ne regarde comme  
 tel, le vil et infâme chapeau de feutre qu'il porte, cha-  
 peau qui oserait à peine porter le dernier manœuvre d'une  
 de nos provinces. — Je vous ai parlé de leur habillement com-  
 plet, mais le plus souvent ils n'ont que la juce qui leur  
 ceint les reins, d'autres ont encore — moins, d'autres enfin  
 n'ont aucun vêtements, ce sont seulement les enfants. Le  
 vêtement des femmes est le même que celui des hommes.  
 Maintenant, mon R. Père, vous devez être défatigué, la  
 natte royale a dû vous donner force et courage, repre-  
 nons donc notre marche. Voici ici la mosquée, elle  
 est en pierre comme la case royale. Entrons y, les portes  
 en sont ouvertes à tout venant, Mahomet n'est pas  
 difficile la grandeur du temple peut être de 10 mètres  
 de large sur 10 de long. Il y a dans l'intérieur 9 colonnes  
 bâties à la hauteur d'environ 2 mètres, qu'elle en est la  
 signification symbolique, je l'ignore. Au fond il y a  
 une espèce de niche, c'est la place du grand Marabout,  
 dont le trône est un vieux fauteuil, déposé de notre  
 France; les autres marabouts siègent sur des peaux placés  
 sur le sable. La mosquée peut contenir de 15 à 20 hommes.  
 Sur les pilers on voit deux exemplaires de l'alcoran. Je  
 déchirai quelques feuilles de l'un d'eux, ayant cependant  
 grand soin de n'être point aperçu. Je vous en envoie  
 une feuille. — Mais le soleil est haut, il peut être 10 heures,  
 il est temps que nous rentrions, autrement la fièvre pour-  
 rait bien nous faire repentir de notre imprudence. Seule-  
 ment remarquez encore ici ces pierres formant à peu près  
 la figure, plus ou moins exacte, d'un parallélogramme  
 long séparés au milieu par une autre rangée de pierres  
 c'est l'endroit où l'on fait Salâm. Les plus avancés en  
 sainteté, s'arrêtent dans le premier carré; les autres restent

dans le second, ce sont les humbles. Ces jeunes de chèvres  
 sont leurs sièges, ce petit arrosoir leur sert pour les ablutions.  
 La première fois que je vins ici, j'étais avec les P. P. Steffan et  
 Duby. Un enfant apercevant les lunettes de ce dernier Père,  
 fut pris d'une telle panique qu'il se mit à fuir en jupon-  
 sant les cris les plus lamentables, notre ours, celui de tous  
 ses jeunes camarades rien ne put se rassurer. Poursui-  
 vant notre promenade, nous arrivâmes à l'endroit où le  
 Marabout faisait leur salam. Là alors le P. Duby com-  
 mença une grande discussion, nous avions perdu de vue  
 l'enfant, quand nous le vîmes arriver tout pitoyablement  
 se cachant derrière un Marabout qui tenait en main  
 l'inassurément nef de bouff, il nous l'amena afin qu'il  
 fût notre connaissance. Je le caressai, mais rien ne put  
 apprivoiser notre petit sauvage. Je me trompe, une épingle  
 fut le gage, le sceau de notre réconciliation: Voici comment,  
 les autres enfants ayant pris mon cordon avaient décou-  
 vert quelques épingles, aussitôt les cris de Pingou, Pingou  
 vinrent m'avertir de la découverte et toutes leurs mains ten-  
 dues m'annonçaient leurs espérances.... Dis que mon  
 petit sauvage entendait le mot magique de Pingou au-  
 sitôt il se tira de dessous l'écharpe du Marabout sous  
 laquelle il était resté caché, il s'enthardit assez pour venir  
 dire lui aussi: Pingou. Je lui donnai alors l'épingle, la  
 réconciliation était faite. Encore une petite épisode et je  
 termine notre promenade. Le P. Steffan et moi avions  
 été faire une petite excursion sur le bord de la mer. Nous  
 nous entretenions de la misérable condition faite par  
 l'homme à la femme qui ici bas comme au ciel ne  
 doit et ne peut servir qu'à la vaine passion de l'homme,  
 lorsque passant auprès d'une de ces pauvres créatures,  
 elle se jeta à genoux et faisant le signe de la croix,  
 elle nous saluait... Je ne saurais rendre l'impression  
 que ce salut nous causa à tous deux.

La retraite a eu lieu à Dakar le samedi 20  
 mine. Les P. P. Lavoisier et de Pégny s'y trouvent; je les ai  
 remplacés à force. Mon apostolat en pléin monvement  
 a été assez fructueux; j'ai fait faire la première Commu-  
 nion à un noir de 21 ans, qui ne s'est jamais pratiqué,  
 s'étant embarqué à l'âge de 3 ans. J'ai baptisé un  
 vieux noir, qui se mourait. J'ai confessé 2 scolastes français,  
 qui, malades, allaient partir pour la France... vous voyez  
 que je ne suis pas resté oisif.....

Signé, Marchandeau.

Dakar le 12 janvier 1858.

## VIII.

### Rapport du P. Blanchet.

#### Sur la Mission de Ste Marie de Gambie D.

Je vous entretiens un peu de notre atelier.  
 L'œuvre des arts et métiers n'existe plus, au moins telle qu'elle  
 existait au commencement. Monseigneur, après son voyage  
 en France voyant que les sujets, surtout les noirs ayant  
 des métiers ne seraient jamais assez nombreux pour suffi-  
 re aux grandes besognes de l'œuvre, a cru <sup>avoir</sup> convenu de son  
 idée première et mettre l'atelier de la forge sous le nom  
 d'un forgeron blanc, anciennement chef de notre atelier;  
 et celui de cordonnier sous le nom d'un bon noir, que  
 nous avons déjà parvenu à former auprès notre nouvelle  
 installation. Quant à la classe qui était le but principal,  
 nous l'avons établie dans une grande salle jointe ad hoc  
 près de l'église à l'œuvre des classes est maintenant première,  
 une œuvre principale; car sans elle nos enfants catho-  
 liques, étant obligés d'aller puiser la science chez un



protestants, finissent toujours par être plus ou moins imbus des principes du protestantisme, et cependant la classe ne pourra réellement exister que si, lorsqu'il nous arrivera de France des frères parlant l'Anglais, et jusqu'à l'arrivée de ces nouveaux renforts, nous avons toujours l'adésolation à voir nos enfants catholiques forcés ou de rester privés des connaissances élémentaires ou de les aller puiser chez les protestants; que ne se trouvera-t-il bientôt, parmi les scolastiques un ou deux amateurs de la langue Anglaise et de ceux de venir partager avec nous à Gambie nos joies et nos peines? Nous leur tendons les bras, qu'ils arrivent, ils seront les bienvenus.

Pour paralyser tant soit peu les efforts des protestants et les empêcher de s'attacher nos enfants, M. l'abbé Sancta-Maria (dont il a été parlé dans la II<sup>e</sup> Partie) s'est occupé depuis quelque temps à les recueillir le soir Avec un peu de catéchisme, un peu de chant, un peu d'autres exercices, ces enfants restent ici depuis 7 h.  $\frac{1}{2}$  jusqu'à 9 h. Ils sont au nombre de 30 à 60 actuellement, et chaque semaine, ce nombre se voit augmenter de quelques protestants qui jusqu'à ce jour n'étaient jamais venus chez nous, espérons que cela continuera. Quant aux filles catholiques elles sont nombreuses, seulement, leur éducation est en quelque sorte moins importante, surtout ici, que celle des garçons, et voilà pourquoi Il y a un principe chez les noirs, que nous n'avons pas encore pu détruire; c'est celui qui dit: que la femme doit suivre la religion de son mari. De là il résulte, que si le mari est protestant, et qu'il veuille prendre pour épouse une catholique, elle finira presque toujours par se faire protestante ou bien, par ne plus pratiquer aucune religion.

Il me reste à vous parler maintenant un peu du ministère, et j'é pense que c'est ce qui vous intéresse le plus. Vous savez sans doute déjà qu'ici ce n'est plus

et qu'il en perd tous les jours, malgré les efforts des mahométans et des protestants. Ne voilà-t-il pas que ces derniers ont voulu, de toutes forces, enlever dans ces derniers temps un catholique qui, quelques jours avant sa mort, avait fait sa première communion et reçu l'extrême onction; et cela, parce que dans le temps, il avait visité leur temple. Les pauvres gens, il faut qu'ils soient bien pauvres, pour vouloir ainsi nous ravir les corps inanimés de nos catholiques. Je n'ai pas cru devoir faire cas de cette demande, je me suis contenté d'écrire au ministre, qui ma répondu « que le défunt était un de leurs meilleurs prosélytes ». Voilà où en sont les ministres protestants à Ste Marie.

Une cérémonie qui a beaucoup rehaussé ici le culte catholique, c'est la procession de la fête de Dieu. L'année dernière, nous avons parcouru quelques rues de la ville, mais, nous étant aperçu que les blancs avaient évité de s'y trouver à cause de la longueur du chemin, et que les infidèles avaient cherché à troubler la procession par leur cris, nous avons jugé à propos de ne faire cette année, que le tour de l'église. La procession s'est admirablement bien conduite; 4 blancs portaient le dais, autant portaient des cierges, du nombre desquels se trouvait M. le Consul français en grand uniforme. Un magnifique reposoir avait été préparé à peu près au milieu du chemin que nous devions traverser. M<sup>re</sup> Santa-Maria était à la tête d'une vingtaine d'enfants faisant retentir dans les airs leur magnifique voix; tout portait au recueillement. Les hérétiques, les mahométans, ceux qui ne sont d'aucune religion, tous disaient que les catholiques seuls savaient faire quelque chose de bien, qu'eux seuls avaient une véritable idée au ciel; le Gouvernement nous avait donné deux cents hommes, que nous appelons ces constables pour maintenir l'ordre.

il fallait les voir manœuvrer, faire reculer les non catholiques et mettre en prison ceux qui oseraient regimber; aussi avons nous été obligés de donner des médailles à plusieurs cathécumènes pour qu'ils fussent reconnus comme tels par les gendarmes, il y a même eu un mahométan qui a échangé ses grigris contre une médaille; Tout cela vous prouve qu'en Afrique, comme en Europe, le goût du bon et du beau existe dans tous, essi tous n'abandonnent pas le mauvais, il faut l'attribuer un mauvais génie qui se sert des passions des hommes pour les détourner du véritable bien.

signé, Blanchet.

---

## IX

### Rapport du P. Beaud

Au C. R. P. Général.

Port-Louis, Masc 1858

Mon très-cher et très-Révérend Père,

Dieu soit béni: les Fêtes sont à peu près terminées, je craignais bien d'être obligé de garder la chambre pendant que mes chers Compagnons seraient à combattre le Combat du Seigneur; mais grâce à Dieu, l'indisposition (dyssentérie ou flux de sang) qui me poursuivait depuis Décembre, n'a pas été trop tenace pendant ces derniers temps. Aujourd'hui, malgré les grandes fatigues, je compte rester à flot. Il est vrai que je m'étais préparé au travail par plus d'un mois de repos jure, et par un carême peu catholique.

Le 16. 2. L'estrat vous donnera le nombre de communions paschales que le bon Dieu nous a appelés à préjurer.

Ma part, que je n'indiguerais pas si j'en avais été obligé, a été représentée par le chiffre 12.60, il est vrai que sur le nombre il en est une vingtaine, qui n'ont pas encore accompli le devoir de la Communion paschale. Le bon Père Lesbat, a été, de plus, assez bon, pour recevoir quelques uns des miens qui n'ont pu me rencontrer. J'entre dans ces détails Très Révérend Père, pour que vous sachiez combien nous avons besoin de secours et de prières.

Outre les confesseurs pour la Communion paschale, j'ai pu compter plus de 523 Confesseurs d'étrangers. Ces jours je vais commencer à confesser les enfants du catéchisme de St. Croix, qui sont au nombre d'environ 250. Je n'ai que peu d'enfants du Port. La jeunesse qui a fait la première communion m'occupe suffisamment. Cependant arrive que pourra, je vais être contraint de préparer incessamment à la 2<sup>ème</sup> communion une centaine d'enfants, que j'ai tenu éloignés jusqu'à présent, par la raison que je ne pouvais pas suffisamment m'en occuper.

Autre chose, encore, je vous en ai parlé dans le temps d'un projet de loi, tendant à rendre l'éducation obligatoire; la loi est passée au Ministère, qui après avoir été aussi insouciant qu'il est possible de l'être à l'égard de Monseigneur, a cependant proposé des amendements. Je ne vous en parlerai pas dans cette lettre.

Pour couvrir mieux sa ruse, le protestantisme, qui sait toujours se revêtir de la peau de l'agneau, a envoyé un visiteur, soi disant catholique, et nous le dire en passant, qu'on s'aura bien remplacé par un fervent protestant, dès que la loi aura été mise en exécution. Le visiteur est donc aujourd'hui dans de très bons termes avec le Clergé; plus tôt qu'aucun de nous, il s'est empressé de nous envoyer la liste des enfants catholiques qui fréquentent les écoles de la ville, en nous priant de lui indiquer l'heure ou il pourrait être conduit au

catéchisme. La première liste porte pour la ville seulement au nombre de 600 les enfants catholiques, si on nous a pu en instruire.

La Société de St. Vincent de Paul réclame notre concours pour former des écoles. Je devais m'entendre, d'après les ordres du R. P. Supérieur, dès la semaine dernière, avec le président de la Société pour trouver un local, mais nous en avons été empêchés par plusieurs raisons. La Société attendant qu'il lui soit possible d'avoir une congrégation de frères français, va mettre à notre disposition les fonds qu'elle tient en réserve. La difficulté est d'avoir un endroit convenable pour école et pour atelier, car une école sans travail manuel n'est qu'un refuge de vicieux. Il nous faudrait en ce moment, au moins deux écoles pour la ville, si nous voulons paralyser les efforts des protestants. Le quartier de St. Croix a deux écoles entretenues par nos soins sans que nous soyons obligés d'y mettre de notre argent. Une troisième est en voie d'établissement, sans parler de deux autres petites écoles particulières sous notre direction. Le gouvernement a dans le sus dit quartier deux écoles, dont les enfants viennent au catéchisme. L'une d'elles est bonne, l'autre pas trop mauvaise; nous pensons peut-être la faire fermer, si nous établissons la troisième école projetée.

Si nous avions autant d'toffe parmi les jeunes gens que parmi les jeunes filles, nous n'aurions pas de peine à avoir bientôt d'excellents ou du moins de bons maîtres d'école. J'en ai cependant quelques uns en ce moment qui paraissent suscités ad hoc, par la divine providence.

Quant aux autres œuvres, dont nous ne nous occupons qu'accidentellement, elles ne sont pas moins nombreuses que partout ailleurs. Le R. P. Laval ne peut plus s'occuper en dehors du ministère habituel, que de la prison. Le P. Bourget visite l'hôpital des aliénés, l'hôpital

civil l'asile, maison près de St<sup>e</sup> Croix, où sont réunis un  
 soixantaine de vieillards. Le P. Lestrat s'occupe des écoles des  
 Sœurs, de leur hôpital et de la léproserie. Quant à moi, je  
 travaille ou fait travailler, tantôt sur le bois tantôt sur  
 la pierre, presque toujours sur cette dernière. Les deux églises,  
 celle de St<sup>e</sup> Croix et celle du Cassis croissent comme des arbres,  
 c'est-à-dire lentement. A St<sup>e</sup> Croix, les arceaux du Sanctuaire  
 et des Chapelles latérales vont être <sup>sanctifié</sup> complètement en place. Le  
 plan de l'église est, comme vous le savez, une grande-  
 croix latine longue; y compris la tour antérieure et les Cha-  
 pelles rayonnantes du sanctuaire, de plus de 200 pieds.  
 Un octogone supporté par douze arceaux de forme ogi-  
 vale, quatre grands, et huit petits, réunira la nef, le San-  
 ctuaire et les deux branches de la croix. Les deux arceaux de la  
 nef partent de deux piliers de dix sept pieds, dont l'une  
 des grandes faces est formée de cinq colonnettes lesquelles se-  
 ront dans l'entour des ogives, et en forment l'intrados ou les nervures.  
 Les autres ogives, quoique surmontées de corniches, le tout en pierres de taille,  
 ne sont pas à nervures. Le sanctuaire, en grande partie en pierres de taille,  
 intérieurement <sup>et</sup> extérieurement, est coupé de quatre ogives, hautes de dix  
 huit pieds, qui donnent sur les quatre chapelles rayonnantes, ou  
dicamatoriums. Chacune des dites chapelles se termine par  
 un pilon haut d'environ vingt pieds portant dans son  
 triangle une fenêtrée geminée, surmontée d'une rosace. La  
 rosacette de quatre chapelles rayonnantes est terminée,  
 moins les arcs-boutants des cordons forts et les dentelles des pignons.  
 En attendant en ce moment les combles des chapelles on gre-  
 lève. La première en commençant par la gauche sera  
 dédiée à St Louis et à St Martin; la deuxième à St Pro-  
 per et à St Etienne; la troisième au Sacré Cœur de Jésus  
 et au St Cour de Marie, la quatrième à St Marie et à  
 St Martin.

Les vocables indigènes et dissués ont été donnés,  
 tant par dévotion que comme un hommage qu'il faut bien  
 faire. Soit nous avons choisi les patrons

Si vous me demandez où en est le reste de l'Église, je vous dirai qu'elle est loin d'être terminée. La tour de devant, qui forme portique à l'extérieur de la nef, est restée pour le moment à la hauteur de soixante pieds. La grosse cloche y est placée avec une horloge, qu'on nous a donnée.

L'aile, ou la chapelle de St. Joseph est à quinze ou 16 pieds, par conséquent, à moitié chemin, le sanctuaire à dix-neuf pieds; mais les pierres sont en grande partie préparées pour la finir cette année. Les tours latérales ou sacristies sont à la hauteur d'environ une quinzaine de pieds. L'aile droite, ou la chapelle de la Ste Vierge, est beaucoup moins avancée que le reste de l'ouvrage. Si de l'extérieur vous voulez passer à l'intérieur vous verrez une jolie, petite nef beaucoup trop basse cependant, mais ornée de deux jolis autels, de deux jolies fenêtres en vitraux, et de neuf tableaux de la grandeur des fenêtres, et suspendus au milieu de chaque tourneau. Le premier du côté de l'épître est St. Joseph tenant dans ses bras l'enfant Jésus. Dans le fronton de chacun des tableaux, sur un fond bleu, vous lirez en lettres d'or quelques mots, qui vous feront connaître la vie du <sup>saint</sup> représenté. Au milieu du fronton est le St. Esprit répandant des torrents de lumières.

Sur St. Joseph vous lirez donc : S. Joseph, Domini nostri patris putative, ora pro nobis. Le tableau en face représente St. Pierre, ayant des larmes aux yeux et prêchant la pénitence. La légende du haut porte : St. Pierre, princeps Apostolorum, ora pro nobis.

Le deuxième tableau, du côté de l'épître représente St. François Xavier prêchant l'évangile à une foule de peuple de l'extrême Orient, avec la légende : St. Franciscus Xavier, S. Ecclesie Indiarum gentes aggregans; ora pro nobis.

En face du côté de l'évangile, vous apercevez sur une tête enflammée, aux cheveux d'or; c'est l'image du

disciple bien aimé. Il est représenté dans la solitude se-  
 sayant à reproduire sur le parchemin l'expression de  
 quelques uns des sentiments qui inondaient son cœur  
 circonscrit. La légende est ainsi conçue : *S<sup>t</sup> Joannes a-*  
*l'emino d'lectissima, ora pro nobis.*

Le quatrième tableau, toujours du côté de l'épître,  
 représenterait S<sup>t</sup> Benoît le moine, tombant à genoux devant  
 un ange, qui lui apparaît, et s'écriant : *Domine, ne me-*  
*ruineris delicta nostra, vel parentum nostrorum.* La légende  
 porte : *S<sup>t</sup> Benedicte ordinis minorum ornamentum et*  
*afforum patrone, ora pro nobis.*

En face du côté de l'évangile, tout le monde re-  
 connaît S<sup>t</sup> Vincent de Paul, tenant un orphelin dans  
 les bras et en caressant un autre. Le tableau, quoique  
 représentant bien son sujet, est tellement disposé qu'un très-  
 grand nombre de personnes disent en le voyant : c'est  
 moi, dit le P. Laval qui a fait mettre son portrait dans  
 l'Eglise. La légende qui couronne le sujet porte : *S<sup>t</sup> Vin-*  
*centi a Paulo, Pater orphanorum, ora pro nobis.*

Du même côté sous la tribune, à la place destinée  
 aux fonts baptismaux, est une image de la S<sup>te</sup> Vierge  
 avec l'enfant Jésus dans ses bras et tenant les pieds sur  
 un dragon ailé. Le monstre, serré dans ses griffes de gros  
 anneaux, doit s'échapper à la fois de chaînes, se rat-  
 tachant à plusieurs groupes de personnes, représentant  
 les différents peuples du monde.

Une riche demoiselle apercevant, il y a quelques  
 mois, en entrant dans l'Eglise de S<sup>t</sup> Croix, ces chaînes  
 qui retombaient en guise de bracelet, sur les bras d'une  
 des jeunes filles, qui fait partie du groupe s'écria : « je jure  
 que jamais je ne porterai bracelet ».

Sortons maintenant de l'Eglise, car il fait chaud  
 et je suis fatigué. Après avoir franchi la porte de l'Eglise,  
 nous ne pourrions aller respirer la fraîche brise de la



vallée, avant de nous être agenouillés devant le Calvaire, c'est un usage sacré que les fidèles, n'entrent ni ne sortent de l'Eglise sans avoir dit une prière à genoux sur la place même. Chacun prend ses précautions

Je vous ai parlé plus haut des pauvres de l'asile, si nous avons le temps, nous pourrions aller les voir chez eux, mais c'est ici le lieu de dire un petit mot de ces pauvres gens. Des soixante ou soixante et dix pauvres vieillards réfugiés à l'asile, un grand nombre sont aveugles, et plusieurs n'y voient pas grand chose. Lorsque le Dimanche arrive, voilà que le moins infirme s'arme d'un bâton pour marcher, et d'un autre pour mettre dans la main de l'aveugle. Le premier aveugle passe le son dans la main d'un troisième. Et quand les groupes sont faits, on cherche le sentier et on finit par arriver à St<sup>e</sup> Croix. Cries-cher Père, je n'essayerai pas de vous rendre les douces impressions que j'ai toujours vivement ressenties, chaque fois que j'ai vu arriver ces phalanges infirmes, mais, je crois, bien belles sous le regard des anges. C'est surtout au pied du Calvaire qu'il faut aller, quand on a envie de verser quelques douces larmes. A peine les conducteurs ont-ils aperçu le Christ, qu'ils donnent le signal de l'arrivée. Le silence s'établit, chaque chef de file s'occupe à indiquer aux siens les places où ils doivent s'agenouiller. La manœuvre n'est pas prompte, mais très-belle. L'un pose doucement son chapeau, un autre son bâton, un troisième cherche son chapelet, un quatrième embrasse la terre, et tous murmurent quelques prières qui partent du fond du cœur. Se croyant seul avec Dieu, chacun s'entre eux ou du moins d'entre les aveugles, ou quasi-aveugles lui rend ce qui lui vient dans la tête.

Que l'esprit fort est petit devant ces pauvres réduits des peuples! car il y a là Mozambique, Malgache, Chinois, Indien, et quelques fois Européen!! Quand il faut se relever, la manœuvre est la même que devant, mais les cœurs sont

plus contents, parce qu'on se <sup>leur</sup> avec la pensée de Jésus-Christ qui a souffert. Pauvres gens! il faut les voir quand ils s'approchent de la 4<sup>e</sup> table!!! C'est bien alors que se réalise le commandement du maître: Allez dans les rues et les places publiques, cherchez les aveugles et forcez-les de prendre part à mon festin. Le bon P. Paval n'est jamais plus content que lorsqu'après une communion, il peut les réunir et leur donner un dîner en famille, vis de l'Eglise.

Je ne sais, mon Très-cher et Révérend Père, si jamais on voudrait quelque chose sur les épreuves que ces pauvres gens eurent à endurer pendant un certain temps. Les protestants se eurent un moment maîtres de l'établissement. Le chef file, ou pour mieux dire, furieux protestant, les tourmentait à chaque instant sur leurs croix et leurs médailles. Les pauvres vieillards, quoique harassés de vexations, trouvaient le moyen de se soutenir en se réunissant trois fois par jour, sous un arbre de bois noir, pour dire ensemble force Notre Père et Salut Marie.

Leurs prières ont été exaucées; car aujourd'hui outre que toute l'administration est catholique, ils ont une petite chapelle en pierre, qu'on leur a fait bâtir près de l'arbre qui prête son ombrage à leurs pieuses réunions.

En sortant de St Crisp, notre dernière excursion devrait être au S. Sacrement, s'il y avait quelque chose de nouveau à voir, mais comme il n'y a pas grand chose, nous passerons outre, après les quelques indications suivantes: Cette Chapelle destinée à devenir le sanctuaire d'une grande Eglise, avait d'abord effrayé l'imagination créole par une hauteur tout à fait étrange pour le pays, de là une foule de prophéties touchant sa ruine future. Le bon Dieu n'a pas cependant voulu que deux coups de vent de cette année nous fussent nuisibles. La pauvre chapelle subsiste donc malgré la hauteur de son pignon, qui n'est pas de plus de cinquante quatre ou de cinquante sept pieds les absides des bas côtés sont faites,

voilà tout pour l'Eglise. Jusqu'à ce jour nous avons terminé un magnifique paroi, qui vaut plus de mille piastres, quoiqu'il n'ait pas plus de mille pieds de surface. Nous avons fait une belle tribune avec tous ses accessoires. Nous sommes à terminer une chapelle en bois attenante à la première chapelle, ayant à peu près 24 sur trente six pieds de longueur, ce qui doublera notre espace pendant qu'on bâtitra l'Eglise. En attendant le fond que le bon Dieu nous enverra par l'entremise de St. Joseph, nous consoliderons et embellirons notre sanctuaire. J'espère pouvoir laisser bientôt le S. Sacrement dans le sanctuaire érigé dans l'intention de réparer les outrages faits à l'amour de Jésus dans l'ingratitude et adorable sacrement.

De l'Eglise du St. Sacrement à celle du Sacré Cœur de Marie, nous n'avons que trois ou quatre milles, ce serait un autre pèlerinage à faire, mon Cher et Révérend Père, ce sera le seul sanctuaire un peu considérable qui soit destiné à conserver à Maurice le souvenir des premiers jours de la Congrégation. Le Père Buguel qui est chargé de cette œuvre, pourra vous en parler plus longuement que moi. Je vous dirai seulement que le bon Père, s'il peut parvenir à la finir, ce qui ne me paraît <sup>pas</sup> douteux, aura doté le quartier d'une jolie petite Eglise à une seule nef, longue de cent pieds environ y compris le sanctuaire, large de trente, haute de dix-neuf à vingt. Le sanctuaire, l'avantchoeur, une partie de la nef sont à peu près terminés. On a commencé la façade avec la tour. L'ancienne chapelle perforée aux deux extrémités sert encore pour le moment.

Du sacré Cœur de Marie, nous allons sauter par dessus Cure-pipe, montagne élevée de 2,000 pieds au dessus de la mer. La promenade n'est pas fatigante, car elle se fait en voiture par une magnifique route. Arrivés au haut de la montagne nous ne tarderons pas à toucher au Grand-pert. Nous sommes à 18 milles du Port-Louis,

et a douze de Mahébourg. La commune la paroisse des  
 bons Vieux Chinois et Maîtres Bourc mille de large sur  
 vingt cinq de long, tel est le charn, que les deux Pères ont à  
 dépeindre. Il y a bien de quoy exercer leur zèle. Descendons  
 maintenant. Le premier bâtiment un peu considerable que  
 nous allons rencontrer au sortir du bois, est la chapelle de  
 N<sup>o</sup>. 19. du refuge, que le Père Chierse vient de faire elever.  
 L'ouvrage est à peu près terminé; c'est un carré long, mesu-  
 rant soixante quinze pieds sur sa longueur et environ  
 trente sur sa largeur. On ne peut s'empêcher d'éprouver  
 une certaine émotion, qui rappelle la patrie, quand, au-  
 sortir du bois, on aperçoit le petit clocher champêtre, qui cou-  
 ronne le pignon antérieur de la chapelle. Il est toujours bien  
 doux encore de le rencontrer dans la solitude des Montagnes.  
 Comme la bonne Mère doit être contente de ces bonnes gens  
 qui se sont imposés tant de sacrifices, pour lui élever un sanc-  
 tuaire. Quand on pense qu'ils ont dû aller chercher la char-  
 este sabbé au bord de la mer, c'est-à-dire à huit milles de dis-  
 tance, qu'ils ont dû à force de bras traîner eux-mêmes la  
 charrette, on se dit: la Je n'est pas encore morte à Maurice!  
 Le bon Dieu ne peut pas permettre qu'une pareille mission-  
 soit abandonnée. Marie protégera ses enfants au Grand-Port;  
 son Dieu, plus que certain pour cela, elle leur conservera leurs  
 missionnaires et elle en fera envoyer d'autres.

Si on quitte N<sup>o</sup>. 19. du Refuge pour se rendre  
 à Mahébourg on rencontre sur son chemin, une autre grande  
 chapelle en bois, sous le vocable de St. Patrice. Cette chapelle  
 qui peut contenir au moins six cents personnes, est desservie  
 par le P. Enstac, qui y dit la Messe tous les dimanches.  
 Le bon Dieu, fait adjouter à ce grand bâtiment carré, l'assez  
 maniable goit, un charmant petit sanctuaire en bois terminé  
 par une petite abside, d'un style genre de celle du Faré, et flanqué  
 de deux jolies petites sacristies, le tout de très bon goût.

De la chapelle de la plaine ou de St<sup>e</sup>. Trice, et

nous reste environ trois milles à parcourir avant que d'arriver au presbytère de la paroisse. Mahébourg, ancienne ville fondée par M. Mahé Laboumionais, est restée à l'état de projet. Le plan en est très régulier, les rues sont très bien percées, mais elles sont couvertes de magnifiques herbes, foulées par un sentier. La plupart des maisons sont en parfait rapport avec les rues qu'elles bordent. Disons donc que Mahébourg n'est qu'un gros bourg, peuplé d'environ cinq mille habitants. Et pour tout ce monde, et pour toutes les notabilités du quartier, il n'y a qu'une charmante petite église gothique, tellement petite qu'il paraîtrait bien difficile d'y loger six cents personnes. Aussi qu'arrive il, les riches louent les bancs de l'église qu'ils ne fréquentent guères, et les pauvres, ou les gens peu fortunés ne vont à la messe parcequ'ils n'ont pas de place, en sorte que l'église dix fois trop petite se trouve presque toujours trop grande. Si les Pères ne se transportaient pas dans les chapelles, les pauvres gens du haut du quartier seraient aussi à plaindre que ceux de Mahébourg. Ce n'est cependant pas une petite affaire que d'enfourcher un cheval pour aller dire une Messe à onze heures à N. D. Du Refuge, après avoir dit la messe à Mahébourg à 9 heures. On est à plaindre... Huit milles à faire pour aller et huit milles pour revenir, après qu'on est déjà fatigué par une grande messe, et par une instruction, ce n'est pas amusant. Les Pères ont fait bâtir plusieurs autres petites chapelles, que je n'ai pas visitées, mais à la rigueur les trois centes ci-dessus indiqués pourraient presque suffire, s'il y avait quatre prêtres en activité de service.

La mission du Grand-Port devra être pour bien longtemps encore desservie par une Congrégation. 1<sup>o</sup> parce que le Gouvernement ne donnera jamais que des demi traitements, pour les chapelles que l'on voudrait faire élever en succursale, inde aucun prêtre séculier britannique n<sup>o</sup> pourrait les

à servir, parceque il n'y a pas de quoi vivre en particulier, ce qui serait pour une Communauté. 2<sup>o</sup> parceque le quartier du Grand-Port, autre fois interdit, n'a en pour comble de malheur, à très-rare d'exception près, que des prêtres plus ou moins entachés, pour ne rien dire de plus. Un grand nombre de personnes, témoins d'une suite affreuse de scandales, ont encore de la peine à croire aujourd'hui que les prêtres qui leur sont envoyés, ne ressemblent pas à ceux d'autrefois. D'où il suit qu'un prêtre séculier ne peut guère se hasarder seul à la tête d'une telle paroisse. Il a fallu le zèle et l'intérêt du P. Chierse pour commencer à réhabiliter le caractère sacerdotal dans ce malheureux quartier. De là l'intention de M. J<sup>r</sup>, de confier à la Communauté les trois principales paroisses de l'île, savoir le Grand-Port, Flacq et Tamplemousse.

Si du Grand-Port on veut se rendre à Flacq, il faudra commencer par chercher un petit canot, fait d'arbre creusé, dans lequel on se blottit comme les abeilles dans une ruche. Après trois à quatre heures passées en mer, on touche à la paroisse du St-Esprit. L'Eglise de ce nom a été bâtie par un jeune prêtre Irlandais véritable phénomène de simplicité et de foi antique.

Le monument n'est pas merveilleux, mais il est grand et utile, cela suffit. Le bon curé pleuré fervent a formé une espèce de Congrégation composée de personnes les plus pieuses. Ceux qui en font partie se disent enfants de la Croix. La grande dévotion des enfants de la Croix consiste à se lever tous les matins à quatre heures, pour faire le chemin de la croix dans l'Eglise ou dans les chapelles, si on le peut, ou dans sa maison; si on ne peut se rendre aux lieux de réunion. Pour avoir une heure fixe, le bon Prêtre avait établi qu'on commencerait dès les trois heures du matin dans chaque petit centre, pour appeler les enfants de la Croix. Monseigneur,

a supprimé, m'a-t-on dit, le son de la cloche, mais ces  
 bonnes âmes n'ont pas supprimé leurs pieuses pratiques.  
 Il est dans la même paroisse, une chapelle, dite du bon  
 Pasteur, qui avait été bâtie sous la direction du P. Lambert.  
 Le catéchiste, élève d'un autre catéchiste, véritable apôtre de  
 son pays, a poursuivi jusqu'à ce jour l'œuvre des enfants  
 de la croix, avec une ténacité admirable; le croiriez vous, ce  
 brave homme réunit chaque matin, dans la sus-dite  
 chapelle le nombre de fidèles qu'il peut avoir, et des trois  
 heures, il se met à prêcher le chemin de la croix, jusqu'à  
 cinq heures. Je voudrais bien trouver l'orateur qui se cha-  
 gerait pendant douze ans de suite d'une pareille corvée.  
 Nous avons ici une pieuse femme, que le bon Dieu a ap-  
 pelé à lui; pendant plus de dix ans elle n'a jamais man-  
 qué de donner chaque samedi une longue méditation  
 sur les Douleurs de la St<sup>e</sup> Vierge, dans la chapelle des Sept  
 Douleurs; mais c'était moins fort que le chemin de croix  
 journalier du bonhomme St. Louis, car c'est là le nom du  
 catéchiste.

Encore un mot de cet homme extraordinaire  
 qui ne se doute pas qu'on va s'occuper de lui à quatre  
 mille lieues. Pendant que le P. Lambert n'était que  
 Missionnaire de St. Julien de Flacq, l'intrepide St. Louis  
 réunissait toutes les familles de son district, les avertissait  
 que le P. Lambert était arrivé; et que chacun eût à prendre  
 son bagage pour se rendre à St. Julien, situé à sept ou huit  
 milles de là. Pas plus tôt dit, pas plus tôt fait. Les paquets sont  
 bientôt faits. Hommes, femmes et enfants, tout le monde est  
 en route; on campe pendant huit jours près de l'Eglise. Les  
 hommes, après avoir assisté au catéchisme du soir, reviennent  
 pour garder la case et pour travailler le lendemain, et on  
 recommence ce métier tous les mois, ou tous les deux mois.  
 Voilà ce que faisaient autrefois ces braves gens. Aujourd'hui  
 ils font une œuvre, qui ne paraît pas moins étonnante

Leur chapelle pauvrement bâtie en bois, revêtue de paillassade, a subi les ravages de l'âge et bientôt tombera en ruine. La réparer ou la consolider est chose impossible à seul parti à prendre: c'était d'en faire une autre. On s'est donc mis à l'œuvre, sans ressources on a commencé une grande chapelle de soixante quinze pieas sur trente de large. Depuis quatre ans qu'on y travaille, on a élevé les murailles à la hauteur de huit à dix pieas. Quoique le résultat ne paraisse pas trop satisfaisant au premier abord, il n'en est pas moins prodigieux, si on considère les moyens employés pour l'obtenir; les gens qui contribuent à l'œuvre sont des malheureux qui gagnent leur vie en faisant des sacs. Comme on ne donne que ce que l'on a, ils n'ont pu donner que quelques centimes par semaine chaque semaine sur la vente des sacs. Or si ce n'est pas tout, on ne peut pas se procurer des matériaux dans l'endroit, il faudrait force mulets et charrettes pour aller chercher le char et le sable au bord de la mer, et l'on n'a ni mulet ni charrette, les grands propriétaires ont besoin de leurs moyens de transport. Que fera-t-on? Les pauvres gens qui charmaient autrefois leurs paquets pour aller entendre leur catéchisme, se mettront aux bancs d'une charrette, en guise de bêtes de traits: hommes femmes et enfants, descendront ainsi au bord de la mer, la plupart au temps noir des chemins effrayés, ils vont chercher le corail pour le char et le sable dont ils ont besoin et reviendront suants, soufflant, chantant, après avoir fait une douzaine de milles tant pour aller que pour revenir; ils n'auront pas l'envie de recommencer plusieurs fois de suite dans la même journée. Ce qui rend ce travail si long, c'est qu'on ne peut guère s'y livrer que le Dimanche. Un Dimanche, on va à la messe à la paroisse et l'autre dimanche on travaille toute la journée.

On n'avait pas d'ouvriers maçons, un bonhomme travaillait sur un établissement où il pouvait gagner



largement quinze piastres par mois, c'est un enfant de la religion qui veut travailler pour le bon Dieu, il demande six piastres, pour vivre avec sa famille. Et voilà quatre ans qu'il est au poste, la plupart du temps seul, car il n'a de collaborateurs que le dimanche. Voilà bien quelque chose qui ressemble à la constance et au dévouement: je ne dois pas manquer de vous dire que les braves gens dont nous parlons, venaient de terminer l'Eglise paroissiale, à l'œuvre de laquelle ils avaient très pieusement contribué.

De la paroisse du St. Esprit, on se rend à St. Julien de Flacq, paroisse confiée au Vêlè du P. Père Lambert. Le bon Père vient de terminer la nef de l'Eglise, qui est jusqu'à ce jour une des plus grandes neufs de la colonie. Longue de près de 80 pieds, au moins large d'environ 40, haute de vingt pieds, ce sera un beau vaisseau, dès qu'il y aura un chœur et un sanctuaire proportionnés, c'est ce qui reste à faire. En attendant on va dire prochainement la messe dans la nef. Voilà la deuxième Eglise de campagne dont le Vêlè Père vient de doter le diocèse. Il reste une autre Eglise à faire dans le bas du quartier. Le quartier de Flacq avec les deux paroisses est un peu plus étendu que le quartier du Grand Pont.

Comme la malte est arrivée, je vais être obligé de prendre le galop à travers le quartier de Pamplémoussé, qui est, je crois, le plus peuplé et le plus étendu de la Colonie. Une Eglise seule pour ce grand quartier, c'est vraiment trop peu. Il est vrai que nous l'avons bien entamé par la chapelle de la Pélerinande et St. Croix. La famille Mazze dont vous avez sans doute vu un des fils avec M. Mazze, projette dans un des coins du quartier la fondation d'une Eglise dédiée à N. D. de la Salette. Le plan est le même que celui qui a été fait pour la grande Eglise sur la montagne de la Salette; il est de beaucoup plus petit. On a

déjà commencé à travailler les premières pierres. La famille dont nous parlons, a dans le jardin de la maison, une jolie petite chapelle en bois où l'on conserve le St. Sacrement: le P. Blamjun la desserv; il s'y rend une fois tous les quinze jours, et moi j'y vais une fois toutes les trois semaines environ. Je voudrais avoir le temps de faire l'histoire de cette petite chrétienté, je vous en dirai deux mots.

Lorsqu'en 1852 la petite chapelle fut bénite sous le vocable de N. D. de Bon Secours, un des jeunes gens de la famille, qui est mort, dit à sa sœur: pourquoi ne réunirait-elle pas les créoles de l'établissement, pour leur apprendre la prière? la bonne sœur répond: tu as une bonne idée, je vais demander à Papa. Elle demande et Papa accorde. En véritable missionnaire, la bonne Adelia, car c'est là son nom, s'empare des vieillards d'abord, puis des jeunes femmes, puis des hommes, puis des enfants, puis de tout le monde. C'est elle qui a préparé toutes les premières Communions, toutes les confirmations, tous les mariages qui ont été faits dans son arrondissement. Elle continue jusqu'à ce jour à faire chaque semaine le catéchisme aux personnes qui se présentent. Le dimanche quand il n'y a pas de messe, elle réunit son monde, lit l'évangile, fait des prières qui durent au moins l'espace d'une bonne messe. J'ai quelque fois été obligé de la gronder, car sa fièle sœur ne lui permet pas tout ce que son zèle invente. Le dimanche soir, elle fait tout ce qu'elle peut pour avoir les hommes, qui ne peuvent assister aux catéchismes de la semaine. En véritable pasteur, elle s'attriste, comme si elle avait chargé d'âmes, chaque fois qu'il lui manque quelques unes de ses ouailles. Admirable jeune personne, le bon Dieu seul connaît ce qu'il y a dans cette belle âme. Un Père de la Mission est-il malade, vite il faut que tout le monde se rende à la chapelle pour une neuvaine. Soupçonne-t-elle quelques prévenus pour la mission; car elle sait tellement s'insinuer qu'il est difficile qu'elle ne sache pas un peu

ce qui se passe, vite encore des nouvelles. L'auteur enfant  
le bon Dieu vous le rendra!

Cher et très-aimé Père, je crois qu'il est  
temps de ren-tre en ville, et puis que vous êtes assez bon pour  
me permettre de causer et d'être patient pour m'écouter, je  
vais finir par quelques épisodes plus ou moins intéressants.  
Si je savais que quelqu'un de mes confrères ne vous eût  
pas parlé d'une cérémonie que nous avons faite il y a une  
quinzaine de jours à St Croix, j'essaierais de vous en dire  
quelque chose. Par précaution j'avais commencé en vous pro-  
mettant de n'être pas trop long. Le Dimanche de Qua-  
simodo le M. F. Laval m'envoya à St Croix pour faire  
préparer tout ce qui devait concerner la cérémonie méditée,  
c'était une renouation des promesses du Baptême en  
plaine campagne, vu que nous n'avions pas d'église assez  
vaste pour contenir la foule qui devait s'y trouver.

Je fis donc tendre en toile un grand carri long qui  
forma la place de l'église; de manière à ce que le calvaire,  
placé à quarante pas de l'entrée de la nef, fut à peu près au  
centre. Deux tentes dressées contre la façade de l'église,  
présentaient trois autels de front. L'autel du centre  
était réservé au S. Sacrement, qu'on devait apporter au  
moment de la bénédiction. L'autel de droite, dans lequel  
se trouvait un grand Christ de grandeur naturelle, était  
destiné à former la chapelle des fonts baptismans; l'autel,  
ou la chapelle de gauche était préparé pour recevoir la  
consécration à la S. Vierge. Sous dessous, à une vingtaine de  
pieds du sol était un balcon pour le prédicateur. En face  
des autels sur les marches du calvaire, deux groupes d'en-  
fants de chœur étaient assis près de la croix qui s'élevait,  
des bannières qui flottaient. Un peu plus loin et tout près de  
l'église une soixantaine de chœurs partagés en deux choeurs  
et chantant les Vêpres terminées par un beau *Regina cæli*  
en musique, mais chantés en masse, car tout le monde le  
connaît. ....

Lorsqu'ant des Vêpres terminée, le P. Biquel monta sur son balcon et commença par trembler; car il n'avait jamais vu un auditoire aussi nombreux; cent-vingt plus de quatre-mille personnes couvraient la place de l'église. Quant il cria à la foule: «voulez vous renoncer au démon». On entendit comme le murmure sourd des grandes eaux, des ondulations prolongées qui apportaient une phrase sortie de quelques milliers de bouches, qui disait à l'oreille, plus encore au cœur: je renonce. Et, mon Dieu! que sera-ce quand nous entendront au dernier jugement la voix des multitudes béniissant ou maudissant avec vous?

L'allocution terminée, tout le monde passa cris et benières en tête devant le crucifix et posa la main sur le livre de l'évangile. On resta près d'une bonne heure pour défilér, pendant tout le temps on chanta des psalmes et des cantiques. La cérémonie après avoir duré près de trois heures en plein soleil, se termina par la consécration à la St<sup>e</sup> Vierge, et par la bénédiction du S. Sacrement. Je crois que le Diable fut bien mécontent de cette fête, je ne sais pas s'il ne fut pas, pour quelque chose dans une atroce migraine ou néuralgie, qui me prit pendant la cérémonie et qui se termina par un sommeil de plomb, qui ne dura pas (que personne ne se scandalise) moins de douze heures.

Signé Beaud.

## X

### Cérémonie des vœux des Filles de Marie à Bourbon le 3 Mai 1858.

(Extrait du Journal de la Rivière des Pluies,  
Depuis deux ans il n'y avait pas eu de Profession  
à la Communauté des Filles de Marie, aussi les sœurs n'en

ont-elles été que mieux préparées, grâces aux soins du Père Supérieur et de la mère Madeleine.

Monsieur Moutpoint avait dès le jour du service du P. Gourmil, célèbre par sa Grandeur, examiné celles des Novices qui devaient être admises aux vœux, et il a voulu lui-même venir recevoir les s<sup>ts</sup> engagements de ces pieuses filles, dont le visage était plus angélique qu'humain lorsqu'elles firent le dernier pas qui devait les consacrer pour toujours à leur divin époux.

Elles se rendirent silencieusement à l'Eglise, rangées sur deux rangs, un cierge à la main et entonnèrent le cantique: Entends la voix de mes soupirs etc. Sa Grandeur vint ensuite accompagnée de M. l'abbé le Vilain, l'un des Vicaires généraux; Monsieur l'abbé Tava, l'autre Vicaire général, est venu plus tard avec M. Martin secrétaire de Monsieur.

La beauté de cette cérémonie a encore été rehaussée par la présence de deux personnages que nous aimons à mentionner ici. Monsieur le Gouverneur et M. le Directeur de l'intérieur ont voulu eux-mêmes être témoins de cette fête religieuse. Les filles de Mauve avaient eu la bonne pensée d'inviter Madame la Gouvernante et sa demoiselle; mais nous n'avions pas pensé devoir inviter M. le Gouverneur pour une fête de cette nature. Il n'est donc venu que sur l'invitation de sa dame. Nous avons été surpris, mais heureux de le voir venir si simplement prendre place dans le modeste sanctuaire de la Rivière des Pluis, sur un prie-Dieu vite préparé dans le sanctuaire; à la droite de M. le Gouverneur siégeait son aide de camp. Tous ces Messieurs se sont tenus très-respectueusement pendant la cérémonie et ils ont paru satisfaits. C'était aussi bien de nature à impressionner!

Monsieur commença la s<sup>te</sup> Messe, pendant le chant de deux cantiques; après l'Epître, il tint les

voiles et les cornettes pour les récipiendaires. Les vierges demeurées sans sœurs rangées en cercle aux pieds de l'autel, si elles persévèrent dans leurs bonnes résolutions, il estonna le Veuve Creator. Le Veuve Creator achevé, ayant de nouveau interrogés et ayant répondu affirmativement, elles se prosternèrent sur le pavé comme l'on fait aux ordinations; pendant ce temps on récita les litanies des saints. À l'offertoire: eut lieu la bénédiction des Rosaire, des Christs, et la donation du reste du costume des sœurs. Enfin, le moment de prononcer les vœux arriva; les sœurs vinrent d'un pas modeste mais assuré s'agenouiller deux à deux aux pieds de Sa Grandeur, et à au-milieu du plus profond silence, elles vouèrent au Seigneur la Pauvreté, la Chasteté et l'Obéissance religieuse, après quoi, elles reçurent l'anneau des mains de Monseigneur comme gage de leur union avec l'époux céleste.

Après ces cérémonies qui sont toujours bien touchantes, surtout pour ceux à qui elles rappellent le même bonheur, Monseigneur prêcha et prit pour texte, ces paroles: *Gloriam oportet in cruce Domini nostri Jesu Christi.* Il a fait ressortir fort sagement tout ce qu'il y a de beau, de touchant, dans la fête de l'invention de la *ste. Croix*, et quelle est le grand nombre des avantages que l'on peut retirer de la dévotion à la *ste. Croix*. Dans la croix, a-t-il dit, vous trouverez les vœux et la vertu de la religieuse; la pauvreté, l'obéissance, l'amour des souffrances, et les vertus d'humilité et de charité. Il raconta aussi comment se fit l'invention de la *ste. Croix* par *ste. Hélène*, puis la manière dont on conserve à Rome l'inscription qu'avait fait placer Pilate au dessus de la tête de *N. S.* en croix, ainsi que la *ste. croix*, et dans quel état il a eu lui-même le bonheur de les voir et de les vénérer. Tout le monde l'écoutait avec beaucoup d'intérêt, personne ne perdait aucune de ses paroles, prononcées avec beaucoup d'âme et d'unction.

Ce jour là, les communions ont été très-nombreuses

d'abord, cela se conçoit parceque Monseigneur officiait; ensuite parceque nos bonnes gens voulaient prouver aux filles de Marie combien est grand l'attachement qu'ils leur portent.

L'action de grâce de Monseigneur terminée, on se rendit au refectoire. Sa Grandeur alors remercia M.<sup>e</sup> le Gouverneur (au nom des Sœurs que l'en avaient prié) de ce qu'il avait daigné venir les visiter et amena la conversation sur nos établissements, voulant par là attirer l'attention de M.<sup>e</sup> le Gouverneur sur le bien que nos enfants sont appelés à faire dans la Colonie, par leur travail et leur bonne conduite. Elle lui dit qu'elle espérait qu'il marcherait sur les traces de M.<sup>re</sup> Delisle son prédécesseur, en favorisant de tout son pouvoir la belle œuvre de la Providence. M.<sup>e</sup> le Gouverneur répondit qu'il ferait tout son possible pour réaliser de si belles espérances, tout en manifestant la crainte de rester au dessous de la tâche.

Pendant le diner, tout le monde fut dans la joie. Après le diner, nos enfants, rangés sur deux rangs et leur drapeau en tête, reçurent dans leur cour la visite de tous ces Messieurs, et saluèrent Monseigneur du mor ceau Bravo, Bravo etc. M.<sup>re</sup> et M.<sup>e</sup> le Gouverneur furent très contents de nos enfants, surtout après la visite des ateliers.

M.<sup>e</sup> le Gouverneur demanda au P. F. Supérieur un grand congé pour les enfants et l'invita lui-même à aller le voir. Ainsi se termina cette belle fête.

## XI.

### Suite d'un Rapport du P. Horner

au C. N. Pères — Bourbon le 25 Août 1837.

Je vous ai fait mon C. N. Père, le récit succinct

(1) Voir le Bulletin N<sup>o</sup> 5, page 255.

d'une partie des peines que j'eus à supporter au commencement de ma pénible mission. Veuillez maintenant me permettre de vous parler des nombreuses consolations que je goûte parmi ce peuple depuis environ 4 mois. La chapelle saint Bernard est aujourd'hui charmante, et dans son genre une des plus belles peut-être de la colonie.

Aujourd'hui c'est un changement du tout au tout parmi la population. Autrefois elle donnait mon <sup>nom</sup> aux chiens, et actuellement elle m'est sincèrement attachée et dévouée. Je n'aurais jamais osé espérer qu'après 9 mois de travail le bon Dieu daignerait me consoler par de pareils résultats. Il y a encore beaucoup à faire, je suis loin de me le dissimuler; mais quand je pense qu'à mon arrivée, ils me volaient les bois de la chapelle, et qu'aujourd'hui ils accourent à ma moindre parole pour faire à cette chapelle les travaux les plus pénibles, cela me paraît prodigieux. Ainsi, il y a quelques jours seulement je leur disais: Mes enfants, demain j'ai besoin de quelques personnes pour déblayer devant la chapelle et pour faire la terrasse de la sacristie. Il fallait les voir tous arriver de grand matin, chargés de pioches et de paniers, et travailler jusqu'à 4 heures du soir sans manger. C'était vraiment touchant. Il y avait même des aveugles qui tenaient aussi à porter des paniers de terre, et pour y réussir ils suivirent d'autres personnes en les tenant par leurs vêtements. Les boiteux eux-mêmes arrivaient, au point que j'étais obligé de les gronder. Ils me répondent: que faire, mon Pé il faut bien faire quecquesose pour bon Dieu. N'ayant eu besoin de quelques planches pour la chapelle je fis un appel à la population. Aussitôt trente personnes se présentèrent pour m'accompagner dans la forêt. Cependant il fallait deux jours pour aller et revenir par des chemins affreux. C'était fort loin, je les accompagnai pour les encourager, nous couchâmes



et passâmes toute la nuit dans la forêt et le lendemain nous partîmes, et tout se passa avec une gaieté et une bonne volonté au dessus de tout élog. Une autre fois faisant le même trajet dans le même but, nous fûmes obligés de coucher sur le bord de la mer à la belle étoile dans des cavernes.

Outre ces bonnes dispositions ce qui donne grand espoir pour l'avenir, c'est que déjà on commence à avoir la honte du concubinage, contre lequel et autres désordres je puis maintenant parler plus ouvertement. En outre le noyau des bons et fervents chrétiens qui existe déjà va entraîner les autres; je compte du reste aussi beaucoup sur les prières de deux jeunes filles, prévenues par une grâce particulière, qui sont entrées dans la communauté des filles de Marie. Leur exemple a donné une bonne secousse à la population et j'espère que bientôt d'autres les imiteront. Sous peu j'espère établir les sociétés de St. François Xavier et de N. D. de bon Secours, sociétés qui sont pour ce pays les moyens les plus puissants et les plus efficaces pour la moralisation des Noirs.

Maintenant, mon C. R. Père, je vais vous dire un mot des cérémonies les plus récentes qui se firent à la Montagne.

Le jour de l'Assomption j'eus la consolation de faire le baptême de quinze adultes. Pour rendre la cérémonie plus belle, je la fis précéder d'une procession en l'honneur de la sainte Vierge. Nous fîmes un kilomètre de chemin processionnellement. La statue de la sainte Vierge était portée par 4 jeunes filles vêtues de blanc; les rubans étaient portés par 12 jeunes filles également vêtues de blanc. Nous avons 4 bannières et une douzaine d'oriflammes. Le long du chemin par lequel nous passions, les Soeurs avaient eu soin de <sup>faire</sup> mettre de longs bambous au haut desquels flottaient des oriflammes de toutes sortes de couleurs. Nous défilâmes en ordre jusque dans la chapelle Saint-

Bernard Vous dire combien cette procession au milieu des Montagnes était touchante est chose impossible. Elle l'était surtout par sa simplicité et par cet air montagnard qu'on ne trouve point ailleurs. La procession achevée, je fis le baptême des adultes, baptême qui me fournit l'occasion de dire des paroles bien senties à ceux qui n'appartenaient pas encore à Dieu. Cette cérémonie, nouvelle pour ces pauvres gens, fit beaucoup d'impression sur eux et ne resta point sans fruit.

Cinq jours après, le 20 Août, fête de St-Bernard qui est la fête patronale de la paroisse, je fis faire la première Communion à 60 adultes. Ah! qu'ils étaient bien disposés, qu'ils comprenaient bien la grandeur de l'action qu'ils allaient faire. Je les mis en retraite pendant 8 jours et leur fis trois à quatre instructions par jour. Je la leur fis faire à l'instar des retraites qui se font au scolasticat. Exercices à des heures réglées et puis silences à l'exception de la récréation. Pendant 8 jours ils n'eurent aucune communication avec personne; les Femmes couchaient dans un des bâtiments des Sœurs; les hommes dans un bâtiment neuf destiné à la Léproserie.

Effet merveilleux de la grâce! Quoiqu'il fut permis de parler en récréation, on ne put les décider à le faire. On voyait l'un à genoux dans un coin et disant son chapelet; l'autre son crucifix en main et méditant sur l'amour de son Sauveur. Je vis des exemples de ferveur qui me touchèrent jusqu'aux larmes. Que ces exemples sont consolants! qu'ils dédommagent amplement le cœur du missionnaire autrefois percé par le glaive de la douleur! Oh! oui, mon C. R. Père, ces moments font oublier toutes les peines passées et laissent au fond du cœur un baume salutaire qui inspire un nouveau courage pour le travail. Le jour de la première Communion nous avons bien orné la chapelle, j'ai chanté la grand'Messe et ai donné à

à la cérémonie tout l'éclat possible. Aussi l'affluence était-elle si grande que la chapelle put à peine contenir la moitié de la foule accourue à cette fête. Je n'ai pas manqué d'adresser quelques paroles à ceux qui ne suivent pas encore la bonne voie.

J'étais secondé pour cette cérémonie par un prêtre qui depuis 12 ans travaille dans la colonie et qui s'est tiré parfaitement d'affaire.

Dans l'après-midi, nous fîmes faire la Bénédiction des Vœux du Baptême et la consécration à la St<sup>e</sup> Vierge; Nous prêchâmes alternativement et avec tant de véhémence, que la cérémonie à laquelle nous <sup>donnâmes</sup> toute la pompe possible, dura depuis 2 heures jusqu'à 6 heures. Depuis cette époque un grand nombre de personnes viennent donner leurs noms pour le mariage et la première Communion. Que le saint Cœur de Marie soit béni de tous ces fruits de conversion : Ah! mon C. P. Père, que les cérémonies sont importantes pour ces peuples ignorants, qu'elles parlent éloquemment et puissamment au cœur de ce vieux monde! Si le bon Dieu me conserve la santé, et continue à bénir mon ministère, comme il le bénit depuis quelques mois, dans peu de temps toute la population sera conquise à notre adorable Sauveur. Je voudrais que vous puissiez être témoin de la reconnaissance de ces pauvres gens envers le missionnaire. Je ne pus m'empêcher de verser des larmes de joie, quand je les vis se jeter à mes pieds, pour me marquer leur reconnaissance. Ah! mon Père, disaient-ils, le bon Dieu va soulager vous. Grand merci, mon Père, moi ira dire tous les jours deux chapelets pour vous. D'autres pour me marquer leur reconnaissance, me portèrent les prémices de leurs plantations, en s'écriant: Ah! mon Père, vous l'ès fatiguer, ça même va faire bien vous, va soulager vous. Que le saint Cœur de Marie soit béni et glorifié de tout le bien qui se fait ici pour la gloire de son divin Fils! La croix a toujours été

un gage de bénédiction, et comme cette pauvre mission a commencé par la croix, elle attire aujourd'hui tant de bénédictions. Il en est de même de la Leproserie dont je vous parlerai dans une prochaine lettre. Bénissez donc avec moi, mon C. R. Père, l'Immaculé cœur de Marie; car ce cœur tout embrasé du céleste amour, répand ses ardeurs partout, éclaire, protège et bénit surtout le ministère de ceux qui sont <sup>lui</sup> entièrement voués et consacrés.

signé, Horner.

## XII

### Lettre du P. Dufrien au C. R. P. Général.

N. D. de la Délivrande, 11 Juin. 1858.

Mon Très-Révérénd Père,

Permettez-moi de vous dire quelques mots sur les principales œuvres qui, depuis quelque temps, ont fait l'objet de notre ministère à N. D. de la Délivrande.

#### 1<sup>re</sup> Association des charbonniers.

La fabrication du charbon est une des principales industries de la colonie pour les Nègres qui ont quitté leurs habitations-sucrées, après l'émancipation, et en particulier pour les habitants du Morne-Rouge qui se trouve environné de bois immenses. La moralité du peuple, l'encouragement au travail et l'extrême pauvreté, dans laquelle le plus grand nombre vit, nous faisaient une obligation de trouver un moyen de subvenir à tous ces besoins. Dés lors, le cœur Immaculé de Marie nous donna l'idée d'établir une association entre les travailleurs charbonniers, pour les amener par là, à se prêter un secours mutuel. Aidés du concours des principaux habitants, notre pensée

devenait plus facile dans son accomplissement; Apres nous être assuré leur assentiment et leur appui, nous nous mîmes à l'œuvre.

Avant d'en venir à l'œuvre, une idée venait nous embarrasser un peu. La fin de l'association devait être nécessairement religieuse, mais d'un côté il fallait ménager les principaux propriétaires qui pouvaient supposer que nous voulions amener trop à l'église ces pauvres travailleurs, et par là leur faire passer leur temps; D'une autre part, dans l'établissement de cette association, nous devons aussi travailler à ne pas en fermer l'entrée à un grand nombre de ces misérables, vivant encore dans le concubinage, mais qui par ce moyen, pourraient entrer dans la bonne voie.

Nous avons cru devoir donner alors à cette association un but autant philanthropique que religieux. Toutes les idées étaient satisfaites, et c'est sur ces bases que fut fondée cette association qui compte aujourd'hui 83 membres charbonniers, association, qui, nous l'espérons, fera beaucoup de bien avec le temps.

Voici les conditions d'admission: Tout charbonnier qui désire faire partie de cette association doit aimer le travail, être bon pour son prochain, ne pas se livrer à la boisson, et, s'il vit dans le concubinage, travailler à en sortir le plus tôt possible.

Chaque membre est obligé de donner 25 centimes par semaine, lequel argent est déposé dans une caisse qui sert de secours aux charbonniers malades, ou dans l'impossibilité de travailler pour cause d'infirmités.

Cette association a plusieurs chefs, à la tête desquels se trouve le Supérieur des Missionsnaires de N. D. de la Délivrande, ces chefs forment une espèce de conseil chargé de surveiller les malades, de les visiter dans leur maladie, et de leur distribuer des secours.

Les membres de l'association ont choisi pour

patron saint Alexandre le charbonnier, 11<sup>e</sup> août, et pour seconde fête patronale la Purification de la S<sup>te</sup> Vierge. Les réunions sont laissées au choix du Supérieur des Missionnaires; seulement les chefs se voient chaque semaine pour se communiquer ce qu'ils ont remarqué.

Nous recommandons cette association aux prières de tous les membres de la Congrégation afin que le Cœur de Marie daigne la bénir, et qu'en devenant plus religieuse avec le temps, elle ramène ces pauvres âmes si grossières à l'amour et à la pratique de la religion.

### 2<sup>o</sup>. Première Communion.

Vers la fin de l'année nous avons eu le bonheur de faire la g<sup>e</sup>m<sup>e</sup> s<sup>e</sup> Communion depuis notre arrivée à la Martinique. Elle se composait comme les précédentes, de personnes âgées, des unes aveugles, les autres boiteuses, représentaient parfaitement la salle du festin dont il est parlé dans nos saintes écritures. Il serait bien inutile d'essayer de retracer le bonheur de ces âmes si misérables en ce jour le plus beau de leur vie. C'est alors que le missionnaire voit toute la puissance de la grâce, qu'il peut se former une petite idée de l'amour et du souvenir de Dieu pour lequel il se dévoue. C'est alors aussi que son cœur est bien consolé. Le nombre de personnes que nous avons eu le bonheur de préparer à la s<sup>e</sup> Communion depuis notre séjour à N. P. de la Délivrande, peut s'élever de 205 à 250, chiffre bien petit, comme vous le voyez, mais qui cependant ne saurait trouver notre cœur insensible, si nous pouvions espérer que toutes ces âmes iront au ciel. Mais, hélas! que de misères encore après! L'ennemi du salut est partout, le bien se fait difficilement partout, même à la Martinique.

### 3<sup>o</sup>. Etablissement de l'Archiconfrérie dans l'Eglise de N. P. de la Délivrande.

Depuis trois ans que nous exerçons le S<sup>t</sup> ministère

à N. D. de la Délivrande, au milieu des consolations que le Cœur Immaculé de Marie daignait nous accorder malgré notre indignité, il manquait encore quelque chose à notre cœur c'était de voir l'Archiconfrérie établie dans ce lieu de pèlerinage. Malgré le nombre de pécheurs qui venaient retrouver la paix et le bonheur aux pieds de N. D. de la Délivrande, nous nous posions toujours cette question: Si l'Archiconfrérie était établie, n'y aurait-il pas encore plus de conversions? Au commencement du carême dernier, nos desirs étaient accomplis. Mgr Leherpeur venait lui-même établir l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs dans son Eglise de prédilection. Pour la dernière fois il paraissait dans ce sanctuaire vénéré. Sans doute, qu'il avait mis par l'établissement de l'Archiconfrérie la dernière main à l'œuvre de la conversion des pécheurs, œuvre qu'il avait tant à cœur, et pour laquelle il avait fondé ce pèlerinage.

Le jour de l'établissement de l'Archiconfrérie fut un jour de fête et de bonheur et pour les Missionnaires du S. Esprit et du S. Cœur de Marie et pour les habitants du Morne-Pouge et pour toute la Colonie, je dirai en particulier pour notre S. Evêque qui n'est plus aujourd'hui. Cette fête peu favorisée par le temps, attira néanmoins une foule immense auprès de N. D. de la Délivrande. Il serait impossible de redire le nombre de communions, de peindre surtout la joie et le bonheur qui rayonnaient sur tous les traits. L'Eglise avait été ornée avec une magnificence toute nouvelle et le pécheur ne pouvait plus déjà approcher de l'autel consacré à l'Archiconfrérie sans se sentir mal à l'aise. Que n'étiez-vous avec nous, mon C. P. Père? si il manquait quelque chose au cœur de vos enfants, si une pensée pouvait troubler leur bonheur, c'était celle que vous ne vous trouviez pas à leur côté pour partager leur joie. Mais ils se dédonnaient

de ce sacrifice en priant pour vous et pour tous les membres de notre chère Société.

Ce jour si beau devait nécessairement se terminer avec beaucoup d'éclat. Un cœur enivré d'une sainte allégresse, sent le besoin de s'épancher. C'est ce que l'on remarqua le soir. Toute la façade extérieure de l'Eglise de N. D. de la Délivrande avait été illuminée. Vers les huit heures du soir, toute la population se transporta spontanément et comme un seul homme vers l'Eglise pour remercier la bonne Mère des faveurs dont elle avait bien voulu combler la paroisse en ce jour, et tout se terminait par un petit feu d'artifice, que plusieurs Messieurs avaient fait préparer. Dans cette circonstance, on a pu remarquer d'une manière frappante le dévouement de ces hommes pour les Missionnaires que la divine providence leur a donnés. Si l'on vous avait été donné de contempler cette union de tous les cœurs, du grand comme du petit, d'entendre les cris de joie qui sortaient de toutes les bouches, votre Cœur de Père eût été bien consolé.

Les faveurs spéciales de Marie, après l'établissement de l'Archiconfrérie ne tardèrent pas à se faire remarquer. Le carême dernier fut vraiment remarquable à cause du grand nombre de pécheurs qui vinrent recouvrer la paix de l'âme dans ce sanctuaire, et c'est toujours des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie dont la Très-sainte Vierge veut bien se servir pour continuer l'œuvre du salut des âmes. Nous avons eu des exemples frappants. Permettez-moi de vous citer un fait particulier.

C'était le quatrième vendredi du carême. Un D. chargé d'affaire d'un des principaux négociants de Saint-Pierre passait devant l'Eglise de N. D. de la Délivrande, revenant d'une grande tournée dans l'île pour son commerce. Désirant connaître l'Eglise qu'il n'avait pas encore vue, il descend de cheval et va considérer un instant N. D. de la



l'Élévrande et l'autel de l'Archevêque. Bientôt il éprouve un grand bouleversement dans son être; ne pouvant se rendre compte de cette émotion, il se hâte de se retirer, dans l'espoir qu'une fois en route, tout disparaîtra. Il était trop tard sans doute. En vain sur son chemin, il essaie de s'étourdir, de grosses larmes tombent malgré lui de ses yeux et il n'était pas encore arrivé à St Pierre qu'il avait juré la résolution de se convertir. Il tint bon. Quelques jours après, il venait se confesser à moi et il eut le bonheur de faire la Communion paschale.

Depuis ce temps, on dirait que la protection de Marie devient de plus en plus visible, je dirai, palpable. Très-souvent nous recevons de tous les quartiers de la colonie des lettres de remerciement pour des grâces que l'on attribue aux prières de l'Archevêque qui se font le Dimanche à 3<sup>h</sup> 1/2 du soir, ce qui fait 7<sup>h</sup> 1/2 à Paris, heure à laquelle on se rassemble à N. D. des Victoires.

signé Duprien.

A. M. D. G.

Note. Comme on le voit, le présent numéro du Bulletin est fort en retard. La cause en est dans une maladie grave que vient de faire, le principal rédacteur, le Père Delaplace. Grâce à Dieu, il est à peu près entièrement rétabli en ce moment.



# Bulletin Général

de la Congrégation

du St. Esprit et du St. Coeur de Marie.

---

Deuxième année — Octobre 1858.

N<sup>o</sup> 8.

Troisième année — Janvier 1859.

N<sup>o</sup> 9.

---

## Première Partie.

Actes officiels — Avis en recommandations — Nouvelles y<sup>les</sup>  
de l'Institut.

---

*Nota.* En terminant le Bulletin précédent, nous avons fait observer, que ce qui en avait occasionné le retard avait été la maladie du P. Delaplace, principal rédacteur. Le numéro du Journal qui devait suivre immédiatement, se trouvant également arriéré pour la

cause, nous avertissons nos chers lecteurs que nous avons cru devoir interrompre dans le présent Bulletin les deux derniers trimestres de l'année 1858. Mais désormais, nous l'espérons, le journal va reprendre sa marche régulière, attendu que la santé du P. Delaplace se fortifiant de plus en plus, il commence à se trouver au pair avec plusieurs de nos confrères. Les articles qui se sont retardés des deux trimestres précédents ont aussi été retardés des deux trimestres suivants par suite de maladie.

## I

Actes officiels - Les actes officiels qui se sont accomplis dans l'intervalle du mois de juillet 1858 au mois de janvier 1859, se rapportent: 1<sup>o</sup> à l'admission de plusieurs Pères et Frères, soit aux 1<sup>ers</sup> vœux, soit à ceux de cinq ans, soit aux vœux perpétuels; 2<sup>o</sup> à différentes nominations, mutations, et placements de sujets; 3<sup>o</sup> à la translation de la Communauté de St. Marie de Gourin à N. D. de Langonnet; 4<sup>o</sup> à la promulgation d'un Indult du S. Siège, accordant des faveurs et privilèges à la Congrégation pour la célébration de la fête du S. Cœur de Marie.

## I. Admissions aux vœux.

1<sup>o</sup> Admission aux premiers vœux - Par décision du Conseil, en date du 22 août 1858, ont été admis à la Profession et à l'émission des premiers vœux cinq Novices ecclésiastiques, à savoir; M. M.:

Kapfer (Nicolas) en Religion Edouard, prêtre, né le 24 juin 1830 à Orléans (Loiret).

Brassel (Marie-Joseph-Eugène) en Religion Léon (le grand), prêtre, né le 7 de Mars 1837 à Metz (Bas-Rhin).

Diquet (Pierre-Marie) en Religion Grégoire (l'arménien), prêtre, né le 20 Mars 1823 à St. Gravé (Morbihan).

Orland (Louis-Emile-Raymond) en Religion Joseph (de Lemouza), diacre, né le 20 Mars 1828 à St. Pierre (Martinique).

Inard (François) en R. Anselme, clerc mineur, né le 4 Août 1838 à Pontchy, (loc. d'Annecy (Savoie))

Par une autre décision du même jour, ont été admis à la Profession et à l'émission des premiers vœux six novices Frères, à savoir :

Alexandre (Favre) né le 2 février 1839 à Smarve (Vienne)

Modeste (Kaly, Mathurin) né le 1839 à Mur (Côte du Nord)

Louis (Masson) né le 15 Août 1838 à Cornec (Ille et Vilaine)

Hilarion (Mertz Paul) né le 26 Juin 1826 à Biedingen, diocèse de Pottlémburg (Wurtemberg)

Fidèle (Stärich) né le 13 9<sup>bre</sup> 1835 à Haslach diocèse de Pottlémburg (Wurtemberg)

Jacques (Auff Jean-B<sup>te</sup>) né le 1839 à Albinet, canton de Vaud, diocèse de Lausanne et Genève (Suisse)

2<sup>e</sup> Admission aux seconds vœux. Par décision en date du 14 Mai 1858, a été admis aux vœux de 5 ans :

Le Père Maistre (François-Marie) en Religion Julien

En date du 23 août 1858, ont été admis aux vœux de 5 ans, les Frères :

Maurice Joseph (Schmoderer)

Augustin (Fritsch André)

Siméon (Mongie Adolphe)

Cyprien (Stoyer Zaché)

3<sup>e</sup> Admission aux vœux Perpétuels. Par décision du Conseil en date du 25 Août 1858, ont été admis aux vœux Perpétuels les Frères :

Barillec Désire Marie Mathurin en Religion Hilaire

Duparquet Charles Victor en R. Fidèle de Sigmaringa

Meyon (François Marie), en P. François  
Bavier

Schmoderer (Marie Sébastien) en P. Joachim.

Dülmann (François Joseph) en P. François de  
Borgia.

Rouvray (Eduard Léonard) en P. Joseph de  
Calazance.

Tanin (Joseph Marie) en P. Jean (Apôtre).

Par une autre décision du même jour, ont été  
admis aux Vœux Perpétuels, les Frères:

Pierre (Mersy)

Barthélemy (Maison Jean B<sup>te</sup>)

Ambroise (Chomatie Joachim)

Barnabé (Cissot - J<sup>r</sup> François)

Martin (Paget - Séraphin)

## II. Nominations - mutations - placement de sujets.

1<sup>o</sup> Le P. P. Levavasseur Frédéric a été nommé  
de nouveau Directeur du Séminaire Colonial, à  
dater du commencement de l'année scolaire 1858-  
1859, en remplacement du P. P. Collin, envoyé à  
Maurice, en partie pour raison de santé, la chaleur  
des pays tropicaux lui étant plus favorable.

2<sup>o</sup> Le P. Pernot, par suite du changement du P.  
P. Levavasseur, a été nommé Supérieur de la Commu-  
nauté de N. D. de Langonnet.

3<sup>o</sup> Le P. Schmoderer l'a remplacé à St. Ilan, en  
qualité de Supérieur.

4<sup>o</sup> Le P. Leman, ex-sous-Directeur du grand  
Scolasticat, à Paris, a été employé à N. D. de Lan-  
gonnet, en qualité de Maître de Novices des Frères.

5<sup>o</sup> Il a été remplacé à Paris, par le P. Dülmann,  
professeur de Philosophie au Scolasticat et au Séminaire  
Colonial, la Philosophie ayant été placée de nouveau à Paris.

6<sup>o</sup> Le P. Artaud a été chargé du cours d'Ecriture

14<sup>e</sup> et d'histoire ecclésiastique au Séminaire Colonial et au Scholasticat, en remplacement du P. Hubert, momentanément occupé aux travaux de l'administration générale.

7<sup>e</sup> Le P. Simonet, dont nous avons fait connaître le retour du Sénégal en France, a été envoyé à la Martinique, en qualité de Professeur au gr<sup>d</sup> Séminaire.

8<sup>e</sup> Le P. Brassel a été envoyé, à sa place, à Saint Louis (Sénégal).

9<sup>e</sup> Le P. Piquet à N<sup>o</sup>. 10. de Langonnet.

10<sup>e</sup> Le P. Inard à Cellule.

11<sup>e</sup> Le Frère Honorat (Guillomain), a passé du Séminaire Colonial à N<sup>o</sup>. 19. de Langonnet.

12<sup>e</sup> Le Frère Jules idem à la Maison de Rome

13<sup>e</sup> Le Frère Alexandre Faure, a été par illement envoyé à Rome.

14<sup>e</sup> Le Frère Casimir a passé du Séminaire Colonial à Cellule.

15<sup>e</sup> Le Frère Firmin (Rougeon Jean Marie), a passé de la Maison de Rome à celle de Bordeaux

16<sup>e</sup> Le Frère Séandre (Binger Edouard), novice, a été envoyé dans les missions d'Afrique, à raison de l'état de sa santé, qui réclamait les pays chauds.

III. Translation de la C<sup>te</sup> de St<sup>e</sup> Marie de Gourin à N<sup>o</sup>. D. de Langonnet -

Il a déjà été parlé dans le Bulletin précédent, de l'inauguration de la Maison de N<sup>o</sup>. D. de Langonnet, où devait être transféré la C<sup>te</sup> de St<sup>e</sup> Marie de Gourin. Cette translation a été effectivement résolue par un Décret antérieur que nous avons oublié d'mentionner en son temps, mais dont nos chers lecteurs ont déjà pu voir les motifs exposés avec détail dans le Bulletin N<sup>o</sup>. 2, page 77.

IV. Promulgation d'un Indult du St<sup>e</sup> Siège concernant la célébration dans l'Institut, de la fête du St<sup>e</sup> Cœur de Marie -

Jusqu'ici, comme on sait, la fête au St<sup>e</sup> Cœur de

Mariae n'aurait été célébrée, dans le Cong<sup>o</sup>, que sous le rite de double de 2<sup>e</sup> classe, sans octave, avec office et messe du commun. Or, sur la demande du C. No. Père, le S<sup>t</sup> Siège, par un Indult en date du 16<sup>è</sup> 8<sup>è</sup>me 1858, nous autorise à célébrer cette fête sous le rite double de 1<sup>ère</sup> classe avec octave, et nous a de plus concédé l'office et la messe propres, déjà approuvés par la S. C. des Rites le 24 juillet 1855. En conséquence, le C. No. Père, pour obtenir l'uniformité sur ce point dans toutes les communautés de l'Institut, croit devoir promulguer cet Indult; dont on trouvera la teneur dans la III. Partie (76<sup>e</sup> 2). Plus tard on enverra l'office et la messe propres, précitées

## II.

Avis et Recommandations. La concession de Rome qui nous autorise à célébrer la fête du S<sup>t</sup> Cœur de Marie sous le rite de double de 1<sup>ère</sup> classe, avec octave, doit amener dans l'Ordo de 1859, les modifications suivantes, approuvés par le C. No. Père, sur le rapport du Préfet général du Culte:

28 Aug. Dom. XI post Pentec. V Aug. alb. Inimac. Cordis B. M<sup>o</sup>. V. Dup I cl. cum Oct. Lect. 9 et com. Dom. (Nihil de S<sup>t</sup> Hermete) Ev. Dom. in fine Missæ. In Vesp. com. seq. et Dom. tantum. Infra hebdomadam fit com. Oct. in toto officio.

3 Sept. Sab. V de seq. in I Vesp. fest. com. præ. et Dom.

4 Sept. Dom. XII post Pentec. I Sept. alb. Octava Inimac: Cordis B. M<sup>o</sup>. V. — Dup Lect. I Noct. de Script. occ: Lect II Noct. Propri. cetera us in festo. Lect. 9 et com. Dom. In V. Com. Dom. et seq.

11 Sept. In Vesp. post com. Dom Com. S. Nicolai de Tolent. hoc anno Simpli.

11 Sept. In toto Off. com. S. Nicolai:

23<sup>è</sup> Dec S. Rosa Interfientii V. Dup. (4 Sept.)

## III

Nouvelles générales. I. Vers la fin au mois d'août 1859 Durand est repartie pour sa chère Mission de



Comme grande (Guyane, où il est arrivé à bon port, chargé de dons de toute sorte, pour l'Eglise qu'il a fait élever en ce lieu. Ces objets proviennent, soit du Ministère de la Marine et des Colonies, soit des libéralités privées de quelques personnes pieuses.

II. Le P. Peureux, de la C<sup>te</sup> de S<sup>te</sup> Marie du Gabon, où il a passé près de dix années consécutives, est arrivé dans le courant de j<sup>u</sup><sup>in</sup> à la Maison-Mère pour s'y reposer un peu et y faire ses vœux perpétuels.

III. Nous avons aussi le bonheur de posséder à la Maison-Mère, depuis la fin de Novembre dernier, M<sup>ons</sup><sup>ieur</sup> Pèpique, venu en France pour les besoins de la Mission d'Afrique.

IV. Le Bulletin précédent annonçait la nomination de M<sup>ons</sup><sup>ieur</sup> Porchez, en qualité de successeur de feu M<sup>ons</sup><sup>ieur</sup> Leherpeur, sur le siège de S<sup>te</sup> Pierre et de Port de France (Martinique). Son sacre a eu lieu depuis, le 21 9<sup>bre</sup> fête de la Présentation de la S<sup>te</sup> Vierge, dans la chapelle du Séminaire Colonial. Son Eminence le Cardinal Archev. de Paris était le Prélat consécrateur, M<sup>ons</sup><sup>ieur</sup> Guimarche — Aumonier de l'Empereur et M<sup>ons</sup><sup>ieur</sup> Boudinet Ev. d'Antioche, Prélats assistants. Le 1<sup>er</sup> comme Compatriote le 2<sup>ème</sup> comme Evêque du diocèse natal de M<sup>ons</sup><sup>ieur</sup> Porchez. Voir dans la III<sup>e</sup> Partie les détails de cette touchante et imposante cérémonie. (III P. n. 2)

Le soir de ce beau jour, M<sup>ons</sup><sup>ieur</sup> Porchez, accompagné du C. P. Père, et environné des élèves du Séminaire Colonial est allé à N. 19. Des Victoires faire à Marie la consécration de sa personne, de son épiscopat et de son diocèse. Dans une pieuse et pathétique allocution, il intéressa vivement le zèle des associés en faveur de sa chère Martinique, où il fit voir à côté du bien déjà fait, les immenses besoins qui restent à satisfaire pour l'entière régénération de ce pays.

# Deuxième Partie.

## Revue des Communautés.

### I

### Province de France.

#### I Maison-Mère.

I. La retraite générale annuelle a eu lieu cette année, comme les précédentes, à la Maison-Mère, et à la même époque. <sup>quarante</sup> Vingt-cinq Pères y ont pris part, à savoir : les R. R. P. P. Collin Gravière et Burg; les P. P. Levavasseur Léon, Derrand, Delaplace, <sup>Memoire</sup> Guibmin, Leman, Libermann-Calle, Suillaud, Guyot, Corbet, Pernot, <sup>(1)</sup> Hubert, Fritsch, Hofbauer, Holley, auxquels il faut ajouter M. M. Rappes, Brasel, Diquet, Artaud et Suard, alors novices, qui ont fait Profession à la clôture de la retraite, en tout 29 retraits sans compter le C. P. Père, qui a donné chaque jour les deux instructions accoutumées du matin et du soir, et le R. Père Levavasseur qui, cette année, a proposé trois fois par jour le sujet d'oraison à la chapelle, à 11 h. <sup>1/4</sup> à 6 h. <sup>1/4</sup>; et après la prière pour le lendemain matin. Nous ne donnerons pas, cette fois, l'analyse des instructions, qui toutes ont eu pour objet l'importance et la nécessité de correspondre à la grâce de la vocation, <sup>à l'état religieux</sup> quand on y est appelé, non moins que

(1) Barthe, Dupuyet, Hofer, Schneider, G. Dittmann (Paris).

L'usage de cette vocation. Le C. R. Père se pro-  
 pose en effet de transmettre plus tard, à toutes les C. R.,  
 quelque chose au travail si important qu'il a fait sur  
 cette matière. Qu'il nous suffise ce dire ici que les confé-  
 rences ont été, comme toujours, une lumière qui nous a  
 beaucoup instruits et éclairés, non moins pour nous, que  
 pour les âmes dont nous pouvons avoir à décider ou diriger  
 les vocations, tandis que, d'autre part, les sujets de médi-  
 tation proposés par le C. R. Père pénétraient pro-  
 fondement les cœurs de tous les retraits. Bien ne  
 nous manqua donc pour faire une bonne et saine  
 retraite, avec la procession surtout du St. et Immaculé  
 Cœur de Marie, qui voulut bien la bénir. Le soir de la  
 fête du St. Cœur de Marie, qui fut célébrée avec la plus  
 grande pompe, eut lieu la Profession et l'émission publi-  
 que des vœux de cinq Novices cités plus haut. Puis  
 les Pères: Simonet, Barillec, Duparquet, Moyon, Schmo-  
 derer, Dülmann et Janin prononcèrent leurs Vœux  
 Perpétuels. Après cette cérémonie, vint le salut solennel  
 du C. S. Sacrement, et N. S. daigna confirmer, par ses  
 bénédictions les pieux sentiments que tous avaient conçus  
 dans leur cœur, pendant ces huit jours de recueillement  
 et de prière, d'amendement et de réparation.

A l'occasion de la cérémonie des vœux dont nous  
 venons de parler, le C. R. Père, a prononcé une allocution  
 pleine d'à-propos, de vérité et de force. Il avait pris pour  
 texte ces paroles de l'Apôtre St. Pierre: (II Ep. Chap. I. v. 10)  
*Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem  
 et electionem faciatis.* Après avoir montré qu'entre toutes  
 les bonnes œuvres propres à assurer la vocation, la  
 plus excellente et la plus efficace, si elle est bien faite,  
 c'est la Profession religieuse, le C. R. Père expose qu'elle  
 demande, pour être bien faite, trois dispositions prin-  
 cipales: 1<sup>o</sup> Elle doit être faite dans toute la sincérité  
 de son âme; 2<sup>o</sup> dans toute la profondeur de son âme;

3<sup>o</sup> dans toute la sincérité de son ame — Dans toute la sincérité de son ame, c. à d. uniquement, & par des motifs légitimes pour, sainte aux yeux de Dieu, tels que sa gloire, notre propre salut et perfection, & saint du prochain — De toute la profondeur de son ame, c. à d. qu'il faut être d'abord bien pénétré de l'obligation de la vie religieuse et de l'E. tant en général qu'en particulier dans la Cong<sup>g</sup>, et ensuite s'y engager, les contracter non à la légère, mais sérieusement, corde magno et animo volente — Dans toute la générosité de son ame, c. à d. être prêt à plutôt tout souffrir, que de trahir jamais ses engagements, à s'attacher à la vie religieuse et à la Cong<sup>g</sup> de telle sorte que, ni peines, ni tentations, ni exproches, ni rien au monde ne puisse jamais nous en séparer, afin qu'il n'y ait plus, à l'avenir, à déplorer des defections, toujours si navrantes pour le cause des Supérieurs. » Que chacun donc s'onde fidèlement sous les plus & les plus de son ame, et dise soit est disposé à être constamment fidèle et à persévérer, jusqu'à son dernier soupir, dans le sein de la Cong<sup>g</sup>, qui aura été définitivement reçu. »

Le b. P. E. a ajouté qu'il y a un mot, avant de terminer pour ceux spécialement qui doivent prononcer les Vœux Perpétuels. Il leur fait observer que, depuis la nouvelle approbation des Règles, et par conséquent l'établissement canonique des Vœux dans la Cong<sup>g</sup>, c'est pour la 1<sup>re</sup> fois qu'à travers la cérémonie du renouvellement des Vœux, après l'expiration des 7<sup>es</sup> Vœux de 3 ans, mis dans le sens des nouvelles Règles et vœux. Et ce qui est encore à remarquer, c'est que tous ceux qui sont là sur le point de les renouveler ainsi pour la 1<sup>re</sup> fois, vont avoir le bonheur de les contracter non plus temporaires mais perpétuels, c. à d. pour toute leur vie.

Qu'il leur importe donc, tant pour eux-mêmes

à ce " grande faveur que nous lui ferons un exemple à  
 avoir ceux qui voudraient d'ici à suite renouveler leur  
 vœux, leurs vœux, d'accomplir vaillamment cette action  
 et de demeurer toujours fidèles et fermes à elle, en un  
 état autrement, la Congrégation devrait être devenue  
 plus difficile, à l'avenir, pour permettre aux sujets, leurs  
 vœux de trois, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

Comme moyen le plus sûr pour obtenir la fidélité,  
 le C. No. Père indique en terminant le reconas plein  
 d'amour et de confiance au St et Sm. Cœur de Marie  
 qui ne peut rien refuser au cœur vaillant, et il nous  
 exhorte nous à nous jeter amoureusement dans cette  
 voie de grâces et de perfection.

II. Les deux jours qui suivirent la retraite furent  
 consacrés, comme l'année précédente, à une espèce de  
 chapitre des Règles qui est pour les Dominicains de  
 l'Institut en général, ce que est le chapitre monastère des  
 Règles pour chaque maison en particulier. À divers  
 avis ou déficiences concernant les statuts, usages et  
 signales en toute simplicité, des recommandations faites,  
 et des mesures proposées, soit pour porter remède à certains  
 points défectueux, soit pour améliorer certains autres,  
 en vue du plus grand bien.

III. Les Frères de la Maison-Mère, à savoir les P. Fr. Jean  
 B. Marie, Honoré, Jules, Philippe, Joseph, Simon, Lazar,  
 Casimir, Mathurin, Honorat, Yves, Adrien, et Agnès  
 ont rejoint les P. Fr. Pierre, Morsy, de Bordeaux, et  
 Martin, Paget, de Cahors, ont eu auje leur retraite  
 annuelle, du 8 au 15 sept., octave de la Nativité de la  
 St. Vierge. Le P. Moyon, qui la prêchait, s'est efforcé de leur  
 faire bien comprendre les obligations résultant pour eux de  
 vœux qu'ils ont émis dans la Cong. À la cérémonie  
 de l'octave, les P. Fr. Pierre, Morsy, A. Martin, (Paget),  
 ont émis les vœux Perpétuels, et le Frère Simon Monje.

a renouvelé ses vœux pour cinq ans.

IV. Le 18 sept., Samedi des quatre Temps, le Père Bertrand, nouveau Profes., a reçu la prêtrise des mains de son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris, dans la chapelle des Lazaristes.

### 1<sup>o</sup> Maison du Noviciat.

1<sup>o</sup> Le Noviciat a fait plusieurs pertes, depuis le dernier Bulletin: M. Gibier, prêtre, novice, moine de nos confrères, a été par la mort pour un séjour meilleur, le 3 du mois d'août, voir une petite notice le concernant (III Partie n<sup>o</sup>: 3.) M. Leroy, également prêtre novice, dont la vocation avait toujours laissé des doutes, s'est retiré sur l'avis de ses Supérieurs. Le C. M. Père l'a fait incorporer dans le clergé de la Guyane, où il pourra du moins travailler avec nos Pères, en qualité de prêtre séculier; un 3<sup>e</sup> M. Pottier, pareillement prêtre et novice, ayant cru reconnaître, d'accord avec ses directeurs, qu'il avait besoin, vu son caractère et ses habitudes déjà prises, d'une plus grande liberté d'action qu'il n'en trouverait dans la vie religieuse et de communauté, et qu'il prendrait d'ailleurs assez difficilement l'esprit et le genre de la Cong<sup>e</sup>, a passé du Noviciat au Séminaire des Missions Étrangères.

2<sup>o</sup> La maison du Noviciat n'a pas éprouvé que des pertes, etc. a fait aussi, grâce à Dieu, de nombreuses et bonnes recrues. Trois, cinq scolastiques, tous mineurs, ayant terminé le cours de leurs études théologiques, sont passés du grand scolasticat au Noviciat, ce sont M. M.:

Lamouroux du diocèse de Luçon, Schaal et Engel de celui de Strasbourg, Aymonin de Besançon et Piquet de Vannes. De plus, six prêtres de différents diocèses sont venus grossir le nombre des aspirants à la Congrégation, après avoir eue à l'exception d'un seul, le saint ministère en France et dans les colonies, à savoir, M. M.:

Javonhey, du diocèse de Dijon, neveu de la fondatrice

comme auj. de la Supérieure générale actuelle de la  
congrégation des Sœurs de St. Joseph de Cluny.

Auxionnaz, du diocèse de Carantais ( Savoie ),  
ancien élève du Séminaire Colonial et vicaire à  
Pondichéry,

De Beaurepaire, d'Amiens, jeune prêtre qui a fait  
toutes ses études ecclésiastiques à Rome, au sém. français,  
dont il a été le premier élève;

Pascal de Carrouse, prêtre respectable déjà d'un  
certain âge, récemment revenu de Bourbon, après y avoir  
occupé les cures de St. Paul et de St. Louis, l'église Cathé-  
drale;

Herre, de St. Brice, ancien élève auj. du sém.  
Colonial, naquire vicaire général à Bourbon.

Stevenson, de Quimper, ancien vicaire dans un. des  
villes de ce diocèse.

Voilà de belles espérances pour la Congrégation;  
puissent-elles toutes se réaliser, et être quel que gage de  
benedictions encore plus abondantes pour l'avenir!

3<sup>e</sup>: Le 18-sept. fête de la Pureté de Marie, a eu lieu  
la mise d'habit et la réception en qualité de Novice d'un  
aspirant prêtre, M. Chénay ( Marie ), né à Dreux ( Eure  
et Loir le 28 Oct. 1833, et qui a reçu pour patron de  
Religion St. Clément Pape - c'est le frère du P. Chénay qui est en Afrique.

En résumé, le Provincial se compose en ce moment de  
16 sujets, dont 8 Novices et 8 Postulants. Parmi eux, 12 sont  
prêtres.

4<sup>e</sup>: A l'ordination de Noël, quatre Novices, M.  
M. Lamouroux, Engel, Schaal, et Bymorin, ont reçu  
le sous-Diaconat.

## 2. Maison du Scolasticat.

1<sup>o</sup>: A l'ordination de la Trinité, deux évêques du  
Séminaire, M. M. Lebillay et Leloux ont reçu les ordres  
mineurs, et ~~ont~~ <sup>ont</sup> reçus ~~la~~ tonsure cléricale, à savoir:  
M. M. Wessinger, Stoffel, Guomas, Dauxer, Ebenrecht,

Barthot, Le Cars, s. M. M.

2.<sup>o</sup> Le 18 oct., fête de la Pureté de Marie, clôture de la retraite de rentrée des scolastiques qui fut prêchée par le R. P. L'écuyer T., a eu lieu la prise d'habit et la réception en qualité de scolastiques, de quatre postulans, à savoir, M. M.:

Lebelley (Auguste), né le 28 avril 1835 à St. Aubin de Cergate (Munche), Patron de Religion saint Pierre d'Alcantara;

Letoury (Pierre Amable) né le 2 Mai 1838 à Petit-couronne (Seine Inférieure), M. de R. St. François de Sales;

Letoury (Abelard) né le 29 Avril 1836 à Lanneur (Ministère), S. de R. St. Vincent Ferrer;

Muller (Edouard), né le 21 Sept. 1836 à Liberville (M. Rhin), S. de R. St. Irénée.

3.<sup>o</sup> Depuis le dernier Bulletin, trois postulans en qui on n'a pas cru reconnaître de vocation ont quitté le scolasticat, où ils ont été bientôt remplacés par plusieurs nouveaux aspirants.

Un quatrième, M. Garig, né à Hienzheim (H. M.), a été enlevé par une mort presque subite, le 17 Novembre. Heureusement, il était pieux et son âme était toujours prête à paraître devant Dieu.

A ces vides, il faut ajouter les cinq vides provenant du passage de 5 Scolastiques du Noviciat. Mais par contre, la maison du scolasticat a vu, à la rentrée des classes, une venue de 23 élèves, dont 7 petits scolastiques de février, M. M.

Caeninger (Guillaume) du diocèse de Bribourg en Brisgau, honneur. élève de théologie;

Stoffel (Barthélemy) de Strasbourg idem, id.

Thomas (Marie) de Rommes, id. id.

Leveillé (Jean Martin) de Strasbourg, id. id.



Barthel (Hugobert) de C. Claude, id. id.  
Sundhauer (Albert) de Strasbourg, laïque, E. de Et.  
Barré (Edouard Marten) id. id. id.

Nouf aspirants également venus de Gorvin, M. M.:

Lecaw (Melars) au dioc. de Vannes, tonsuré E. de Et.

Muller (Käthehause) de Strasbourg, laïque, idem.

Tritsch (Joseph) id. id. id.

Ott (Georges) id. id. E. de Philosophie

Büsch (Joseph, au Wurtemberg, id. id.

Valy (Joachim) de Vannes, id. id.

Marcot (Casimir) de Strasbourg, id. id.

Leroy (Pierre-Marie) de St. Priens, id. id.

Bobo (Jean-Marie) de Vannes, id. id.

Et sept autres venus de divers diocèses, M. M.:

Risch (Martin) du dioc. de Strasbourg, mineur,  
E. de V. de V.

Richanne (Jean) de Clermont, laïque, id.

Lavit (Michel) de Montreuil, id. id.

Caujat <sup>leone</sup> (Joseph) de Carcassonne, id. id.

Guzard (Jean-Marie) de Autun, id. id.

Laut (Jean-Marie) de Quimper, tonsuré, id.

Von Ackermann (Léon) du Wurtemberg, laïque  
philosophe.

### 3° Séminaire Colonial.

1° Aux quatre-vingts de Septembre, 15 élèves du  
Sem. Colonial ayant terminé le cours de leurs études  
théologiques, ont été ordonnés prêtres; un autre a reçu  
le Diaconat.

2° A l'ordination de Noël, deux nouveaux  
élèves ont reçu la prêtrise, deux le Diaconat, trois  
le sous-Diaconat, neuf les ordres mineurs, et dix la  
tonsure cléricale.

3° M. A. G. Gauthier s'étant très bien trouvé des  
eaux de Canterets, où il a fait presque double saison  
de bains, a repris sa classe de Morale, sauf à la

quitter de nous, et au soir, par expérience, qu'il ne peut désormais soutenir la fatigue des classes jointes à ses autres occupations.

## II C<sup>te</sup> de Bordeaux

Nous n'avons rien reçu, cette fois, de la Communauté de Bordeaux, qui n'avait sans doute rien de particulier à mentionner dans le Bulletin, puisqu'elle avait été si exacte, par le passé, à nous envoyer son petit contingent trimestriel.

## III C<sup>te</sup> de St. Ilan.

1<sup>o</sup> Dans le dernier Bulletin, nous avons parlé des mentions honorables, récompenses et prix remportés par l'établissement de St. Ilan, au congrès régional des cinq départements de la Bretagne. Ce qui parle encore plus haut, aujourd'hui, en faveur de cette Colonie, c'est qu'elle a été mise désormais hors de Concours, vu la supériorité trop grande qu'on lui a reconnue sur les fermes du pays.

2<sup>o</sup> On lit dans un Journal Breton le trait suivant de dévouement du S. Schmoderer et de ses chers colons :  
 « Un incendie considérable qui, à l'entrée de l'hiver, s'est prise sans aide et sans ressources six pauvres ménages, éclaté mercredi matin entre trois et quatre heures, à Billion, presque dans le bourg. On l'attribue à une chandelle de résine imprudemment posée ou oubliée sur un amas de pailles sèches. Cinq maisons ont été la proie des flammes, l'intensité du feu était telle, que son effet se projetait au loin sur la grève et éclairait tout le plateau de la Colonie de St. Ilan. Deux premières heures de l'incendie, le Révérend P. Schmoderer, directeur de la Colonie, a fait sonner la cloche d'alarme; en un instant la Colonie était sur pied, et son digne et zélé directeur en tête, sans calculer la rigueur du froid, la difficulté au passage de la filière profonde en ce moment et glacé,

« franchissait au pas de course, et aux kilomètres 1/2  
 « moins de grève, qui séparent St. S. de Million.

« Certes, le dévouement de nos populations et de nos  
 « villes, lorsqu'il s'agit de porter secours aux incendies,  
 « est proverbial, mais celui-ci, malgré la modestie qu'il  
 « le couvre, nous a paru digne d'être signalé et d'être  
 « porté à la connaissance du public, qui saura payer  
 « un juste tribut d'éloge et de reconnaissance. Malheu-  
 « reusement, on n'a pu sauver que quelques meubles  
 « et, lorsqu'on s'est aperçu de l'incendie, il était déjà  
 « trop tard pour espérer sauver les maisons voisines  
 « de celle où le feu avait éclaté d'abord.

#### IV. Cl<sup>é</sup> de N. D. de Langonnet.

1<sup>o</sup> Nous avons parlé dans le Bulletin précédent  
 (page 380) de l'établissement de la clôture religieuse  
 N. D. de Langonnet, le 14 juin, fête du Sacre de nos Rois.

Depuis lors a eu lieu l'installation dans cette an-  
 cienne abbaye de tout le personnel de l'Université: protestants, scolares,  
 élèves pour le Séminaire Colonial, ecclésiastiques, enfin les Prêtres  
 et les Frères. C'est le 15 juillet:

2<sup>o</sup> Peu de temps après, le 8 Août, eut lieu la  
 distribution solennelle des prix du Collège proprement dit,  
 dont nous renvoyons la description à la III<sup>e</sup> Partie, ainsi  
 que la narration de l'installation précitée (N<sup>o</sup> 4)

3<sup>o</sup> Comme on l'a vu par le Bulletin précédent, le  
 Nuncio des Prêtres a aussi été transféré de St. Blain à  
 N. D. de Langonnet. Or, le 3 Août, fête du St. Pèlerin, clôture  
 de la retraite des Prêtres, deux Prêtres ont émis les vœux  
 perpétuels, ce sont les V. F.:

Barthélemy (Jean. D<sup>te</sup> Maison)

Ambroise (Joachim. Chomacé)

Deux autres ont émis les vœux de cinq ans, à savoir  
 les V. F.:

Joseph Marie (Schmoderer)

Augustin (Fritsch. Andre)

seus Noviciis ont fait leur Profession et remis les premiers vœux, à savoir les P. P. :

Alexandre Dore,

Rodolphe Vally-Mathurin

Louis (Majson)

Marian (Mury-Paul)

Fidèle (Stauch)

Jacques (Keff Jean B.<sup>te</sup>)

Enfin cinq postulants ont pris le 5<sup>e</sup> habit et ont été reçus Novices, ce sont les P. P. :

(s. uen. Joseph Antoine), en Religion Aphonse, né le 8 décembre 1830 à Kayzersberg (H. Rhin.)

Fritsch (Michel) en R. Theodor, né le 14 Fév. 1840 à Lampiertheim (Bas Rhin.)

Riger (Michel) en Religion Damase, né le 2 août 1835 à Hausenonderoth (Wurtemberg)

Koofschneider (Leopold) en R. Crescent, né le 17 septembre 1837 à Rothweil (Bavière)

Lebrun Pierre (Jean) en R. Casprien, né le 9 Déc. 1830 à St Carreul (Côtes du Nord)

H<sup>e</sup> Le 8 Décembre, fête de l'Immaculée Conception, a eu lieu la bénédiction solennelle de la chapelle de N. D. de Langonnet, dédiée à la C. S. Vierge sous le titre de la Conception immaculée. (Voir les détails dans la III<sup>e</sup> Partie N<sup>o</sup> 5)

5<sup>e</sup> A Noël, l'abbé de Langonnet était témoin d'une autre cérémonie qui ne pouvait mieux coïncider qu'avec la naissance du divin enfant; nous voulons parler de l'inauguration du petit scolasticat de la Cong<sup>g</sup> pour les élèves humanistes, qu'on a déjà vu créé en principe (Bulletin n<sup>o</sup> 5 et Circulaire n<sup>o</sup> 13, Léret vss.)

Vingt deux jeunes aspirants furent reçus comme petits scolastiques, et revêtirent le costume particulier en rapport avec cette qualité. La III<sup>e</sup> Partie N<sup>o</sup> 6 ----- contient des détails intéressants sur cette touchante fête.

IV. C<sup>te</sup> de Cellule.

L'établissement de Cellule a eu cette année une magnifique distribution des prix, où il a rivalisé avec N. D. de Longueuil: ce ne sera pas la dernière fois, sans doute, que nous verrons ces deux petits séminaires de la Cong<sup>re</sup>, et d'a plus douce espérance, épris d'une noble émulation pour l'avancement dans les solides études et la véritable piété.

Deux corps de musique, dont l'un était inattendu et causa une agréable surprise, vinrent célébrer par leurs joyeuses fanfares les innocents triomphes des jeunes lauréats, environnés d'une foule compacte de spectateurs. Les élèves payèrent aussi de leur personne. A Cellule, comme l'année précédente à Dakar, on joua la pièce des Néophytes de Benga, composée et imprimée par les Pères de la Missions. Le dernier Bulletin en a donné l'analyse, reproduite depuis par le journal l'Univers.

V C<sup>te</sup> de Rome.

1<sup>o</sup>: Dans le Bulletin précédent, le C. P. Père recommandait M<sup>o</sup> Guquet, dangereusement malade, aux prières de la Cong<sup>re</sup>, dont il était l'ami dévoué. Aujourd'hui, il demande encore des prières pour lui, mais c'est pour le repos de son âme, Dieu l'ayant retiré de ce monde le 3<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> dernier. (Voir dans la III<sup>e</sup> Partie N<sup>o</sup> 7, quelques détails sur sa mort, ainsi que la copie d'une lettre que ce St. Evêque écrivait, vers la fin de Mai, au C. P. Père, pour le remercier des bons soins dont il était l'objet de la part des Pères et Mères de la C<sup>te</sup> de Rome.

Si Dieu eut accordé de plus longs jours à ce digne concisipule et ami de notre N. Fondateur, il eut sans doute travaillé de tout son pouvoir à l'introduction de sa cause de béatification; témoin le projet desupplique à sa sainteté qu'il rédigea à cet effet, il y a deux ans environ, lors d'un voyage qu'il fit en France.

« Dans cet écrit, il expose six principaux motifs, pour lesquels sa grandeur demande que le procès

« de beatificatio: - récompense au serviteur de Dieu,  
« soit introduit dans le plus court délai possible:

- 1.° Gloire particulière à procurer pour la S<sup>te</sup> Eglise Romaine;
- 2.° bien à produire en favorisant le mouvement du  
« retour à la foi en France; 3.° impulsion à donner aux  
« missions et à la Société des enfants du P. Libermann;
- 4.° impression à produire sur les Israélites venus à la  
« connaissance du S<sup>t</sup> Evangile, ou qui demeurent encore  
« dans leurs ténèbres; 5.° glorification, fructification du don  
« reçu par le serviteur de Dieu pour la perfection des clercs  
« du sacerdoce; 6.° enfin consolation et encouragement à  
« donner à tant d'Evêques, de Religieux et de Prêtres, répandus  
« dans toutes les contrées de la terre, et qui ont personnellement  
« reçu de grands biens spirituels, par les exemples  
« et les enseignements du serviteur de Dieu.»

« Cette injonction ne peut être remise à son sainteté  
Des choses de cette gravité et de cette nature ne peuvent se  
faire qu'avec beaucoup de maturité et une sage lenteur,  
pour ne point devancer les moments de Dieu. Cependant,  
loin de perdre de vue, à la Maison d'Orléans, cette question  
si intéressante pour toute la Société, on s'en occupe toujours  
au contraire, en préparant peu à peu les voies et recueillant  
les pièces qui pourraient servir à cette belle œuvre: les V. G. P. P.  
demande de nouvelles des prières toutes spéculées en « cette »  
intention, et recommande aussi de rechercher avec toutes les circonstances  
que quelques questions doivent encore avoir sur le P. P. P.

« Le Seminaire français s'est distingué cette année  
dans les concours publics, au Collège Romain: les élèves y  
ont remporté cinq prix et un grand nombre de nominations  
ou mentions honorables. M. Poitevin, théologien de la Cong<sup>g</sup>  
en a eu deux pour sa part; le 1.° de dogme et le 2.° de  
morale.

« On vient d'établir pendant l'année scolaire  
1857-1858, à la Maison d'Orléans, des cours  
de 3 Docteurs en Théologie, et 3 en Droit canon  
et 6 en Droit civil, et 3 en Droit criminel  
et 3 en Droit administratif.

1. Bachelier en Théologie et 2. en Droit-Canon.  
 3<sup>e</sup> On lira avec beaucoup d'intérêt, dans la III. Partie  
 (N<sup>o</sup> 8) un article du P. Stumpf sur l'établissement du  
 Séminaire français, ou il envisage cette œuvre et le bien  
 qu'elle est appelée à produire, au triple point de vue: de  
 la Cong<sup>e</sup>, de la France et de l'Eglise.

---

 II.

## Province des Côtes Occidentales d'Afrique.

---

### I Communauté de Dakar.

Dakar 1<sup>e</sup> le 11 juin, fête du sacré Cœur de Jésus,  
 le Frère Béni (Brillet) a emmis les vœux perpétuels, et  
 le Frère Ignace, Jean Marie Gay, ceux de 8 ans.

2<sup>e</sup> De temps en temps, les Pères de Dakar ont la  
 consolation de pouvoir admettre au s<sup>t</sup>. Bapême quelqu'un  
 des enfants du Collège, qui n'a pas encore eu cette grâce.  
 Le jour de la s<sup>t</sup>e Trinité, le seul petit infidèle qui leur  
 restait, se vit aussi délivré de l'esclavage du démon: C'était  
 un petit mulâtre de Gambie, de 7 à 8 ans. Ses camarades,  
 sans méchanceté, se plaisaient à l'appeler petit mara-  
 bout, un pareil compliment le blessait au cœur, il désirait  
 vivement s'être régné. Aujourd'hui, il est, comme eux, enfant  
 de l'Eglise, héritier des divines promesses, et il n'a plus à  
 rougir d'un état ignominieux, même dès cette vie, pour  
 celui à qui Dieu fait la grâce de le comprendre.

3<sup>e</sup> Une nouvelle chapelle, de style gothique, dédiée à  
 S<sup>t</sup>. Louis de Gonzague, a été élevée à Dakar, et bénite par  
 M<sup>gr</sup>. Nobis, pour remplacer l'ancienne petite chapelle en  
 planche, qui d'abord de l'origine de la Mission, et qui  
 succombait, non pas tant de vétusté que ruinée, en quel-  
 que sorte, par la dent corrosive des fourmis des tropiques,  
 dont nous ignorons en France la voracité. (Voir d'abord la  
 III<sup>e</sup> Partie N<sup>o</sup> 9 - de plus amples détails).

1<sup>o</sup> Le 21 Juint fête de S<sup>t</sup> Louis de Gonzague, ce doux et aimable Patron de l'Enfance, a été célébré d'une manière très-solennelle dans l'établissement de Dakar. A la fête religieuse se joignirent d'innocentes récréations, d'heureux moments de plaisir, qui font toujours mieux sentir aux enfants que toute la logique du monde, combien le Seigneur est doux et son service agréable. (Voy. III. Partie 76:10)

5<sup>o</sup> Les Pères de Dakar admirent toujours davantage les voies cachées de la Providence, par lesquelles elle leur envoie, de tous les points de ce malheureux pays, de pauvres enfants à instruire dans la Religion Chrétienne et à initier aux vivifiantes pratiques de notre S<sup>te</sup> Religion. Nos chers lecteurs liront avec <sup>intérêt</sup> de grâces envers la bonté divine, le récit de plusieurs faits de ce genre, extraits du Journal de Dakar et relatés dans la III<sup>e</sup> Partie 76:11.)

Joal 1<sup>o</sup> Le Journal de Joal nous donne d'heureuses nouvelles: la conversion et le baptême du Chef de ce village, vieillard octogénaire, des baptêmes et des Communions en plus grand nombre que par le passé; plusieurs conversions édifiantes, dont une est relatée dans la III<sup>e</sup> Partie (76:12) ainsi que la 1<sup>re</sup> Communion d'une jeune négresse, « qui fit peut être, dit le P. Lamoise, la première conquête de M<sup>gr</sup> Nobis, pour la foi, en Afrique, et que Dieu a sauvé de mille périls (III<sup>e</sup> Partie 76:12) »

Gorée - Une lettre du P. Lacombe au C. P. Père, constate une marche toujours progressive de notre S<sup>te</sup> Religion dans cette île. Y ont surtout contribué, l'année dernière, la présence de M<sup>gr</sup> Nobis pendant les solennités pascales, ce qui a donné lieu au déploiement de toute la pompe des cérémonies pontificales, le beau mois de Mars, prêché par le P. Barbier; une nombreuse première communion préparée par une excellente retraite, à laquelle prirent part, et les enfants des écoles et les négresses de la ville, et les noirs du Catéchisme (Woloff) établi à la Cure, et grand nombre



judiciales de la paroisse. (Voir le détail, III.° Partie 76: 131)

## II. Eté de St. Louis.

La Communauté de St. Louis n'a porté à notre connaissance aucun fait particulier. Toutefois, il résulte des lettres des Pères, que, si ils arrosent de leurs sueurs ce pays, c'est une terre qui ne se montre pas ingrate, mais qui rapporte souvent <sup>fruits</sup> pour un, et même quelque fois soixante ou cent jours nous servis des parole du divin maître de la moisson.

## III. Eté de Île Marie de Gambie.

Le bien continue toujours à se faire peu à peu et sans bruit à St. Marie de Gambie. Nous réservons pour la III.° Partie 76: 14 quelques détails déjà un peu vieux de date, envoyés par le P. Duby au C. De. Père.

## IV. Eté de Île Marie du Gabon.

1.° À St. Marie au Gabon, l'œuvre des enfants est toujours celle qui donne, quant au présent, le plus d'espoir pour la régénération du pays. L'établissement en compte présentement une soixantaine, dont dix environ de l'île du Prince, possession portugaise.

2.° Il se fait toujours de temps à autre quelques baptêmes parmi ces enfants, nés la plupart de parents infidèles.

3.° Une remarque importante concernant l'école des enfants au Gabon, c'est que depuis le commencement de la mission jusqu'à présent, pas un seul des enfants n'a été moissonné par la mort, et n'a même contracté de maladie sérieuse, tant qu'ils sont adonnés dans l'établissement. Or, n'est-ce pas là un trait de la Providence, pour exciter la confiance de ces peuples envers les missionnaires et les porter à leur confier leurs enfants? C'est d'abord, en effet, plusieurs n'osaient les leur confier, dans crainte que ces pauvres enfants ne vinssent à être victimes de quelque maléfice. Pauvre gens, qui connaissent si peu le missionnaire, et l'abus de charité et d'amour qu'ils viennent leur niches, au prix de tous les sacrifices!



reviennent à Dieu, des vicariniens accourent l'approcher de leur conduite et viennent demander aux Pères de bénir leur union; des adultes demandent le St. Baptême, sans dire que d'autres aspirent au bonheur de s'asseoir, pour la première fois, à la St. table.

« Lafete de Noël ait le J. Dubois, a été magnifique cette année, à la Rivière des Plumes nous avons eu de 4. à 500 Communion: au moins ».

## IV.

## Province d'Amérique

## I. Eté du Trou-Vaillans.

Nous n'avons reçu, cette fois, aucune nouvelle particulière du Trou-Vaillans ou du Horn-Bois. Nous savons seulement que le P. Simonet est arrivé à bon port à la Martinique, et que, s'il lui était jamais possible d'oublier l'Afrique, sa première et chère mission, il serait peut-être tenté de le faire, tellement il se trouve déjà heureux dans le nouveau poste où l'obéissance l'a envoyé.

## II. Eté de Cayenne.

Cayenne — le journal de Cayenne nous fournit les extraits suivants, remplis d'intérêt.

1. Dans l'espace de quelques mois, nous avons fait cinq premières Communions dont 3. à Cayenne, pour le grand monde (vieilles personnes), pour les enfants, et pour les grandes personnes, tant à Mana etine à l'Oyapock; en tout, fait de 400 personnes qui ont eue le bonheur de recevoir leur Dieu pour la première fois.

2. Nous avons célébré, cette année, un certain nombre de mariages de jeunes personnes ayant persevere dans le bien, mariage que nous appellons ici mariages couronnés

C'est peut-être la chose qui prouve le plus que, de puis quelques années, le bien a fait beaucoup de progrès. Car il faut bien remarquer, que ce n'était nullement l'habitude autrefois, pendant et même après l'esclavage, de s'unir avant d'avoir vécu ensemble dans le péché; et si cela avait lieu, c'était entre enfants de bonne famille; parmi les gens de couleur c'était de rare et très rare exceptions. Cette année, nous avons enregistré une trentaine de mariages de ce genre. On doit le grand changement qui s'est opéré, en ce point et en beaucoup d'autres, aux réunions des jeunes personnes.

3<sup>e</sup>: La Réunion des mères de famille établie à Bayonne, il y a bientôt deux ans, par les soins du Père Supérieur, et qui compte en ce moment plus de 100 membres, a procédé le 11 juillet au tirage d'une loterie, qui a rapporté 3,000 fr. à ses pauvres protégés. Cette cérémonie, qui a eu lieu dans l'établissement du collège de la ville, était publique. Un très-grand nombre de personnes y assistaient. M. Mané, commandant la petite garnison, avait eu la bonté, pour relever la cérémonie, d'envoyer la fanfare du Bataillon. Cette association fait beaucoup de bien à Bayonne. Le Conseil réunit tous les mois. Chaque membre a vingt sous à verser dans la caisse de leurs pauvres. Cette année, le P<sup>e</sup> Supérieur leur a prêché une retraite préparatoire à la fête de St-Anne qu'elle a choisie pour patronne.

Les autres réunions ont eu, cette année encore, chacune leur retraite, précédant ordinairement la fête nationale.

Manana - Les Pères de Manana ont obtenu, depuis quelque temps, des succès très-consolants; sur lesquels ils n'avaient osé compter. Que le S<sup>t</sup> et Imm. Cœur de Marie continue son œuvre de miséricorde et d'amour sur ce pays, et il sera bientôt tout renouvelé; on en jugea par l'extrait d'une lettre de la Supérieure des

Source de St. Joseph, à Mana, à la Supérieure Générale  
de cette Cong<sup>e</sup> (III: Partie 70:15)

# Troisième Partie.

Lettres. Rapports. Citations diverses.

## I

### Indult de Sa Sainteté Pie IX concernant la fête du St. Cœur de Marie.

Rev. Pater Schwesternmutter Superior Generalis  
Congregationis Sancti Spiritus et in celebratione Immaculati  
Cordis Beate Mariae Virginis exposuit huic Sanctae Sedi  
Apostolicae: in eadem Congregatione sua Institutum Imma-  
culati Cordis Beatae Virginitatis solemniter age jamvero  
quam orator vehementer cupias ut extrinseca solemnitate  
Ecclesiasticus quoque Ritus respondeat, a Sanctissimo  
Domino Nostro Pio Papa IX. supplicibus votis postulavit  
ab ulumnis Congregationis sua in eodem Festo ritu  
duplici prima classis et cum Octava recitari valeat  
officium proprium cum Missa ab eadem Sanctae  
Sede approbatum die 21 Julii 1855, additis Sectionibus  
secundi et tertii Nocturni propriis pro die Octavae Sancti-  
tas sua, referente subscripto Sacrorum Rituum Congre-  
gationis Secretario ejusmodi preces clementer excipiens,  
indulget ut in Calendario Congregationis Sancti Spiritus  
sub invocatione Immaculati Cordis Beatae Mariae Virginis  
Festum Purissimae Cordis Beatae Virginitatis apponi queat  
sub ritu duplici prima classis cum Octava

cum Placit et Missa, etiam pro die Octava; uti  
 superior in Exemplari adiutantur, dummodo —  
 Rubrica serventur. Contrariis non obstantibus quibus-  
 cunque. Die 30 Septembris 1858.

F. Episcopus Albanus. Card. Petrus S. P. C. Praef.

## II

### Sacre de M.<sup>r</sup> Forchez.

Un article de l'Univers du 24 Nov 1858 donna la description  
 détaillée de cette imposante cérémonie — Un autre en date du  
 28, sur le même sujet, expose de la manière suivante la  
 situation religieuse des Colonies, depuis l'érection des Evêchés  
 Coloniaux —

« En suivant la Cérémonie dans le Pontifical romain,  
 je faisais bien des réflexions. Quel bonheur, me disais-je,  
 quel bonheur à nos frères des îles françaises de se voir de-  
 sormais aussi puissamment touchés par l'Etat que les  
 chrétiens de la mère-patrie ! Quelle gloire au Souverain  
 qui a fait cesser l'inégalité religieuse entre la métropole  
 et les colonies, par la création de trois sièges épiscopaux !  
 Avant cette mesure tutélaire, qui a provoqué tant de  
 reconnaissance, parcequ'elle devenait le terme de tant  
 d'abus et le principe de tant de biens, avant cette me-  
 sure, nos populations d'outre-mer étaient en quelque  
 sorte errantes comme des brebis sans pasteur. Il manquait  
 là, en effet, un centre d'unité, d'autorité et d'action. Il  
 manquait un Pontife qui réunît en lui la plénitude de  
 puissance, pour maintenir l'intégrité de la doctrine,  
 la pureté de la morale, la régularité du service reli-  
 gieux, la délimitation des différents pouvoirs, dont la  
 bonne harmonie ne peut être entretenue, s'il n'y a, outre  
 la reconnaissance et le respect des droits réciproques,

sa bienveillance dans les formes et le tact dans ses relations. Il manquait un Evêque, surtout pour conférer le sacrement de l'ordre, ce sacrement générateur de la tribu lévitique, qu'il perpétuera maintenant sous les latitudes brillantes, auxquelles il importe d'être habitué, si l'on veut échapper à leur influence pernicieuse. Bénie soit donc la Providence, qui a permis qu'une lacune, au feu large j'ai comblé de nos jours, bénie soit-elle d'avoir suscité dans le saint abbé Libermann (dont toute la carrière, on le sait, a été embaumée d'immortalité), un promoteur ardent et infatigable du secret et de la vérité, qui servent de base aux Evêchés de la Martinique, de la Guadeloupe, et de la Réunion. Que d'admirables conséquences ont jailli déjà de cette institution providentielle! Le nombre des vocations ecclésiastiques s'est notablement accru; la sollicitude de l'Etat a multiplié les bourses en proportion; le cadre du clergé colonial s'est élargi et il s'élargira encore, jusqu'à ce que la France ait ses diocèses du dehors absolument organisés comme ceux du dedans; les séminaires, grands et petits, se sont ouverts à une jeunesse intéressante, et plus d'un Samuel sortira de ces pieux asiles pour servir le Seigneur dans son temple; des retraites annuelles ont appelé les prêtres en exercice à se retremper dans la méditation et à rammer leur courage contre les misères et les dégoûts qui se rencontrent parfois dans leur sacré ministère; des synodes ont été tenus, des décisions arrêtées et des règles fixées, en raison des exigences locales, des tournées épiscopales ont eu lieu, et elles ont comblé de joie et les paroisses et les curés, et le pieux pasteur, qui tient autant que possible à connaître par lui-même chacune de ses brebis, chacune de ses agneaux, des sociétés charitables ont surgi de toutes parts pour la visite des malades, pour le soulagement des malheureux, pour l'instruction primaire et professionnelle des

enfants de l'œuvre... des liens illegitimes, formés d'abord par le caprice, ont été consacrés par la bénédiction du prêtre, et les enfants issus dans ces conditions irrégulières ont trouvé, à l'heure qu'il est, avec un état civil, la conscience de leur dignité d'hommes et de chrétiens.

« Quand on songe qu'en aussi peu de temps un décret a réalisé tant de conquêtes morales, on se tourne vers le gouvernement avec la confiance qu'il ne laissera pas son œuvre inachevée. En effet, quoi qu'il y ait de fait, il reste beaucoup à faire... or, l'Etat ne doit pas recueillir moins abondamment que l'Eglise les fruits de la civilisation par l'Evangile, la seule civilisation qui soit infaillible, comme son auteur; l'Etat viendra donc encore au secours de nos belles colonies, en donnant aux Prélats dont il a reçu le serment, tous les moyens de faire le bien dont ils sont chargés. — L'horizon est étendu devant M<sup>r</sup> Porchet, mais son vaste domaine sera cultivé tout entier, car son zèle ne faiblira pas; il enrôlera les ouvriers pour travailler la vigne du Seigneur, il les guidera sans cesse quand on a été longtemps, comme lui, un fils soumis, on n'a pas de peine à devenir un Père tendre. La fermeté de ses principes, l'onction de sa parole, l'attraction de son regard, joints à l'exemple de sa foi, constitueront sa toute-puissance sur ses collaborateurs et surtout ses administrés. — M<sup>r</sup> Porchet appartient le mérite d'avoir défriché une terre inculte, de l'avoir purgée des ronces et de ronces, d'avoir creusé le sillon, d'y avoir jeté les premiers grains; à M<sup>r</sup> Porchet, il sera donné de suivre les errements précieux de son illustre devancier, en dépensant, au service de la même cause, la même ardeur, la même patience la même charité.

Signé, Courbet-Poulard, membre du conseil g<sup>ral</sup> de la Somme.





## III

Notice sur M<sup>r</sup> Gibier, Prêtre, Novice.

Louis Ferdinand Gibier naquit à Orléans le 25 Octobre 1730. Il obtint des succès dans ses études littéraires, et remporta en seconde le second prix d'excellence. Désirant embrasser la carrière d'ingénieur, il vint à Paris s'y préparer dans l'école centrale des Arts et Manufactures. Pendant quelque temps, il eut le malheur de suivre le torrent du siècle et de s'éloigner de son Dieu. Mais la divine miséricorde ayant touché son cœur, il lui fut fidèle et se convertit sincèrement. Il eut alors le bonheur de rencontrer pour directeur de sa conscience, M<sup>r</sup> l'abbé Duquesnay, l'un des disciples et amis de notre Vénéré Père à St. Sulpice, et pour lors doyen du chapitre de Sainte Geneviève. Sous sa conduite, il fit de rapides progrès dans la vertu. Bientôt de souffrir, il se livra à de grandes austérités, au point de nuire à sa santé, et d'obliger son directeur de mettre une mesure à ses jeunes études disciplinées. Dès lors il pratiquait ses devoirs d'état avec une régularité digne des plus grands éloges. Et toutefois, il agissait avec tant de simplicité, et savait se bien cacher sa vertu qu'il n'en paraissait rien de saillant au dehors.

Il avait un grand amour pour l'adorable sacrement de nos autels, et plus d'une fois, il passait des nuits entières au pied des saints tabernacles dans les églises, où se faisaient les exercices de l'adoration perpétuelle. De là on peut comprendre avec quelle ardeur il devait se nourrir du pain des anges. Aussi, dans les derniers temps qu'il resta dans le monde, faisait-il chaque jour la sainte communion. Comme on le voit, s'il avait reçu de grandes grâces, il ne les avait pas rendues vaines, et Dieu se préparait à couronner sa fidélité par la vocation à la vie religieuse. M. Duquesnay tout

en admirant ses vertus, ne songeant qu'aux dessein  
 que le Seigneur avait sur lui. Il croyait M. Gibier tou-  
 jours disposé à embrasser la carrière d'ingénieur, lorsque  
 celui-ci lui découvrit les attrait qu'il ressentait pour  
 l'état religieux, et la vie apostolique. En sage Directeur,  
 M. Duquesnay voulut éprouver sa vocation; mais voyant  
 la ferme détermination et la générosité de M. Gibier, qui  
 aurait affronté sans crainte les plus rudes difficultés, il  
 ne crut pas devoir le laisser languir plus long-temps dans  
 ce monde, et le dirigea vers notre Congrégation. Ce fut  
 le 2 février 1854, fête de la Purification de la Très-sainte  
 Vierge, et de la Présentation de Jésus-Christ au Temple, que,  
 d'après le conseil du C. P. Père, il partit pour le Gard, où  
 il arriva au milieu des joies d'une fête de famille. A  
 l'occasion du deuxième anniversaire du départ de notre  
 saint Fondateur pour la céleste patrie, les trois Communés  
 du Noviciat, du Scolasticat et des Frères, venaient de passer  
 ensemble une agréable récréation après les vigiles de la  
 nuit, une distribution de bonbons, provenant d'un présent  
 envoyé par le S. Père au séminaire français, à Rome,  
 avait encore augmenté le joie des enfants réunis du  
 vénéré Père. M. Gibier put encore prendre part à la tou-  
 chante cérémonie qui eut lieu, le soir, sur son tombeau,  
 où tout le monde réuni célébra sa bienheureuse mort  
 par le chant du Magnificat, à la lueur des cierges,  
 qui éclairaient la petite chapelle funéraire. Le nouveau  
 venu put comprendre par l'accueil qui lui fut fait,  
 qu'il avait trouvé une famille de frères. Enfin, quand  
 même sa vertu ne l'aurait porté à une complète  
 insouciance de cœur, y aurait-il été entraîné par la me-  
 diocrité simple et sans affectation qui existait entre  
 tous

On comprend que, dès le moment de son entrée  
 dans cette sainte maison, au milieu d'une atmosphère  
 de piété et de vertu, loin de se ralentir dans l'œuvre de

sa sanctification, il dut au contraire y travailler avec une nouvelle ardeur. Il ne fut pas difficile de remarquer tout d'abord que c'était une âme appartenant toute entière au bon Dieu, et jamais rien dans sa conduite ne put diminuer l'idée qu'on s'était faite de sa vertu. Au contraire, par sa régularité et par la pratique de toutes les vertus, il fit de plus en plus connaître, mais bien à son insu, les trésors de grâce que le divin Maître avait déposés dans son cœur. Pendant quatre ans et demi, il fut constamment, pour tout le monde, un sujet d'édification.

Il passa dix huit mois environ à Notre-Dame du Gard, où il suivit les cours de rhétorique et de philosophie. De là, il vint, après qu'on eut abandonné cette chère Maison, étudier la théologie à Paris, où avait été transféré le scolasticat. Il y resta environ deux années, en qualité de scolastique. Mais une affection de poitrine, qui le fit souffrir pendant longtemps, donnant de sérieuses inquiétudes, on dut lui faire interrompre le cours de ses études, et passer au Noviciat de Mons. Vry, pour y respirer un air plus pur et plus favorable à sa santé, et subir en même temps les épreuves du Noviciat. Il avait été le modèle des scolastiques, il fut également celui des Novices, et avec d'autant plus de mérite, que ses souffrances étoient de celles qui ne partent souvent que trop l'âme au récidement. Mais loin de laisser perdre ces précieux occasions de se sanctifier, il en profita avec la plus généreuse fidélité, pour avancer dans la perfection, et ajouter de nouveaux thurons à la verte couronne que Dieu devait bientôt lui donner.

Bien que cessant Novice ait donné constamment l'exemple de toutes les vertus, il en est cependant quelques unes qu'il a pratiquées d'une manière plus remarquable, telles que l'humilité, la pauvreté, l'obéissance

la mortification, la charité et le zèle pour le salut du prochain; le renoncement à ses parents, le dévouement à la Congrégation et son union continuelle à Dieu, comme on le verra par l'esquisse <sup>ci-jointe</sup> il est vrai, que nous allons en tracer, d'après le témoignage de ses directeurs et des confrères avec lesquels il a longtemps vécu.

### I Humilité.

M. Gibier se gardait bien de jamais rien dire à son avantage; au contraire, il saisissait avec soin les occasions de donner une basse opinion de lui-même. Quand on lui demandait, où il avait fait ses premières études, il avait coutume de répondre: dans un pauvre misérable collège où presque tout le monde avait des bourses, faisant à supposer par là, que lui aussi en avait joui; ce qui pourtant n'était pas vrai, car ses parents étaient dans l'aisance.

Pendant les récréations, il se montrait parfois ignorant sur certains points qu'il connaissait, à rien pas douter. En classe, il lui arrivait également de ne pas répondre, ou de répondre mal à des questions qui lui étaient adressées. Cela se remarqua surtout à un examen, où il échoua complètement, bien que la veille il eut satisfait son Professeur sur le même sujet. En cela il n'avait sans doute pas agi sans l'autorisation de son Directeur.

Mais, ce qui montre mieux son humilité, parce que là il n'y a rien à gagner pour l'amour propre, si habile à se glisser jusque dans les humiliations qu'on recherche soi-même, c'est la manière dont il supportait celles qui lui venaient au prochain. Un de ses confrères s'amusaît, mais bien innocemment, à lui dire des paroles piquantes. Loin de s'en plaindre, M. Gibier recherchait au contraire sa compagnie et lui donnait tous les témoignages d'une sincère amitié.

En l'exercice de modestie et de discipline, jamais il ne s'excusait, lors qu'on faisait des observations à son sujet, quelques peu fondées qu'elles fussent. Un de

des confrères ayant pris sa défense, une fois qu'on l'accusait à tort de n'avoir pas bien rempli la fonction de chef de salle, dont il était chargé, M. Gibier s'empêcha, à la récréation suivante, de le prier de ne plus prendre cette peine. Il était même parvenu à se rendre maître de lui en ces circonstances, au point qu'on entrevoyait à peine une légère rougeur sur son visage.

Cependant on était loin de le ménager; on se servait, au contraire à son égard, même en public, des termes les plus expressifs. Un jour on l'avait menacé, en présence de la Communauté, de le renvoyer, à cause de certains actes, qu'on avait cru d'abord provenir d'un esprit original. Un Père layant fait venir dans sa chambre pour lui donner un avertissement à ce sujet, lui dit que, s'il ne se corrigeait pas, il serait effectivement renvoyé. Il voulait surtout connaître comment M. Gibier recevait cette admonition. Le saint Norce ne se trouble point; mais il répondit avec calme et sans rougir. « Sersy attends vien, un de ces jours; cependant, je vens faire tout mon possible pour que ce ne soit pas trop de ma faute. »

## II. Son esprit de pauvreté.

Pendant les trois années que M. Gibier a passées au scolasticat, il ne s'est jamais, dit-on, servi de lumière pour son lever et son coucher. Il entionnait la porte de sa chambre pour s'éclairer. Il n'avait à son usage que le strict nécessaire, ou mieux, que ce qui lui était absolument indispensable.

Il aurait pu se procurer différents objets pour lui-même, auprès de sa famille qui est dans une position aisée; mais il n'en profita jamais, que pour la Com. <sup>te</sup>. Revenant des vacances, il avait apporté trois paires de souliers neufs. Bientôt il ne lui en resta plus: ils s'en étaient débarrassés pour prendre des souliers vieux et grossiers.

Il avait reçu une houppelande de ses parents; il la porta à la lingerie, en disant que le Père économe

la lui avait unies, mais qu'il ne savait pas à qui il fallait la donner.

Il ne se servit que des habits ayant déjà servi. On lui donnait parfois des ordons neufs; mais il réparait bientôt avec un vieux morceau. Pendant son scolasticat, il n'aurait jamais porté de bonnet-pelante, si les lingères n'avaient eu soin, à cause de la toux à laquelle il était sujet, d'en prévenir le Père Directeur.

Le porte-plume dont il se servit pendant tout le temps de ses études, était un morceau de bois auquel il assujétissait les plumes avec un peu de fil.

Il recueillait soigneusement les morceaux de papier qu'il trouvait, et ne demandait jamais de cahiers entiers au magasin, mais seulement quelques feuilles détachées, pour écrire, soit des notes, soit les instructions qu'il composait.

Pendant sa dernière maladie, le P. Suard, alors novice infirmier, admirait son unique paire de souliers: « La semelle était usée, les coutures étaient défaites. » Oh! « ils sont encore très-bons, dit M. Gibier en souriant; ils ne sont qu'un peu décosus. Il les avait déjà cosus lui-même. Comme M. Suard voulait en demander d'autres, il l'en empêcha. Jamais il n'en a demandé de neufs, il ne portait que ceux qui avaient déjà été en usage.

Lorsqu'il commença à réciter le St. Office, il était bibliothécaire, et avait à sa disposition les bréviaires de la communauté. Il laissa ses confrères prendre ceux qui leur convenaient; et, quand tous se furent servis, il choisit, parmi le reste, celui qu'il trouva le plus vieux et le plus incomplet. Il aurait pu demander à en acheter un neuf, car il avait déposé une assez forte somme entre les mains du P. Économe, mais il se garda bien de laisser échapper cette occasion de pratiquer la sainte pauvreté.

Enfin le Procureur de la Maison-Mère demandant, après sa mort, ce qu'il y avait de ses effets qui avaient été à son usage, il n'y avait pas quelques petits souvenirs à donner

à ses parents, on ne trouva pas même une image dans les deux ou trois livres qu'il avait. Le P. Parillec dut envoyer un crucifix qui était à l'usage des malades. Il rapporta cette chose au P. P. D'ung Maître des Novices, « Ah! oui, repartit celui-ci, c'était bien là un véritable religieux. Il comprenait la pauvreté, et s'y est mis sérieusement. »

### III Son Obedissance -

On pourrait bien appliquer à M. Gibier ce que notre divin Sauveur disait de lui-même : *Se facis toujours ce qui est agréable à mon Père céleste. Quia placita sunt ei facio semper.* Il suffisait à ce saint Novice de connaître les intentions de ses supérieurs, pour qu'il s'empressât de s'y conformer fidèlement.

Son exactitude dans les fonctions, spécialement dans celle d'infirmier qu'il remplit pendant long temps, était telle, qu'il serait difficile de citer une circonstance où il ait pu manquer aux moindres prescriptions, soit qu'elles le concernassent lui-même, soit qu'elles regardassent les autres.

### IV Sa Mortification -

Cette vertu a été pratiquée d'une manière admirable par M. Gibier. Quoique d'une santé toujours mauvaise, il n'a cessé, depuis qu'il s'est donné à Dieu, de faire la guerre à ses sens. Nous avons déjà dit que lorsqu'il était encore dans le monde, son Directeur dut mettre des bornes à ses austérités. Mais, s'il s'imposa par obéissance quelque adoucissement, il n'en continua pas moins à faire souffrir son corps dans la mesure qui lui était donnée. Après son entrée en Religion, sa vie mortifiée fut pour tous ceux qui étaient attentifs à sa conduite un sujet continuel d'édification.

Pendant une année entière, il mangea si peu que ses confrères qui étaient auprès de lui à table, se demandaient, comment il pouvait vivre.

Quoiqu'ayant toujours bon appétit, souvent il se contentait d'un très-petit morceau de pain. Il aimait à

prendre les restes, et faisaient en sorte d'être le dernier servi. C'était pour lui un plaisir de boire ce qui restait de bière au fond des bouteilles. On la vu mangeant des pelures de pomme de terre avec de la salade.

Comme il souffrait de la poitrine, et que de nombreux et violents crachements de sang faisaient craindre pour ses jours, le médecin lui avait prescrit un régime particulier et quelques petites douceurs. Il le suivit fidèlement; mais, au bout de quelque temps, il demanda la permission de se passer de ces douceurs, disant simplement qu'elles ne lui « faisaient ni chaud ni froid ».

Néanmoins, comme on le voit, le triste état de sa santé était plus propre à lui en faire prendre des soins excessifs qu'à lui inspirer une si sainte indifférence.

Pendant tout un hiver, il coucha sur une simple paille, sans oreiller, n'ayant qu'une couverture. Il se contenta d'un seul drap de lit pendant deux ans et demi.

Étant infirmier, il eut le courage d'avaler les crachats d'un malade. Ayant été surpris, il dit gaiement, sans perdre sa présence d'esprit, que c'était une très-bonne tisane.

Il était beaucoup porté au sommeil, et dormait presque debout, loin des y laisser aller, il le combattait avec une constante opiniâtreté. Il se frottait les yeux, se frappait le front avec les mains, de sorte qu'un jour, qu'il se débattait de cette manière en pleine classe de Philosophie, le professeur, touché de compassion, s'interrompit pour l'assurer que ces petits combats le sanctifieraient. Ce n'est pas tout; il se servait d'une épingle pour se réveiller. Un de ses confrères l'ayant remarqué, lui en parla, ce qui l'humilia beaucoup. Alors, il enveloppa l'épingle de fil pour la cacher, mais cela n'empêcha point qu'on ne s'aperçût de son stratagème.

V. Sa charité pour le prochain et son zèle pour le salut des âmes.

Ne manant Dieu de toute la force de son âme, il



était naturel qu'il désirât très ardemment le faire aimer des autres. Il eut deux occasions principales d'exercer son apostolat, d'abord auprès d'un juif, ensuite auprès d'un petit enfant pauvre que le Thovicias en retenait.

Ce juif, pauvre ouvrier et chargé d'enfants, a été l'une des conquêtes de la réunion de la Sainte Famille. Le Père Delaplace, directeur de cette association, le confia à M. Gibier pour l'instruire et le préparer au baptême.

« J'ai été frappé, dit ce Père, des vertus solides, humbles et cachées, que malgré lui, M. Gibier, peu connu de moi par ailleurs, me laissa apercevoir alors. Je remarquai en lui un zèle vrai, mais modéré, beaucoup d'intérêt pour le bien spirituel de ce pauvre homme, mais peu de manifestation extérieure. Si le catéchisme même manquait au rendez-vous, M. Gibier patientait pendant quelques jours, puis il m'en donnait avis. Si l'avis n'avait aucun résultat, parce que ce pauvre homme n'était pas toujours libre de son temps, il en était peiné, mais ne lâchait cependant pas prise. Il revenait à la charge avec beaucoup de douceur, jusqu'à ce que son brave homme revint prendre ses leçons de catéchisme. C'était après le souper, pendant la récréation du soir, que M. Gibier était heureux de sacrifier pour cette œuvre obscure, mais bien-agréable à Dieu. Lors de la cérémonie du baptême, que j'eus la consolation de célébrer en présence des associés de la sainte famille, son dévoué catéchiste, se tenant près de lui, l'assistait avec beaucoup d'affection et d'humilité. On voyait qu'il était heureux d'offrir à Notre Seigneur cette brebis depuis longtemps égarée de la maison d'Israël. Il ne cessa depuis de se préoccuper saintement à son sujet, m'en parlant de temps à autre avec un ton d'intérêt tout cordial, jusqu'à ce que le cher néophyte fut préparé à une autre grâce; celle du sacrement de mariage, qu'il recut en effet.

M. Gibier me demandait, de loin en loin, s'il

« persévérait, s'il venait assidûment aux réunions de la  
 « sainte famille, mais tout cela avec l'air et l'accent d'un  
 « homme tout intérieur, tel à peu près que nous aimons  
 « à nous rappeler notre vénéré Père, toujours si calme,  
 « se recueille en Dieu. L'impression qui m'est restée de ces  
 « quelques rapports avec M. Gibier, c'est qu'il y avait dans  
 « cette âme un trésor caché de sainteté, qui n'était connu  
 « que de Dieu seul. »

Le petit enfant dont M. Gibier fut chargé au Noviciat,  
 se nommait Alexandre. Âgé de dix ans, il avait parmi  
 ses notions de religion, que c'est un péché d'aller se con-  
 fesser. Qu'il suffise de dire, pour faire comprendre son  
 ignorance, qu'il appartenait à de très-pauvres parents  
 du village de Bicêtre, aux portes de Paris.

M. Gibier passait auprès lui une grande partie  
 de son temps, et de ses récréations, pour lui apprendre son  
 catéchisme par demandes et par réponses, sans que cet  
 enfant sût encore lire; le préparer à se confesser; lui  
 enseigner la manière de faire son examen de conscience,  
 et enfin lui apprendre à lire. Il lui donnait ordinaire-  
 ment ses leçons assis sur une chaise toute usée, qui ser-  
 vait à l'écurie.

Il prenait soin que cet enfant ne perdît pas son  
 temps. Il surveillait sa conduite avec la plus grande sol-  
 licitude; et s'il lui arrivait de commettre quelque faute,  
 comme de manquer à la messe, mentir, il lui en mon-  
 trait le mal, et s'empressait de le faire aller à confesse.  
 Il le conduisait lui-même et l'attendait jusqu'à la  
 fin. Lorsque celui-ci ne venait pas à la messe au  
 Noviciat, le dimanche, il l'envoyait à l'église de Ville-  
 juif. Il avait à son égard d'une grande fermeté, et le  
 punissait lorsqu'il y avait lieu, non par un mouvement  
 naturel, mais par esprit de foi, et après en avoir demandé  
 la permission. Quoiqu'il l'aimât beaucoup, jamais il ne  
 se permettait de le caresser. Il ne bornait pas ses soins

à son âme; et descendit aussi à cet enfant qui étoit couvert de saigne, les pieds humides, les services repris, comme de le peigner et de le brosser.

Il auroit ardemment attiré à Dieu le père et la mère de cet enfant. Il détermina enfin, par un miracle, sa mère à se confesser. Il accompagna lui-même sa mère à l'église de l'Hospice de St. Dicit, où elle devoit venir à confesse, et pendant que le Père, en l'attendant, récitait le saint office, il alla la chercher dans sa maison, dont il ne connoissoit pas l'adresse, et l'ayant trouvée, il la conduisit au tribunal de la pénitence.

## VI. Renoncement à ses parents.

Bien que sa famille demeurât à Paris, à quelques lieux de Paris, M. Lybier n'alloit vers ses parents ni parce qu'on l'y envoyoit, soit pour leur procurer bien, soit pour sa santé.

Il leur écrivoit rarement sur quelques feuilles étroites du premier papier venu, et ne leur disoit que ce qui étoit nécessaire.

Les visites qu'il recevoit par fois au parloir de parents plus ou moins proches, lui étoient à charge. « Oh! disoit-il, en souriant doucement, je vais bien vite les expédier » un jour, pendant l'hiver, le Père Barillet, lui qu'on observoit qu'il pourroit faire du feu. « Oh non, repartit le saint novice, ils auront froid, ils partiront plus vite. » Il étoit cependant convenable dans les formes avec les personnes qui venoient visiter. Selon St. Chriss, (Chapitre VI du chemin de la Perfection) ce détachement de ses proches selon la chair est un des meilleurs signes d'une très grande perfection dans la vie religieuse.

## VII. Dévouement à la Congrégation.

Il lui étoit attaché du fond de ses entrailles entre les vœux privés de Religion qu'il avoit émis, en attendant qu'il put prononcer les Vœux publics, il s'étoit engagé, le 31. Mars 1703, jeta de la Pénitence, avec

l'autorisation de ses Supérieurs, par le vœu de stabilité, à ne jamais la quitter par sa propre volonté, — même pour entrer dans un ordre plus parfait.

Enfin, il était heureux de pouvoir faire quelques sacrifices pécuniaires pour l'Institut; mais jamais comme on l'a déjà dit, il ne consentit à en profiter pour lui-même.

### VIII Son esprit intérieur en son union continuelle à Dieu.

Toutes les vertus de M. Gibier avoient pour source son union constante et intime à Notre Seigneur. On peut lui appliquer avec vérité ces paroles de St. Paul, qui expriment d'une manière admirable la vie intérieure: *Mortui estis et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo*<sup>(1)</sup>. De telle sorte que ce n'était plus lui qui vivait, mais bien Jésus-Christ lui-même qui vivait en lui. *Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus*<sup>(2)</sup>. Ce bon Jésus Sauveur était l'unique objet de ses affections. Les délices de M. Gibier, avant son entrée en Religion, étoit, nous l'avons vu, de vivre au pied du tabernacle, et de se nourrir de la divine Communion.

Pendant que sa santé lui permit de se lever à quatre heures du matin, sa première visite étoit à la chapelle, et si elle étoit fermée, il s'agenouillait devant la porte. Dans le cours de la journée, il tenait son crucifix placé devant lui; et le baisait fréquemment avec beaucoup de ferveur. Sa modestie, sa paix et sa douceur habituelle, dans toutes les circonstances, même les plus pénibles, prouvent bien qu'il étoit mort à la vie naturelle et tout rempli de celle de Notre Seigneur.

C'est en avançant ainsi de vertus en vertus, que notre saint novice arriva au terme de sa carrière:

(1) Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec J. C. en Dieu.

(2) Je vis, non ce n'est plus moi, mais J. C. qui vit en moi.

Depuis longtemps on craignait de le perdre. J'avis de deux médecins, les plus distingués de Paris, qui ne voyaient qu'un asthme dans son affection de poitrine; n'avaient pu nous rassurer à son sujet. Ordonné prêtre le 29 Mai, samedi des Quatre Temps de la Trinité, il eut le bonheur d'offrir le divin sacrifice pendant un mois et quelques jours. Dans les commencements de juillet, il fut pris de très-violents vomissements, au point de ne pouvoir garder presque aucun aliment dans son estomac. Pour être plus à portée du médecin, on le transporta au scolasticat, à Paris, où il arriva le mardi 2<sup>e</sup> juillet. Il s'y fit remarquer, comme toujours, par sa résignation, sa paix et son obéissance. Ayant dit une fois à M. Danger, infirmier, qu'au Noviciat on lui faisait prendre du biscuit, trempé dans du vin de Bordeaux, seule chose qu'il put garder, celui-ci s'empressa de lui en offrir; mais il ne consentit à le recevoir qu'avec une autorisation expresse du P. Libermann, Directeur du scolasticat.

Il sentait la vie l'abandonner. « Vous allez avoir beaucoup de besogne, » dit-il avec un grand calme, à M. Seloup, postulant scolastique, chargé de le soigner. Et comment cela, répartit celui-ci? « C'est que je vais mourir. » Le samedi au soir, 31 juillet; il dit au P. Libermann: Je sens que ma tête s'en va; je désire me confesser, et il se confessa, on le pense bien, avec les plus saintes dispositions, pour la dernière fois. La nuit suivante, il fut pris d'un délire, qui ne devait finir qu'avec sa vie. Il est à présumer qu'il avait été atteint d'une congestion cérébrale. Pendant deux jours, il ne cessa, en cet état, de prier, de faire les signes du saint sacrifice de la Messe et de parler d'Alexandre son cher petit protégé. Le lundi, dans la matinée, on crut devoir lui donner l'Extrême-Onction, qui lui fut administrée par le P. P. Collin. On en avertit le C. No. Père,

qu'on le trouvait si bon. JURY, et on le pria d'autoriser le novice à joindre sa Profession et sa vocation publique à ses Vœux de Religion, s'il recouvrait sa connaissance. Le C. R. Père le permit, mais Dieu en avait décidé autrement. Il voulait ce semble, que notre petite Société eût, elle aussi, son petit Stanislas Kostka, et que les Novices et Scolastiques eussent dans la vie et dans la mort de ce confrère, l'un des premiers qui furent admis canoniquement en qualité de Scolastiques de l'Institut, (dans la cérémonie solennelle de l'inauguration du Noviciat et du Scolasticat, le 30 Mai 1857), un modèle propre pour eux à s'étudier et à imiter. Il avait reçu pour Patron de Religion Saint Cyprien, évêque martyr.

C'est le mardi, 3 août, à une heure un quart après midi, qu'il rendit sa belle âme à son Créateur, nous laissant tous embaumés du parfum de ses vertus et de sa sainteté. Son père, qui avait été mandé par dépêche télégraphique, ne put arriver qu'après son décès. On comprend quelle dut être sa douleur, ainsi que celle de toute sa famille. Il voulut se charger lui-même des frais des funérailles. Le corps du défunt fut revêtu du saint habit de religion, du surplis et de l'étole, et pendant tout le temps qu'il resta exposé dans l'Infirmerie, les scolastiques se succédant deux à deux, récitèrent l'office des morts.

Le lendemain, on chanta dans la Chapelle du Séminaire colonial une messe solennelle pour le repos de son âme. Le R. P. Burg, qui, tout naturellement était célébrant, montra bien par le ton lugubre de sa voix, combien cette perte lui était acouloureuse. A quatre heures après midi, eut lieu le service d'enterrement, présidé encore par le Directeur du Noviciat, et, après quoi, le corps fut transporté au cimetière de Villequif, accompagné processionnellement

par les Fr. vicaires, les scolastiques et les élèves du Séminaire Colonial qui n'ont restés pendant les vacances, au-delà de la barrière de Fontainebleau, tous le monde porta le surplis sur le bras; mais une file si nombreuse d'ecclésiastiques, précédant le char funèbre, n'en fut pas moins frappante pour la multitude qui se trouvait sur le passage du convoi. Tout le monde s'arrêtait et se tenait la tête découverte. Quand on fut arrivé à la barrière, on fit halte pour se revêtir du surplis; un cri parut majestueusement au milieu des acolytes à la tête de la procession; toutes les voix entonnèrent le chant si expressif du Miserere. C'est alors que cet appareil religieux fut le plus imposant arrivé à l'église de Villejuif, le convoi y fut reçu, au son lugubre des cloches, par le P. Builtec.

Après une seconde absoute, faite aussi par le N. D. Burg, on s'achemina vers le cimetière. Tous vinrent, avec les parents du Saint Novice, jeter l'eau bénite sur son cercueil; et après un dernier adieu, la tombe se ferma sur sa dépouille mortelle. Alors le bon Père Directeur du Noviciat embrassa, on comprend avec quelle émotion, le père de M. Gibier. Tout était achevé.

Comme il arrive pour les saintes âmes, le prestige de sa sainteté de ce Novice, au lieu de s'affaiblir avec le temps ne fait que s'augmenter. « Plus on étudie sa conduite; disait tout récemment un des Pères qui l'ont le mieux connu, plus on reconnaît sa perfection. » Consummatus in brevi explevit tempora multa. Il a fourni en peu de jours la course d'une longue carrière. L'esprit religieux, surtout de pauvreté et d'humilité, ainsi que portent les dernières notes trimestrielles remises sur son compte au C. R. Père, était vrai ment devenu en lui comme une seconde nature. Touffe, naïf, des scolastiques visitant le cimetière de Villejuif, arrivé auprès de sa tombe, surmontée d'une modeste

croix de bois, disaient-ils avec une profonde conviction partagée par tout le monde : « Oh ! s'il n'est pas au ciel, qui donc sera admis ? »

---

#### IV

### Installation et distribution des prix à N. D. de Langoumen.

---

Ces pièces n'étant pas encore entièrement préparées, nous les réservons pour le prochain Numéro.

---

#### V

### Inauguration de l'Église à N. D. de Langoumen.

---

#### Extraits du Journal de la Communauté

---

Le Sanctuaire de notre chapelle étant à peu près terminé, nous avons choisi ce jour, fête de l'Immaculée Conception, pour inaugurer la chapelle. Le C. P. Père n'ayant pu venir, à notre grand regret, nous avons pensé que le R. P. Levavasseur, vice-provincial, pourrait le remplacer, mais il en a été empêché, et nous avons dû nous résigner à faire notre fête tout seuls. Pendant plusieurs jours, les ouvriers ont déployé une grande activité, afin que les choses fussent tant soit peu convenables, la veille de la cérémonie, la chapelle était encore encombrée d'échafaudages, de pièces de bois, de grosses pierres, de chantiers de menuiserie et de charpenterie; tout a



disparu comme par enchantement, et a laissé paraître  
 du vu toute sa grandeur, le beau vaisseau de notre cha-  
 pelle. Tout le monde s'était mis en frais. Les scolastiques  
 avaient déployé tout leur zèle à décorer la chapelle. Enfin,  
 le jour tant désiré arriva. Dès le matin, tout prit un  
 air de fête. Bien que les gens du dehors ne soient  
 point ordinairement admis aux offices publics, et qu'on  
 n'eût fait aucun annonce de la cérémonie, les abords  
 de l'établissement étaient encombrés de monde, plus d'une  
 heure avant la cérémonie, et la place réservée aux  
 étrangers ne put leur suffire. Les ecclésiastiques du  
 voisinage, qui n'avaient été retenus par le service pa-  
 roissial, étaient venus relever de leur présence, l'éclat  
 de notre fête. Dix heures sonnons, notre petit carillon  
 se fait entendre, la cérémonie commence, et une grande  
 procession du plus imposant aspect se déploie. Tout  
 le personnel de la maison s'était réuni, comme de cou-  
 tume, au corridor qui, jusqu'alors, avait servi de Cha-  
 pelle. Le crucifère, accompagné de deux acolytes, marche  
 en tête de la procession. Viennent ensuite les enfants  
 de la colonie, puis le collège, le petit séminaire Colonial,  
 les petits scolastiques, les frères, puis le clergé, les flam-  
 beaux à la main et accompagnant le Très-Saint  
 Sacrement, de l'ancienne Chapelle à l'Église que  
 nous inaugurons. Quand la procession eût dépassé  
 la porte de l'établissement, on ouvrit les barrières, et  
 l'immense foule qui stationnait sur la route, doubla  
 la longue file de la procession. Le chant des psaumes,  
 la musique instrumentale, le joyeux carillon de  
 notre tour, la pensée de voir l'Éternel Seigneur rentrer  
 dans l'asile sacré, d'où l'impie l'avait chassé, tout  
 cela était bien propre à enlaidir et à toucher les  
 cœurs; aussi chacun répétait-il avec joie *Let us sum  
 in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini  
 ibimus.*

La soirée se termina par un air de son joyeux  
pour ses enfants. M<sup>r</sup> l'abbé Desages, autre bon musi-  
cien et habile dessinateur, avait préparé un ballet  
qui monta joyeusement et majestueusement dans les  
airs, accompagné des fanfares de la musique instru-  
mentale.

## VI.

Réception de petits Scol<sup>iques</sup>

à M. D. de Langennes.

Lettre des petits Scolastiques aux grands Scolastiques.

Chers Cousins,

Depuis longtemps, nous étions vécus dans la plus  
saine ignorance de posséder bientôt Monsieur de Sassenay  
au milieu de nous, lorsqu'enfin nous reçûmes une lettre  
du V. Père Provincial, dans laquelle il nous annonça  
son arrivée, ainsi que celle de Monsieur de Sassenay, pour le 21  
22 P<sup>te</sup>. Enfin, tout fut mis en œuvre pour préparer  
une réception digne du St. et vénérable Prélat, ainsi  
que de notre Révérend et bien aimé Père Provincial  
Frères Scolastiques, grands et petits, tous étoient occu-  
pés, par tous brûlaient également du désir de montrer  
le contentement et la joie qui leur causait cette arrivée, leur  
larmes, leurs artificielles, rires, musique militaire,  
rien ne manquait, tout présageait une pompeuse  
réception. Mais hélas! tout fut inutile et de peu de  
durée. Monsieur de Sassenay, ni le V. P. Provincial, n'étoient  
encore arrivés. Alors la joie, qui jusque là brillait  
sur nos visages, se changea en un pénible abullement.  
Nous voilà donc encore une fois devenus de nos jours

ne risoit en lieu à nuire. Ce fut le cœur rempli  
d'un certain et d'un regret que nous allâmes nous coucher et  
plus d'un ne s'endormit qu'en soupirant. Le lendemain, on  
avait à peine soulevé le couver, quand quelqu'un vint  
nous dire : Monseigneur le Révérend Père le vicaire  
sont arrivés. O bonne et heureuse nouvelle ! Vous auriez  
dû voir alors le changement subit de nos visages tristes  
et abattus. Unacun se hâta et désira voir nos bien aimés  
visiteurs. Dès la tristesse de la veille étoit effacée. Nous  
étions réunis comme de coutume à la Chapelle pour la  
messe de l'Communauté, lorsque tout à coup parut  
au milieu de nous l'Apôtre des noirs, qui s'avance  
en nous bénissant tous de sa main vénérable. Nous  
vîmes le bonheur d'assister à sa messe, et nous ceux qui  
se préparaient à recevoir le saint habit religieux, eurent  
la consolation de recevoir le pain des Anges de la main  
de sa Grandeur. Toute la journée du vendredi, malgré  
sa retraite, fut employée à niveler et orner la chapelle,  
qui bientôt prit un aspect solennel.

Le soir le R. P. Provincial fit la clôture de la  
retraite, par quelques paroles sur la grandeur de l'action  
à laquelle nous nous préparions, et en désignant défi-  
nitivement ceux qui étoient appelés à prendre le St  
habit.

À dix heures du soir, le carillon joyeux de  
la Chapelle appela toute la Communauté pour l'im-  
posante cérémonie.

Éclatant de mille flambeaux, le sanctuaire de  
Marie brillait de toutes ses richesses, nos plus précieux  
dentels, nos ornements les plus riches, de fraîches guir-  
landes, des fleurs artificielles, de charmants arbustes,  
tout s'étoit disposé avec un ordre et un arrangement  
merveilleux. Trois autres artistement travaillés par les  
Écoliers, mes, paraissaient des ombres du plus pur cristal.  
Les sièges qui entouraient la statue de la St. Vierge,

nous montraient la voie de Dieu, comme la voie de celle, joyeuse fin. Au milieu du chœur, étaient rangés au nombre de vingt deux, les postulants scolastiques. Le R. P. Provincial commença la cérémonie en nous adressant ces quelques paroles: « Puisque, mes chers enfants, vous êtes nous rassemblés ici, au pied des autels! C'est pour jeter le premier fondement de l'œuvre de Dieu, de N. D. de Langonnet. Pour que cette œuvre prospère, pour qu'elle se multiplie, il faut qu'elle commence par l'humilité, par le mépris du monde. Le Vénéré Père posa les premiers fondements de la Cong. sur l'humilité, aussi voyez son prodigieux développement. Voyez St. Sulpice, La Neuville, Notre-Dame du Gard, le Noviciat et le grand Scolasticat de Paris, St. Han, Gourin, Cellule, Notre Dame de Langonnet. St. St. Marie de Gourin, ont paru les premiers germes du petit scolasticat, à Notre Dame de Langonnet il est établi, et ainsi cette Maison devient le complément de toutes les œuvres précédentes. C'est vous, mes chers enfants, que le bon Dieu choisit pour fonder cette œuvre; c'est de vos vertus que dépendra l'avenir du scolasticat..... Avant de terminer cette allocution, que tous écoutions avec une religieuse attention, le R. P. Provincial s'adressa ainsi au Frère novice qui devoit faire ses vœux.

Quand l'annonce des vœux de ce Frère arriva le moment heureux d'être puis de longtemps désiré. Nous prononçâmes, pleins de joie, nos serments, et reçûmes avec bonheur les vœux qui nous unissent à Dieu et à la Cong. Oh! que ce peut-il pour exprimer les sentiments qui inondèrent nos cœurs! Quelle ardeur pour les missions, cette consécration n'a-t-elle excitée dans nos âmes! Oui, dans ce moment, nous pensions aux âmes abandonnées et servies aux mains de St. Augustin. Nous pensions à l'ignorance et aux ténèbres qui obscurcissent

encore des idoles idolâtres, c'est pour eux qui nous ven-  
 s à nous ne vivons pas pour eux qui nous veulent vivre, c'est  
 pour eux seuls que nous voulons mourir.

M. <sup>re</sup> Bossieux avait bien voulu assister à toute  
 cette touchante cérémonie qui l'intéressa au plus haut  
 degré, lui qui, pendant quinze ans, s'est dévoué pour la  
 conversion des infidèles, lui qui nous a préparé les voies  
 dans les régions africaines.

Après la cérémonie, nous reçûmes les embrassements  
 si ce vénérable et auguste Pèlerin, ainsi que de tous nos  
 chers Pères et frères. Tous d'un seul coup se laissèrent  
 une larme qui trahissait la profonde émotion de  
 tous. Minuit sonna, lorsque tout fut terminé. Ensuite  
 commença la grande Messe, célébrée par le R. P. Lemoine,  
 pendant laquelle nous eûmes tous le bonheur de re-  
 voir le divin Enfant Jésus, notre modèle et notre  
 patron.

Dès minuit, on transporta au milieu du chœur  
 une petite crèche, dans laquelle le petit Enfant  
 Jésus, les bras étendus, et couvert d'un pauvre linceul,  
 était couché sur de la paille, entre un bœuf et un âne,  
 qui étaient censés le rechauffer de leur routine. Des ca-  
 mières jaunes, bleues, rouges, violettes, éclairaient l'intérieur  
 de l'étable.

Nous étions heureux d'appartenir à Dieu et à sa  
 5<sup>te</sup> Vierge, qui nous a donné Jésus, désormais, nous le  
 jurons tous, notre unique partage en ce monde et dans  
 l'éternité.

Depuis cette cérémonie, nous avons le bonheur de  
 porter le St. habit, et nous espérons le porter toujours.  
 Veuillez nous donner part à vos prières, afin que le bon  
 Dieu et la S<sup>te</sup> Vierge nous comblent de leur bénédiction,  
 nous persévérions jusqu'à la mort dans les résolutions que  
 nous avons eu le bonheur de prendre aujourd'hui.

## VII.

Lettre de M<sup>r</sup> Luquet au C. R. Père.

+

J. M. J.

Pour l'amour de Dieu.<sup>1)</sup>

Rome, le 27 Mai 1858.

Je ne puis me dispenser, mon Ceres. Rév. et bien cher, de vous en R. S. me vous remercier directement pour les bons soins que se trouve un séminaire français, dans l'état de crise où le bon Maître d'aigne me mettre C'est la charité du P. Giovannianni qui m'accueille en ses enfants, et qui sans lâcher jusqu'au fond un cœur si ne puis rien pour le reconnaître, seulement je tâcherai d'offrir mes pauvres souffrances, afin que R. S. reprenne sur vous tous en reconnaissance, ses plus ardeurantes méditations. —

Je suis également souvenir à ceux de vos Pères qui par moi particulièrement connus. — Priez pour moi, et croyez-moi très-respectueusement tout votre en R. S. dans le cœur de sa Ste. Mère

+ J. F. G. Luquet, év. à Trébeon.

Mort de M<sup>r</sup> Luquet.

Lettre du P. Frey au C. R. P. (4. Sept. 1858.)

Ceres Révérend et bien cher Père,  
Je profite du départ pour Rhéims de notre élève Amable Corniot, pour vous annoncer la mort d'un bon et cher M<sup>r</sup> Luquet. Il a rendu son âme à Dieu, hier matin à 11 h. 1/2, son agonie a été celle d'un saint, et il a fini qu'il s'est éteint tout doucement, ayant sa pleine connaissance jusqu'au dernier soupir. Il avait

(1) Pour l'amour de Dieu.

misson épiscopale depuis long-temps, et a exprime le  
desir d'être enterré dans le caveau de notreglise;  
 Nous avons déposé provisoirement son corps dans les  
 souterrains de l'Eglise de la Minerve. Quand notre  
 sanctuaire sera achevé, on nous permettra d'y enterrer  
 les dépouilles de ce saint et sincère ami des Séminaires  
français et de la Congrégation.

M. Freyd

### VIII.

## Lettre du P. Stumpff au C. R. Père.

Sur le Séminaire Français à Rome.

Mon très-Révérénd Père,

Après les nombreuses questions de détail dont la  
 Maison de Rome entretient depuis long-temps votre  
 sollicitude paternelle, il ne sera peut-être pas sans in-  
 terêt de jeter un coup d'œil général et rapide sur l'en-  
 semble et la portée de notre œuvre.

J'essaierai donc de démontrer par quelques faits,  
 mon C. R. Père, que le séminaire français est destiné  
 à produire un grand bien dans le monde, et que ce bien  
 n'est déjà plus à l'état de germe, ou  
 de simple hypothèse, mais peut être apprécié dès au-  
 jourd'hui, au triple point de vue: de la Congrégation;  
 de la France et de l'Eglise.

I Au point de vue de la Congrégation. Lorsque le R. P.  
 Lannacien, de pieuse mémoire, vint à Rome en 1853,  
 pour y assumer son humble tâche in l'ombre du siège  
 apostolique, la Congrégation devait avoir, comme semble,  
 un double besoin à satisfaire, celui de se placer sous

le regard du Père commun des fidèles, et de faciliter  
ses rapports multipliés avec la sacrée Congrégation  
de la Propagande.

« Eh bien! mon C. M. Père, si tel a été le but que la Congrégation se proposa, il faut en convenir à l'heure qu'il est, ses intentions ont été heureusement secondées par la Providence. Ne voit-il pas, en effet, qu'au lieu d'une maison de prêtre, nous avons déjà un établissement assez grandiose pour être connu et estimé au loin, sous le nom de séminaire français.

Cir, si je ne me trompe, il sera peut-être arrivé parfois à quelqu'un de nos Pères, accablés sous le poids des âmes dans des contrées brûlantes et lointaines, de méditer avec amertume ces paroles du Sauveur: *Messis quidem multa, operarii autem pauci*, et de se dire d'un air secret de son cœur et de sa douleur: « Mais de grâce! à quoi bon un séminaire français, à Rome, et quel grand rapport cela peut-il avoir avec les nègres de l'Afrique et du nouveau monde! »

Une telle pensée, j'en conviens, ne serait pas sans quelque apparence de vérité; mais malheureusement pour elle, elle manquerait de justesse et de raison, car cela supposerait qu'on est parfaitement libre, à Rome, de faire comme on veut et de se dire: j'irai jusque là et pas plus loin. Or, c'est une erreur, et, comme au bon vieux temps de Virgile, la ville qu'on appelle Rome *Urbsm quam dicunt Romam* ne ressemble pas toujours à l'idée qu'on s'en était d'abord formée.

Aussi faut-il en louer la Providence, si les pensées de Dieu ne sont pas toujours les pensées des hommes, puisqu'il est tout à notre avantage. Pour peu qu'on connaisse Rome, on est frappé de voir, qu'elle est non-seulement le grand rendez-vous des nations chrétiennes, comme on s'y répète tant de fois, mais encore celle des Congrégations



religieuses de toutes les couleurs, qui aspirent à y être représentées le moins désavantageusement possible. Or, pour faire figure dans ce panorama, comme disent les Italiens, c. à d., pour être aperçue, il faut, à tout prix, éviter deux écueils, également déplorables et faciles, qui consisteraient à être trop modestes ou à trahir des prétentions. Rome a un esprit foncièrement traditionnel et pratique, qui se tient tout naturellement en garde, et non pas toujours sans raison, contre les jeunes plantes qui poussent autour d'elle, et s'entend avec un tact exquis à s'apprécier du degré de vitalité vraie ou fausse qu'on possède.

Pour nous, qui n'avons pas encore, comme les vieux ordres religieux, des titres consacrés par le temps ou des services signalés rendus à l'Eglise, force nous fut de faire, sous l'œil de nos juges, l'épreuve d'une œuvre sagement conduite. La chose n'était pas aisée, mais Dieu y avait pourvu; et, en inspirant l'idée de fonder un séminaire pres., ce bon Maître nous a indiqué le moment opportun et nous a remis sa bénédiction *aperis manum tuam et imple omne animal venedictioe*. Nous ne pouvions avoir, en effet, de recommandation plus sûre, ni venir sous de meilleures auspices, qu'en nous chargeant de l'œuvre périlleuse d'un séminaire français. Seule, la France n'avait point d'établissement de ce genre à Rome, et l'on ne comprend pas, qu'à une époque comme la nôtre, où les esprits et les cœurs se tournaient comme une imposante révolte en masse, vers le St. Siège, personne n'ait eu l'idée de fonder un tel établissement, au sein de la ville éternelle.

Providentielle dans son origine, notre œuvre ne l'est pas moins par le succès dont elle a déjà été couronnée et à la vue de ce qui s'est fait depuis cinq ans accompli, en dépit des difficultés très plus onéreuses que nous avons rencontrées, on ne peut s'empêcher de se dire, *verumtamen* le bon plaisir de Dieu est là. Oui, mon C. P. Père, c'est le bon

Dieu qui a tout fait. Vous avez semé dans les terres et arrosé de vos sueurs le petit champ que vous nous avez confié, mais le bon Dieu seul a pu donner cet accroissement. Rien des Congrégations religieuses se frappent aujourd'hui la poitrine et n'y avoir pas songé avant nous, tandis qu'il est vrai que notre position à Rome est d'une utilité inestimable pour notre Congrégation. Un évêque français M. G. de B. nous disait, il y a peu de jours, vous avez été une œuvre magnifique; vous faites un grand bien, mais ce que je ne comprendais pas, c'est que vous en soyez acharnés. La réplique était facile, « infirma elegit Deus ut confunderet fortia. »

Il vous sera sans doute arrivé, mon C. M. Père, plus qu'à nous, d'entendre quelqu'un de nos amis vous féliciter de notre maison de Rome comme d'une ressource pour la Congr., non-seulement au point de vue matériel mais encore pour les membres de la Congr. à former ou à retirer. Sans doute, en parlant de ressource matérielle, il faut avoir soin d'iscompter très vite les frais d'établissement, mais cette opération faite, il est bien évident, pièces en main, que la maison de Rome peut, dès à présent, se suffire à elle-même, et sera même une ressource pour la Congr. Rien de plus vrai encore, mon C. M. Père, que ce qu'on a dit à l'endroit des sujets à former, et il est à regretter que le monastère ne soit pas encore assez nombreux pour nous permettre de nous confier tous les ans quelque bons séculiers. Mais quant aux sujets à retirer de notre maison de Rome, il faut bien s'entendre et ne partager pas tout-à-fait l'enthousiasme de nos amis à cet égard.

Il faut nous appuyer de notre mieux, avec esprit de foi, dévouement sans bornes et désintéressement sincère à faire tout le bien que nous pouvons aux sujets qui nous arrivent pour en faire des prêtres pieux, savants, et leur donner la touche particulière qui convient

à la position qu'ils doivent occuper dans leurs diocèses. C'est là notre grand devoir, et si nous le remplissons fidèlement, le bon Dieu, comme il se plaît du reste de le nous le prouver ne nous laissera pas manquer du succédané, et de temps à autre nous aurons la consolation de donner quelques sujets à la Congrégation. Mais il sera toujours vrai de dire que ce grand avantage pour nous est d'avoir pris pied à Rome, de façon à être rus, connus et aimés.

Avec le temps nous aurons même une certaine puissance, puisque dès aujourd'hui, il n'est guère de Diocèse en France avec lequel nous n'ayons des relations, ni de pays au monde depuis la Russie jusqu'au Brésil où nous ne comptons des connaissances et des amis qui sont autant de connaissances et autant d'amis pour la Congrégation.

## II. Du point de vue de la France et de l'Église.

Ayant aussi peu l'intention que le loisir de faire un traité d'Économie politique, je n'ajouterai que quelques mots sur les deux points qui me resteraient à traiter.

En bien non S. R. L. Il faut prendre en cette notre pauvre France si profondément ébranlée et comme violemment jetée hors de son assiette par la révolution, il faut la plaindre surtout d'avoir perdue ses vieilles traditions de science ecclésiastique. Après la tourmente révolutionnaire, il fallait avant toutes choses songer à recueillir les débris épars de la tribu d'Aaron pour satisfaire aux besoins urgents des âmes, on ne pouvait avoir pour fin de former des savants. Un autre motif du reste aggravait la difficulté. L'Église de France avant d'être nommée dans la révolution et le sang avait été abreuvée de Bullianisme, de Jansénisme et de philosophie Cartésienne, et ce n'est qu'à peine que depuis quelques années que le retour des esprits s'opère avec quelque succès marqué et sur une plus vaste échelle, or ce mouvement de retour vers la science sacrée s'opère-t-il ? est-ce parce que le vide laissé dans les rangs du clergé est moins comble, et qu'un plus grand nombre peut se livrer aux études ? Sans doute cela y fait quelque chose, on ne l'aurait le méconnaître, mais ce n'est pas là la cause efficiente et formelle, puisque l'expérience nous prouve assez que ce sont précisément ceux là qui font le plus de mal, lorsqu'ils sont

onides par l'esprit français déposée dans les livres de Baillet. Cette et  
 consorts. Ce qui sauvera la bonne doctrine en France, c'est un retour  
 sincère vers Rome, centre de l'unité catholique où Pierre enseigna  
 toujours par la bouche de ses successeurs qui ne sauraient nous tromper;  
docetere et falli nescientes c'est là, sur ce sol si éminemment cathodi-  
 que, que les traditions se sont conservées pures et intactes, et que la science  
 sacrée comme l'arbre planté le long des eaux est toujours florissant.  
 Et, l'affluence des français à Rome étant depuis quelques années  
 considérable, ce fait lui-même ne serait-il pas un malheur pour la  
 France et pour l'Église tout à la fois, si ces jeunes ecclésiastiques  
 ordinairement très capables s'étaient abandonnés à eux mêmes sans  
 guide et sans boussole dans une ville aussi étroitement apostolique que  
 Rome. Se promettre bientôt aux nous leur à Rome, c'est celui d'un  
 foyer et d'une famille, puis l'avantage d'une direction spirituelle  
 et intellectuelle saine, et je ne sais comment il se fait qu'on exerce  
 bientôt sur eux un ascendant moral considérable, auquel Rome  
 semble avoir le secret de convertir les esprits les plus indépendants.  
 Combien ne serait-il donc pas utile à une congrégation moins  
 dévouée au St. Siège que la nôtre de se servir de cette influence  
 pour retenir les intelligences captives ou les faire dévier da-  
 vantage de la connaissance exacte de l'Écriture, de sa doctrine,  
 de ses usages, de ses institutions. C'est donc une grande consé-  
 quence pour nous en même temps qu'un honneur indigne, que  
 notre chère congrégation surtout destinée au soulagement des pauvres et  
 des âmes abandonnées, ait été choisie, comme malgré elle, à faire  
 autant et plus de bien à la France et à l'Église; que mainte-  
 nant cette congrégation, qui a pour fin directe et unique ce que le  
 Dieu nous demande comme moyen et par succès.

Il vas avens donc lieu, mon très R. vénérable père, de  
 remercier le Seigneur et de le louer de ce qu'il s'occupe de nous avec  
 une de miséricorde. Il y a quelques années à peine, que notre  
 vénéré père caché au monde dans sa sainte humilité passait  
 son temps à faire pour se rendre de la maison d'Alzarca à  
 la prison Mamertine ou au Clysée à cette époque, c'est été  
 folie de croire que cette maison située au grand centre de la ville

appartiendrait sitôt aux enfants de ce pauvre inconnu, devenu fondateur de la Congrégation. Eh ! Si la Providence de Dieu est si manifeste, comment ne supporterait-on pas avec sangnation la croix pesante que Dieu impose, les contradictions des hommes et leurs calomnies, les peines et les fatigues incessantes de nuit et de jour auxquelles il faut se soumettre pour faire son œuvre ? Le P. L'huissier n'est mort à la peine, prissions-nous comme lui moissonner à notre tour une belle couronne de martyr !

---

## IX

### Nouvelle chapelle à Dakar.

( Extrait du Journal de la Clé )

Un œuvre importante vient de s'accomplir.

Depuis le commencement de la mission, nos Deranciers n'avaient jamais eu qu'une petite église en planche. Or, cette église succomba, non pas de vétusté, mais toute sapée par la vent consécutive des ouragans des tropiques, dont on ignore, en France, la véracité. De plus, l'air devenant de plus en plus français, une case purement en planches n'est plus aujourd'hui convenable. Il fallait donc au plus tôt se mettre à l'œuvre.

Il eût été d'entreprendre la grande église qui occupera l'emplacement de l'ancienne et dont la construction traînera en longueur, il fallait une chapelle pour le saint office ; puis, le petit séminaire ; vu les chances de succès que lui promet l'avenir, avait besoin lui-même d'une chapelle. Il fut donc arrêté que l'on commencerait par ce petit sanctuaire dédié à St. Louis de Gonzague.

Le plan est simple, mais digne : on a fait en gothique autant que possible ; les fenêtres sont ogivales. Quant au style, les circonstances n'ont permis ni l'ogive, ni même le cintre : il a fallu se contenter d'un plancher présentant la figure d'un cintre arisé à deux endroits.

En somme, cette charrette est pour le pays une véritable merveille.

Voilà ce qui a été surtout merveilleux, ça été la substitution avec laquelle les travaux ont été exécutés, huit jours ont suffi pour la maçonnerie, huit autres jours pour la charpente et les autres travaux. Aussi il faut dire que l'ancienne charpente a été utilisée. Tout tout le monde s'est mis à l'œuvre avec un admirable zèle. Les enfants ont été employés au transport des matériaux et au déblai.

Enfin, le jour de la Pentecôte, on a vu inaugurer la nouvelle église. L'Evêque, après l'avoir béni, a officié pontificalement. La fête a été encore embellie par la cérémonie de confirmation de quelques uns de nos enfants, choisis parmi les nôtres et parmi celles de nos sœurs. Et tout y a été touchant et intéressant; mais nous ignorons les détails pour éviter d'inutiles répétitions.

## X

### Fête de St Louis de Gonzague à Dakar.

Comme vous nous aviez célébré avec une solennité bien grande la fête de St Louis de Gonzague. Un double motif nous y a déterminés, d'abord, c'est la fête nationale de notre collège, qui coïncide avec celle de notre évêque. Puis notre nouvelle chapelle est dédiée à ce vénéré patron de l'enfance. Le 21 Juin a donc été en même temps une fête religieuse et scolaire.

Dès la veille, les solennités, furent faites avec beaucoup d'éclat.

Voici le programme de la soirée

1<sup>o</sup> La séance s'ouvrit par un morceau de musique, toujours beau, harmonieux, grâce au zèle de nos dignes musiciens. 2<sup>o</sup> Suit un dialogue entre les plus jeunes enfants. Le sujet était le travail manuel. Un d'eux trouva beaucoup plus difficile de ne rien faire, et lui-même le panégyriste de la paresse, puis venait un autre, louant le travail manuel, mais cette fois, sous un troisième exaltant l'étude, par-

depuis tout le reste. Enfin arrive un plus sage qui montre qu'il y a quelque chose de meilleur que tout cela : la vertu. Enfin les enfants terminaient en faisant l'éloge du bon Evêque. 3<sup>e</sup> Feuille entre-acte un opéra de bouffonnerie qui amusa les enfants plus que tout le reste. On utilisa les talents d'un petit noir qui a des dispositions au métier de charbonnier, et qui est singe aux trois quarts.

Affilié d'un costume de polichinelle, bossu par derrière et par devant, il amusa pendant quelques minutes l'assemblée par ses pantomimes et ses gambades.

Ce jeu se joua si vite avec courtoisie, mais bien amusante, d'un vieux maître d'école, faisant l'examen, pour la distribution des prix. Les élèves répondaient de travers (mais avec une originalité qui faisait beaucoup rire), ce qui ne les empêchait pas de recevoir les prix.

En fin la scène se remit la dernière fois pour faire place à un petit drame en rapport avec la fête.

Le sujet était un enfant bossu du village de Lathur et tombé au pouvoir d'un méchant maître, chez qui sa foi est en péril. Satan paraît en scène, lui propose des pièges, sous St. Louis de Gonzague avec une troupe d'anges. C'est vain à côté de le sauver, on l'honneur en conté qui sert son nom.

Bientôt arriv. un vieux marabout à moitié par Satan, il veut acheter et les deux enfants et un autre pauvre enfant, payen esclave avec lui. Au moment où se font ces d'auvres petits menaces de s'aggraver, survient un prêtre envoyé par l'Evêque à la recherche du pauvre petit. Il somme le maître qui s'a reté de le lui rendre. alors le marabout voyant la vérité déclare à celui-ci, qu'il va se dénoncer au roi, s'il ne rend pas et l'enfant qu'il a reté, et aussi son autre enfant esclave, en décomragement.

Tout se termine par un cantique à St. Louis de Gonzague; ainsi se fit la solennité des seubaine. Le lendemain les offices furent solennels, M. G<sup>e</sup> officia pontificalement.

Voilà le détail du jeu, il y eut divers jeux pour amuser les enfants, et des prix décernés aux vainqueurs. Il y eut des courses à pied et en sacs: un exercice de natation, puis le mal de cocagne, etc. En un mot la journée fut évènement pour ces pauvres enfants qui

n'ont jamais rien vu de semblable. Notre fête fut donc belle et complète à tous égards, il n'y manqua que la présence du C. R. Père.

## XI

### La Providence et le Collège de Dakar.

Il eus avons toujours cru qu'une admirable providence veille sur l'Afrique, et que c'est par des coups de cette providence que la plupart de nos enfants nous ont été donnés.

Curieux de suivre l'enchaînement merveilleux de ces évènements partis de si haut, souvent il nous arrive de questionner ces enfants. Il est vrai, rien de plus difficile que de recueillir ces fragmens épars : ils étaient ou trop jeunes ou trop peu réfléchis pour avoir conservé de tout un souvenir exact, et surtout il leur est difficile de s'expliquer nettement. Cependant, à force de soins, nous parvenons à découvrir le fil de ces pauvres existences. Rien quelquefois de plus providentiel, surtout quand il s'agit de ceux qui nous avons achetés.

Celui-ci vient de fort loin dans l'intérieur, de contrées que l'Europe connaît à peine. Un jour, il jouait, ne songeant à rien : des gens viennent à passer, l'attirent à eux par l'appas de quelques friandises, puis l'emmenent bien loin, bien loin. Le pauvre enfant est triste, il demande sa mère..... la providence lui en envoie une dans la personne d'un prêtre. Très bientôt l'enfant est régénéré..... et les anges saints chantent les miséricordes infinies du Seigneur.

Un autre est enlevé depuis sa première enfance; il se souvient seulement qu'un jour son village fut assailli par une tribu ennemie. Il s'est vu emporté captif, puis vendu. Or, un jour, un missionnaire passe et demande à l'acheteur. Le pauvre enfant a grand peur des blancs : on lui a dit qu'ils mangent les pauvres noirs. Le voilà donc qui supplie son maître noir de le garder avec lui. Mais celui-ci cède aux offres du prêtre; et le pauvre captif suit son acquéreur en versant des ruisseaux de larmes.



à contempler la bonté de cet homme lui bientôt rassuré, surtout quand celui-ci lui eut donné un peu d'étoffe pour couvrir sa nudité. Seulement il passe de la désolation à la joie la plus grande. Supprimé d'oubi il rit de ses frayeurs, et rend grâces à celui qui a tout conduit pour son plus grand bien. Voyez-vous cet autre: il est né d'un père assez riche venu d'une ville Européenne dans un comptoir de sa nation. Ce père l'aime beaucoup, et l'avait emmené avec lui en Europe, au sein d'une famille protestante: l'enfant avait devant lui un riche avenir. Tout-à-coup le père meurt; la famille ne tient pas au petit mulâtre; on croit faire assez de le reporter dans son pays, et de le jeter à sa propre mère. Que d'infortunés, aux yeux de la nature! bientôt les missionnaires accueillent le pauvre petit, que sa mère ne peut soutenir; on l'éleve au sein de la vraie foi; on cultive son intelligence: aujourd'hui c'est un de ceux sur lesquels nous fondons les plus justes espérances.

Regardez cet autre encore; son histoire est bien singulière. Ses parents qui l'aimaient avaient résolu de le faire instruire. Il est confié à un parent qui part pour un long voyage. Il est engagé à le remettre dans les mains de quelque marabout: ce qui sera un malheur d'autant plus grand, que le pauvre petit, né de parents payens, ne gagnera pas beaucoup au change en devenant mahométan, il va tomber de Cerybde en Scylla. Mais le bon ange veille d'un œil attentif, il a résolu de profiter habilement d'une si belle occasion. Sur sa route le tuteur de l'enfant trouve une maison de nos pères; il voit entre leurs mains un certain nombre d'enfants; il pense n'avoir rien de mieux à faire que de laisser à celui qu'on lui a confié. Dès lors ce temps, le petit a grandi; il est devenu chrétien; personne ne le réclame; et il est probable que rien ne viendra contrarier vos projets sur son avenir.

Que d'autres récits de ce genre nous pourrions reproduire, si nous ne craignons de nous répéter, et si ces pauvres enfants étaient capables de nous raconter des choses un peu moins incohérentes!

Qu'on voie après cela, si l'Ég. a tort de faire de l'éducation des enfants son œuvre principale et de recommander aux missionnaires d'en rassembler le plus possible. Que l'on prie donc en Europe, pour obtenir que la sainte enfance nous vienne en aide; ce qui en outre nous attirera de nombreuses prières et de bienveillantes sympathies; et que l'on ne s'effraie pas au premier aspect de la perspective si peu gaie pour une âme enthousiaste d'une petite

école à diriger.

## XII

### Extrait Du Journal de Goal

Le nombre des Baptemes n'en moins que des premières Communions a déjà dépassé celui des années dernières, malgré l'indormption qui a eu lieu.

Dieu dans sa bonté infinie, nous a accordé encore, dans ces derniers mois, plusieurs conversions édifiantes, entre autres celle de M<sup>lle</sup> Labouré et celle d'un autre traitant très influent dans le pays.

M<sup>lle</sup> Labouré me rappelait que c'est dans la maison que logèrent les premiers missionnaires des Guinées, allant au cap des Palmes. Sa famille est très pieuse; il a même une fille au Noviciat des Sœurs de St. Joseph; et lui-même un de nos bienfaiteurs. Le bon Dieu l'a ramené de bien loin, par la maladie. Il exprimait à haute voix ses sentimens de foi: « Marie, Marie, Joseph disait-il, de lui-même, au milieu de ses souffrances, je vous remercie de m'avoir cette maladie pour ma conversion » ce fut une grande consolation pour toute la famille. « Je vous annonce l'arrivée de mon mari, m'écrivait Madame Labouré, nous ne savons comment vous remercier de tous les services que vous lui avez rendus. Nous sommes dans la plus grande joie en apprenant sa conversion, car nous la désirions depuis bien longtemps. Nous le recommandons à vos prières afin que, s'il se peut, il puisse donner le bon exemple. » — Il va mieux en effet, Dieu soit loué.

Voici un autre fait bien touchant de la divine Providence sur des élus. C'est une jeune négresse qui fut peut être la première conquête de M<sup>lle</sup> Robie pour la foi, en Afrique, et que Dieu a sauvée de mille périls. Dès son arrivée, il y a 10 ans, sa Grandeur vint nous voir à Niangon. Une jeune enfant de 8 ans lui plut surtout, elle n'était pas chrétienne, mais annonçait d'heureuses dispositions. M<sup>lle</sup> Robie me dit de la demander à sa mère pour l'école des Sœurs de Dakar. Sa mère ne se souciait point de la donner. « Elle est fiancée à un marabout, dit-elle,

« et je ne puis lui laisser prendre une autre direction » — La Grandeur en partant me dit de m'en occuper encore et de la conduire, si la mère se décidait. L'enfant voulait bien partir. — La mère était agitée et balançait; enfin elle me la remit en disant « M<sup>re</sup> enz-la chez les sœurs, mais vous ne serez point la baptiser, car son mari futur la forcera à suivre la loi de M<sup>re</sup> Aboumet. » Je la conduisis à Duthar. La petite y resta avec joie, grandit, s'instruisit et voulut recevoir le Baptême.

Là — La mère vint ensuite la chercher et l'emmena au loin chez les infidèles, où était le marabout, son fiancé; ce lui-ci se chercha à se l'attacher de toute manière; (les marabouts sont si habiles dans ce genre de séduction!); c'est une affaire arrangée, la dot ou plutôt le prix est de cent gourdes; il ne reste qu'à habiter ensemble; pas moyen! — Les caresses, les discours, des menaces, des coups redoublés, la mère, rien ne peut changer le cœur de la jeune Néophyte. La mère reçoit des gages, « vous les recevrez, dit la fille; vous pourrez les rendre, si vous voulez. .... » Le combat dura longtemps. La Néophyte était là seule à pleurer et à se défendre.

L'affaire me fut rapportée à Soal et me perça le cœur, je ne pensais plus à elle, la pauvre enfant! Je me mis aussitôt en arrière et cherchai le moyen de la secourir. La bonté divine, qui l'avait appelée au baptême, nous vint en aide et, ce qu'il y a d'étonnant, celui qui servit de moyen fut un Marabout, homme dur que je pouvais croire, car il faisait élever ses propres enfants dans la Religion chrétienne. Il alla de ma part les trouver, il écrivit même au père de l'enfant, qui était son ami, et se trouvait dans une autre contrée. Nous fîmes valoir toutes les raisons contre un tel attentat. La Néophyte peut respirer. Peu après, des démêlés politiques survenus dans ces pays forcèrent les étrangers à partir. Ce fut l'occasion de son éloignement définitif du Marabout séducteur.

Qu'elle n'a pas été ma consolation, lorsque j'ai reçu de nouveau cette Néophyte dernièrement et l'ai préparée à sa 1<sup>re</sup> communion? Elle l'a faite, et a reçu le St. Scapulaire avec des larmes de bonheur. Peu après elle a été confirmée par M<sup>re</sup> G<sup>e</sup>, qui jadis l'avait appelée. Daigne le Seigneur lui accorder à elle et aux autres la grâce de la persévérance finale par l'intercession de la B. V. Marie!

— Ce trait nous rappelle celui de la Néophyte en Benga, la jeune Thérèse —

## XIII

Extrait d'une Lettre du P. Lacombe  
au C. R. P. Général.

Paris 24 Novembre 1858.

Les Saques ont été nombreuses cette année, et nous ont donné beaucoup de consolations. Outre les fidèles de tout âge et de tout sexe, nous avons vu le Commandant de notre Île s'asseoir à la table sainte; ainsi que quelques officiers de la marine. Ce n'est pas une fois seulement, mais tous les quinze jours que nous voyons ce digne Commandant venir se fortifier à la table eucharistique, et laisser à notre population aride d'émotions — et encore imbue de certains préjugés, une impression bonne et salutaire.

La Grandeur, R. G. Robès, a bien voulu, le saint jour de Pâques, venir parmi nous, et relever par l'appareil des cérémonies pontificales, cette grande solennité de l'année.

Ici, où tout est nouveau, tout porte, pour ainsi dire, dans nos cérémonies pontificales, un caractère de sainteté et d'originalité, qui frappe la population et l'instruit pratiquement de la grandeur et de la majesté de Dieu que nous servons. Mais, à toutes ces cérémonies, voyons-nous une affluence de monde telle, que notre Eglise n'y suffit plus, et s'empresse-t-on de nous dire tout le bien que ces pompes du culte extérieur font dans la population. Si vous le voyez du reste parfaitement nous-même.

Après les fêtes de Noël, nous avons salué avec bonheur le beau mois de notre mère; il nous apportait la joie et l'espérance de voir bientôt revenir dans le bercail quelques brebis démenties soulevées aux vagues enseignant de la sainte quarantaine. Le mois de Marie a été très suivi — Le R. Père Barbier prêchait deux fois par semaine à nos fidèles, et sa parole a fortifié bien des courage abatus et affermi des cœurs chancelants. Ses prédications en langue indigène, pendant cette sainte trécentaine, me revenaient de droit, et j'ai pu saisir avec bonheur cette occasion

pour expliquer aux fidèles, dans un langage à leur portée, les commandements de Dieu; et jusqu'à ce jour ce grand sujet continue à me fournir matière pour les jours où il y a prédication Wolloff. Ces instructions en langue indigène produisent des fruits salutaires, quoiqu'en disent les Européens de la Colonie, qui, bien loin de profiter des prédications françaises que nous leur prodiguons, cherchent à interpréter en mal les intentions du prêtre, et à critiquer tout ce que l'on fait pour le bien de la population. C'est que ces Nègres ne peuvent plus faire ce qu'ils faisaient autrefois. L'entrée des maisons ne leur est plus si facile, et par suite ils ne trouvent plus à obtenir leurs passions mauvaises.

La retraite des enfants pour la 1<sup>re</sup> communion a clos le mois de Mars. Sa Grandeur, sur l'invitation de M. Lacombe, a bien voulu suspendre ses nombreuses occupations, pour venir s'occuper nos enfants et leur parler de la grande action à laquelle ils se préparaient. La retraite a été de quatre jours. Les garçons des écoles se sont abstenus pendant ce temps d'aller coucher chez eux, craignant, disaient-ils, d'être tentés ou d'être scandalisés. Les filles de l'école, sans faire la même chose, ont cependant pris leurs précautions pour passer la dernière nuit de la retraite chez les sœurs de l'hôpital. Elles ont été suivies par les jeunes nègres de la ville, qui seraient participer à la 1<sup>re</sup> Communion. Quant aux noirs du catéchisme Wolloff, établis à la cure, ils ont passé la retraite chez nous, et nous ont permis de les laisser passer la nuit à la cure, parce qu'ils étaient très exposés s'ils allaient chez eux. Il faut vous dire, Mon très Révérend Père, ce qu'ils trouvent à la maison: un grand corridor où ils étendent leurs nattes, et où ils dorment tranquillement sous la garde de Dieu, avec la conviction bien arrêtée qu'ils n'offenseront pas leur Dieu. Cette pensée consolante rend moins dur le pavé qui repose leurs membres fatigués par les travaux de la journée. Le jour de la Trinité a été pour nous pur et serein, plein de bonheurs et d'émotions, de joie et d'espérance. Vers la St<sup>e</sup> Croix, où tous reçurent leur Dieu dans un cœur bien pur et plein d'amour, Sa Grandeur a procédé à la cérémonie de la Confirmation, qu'ont reçue tous ces enfants, accompagnés de plusieurs personnes qui n'auraient pas eu encore le bonheur de participer au sacrement des fonts. Deux cent cinquante en tout St<sup>s</sup> personnes, qui, toutes, ont fait la retraite avec les enfants et ont rivalisé de zèle, pour mériter la faveur qui leur fut faite en ce saint jour de la Trinité. Le soir

nous a tous réunis à l'Église, pour la cérémonie du Renouveau-  
 ment des vœux du Baptême, et sa Grandeur a fait le voeu en cette grande cir-  
 constance toute la grandeur de son âme, toute la tendresse de son cœur,  
 tout l'intérêt qu'elle portait à cette jeune génération, l'avenir de la Colo-  
 nie, et l'espoir de l'Église dans cette contrée encore sous la domination de  
 l'esprit de ténèbres. Sa consécration à Marie a été bien touchante, et  
 les enfants ont compris que Marie était la meilleure des mères, et  
 qu'ils ne pourraient mieux abriter leur faible vertu que sous les ailes  
 protectrices de cette toute puissante Vierge. Le divin Jésus est ensuite  
 venu nous bénir dans son sacrement d'amour et nous convier le lendemain  
 à la messe d'action de grâce. Immédiatement après la messe, tous les  
 enfants garçons et filles, accompagnés de leurs parents, sont venus à la  
 chaire pour remercier successivement sa Grandeur et lui demander encore une  
 dernière bénédiction comme gage de leur persévérance et de leur fidélité à la  
 grâce. Les jeunes filles noires et les femmes mariées avaient ajouté leur  
 compliment. Le Conseigneur, dirent celles-ci, nous bénissons Dieu  
 qui vous a unie parmi nous, et qui vous a inspiré l'heureuse pensée  
 de venir nous édifier et nous préparer à la grande action dont vous  
 venez d'être témoin. Nous ne saurons assez vous remercier, et aujour-  
 d'hui que nous possédons Jésus dans notre cœur, nous vous monteront  
 sans cesse au ciel pour en faire descendre sur vous, et sur ceux qui nous  
 doivent diriger dans cette voie sainte que nous venons d'embrasser en ce  
 jour, des grâces de lumière et de force, pour continuer avec persévérance  
 le cours de la régénération de nos pauvres compatriotes, encore étran-  
 gères au bonheur que nous goûtons aujourd'hui. Centrez, imbus des  
 préjugés les plus absurdes, adonnés aux superstitions les plus grossières,  
 nous donnions un libre cours à nos passions mauvaises, nous ne connais-  
 sions d'autre loi que la force, et semblables aux animaux sans raison,  
 nous ne soupçonnions d'autre bonheur que celui de l'assourissement de  
 nos instincts. Aujourd'hui, la lumière à lui devant nos yeux, les téné-  
 bres se sont dissipées, nous marcherons à la clarté de ce flambeau, et le  
 bonheur que vous nous avez montré, nous le poursuivrons avec constance,  
 aidés de la grâce, soutenus de vos bonnes prières. Longue année  
 à vous, Le Conseigneur aux chères frères de l'Amournaie dont la sollicitude  
 de pour nos enfants est au dessus de tout éloge. Longue année enfin

aux dignes vœux de St. Joseph, dont le dévouement ne saurait être assez admiré. — Le G. Gosselin fut aussi complètement à son tour.

Le jour de la première communion a été ici un véritable jour de triomphe pour la religion ; chacun a compris la sublime mission qu'elle a à remplir sur la terre, et même nos musulmans de Gdrie ont été surpris des conquêtes qu'elle leur a arrachées, elle qui ne prêche que la mort à soi-même, le sacrifice universel. L'enfer arçonglé s'ils ne voient pas l'abîme de misère et de dégradation dans lequel ils sont plongés, ils ne connaissent que les plaisirs de la terre, aussi ne peuvent-ils se rendre compte de la générosité de l'âme qui soupire après des joies plus pures, des biens plus durables.

Le séjour de la Grandeur parmi nous s'est fait remarquer par un élan sensible dans la population vers les choses du salut, et sa présence a achevé bien des conversions qui n'attendaient que ce grand moment pour se montrer. Je parle de la population noire, l'objet de nos soins les plus assidus, et l'espoir de la Religion dans le Vicariat. Je ne saurais assez, mon Très Révérend Père, vous dire la simplicité de leurs cœurs et l'influence que le prêtre zélé exerce sur eux. Ici, à Gdrie, nos chrétiens ne voient que par le prêtre, et sa voix trouve toujours de l'écho dans les âmes qui n'ont pas encore abusé de la grâce. Tout ce qu'il dit est toujours bien reçu, quoique dur et quelque opposé au'il soit à sa nature. Je l'ai vu dit, et cette exclamation suffit pour donner le courage aux faibles, pour fortifier les chancelants et raffermir les forts. Enfin, mon Très Révérend Père, l'œuvre des noirs, à Gdrie promet une abondante mission, et donne beaucoup d'espérance à ceux qui en sont chargés.

Le passage de la Grandeur à Gdrie a été suivi d'abondantes bénédictions répandues sur la paroisse. On est plus assidu aux offices, on va plus fréquenter les sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Les mariages sont nombreux cette année ; depuis trois mois, nous en avons béni treize, avec l'espoir d'en béni d'autres, de telle sorte que nous comptons sur vingt mariages pour l'année 1832. Les catéchismes sont fréquentés, et celui du soir, fait au presbytère, réunit soixante ouvriers avides d'entendre la parole de Dieu et désireux de faire leur première communion. Les fatigues du travail ne les dispensent pas de l'assistance à cet exercice, qu'ils affectionnent et qu'ils ne veulent manquer pour tout au monde. Il a lieu tous

les soirs, saufs les Dimanches. Les jeunes filles noires se réunissent deux fois par semaine, les mardi et les vendredi, à 2 hor. et l'après midi, pour apprendre le catéchisme. Elles montrent beaucoup de bonne volonté et même beaucoup d'aptitude à vaincre les différentes difficultés du catéchisme et à le résoudre pertinemment. Tout le bien qu'on fait est le résultat de ces catéchismes, dont on ne sait assez apprécier l'importance. Nos noirs se sentent tellement, que ceux qui sont déjà instruits et ont fait leur première communion se font un devoir d'y assister, et les regardent avec raison comme un grand moyen de persévérance et de fidélité dans le service de Dieu. Tous ces catéchismes nous prennent beaucoup de temps, et par suite nous donnons beaucoup de travail, mais on ne perd que sa peine, quand le maître de la vigne fait fructifier au centuplé le peu de sueur que répand le pauvre missionnaire pour étendre l'empire de son Dieu, et son règne dans les âmes.

Treuillez votre très Révérend Père, l'hommage respectueux en plus petit de vos enfants,

Signé. J. F. Arambe.

---

XIV

Extrait d'une lettre du P. Duby  
au C. R. Père.

---

De Kas 22 Juin 1858.

Vous savez peut être déjà, mon Très Révérend Père, que je me trouve à Lukaz depuis le commencement du mois de Mai. J'aurais été envoyé à St. Marie de Gambie trois jours après notre arrivée en Afrique, j'y suis resté jusqu'à la mi-Avril. Mes occupations, à St. Marie, consistaient dans la direction de l'école et la surveillance de la vicar communauté de St. Joseph; J'exerçais en outre le St. ministère auprès des catholiques Anglais et autres qui venaient s'adresser à moi, ainsi qu'auprès des malades des hôpitaux de la ville où nous avons toujours un accès très facile et sommes toujours bien reçus. Il y a toujours, à Gambie, quelques bons catholiques d'Angleterre, d'Irlande et d'Amérique, qui pratiquent la religion et assistent régulièrement aux offices. Les instructions se faisaient



les Dimanches, tous à tous en Wolof et en Anglais. Enfin, le S. Supérieur me chargea aussi de la population noire qui ne parle pas le Wolof, et avec laquelle on ne peut communiquer qu'au moyen de l'Anglais. Ils forment, ce me semble, le tiers de la population de la ville. Ce sont des noirs pris à bord des navires négriers par les croisières anglaises, et transportés dans la Colonie en qualité de soldats. Ils sont tirés de presque toutes les nations des côtes d'Afrique. On leur donne le nom d'Alkous du nom de la tribu principale, ou plutôt peut-être celui de la tribu à laquelle ont appartenu les premiers noirs libérés amenés à St. Louis. Ils sont très actifs et industrieux, et ont des mœurs toutes différentes de celles des Wolofs. Ils sont protestants et endoctrinés par les ministres Westevens, qui, dès les premiers temps de la mission, se sont efforcés de les prévenir contre nous par toutes sortes de calomnies plus fortes les unes que les autres. Le Sr. Remarch m'a plusieurs fois raconté comment, au commencement, il a été obligé d'esquiver des affronts de la part des noirs Westevens. On était allé même jusqu'à lui lancer des pierres, quand il lui arrivait de passer par le quartier des Alkous. Je me rapelle fort bien encore, qu'en 1849 et même en 1852, j'ai été moi-même insulté dans ce quartier. Depuis lors, les choses ont bien changé. Les calomnies sont tombées d'elles mêmes et n'ont fait de mal qu'à leurs auteurs, qui en ont beaucoup perdu dans la considération des Alkous et généralement de tous les habitants de Gambie. Le missionnaire catholique est accueilli aujourd'hui chez les Alkous, non-seulement avec respect, mais encore avec joie; je les connais d'assez longue date, et j'en ai trouvé fort peu parmi eux qui aient véritablement foi dans la croyance protestante. Ils sont protestants, parce qu'ils sont ou veulent être Anglais. Ils s'imaginent que chaque nation a sa religion à elle. D'un autre côté, le protestantisme leur est enseigné en langue anglaise, la seule qu'ils comprennent généralement. C'était là le troupeau confié à mes soins, ou plutôt que je devais arracher à la dent des loups. Je passais parmi eux pour bon médecin, et on m'appelait surtout où il y avait un malade. Je ferais ce que je pourrais pour faire honneur à l'opinion qu'on avait de moi, souvent je leur procurais des remèdes qui les guérissaient, mais souvent aussi je leur en donnais qui n'avaient d'autre vertu que celle de ne pas faire de mal. Toujours est-il que le bon Dieu m'avait procuré par là le moyen de m'introduire facilement partout, et j'en

proposais pour parler à ces pauvres gens de la véritable religion, et pour  
dissiper les préjugés qui pouvoient encore les tenir éloignés de nous. Les  
ministres employoient la violence pour empêcher leurs jeunes évêques de venir  
chez nous, ils ont déjà plusieurs fois excité leurs jeunes gens à s'employer  
contre ceux qui veulent se voir baptiser, ou qui fréquentent nos institutions  
qu'ils disent très-bien, et, une fois, le Sr. Beauregard a été obligé de s'adresser  
au Gouverneur pour y mettre ordre.

Pendant le court espace de temps que j'ai passé à St. Marie, depuis  
notre retour en Afrique, j'ai eu le bonheur d'être témoin de quelques faits qui me  
paraissent assez intéressants pour pouvoir vous être rapportés. Un soir, je  
rentrais d'une course que j'aurais faite chez nos Indiens. Je batiais le pas,  
car j'étais en retard, quand tout à coup il me vint dans l'idée d'aller voir un  
petit enfant que j'aurais trouvé un peu indisposé trois jours auparavant. Je  
m'adresse à Dieu pour savoir à quoi me décider, malgré la nuit qui commen-  
çait déjà je crus devoir prendre le parti de revenir sur mes pas, et d'aller  
faire un long détour pour aller voir mon petit malade; je le trouvai à lagonie.  
Il sembloit de se baptiser sans que ses parents s'en aperçussent. Je fis donc  
semblant de préparer un remède, et en le préparant eus soin de laisser  
entendre de beau sur le front du petit moribond, tout en prononçant la forme du  
baptême. Une heure après, cetle petite âme s'éleva au Ciel. Je  
vois l'aurais je baptisé, qu'une personne qui m'aurait vu passer vint  
m'appeler pour un autre malade, un peu d'un âge. Il me fut facile de voir  
que celui-ci n'en devoit plus revenir, et le le baptisai également, à l'insu des  
parents et d'une troupe d'Indiens qui se trouvoient dans la case, et auxquelles  
je eus l'occasion d'adresser quelques mots sur la véritable religion. Je rentrais  
ensuite content et heureux, remerciant Dieu de sa bonté.

Un autre fait m'est arrivé à l'hôpital civil. Je rencontrais un jour  
un capitaine Anglais très-malade. Je m'approchai de lui pour lui adres-  
ser quelques paroles, et par sa réponse je reconnus que j'aurais affaire  
à un protestant. J'allai le voir et lui demander de ses nouvelles sous les  
jours. L'intérêt que je lui témoignai parut le toucher, et il me dit un jour  
avec émotion à vous avez bien de la bonté pour moi, venez vous voir  
tous les jours et me consolez dans l'abandon en je suis, quoique je ne sois  
pas de votre religion. Je sais qu'il y a dans cette ville plusieurs ministres  
protestants, et plus un d'eux n'a encore mis le pied ici. J'aurais aimé à y aller

de ne pas blâmer de discussion religieuse, ou du moins de ne pas commencer moi-même à parler de religion, je pressentais que le malade ne tarderait pas à en parler lui-même le premier, et un jour il provoqua de ma part une réponse où je lui fis clairement entendre que les protestants étaient tous dans l'erreur. Il était protestant, pratiquant et persévérant sérieusement à son salut. Il m'exposait de mon mieux les différents points les plus saillants des erreurs protestantes. L'illustré surtout sur leur manque d'unité et sur leurs variations, appuyant mes preuves des textes que ma mémoire, aidée de la grâce du bon Dieu, pouvait me suggérer. Et ce même m'écouloit avec attention, je devois me rendre compte d'un aveu, à qui l'on découvre une mine d'or. Jamais de ma vie je n'avois vu un protestant frappé comme celui-ci de ce qu'il m'entendait dire; quoique Dieu ait daigné choisir d'une fois de servir de moi pour arriver à lui de ces pauvres âmes, qui croiraient dans l'erreur. Je lui prêtai ensuite quelques petits traités, imprimés tout exprès en Amérique pour éclairer les protestants qui cherchent la vérité. En attendant, je priais pour le malade et faisais venir pour lui, en le recommandant aux prières de l'archiconfrérie. Un jour il me dit qu'il n'étoit nullement content du protestantisme, et qu'il n'est pas là une religion que Dieu a faite, ajouta-t-il, Dieu ne peut pas être l'auteur d'un pareil galimatias. J'aime beaucoup votre religion, j'ai assisté à l'estimer dans les rapports que j'ai eus, dans le temps, avec un capitaine catholique, et votre bonté me confirme dans l'opinion que j'en avais conçue. Vous pratiquez ce que est prescrit dans l'évangile etc. Je ne disais rien pour le pousser à devenir catholique, on pourrait tout à fait me reprocher de m'être tenu trop sur la réserve, mais cela n'a servi qu'à m'assurer, que la conversion de ce pauvre protestant était sincère, car il se convertit. Il me demanda, un jour, ce qu'il avait à faire pour devenir catholique; et il fit tout ce que je lui dis, après qu'il se fut assuré que l'église catholique était la véritable Église de Jésus-Christ. Il fit son abjuration, se confessa, reçut la communion sous condition et fut baptisé encore sous condition, à l'hôpital. Son bonheur était à son comble. Il aurait voulu que tout le monde prit part à son bonheur; il aurait voulu convertir tous les protestants et commença à instruire les garde-malades, et même tous les protestants. Il pria beaucoup, et quand il était fatigué, il tenait un crucifix à sa main, pour penser à Jésus crucifié, disait-il. Je me pria instamment de lui permettre de recevoir la sainte

communion. Il eut ce bonheur. Je la lui apportai à l'hôpital. Peu de jours après, un navire anglais partant pour l'Angleterre se prit à son bord. Aujourd'hui, ce capitaine est, son suite confesseur, un fervent catholique, on peut être sûr qu'il est déjà au ciel de la récompense de sa fidélité.

Ériez & écrivez-moi bien vite. Dieu daigner bémie votre pauvre enfant

Signé, M. Duval.

## XV.

### Lettre à la Supérieure Générale des Sœurs de S<sup>t</sup> Joseph concernant les Sœurs de Mana.

Mana (Guvanz) 7<sup>e</sup> 7bre 1853.

Ma très Révèrende chère Mère,

Connaisant tous l'intérêt que vous prenez aux choses qui touchent les très Révèrends Pères du Saint Cœur de Marie, je veux vous faire part de la cérémonie qu'ils ont faite dans l'église de Mana, à l'occasion de la fête du Cœur immaculé de Marie.

Outre la première communion d'enfants, de sœurs et de mères de famille, se faisait encore la communion générale du Jubilé. Les huit sœurs qui ont présidé la fête, sachant que le P<sup>r</sup> Krantz faisait la retraite de la première communion, le R<sup>e</sup> P<sup>r</sup> Ledebur ne quittait pas le confessionnal, à peine s'il avait le temps de prendre ses repas, et tous les soirs, pour consacrer sa journée il faisait une instruction, dans laquelle il exhortait ses paroissiens à mériter des grâces que le bon Dieu leur envoyait tous renvoyer à lui et rompre les chaînes qui les retenaient encore captifs. Et avec cette douceur et ce calme qui le caractérisent, ce bon Père leur montrait combien on est malheureux en

vivant dans le vice; il suppléait ces bonnes gens d'invoquer Marie, le refuge des pécheurs. C'est de là que ne pouvait venir sans doute, et Marie, notre bonne mère, n'était pas sourde à la prière de ses enfants, elle répondait, pour ainsi dire, une ample moisson. Le bon père nous disait le jour de la fête, qu'il y avait à peine dix personnes qui ne s'étaient pas présentées au saint tribunal de la pénitence. Aussi la communion a été très nombreuse, et parmi les communicants se trouvaient des personnes qui ne s'étaient pas avouées depuis longtemps, parce qu'elles s'étaient négligées dans leurs études. Parmi ceux qui font leur première communion il y avait de pauvres sœurs et des mères de famille, de grandes filles qui trouvaient depuis longtemps dans le désordre, mais qui sont revenues au bon et au Dieu depuis que les Sœurs sont à Ikana. O ma très chère Sœur, que nous avons goûté de bons succès là! que de bien depuis 18 mois! à parer à entièrement évanoui, c'est que le bon Dieu se plaît à récompenser le dévouement avec lequel ces bons Sœurs travaillent. Il ne se peut être que de jour sans que le Père Redon parcourre toutes les cases, afin de ramener les personnes qui vivent encore dans le mal et maintenant celles qui le ont déjà converties. Aussi tout le monde s'enivre, les bons comme les méchants, chacun fait ses vœux pour qu'il reste longtemps parmi cette population, à laquelle il a fait tant de bien.

Avant la cérémonie du soir, qui a été des plus solennelles, notre bon père a voulu nous donner une part toute particulière à la solennité du jour, et nous a fait une délicate instruction après laquelle mère et sœurs ont renouvelé la consécration de la virginité au St. nom de Marie. C'était la première fois que cette cérémonie se faisait dans notre petite chapelle; aussi toute la communauté était émue; nous avons reçu la bénédiction et puis nous avons assisté au renouvellement des vœux de baptême, puis à la consécration à la Ste. Eglise, aux pieds de laquelle chaque enfant a déposé un petit caillou contenant ses résolutions. Toutes ces cérémonies se sont faites avec beaucoup d'ordre; aussi ont-elles impressionné tout le monde, personne ne les oubliera et je suis sûre qu'on en retirera de bons fruits. La confirmation devait couronner la journée, mais Monseigneur n'a pas pu se rendre. Toute l'attention était dans le courant du soir.

Signé, Marie Isabelle Supérieure.



# Bulletin Général

de la Congrégation

du St- Esprit et du St- Cœur de Marie.

---

Troisième année — Avril 1859.

N<sup>o</sup> 10.

---

## Première Partie.

---

Actes officiels — Avis et recommandations — Nouvelles  
générales de l'Institut.

---

### I

*Actes officiels* — Nous avons à mentionner cette fois, en fait d'actes officiels : 1<sup>o</sup> Plusieurs admissions aux vœux par décision du Conseil ; 2<sup>o</sup> Plusieurs admissions de Postulants ecclésiastiques en qualité de Scolastiques ; 3<sup>o</sup> Différentes nominations, mutations, et placements de personnel ; 4<sup>o</sup> Un décret disciplinaire relatif aux exercices de Communauté ; 5<sup>o</sup> Un décret instituant canoniquement la Vic. G.<sup>g</sup> de Aana (Guyane française) ; 6<sup>o</sup> Un décret autorisant la construction d'un pénitencier à St. D. de Longonnet

## I Admissions aux vœux.

1<sup>re</sup> Admission aux 1<sup>ers</sup> Vœux - Par décision du Conseil en date du 22 Août 1858, ont été admis aux 1<sup>ers</sup> Vœux les Frères  
 Eimothée (Jean B<sup>e</sup>. Alluin) né le 21 Février 1824, à Oventin  
 Idem par une autre décision du Conseil en date du 21 Janvier 59  
 les Frères Séraphin - Grandtavier né le 22<sup>bre</sup> 1818 à Brunkhoffen (Bavière,  
 l'ancien (Baronsteimer) Joseph; né le 20 Mars 1827 à  
 Tomy, Diocèse de Bottenmoring, (Wurtemberg);  
 Mathias (Kähler) Henri - né le 11 Mai 1830, à Umen-  
 hoffen (rd. id.);

2<sup>de</sup> Admission aux seconds vœux - Par décision en date  
 du 21 Janvier 1859, ont été admis aux seconds vœux, les F. F.

Blin (Fouard);  
 Joseph Marie (Le Heuleille);  
 Marcel (Masson Pierre - Marie);  
 Julien (Jean Lebert);  
 Mathieu (Chemin)  
 Mathurin (Courmiol)  
 Sylvain (Fiac Yves)  
 Michel (Maurer)

3<sup>de</sup> Admission aux Vœux Perpétuels - Par décision du 21  
 Janvier 1859, ont été admis aux Vœux Perpétuels, les F. F.

Joseph (Christ) Troisième des seconds vœux;  
 Racine (Le Houéron Yves Guillaume);  
 Marie - Augustin (Lemmerle);  
 Antonin (Evêque Jean Joseph);  
 Etienne (Baldis);  
 Echédule (Nivet Louis);  
 Flacide (Lequenne Joseph);  
 Grégoire (Lebis Jean - Marie);  
 Coussaint (Rabillier);  
 Ardemé (Lébillé François);  
 Jérôme (Coatli Pierre);  
 Lazare (Laray François - Jean)



## II. Admission de Postulants ecclésiastiques en- qualité de Scolastiques.

Par Décret du C. N. P. S., sous la date du 19 Mars, sept postulants ecclésiastiques ont été admis en qualité de Scolastiques, à savoir M. M. Pouch, Oll, Buss, Vally, Marcot, Richaume, Gizard;

## III. Nominations et placements de personnel

1<sup>o</sup> Par Décret du R. P. Supérieur Général, en date du 16 Février, le P. Libermann a été envoyé pour quelque temps au séminaire français à Rome, tant à cause de l'augmentation du nombre des élèves qu'à raison de l'état de grande fatigue du P. Stumpf.

Le P. P. Levavasseur a été, en conséquence, chargé provisoirement de la direction générale du Scolasticat, jusqu'au retour du P. Libermann. De plus, il a été nommé, à sa place, Tréport général de santé et le P. F. Burg a été nommé Vice-Tréport général des études. Le P. Hubert est chargé provisoirement de la classe de Moralité.

2<sup>o</sup> Par un autre décret, en date du 15 Avril 1839, le P. Colin, parti pour Maurice en qualité de Visiteur, comme on l'a vu dans le Bulletin précédent, a été nommé Supérieur de la Province des îles de la mer des Indes, en remplacement du P. F. Laval, qui, à cause de ses infirmités, a demandé lui-même à se remettre de ses fonctions.

3<sup>o</sup> Par décret du même jour, le P. Chevauz a été nommé Supérieur de la Communauté de Port Louis (île Maurice), aussi en remplacement du P. F. Laval.

4<sup>o</sup> Par décret du 12 Mars 1839, M. l'abbé Ronanet, membre agréé de la Congr., a été attaché à la Communauté de Bordeaux, par suite de la suppression de l'établissement de M. D. des Victoires, par décret du Conseil, dont nous ferons connaître ultérieurement les motifs.

5<sup>o</sup> Par décret en date du premier Janvier 1839, le P. Crivier Trévère (de la Communauté de M. D. de Langonnet) a été attaché au séminaire Colonial à Paris.

6<sup>o</sup> Par décret en date du 28 Janvier le P. Chama

( *Moabit* ), revenu de la C<sup>te</sup> de Cayenne a été attaché à celle de N. D. de Langonnet; — Par un autre décret du 20 Mars, les Fr. Fr. Fortunat ( Louis Engel ), de la C<sup>te</sup> de Cellule, Bernard Marie Craël, de celle de N. D. de Langonnet, Hilarion ( *Mert Paul* ), idem, ont été attachés à la Com<sup>te</sup> de Bourbon, dont les œuvres nouvelles ( l'établissement de la Providence ) demandaient une augmentation de personnel, et le Fr. Emothée ( *Bilain J. Baptiste* ) de la C<sup>te</sup> de N. D. de Langonnet a été attaché à celle de Cellule.

#### IV Décret concernant les exercices de Communauté

Il a été décidé par le C. B. Père, d'accord avec le Conseil, que désormais:

1<sup>o</sup> On ne devra point sortir d'un exercice commun de règle sans la permission de celui qui y préside, auquel on exposera, en peu de mots et avec brièveté, les raisons que l'on pourrait avoir de sortir, soit momentanément soit jusqu'à la fin de l'exercice.

2<sup>o</sup> Que lorsqu'on sera dans le cas d'arriver à un exercice déjà commencé, on devra en prévenir celui qui préside, lui faisant connaître également les raisons de son retard. ( Voir la teneur même du Décret III Partie n: 1 )

#### V. Décret établissant en Vice-Communauté l'établissement de Mana :

Sur une décision en date du 24 Avril, le C. B. Père veut se régulariser la position de l'établissement fondé à Mana, et y a deux ans environ, en l'élevant en vice-Communauté. Recommandant de la Communauté de Cayenne, et a nommé le Fr. *Sedini* Vice-Supérieur de cet établissement.

#### VI. Décret autorisant la construction d'un pénitencier à N. D. de Langonnet.

Sur l'augmentation progressive du nombre des détenus à N. D. de Langonnet, et la nécessité d'avoir un provisoire dans lequel la colonie avait été jusqu'alors, le C. B. Père a autorisé, par décret en date du 2 Mars 1859, la construction, à N. D. de Langonnet, sur l'emplacement de la ferme appelé

Hermainquy, une Colonie pénitenciaire destinée à recevoir les jeunes délinquans qui nous sont confiés par le Gouvernement, et placée sous la protection spéciale de l'archange S. Michel.

### III

**Nouvelles générales** — Depuis le dernier Bulletin, la Congr. a fait une nouvelle perte dans la personne de M. Brassel, jeune Profès, qui a prononcé ses premiers vœux, à la clôture de la retraite annuelle de la Maison-Mère.

Il avoit été envoyé au Sénégal. Étant d'une gastrite et aussi malade, peut-être, d'imagination que de corps, par suite de son mal et d'une grande surculation nerveuse, il passoit des jours entiers sans vouloir prendre aucune nourriture. Il resta même long-temps sans dire la S. messe, sans présider, tellement sa tête travaillait, que les abstinences lui faisaient mal. On crut nécessaire de le rapatrier. Dans la traversée, on ne pouvoit rien lui faire prendre, ou bien il se mettait à manger avec une sorte d'exès. Arrivé au Port de Fondiac, on le descendit à terre, où, six heures après, le 13 Avril, il mourut, sans doute d'épuisement et d'inanition après toutefois avoir eu le bonheur de se confesser au Vicaire de la paroisse. (Voir quelques autres détails dans la III. Partie N. 2).

II. — Ses cœurs confères a communiqué sa notice avec plusieurs qui ont été en sa vie. Il nous envoie la succession de trois notices parvenues, avec quelques légendes, sur pieux. Fondateur de l'ancienne Congr. du S. Esprit, M. Poulard Desplaces, du P. Caris, appelé le pauvre prêtre, homme d'une rare vertu, qui pendant plus de 40 ans fut Procureur de la Congrégation et du séminaire du S. Esprit, et enfin de notre vénéré et bien aimé Père, dont le souvenir plein de douceur et de édification est toujours vivant dans tous les cœurs.

Lorsqu'elles seront faites, les gravures seront envoyées dans toutes les Communautés et à tous les membres.

III Une autre nouvelle également intéressante pour

pour nos bien aimés confrères, c'est que l'on a repris, à la Maison-Mère, l'impression momentanément suspendue des Lettres spirituelles de notre v.<sup>o</sup> Fondateur. Deux nouveaux cahiers, le 5<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup>, sont en train d'être lithographiés à la fois.

IV. Nous ferons connaître, à cette occasion, que la Cong<sup>o</sup> a obtenu la faveur de posséder, pour son usage particulier, une presse lithographique. Cette autorisation, accordée par M. le Ministre de l'Intérieur à la date du 28 juin 1858, a coûté autant de peines, de démarches et de négociations qu'elle a déjà rendu et est appelé à rendre de services à la Société, pour l'impression du Bulletin, des écrits spirituels de Notre v.<sup>o</sup> Père, des Circulaires du C. P. Père, des divers cahiers pour la théologie, l'écriture v.<sup>o</sup> etc.

V. Une autre faculté accordée, il y a quelques mois seulement, au C. P. Père général, c'est la franchise de la correspondance, entre lui et N. N. S. S. les Evêques de France. La raison d'être de cette concession est sa qualité de Vicaire Général des Colonies, qui le met dans le cas d'avoir souvent à correspondre avec les Evêques des divers Diocèses, soit pour les sujets se destinant au v.<sup>o</sup> ministère dans les Colonies, soit pour d'autres affaires concernant l'intérêt religieux de ces pays.

VI. Tout le monde sait parmi nous que le Père Levassour (Léon) a fait paraître, il y a deux ans environ, une nouvelle édition entièrement refondue du Cérémonial, selon le Rit Romain de M. Favrel. Bien que tiré à 6000 exemplaires, cet ouvrage est présentement à peu près entièrement épuisé, ayant été adopté dans bon nombre de Diocèses. En conséquence, le C. P. Père qui avait autorisé cette première édition, par une décision expresse, conformément aux Constitutions, qui portent que personne ne peut faire paraître aucun ouvrage quelconque sans l'autorisation formelle du Supérieur Général, vient, par une nouvelle décision, de permettre une seconde édition de l'ouvrage, que le P. Levassour doit rendre encore plus complète que la première.

VII. Le changement important survenu au Ministère de l'Algérie et des Colonies est sans doute déjà connu d'un certain nombre. Toutefois, en regard à ses relations avec la Cong<sup>g</sup>, tant pour les Colonies que pour la Mission d'Afrique, nous révisons ici que le Prince Napoléon s'est démis au Ministère de l'Algérie et des Colonies, et que, par un décret du 24 Mars, l'Empereur a nommé pour le remplacer, le Comte Prosper de Chasseloup-Laubat, Député au Corps législatif.

VIII. Monseigneur Porchez, revenu de son pieux voyage ad limina apostolorum, annoncé dans le dernier Bulletin, est reparti vers le milieu de Février pour la Martinique, emmenant avec lui, en qualité de second Vicaire général, M. l'abbé Blanger, du diocèse d'Amiens, dont sa grandeur avait guidé les premiers pas dans la cléricature.

IX. Sur la proposition du C. N. Père, il a été rendu par l'Empereur un décret en date du 19 Mars admettant à la retraite, conformément à sa demande, M. l'abbé Calmels, Préfet apostolique de Pondichéry depuis trente années entières, et nommant pour le remplacer M. l'abbé Brunie, curé de la Cathédrale de St-Denis (Réunion), alors en France pour raison d'affaires. Le S<sup>t</sup> Siège a bien voulu confirmer cette nomination. M. Brunie est présentement à Rome pour traiter diverses questions importantes concernant sa nouvelle mission.

# Deuxième Partie.

## Revue des Communautés.

### I

## Province de France.

### I Maison-Mère.

Le 2 Février fête de la Purification de la V. M. Marie, septième anniversaire de la mort de notre saint Fondateur, a eu lieu, dans la chapelle du Scolasticat, la soumission de l'émission des Vœux perpétuels :

De Monseigneur Bespierre, Vicaire Apostolique des Deux Guinées et de la Senigambie, ainsi que du P. Perreau, Les Frères Mathurin (Courmou) et Lacaze, Leray (François-Jean) ont ensuite renouvelé leurs Vœux de cinq ans.

La Cérémonie a été présidée par le C. P. Père, qui a fait, suivant l'usage, une petite allocution. Après un rapide rapprochement entre ces deux pères qui venaient au pied des autels faire l'entière oblation volontaire d'eux-mêmes. Dans le sens des Règles et Constitutions, et la V. M. Marie et l'Enfant Jésus se présentant l'un et l'autre dans le temple conformément à la loi à laquelle pourtant ils n'étaient pas obligés. Le C. P. Père s'est à l'abord demandé comment il se faisait qu'un père, qu'un Evêque vint solliciter la faveur d'émettre les Vœux perpétuels de Religion, pour

s'engager par là à rendre tout leur vie à la perfection, eux-mêmes, comme prêtres, et surtout comme évêque, sont déjà dans un état de perfection acquise. Le mot de l'enseignement a repris le C. P. Père, c'est que ceux qui sont dans un état de perfection acquise ne sont pas, par là même, et de fait toujours parfaits. Mais à d'ailleurs le fussent-ils déjà, l'émission des Vœux Religieux de Religion leur serait encore grandement utile, car l'état religieux, les Vœux de Religion, donne non seulement le moyen de pratiquer la perfection, mais encore celui de la conserver et même d'y faire de continuel progrès. De plus, par le sacerdoce et l'épiscopat on n'est pas entièrement consacré à Dieu, on ne l'est, pour ainsi dire, que dans les actes publics, propres à son ordre, tels que la prédication; l'administration des sacrements etc., tandis que, par l'état religieux, on est consacré à Dieu dans sa vie toute entière et jusque dans les moindres détails de sa conduite; on fait continuellement et sans cesse des actes de Religion, tout qu'il reste dans la pratique des trois vœux.

### 1<sup>o</sup> Maison du Noviciat.

1<sup>o</sup> Le Noviciat n'a jamais été aussi nombreux qu'il l'est en ce moment. Sur seize sujets mentionnés dans le Bulletin précédent, sept autres sont venus s'y joindre depuis, à savoir six ecclésiastiques, M. M. Guennigan, Bernard Gungis, Bernhara Suvior, l'évêque an, et un prêtre de Novice, M. l'abbé. Un de ce diocèse de S. Breuc, ancien élève du séminaire de S. Esprit, qui a exercé le Ministère pendant plusieurs années à la Réunion.

2<sup>o</sup> Le 9 Avril, sans que de la maison la petite école de la maison du Noviciat. Il eut lieu une cérémonie tout à fait nouvelle pour elle. M. G. Bessieu y a fait avec l'assistance de Son Em. le Card. Archevêque, une ordination à laquelle sept Novices, M. M. Georges Guennigan, Bernard, Bernhara, Suvior et Maître Jean ont reçu le Sous-Diaconat, et quatre autres le Diaconat, M. M. Simon, et un autre. Par une heureuse coïncidence, c'était en ce jour-là.

fête de St. Benoît le Moine, Patron de la Mission d'Afrique.

## 2: Scolasticas.

1<sup>o</sup>. Deux nouveaux Postulants sont entrés au scolasticat, savoir: M. Boulot, clerc tonsuré, Du diocèse d'Annecy (Savoie), D'abord élève Du séminaire Colonial, et M. Steurer, laïque, Du diocèse de Tribourg en Brisgau.

Par contre M. Fritsch, postulant, a quitté le scolasticat faute de vocation.

En outre, M. Eschbach, scolastique, a été envoyé à Rome en même temps que le P. Liebermann, pour terminer ses études théologiques au séminaire français.

2<sup>o</sup>. Le 25 Mars, fête de l'Annonciation; les sept Postulants admis en qualité de scolastiques par décision du S. P. Père, à la date du 19 Mars, ont prononcé leurs engagements et reçu le saint habit; à savoir: M. M.:

Pöisch (Martin) clerc mineur, né le 9 Mars 1836 à Kellviller (Bas-Rhin), qui a reçu pour Patron de Religion, St. Joseph (19 Mars)

Ott (Georges), laïque, né le 20 juillet 1836 à Osthcim (Haut-Rhin) Patron de Religion St. Cyrille d'Alexan

Buss (Joseph), laïque, né le 10 Mars 1831 à Kunswier, Archidiocèse de Tribourg en Brisgau; P. de Religion St. Basile;

Valy (Joachim) laïque, né le 24 Novembre 1838. St. Jean Brevelay, (Marbikan) P. de Religion St. Charles Borromée;

Marcot (Casimir), laïque, né le 26 Mars 1838 à Neuve Eglise (Bas-Rhin) P. de P. le Vénérable Ede. St. Mai;

Richaume (Jean), laïque, né le 27 juillet 1838 à St. Armand - Roche - Savine (Guy-de-Dome), P. de M. St. Michel Archange;

Gritzard (Jean Marie), né le 11 janvier 1838 à Oye (Saône et Loire), P. de P. St. Laurent (Martyr).



Le C. R. Père a précédé de sa bénédiction et. le 7<sup>e</sup> P. Bessieux a fait une petite allocution sur ses paroisses: Ecce tabernaculum Dei cum hominibus etc. (Apoc. Chap. XXI, v. 3.) Après avoir dit que ce tabernacle était la V. G. Vierge, Mère de Dieu, et que Jésus-Christ en avait pris possession au jour de l'Annunciation sa Grandeur a montré de plus ce tabernacle comme une figure de l'Eglise Chrétienne en général et de chaque église ou diocèse en particulier, comme aussi des diverses Congrégations, non moins que des membres qui en font partie. Entrant ensuite dans le détail, M. P. a exposé que la composition du tabernacle - judaïque, également représenté par celui de l'Apocalypse, indiquait ce que doit être toute Congrégation religieuse, non moins que les membres qui la composent. Une Congrégation doit être bien unie, car, de même que chaque partie du tabernacle n'était quelque chose de complet que par son union avec les autres parties, de même une Société n'a vraiment d'existence et de vie que par l'union et l'union intime de tous ses membres. Chaque sujet en particulier trouve ensuite dans l'autel des parfums, le chandelier à sept branches et la table des pains de proposition, l'image de ce qu'il doit être. Il doit être un foyer d'amour et de charité, se consumant sans cesse au salut des âmes etc.

3<sup>e</sup> Outre cette cérémonie dont nous venons de parler, il s'est encore fait, dans la chapelle du scolasticat, l'abjuration solennelle d'un protestant luthérien, qui avait été instruit par le P. Arbaud, et qui au jour de son baptême, le 7<sup>e</sup> janvier, parut animé des meilleurs dispositions.

### 3<sup>e</sup> Séminaire Colonial.

1<sup>e</sup> Nos chers Confères n'apprendront sans intérêt que le nombre des prêtres formés au Séminaire Colonial, pendant l'année 1858, s'élève à 31. C'est un résultat bien consolant. Aussi le Cadre du clergé Colonial se trouve-t-il présentement, pour la 1<sup>re</sup> fois, à peu près au complet.

2<sup>e</sup> Comme on l'avait fait pressentir dernièrement, le C. R. Père

Yacquier, ayant dû quitter l'enseignement, pour cette année au moins, c'est le P. Houbert qui est chargé provisoirement, à sa place du cours de morale. Le P. Gaultier est à Reims chez le Cardinal qui, cette année comme la précédente, l'environne de sa bonté et des marques d'une bonté affective et lui fait prodigier tous les soins et toutes les distractions que peut réclamer l'état de sa santé.

## II. Cité de Bordeaux.

(Extrait du Journal de cette Communauté.)

1. Le culte divin et la santé commune est généralement satisfaisant, à part les gorges, rassablement esthampées, surtout celle du P. Supérieur, et cela par les confessions et les prédications incessantes. Imaginez-vous que, ces jours derniers, nous comptions 300 instructions données, chaque année, par les Pères de Bordeaux.

2. L'œuvre des soldats marche assez bien pour la clope du soir. Environ 130 militaires sont inscrits sur la liste et viennent à point régulièrement à la classe.

Le côté pittoresque de la Religion chez ces braves laisse beaucoup à désirer, malgré toutes les instructions. Les Comanches à la messe de 7 h. 1/2 et le soir aux vêpres de l'Arcsacompagnie, les enfants de troupe sont là, au nombre de 18 à 20, comme un des plus beaux ornements de la chapelle du St. Sacrament de Marie.

3. La société de St. Joseph, malgré les efforts du bon P. Supérieur, n'est pas en voie d'accroissement. Les associations religieuses d'hommes commencent à Bordeaux, à l'instar des confréries des Cordes, données exclusivement aux hommes dans la belle chapelle de ces P. Fr. Pères, au-dessus presque à l'instar à son berceau.

4. Nos mœurs de famille deviennent de plus en plus nombreuses. Nos deux dernières réceptions, savoir: à la fête de l'Immaculée Conception et à la fin de la retraite du mois de Janvier nous en ont donné une quarantaine de plus.

Une retraite chaque année, 3 nouvelles pour se préparer à leurs fêtes principales, l'instructions tous les Dimanches à midi porte principalement pour elles; leur bonne volonté à y assister et à recevoir justement les sacrements, tout cela nouvoit admirablement le jeu du site et de la charité.

5<sup>e</sup> Les dames de l'œuvre apostolique reçoivent, tous les mois, une instruction dans notre chapelle avec la bénédiction ou st. sacrement.

6<sup>e</sup> Si à ces instructions de triple novaine, de double retraite, doublés deux fois le dimanche et aussi deux fois dans la semaine, nous ajoutons quelques sermons de circonstances dans l'année hors de la ville, comme stations du carême, retraite de cinq semaines donnée près de La Piété, vous vous expliquerez facilement, la cause pour laquelle nos gosiers sont échauffés.

De plus nous avons fait faire quelques premières communions, bien j'ai 8 mariages de personnes qui vivaient depuis longues années dans un déplorable concubinage. Dernièrement, j'ai marié dans une de nos salles un ex-commis voyageur, âgé de 78 ans, marié civilement depuis 1821, le 27 du mois dernier, il fit sa première Communion et recut le sacrement de mariage, il était, ce bon vieillard, ainsi que son épouse, dans la jubilation et tout envahi de bonheur.

7<sup>e</sup> La confrérie ou st. amour de Dieu recut aussi les noms à inscrire sur son registre. De même les scriptaires ou étrange, de l'Immaculée Conception et celui de l'opajon, sont souvent demandés au P. S. Supérieur.

8<sup>e</sup> L'extension de la piété et de la dévotion au st. cœur de Marie dans notre chapelle si aimée de tout le monde et même des connaisseurs, est de plus en plus sensible et devient presque un objet de jalousie autour de nous à dire vrai, c'est une dévotion continuelle dans ce pieux sanctuaire de Marie. Il n'y a un moment de la journée où l'on ne rencontre un certain nombre de personnes dans cette petite chapelle,

et à certaines heures, les adorateurs sont nombreux et surtout bien recueillis. C'est réellement bon et beau.

Les communions y sont fort nombreuses aussi. Par année nous devons avoir au moins un chiffre de 12 à 13,000. — Vous portez à croire que la chapelle du St. Courde Marie verra succroître ce germe fécond de dévotion qui commence à grandir et à porter des fruits de salut et de bénédiction pour les âmes.

9<sup>e</sup> Les services de l'Archiconfrérie sont très édifiants. On cite plusieurs traits ou grâces extraordinaires obtenues après recommandation. Toujours est-il que la confiance augmente de jour en jour.

Je vous joins à ajouter que M. l'abbé Ronanet est retourné à Bordeaux, vers le milieu du mois de Mars, conformément à ce qu'on a vu décidé en principe dans la 1<sup>re</sup> Lettre.

### III. Clé de St. Jean.

Je vous n'avons rien reçu cette fois, de cette Communauté.

### IV. Clé de N. D. de Langoumet.

1<sup>o</sup> Le 2 février jour de la Purification de la C. S. Vierge, huit Prêtres de N. D. de Langoumet ont émis solennellement les Vœux perpétuels, à savoir les PP. FF.

Racôme (Yves Le Rouillon);

Marie-Augustin (Lemerle);

Etienne (Dandry);

Chéodule (Nives Louis);

Stacide (Joseph Le Guennec);

Grégoire (Jean Marie Le Gaud);

Arène (François Sébille);

Jérôme (Pierre Coast)

Cinq autres Prêtres ont émis les Vœux de 8 ans, à savoir les PP. FF.

Joseph Marie (Le Bellet);

Sances (Léon) (Monsieur Casson)  
 Julien (Jean) (Léon)  
 Mathieu (Thomin)  
 Sylvain (Piac)

Enfin trois autres ont fait leur Profession et tenu  
 les 1<sup>ers</sup> vœux, à savoir: les F. F.

Seraphin (Straub) (Lavier);

Patrice (Kahler) (Heim);

Mathias (Barenstein) (Joseph);

Le même jour deux postulants. Vœux ont reçu le  
 saint habit, ce sont les F. F.

Bléminder (Antoine), né le 24 Juin 1833 à  
 Dellmendingen (Diocèse de Rottenbourg (Wurtemberg) a  
 reçu pour Patron de Religion St. Athanase;

Levas (Jacques), né le 13 Janvier 1841 à Crémoux  
 (Cotes du Nord) Patron de Religion St. Camille de Lellis.

Nota. Le Père chargé du journal de N. D. de Lan-  
 gonnnet avait oublié de nous faire part, pour le Bulletin  
 précédent, de l'émission des 1<sup>ers</sup> vœux, à la fête de Noël,  
 du Frère Timothée (Ablain) (Jean-Baptiste.)

2<sup>o</sup> Les petits scolastiques de N. D. de Langonnnet compte  
 en ce moment 16 sujets, tant petits scolastiques qu'aspirants.  
 Parmi ces derniers, se trouvent deux jeunes Créois de Guyenne  
 envoyés par le P. Guyodo, qui ont commencé leurs études  
 de latin sous la direction du P. Brunetti au collège de Cayenne;  
 puis deux jeunes Irlandais qui nous ont été adressés par  
 un bon Père Carme, sont dévoués à la Congr. et disposés à  
 lui procurer tous les sujets qu'il pourra trouver dans ce  
 pays.

3<sup>o</sup> Voir dans la III<sup>e</sup> Partie n<sup>o</sup>: 3 les descriptions déjà  
 annoncées dans le précédent Bulletin sur la translation  
 de St. Marie de Gourin à N. D. de Langonnnet et la distribution  
 des prix du collège, ainsi que les noms des 22 aspirants  
 reçus à Noël, en qualité de petits scolastiques, et qu'on  
 avait voulu de faire connaître nommément, dans le Bulletin  
 de Janvier.

### V. CIE DE CARRIE.

(Extrait du Journal de la Communauté)

1<sup>re</sup> L'entassement de l'huile de poisson est de 110000 livres, dont 18 sont destinés à faire des bougies de la Communauté.

2<sup>de</sup> Il y a encore à vendre en divers lieux une grande quantité pour les enfants de l'huile à brûler, dont on a acheté pour les enfants que d'autres lieux, à charge le grand nombre de malades, que la charité a comblés, et n'est perdu qu'un seul enfant, âgé de 10 ans. Il est mort avec les plus touchantes supplications, et a été enterré avec les plus touchantes supplications magnifiques, et dans un cercueil. On lui a fait des funérailles magnifiques. Il se trouve de l'huile à brûler, et même la Communauté.

3<sup>de</sup> Il y a dans le III<sup>e</sup> article de la loi des détails sur la distribution de la charité mentionnée dans le dernier article.

### VI. CIE DE ROMAINE.

(Extrait du Journal de la Communauté)

1<sup>re</sup> Le jour de l'épiphane, pendant l'été, comme le mariage de la bienveillance, toute particulière qu'il porte toujours au dimanche prochain, y a envoyé un carrosse de suite simple. C'est, on le voit, un jour de dévotion, pendant lequel.

2<sup>de</sup> Le 2<sup>de</sup> de l'épiphane y est arrivé à son port avec M<sup>lle</sup> de la Roche de la Roche.

3<sup>de</sup> Le nombre des élèves au collège de la Communauté, dont on se moque au nombre de 110 environ.

4<sup>de</sup> Il y a encore dans le III<sup>e</sup> article de la loi des détails sur la distribution de la charité mentionnée dans le dernier article, et qu'il a été permis de lui-même.

II

Province des Côtes Occidentales d'Afrique

I Communauté de Dakar.

Le journal de la Communauté de Dakar, que l'on aura probablement confié à la voie du commerce, ne nous est pas encore parvenu, par suite sans doute de l'un de ces retards qui s'expliquent facilement, à une si grande distance.

Nous n'avons donc rien de particulier à mentionner aujourd'hui, si ce n'est que l'œuvre apostolique, à laquelle nous avons déjà parlé plusieurs fois, s'est montrée généreuse envers la Cité de Dakar, dans la répartition de cette année. Plusieurs ornements et objets de culte, vraiment beaux ont été offerts à M<sup>gr</sup> Hobé. Ils se faisaient remarquer dans l'exposition générale des produits de l'œuvre, qui a eu lieu à Paris, pendant 3 jours.

II. Cité de St. Louis.

1<sup>o</sup>. On a vu dans la 1<sup>ère</sup> Partie la perte qui a été faite cette année dans la personne du P. Brassel. Espérons que cette nouvelle épreuve tournera au bien de la Colonie. Ce ne sera pas la première fois que la croix y aura eu, pour nos Pères et pour les âmes, le signe et le gage du salut.

2<sup>o</sup>. Voici maintenant un extrait du rapport annuel sur la Cité de St. Louis adressé au C. P. P. par le P. Duret.

I. Cures et ministères. — Nous avons distribué comme il suit le service paroissial, auquel tous les P. P. de la Communauté prennent part. Le Supérieur est spécialement chargé de la direction des Communautés religieuses, qui se composent des C<sup>tes</sup> des frères de l'école au nombre

de l'œuvre de la paroisse qui sont habituellement en service. M. L. L. est curé de la paroisse de St. Louis, au nombre de sept. Le P. Debove est confesseur extraordinaire des saurs, et de puis M. Coussain, il est chargé de la direction spirituelle des deux écoles qui renferment environ 300 élèves; il a la confiance de ces enfants, et fait beaucoup de bien. Outre les catéchismes de la paroisse, il y a dans chaque école, une fois par semaine une instruction et la lin' instruction. Parmi les enfants les plus grands, il y a chez les filles et les garçons une congrégation de St. Vierge, dont le Supérieur est chargé. Le P. Debove, outre ses œuvres spéciales: instructions, catéchismes en Wolof, a été chargé de l'hôpital si puis le mois de juillet jusqu'à l'arrivée du P. Brassel il continue avec grand zèle ses œuvres Wolofs et obtient d'honnêtes résultats, tant pour le retour de chrétiens à la pratique des sacrements, que pour la révalidité du sacrement de mariage. Le P. Brassel est chargé de l'hôpital, mais ayant été continuellement malade depuis son arrivée il n'a pu faire autre chose.

Nous avons encore à St. Louis un noyau de la Société de St. Vincent de Paul, nous n'avons encore qu'une seule conférence, et seulement composée de 7 membres. Jusqu'à présent les réunions se font à la Préfecture tous les dimanches avant les vêpres, je préside à toutes ces réunions comme membre honoraire, pour pouvoir lui donner la marche et l'établissement. Les membres de cette conférence naissantes sont des chrétiens fervents, qui nous aident beaucoup à faire le bien. Ils se réunissent au soir le jeudi pour réciter le rapèlet et faire la prière du soir avec la Communauté. Une autre œuvre qui est en plein voie de prospérité est une crèche, composée de 45 enfants orphelins; deux sœurs de St. Joseph la dirigent et le Gouvernement lui donne 5000 fr. par an.

Résultats spéciaux: 18 mariages, 43 baptêmes, 19 premières Communions de vieilles personnes; enterrements 95.  
Nous n'avons pas eu de 1<sup>er</sup> Comm. d'enfants cette année.



### III. Cte de Ste Marie de Gambie.

Nous extrayons ce qui suit du journal de cette Communauté, réservant le reste pour la III Partie 1626.

Faits divers. A présent, mon C. R. Père, je n'ouïs rien de plus fait à part, si ce n'est y en a, pour varier un peu le tabl. ne pouvant qu'arriver, j'en connais bien peu.

Pourtant en voici un bien remarquable et qui ressort de lui-même. Je veux parler de la visite épiscopale qui vient d'avoir lieu.

Comme de juste, c'est une grande fête, pour ces bons noirs, que la présence de l'Evêque au milieu d'eux. Pendant le séjour de M. G. Nobis, sa chambre était assiégée de visiteurs souvent bien importuns. Mais ils sont si heureux de pouvoir baiser l'anneau pastoral, d'entendre deux mots à eux adressés; ils sont si fiers d'aller publier par-tout ses paroles bienveillantes qu'ils ont entendues d'une bouche si vénérée!

De son côté, M. le vicar s'est plu à en visiter un certain nombre dans leurs cahutes de roseaux. Il jallait voir comme ils étaient joyeux d'un pareil honneur. Et, certes, il y avait bien quelque chose de touchant à voir un prélat assis sur leurs sièges grossiers, prêtant l'oreille à leur conversations simples.

Le résultat de cette visite pastorale a été, comme de coutume, un renouvellement parmi ces bons fidèles. Une vingtaine d'hommes et autant de femmes ont reçu la Confirmation. J'en ai été édifié de l'ordre avec lequel ils sont venus deux à deux se présenter aux pieds de l'Evêque, et surtout de l'air pénétré qui paraissait sur leur visage.

Cette visite a encore été signalée par la première communion de quelques vieux retardataires, et par plusieurs baptêmes d'adultes. Au reste, comme dans les premiers temps du Christianisme; à voir cette fonction

exercée par le Pontife lui-même. Et les noirs de leur côté, ne sont pas insensibles à l'honneur de recevoir cette grâce des mains de leur premier pasteur.

Nous avons profité de la présence de M<sup>r</sup> G<sup>r</sup>, pour faire participer à la même grâce quelques mains Français. Plusieurs ont fait la <sup>1<sup>re</sup></sup> Communion, et l'un d'eux c'était pour la première fois. Vous ensuite ont été admis au sacrement de confirmation. Puisse-t-ils garder longtemps le souvenir des grâces qu'ils ont ici reçues!

Enfin, Monseigneur nous a quittés, content des bénédictions que le bon Dieu a répandues sur son passage.

Voici encore un autre fait digne d'intérêt pour tous les amis de l'Afrique. La cité s'est vu arriver des missionnaires de Sierra-Léone. Après avoir passé quelque temps à Dakar, ils sont venus nous procurer le plaisir de faire leur connaissance, et de les posséder quelques jours. Il était bon en effet qu'avant de s'aventurer dans leur nouvelle carrière, ils s'entendissent avec nos vétérans des missions, et fissent leur profit de leur vieille expérience.

Par un coup de la Providence, le Gouverneur de Sierra-Léone s'est trouvé être ici. Nos confrères l'ayant visité, il les a accueillis avec bienveillance, et les a assurés de sa haute protection.

Ils sont donc partis d'ici pour leur poste se confiant dans les moyens de succès qui semblent les attendre, mais encore plus dans la divine Providence.

Quant à nous, mon C. P. Père, nous bénissons Dieu à la vue de ces nouveaux auxiliaires qu'il nous envoie. Nous ne pouvons nous empêcher d'applaudir à l'heureuse idée qui leur est venue de faire de l'Afrique le théâtre de leur zèle. Puisse-t-ils nombreux et fervents, renouveler bientôt sur nos rivages, brûlés par le soleil, les merveilles déjà opérées en Asie, par la grande œuvre

si nous n'avions mangé, qu'ils ont voulu approprier à l'Éthiopie !  
 Si avant beau être nombreux, dépasser même leurs années, et  
 nous de notre côté, nous aurons beau puer, ce n'est point  
 encore de sitôt que nous <sup>aurons</sup> pu parcourir toutes les étages de cette  
 immense contrée.

#### IV. Clé de Ste Marie du Gabon.

1.° La nouvelle principale qui nous soit parvenue sur  
 cette Communauté est une nouvelle bien fâcheuse, celle d'un  
 incendie qui a dévoré presque tout l'établissement. Voici ce qu'en  
 dit le P. Le Père dans une lettre au C. N. Père, sous la date  
 du 19 janvier.

« Mon Très Révérend et très-cher Père, je vous ai déjà  
 écrit le 7 de ce mois <sup>(1)</sup> par la voie ordinaire. Je pense que  
 cette lettre vous parviendra avant l'autre. Je vous y annon-  
 çais le triste accident qui nous est arrivé le 24 X<sup>bre</sup> dernier,  
 c'est à-dire l'incendie qui a failli consumer tout notre  
 établissement de Ste Marie. Vers les 9 h. 1/2 du soir, le feu a  
 donc pris dans la toiture de notre chapelle qu'il a en bientôt  
 embrasée, il a gagné la case qui servait d'établissement aux  
 enfants, puis une autre case qui nous servait de cuisine et  
 de magasin; dans une heure et quart toutes ces cases et  
 presque tout ce qu'elles contenaient ont été consumés. En pen-  
 dant, dans notre malheur, nous avons bien lieu de remercier  
 la Providence; car les cases qui restent et qui sont les meilleurs,  
 étaient si rapprochées de celles qui ont été incendiées, qu'au-  
 sentiment de tout le monde, elles devaient être elles-mêmes  
 la proie des flammes. Mon C. Cher Père, qu'elle nuit pour-  
 nous! que notre position a été bien différente de  
 celle du commun des fidèles, qui l'ont passée dans le  
 recueillement et la prière, et nous, nous étions dans le tumulte.  
 Nous avons eu encore le temps de sauver les objets les plus  
 précieux de la sacristie, et nous avons en premier lieu déplacé  
 Notre Seigneur qui, cette nuit, et les jours suivants, a été bien  
 comme à Bethléem, dans une grande pauvreté: il nous a

(1) Cette lettre n'est pas encore arrivée.

faute de l'aisier jusqu' tout-son, toute cette nuit, dans une de nos chambres.

Pour comble de malheur, nos navires nous aident qu'ils sont de tout ce qui est des blancs, à mesure que nous nous sauvions bien des objets, en enlevant et emportant d'autres: ainsi ils nous ont soustrait un ostensor, des encensoirs, un ou deux ornements, des arbes etc.; il y en a même qui, dans le plus fort de l'incendie, sont allés force à un de nos magasins, et y ont pris une bonne quantité de savon. Cependant il a paru dans la masse de ces pauvres enfants, un bon nombre qui ont montré beaucoup de dévouement: le chef nommé Louis, entre l'activité qu'il a excitée parmi ses gens, nous a manifesté son attention pour nous, en fermant la porte d'un appartement où nous avions déposé un certain nombre d'objets, et en nous en remettant la clef.

Vous voyez, C. C. Père, que la pauvre mission au Gabon se trouve bien éprouvée encore une fois. Cette nouvelle, je n'en doute pas, sera bien sensible à votre cœur de Père, cependant veuillez bien vous consoler, en pensant que la Providence nous a manifestement protégés; et croyez bien que pour nous, nous sommes aujourd'hui tout-à-fait résignés et disposés, à l'aide de Dieu, à continuer son œuvre.

Nous ne savons pas qu'elle a pu être la cause de cet accident. Nous ne trouvons aucune cause probable qui puisse être provenue de notre part. Le Très sacristain n'étant point allé, ce soir-là, dans l'endroit où a commencé le feu. Au reste, il a commencé dans la toiture. Il nous est donc pénible de penser que ça pu être un effet de malveillance: toutefois nous ne saurions fixer nos soupçons; et nous croyons que le mieux, sans contredit, est d'abandonner le tout entre les mains du Père céleste.

Ce que nous regrettons le plus, c'est l'établissement

des enfants et ce qu'il contenait. Tout est à refaire, et hélas! nous ne sommes pas encore près d'avoir les choses nécessaires aux classes, on n'en trouve pas ici. Nous avons été sur le point de congédier nos élèves, mais, tout considéré, nous avons cru qu'ils seraient encore bien mieux chez nous que chez eux. Ils sont toujours bien nombreux, nous comptons 68.

2<sup>o</sup> L'œuvre apostolique, que nous avons vu plus haut, se montre généreuse envers Dakar, a dû, tout naturellement faire plus encore pour la C<sup>te</sup> de St. Marie du Gabon, après surtout, la nouvelle de l'incendie, qui a privé la mission de bien des objets nécessaires ou utiles pour le culte. C'est un petit dédommagement et une douce consolation qu'on a voulu donner à M<sup>gr</sup> Bessieux, que ce triste accident, ainsi qu'on le comprend facilement, a bien péniblement affecté. On espère que la Propagation de la Ver lui viendra aussi en aide, par l'allocation de quelque subside extraordinaire.

### III

## Province des îles de la Mer des Indes.

### I. C<sup>te</sup> de Louis-Louis.

Nous n'avons pas encore reçu le journal de cette C<sup>te</sup>. Force nous est donc de nous borner à quelques nouvelles concernant le voyage du P. P. Collins.

La traversée a été bien longue: 97 jours de mer, au lieu de 60 qu'on avait promis, et pour comble de malheur, un mal de mer continué. Du reste, aucun autre accident pendant le voyage, et il fut bien vite reposé de ses fatigues quand il put serrer dans ses bras le P. P. Laval et les autres chers confrères. Il a

trouvé le R. P. Laval bien changé, au point même, qu'il resta un instant sans le reconnaître, et incapable de quoi que ce soit, « sinon, écrit-il au C. P. Père, de souffrir, de peiner et de représenter la Religion par sa présence et son nom. »

Des autres confrères de Maurice, le plus fatigué est le P. Baud, le grand architecte de l'église de St. Croix. Nous ne parlons pas des autres qui, tous en général, sont plus ou moins valides, mais ne laissent pas de se dévouer avec zèle au salut des pauvres et bien chers noirs.

## II. Eté de la Rivière des Pluies. (Réunion)

1.° Les trois frères Bernard Marie (Erdel), Fortunat (Louis Engel) et Nilarion, (Mère Paul) annoncés dans la 1<sup>re</sup> Partie comme destinés à l'île de la Réunion, se sont embarqués à Nantes, pour cette destination, dans les premiers jours d'Avril.

2.° Pour ce qui concerne la C<sup>te</sup> même de la Rivière des pluies, nous n'en avons aucune nouvelle, si ce n'est que le R. P. Collin a été visiter nos chers confrères de Bourbon, et qu'il les a trouvés jouissant d'une bonne santé et comblés de consolation dans leurs travaux pour la gloire du divin Maître.

## IV. Province d'Amérique

### I. Eté du Trou Vaillan.

Le journal de cette communauté nous fait défaut; cette fois encore, c'est un retard que nous regrettons d'avoir plus que, nos chers confrères de la Martinique ont été plus exacts <sup>à nous le faire</sup> à nous envoyer leur Bulletin, conformément à ce qui est prescrit à cet égard.

## II. Clé de Cayenne.

1<sup>o</sup> Comme on la vu dans la 1<sup>o</sup> Partie, l'établissement de Mbana qui jusqu'alors, avait été dans une position en quelque sorte précaire, & comme à titre d'essai, a été canoniquement érigé, par décret au C. No. Père, en l'Occ. Communauté dépendant de Cayenne.

2<sup>o</sup> Le P. Guyodo a envoyé, à la date du 10 Janvier, un rapport <sup>annuel</sup> bien intéressant au C. No. Père, sur la Mission de la Guyane qui nous est confiée. Nous croyons devoir en donner dans la III<sup>e</sup> Partie (16<sup>o</sup> p.) des extraits considérables.

---

# Troisième Partie.

Lettres. Rapports. Citations diverses.

---

## I

Décrets concernant les permissions à demander pour les sorties ou les entrées tactives aux exercices de Communauté.

---

Nous, Ignace Schwindenhammer, Supérieur Général de la Cong<sup>e</sup> du St-Esprit et du St-Cœur de Marie.

Vu 1<sup>o</sup> que, dans les commencements de la Société, l'usage d'usage de rendre raison de son retard au supérieur ou à son remplaçant, lorsqu'on arrivait à un exercice de Communauté déjà commencé, et de lui demander permission, lorsqu'on était obligé de le quitter;

Vu 2<sup>o</sup> que cette coutume s'est maintenue à la plus grande édification dans plusieurs Communautés, et notamment du Noviciat et du Scolasticat;

Vu 3<sup>o</sup> que la qualité de Prôles l'on de relâcher les

et l'âme au lieu d'être relâchée, doit plutôt les resserrer davantage.

La 4<sup>e</sup> qu'on entre l'édification qui peut résulter pour le prochain de cette pratique, et l'exercice d'humilité et de dépendance que chacun y trouvera pour soi-même; cette mesure semble devoir être une grande sauvegarde pour la régularité et l'exactitude des exercices communs;

Bons arrêts et arrêtons ce qui suit:

Art. I. On ne devra point sortir d'un exercice commun, sans la permission de celui qui y préside, auquel on exposera, en peu de mots et à voix basse, les raisons que l'on pourrait avoir de sortir, soit momentanément, soit jusqu'à la fin de l'exercice;

Art. II Lorsque l'on sera dans le cas d'arriver à un exercice déjà commencé, on en prévendra celui qui préside, en lui faisant également connaître les raisons de son retard.

Fait à Paris, à la Maison Noire, le 18 Avril 1859.

## II

### Lettre du P. Moïse au T. R. Père sur la mort du P. Brassel.

Monsieur le Père, la voie du télégraphe vous a appris le 14 Avril que notre Société déjà si malheureusement et si fréquemment visitée par la mort venait encore de faire une nouvelle perte dans la personne du P. Brassel, ce bon et pieux confrère, qui a été descendu pour mourir à Couillac, en entrant en rivière. Il a rendu le dernier soupir 10 heures après son débarquement, à l'hôtel assez convenable d'un pêcheur. Les impressions d'un naufrage, au milieu duquel un navire s'est presque trouvé embarrassé, les tortures de son mal intense, jointes à un



épuisement complet ont, malgré les secours de la médecine, provoqué un affaiblissement général. et après avoir été réchauffé et conforté par un bouillon, et un lit chauffé, il se fit confesser à un des vicaires de l'endroit, puis s'est endormi. Ce sommeil a été regardé par le médecin et par tout le monde, comme de bon augure. M. Bellec, vicaire, la quitta sur les 7 h. et il parlait de revenir à Bordeaux le lendemain; et sur les 9 h. on vint lui dire qu'il était mort. Que s'était-il passé? Le sommeil était revenu, et ce fut pendant ce sommeil trompeur qu'il s'éteignit sans que ses gardiens s'en soient aperçus. Ce fut sans doute pour aller recevoir au ciel la récompense promise à ceux qui quittent tout pour aller sauver des âmes à J. C., un péril même de leur vie.

M. le Vicaire n'avait pas cru au danger prochain, et voilà pourquoi il ne fit que le confesser et l'absoudre. En apprenant la nouvelle par le télégraphe, je fus envoyé pour assister à ses funérailles et pour avoir des renseignements précis que je me propose de vous envoyer après les fêtes. mais pour le moment, pressé par tous les travaux à la fois, je me borne à ces quelques détails.

M. le Curé a été d'une générosité et d'un désintéressement admirables, il a fait un enterrement de 1<sup>re</sup> classe, avec catafalque magnifique, un nocturne, grand messe avec Diacre et sous-diacre, enfants de chœur, au milieu d'un grand concours de fidèles. C'est dit-il, pour honorer les restes d'un pauvre missionnaire des noirs, il ne faut pas parler d'argent.

Voilà, en courant, le sommaire de mon voyage à Pouillac, où je suis arrivé à temps pour les funérailles. Il m'a été impossible d'écrire samedi, attendu que j'avais toute une instruction à faire pour ma station de Carême.

Signé Moricet.

### III. Installation à N. D. de Langonnet.

Distribution des prix de l'année scolaire 1857-1858

Glorio à Dieu, amour et reconnaissance au Saint et Immaculé Cœur de Marie, nous sommes enfin, après bien des années d'attente, installés à N. D. de Langonnet. C'est le dimanche 19 juillet, que le P. P. Supérieur a chanté la messe solennelle d'action de grâces, en présence de toutes les communautés réunies, et pris possession de notre nouveau collège. Cette installation a été si longtemps attendue, elle s'est faite si péniblement, qu'il ne sera pas superflu de rappeler brièvement ici la marche lente et souvent fatigante, qu'a suivie cette affaire.

C'est en 1852 ou 53, que les premières démarches furent faites auprès du Gouvernement dans le but d'obtenir un échange. Nous ne redisons pas tous les voyages de Paris à Hennebont, de Langonnet à Lorient et à Vannes; toutes les courses, les lettres à écrire, les conseils à demander, les réclamations à faire, les refus à essayer, que cette négociation valut à ceux qui en étaient plus spécialement chargés. Souvent on faisait entrevoir de belles espérances, après chacune des visites faites au ministère ou à l'administration des Baux, on se croyait à la veille d'entrer en possession de l'abbaye, lorsque quelques jours après survenait un ordre qui semblait devoir tout renverser. Les choses marchèrent de ce train pendant trois ou quatre ans, et l'on commença par croire qu'il s'agissait de s'emparer de la place. D'abord établie à la ferme-écrite de Hérieroy dont on avait la jouissance depuis quelques années, le P. Père Levasseur parvint, après bien des démarches, à obtenir une seule chambre avec jouissance, c'est à dire, ayant une porte, une fenêtre et un lambris, dans cette vaste Abbaye habitée

habitée par le personnel du Haras. Malgré les nombreuses incommodités de la position, il s'y fixa avec la résolution de n'abandonner plus le poste. Ainsi sur les lieux, il lui fut possible de surveiller d'assez près, et de hâter d'avantage la marche si lente de cette prise de possession. Mais il était seul, et beaucoup encore restait à faire jusqu'au moment où six ou sept communautés y seraient installées.

Après mille sollicitations, on mit à sa disposition quelques parties d'un vieux bâtiment; trois ou quatre chambres abandonnées et rendues inhabitables par la vétusté et la négligence des gardiens. Néanmoins c'était une nouvelle victoire dont il fallait tirer avantage. On s'empêcha d'appeler de St. Han une partie du Noviciat des Frères. Ils arrivèrent au nombre de huit ou dix et continuèrent, sous la direction du P. F. Supérieur, les exercices pénibles d'un nouveau Noviciat. On campa les lits dans les chambres presque sans portes, sans fenêtres, sans lambris; il ne restait plus de local pour le réfectoire et la cuisine. Tous les jours donc, après les exercices de piété du matin et l'assistance à la 8<sup>e</sup> messe, on prenait le sentier de la ferme, située à 20 minutes de chemin... On allait déjeuner, puis on revenait à son travail. A 11 h  $\frac{1}{2}$ , la petite colonie, le P. F. Provincial en tête reprenait bravement le chemin de Herleroy, tout en faisant l'examen particulier et récitant le Rosaire pour charmer la longueur du route, et tromper l'appétit. On prenait la récréation en se rendant de nouveau à son travail, et quand la cloche du soir annonçait que les travaux du jour étaient terminés, on allait prendre à la ferme la ration de bouillie de blé noir et de galettes bretonnes, et cela pendant cinq ou six mois, malgré le soleil levant et la pluie, la pluie surtout, si fréquemment abondante sous le ciel brumeux et sombre de l'humide Bretagne. On avait mis, il est vrai, la chapelle de l'établissement à la disposition de la petite communauté. Nos bons frères avaient le bonheur de posséder au milieu d'eux le Dieu qui donne la force, le

Dieu qui fait supporter avec amour toutes les privations et courir avec générosité à la recherche des sacrifices. Ils sa-  
 raient apprécier cette joie, et ils prièrent avec élan, mais  
 de jéséer que depuis bien longtemps peut être, notre Seigneur  
 n'avait reçu dans ce sanctuaire, que les hommages de cœurs  
 glacés et incapables de connaître la grandeur de son inef-  
 fablé et amoureuse tendresse. Mais, pour que cette joie même  
 ne fut pas sans mélange, nos chers frères devaient faire  
 une oraison au bruit de l'harmonie discordante des rai-  
 sements des marmots en berceau, qui peuplaient très-nom-  
 breux le corridor dont l'extrémité servait de chapelle, et  
 remplaçaient par leur stridente symphonie, les colloques  
 graves et pieux des anciens enfants de St. Benoit.

On occupa la place pendant quelques mois, mais à  
 l'approche de l'hiver, on comprit que la position n'était  
 plus tenable et l'on résolut gaiement d'aller hiverner à  
 St. Ilan, pour revenir au printemps. Cette fois, ce ne fut  
 plus un faible détachement qui arriva; la communauté  
 toute entière, le P. P. Penot en tête, vint s'installer dans de  
 nouveaux quartiers obtenus et réparés. Les détails de cette  
 installation ont été donnés dans les bulletins précédents.  
 Arrivés en très-grand nombre, nos chers frères ne pensèrent  
 pas à la manière dont ils furent logés. L'amour dont leurs  
 cœurs brûlaient pour N. D. de Langonnet; les bénédictions et  
 la douce joie que notre bonne Mère répandait sur eux,  
 leur faisait oublier les privations passagères nécessitées par  
 cette installation précipitée mais très-avantageuse. Aujou-  
 d'hui on se mit à l'œuvre, et quand l'Assemblée législative dans  
 une de ses premières séances de la session de 1888, eut adopté  
 le Décret qui, définitivement, concédait à la Congrégation  
 l'abbaye de N. D. de Langonnet, de nombreux ouvriers  
 étaient déjà repandus dans toute la maison, réparant  
 et transformant tout ce qui s'en allait en ruine. Les che-  
 vaux partirent enfin, dans le courant de Mars. À peine  
 avaient-ils franchi le seuil de la dernière porte, que les

démolisseurs entrèrent dans l'ancienne et magnifique chapelle transformée en écurie, pour abattre, renverser, détruire et rendre tout retour impossible.

On a lu, auje, dans le bulletin précédent, comment, un jour de la fête au sacré Cœur de Jésus, la croix en s'élevant dans les airs et allant se replacer majestueuse sur le vaste bâtiment, qu'elle avait dominié pendant de longs siècles, annonça à toute la contrée que N. S. avait repris possession de son sanctuaire, notre bonne Mère de l'antique monastère, d'où les avait expulsés la tourmente de 93.

Cependant, c'était grande rumeur à notre Collège de Gouvin. Depuis si longtemps on attendait le départ pour Langonnet. C'était le sujet de toutes les conversations, l'objet de tous les desirs, le but de toutes les espérances, le baume à toutes les souffrances. Les privations nécessairement nombreuses à Gouvin, à cause de l'exiguïté du local, ne paraissent rien, parcequ'à Langonnet on allait se dédomager largement de tout cela. Et chacun de ses retours, le P. Père Supérieur se voyait environné des élèves qui pensaient hâter par leurs sollicitations incessantes le moment du départ. Malgré les nombreuses déceptions du passé, on espérait toujours d'avantage. A la dernière distribution des prix, en présence de toute la Bretagne réunie, on avait dit un solennel adieu à S.<sup>te</sup> Marie de Gouvin et à leur l'aurore et le brillant avenir de N. D. de Langonnet. Parois obligé, personne n'avait pu l'oublier, et le dernier mois de l'année scolaire en souvant n'avait fait qu'augmenter leurs espérances et leurs vœux. Enfin le grand jour est fixé; les Scolastiques, grands et petits, sont les heureux que le sort désigne pour faire partie du premier départ. Le 14 juillet, dès longtemps avant le lever du soleil, la moitié de la Communauté est debout. On n'entend dans le maison que le grand bruit d'un déménagement. Chacun descend sa malle, lit, paillasse, couverture, tables et effets, et dans quelques heures tout est chargé sur les nombreuses

voitures qui encombraient la cour. Les heures s'écoulaient trop lentement, et pour hâter le moment du départ, on fait devancer jusqu'à l'heure du déjeuner. 2 heures du soir ont sonné, on se met en route et l'on arrive à Langonnet à 6 heures. La fatigue de 14 heures de marche avait répandus peut-être une certaine ombre sur le brillant du tableau. Arrivés à la porte d'entrée de l'aile qu'ils doivent habiter, ils la trouvent encore murée. Enlever toutes les pierres et soulever un passage, ce fut l'affaire d'un instant. Bientôt chacun, petit et grand, charge sur son dos lit, couvertures et paillasse, et va camper au plus haut étage de la maison, sous un toit presque à jour. C'est le dortoir de la communauté. On a oublié de préparer un local pour le réfectoire, cependant tous ces jeunes appétits sont fortement aiguillés par la longueur du chemin. Une magnifique pelouse s'étend devant la maison, c'est là que gaiement chacun s'assied pour prendre son repas du soir, et pour la première fois, on va joyeusement prendre son repos sous l'égide tutélaire de N. D. de Langonnet. Les jours suivants furent employés à une plus complète installation, et au débâti des bâtiments que devaient occuper les collégiens proprement dits et les élèves du Séminaire Colonial. Le 7<sup>e</sup>, arrive le tour de ces derniers. Toutes les voitures de la ferme de Kerleroy, et un grand nombre de Gourin étaient venues pour transporter les bagages. A 1 h. après midi, on disait un suprême adieu à St. Marie de Gourin, et à 5 h. on saluait avec transport N. D. de Langonnet, par le chant de l'Inve Maria Stella, du Salve Regina, et les brillantes fanfares de la musique instrumentale. C'est ainsi, qu'en deux jours, s'était accomplie cette grande affaire et ce changement de domicile de tout un collège, au milieu des jours de classe et des solennelles compositions des prix, qui, à plus d'un, avait semblé un rêve irréalisable, s'était fait cependant comme par enchantement.

Arrivés le samedi, le lundi matin les classes reprissent leur cours ordinaire. Jusqu'au dernier jour, les élèves firent preuve d'une bonne volonté extraordinaire; et ce qui aurait dû être pour eux une cause de distraction, ne servit qu'à augmenter leur assiduité au travail. Pour entretenir l'émulation, le R. P. Supérieur avait promis, à ceux qui montreraient le plus d'application, des prix spéciaux, qui seraient comme le couronnement de la Distribution solennelle des prix, et obtiendraient la plus belle proclamation. Le moment venu, on fut embarrassé dans le choix <sup>de ceux</sup> qui on devait les décerner, presque tous les ayant également mérités.

Depuis cette époque, toutes les récréations et les jours de promenade furent consacrés aux préparatifs de la distribution des prix. Mais il restait trop peu de temps, et il y avait trop à faire pour que la fête fut aussi splendide qu'on se l'était promis. Le 3 août était le jour plus vivement désiré que celui du départ pour Langonnet. L'Atmosphère, longtemps brumeuse comme aux jours d'hiver sous un ciel plus heureux, s'était enfin laissée pénétrer par les rayons d'un soleil presque inconnu dans cette contrée. Néanmoins, tous les abords de la maison furent bientôt encombrés par le grand nombre des voitures et la foule des spectateurs accourus de Lorient, Quimperle, Lefavrit et de Gourin surtout. A 9 h., on ouvre les barrières et la foule se pressa très-nombreuse dans le local où se devait faire la distribution des prix.

M. Eugène, arrivé de Paris pour dresser les plans de la chapelle, nous avait prêté son gracieux concours et décoré la future chapelle avec le goût remarquable qu'on lui connaît. Chacun, en entrant, s'arrêtait émerveillé et se demandait si c'était là le lieu où, quelques semaines auparavant, on n'entendait que le hennissement des superbes étalons, et où, dans ce moment, on respirait déjà comme un agréable parfum de sainteté. La distri-

a. commencé par une grande ouverture solennelle, par la musique instrumentale au collège, et suivie d'un chœur de musique vocale approprié à la circonstance et qui, célébrant la douceur et les charmes du sanctuaire de Marie, a retenti majestueux sous ces voûtes immenses qui, depuis plus d'un demi-siècle, n'avait redit que de tristes échos. Bientôt a commencé la tragédie jouée par les élèves d'Humanistes, et représentant le récit biblique. Daniel dans la fosse aux lions. La déclamation brillante et vivement sentie de ces jeunes acteurs a émerveillé et soutenu pendant près de trois heures l'attention de la foule souvent attendrie. On avait avidement attendu le discours du P. F. Supérieur, mais pour ne pas prolonger outre mesure cette belle solennité, il s'est contenté de dire, sur la disposition des cours et la force des études, quelques paroles qui nous ont fait qu'au moment le regret que l'on éprouvait de le voir si court. Alors a eu lieu la proclamation des prix et le couronnement des heureux vainqueurs. Il était trois heures, quand la fête s'est terminée par le chant d'adieu au sanctuaire de notre bonne Mère, et tous joyeux d'emporter dans leur cœur la bénédiction et le souvenir de Marie, se sont séparés pour aller se reposer des fatigues de l'année, auprès d'une autre mère bien-aimée, au sanctuaire de la famille.

### III. (bis)

Statistique par ordre d'ancienneté  
des vingt-deux Petits Scolastiques de N. D.  
Langonnet reçus à Noël dernier.

Mr. M. Eckers Gustave, né en 1840 à Nimmersheim (Haut-Rhin) il a reçu pour Patron de Religion, St. Pierre Claver;



Gouli Benjamin, né en 1839, à Terras (Hautes Pyrénées) P. de N. St Antoine de Padoue;

Delmas Hippolyte, né en 1833 à Goutrens (Aveyron) P. de N. St Louis de Gonzague;

Lejeune Eugène Martin, né en 1842 à Hérison (Aisne) P. de N. St Thomas d'Acquin;

Bugot Guillaume, né en 1838 à Poppentzweiler (Haut Rhin) P. de N. St Bonaventure;

Delorme Edoare Aimable, né en 1839 à Lanans (Doubs) P. de N. Paschal Taylor;

Capitallie Antoine Anselme, François-Kavier, né en 1843 à Loupiac (Lot) P. de N. Raymond Nonnat;

Grasser Georges, né en 1839 à Hochatzenheim (Bas-Rhin) P. de N. St Antoine;

Vidal François, né en 1839 au Marais (H. Loire) P. de N. St Dominique;

Cernay Pierre-Marie, né en 1833 à Néhon (Morbihan) P. de N. St Joseph Calasanctius;

Le Douarin François-Eyprien, né en 1842 à Vannes (Morbihan) P. de N. St Jean de Dieu;

Blaisot François-Pierre, né en 1839 à Saubne (Morbihan) P. de N. St Benoit de Philadelphie;

Simont Pierre-Eyprien, né en 1833 à Penzeville (Seine Inf.) P. de N. St Vincent de Paul;

Lapeyre Vulgence, né en 1841 à V. Génies (Dordogne) P. de N. St Joseph;

Pobrel Jules, Pierre-Marie, né en 1844 à Haidron (Côtes du Nord) P. de N. St Félix de Cantalice;

Pellerin Marie-Joseph, né en 1844 à St-Deran (Ile-et-Vilaine) P. de N. St André de Corsini;

Graff Joseph, né en 1843 à Wurgach (Wurtemberg) P. de N. St Bernard;

Coug Auguste, François-Antoine, né en 1841 à Valence (Garn) P. de N. St Camille de Lellis;

Crétin Louis-Aristhène, né en 1838 à Vlle de France (Angleterre) P. de N. St François d'Assise.

Lemasson Antoine, né en 1843 à Molompiz,  
(Cantal) P. de N. S. Didace;

Bonnet Nicolas Joseph, né en 1839 à Cheminon-  
la-ville (Marne) P. de N. S. François de Sales;

Durand Pierre Gabriel Henni, né en 1840 à  
St André de Colzac, (Gironde) P. de N. S. André (apôtre)

#### IV.

### Rapport sur la Colonie agricole à N. D. de Langonnet, au C. R. P. Supérieur Général, le 25 Janvier 1859.

Monsieur C. P. Père, la Colonie agricole de N. D. de  
Langonnet existe depuis assez long temps pour mériter qu'elle  
se fasse connaître, car elle aussi, dans l'ensemble des œuvres  
de la Congrégation, est appelée à faire et fait déjà quelque  
bien, sous le double rapport matériel et spirituel.

C'est le 13 du mois de Mai 1856, que s'est installée  
au milieu de la forêt, à Klorois<sup>1)</sup> aujourd'hui St Jean  
Baptiste) naguère propriété départementale du  
Morbihan, la première escaude d'enfants colons venus du  
bois de la Croix (espérance de G. Ran).

Mais ce n'en était que l'avant garde; la Colonie n'a  
été définitivement installée qu'à la St Michel suivante, époque  
à laquelle le Bois de la Croix a été abandonné pour consti-  
tuer la Colonie à N. D. de Langonnet et renforcer celle de  
Carlan.

Vous dire, Monsieur C. P. Père, les petites misères de notre  
installation, serait entre autres peut-être dans trop de détails,  
aussi je les résume, en disant qu'un vaste grenier couvert  
en chaume et éclairé seulement par une porte au pignon,

<sup>1)</sup> Prononcez Klorois.

et deux mauvaises lucarnes, a servi pendant 18 mois de dortoir, de réfectoire, de salle de classe et de récréation, pour les Frères chefs de section et pour les enfants. Tout cela nia fait pitié, mais je me consolais en pensant que ce genre de vie cadrerait parfaitement avec les habitudes du pays, surtout si l'on y joint la nourriture. Et en effet, dans les premiers temps, elle était tout à fait bretonne, et je ne saurais vous en donner une meilleure idée qu'en vous racontant la manière dont le P. F. Levavasseur était reçu dans la pauvre Communauté. Qu'on se le figure arrivant à la Colonie vers 7 h. du soir, fatigué de son long voyage de Paris et se mettant à table avec la petite Communauté. Que va-t-on lui donner pour réparer ses forces et de fatigues son estomac? Ici bien, notre novice cuisinier lui présente très solennellement et avec un aplomb très sérieux une grande écuelle de lait caillé, avec une grosse assiette de blé noir. Quel régal! Mais au moins pourra-t-il se reposer dans un bon lit: Oui, à condition que le Frère principal quitte sa couchette pour laisser au P. Père Provincial un lit entouré de linge, de sabots, de pioches, de biches et de faux, pour se nicher dans la paille ou dans le foin.

Alors le P. F. pourra se reposer en paix, pourvu que les rats et les souris ne lui fassent pas trop de musique. A son réveil il entendra le chant joyeux des colons qui se lèvent, se mêler à celui des oiseaux qui fourmillent dans la forêt, puis il pourra célébrer la sainte Messe dans une chapelle improvisée, bien petite, mais bien propre.

Sans doute que pour son déjeuner il lui sera servi du café? Hélas non, c'est du luxe pour une pauvre maison, mais nous lui donnerons du bon lait et du bon beurre frais. Pour midi, ce sera de la soupe de viande salée, qui trempera du pain blanc que nous avons été chercher à Gourin (à 12 kilom.), et des galettes de blé noir. Les plats consisteront en viande salée pour le premier, et le second...

contiendra de la bouillie de blé noir, ficassée dans la poêle. Pour dessert, il y aura du beurre ou du fromage, ou mieux encore du myrtille (Sucet) que les enfants auront été cueillir dans la forêt et qu'on écrasera dans du lait doux.

Toutà notre genre de vie dans les commencements.

J'oubliais de vous dire, mon C. P. Père, que pendant longtemps, il n'y a pas eu de chapelle, de sorte que les Frères et les enfants étaient obligés de courir, dimanches et fêtes, entendre la Messe à 5 ou 6 Kilom. de la maison. Quant à moi, je m'y rendais le Samedi 2 fois la semaine, pour entendre les Confessions et faire le catéchisme. . . Nous étions alors dans un état qui ne laissait rien envier à celui des missionnaires.

Inutile de vous parler de l'état des cultures, je vous en ai entretenu, il y a peu de temps, dans une fort longue lettre, je me contenterai de vous exposer seulement, que nous avons trouvé la terre dans l'état le plus pitoyable, empestée de mauvaises herbes de toute espèce, que nous commençons cette année seulement à détruire par le charnage profond et le défoncement à la bêche, ayant employé les deux années précédentes à tirer de son sein ce qu'il nous fallait pour vivre. J'aime à vous rappeler cependant que, même au début, nous avons fait quelques expériences culturales qui nous ont amené à introduire dans le pays le froment, (qui cette année a détrôné le seigle), le colza, le rutabaga, le trèfle, etc, et qui aujourd'hui on se met en mesure de nous imiter.

Quant au bénéfice il n'est pas si minime qu'on se l'est imaginé et les comptes-rendus qui vous ont été adressés sur cet article, attestent déjà ce que sera l'avenir.

Avant de vous entretenir du bien spirituel qui s'opère dans notre colonie, il me reste encore à vous communiquer quelques lignes sur le nouveau local que nous avons occupé depuis votre dernière visite. La maison de St. Jean Baptiste malgrè l'entourage et sa situation au milieu de terres labourables de la forêt de Langonnet, a dû être abandonnée pour plusieurs raisons dont voici les principales: 1.° insuffisance

(1) C'est la ferme de Kerlorois.

de logement; 2<sup>o</sup>: trop d'éloignement de l'Abbaye (2 kilom.) avec laquelle nous sommes obligés d'avoir des communications très fréquentes chaque jour; 3<sup>o</sup>: parce que les Frères novices se seraient trouvés dans l'impossibilité de nous venir en aide et de s'occuper sur les travaux agricoles, sans manquer à un grand nombre de leurs exercices spirituels. 4<sup>o</sup>: parce que, depuis l'acquisition de 4 nouvelles fermes, la maison de S. Michel que nous habitons aujourd'hui, est devenue plus centrale et offre à l'ensemble de nos œuvres autant et plus d'avantages que S. Jean Baptiste, sans en avoir les inconvénients. Aujourd'hui, nous ne sommes plus qu'à dix minutes de l'Abbaye.

Les détails ci-dessus ont dû vous paraître bien longs, mon C. P. Père, cependant bien des choses intéressantes ont été omises, mais je crains de vous ennuyer avec du matériel, et j'aborde de suite le côté moral de notre œuvre.

Tous nos enfants, comme vous le savez, nous viennent des prisons des trois départements de la basse-Bretagne. Ils nous sont livrés depuis l'âge de 10 à 15 ans, et nous les gardons très-peu jusqu'à 18, presque tous jusqu'à 20 ans. Et, bien entendu que tous nous arrivent avec plus ou moins de vices, puisqu'ils ont subi un jugement.

Cependant, dans le nombre, il se trouve de bien bons enfants, mais d'autres aussi ont largement puisé à de très-mauvaises sources; et certes, quand on sait qu'il n'ont reçu que peu ou point d'instruction, qu'ils ont été abandonnés à eux-mêmes, soit par la négligence, soit par la mort de leurs parents, on comprend aisément qu'ils ont de l'apathie pour toute sorte de bien et qu'il est très-difficile de jeter dans leurs cœurs le germe des vertus. C'est, je vous assure, mon C. P. Père, une tâche pénible. C'est une mission bien rude, aussi laborieuse que celle de l'Égypte, puisse-telle être aussi méritoire!

Mais le vice n'est pas l'unique mal; ils se trouvent chez quelques uns de ces enfants une ignorance à faire

gémir, et c'est là sans doute une source trop féconde du triste état de leurs âmes.

Ainsi, nous avons en ce moment plusieurs colons qui avaient déjà fait leur première Communion et à peine connaissent-ils quelques vérités de notre sainte Religion. Il y a quelques mois, j'interrogeais publiquement un petit Breton, je lui demandais où il serait allé après sa mort. Il me répondit sans hésiter : Dans l'enfer ; et il ignorait ce que c'est que l'enfer. Un autre, âgé de 18 ans, interrogé par son conducteur s'il était chrétien, répondit « qu'il croyait que oui, mais il ne savait pas si le cheval qui conduisait la voiture était chrétien ou non. Le bon Dieu, disait-il, est de taille moyenne et pourtant il est partout. »

Je ne finirais pas si je rapportais toutes les réponses bizarres qu'ils donnent souvent quand on les interroge. Que l'on joigne à tout cela leur peu de disposition à tout amendement moral, leur peu d'attention aux avis de ceux qui les dirigent, et l'idée d'une sorte d'emprisonnement de 8 à 10 ans, et l'on comprendra combien grande est la difficulté d'opérer dans leurs âmes tout le bien souhaité. Aussi, quelles peines n'ai-je pas eues avec eux, pendant les 18 premiers mois qu'ils ont passés à Langonnet.

La peine se passait-il un mois sans qu'il se fût formé un complot, soit de battre un frère et de partir, soit de partir après avoir volé quelque chose de conséquent ; et que de désertions n'avons-nous pas eues pendant cet intervalle.

Mais, grâce à Dieu, depuis l'instinct un peu, aucune désertion n'a eu lieu. D'où est venu ce changement si subit ? Des efforts qu'on a faits pour dissiper leur idée d'emprisonnement, et de fait, ils ne sont pas considérés comme prisonniers devant la loi ; car les tribunaux ne les ont condamnés qu'à être étiers pendant un nombre déterminé d'années, dans une maison de correction, après les avoir acquittés comme ayant agi sans discernement.

He bien, pour les disposer à écouter mes avis et ceux

des Pères qui les dirigent, je n'ai eu besoin, chose singulière, que de prendre en main le code pénal, de leur faire comprendre de mon mieux les articles 66 et 67, et de leur prouver, par eux, qu'ils sont les élèves plutôt que les prisonniers du gouvernement. Que de fois ne leur ai-je pas répété que le gouvernement a pouvoir sur eux comme sur les soldats; qu'ils ne peuvent pas plus quitter la colonie, qu'un enfant quitterait le collège où l'ont placé ses parents; qu'ayant été délaissés par leurs père et mère, abandonnés sans rien attendre que le mal; il a été nécessaire, dans l'intérêt de tout le monde, et de leur surtout, que quelqu'un se chargât de leur éducation, sous peine de leur voir, dans un âge plus avancé, prendre le chemin du bague ou de la guillotine.

Dès lors qu'un enfant s'est pénétré de ces vérités, qu'il se voit ici mieux que chez ses parents sous tous les rapports, entouvé de soins continuel pour le bien de son corps et de son âme, qu'il entrevoit que, par sa bonne conduite dans la colonie, il s'offrira à lui, à sa sortie, une place honorable, surtout quand ce sont des Messieurs qui les demandent, il s'opère en lui un changement très notable; ses idées deviennent moins sombres, son esprit s'élargit et son âme devient plus paisible; il commence à se réjouir de sa position; se rend plus souple, plus porté au bien, accepte mieux les corrections dont il comprend pour lui le bienfait et la justice; écoute les avis et les instructions et ne tarde pas à en profiter. C'est ainsi que, depuis près d'un an, sur 18 Colons qui composent la colonie de N. D. de Langonnet, bien loin de s'évader, ils regarderaient comme un lâche quiconque déshonorerait leur petite société par une désertion. Il y a même plus que cela; depuis un an plusieurs colons devenus libres ont préféré rester chez nous comme ouvriers ou domestiques, plutôt que de s'en aller ailleurs. D'autres ont déjà demandé à revenir, et plusieurs, ayant encore quelques années de détention, ont déjà sollicité la faveur accordée à leurs anciens camarades. D'aussi bonnes dispositions dans les esprits ne pourraient pas rester

sans influence sur les cœurs; aussi, nous sont-ils beaucoup plus attachés; nous sommes pour eux ce qu'auraient dû être leurs parents, ils en sont bien convaincus.

La piété, la bonne conduite, le travail et même la classe sont, au commencement du moins, à être plus en honneur.

Outre la classe qui leur est faite deux fois par jour en hiver et une fois en été, dans laquelle on leur donne des leçons de lecture, d'écriture et de calcul, ils ont deux fois catéchisme par semaine, le dimanche et le jeudi. Le dimanche, ce sont les petits scolastiques qui, au nombre de sept, font le catéchisme pour s'habituer de longue-main à la vie apostolique.

J'oubliais de vous parler, mon C. P. Père, de leur classe de chant; toutefois ce n'est pas la musique vocale, mais simplement des cantiques spirituels, qu'on leur apprend, et leurs progrès en ceci sont très marqués. Il y a beaucoup d'entrain et d'ensemble.

En résumé, nous sommes satisfaits du moral de la colonie. Elle nous donne de l'espérance et de la consolation.

Jusqu'à présent nous avons été mal logés de toutes les façons; les dortoirs des enfants étaient dans un état qu'on ne pouvait montrer à un inspecteur comme une installation définitive. Faute de logement, j'étais obligé d'avoir ma chambre à l'Abbaye.

Les Trirés eux-mêmes étaient obligés de coucher tous dans les mêmes dortoirs que les colons, dont ils n'étaient séparés que par une mauvaise cloison en boîtes. La cuisine était tellement petite, que deux personnes s'y gênaient constamment dans le service. Tous nos magasins étaient installés dans un mauvais hangar à jour. Nos ateliers et nos animaux de trait sont encore casés dans des huttes construites sur de vieilles souches de chêne, fermées par de mauvaises planches arrachées des anciens greniers de l'Abbaye, et couvertes de pailles battues.

Mais, mon C. P. Père, avec l'autorisation que vous nous avez donnée de construire un beau bâtiment, nous allons bientôt nous trouver un peu plus au large; les visiteurs verront

(V) Le Lieutenant St. Michel dont il a été parlé dans la 1<sup>re</sup> Partie.



avec plaisir la charmante petite colombe qui se prépare à  
 a. N. D. de Langonnet; et vous même, mon C. P. Père, à  
 votre prochain voyage que nous vous prions de ne pas dif-  
 férer au-delà des beaux-jours d'été, vous aurez la satisfaction  
 de voir dans la prospérité une œuvre que le bon Dieu a déjà  
 bénie, et qui tient à consoler toutes les personnes charitables qui  
 prennent part à ses succès et surtout son C. P. Père Supérieur  
 Général.

signé Guyot.

---

#### IV (bis)

### • Ou baptême à N. D. de Langonnet.

C'était par un beau jour du mois de Mars; le soleil  
 s'était levé pur et brillant et il inondait de ses rayons bien-  
 faisants la vallée où est assise l'abbaye de N. D. de Langonnet.

Cout avait pris, dans la nature, un aspect joyeux à  
 l'unisson des habitans de l'abbaye.

Les oiseaux chantaient doucement et célébraient à l'en-  
 ce retour des beaux jours, et les fleurs qui s'ouvraient au premier  
 rayon du soleil, semblaient offrir leurs prémices à la Reine du  
 Ciel.

C'était le 25 Mars, Fête de l'Annonciation de la C.  
 S. Vierge.

En ce jour béni, la Communauté de Langonnet, se  
 disposait à célébrer, avec la fête de l'Annonciation, une céré-  
 monie bien touchante et dont le souvenir délicieux ne s'ef-  
 facera jamais de la mémoire de ses heureux témoins; on  
 allait baptiser un jeune adulte, que la bonne Mère avait  
 elle-même conduit, comme par la main, jusque dans son  
 sanctuaire, ou plutôt jusqu'à son Cœur.

Le catéchumène était un jeune homme à peine âgé de

19 ans de la secte protestante et dont le frère, (Frère-Leandre) converti lui-même du protestantisme est maintenant en Afrique, en qualité de Frère Coadjuteur. Joseph Edouard Burger, tel est le nom du néophyte, avait été sollicité à la foi catholique, d'abord par son père, et après le départ de celui-ci pour les missions, par un des novices frères de la C. de Langonnet, qui a aujourd'hui le bonheur d'accompagner sa conquête à l'église, en qualité de Parrain.

Dès 8 h. 1/2 du matin, le joyeux carillon des cloches, avait appelé à l'Église toute la Communauté.

L'entrée solennelle, croix et acolytes en tête, commença la cérémonie. Tous les scolastiques, et les élèves du Séminaire Colonial qui ont la soutane, revêtus du surplis et la barette en main, formaient une longue procession terminée par le P. P. Supérieur célébrant, revêtu de la chape violette, et le diacre et sous-diacre avec leur dalmatique et tunique aussi violettes.

La procession, entrée par la porte du bas de l'église, se déploya majestueusement en 2 longues lignes, de la nef au sanctuaire. L'orgue faisait entendre ses plus beaux chants et la chapelle ornée de festons et de guirlandes offrait un aspect de fête, grâce à la décoration, dont le parc et les jardins avaient à peu près fait tous les frais.

Quand le chœur fut placé et après le chant de quelques psaumes, le P. P. Supérieur, accompagné du diacre et sous-diacre et des clercs assistants, vint à la porte extérieure de l'église, recevoir le catéchumène, présenté par son parrain le bon frère Ablojo.

Alors commença cette cérémonie si touchante et si belle de la réception des catéchumènes dans l'église.

Profondément ému et bien pénétré de l'action si importante qu'il allait faire, le pauvre enfant qui demandait aujourd'hui à rentrer dans le giron de l'Église catholique, attirait tous les regards par son air déprimé et de modestie angélique.

Il était à genoux à la porte, et l'émotion, qui l'agitait se traduisait au dehors par ses pâlours et ses larmes. ...

Après les cérémonies prescrites, et quand le catéchumène ayant récité 3 fois le *Pater*, et renoncé à Satan, entendait cette douce parole du P<sup>r</sup>. Père: *Accipe Spiritum Sanctum, Recevez le St-Esprit*, on vit une colombe descendre sur sa tête. L'organe que la surprise arracha au diacre, l'oiseau se posa sur la tête du parvain, occupé à tracer <sup>le signe</sup> de la croix au front de son élève. Puis, quand on rentra dans l'église, l'oiseau symbolique vint se poser sur l'une des croisées et ne se vola qu'après la cérémonie.

Cependant, conduit par le prêtre jusqu'au pied de l'autel, le néophyte s'agenouille. On change les ornements violets en blancs, et le P<sup>r</sup>. Père prononce les paroles sacramentelles, en versant l'eau sacrée sur la tête du catéchumène.

« Joseph Edouard, dit-il, je vous baptise, en nom du Père et du Fils et du St-Esprit ».

Comme alors tous les cœurs étaient émus! Combien de douces larmes ont été répandues dans ce moment solennel, où les cieux s'ouvraient tout grands, devant le nouveau Chrétien!

Le P<sup>r</sup>. Père Supérieur traduisit bien la pensée de tous en disant, dans une courte et chaleureuse exhortation au nouveau baptisé: « qu'il était tenté d'envier le bonheur de cet heureux enfant, maintenant pur et blanc comme un ange du ciel ».

Après le baptême, le P<sup>r</sup>. Père, célébra lui-même la messe solennelle, dont le chant et les cérémonies furent exécutés avec grande pompe. Puis il donna la sainte Communion à celui qu'il venait de baptiser. C'était un spectacle bien touchant de voir ce jeune homme, une heure au paravant, assis encore à l'ombre de la mort, exclu de l'église, au pouvoir de Satan; et alors revêtu de la robe d'innocence baptismale, se nourrir du pain des anges, du corps et du sang de N. S. Jésus-Christ.

Yen pourra dire l'immense jélicité, le bonheur sans égal de ce priviléjé dont le même jour éclaire le baptême et la première Communion?

On comprend ces sentiments, mais on ne les exprime point; le langage des anges en pourrait seul parler dignement.

Chacun enviait son bonheur, et se demandait tout bas, s'il avait jamais été si bien préparé pour recevoir l'hôte divin, qui descendait pour la première fois dans le cœur du jeune Edouard.

Mais ce n'était pas tout. Pendant qu'on le baptisait, au milieu de la cérémonie, la St<sup>e</sup> Vierge conduisant à l'abbaye, une autre brebis égarée, un jeune protestant, qui venait aussi se convertir.

L'émotion de ce dernier se comprend assez, lorsque en entrant dans l'église, où on l'avait immédiatement conduit, il vit un baptême d'adulté.

Bientôt il reconnaît dans le catéchumène, un jeune homme qu'il a lui-même connu en Alsace, dont il ignorait la conversion; et qu'il était loin de penser présent à M. D. de Langonnet.

Après la cérémonie, ils s'embrassent et se félicitent mutuellement de leur bonheur; car si l'un est déjà baptisé, l'autre le sera bientôt et partagera ainsi la félicité de son heureux compatriote.

Le P. F. Leman, qui a déjà instruit et préparé le dernier arrivé, va aussi préparer celui-ci et l'on pense qu'il sera baptisé dans la semaine sainte.

Le jeune Edouard Bruner commence aujourd'hui son noviciat parmi les frères de la Congrégation. Puisse la bonne Mère lui donner une solide vocation, afin qu'il ajsure ainsi le trésor inestimable qu'il vient d'acquies en ce jour.

Pour le nouveau catéchumène; il est au Petit-Scolastique St Joseph nous la envoyé ainsi que l'autre, pendant le mois qui lui est consacré, après la neuvaine que nous avons

Je pour demander à ce Saint-Bien-aimé de faire naître des vocations religieuses pour la Congrégation.

Qu'il me soit permis, en terminant, de recommander aux bonnes prières de nos frères aînés de Paris, le Petit-Scolasticat de M. D. de Langonnet, et en particulier le nouveau empire que la Ste Vierge nous a amené dans une circonstance si remarquable.

N. Durand,  
petit-scolastique de la Cong<sup>g</sup>.

---

## V.

### Distribution des prix de l'année scolaire 1857-1858, au petit-Séminaire de St-Sauveur, à Cellule.

Extrait du Journal de cette C<sup>ie</sup>.

La petite distribution des prix qui se fit l'année dernière, pour encourager nos premiers élèves, avait produit un si heureux effet sur l'esprit des enfants et de leurs parents, que l'on crut devoir, cette année, rehausser d'un degré l'éclat de cette belle cérémonie, d'autant plus que l'on avait obtenu, depuis l'érection du Pensionnat en Petit-Séminaire, que les élèves étaient devenus plus nombreux et que déjà quelques classes latines se trouvaient organisées.

Longtemps on s'était bercé de la douce espérance de posséder pour cette fête, le C. P. Père Supérieur Général, que tous les membres de la C<sup>ie</sup>, Pères, Frères et enfants, appelaient de tous leurs vœux au milieu d'eux. Mais les occupations nombreuses et la santé si délicate du C. P. Père durent être pour nous la cause d'une grande privation.

Né pouvant régner nos vœux par sa présence, notre

bien-aimé Père Général songea à nous dédommager un peu en donnant à la fête le plus grand intérêt possible. Il nous envoya donc, à notre grande satisfaction, la charmante tragédie, les néophytes du Benga, pour être jouée par nos élèves le jour de la distribution des prix.

Cette pièce toute historique, composée par nos Pères de l'Afrique et dont la Requiem du Galen a fourni les curieux épisodes, fut accueillie par nous tous avec un véritable enthousiasme.

On s'empressa de distribuer les rôles: l'honorable Carraïse, Yambiri trouvèrent parmi nos élèves d'honorables et fidèles interprètes. Ce premier choix étant fait, les acteurs se mirent à l'œuvre, les rôles furent copiés et appris par cœur avec la plus grande activité. Nos jeunes avougnats brûlaient du désir de s'acquitter avec honneur de leur tâche, en représentant dignement sur la scène, les héros Africains, dont nos Pères missionnaires avaient admiré, de près, la piété filiale et les vertus chrétiennes.

En entrecoupant ce petit récit, notre cœur éprouve le besoin d'exprimer le désir qu'un affectueux hommage de gratitude soit rendu aux chers Confrères de l'Afrique, qui, par ce portrait si habilement tracé de leurs jeunes néophytes, nous ont appris, d'une manière fort attrayante, que le divin Maître se plaisait parfois à bénir abondamment leur pénible chemin de patience et de charité.

Les compositions des prix étaient achevées et les élèves, après avoir passé leurs examens, voyaient approcher avec un bonheur mêlé d'impatience le jour de la distribution si vivement attendu. Déjà on avait dressé, en plein air, au milieu d'un charmant bosquet, la case Africaine, où devait se passer la scène des jeunes néophytes du Benga; en face du théâtre, il y avait une vaste estrade réservée aux personnes invitées pour la fête et aux Parents des enfants. Il faut noter en passant, que l'on avait envoyé des lettres d'invitation à un grand nombre d'ecclésiastiques, ainsi qu'aux familles les plus notables des environs.

Au milieu de tous ces préparatifs, une préoccupation

lourds, niais tous les esprits: comment trouver des costumes à nos acteurs! On se hâta de communiquer cet embarras au P. F. Levassieur, qui répondit avec un bienveillant empressement, que sur ce point on n'avait qu'à se tranquilliser et demeurer sans souci, qu'il se chargerait de nous confectionner les costumes et de teindre en noir nos jeunes blancs. Les Communautés visitées par le P. F. Levassieur ont maintes fois été témoins du joyeux enthousiasme avec lequel est attendu et accueilli ce cher Père, toutes les fois qu'on a le bonheur de le recevoir; il est impossible de se figurer les désirs impatientes par lesquels on eut voulu hâter à cet égard l'arrivée du Supérieur Provincial. Depuis deux jours, la voiture allait régulièrement à la gare, matin et soir, pour ramener le P. F. Levassieur, mais toujours elle revenait vide. Enfin, quand on désespérait presque de posséder notre bon Père, on le vit arriver, amenant avec lui une grosse malle, où se trouvait renfermé, avec les éléments de confection pour les costumes, la solution de notre position embarrassante. Grande fut la joie de tout le monde, des élèves et surtout des acteurs. On déballe, et ce fut avec le plus vif intérêt de curiosité que l'on vit étalés successivement des armes d'Afrique, des grigris, des parelés de toute espèce, des costumes du pays de nos néophytes, d'où la garde robe du roi de Dakar avait fourni de fashionables échantillons etc; évidemment le musée de Paris avait été mis fortement à contribution.

Nos jeunes acteurs furent réunis autour du P. F. Levassieur qui s'informa de leurs rôles, toisa les tailles de nos petits hommes, en les tournant et les retournant. En un clin d'œil son plan est dressé, il se met à distribuer à chacun son costume avec un véritable talent de spécialité, et voit tous nos héros affublés de leurs bizarres vêtements, dont l'ensemble présentait le coup d'œil de la plus singulière originalité.

Après cette première métamorphose il s'agissait de changer les peaux blanches en noires. Le P. F. Levassieur était sûr de son procédé infallible; car, chemin faisant, de

Siens à Cellule, il avait fait des expériences sur son bras, et il nous garantissait la couleur bon teint.

Mais voici le beau jour de la distribution des prix — Si on parle un langage poétique, l'on consenti par dix écoliers allant en vacances, nous dirons que ce jour fut salué par l'Aurore aux doigts de Rose, à laquelle succéda un brillant lever du soleil qui promettait pour notre fête un magnifique beau temps. La science du ciel venait enfin ajouter un degré de plus à cette joyeuse animation à laquelle se livrent des bon cœur, des élèves en pareille circonstance.

Cependant les étans de garde furent un instant commués et les cris de joie firent place au plus grand recueillement, quand la cloche, appelant tous les élèves, les réunit à la chapelle un pied de l'autel pour assister à la sainte Messe.

Avant d'offrir les sacrifices, le No. P. Levarapour, avec cette bonté qui lui est propre, adressa aux élèves une allocution, où il retraçait le portrait d'un bon écolier, pieux et obéissant pendant les vacances.

La voix du bien-aimé Père, dont le timbre saisit bien traités les sentimens de son cœur, pénétrait fort avant chez nos élèves. Tous écoutaient avec une religieuse attention, car ils étaient persuadés que celui qui leur parlait les aimait et désirait leur plus grand bien. Les sages et paternels avis furent accueillis avec amour et gravés au fond des cœurs, et depuis nous avons pu constater que le plus grand nombre s'était appliqué à les mettre ponctuellement en pratique.

Après la 5<sup>e</sup> Messe eut lieu la bénédiction solennelle du S<sup>t</sup> Sacrement, par laquelle notre divin Maître était invité à clore lui-même l'année scolaire, en répandant une dernière fois ses faveurs sur nos chers enfans.

La cérémonie religieuse fut suivie du dîner auquel notre jeunesse bryante apporta de meilleure grâce encore que d'habitude, en faisant gaiement ses adieux à la cuisine de Pension, pour aller reprendre son coin à la table de la maison paternelle.



Qu'un intervalle, était arrivée de Clermont une excellente musique militaire, que nous procurait la bienveillance de M. le Comte d'Arcières en résidence à Cellule.

Cinq heures venait de sonner et la distribution allait commencer. De nombreux invités, parmi lesquels on remarquait un très-grand nombre d'ecclésiastiques, les parents des élèves et des curieux en foule se pressaient sur l'estrade et autour du théâtre. Tout-à-coup un cri de stupéfaction se fait entendre parmi les assistants. on venait d'apercevoir les acteurs qui traversaient la foule pour prendre place sur la scène. Ils avaient été ajustés de leurs costumes au grand complet, leurs figures étaient noires comme si le soleil d'Afrique avait, depuis un demi-siècle, dardé sur elles, ses rayons brûlants. La métamorphose était complète, grâce aux soins infatigables du bon Père Levavasseur auquel revient de droit l'honneur de cette intéressante mise-en-scène.

Les curieux se rangent, le H. F. Provincial arrive prendre sa place dans le fauteuil de la Présidence et le Public s'assied autour de lui. La musique exécute son brillant morceau d'ouverture et en même temps un silence parfait s'établit sur les bancs des assistants. Trois coups frappés sur le parquet de la scène annonce que la Pièce va commencer et aussitôt la toile se lève, laissant entrevoir l'intérieur de la case où figuraient nos petits Ouvergnats, à la peau des jeunes néophytes du Benze.

Les assistants poussent un cri d'agréable surprise auquel succède bientôt le plus profond recueillement. Les costumes les paroles, les gestes de nos acteurs excitent à l'envie la curiosité du public, en capturant son attention.....

continuer omnes intente ora tenent.....

Tous les regards étaient attachés sur l'intéressant spectacle qui absorbait les esprits, quand tout-à-coup s'élève un vent impétueux, les arbres s'agitent violemment, la case de nos jeunes néophytes est ébranlée, en vain les acteurs cherchent à dominer par leurs voix l'élément qui trouble l'action de leurs rôles.

Un changement subit venait de s'opérer dans l'atmosphère, le soleil s'était obscurci et d'épais nuages s'accoumblaient à l'horizon. Déjà l'on entend l'orage gronder sourdement dans le lointain, le ciel devient de plus en plus sombre, les éclairs succèdent rapidement et le tonnerre roule sur nos têtes. Quelques grosses gouttes d'eau en tombant annoncent une de ces pluies torrentielles si fréquentes dans ce pays. On baisse le rideau, la représentation est suspendue. Tout le monde cherche à descendre pour se soustraire à la pluie dont on est menacé. Cependant le Docteur Levavasseur rassurant le Public, d'un geste significatif, retient chacun à sa place et prétend qu'il n'y aura ni pluie ni tempête. Mais l'orage n'était point conjuré et la pluie tombant par torrent, prouva que notre bon Père, quoique n'étant pas dans son pays, n'avait pas été prophète en cette circonstance.

Les assistants se garantissent de leur mieux sous des parapluies et sous des toiles suspendues, la destination de ces dernières se trouvait singulièrement modifiée, car elles n'avaient été tendues que pour garantir notre monde choisi contre les rayons du soleil.

La pluie devient battante, notre bon ami Président demeure gravement immobile sur son fauteuil et la foule docile et respectueuse se laisse mouiller avec lui. Comme on voit, la scène était variée mais le nouveau spectacle ne laissait pas d'avoir son côté intéressant. Ce fut bien dans ce moment que les assistants nous donnèrent à tous la plus grande sympathie si pleine de désintéressement. Dans l'attente d'un sort meilleur - tous les yeux étaient tournés vers le Docteur Levavasseur, quand on le vit tout à coup se lever précipitamment et se diriger à grands pas vers la maison. Il était trempé jusqu'à la peau. Son départ fut le signal d'une retraite générale, tous se précipitèrent à sa suite de l'intérieur des bâtiments pour attendre la fin de la pluie et le retour du beau temps. En effet le vent ne tarda pas à dissiper l'orage, le ciel redevenait serein, et avec les rayons de

soleil la joie fut ramené sur tous les fronts. Tous ces musiciens remontent sur leur estrade et font résonner au loin de joyeux airs de fête. Chacun court reprendre sa place, l'orage était oublié et l'incident de la pluie n'avait fait qu'ajouter un intérêt nouveau de curiosité à la fête qu'elle était venue interrompre.

Tout le monde attend avec impatience que la représentation puisse être reprise. On impose silence, le rideau est levé, les acteurs reviennent en scène et désormais la Pièce ne sera plus interrompue que par les applaudissements des spectateurs jaloux de témoigner leur grande satisfaction. Disons à l'honneur de nos jeunes acteurs que chacun a figuré en artiste intelligent et que tous se sont acquittés de leurs rôles avec beaucoup d'âme et de naturel. Les assistants, émerveillés, traduisaient par leur attitude pleine d'attention et de curiosité, le haut intérêt que leur inspirait cette originale représentation.

Gloire en soit rendue aux auteurs de la belle tragédie, et s'ils ne dédaignent pas les couronnes que nous pouvons leur offrir, nous aimons à leur jeter des fleurs de nos champs, en les accompagnant des plus sincères applaudissements. Merci au nom des élèves et au nom de tous les assistants, de ces intéressants épisodes qui ont si bien captivé et enchanté l'esprit et le cœur d'un chacun.

Après la représentation théâtrale, le P. Supérieur devait prononcer le discours d'usage, mais profitant de la constance de la pluie et de l'orage, il annonça au Public que la lecture de sa pièce littéraire était remise à l'année prochaine. Le journal se croit bien informé, en disant que l'orateur n'était point trop fâché de ce contre-temps et qu'il laissa de bon cœur au fond de sa poche son discours, dont la composition récente et pénible, risquait bien un peu de trop sentir la lampe.

Et défaut de discours la distribution commença. Donc immédiatement. Ce fut le Père Supérieur qui déclama

les vainqueurs, dont les noms furent salués par de joyeuses jampares, au milieu des acclamations et des applaudissements du Tribu. Et la fin de chaque section, la pause, était marquée par un nouveau et brillant morceau de musique.

Presque tous nos acteurs remportèrent des prix, ils étaient dévotement en costumes d'Afrique. Et avaient conservé jusqu'à leur peau noire; leurs bonnes mamans, bien heureuses de les reconnaître, ne craignirent pas de changer de couleur en les étreignant dans leurs bras, pour les couvrir de leurs plus tendres baisers. Le beau-temps se maintint heureusement et la distribution s'acheva dans le plus grand ordre à la satisfaction de tous les assistants qui purent emporter un agréable souvenir de notre petite fête.

Les élèves, en quittant le lieu de leurs triomphes, se rendirent tous à la chapelle pour offrir des actions de grâces à Notre-Seigneur. Tous n'avaient point le bonheur et la joie de déposer des couronnes aux pieds de la C. S. Vierge, mais tous firent hommage à Marie d'un cœur rempli d'amour et de reconnaissance; puis ils partirent joyeux, se rendant au milieu de leurs familles où les accompagnèrent nos adieux, nos souhaits et notre bénédiction.



## VI

Épitaube de M<sup>r</sup> Luquet composée par  
lui-même.

---

✠

Joannes. Felix. Onesimus

Luquet

Episcopus. Hesebonensis.

Dei. Justitiæ. Memor  
sed. Fientissimo. S<sup>s</sup> m<sup>i</sup>  
Cordis Mariæ  
Patrocinio. Confidens  
Seic  
Deponi. Desideravit.

---

Natus Lingonis die XVII Junii an. Dom. MDCCCX.  
in Festo S<sup>s</sup>æ Trinitatis

Obiit (Romæ in seminario gallico S<sup>s</sup> Cordis Mariæ  
die III Septembris. an. Dom. MDCCCLVIII.)

---

*Delicta Juventutis mee et ignorantias meas  
ne memineris Domine.*

---

*Nota. — Une circonstance imprévue nous  
oblige à renvoyer au prochain Bulletin les  
deux articles de P. P. Guyodo et Chenay.*

# Errata

Page 492 à Elven (Morbihan)

495 Kermainguy, une colonie - lisez d'une colonie

Ibid. Et placé sous la protection - il faut . et placée.

Ibid. port de Pouillac lisez de Pauillac (Gironde)

Ibid. Lisez avec plaisir que le C.R. Père <sup>vient</sup> d'autoriser  
l'impression de trois petites gravures.

499 Lisez telle est en substance l'allocution Du C.R. Père

Ibid. Lisez: Guennigan, Renaud, Danger, Bernhard, Speisser,  
Maitrejean Orinel

Ibid. Lamouroux, Engel, Schaal, Aymonin

505 Marcel (Pierre-Marie Masson)

508, 1<sup>re</sup> ligne Lisez: de 8

520. Il est inexact de dire que le corps Législatif  
a approuvé au commencement de 1858, l'acqui-  
sition de Langonnet par la Cong<sup>o</sup>, cela remonte  
au 21 Avril 1857 Le Sénat le fit le 7 Mai  
suivant et L'empereur promulgua cette loi le  
19 Mai.

525 né à M'éhon (Morbihan) il faut . né à Mohon

Ibid. Potrel Jules - lisez Botrel

526 S<sup>t</sup> André de Cubzac Lisez . S<sup>t</sup> André de Cubzac.

528 Le renvoi qui est au bas de la page se rapporte  
à la maison de S<sup>t</sup> Jean - Baptiste

533 célébraient à l'envie - il faut . à l'envi

536 au petit Scolastique - il faut . petit Scolasticat.

# Bulletin Général

de la Congrégation

du St-Esprit et du St-Cœur de Marie.

Troisième année - Juillet 1859.

N<sup>o</sup> 11.

Idem ..... Octobre 1859.

N<sup>o</sup> 12.

## Première Partie.

Actes officiels - Avis et recommandations - Nouvelles  
générales de l'Institut.

*Nota.* Le retard dans l'envoi des Bulletins des Communautés, non moins que des travaux exceptionnels, soit pour le secrétariat soit pour les Archives, nous ont mis cette fois encore sans la nécessité de renfermer deux Bulletins en un seul.

### I

Actes officiels - Ils se rapportent: 1<sup>o</sup> à plusieurs admissions aux vœux soit temporaires soit perpétuels; 2<sup>o</sup> à

plusieurs réceptions au Noviciat au petit scolasticat;  
 3.<sup>o</sup> à la fondation d'un établissement en Irlande. 4.<sup>o</sup> à  
 l'acceptation de la direction du Sém. Collège de St. Pierre  
 (Martinique); 5.<sup>o</sup> à la translation de la Communauté de  
 la Rivière des Pluies (Dombon) à St. Denis. 6.<sup>o</sup> à la confir-  
 mation des pouvoirs tant des Supérieurs que des fonctionnaires  
 généraux, ainsi qu'à diverses nominations, mutations  
 et envois de sujets. 7.<sup>o</sup> à la promulgation d'un Indult  
 du S. Siècle pour la célébration d'une Messe de requiem,  
 le 1.<sup>er</sup> jour qui suit la fête du St. Veau de Marie; 8.<sup>o</sup> à la  
 séparation de la mission du Gabon de celle de la Sénégambie.

### I. Admissions aux Vaux.

1.<sup>o</sup> Admissions aux premiers Vaux - Par l'écision du Conseil en  
 date du 3 Juillet 1859, a été admis à la Profession et à  
 l'émission des 1.<sup>er</sup> vaux, un Novice ecclésiastique savoir:  
 M. le Bozec Jacques Charles, prêtre, né le 10  
 7<sup>bre</sup> 1822 à Gouézec (Finistère) en R. Thomas d'Arquin.

Par une autre décision du 20 Août 1859, ont été admis  
 à la Profession et aux premiers Vaux 13 Novices  
 ecclésiastiques Ce sont M. M.:

Le Pennec Alphonse Joseph-Marie, en Relig.  
 Alphonse Rodriguez, prêtre, né le 6 Mai 1825 à Quimper  
 (Finistère)

Lejeune Jean-Marie-Joseph, en Rel. Paulin  
 de Vole, prêtre, né le 6 Avril 1828 à Chateaucneuf-du-  
 Faou (Finistère)

Cheray Marie-Etienne-Louis, en R. Clément,  
 (pape) prêtre, né le 28 8<sup>bre</sup> 1833 à Dreux (Eure et Loire)

Lamoureux Francois-Emmanuel, en R. Norbert  
 prêtre, né le 11 Juillet 1831 à Poiré-sur-Villuire (Vendée)

L'engel Léger en R. Francois de Hieronimo, prêtre,  
 né le 18 Juillet 1833 à Guénier (P<sup>te</sup> Rhin)

Chaal Charles en R. Eugène (pape) prêtre,  
 né le 28 Janvier 1832 à Lipsheim (Bas-Rhin)



George Joseph, en R. Camille de Lellis, diacre,  
né le 26 août 1830 à Plaine (Vosges)

Guennégan Jean-François-Maria, en R. Antoine  
de Padoue, diacre, né le 24 Mai 1835 à Bodilis (Finistère)

Renaud Pierre, en Rel. André Bobola, diacre,  
né le 9<sup>ème</sup> 1836 à Mouaillon (Morbihan)

Dauger Antoine, en Rel. Paul de la Croix, diacre,  
né le 16 août 1836 à Bitschhoffen (Bas-Rhin)

Bernhard-François-Xavier, en R. Laurent -  
Justinien, diacre, né le 13 8<sup>ème</sup> 1835 à Neugartheim,  
(Bas-Rhin)

Martre Jean-François-Emile, en Religion  
Hyacinthe, diacre, né le 11 Juin 1831 à Chateau-  
Chalon, Jura)

Spießer François-Louis, en R. Thomas d'Aquin,  
sous-diacre, né le 13 8<sup>ème</sup> 1837 à Hopsheim (Bas-Rh.)

Admission de Frères - A la date du 24 juillet, 6 novices, jeunes  
ont été admis à l'émission des premiers vœux,  
savoir, les F. F.:

Léon (Lucien Auguste) né le 13 9<sup>ème</sup> 1835  
à Lamballe (Côtes-du-Nord);

Philémon (Metzer Vite) né le 21 Mai 1835  
à Baldenthofen, dioc. de Röllingenbourg (Wurtemberg)

Amable (Remanet Pierre) né le 17 août 1837  
au Bas de Davayat (Puy-de-Dôme)

Anselme (Wiedemann Jean-Baptiste)  
né le 16 Janvier 1829 à Ettensberg (Bavière)

Eusèbe (Merrer Joseph) né le 5 Juillet 1823  
à Penvenan (Côtes-du-Nord)

Germain (Laurent François) né le 12 9<sup>ème</sup> 1823  
à Dommartin (Vosges)

Idem - par une autre décision en date du  
2 7<sup>ème</sup> 1859 a été admis à la Profession et a remis  
sous des 1<sup>ers</sup> Vœux un autre Novice Frère, savoir:

Agathon (Ohmann Jean-Baptiste) né le

né le 23 Juin 1831 à Ammerschwer (H. Rhin)

2: Admissions aux seconds vœux -

Par décision du conseil en date du 20. Août 1859 ont été admis aux vœux de cinq ans, les P. P.

Luiset Jean Claude, en Rel. Helaire de Fortiers,  
Hoffbauer Joseph, en Rel. Raymond de Tennafort.

Ont été admis aux seconds vœux en date  
Du 2 7<sup>bre</sup> les P. P.

Léonide (Dubert),  
Honorat (Guillemin Nicolas)  
Mathieu (Ling François-Joseph)  
Fortunat (Engel Louis)  
Gabriel Kimmmerle (Ignace)

3: Admissions aux vœux Perpétuels -

Par décision du conseil en date du 23 août 1858,  
ont été admis aux vœux Perpétuels les P. P.

Chivoux François en Rel. Victor,  
Thierse François-Joseph en Rel. Paulin de Noh,  
(Cette décision devait trouver place dans un Bulletin antérieur)

Idem. ont été admis aux vœux Perpétuels  
en date du 20 août 1859 les P. P.

Blanchet Edouard, en Rel. André (Apôtre)

Hubert élément, en Rel. Paul (apôtre)

Fritsch Antoine, en Rel. Ephrem,

Brichet Henri, en Rel. Paul (ermite)

les trois derniers Profes des 1<sup>ers</sup> vœux.

En date du 2 7<sup>bre</sup> 1859 a été également  
admis aux vœux Perpétuels le Frère

Nil (Auffray Joseph) Profes des 1<sup>ers</sup> vœux.

II. Admissions de sujets au Noviciat et au Petit  
Scolasticat -

Par Décret du C. R. Père, en date du 1<sup>er</sup> Juin 1859,  
ont été admis en qualité de Novices sept

postulants ecclésiastiques, à savoir M. M  
Pascal Jean-Baptiste-Marc, prêtre, né le 6 Avril  
1814 à Toulouze (H<sup>t</sup>. Garonne) Il a reçu pour Patron  
de Religion Marie-Immaculée.

De Beaupaire Gustave-Urbain, prêtre, né  
le 18 " à  
Patron de Rel. S<sup>t</sup> Pierre, apôtre.

Javouhey Jean-Léonard, prêtre, né le 24 Mai  
1831 à Chamblanc (Côte-d'Or) Pat. de R. S<sup>t</sup> Joseph (19 M.)

Stevvenou Michel, prêtre, né le 21 7<sup>bre</sup> 1824  
à Leuhan (Finistère) Patron de R. S<sup>t</sup> Yves

Hervé Olivier-Laurent-Louis, prêtre, né le  
6 X<sup>bre</sup> 1823 à Corseul (Côte-Du-Nord) Patron de  
Rel. S<sup>t</sup> Paul apôtre

Aymonin Jules-Melchior, sous-diacre, né  
le 6 8<sup>bre</sup> 1836 à S<sup>t</sup> Pierre-la-Cluse (Doubs) Pat.  
de Religion S<sup>t</sup> Jean en la Croix.

Piquet Pierre-Marie-Benoît-Paul, clerc minor,  
né le 1<sup>er</sup> août 1835 à Fosselin (Morbihan)

Patron de Relig. S<sup>t</sup> Philippe de Néri

Par Décret du C. R. Père, en date du sixte

Juillet, ont été admis en qualité de  
Novices huit postulants, Frères, savoir

Lefebvre Xavier en Relig. Trénee, né le  
7 août 1844 à Mouchy-au-bois (Pas-de-Calais)

Michel Louis en Rel. Victorin, né le 4 Fév.  
1832 à Arzano (Finistère)

Maas Félix en Rel. Symphonien né le 5 Juillet  
1840 à Ingersheim (H<sup>t</sup>. Rhin.)

Nourc Mathurin en Rel. Isidore né le 27  
Mars 1841 à Beignon (Morbihan)

Protte François-Joseph en R. Flavien, né le  
8<sup>bre</sup> 1841 à Colmar (H<sup>t</sup>. Rhin)

Vonner Jean Pierre en Rel. Emmanuel  
né le 25 7<sup>me</sup> 1842 à Angervillers (Moselle)

Bağlin Charles en Rel. Ignace de  
Loyola, né le 20 Janvier 1843 à Zimmersheim,  
(H<sup>t</sup>. Rhin)

Manarouche Quintien en Rel. Stanislas  
de Kostka, né le 25 Avril 1840 à Picheraude (Puy  
de-Dôme)

Par Décret du G. R. Pie, en date du 13 Juin

1859- ont été admis en qualité de Petits  
Scolastiques quatorze postulants Ce sont M. M.

Viallet Léon, né le 13 7<sup>me</sup> 1841 à la Mure  
d'Isère (Isère) Il a reçu pour Patron de Rel. S<sup>t</sup> Ignace de L.

Blaine Théophile, né le 29 Mars 1842 à Vannecourt  
(Meurthe) Pat. de R. S<sup>t</sup> Pierre Célestin.

Marie Benne, né le 4 Juin 1844 à Cognac (Char.  
Inférieure) P. de R. S<sup>t</sup> Hyacinthe

Renoué Prosper, né le 24 8<sup>me</sup> 1836 à Crétudans  
(H<sup>t</sup>. Rhin) P. de R. S<sup>t</sup> Philippe de Néri

Limmer Jean, né le 8<sup>me</sup> Février 1843 à Kilstest  
(Bas-Rhin) P. de R. S<sup>t</sup> François de Borgia.

Schneider Alois, né le 25 Avril 1835 à Kappete-  
yindeek, dioc. de Tribourg en Brisgau (G<sup>rd</sup> Duché de Bade)  
Pat. de Relig. S<sup>t</sup> Norbert.

Chevalier Louis, né le 25 Mai 1843 à Issy-l'Evêque  
(Saône-et-Loire) P. de R. S<sup>t</sup> Pierre d'Alcantara.

Baillly Pierre, né le 2 7<sup>me</sup> 1843 à Grand-champ,  
(Morbihan) P. de Rel. R. Jean de Britto.

Oliveau Jean-Baptiste, né le 13 Juillet 1846 à  
S<sup>te</sup> Brigitte (Morbihan) P. de R. S<sup>t</sup> François de Jérôme.

Dessaint Louis, né le 16 X<sup>bre</sup> 1842 à Beffecourt  
(Aisne) P. de R. S<sup>t</sup> François de Paul.

Gommenginger Charles, né le 14 Avril 1842 à S<sup>t</sup> Maurice  
(Bas-Rhin) P. de R. Bienh. André Bobola.

Langel Alois, né le 14 X<sup>bre</sup> 1841 à Strasbourg,  
(Bas-Rhin) P. de Rel. S<sup>t</sup> Bernardin de Sienna.

Audin Jean Marie, né le 1<sup>er</sup> Avril 1841 à Moreac (Morbihan). P. de Religion S. Jean de Matha

Dabo Julien, né le 12 Juin 1842 à S. Martin (Morbihan). P. de R. S. Solix de Valois.

## II. Décret de translation de la Communauté de la Rivière des Pluies à St-Denis (Bourbon).

Il a déjà été fait mention dans plusieurs Bulletins de l'établissement dit de la Providence, fondé en ces dernières années à S. Denis. Par suite de l'acceptation, par le Cong<sup>g</sup>, de cette œuvre importante, qui demande la présence de plusieurs Pères et frères, ainsi que de la translation à S. Denis de la Maison-Mère, et du Noviciat des Filles de Marie, le Conseil a décidé à la date du 19 Mai 1858, que la C<sup>te</sup> des Pères de Bourbon quitterait la paroisse de la Rivière des Pluies et qu'elle serait transférée à S. Denis, qui deviendrait par là le siège de la Communauté.

En conséquence, le C. R. Père g<sup>l</sup> a statué l'exécution de cette mesure, par Décret en date du 2 Juillet 1859, fête de la Visitation de la C. S. Vierge.

## III. Décret d'acceptation de la direction du Séminaire Collège de St-Pierre (Martinique).

En décision en date du 31 Août dernier, le Conseil a eu devoir accepter la direction du Séminaire Collège de la Martinique, offerte autrefois par M<sup>gr</sup> Leherpeur et depuis, avec de nouvelles instances, par M<sup>gr</sup> Forché. C'est là comme le complément de l'œuvre du grand Séminaire de la Colonne, dont nous avons déjà la direction depuis plusieurs années. Cet établissement est d'ailleurs appelé à réaliser un très grand bien, non-seulement parmi les jeunes élèves, mais encore, par leur moyen, au milieu de la classe pauvre et noire de la Colonie, sur laquelle la classe blanche et plus élevée exerce toujours une influence considérable, soit pour le bien, soit pour le mal.

Poursuite de la formation de ce nouvel établissement, le siège de la C<sup>te</sup> de la Martinique devra être transféré du grand-Séminaire au Séminaire Collège, où le nombre des

Fères sera toujours plus considérable, et la maison du grand-Seminaire cessera désormais une dépendance, comme la maison de N. D. s'esta Delirande.

En conséquence, le C. P. Père a statué l'exécution des mesures précitées, par Décret en date du 8 fev. fête de la Nativité de la C. S. Vierge.

#### IV Décret relatif à la fondation d'une maison de la Cong<sup>e</sup> en Irlande.

La Cong<sup>e</sup> possédant déjà plusieurs Missions situées dans les Colonies Anglaises, telles que Maurice et S<sup>t</sup>. Marie, &c. Gambia, &c. pouvant être appelée à en entreprendre d'autres un jour dans ces pays, sentait depuis long-temps le besoin de recruter des sujets britanniques pour ces divers Missions et autres lieux evangelisés par nos Fères, où la langue Anglaise peut être plus ou moins nécessaire ou utile. Sur le Conseil a-t. et a-cité en principe, dès le mois de mai de l'année dernière, sur la proposition du C. P. Père, la fondation d'un établissement de la Société en Irlande, conformément à la pensée et au désir de notre V. Fondateur, exprimés notamment dans une lettre écrite par lui, en 1748, au premier Supérieur \* du seminaire des missions étrangères d'Irlande, à All. Blows, esquisse l'on vient de retrouver.

En conséquence, le C. P. Père a statué l'établissement d'une maison de l'Institut de Blanchardstown, près de Dublin, par Décret en date du 2. 8<sup>o</sup> 1859, fête des S. S. Angus gardois.

Nota. L'Evêque d'un autre diocèse d'Irlande qui a connu notre vénéré Père au Seminaire de S. Sulpice, aurait aussi beaucoup désiré voir les Pères de la Cong<sup>e</sup> s'établir dans son diocèse.

---

\* M. l'abbé Hand, qui a été vicaire à D. du Gard, du temps de notre V. Père, se la mémoire ne nous fait défaut.

V Promulgation d'un Indult du S. Siège  
concernant la célébration d'une Messe de Requiem, dans  
toutes les chapelles de l'Institut, le jour qui suit la fête  
du S. Cœur de Marie.

Le C. R. Père, en promulguant l'Indult dont les  
teneurs suit, et qui a été accordé à sa demande, en faveur  
des membres défunts de la Cong<sup>e</sup>, fait une obligation de  
s'y conformer à toutes les Communautés de l'Institut  
qui sont à même de célébrer les S<sup>ts</sup> offices, dans leurs  
chapelles particulières.

Congregationis Sancti Spiritus  
et Immaculati Cordis Beatae Mariae Virginis.  
Sacerdos Ignatius Schwindenhammer superior gene-  
ralis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis  
Beatae Mariae Virginis exponens huic Sanctae Sedi  
Apostolicae ex benigna conceptione ejusdem Sanctae  
Sedis in Congregatione sua. Festum patronale  
Purissimi Cordis Dei para recoli duplici primum claj.  
cum octava, illud pariter addidit Deo immediati se-  
quenti praedictam Festivitatem, ex inrecta similitudine  
consuetudine, pro omnibus religiosae Familiae defunctis  
Missam solemnem celebrare. Jam vero quum frequen-  
ter Festa duplicia, qua solemnitatem Purissimi Cordis  
Mariae sequuntur, Missam de Requie excludant, Ora-  
a sanctissimo Domino nostro Pio Papa IX humilissime  
imploravit privilegium, ut Feria secunda post Festum  
Purissimi Cordis Mariae, et in hac Feria interdum  
occurrente Festo Sancti Bartholomei Apostoli, Feria  
tertia immediate sequente, in Ecclesiis Congregationis  
suae Missa de Requie decantari valeat, occurrente licet  
ritu duplici, sanctitas sua, referente subscripto sacri-  
rum Rituum Congregationis Secretario, de speciali

gratia benigne annuit juxta preces attamen exclusis  
 a presenti concessione Duplicibus prima et  
 secunda Classis, Testis que de precepto servandis.  
 Contrariis non obstantibus quibus cum que.  
 Die 12.<sup>a</sup> Maii 1859.

C. Episcopus Albanus Card. Patrizi S. R. C. Praef.

Loco + sigilli

H. Capalti S. R. C. Secretarius

## VI Décret de séparation de la Mission du Gabon de celle de la Sénégambie, constituant le Gabon en Vice-Province dépendant directement de la Maison-Mère.

Vous Ignace Schwindenhammer, Supérieur Général  
 de la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie,  
 considérant que il semble devoir être plus convenable  
 à la nature des choses comme aujourdhui plus avantageux  
 à la Mission du Gabon, non moins que pour les mission-  
 naires qui pour les autres, tant au point de vue spirituel  
 Amoral, qu'au point de vue matériel et administratif,  
 que cette mission au lieu de dépendre de Dakar, comme  
 par le passé, relève directement de la Maison-Mère, et  
 ce la vu :

1<sup>o</sup> le grand éloignement qui existe entre le Gabon  
 et Dakar, l'une et l'autre mission étant séparée par une



distance de huit cent lieues, et par le Vicariat Apostolique de Sierra-Leone établi dernièrement par le Siège.

2<sup>o</sup> La différence presque totale, qui se trouve entre la Guinée et la Sénégambie, sous le rapport de la Religion, des mœurs, des langues, etc. ... que en fait deux Missions d'un caractère tout à fait distinct et à part;

3<sup>o</sup> La séparation de l'administration civile qui vient d'être établie entre la Sénégambie et la Guinée, et l'opportunité de mettre en harmonie, avec cet état des choses, l'administration ecclésiastique elle-même, d'autant que par suite de ce changement, il devient presque aussi facile au Gabon de correspondre avec la Maison-Mère qu'avec Dakar.

4<sup>o</sup> L'intérêt plus grand qu'apporteront tout naturellement à leur œuvre les Missionnaires du Gabon, s'il leur laisse l'initiative de leur zèle et de leurs travaux, sous la direction immédiate de la Maison-Mère; à laquelle ils ne seront pas moins portés à faire connaître librement tous leurs besoins que celle-ci ne s'empressera d'y satisfaire, autant qu'il sera en son pouvoir, en égard aux besoins généraux de l'Institut.

5<sup>o</sup> La facilité plus grande pour la Cong<sup>o</sup> de trouver deux hommes suffisamment capable d'être mis à la tête, l'un de la Mission de la Sénégambie, l'autre de la Mission de la Guinée devenues indépendantes l'une de l'autre et relevant directement de la Maison-Mère, que d'en trouver un qui puisse embrasser à lui seul toute la direction et la responsabilité de ces deux Missions réunies et dépendantes.

Le St<sup>e</sup> Esprit invoqué, et d'accord avec notre conseil, avons arrêté et arrêté ce qui suit:

Art. 1. Les établissements du Gabon seront désormais détachés de la Sénégambie, quant à l'administration religieuse, disciplinaire et temporelle, et formeront jusqu'à nouvel ordre, une Vice Province, celle des deux Guinées,

indépendante au Provincial de la Sénégambie, et relevant directement de la Maison-Mère. De plus, on profitera de la première occasion favorable, pour demander à Rome la séparation ecclésiastique; elle-même et l'érection de deux Vicariats ap.<sup>2</sup> à la place du seul Vicariat des Deux Guinées et de la Sénégambie actuellement existant;

Art. II. Nonobstant cette séparation de fait et même endroit, si on peut l'obtenir de la S. C. de la Propagande dans le sens précité, le Sup. général pourra déléguer le Sup. de la Province de la Sénégambie pour visiter la vice-Province des Deux Guinées, comme aussi, s'il le jugeait opportun, le Vice-Provincial, ou plus tard le Provincial, des Deux Guinées pour faire la visite de la Province de la Sénégambie.

Art. III. La Province de la Sénégambie, se composera présentement et jusqu'à nouvel ordre, outre la Communauté principale de Dakar, de celle de St. Louis, de Gorée, de St. Marie de Gambie, et de la vice-Communauté de Joal.

Art. IV. La vice-Province des deux Guinées comprendra outre la St. de St. Marie du Gabon, qui en est le chef-lieu, celle de St. Joseph du Benga momentanément suspendue, et les autres Communautés ou vice-Communautés qui pourront y être adjointes dans la suite.

Fait à Paris, à la Maison-Mère le 23<sup>ème</sup> 1859, fête du  
St. Rédempteur.

## VII. Nominations, mutations et placements.

Les pouvoirs des fonctionnaires généraux et des Supérieurs Provinciaux et Locaux, institués par Décret du C. P. Père en date du 21<sup>ème</sup> 1836, devant expirer le 1<sup>er</sup> janvier 1860

le C. N. Père par un autre Décret du 28<sup>th</sup> 1859, renouvelé et même nomination pour 3 ans à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1860, sauf certaines modifications, soit apportées à cette occasion, soit pendant le triennat qui vient de s'écouler.

Pourque l'on ait sous un seul coup d'œil l'ensemble de tous les fonctionnaires généraux et supérieurs, tels qu'ils existent présentement, nous croyons devoir en donner ci-dessous le tableau statistique, avec celui des Consultants généraux en mettant entre parenthèses la date de leur nomination, et celle du renouvellement de leurs pouvoirs pour ceux dont les pouvoirs sont renouvelés.

Nous donnons ensuite les divers nominations, mutations et placements opérés par décision du C. N. Père, en dehors des fonctions généraux et des supérieurs.

### I. Statistique des Fonctionnaires généraux, et des Supérieurs Provinciaux et locaux.

#### Consultants

N. N. P. P.	Gaultier (Assistant)	1 <sup>er</sup> 2 <sup>th</sup> 1849
	Levavasseur F. (Assistant)	13 Juin 1850.
	Warret	1 <sup>er</sup> 2 <sup>th</sup> 1849.
	Gravière	10 Février 1853
	Burg	23 Août 1855
	Libermann (1), décision du 30 août 1858 en remplacement (du N. P. Collin.)	

#### Fonctionnaires généraux.

Procureur G <sup>l</sup>	N. P. Gaultier	{ nomination 21 <sup>th</sup> 1856. Confirmation 28 8 <sup>th</sup> 1859
Vice-Procureur G <sup>l</sup>	Buchet	le 28 8 <sup>th</sup> 1859
Vice-Secrétaire G <sup>l</sup>	J. Delaplace	{ n. .... 21 <sup>th</sup> 1856 c. .... 28 8 <sup>th</sup> 1859
Sous-Secrétaires pour les Archives, le Bulletin et les annuaires	les P. P. Ferrière	nommé le ... 28 8 <sup>th</sup> 1859
	et Janin	le 10 Janvier 1858.
Préfet g <sup>l</sup> des études	N. P. Gaultier	{ nom. le ... 21 6 <sup>th</sup> 1856 Conf. ... 28 8 <sup>th</sup> 1859.

(1) Le P. Libermann a été envoyé transitoirement au séminaire français à Rome, comme cela est dit dans un Bulletin précédent, tant pour aider les Pères accablés de travail, que pour s'y perfectionner dans la science sacrée, en qualité de vice-Préfet des études.

- Vice-Préfet (transitoirement jusqu'au retour du P. Liebermann)  
H. P. Burg (Nominations le 16 jan. 1859)
- Préfet gén<sup>l</sup> du Culte P. Levavasseur (F.)  $\left\{ \begin{array}{l} 1860 \text{ ans} \dots \dots \dots \text{ le } 21 \times 6 - 1856 \\ \text{Cens} \dots \dots \dots 28 \text{ 9}^{\text{ls}} - 1859 \end{array} \right.$
- Préfet gén<sup>l</sup> de Santé (transitoirement jusqu'au retour du P. Liebermann)  
le H. P. Levavasseur (F.) \dots (le 16 fév. 1859.)
- Président de la Cong<sup>g</sup> à Reims, le P. Stampf (le 1<sup>er</sup> 8<sup>ls</sup> - 1859)
- Supérieurs Provinciaux et Vice- Provinciaux.
- Province de France (le C. N. Père se réserve les pouvoirs  
(le 21 x 6 - 1856)
- Vice- Provincial pour les maisons de Bretagne et  
d'Anjou le H. P. Levavasseur (F.)  $\left\{ \begin{array}{l} 1860 \text{ ans } 21 \times 6 - 1856 \\ \text{Cens } 28 \text{ 9}^{\text{ls}} - 1859 \end{array} \right.$
- Vice- Province indépendante du Gabon  
le F. le Berre (1) \dots \dots \dots (le 28 8<sup>ls</sup> - 1859)
- Province des Isles de la Mer des Indes  
le H. P. Collin (le 15 avril 1859)
- Vice- Province de Maurice P. Chevaux (2) (le 28 8<sup>ls</sup> - 1859)
- Province d'Amérique P. P. Comonot \dots \dots \dots  $\left\{ \begin{array}{l} 1860 \text{ ans } 21 \times 6 - 1856 \\ \text{Cens } 28 \text{ 9}^{\text{ls}} - 1859 \end{array} \right.$
- Vice- Province de la Guyane P. Guyodo  $\left\{ \begin{array}{l} 1860 \text{ ans } 21 \times 6 - 1856 \\ \text{Cens } 28 \text{ 9}^{\text{ls}} - 1859 \end{array} \right.$
- Supérieurs et Vice- Supérieurs Locaux:  
de la Province de France
- Communauté Mère (le C. N. Père se réserve les  
pouvoirs de Supérieur local de la Maison- Mère  
le 21 x 6 - 1856)
- Noviciat = Vice- Supérieur H. P. Burg  $\left\{ \begin{array}{l} 1860 \text{ ans } 21 \times 6 - 1856 \\ \text{Cens } 28 \text{ 9}^{\text{ls}} - 1859 \end{array} \right.$
- Scolasticat = dem H. P. Levavasseur F. \dots (le 16 fév. 1859)
- Séminaire Colonial P. Levavasseur F. (le 24 Sept. 1858)
- Langonnet Supérieur F. Fernot \dots (le 24 Sept. 1858)
- Saint- Jean Supér F. Schmoederer (le 24 Sept. 1858)
- Vice- communautés Carlan F. Callu  $\left\{ \begin{array}{l} 1860 \text{ ans } 21 \times 6 - 1856 \\ \text{Cens } 28 \text{ 9}^{\text{ls}} - 1859 \end{array} \right.$
- Cellule = Supérieur F. Fritsch (le 1<sup>er</sup> 8<sup>ls</sup> - 1859)
- Bordeaux Sup. P. P. Gravière  $\left\{ \begin{array}{l} 1860 \text{ ans } 21 \times 6 - 1856 \\ \text{Cens } 28 \text{ 9}^{\text{ls}} - 1859 \end{array} \right.$

(1) H. P. Rejoins l'accord avec le C. N. Père, s'est démis des fonctions de Vice- Provincial et se rend au Supérieur local de St. Marie du Gabon.  
(2) Le H. P. l'ancien supérieur Provincial des Isles de la Mer des Indes réside en ce moment pour le présent à Bourbon et non à Maurice, comme son prédécesseur le H. P. Lavat. Le P. Dubouin a cessé par là même d'être Vice- Provincial pour les établissements de Bourbon, et par contre le P. Chevaux l'est devenu pour les établissements de la mission de Maurice.

Rome Supérieur F. Stampf. (le 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1859)  
 Blanchardstown F. Herman (le 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1859)

Supérieurs et Vice-Supérieurs locaux de la Province  
 de l'Afrique Occidentale.

Dakar (Place vacante depuis la mort du F. Barbier.)

Vice-Comm.<sup>te</sup> de Gorée F. Lossédat. .... { n. le 21<sup>x</sup> 8<sup>bre</sup> 1856  
 C. " 28 8<sup>bre</sup> 1859 }

Idem.... de Joal F. Lamoise. { n. le 21<sup>x</sup> 8<sup>bre</sup> 1856  
 C. " 28 8<sup>bre</sup> 1859 }

C<sup>te</sup> de St. Louis F. Duret. .... { n. le 21<sup>x</sup> 8<sup>bre</sup> 1856  
 C. " 28 8<sup>bre</sup> 1859 }

Vice-Comm. de Gambie (non encore désigné)

Commun. du Gabon = F. Le Berre. ( le 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1859 )

Vice-C<sup>te</sup> de St. Joseph des Benga ( Elle est provisoirement suspendue )

Supérieurs et Vice-Supérieurs locaux de la Province  
 des Iles de la Mer des Indes.

Com = Port-Louis (Maurice) F. Chéreau ( le 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1859 )

Vice-C<sup>te</sup> de Placq F. Lambert ( le 21<sup>x</sup> 8<sup>bre</sup> 1856 )

Id " du Grand-Port (1) F. Chiersé ( le 28 8<sup>bre</sup> 1859 )

Com = La Providence à Bombon F. Duboin ( le 21<sup>x</sup> 8<sup>bre</sup> 1856 )  
 ( Conf. le 28 8<sup>bre</sup> 1859 )

Supérieurs et Vice-Supérieurs locaux de la Province  
 d'Amérique.

C<sup>te</sup> St. Pierre (Martinique) N. F. Simonet ( le 21<sup>x</sup> 8<sup>bre</sup> 1856 )

Vice-C<sup>te</sup> du Grand Séminaire F. Simonet ( C. le 28 8<sup>bre</sup> 1859 )  
 ( le 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1859 )

Id de N. D. de la Délivrande F. Dupuis ( le 21<sup>x</sup> 8<sup>bre</sup> 1856 )

C<sup>te</sup> de Cayenne = Sup = F. Guyodo ( C<sup>te</sup> le 28 8<sup>bre</sup> 1859 )  
 ( le 21<sup>x</sup> 8<sup>bre</sup> 1856 )

Vice-C<sup>te</sup> de Mana F. Ledhui ( C<sup>te</sup> le 28 8<sup>bre</sup> 1859 )  
 ( le 24 avril 1859 )

II. Nominations, mutations en placements,  
 en dehors des fonctionnaires généraux et des Supérieurs.

Par Décrets du C. R. Poie, en date du 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1859.

1<sup>o</sup> Le F. Freyd ne pouvant retourner à Rome à cause

(1) Nous ne parlons pas de la Vice-C<sup>te</sup> de Pamplonousses, cet établissement ayant cessé d'exister pour réunir ensemble un plus grand nombre de Pères.

de santé, a été attaché provisoirement au séminaire Colonial en qualité de sous-Directeur.

2<sup>o</sup> le P. Speisser a été attaché à la personne au C. R. Père pour l'aider dans les <sup>divers</sup> travaux qu'il occupent pour l'organisation de la Société.

3<sup>o</sup> le P. Engel, nouveau Profès a été nommé économiste au séminaire Colonial, en remplacement du P. Holley, envoyé en Irlande.

4<sup>o</sup> le P. Bernhard, nouveau Profès a été attaché au scolasticat, à Paris et nommé professeur d'écriture, 5<sup>o</sup> et d'Histoire ecclésiastique dans cet établissement ainsi qu'au séminaire Colonial, à la place au Père Abtaud envoyé au séminaire français à Rome.

6<sup>o</sup> les P. P. Whiere, Diquet et Puijsson ont été transférés de N. D. de Langonnet à Cellule; ainsi que

le P. Herbert, naquire attaché à la Maison Mère, et le P. Lufset revenu d'Afrique, il y a quelques mois.

7<sup>o</sup> par contre les P. Préjeune et Danger ont été attachés à la Communauté de N. D. de Langonnet.

8<sup>o</sup> le P. Suard de la Communauté de Cellule, a été attaché au séminaire Collège de la Martinique, ainsi que les P. F. Chénay (Marie - Étienne), Lemourons, Pournaud, nouveaux Profès, et M. de Beaurepaire, prêtre novice dont la santé semblait réclamer ces rayons chauds.

9<sup>o</sup> le P. Glackler a été transféré du Grand Séminaire dans cet établissement.

10<sup>o</sup> le P. Le Bozec a été attaché au pèlerinage de N. D. de la Délivrande.

Par autre Décret du C. R. Père en date du 15 8<sup>bre</sup> les P. P. :

Jérôme (Schwindenhammer) et Holley ont été

adjoints au P. Leman pour former la Communauté d'Irlande.

Par Décret du 28 8<sup>bre</sup> -

1<sup>o</sup> Il a été attaché à la maison de S. Louis en remplacement du P. Brassel décédé, le Père Le Penne, nouveau profès, et ont été attachés à la Mission d'Afrique, où il y a plusieurs vides, le P. Moyses, vice-procureur général de la Cong<sup>o</sup>

dont la santé altérée inclame les pays chauds, le P. Dupratz détaché de la Communauté de Cellule, et le P. Guennigen, nouveau Profès.

2<sup>o</sup> Le P. Brichet a été nommé Vice-procureur général de la Congrégation en remplacement du P. Moyses, et le P. Maîtrejan, nouveau Profès a été désigné pour le remplacer à Rome en qualité de Procureur.

3<sup>o</sup> Le P. Schaal, nouveau Profès, a été attaché à la C<sup>te</sup> de Bayonne.

Par Décret du C. R. Père en date du 8 7<sup>bre</sup> -

Les P. P. Profès Amable (Pierre Romanet) et Agathon (Ormann Jean B<sup>te</sup>) ont été attachés à la Maison-Mère; et les P. P. Paul Crénet, de la Communauté de Rome, et Ambroise (Chomaciac Joachim) de la Maison-Mère ont été attachés à la Communauté de Cellule.

Par Décret du 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> -

1<sup>o</sup> Les P. P. Adrien (Bertrand) de la Maison-Mère et Genès (Ebert Jean B<sup>te</sup>) de la C<sup>te</sup> de Cellule, ont été attachés à la C<sup>te</sup> de la Martinique.

2<sup>o</sup> Le P. Philippe (Porchard) et le P. Crescent (Hoffschneider Leopold) Novice, à celle d'Irlande.

## II.

**Avis en recommandations.** I. En ce moment où l'Eglise entière prend part aux perplexités et épreuves qui affligent le Cœur de N. S. Père le Pape, au milieu des complications et difficultés des affaires politiques d'Italie, le C. Père, croit devoir rappeler à la Congr. que si elle doit en tout temps prier pour sa Sainteté, cette obligation est devenue encore plus étroite aujourd'hui.

Le Vicare de Jesus-Christ est abreuvé d'amertume par ceux qui n'ont reçu de lui que des bienfaits. Les impies veulent seconner et briser le joug si doux de sa puissance temporelle, ils ne veulent plus de l'autorité du Souverain, afin de rebaisser par là, autant que possible la Majesté du Pontife suprême et d'humilier la S.<sup>te</sup> Eglise, dont ils voudraient de plus en plus faire l'humble servante de l'Etat ou plutôt de leurs passions et de leurs caprices.

Malgré les protestations réitérées de Pie IX, ses Douces réclamations, ses menaces redoutables, l'iniquité semble monter toujours comme une mer agitée, et Dieu seul sait ce qui est réservé à son Angeusis, représentant sur la terre, et par quels maux il permettra que sa S.<sup>te</sup> Eglise soit éprouvée.

Voilà pourquoi le C. Père demande qu'il soit fait dans toutes les Communautés et maisons de l'Institut, des prières spéciales et incessantes pour la conversion des auteurs de ces troubles impies, le bien de la Religion, le respect des droits sacrés de N. S. Père le Pape, l'union, et le triomphe de la S.<sup>te</sup> Eglise Romaine.

II. Pour obvier à certains malentendus, comme aujour pour plus de régularité et d'exactitude, nous avertissons nos chers Confrères, particulièrement ceux qui dans chaque Communauté et établissement sont chargés de la rédaction du journal, qu'il devront désormais faire approuver par leur Supérieurs respectif, toutes



les pièces qu'ils auront à nous transmettre pour le Bulletin général. Nous serions dans la nécessité de refuser d'y insérer tout ce qui ne serait pas revêtu de la signature du supérieur ou de son représentant.

## III.

**Nouvelles générales.** 1<sup>o</sup> L'établissement de Rome, et dernièrement l'objet d'une bien grande faveur de la part du S.<sup>t</sup> Siège. Le Souverain Pontife, à la demande du C. H. Père appuyé par soixante-seize membres de l'épiscopat français, a daigné approuver par une Bulle le séminaire français, lui accorder divers privilèges et leur confier à jamais la direction aux Pères de la Cong<sup>o</sup>. Un exemplaire imprimé de cette Bulle devant être envoyé à chaque communauté de l'Institut, nous sommes dispensés de la reproduire ici. Le C. H. Père exhorte tous nos chers Confères à rendre grâce à Dieu pour cette faveur, à laquelle, nous aimons à le croire, notre V. Père na point été étranger du haut du ciel, et dont les résultats ne seront sans doute pas bornés au seul établissement du séminaire français, mais devront jaillir sur l'Institut lui-même tout entier.

2<sup>o</sup> À côté de cette nouvelle bien consolante vient de se placer celle pleine de douleur de la mort du F. Barber. Nous n'avons point à faire ici l'éloge de ce cher confère, tous ceux qui l'ont connu, soit à N. D. du Gard, soit à Paris, soit en Afrique où il est mort le 12 Août dernier peuvent seul apprécier quelle perte a faite en lui la Cong<sup>o</sup> et la mission d'Afrique en particulier. À beaucoup de qualités extérieures, il joignait celles de l'esprit et du cœur mais surtout une piété franche et vive, un zèle ardent, entreprenant et ingénieux, une aptitude particulière pour traiter avec les hommes des intérêts de leur âme et de la gloire de Dieu. Un dévouement sans bornes à la Cong<sup>o</sup> et à la mission d'Afrique, une obéissance d'instant envers ses Supérieurs. Et tous ces dons de la nature étaient accompagnés d'une grande

modestie et simplicité, qui en augmentait encore l'éclat. Klapeau vécu, mais on peut dire de lui: Consumatus in brevi explevit tempora multa.

3: Les P. P. Emonet et Glackler venus en France dans le courant de l'été; pour prendre quelque repos et assister à la retraite annuelle de la Maison-Mère, sont repartis pour la Martinique, le 10 fév., en menant avec eux, pour le séminaire Collège, les P. P. Chenay (Marie Etienne), Lamouroux, Renaud, Guard, M. Le Beaurepaire, prêtre novice, et les P. P. Adrien (Bertrand) et Genès. (Bert. p. 134.) (1)

4: M. J. Bessieux se dispose à repartir incessamment pour l'Afrique, accompagné du P. Blanchet, autre venu pour assister à la retraite de la Maison-Mère, et les P. P. Boyon, Leunec et Dupray.

5: Le P. Soussot, qui a également passé quelques mois en France, s'est embarqué dernièrement au Havre, pour le Gabon, ainsi que le P. Guenigan.

6: Le P. Guizado qui était venu pareillement prendre part à la retraite annuelle de la Maison-Mère vient de repartir pour Cayenne. Le P. Schaal doit aller l'y rejoindre par la 1<sup>re</sup> occasion. (8<sup>bre</sup>)

7: Il n'y a que quelques jours encore que les P. P. Lemian, Jérôme Schwindenhammer, et Kolley, avec le Père Philippe (Richard) sont allés fonder la Maison d'Irlande! Ils ont eu une traversée bien pénible, mais ils écrivent au C. R. Père que leur installation se fait sous des auspices favorables.

(1) Le P. Le Bozec est parti avec le P. Emonet pour le pèlerinage de N. D. de la Délivrande.

# Deuxième Partie.

## Revue des Communautés.

### I

#### Province de France.

##### 1. Maison-Mère.

1<sup>o</sup>. Tous les ans notre fête patronale de la Pentecôte se célébrait avec toute la solennité possible à la Maison-Mère. Cette année, ainsi que les précédentes, cette solennité a été rehaussée par la présence de son Excellence le Prince, qui a bien voulu venir célébrer le service de Dieu, l'Auditeur de la Rancature, le P. de Ratisbonne et plusieurs autres Supérieurs de communautés religieuses vinrent pareillement avec leurs prières aux nôtres, pour attirer sur notre cher Institut tous les dons de l'Esprit-S<sup>t</sup>, et prendre part ensuite avec la Communauté au joyeux dîner de famille.

2<sup>o</sup>. Le 5 juillet, fête du Sacré Cœur de Jésus, a eu lieu, au Noviciat, la Profession de M. L. Boze, le C. P. P. a présidé la cérémonie.

3<sup>o</sup>. La retraite annuelle de la Maison-Mère a fait, cette année, exception à toutes les précédentes. Jamais, en effet, le nombre des retraitants n'avait été, à beaucoup près, aussi considérable; il était de 147,\* sans compter le.

\* Les P. P. 107. Bysieux, le vauviseur P. Varnet, Gravière, Burg,

Père Moyon qui se trouvait alors malade, ne peut prendre part à la retraite.

Le C. P. Père se réserva cette année encore le besoin de nous faire chaque jour les deux instructions accoutumées, pendant que le P. F. Levadasseur proposait tous les soirs les sujets d'oraison du lendemain. Ces conférences ont eu pour but de nous instruire de plus en plus de nos devoirs comme Religieux membres de notre Congrégation, en nous faisant connaître d'une manière approfondie et raisonnée les divers fins de l'Institut, et l'ordre à établir entre elles et les moyens de les réaliser. Ce que nous avons entendu de la bouche du C. P. Père sur cette matière si intéressante, nous fait d'autant vivement désirer que sa santé et ses nombreuses occupations lui permettent de terminer bientôt le long travail qu'il a entrepris pour l'organisation de la Société dans lequel, nos chers confrères trouveront développées, non seulement, les instructions de la retraite de cette année, mais encore celles des années précédentes, que nous ne pouvons transcrire dans un Bulletin.

À la clôture de la retraite, fête du S. Cœur de Marie, <sup>(23 août)</sup> eut lieu, avant le salut, la cérémonie de l'émission des premiers vœux et de la Profession des 13 Novices ecclésiastiques, qui avaient pris part à ces S.<sup>ts</sup> exercices. Fuis ont fait les vœux de cinq ans, les P. F. Luisset, Glackler, et Hoffbauer, et enfin les P. F. Emonet, Poussot, Blanchet, Guyodo, Hubert, Brichet et Fritsch é mirent les vœux perp.<sup>ls</sup> Les autres Pères renouvelèrent tous ensemble d'une commune voix, comme d'un Cœur unanime, leur consécration à Dieu

Levadasseur, P. F., Poussot, Luisset, Fricœur, Blanchet, DelaLace, Emonet, Guilmoin, Guyodo, Glackler, Callu, Vuilland, Guyot, Corbet, Fernot, Braille, Schindler, Düllmann, Jamini, Hubert, Fritsch, Brichet, Hoffbauer, Morice, Dhivore, Buisson, Holley, Diquet, Artaud, Suard,

Et 13 Novices ecclésiastiques, M. s. s. Le Penne, Lejeune, Oréney, Lamouroux, Engel, Schaal, George, Guennégan, Renand, Bernhard, Danger, Maîtrejean, Spreisser.

### Heurs saints engagements

Le C. R. Père, qui présidait cette belle et touchante cérémonie, fit l'instruction d'usage, dans laquelle il résuma plusieurs de ses conférences de la retraite et les compléta par quelques considérations nouvelles. Tous les cœurs étaient profondément touchés. L'émotion se prolongea durant le salut solennel du C. S. Sacrament qui suivit cette cérémonie, et quand cette belle journée fut à son terme, chacun se retira silencieux et recueilli, répétant dans son cœur ces douces paroles: hoc dies suam fecit. Dominus... quid retribuam Domino pro omnibus que retribuit mihi? ou encore ces autres: Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!

Après la retraite, se tint, comme les deux années précédentes, une assemblée d'Assemblée générale des Régles, où plusieurs défauts ont été constatés, plusieurs questions importantes mises à l'étude et discutées. La solution, par le Conseil, sera communiquée en temps et lieu.

La retraite des Pères a été suivie de celle des Frères de la Maison-Mère. Commencée le 1<sup>er</sup> septembre au soir, elle s'est terminée le 8, fête de la Nativité de la S<sup>te</sup> Vierge. A la cérémonie de la clôture, présidée par le R. P. Levassour F., en l'absence du C. R. Père, alors au concile d'Agén, le F. Agathon (Ommam Jean Baptiste) novice, a fait sa profession et prononcé les 1<sup>ers</sup> vœux, les F. F. Paul (Erinet) Joseph (Erinet) Coussaint, Rabillier, et Lazare (Leray François-Jean) ont émis les vœux Perpétuels - le F. Guyodo, pour tenir toujours son hôte en haleine avant de se retrouver au milieu de ses chers noirs de Cayenne, a fait toutes les instructions de cette retraite.

### Maison du Noviciat.

Ce que la Maison du Noviciat nous offre aujourd'hui de particulier à mentionner se résume dans deux ordinations et la réception de plusieurs Postulants en qualité de Novices.

1<sup>o</sup> A l'ordination de la Trinité, 18 juin, faite par son

Eminence le Card. Arch. de Paris, dans l'Eglise de St. Julien, 3 novices, savoir: M. M. Lamouroux, Engel, et Schaal reçurent la prêtrise, et 6 autres, M. M. Georges Guernegan, Benard, Danger, Bernhard et Maistrejean le Diaconat.

2.<sup>o</sup> A l'ordination des quatre Censps de J<sup>bu</sup> (28 J<sup>bu</sup>) faite par M<sup>g</sup>. Bessieux, dans la chapelle du séminaire colonial, les 6 novices Diacres, précités, devenus dans l'intervalle membres de la Cong<sup>o</sup>, ont été ordonnés prêtres; le P. Suard a reçu le sous-Diaconat, en même temps que trois novices, savoir: M. M. Corbet (le frère du P. Corbet), Schiffmacher et Piquet.

3.<sup>o</sup> le 12 Juin, fête de la Pentecôte, le Noviciat s'est accru de sept membres titulaires qui n'étaient encore que simples aspirants, à savoir: M. M. Paschal, de Beaurepaire, Javouhey, Steverson, Hervé, prêtres, Bygonnin Diacre et Piquet mineur. C'est le C. P. Père qui leur a donné le St. habit de Religion, à la chapelle du Scolasticat, devant toute la Communauté de la Maison. M<sup>re</sup> réunie. Dans son instruction, le C. P. Père leur a exposé: que le Noviciat est le temps précieux de la formation, pendant lequel tout en eux, l'esprit, le cœur, les sens, l'âme et le corps, doivent être travaillés, comme le tronç d'arbre sous le <sup>le tranchet et</sup> ciseau de la scie, le bloc de pierre ou de marbre sous le burin du sculpteur ou du statuaire, afin qu'ils prennent la forme de la vertu et de la sainteté, et non d'une vertu et sainteté quelconque, mais de celle qui doit leur être propre, à eux, comme futurs membres de la Cong<sup>o</sup>, et selon l'essence des desseins de Dieu sur l'âme de chacun. Ils doivent représenter en eux l'image fidèle d'un bon religieux de la Cong<sup>o</sup> d'ust. Esprit et d'ust. Cœur de Marie. Or, la principale disposition que doit apporter le novice dans ce travail, c'est la soumission, l'obéissance; Ils doivent se laisser faire, coûte que coûte, et par Dieu qui agira en leurs âmes moyennant sa grâce, et par leurs Supérieurs et Directeurs, qui ne doivent pas craindre de couper, tailler, brûler, etc. sous peine d'avoir à répondre à Dieu de trop de condescendance et faiblesse, C'est en deux mots le résumé de l'instruction si

Leve aspratique du C. P. Père en cette cérémonie depuis  
d'habit.

1<sup>o</sup> Aux 7 novices ci-dessus nommés, il faut ajouter  
4 autres qui sont d'anciens scolastiques, à savoir. M. M.  
Pérel (revenu du séminaire français, où il a pris le grade  
de Docteur en théologie) Corbet, Schiffmacher et Vincent; puis  
deux aspirants, M. M. Pinel et Guillaume; ce dernier est un  
élève du séminaire colonial. En tout 12 sujets au Noviciat,  
sans compter M. de Beaurepaire, que le C. P. Père a cru devoir  
envoyer pour quelque temps à la Martinique, pour cause de santé.  
Quant à M. Anaximaz, dont nous avons annoncé l'entrée comme  
aspirant, sa santé s'est trouvée si délabrée, qu'il a dû retourner  
dans son pays, sans y revenir plus tard, si Dieu le permet.

### Maison du Scolasticat

1<sup>o</sup> Le personnel du scolasticat est bien renouvelé depuis  
le dernier compte rendu.

Outre les scolastiques qui sont entrés au Noviciat, au  
commencement de cette année scolaire, deux aspirants scolastiques,  
M. M. Leroy et Von Steckermann, sont passés au séminaire  
colonial, et un 3<sup>o</sup> M. Laot s'est retiré.

De plus, M. Boulog, postulant, du diocèse d'Annecy (Savoie)  
est mort dans sa famille, d'une phthisie pulmonaire. Pendant  
les deux mois qu'il y a passés, il a été pour tous ceux qui l'ont vu  
un sujet de grande édification - C'est le 30 Août qu'il s'est  
endormi dans la paix du Seigneur. Il désirait vivement la  
Faveur d'être admis canoniquement en qualité de scolastique.  
Le C. P. Père avait autorisé sa réception; mais il n'a pu jouir  
effectivement de ce bienfait.

Sept nouveaux sujets sont venus remplir les vides  
faits: ce sont, M. M.:

Delmas Hippolyte, du diocèse de Rodez, laïque;

Soulié Benjamin, du diocèse de Carbes, laïque, tous  
deux petits scolastiques titulaires, venus de N. D. de Langonnet,  
pour la Philosophie.

Hérou Hervé, du diocèse de Crémier, laïque-venu du séminaire colonial, actuellement élève de théologie;

Silvan Amédée, du diocèse de Cahors, laïque, ancien élève de M. D. Delangomet, naguère employé à Cellule, élève de philosophie;

Ritter Adolphe, du diocèse de Tribourg en Brisgau, (Grand Duché de Bade) laïque, élève en philosophie;

Collin Eugène, du diocèse de St. Dié, laïque, élève en philosophie;

Kaberlé Joseph, du diocèse de Strasbourg, (Bas Rhin) élève mineur, étudiant en théologie. \*

2.<sup>o</sup> A l'ordination de la Trinité, six scolastiques ont reçu les ordres mineurs, à savoir: M. M. Harringer, Stoffel, Thomas, Ebenrecht, Barthet, Lecurs. Trois ont le tonsure, & sont M. M. Sundhauser, Bauer, Müller, Pichanne, Ott, Marcot, Fuly et Girard.

## Séminaire Colonial.

Quelques choses saillantes se sont passées depuis le dernier Bulletin au séminaire Colonial. Car nous ne parlerons pas des ordinations qui ont eu lieu à la Trinité et au mois de 7.<sup>br</sup>, et dans lesquelles trois élèves ont reçu la tonsure, 5 les ordres mineurs, 7 le sous-Diaconat, 3 le Diaconat et 1 la prêtrise. Nous dirons seulement qu'aux examens, qui ont eu lieu à Poitiers pour la collation des grades, deux élèves ont obtenu avec distinction celui de Bacheliers en Théologie. L'un d'eux a reçu en outre le grade de Bachelier en Droit Canon. L'autre, troisième en fin, a obtenu le même grade à Angers à la fin du Concile de la Province de Bordeaux, tenu en cette ville, au mois de Sept.<sup>br</sup>, et auquel le C. P. Tir général a assisté en qualité de délégué de M. M. Maupont, évêque de Bourbon. Il était accompagné du P. P. F. Gaultier et Bonnet et de M. Hervé, novice, qui, comme on le sait, a exercé pendant plusieurs années le St. ministère à Bourbon.

\* Felison (Jean Adolphe) du diocèse de Bordeaux clerc tonsuré.



## II. Eté de Bordeaux.

Rien de particulier n'est venu à notre connaissance au sujet de la communauté de Bordeaux dont nous n'avons point reçu le journal, malgré l'attente de quelques détails par suite de la visite du C. R. Père à cette communauté, lors de son passage pour le concile d'Agen.

## III. Eté de St. Jean.

Le même silence, et pour la même cause, nous est imposé concernant la communauté de St. Jean.

## IV. Eté de N. D. de Langonnet.

1<sup>o</sup> Le jour de la Pentecôte la C. R. de St. J. de Langonnet, qui avait le bonheur de posséder Mgr. Bisieux, a rivalisé avec la Maison-Mère pour célébrer cette fête avec pompe et solennité. Outre les offices divins, il y eut une cérémonie de Confirmation où Sa Grandeur fit descendre le St. Esprit avec l'abondance de ses dons sur un certain nombre de jeunes élèves, d'enfants et de Frères, tous préparés à cette faveur par le recueillement et la prière, comme autrefois les Apôtres au Cénacle, en union avec la C. G. Mère.

2<sup>o</sup> Peu de temps après, le 29 juin, fête des S. S. Apôtres Pierre et Paul, Sa Grandeur bénit solennellement le cimetière de la maison, où déjà plusieurs jeunes colons reposent en paix, sous la garde de N. D. de Langonnet.

3<sup>o</sup> Le 31 juillet suivant, fête de St. Ignace de Loyola, eut lieu une autre cérémonie d'un aspect plus agréable, et présidée par le C. R. Père lui-même. En ce jour en effet, sous les auspices du saint et glorieux Patron du C. R. Père, 14 jeunes postulants ecclésiastiques furent admis par lui à l'égalité de petits scolastiques; 8 Postulants Frères en furent aussi revêtus du St. habit de religion, et enfin pour

couronner cette belle filie de famille, 6 novices Freres firent leur Profession et émiront leurs premiers vœux entre ses mains. Voici les noms de ces petits scolastiques, Novices Freres et Profes Freres.

Petits scolastiques - M. M. Nallet, Klaine, Marie, Renoux, Zimmer, Schneider, Chevalier, Bailly, Oliveaux, Dessaint, Gommenginger, Langel, Audrin et Dabo.

Novices Freres - Tréne (Lefebvre) Victor (Michel) Symphonie (Haas) Isidore (Nouri) Flavien (Booth) Emmanuel (Noume) Ignace de Loyola (Baglin) Stanislas (Manarouche).

Profes Freres - Lion (Lucienne Auguste) Philémon (Moetzer Vite) Amable (Romanet Frere) Anselme (Wüdeimann j. B.) Eusibe (Mœrer Joseph) Germain (François Laurent.)

1: Durant ces cérémonies religieuses, le C. P. Père présida aussi deux distributions solennelles des prix, celle du collège et celle de la colonie agricole. Ce fut une grande fête pour tous, mais particulièrement pour les lauréats, parmi lesquels furent heureux entre les heureux ceux qui furent admis à recevoir des mains du C. P. Père lui-même la couronne des vainqueurs et la récompense accordée au travail, à la science et à la vertu. (Voir la description dans la III. Partie 76.9.)

5: Le Dimanche 27, 1<sup>h</sup>me clôture de la retraite annuelle des Freres de M. D. de Langonnet, le F. Nil (Buffet Joseph) a émis les vœux perpétuels et les F. F. Leonide (Dubert) Mathieu (Ling) Honorat (Guillmain Nicolas) et Gabriel (Ignace Himmel) ont renouvelé leurs vœux pour cinq ans.

## V. Cte de Cellule.

1: Le Personnel dirigeant de la communauté de Cellule a été augmenté de plusieurs membres depuis la rentrée des classes. Il se compose actuellement, outre le F. Fritsch, sup., des F. F. Luiset, Suillaud, Hubert, Dhyère, Buisson et Diquet.

2: Ce personnel suffit à peine, du reste, pour le nombre des élèves qui va toujours croissant et s'élève en nombre

174.

à près de 125, sur lesquels, une vingtaine de postulants scolastiques de la Cong?

3: En égard à ce développement donné par la Providence à l'établissement de Cellule, non moins que pour le secourir, le C. P. Père a accordé une classe de latin en plus de celles qui existaient déjà dans la maison. Maintenant donc on y fait les études depuis les classes élémentaires jusqu'à la seconde exclusivement.

4: Le 2 février, fête de la Purification de la C. S. Vierge, le F. Coussaint (Tabellier), de la C. de Cellule a renouvelé ses vœux pour 5 ans, et a émis les vœux perpétuels à la Maison-Mère, à la fin de la retraite des Frères, ainsi qu'il a été dit plus haut.

5: Le 10 juillet fut un grand jour de fête pour l'établissement de Cellule: Une magnifique première communion puis la confirmation, le tout célébré par Mgr. Bepieua, l'ami de l'enfance; qui ne put voir cette intéressante jeunesse, l'environnant d'une couronne de respect et d'admiration, sans reporter avec attendrissement ses regards sur ses enfants du Gabor, eux aussi sa plus douce espérance, pour la régénération de ce pays. (Voir pour les détails la III. Partie 76.2.)

6: Le 9 Août suivant apporta de nouvelles joies et fit battre de nouveau délicieusement tous les cœurs. Le C. P. Père, pour la 1.<sup>re</sup> fois, parut au milieu de ses chers enfants de Cellule, et ce fut pour être témoin de leurs victoires; ne craignant pas de faire ce voyage, malgré ses nombreuses occupations, pour leur apprendre en quelle grande estime ils devaient avoir non seulement l'étude des sciences sacrées et profanes mais encore et surtout le travail de la piété et de la vertu. La distribution solennelle des Prix fut donc présidée par le C. P. Père. Nous ne disons point quelle pompe fut déployée, quelle vive allégresse rayonnait au front des vainqueurs, quelles douces et salutaires impressions émuèrent toutes les âmes.... Tous ces souvenirs ont été confiés au papier par la plume de jeunes narrateurs, nos chers lecteurs les liront avec intérêt dans la III. Partie 76.3.

## V. Eté de Rome.

On a déjà vu dans la 1.<sup>re</sup> Partie que le personnel des Directeurs de cette Communauté a été presque tout renouvelé, il se compose actuellement du P.<sup>r</sup> Stumpf, Supérieur et des P.<sup>r</sup> Libermann, Vitand et Maîtrejean.

La rentrée des élèves n'étant pas encore effectuée, nous ne pouvons encore dire ni prévoir quel en sera le nombre cette année. Durant celle qui vient de s'écouler, le Sim. français en a compté jusqu'à 119.

Voici les résultats obtenus depuis la fondation de cet établissement, jusqu'au mois de 7.<sup>bre</sup> dernier :

« Ouvert en Novembre 1853, le séminaire ne compte  
 « pas encore 6 années de durée, et déjà il a reçu 95 élèves,  
 « venus de 56 différents <sup>diocèses</sup> avec l'autorisation spéciale de leurs  
 « évêques respectifs. Sur ce nombre, il y a en ce moment 36  
 « docteurs, dont 20 en théologie (au Collège Romain) et 16  
 « en droit-canon (au Séminaire Pie); 24 licenciés, dont  
 « 18 en théologie et 6 en droit-canon; 13 bacheliers, dont  
 « 9 en théologie et 4 en droit-canon. »

Un nombre des élèves qui ont reçu cette année le grade de docteur en théologie (au Collège Romain), se trouve M. Riéhl, Novice, ainsi qu'il a été dit plus haut. Depuis lors, le P. Libermann a aussi passé son Doctorat en théologie, à la Propagande, par une faveur spéciale, du St. Père. Son examen oral n'a pas duré moins de deux heures, et lui a valu les éloges unanimes des examinateurs réunis pour la circonstance, sous la Présidence du Cardinal Préfet de la Propagande, qui en parla lui-même ensuite à Sa Sainteté. « Vous l'avez tenu deux heures, dit le Pape, c'est une demi-heure de trop. Non, non, le St. Père, repris le Cardinal, c'est un français, c'est un français. »

## II. Province d'Afrique.

### I. C<sup>té</sup> de Dakar.

*Dakar.* Le journal de cette Communauté nous apprend d'abord, quel est l'état de Dakar, depuis qu'il est devenu colonie française. Depuis 2 ans environ, que ce pays appartient à la France, un fort y a été bâti, il est habituellement occupé par une trentaine de soldats, parmi lesquels il y a quelques noirs. Les uns et les autres donnent peu de prise sur leurs âmes à l'action au missionnaire. Un autre résultat de l'occupation française a été l'établissement à Dakar d'un plus grand nombre d'Européens, attirés par l'appât des intérêts de la terre, et d'une conduite trop souvent, hélas! pleins de scandales. Il s'estiment cependant les missionnaires, qui ont été assez heureux pour parvenir à légitimer, parmi ces chercheurs de fortune, quelques conjonctions illicites.

À côté de ces Européens viennent aussi s'établir des gens de couleur de Gorée, parmi lesquels se trouvent un certain nombre de bons chrétiens qui font la consolation de la Mission. Enfin, tout le monde, d'après le journal de Dakar, fait les plus belles prédictions touchant l'avenir de cette colonie, que l'on dit destinée à devenir l'entrepôt de toute la Sénégambie. On parle d'un projet de chemin de fer, dont le débouché sera naturellement à Dakar. Déjà on y a établi le dépôt de charbon pour les paquebots français trans-atlantiques.

Mgr Hobbs fait demander des prières à toute la Cong<sup>g</sup>, afin que toutes ces choses tournent à la plus grande gloire de Dieu et au salut de ces pauvres peuples Africains.

Le journal de Dakar nous parle encore de la 1<sup>re</sup> Communion et de l'ordination d'un jeune noir, à qui

La Grandeur a conféré la tonsure cléricale le 20 fév. dernier. Le jeune Jonga, c'est son nom, est âgé d'environ 18 ans. Né à Gorée d'un père Wolof et d'une mère Peule, tous deux chrétiens, il eut pour premiers maîtres les frères de l'école, et manifesta de bonne heure les heureux symptômes d'une âme née pour la vertu. Une docilité parfaite a toujours été son caractère distinctif; il est donc d'ailleurs d'assez heureuse disposition pour l'étude.

Depuis 3 ans déjà il est à Dakar, et les missionnaires n'ont jamais eu qu'à s'applaudir de sa conduite. On a donc cru devoir lui ouvrir les portes du sacerdoce; son ordination a d'ailleurs produit, comme on s'y était attendu, un grand effet normal sur ses condisciples. Nos chers Compagnons pourront en juger par la description de cette cérémonie (III.<sup>e</sup> Partie N<sup>o</sup>: 4.) faite par un enfant de Dakar, et que nous choisissons entre plusieurs autres, dûes également aux jeunes élèves de l'établissement; dont la plume s'est exercée en cette circonstance, avec un véritable succès, tant au point de vue de la piété, qu'à celui de l'intelligence.

Avec cette narration, nous renvoyons également à la III.<sup>e</sup> Partie N<sup>o</sup>: 5.) le compte rendu de la distribution des prix, qui ne manque point non plus d'intérêt.

Quelques jours après l'ordination du jeune Jonga, le 27 fév., la chapelle de Dakar fut témoin d'une autre cérémonie. Le P. Marie Bernard (Pride) émit publiquement les vœux perpétuels, et les F. F. Cyrien (Fathée Stopper) et Antoine (Evêque) les vœux de 3 ans.

Nous avons déjà dit quelques mots dans la 1<sup>re</sup> Partie de la mort regrettable du P. Barbier. On trouva dans la III.<sup>e</sup> Partie (quelques détails sur les derniers moments de ce cher Compagnon, ravi sitôt à cette mission déjà tant éprouvée, et dont il était une des principales espérances.

Gorée - Nous regrettons de n'avoir rien à mentionner au sujet de cet établissement, et, mais nous n'en avons point reçu le journal.

Joal - Nous extrayons ce qui suit du journal de cet établissement :

Au commencement de l'année courante, nous avons eu la consolation d'avoir M<sup>g</sup>. Robt. une dizaine de jours parmi nous. Les anciens de Joal ont l'habitude, chaque jour que da Grandeur passe quelques jours ici, de venir solennellement lui offrir leurs hommages en apportant comme cadeau, des œufs en quantité et une calebasse de lait. Le Pasteur cette fois encore les a accueillis avec sa bonté ordinaire, et a profité de l'occasion pour les faire penser au salut de leurs âmes et à la pratique de la Religion.

Le jour de la Purification, fête si mémorable pour les missionnaires du S. Cœur de Marie, Monseigneur a fait la bénédiction de notre modeste sanctuaire. Il lui est venu en pensée, pendant le S. sacrifice de la Messe, de prendre la Purification pour fête patronale de Joal, puis de prendre le Vénéré Père, quand il sera béatifié, pour Patron secondaire. S. Benoit le même le remplacera jusque là.

Au mois de Mars nous reçûmes la visite du P. F. Barbier accompagné des P. F. Linslet et Lacombe. Nous allâmes voir ensemble les gens de Ndioug, village voisin de Joal, exilés alors dans la forêt par la crainte des Ciedos. Bisani Diongui, brigand fameux dans les environs, ayant reçu du roi le placé de Diandine, se trouvait comme tel investi du droit de rechercher et de poursuivre les demes ou sorciers de cette province. Il devrait les saisir et les rendre captifs au Roi, ou les forcer à se racheter. Ils s'acquittait avec tant de hâte de sa charge et trouvait tant de sorciers, que les villages entiers fuyaient à son approche et se retiraient dans les bois. Les pauvres gens étaient contents de nous voir et de suivre jusque dans leur exil. Chaque famille avait là son petit carré séparément, et brisé derrière quelques cloisons de chaume ou de simples broussailles, n'ayant d'autre toit que le firmament ou la cime des arbres, d'autre réservoir pour leurs effets que la confiance mutuelle que partagent ordinairement les compagnons d'infortune.

C'est là nous nous rendîmes au grand baobab, cimetière des griots. Le P. P. Barbier voulut le mesurer. Nous lui trouvâmes 30 m. 50 Centim. de circonférence. 16 1/2 mètres de hauteur, il se partage en dix branches énormes, dont chacune est de la grosseur d'un grand arbre. Il est creux dans une partie de l'intérieur, et reçoit par une ouverture la sépulture des griots, espèce de caste qui ne doit point être enterrée après la mort, autrement, dit-on, la terre refusait de produire sa récolte l'année qui suivrait ce méfait.

Après ces quelques détails, le journal de Joel raconte qu'un chef de ce pays a essayé de piller la mission, escorté d'une troupe nombreuse de tidos. Déjà il avait fait enfoncer la porte du magasin, et les missionnaires ne purent se défendre de ses vexations qu'en appelant à leur secours les gens de Gorée et de Joel. Encore le P. Steffan ne sortit pas sain et sauf de la mêlée, il fut contusionné au poignet et sa main dut garder le repos pendant plusieurs jours. C'est là un petit commencement de martyre!

## II. Cte de St- Louis.

Nous n'avons pas encore reçu le journal de la Communauté de St- Louis.

## III. Cte de Ste Marie de Gambie.

Le journal de cette communauté ne nous a donné plus rien de remarquable. Seulement, une lettre écrite de Ste Marie de Gambie par le P. Barbier et qui était destinée à être rendue publique, nous apprend avec quelques détails la 5<sup>e</sup> mort et les obsèques de la sœur Eulalie, supérieure des Religieuses de l'Immaculée Conception, résidant à Bathurst ou Ste Marie de Gambie. Cette lettre, qui ne manque point de mérite littéraire, mais qui surtout révèle les grands sentiments de foi et de zèle qui remplissaient l'âme du P. Barbier.



non-moins que ces rares vertus de la Sœur Cécile, sera insérée toute entière dans le III. Parti de l'ouvrage, en particulier aux rapports qui existent entre les Sœurs de l'Ann. Conception et la Congrégation. Nous devons seulement remarquer ici, en passant, que le P. Barbier ne dit pas un mot de son même dans cette lettre, et cependant, ce fut lui qui prépara la S. Cécile à sa sainte mort, avant de s'endormir lui-même, quelques jours après, au sommeil des justes.

#### IV Lettre de S. Marie du Gabon.

Depuis le dernier Bulletin, nous avons reçu la lettre sur l'incendie du Gabon qui était en retard, mais cette lettre ne renfermant guère d'autres détails que ceux que nous avons déjà donnés, nous croyons peu utile de la transcrire.

Le nombre des élèves, au lieu de diminuer, comme on aurait pu craindre par suite de ce malheur, devient au contraire de plus <sup>ou plus</sup> considérable. Trois d'entre eux, pauvres enfants que la mission avait rachetés, sont morts dans l'interval de 4 mois. « Nous les avions préparés au départ, » écrit le P. de Berre, « et nous avons la consolation de penser qu'ils sont au ciel. Il y a surtout l'un d'eux, qui est mort comme un ange. Ces circonstances font de bonnes impressions sur les autres qui tous vont assez bien. »

Il ajoute « Nous avons eu le bonheur d'en régénérer huit au beau jour de l'Ascension. En un mot cette œuvre des enfants promet toujours. Grâce à Jésus et à Marie les pauvres adultes du Plateau sont un peu mieux disposés aussi. »

Comme on le voit, si le Missionsnaire d'Afrique a des peines, il a aussi ses consolations. C'est certain en effet pour une âme zélée que les jeunes et us envoyés au ciel, huit pauvres enfants arrachés au démon et devenus les enfants de Dieu, les frères et cohéritiers de Jésus. Christ!

### III. Province des îles de la Mer des Indes.

#### I. C<sup>té</sup> de Port-Louis (Maurice.)

La correspondance de Maurice nous apprend que les Pères de <sup>celle</sup> Mission ont fait leur retraite annuelle, à Port-Louis, en même temps qu'elle se faisait à la Maison-Noire, en signe d'union et de dévouement.

C'est le R. P. Collin qui a fait les principaux frais des instructions; elles ont eu particulièrement pour objet les Règles et Constitutions, que les Pères de Maurice avaient à cœur de mieux connaître et de réduire plus judicieusement en acte, afin de devenir d'autant plus parfaits religieux qu'ils ont été jusqu'ici d'excellents missionnaires, tous dévoués au salut des pauvres noirs en ces pays.

À la fin de ces saints exercices, pendant lesquels le St. Cour de Marie fit descendre en nous de vives lumières, les P. J. Laval, Chevau, Chirsi et Lambert émiront publiquement les vœux Perpétuels entre les mains du R. P. Collin muni de pouvoirs ad hoc par le C. R. Père; le P. Maistre renouvela ses 1<sup>er</sup> vœux pour cinq ans. Cette cérémonie, la 1<sup>re</sup> de ce genre qui a lieu jusqu'ici à Maurice, s'est célébrée dans la chapelle de St. Croix, près Port-Louis, qui appartient à nos Pères, car elle est leur œuvre.

#### II. C<sup>té</sup> de la Providence (Bourbon.)

Le 19 Mars, fête de St. Joseph, le P. Michel (Maurin) a renouvelé ses vœux pour 8 ans.

Au commencement du mois de sept<sup>bre</sup> les Pères de Bourbon ont quitté la Rivière des Pluies, pour s'installer tous à la Providence. Ce ne fut pas sans peine, on le conçoit, ils s'irent à Dieu à ce lieu de bénédiction et auquel se rattachent tant de précieux souvenirs. C'est là que fut bâtie par M<sup>gr</sup>. Monet, dont la mémoire sera toujours bien chère à la Cong<sup>g</sup>, la 1<sup>re</sup> Eglise spécialement consacrée aux Noirs, au milieu desquels reposent maintenant ses d<sup>g</sup>onilles mortelles, en ce même lieu.

C'est elle qui fut transférée la mission fondée par le R. P. Levavasseur à Bourbon, après qu'elle eut pris naissance, à S.<sup>te</sup> Suzanne, sur l'habitation même de ses parents. M.<sup>g</sup> Bonnet, justement appelé le Père des noirs, ne voulut, en effet, quitter sa chère église de la Rivière des plumes, et partit pour France, (vers 1845) qui après l'avoir remise entre les mains de nos Pères<sup>(1)</sup> dont la divine Providence a bien les travaux d'une manière en quelque sorte prodigieuse, pendant surtout les dix premières années. Parmi ces bénédictions au ciel, apparaît en première ligne la fondation des Filles de Marie. Elles aussi sont allées s'installer à la Providence, où sera désormais leur Maison-Mère et leur Noviciat. Nous croyons devoir transcrire dans la III.<sup>e</sup> Partie, 16.<sup>e</sup> 8 quelques détails bien touchants au sujet de cette translation.

## IV. Province d'Amérique.

### I. C<sup>te</sup> du Trou-Vaillants

Nous avons déjà annoncé, dans la 1.<sup>re</sup> Partie, que la Cong.<sup>g</sup> sera désormais chargée de la direction du séminaire collige de la Martinique, confiée jusqu'ici à de bons prêtres séculiers du diocèse.

Il faut en croire certains bruits, cette transition ne s'opérera pas sans qu'il s'élève quelque petits nuages, mais comme M.<sup>g</sup> Porchez, en réalisant cette pensée de son Vénérable Prédecesseur, croit entrer dans les desseins de la divine Providence, et que la Cong.<sup>g</sup> de son côté, n'a rien fait pour se substituer aux anciens Directeurs de l'Institution, nous avons confiance que la C. S. King protégera et bénira cette œuvre, d'ailleurs si chère au cœur de son divin Père.

Le 10<sup>u</sup> du mois d'octobre dernier, sont partis, par le Havre, pour cette destination, avec le P. P. Emonet, supérieur, les P. P. Gluckler, Chenay, Lamouroux, Renard, Suard, et M. de Beaurepau, prêtre novice, les P. P. Adrien (Bertrand) Genès (Ebon Jean B.<sup>te</sup>) et plusieurs élèves du séminaire Colonial, dont un prêtre.

1. Les P. P. G. G. Levavasseur F., Collin et Blampin.

Le P. le Bozec s'est ainsi embarqué en même temps, non pour le Sém. Collège, mais pour N. D. de la Délivrante, où il doit remplacer le P. Blanc qui est destiné au Sém. Collège.

Puisse-t-il ramener au bercail tant de pauvres brebis égarées, en unissant ses efforts à ceux du P. Dupuis, prédicateur infatigable qui, dernièrement encore, conjointement avec le P. Blanc, a obtenu les résultats les plus beaux et les plus consolants, dans une mission qu'ils ont donnée à la paroisse du St Esprit.

## II. Clé de Cayenne.

Nous extrayons ce qui suit du Journal de la Communauté de Cayenne (2.<sup>e</sup> et 3.<sup>e</sup> trimestre 1839.)

Sur les soins de nos Pères et surtout du cher Père Supérieur ont été établies ou plutôt rétablies plusieurs confréries ou associations pieuses, tant à Cayenne que dans les quartiers.

1.<sup>e</sup> L'archiconfrérie de N. D. des Victoires, dont les exercices à Cayenne, ont lieu tous les Dimanches à une heure de l'après midi - elle a été aussi établie dans plusieurs quartiers, ceux principalement qui sont dirigés par nos pères tels que Moana, Comegrande et - Romire.

2.<sup>e</sup> La Confrérie du Rosaire à Cayenne et à Périmé.

3.<sup>e</sup> La Confrérie du Sacré Cœur à Cayenne pour les Dames de la ville, à la fête patronale qui a eu lieu au commencement de ce mois, 130 membres ont été reçus.

4.<sup>e</sup> La Propagation de la foi à l'œuvre de la St. Enfant à Cayenne. Tout, en ce moment marche sur un bon pied. Et nous espérons verser tous les ans une somme assez grande, vu la pauvreté et le petit nombre de la colonie.

C'est aussi, en grande partie, par les soins de nos Pères, que les églises de la colonie, assez pauvres, commencent à s'embellir. à commencer par l'église de Cayenne dans laquelle en ce moment on exécute des peintures murales qui, si on parvient à les achever, changeront complètement notre église.

Le P. Leclercq est arrivé à la fin de juin de sa chère mission de Moana de laquelle il est fier et qui lui a donné déjà beaucoup de consolation. Il est venu à Cayenne pour remplacer le P. Supérieur qui va faire un petit voyage en France pour se reposer un peu de ses grandes fatigues et se retremper dans l'esprit apostolique et religieux de la Mission. Toute la colonie le regrette, et tout le monde a voulu de le perdre pour toujours. C'était une procession à la messe pendant les derniers jours qui ont précédé son départ, et si s'en n'eût pas embarqué pendant la nuit, tout le monde aurait été l'accompagner. Il emporte les Bénédiction de la population entière, et tous font des vœux pour son voyage et surtout pour son prompt retour au milieu de nous.

Ces vœux ont été exaucés, et maintenant le P. Leclercq doit retourner au milieu de ses chers noirs, rempli d'une vigueur nouvelle pour de nouveaux travaux.

Nos chers Compagnons liront avec intérêt, nous n'en doutons pas, un rapport du P. Neu sur la mission de l'Orapock. (III<sup>e</sup> Partie No. 9)

## Troisième Partie.

Lettres. Rapports. Citations diverses.

### I

Visite du V. R. Père Général à N. D. de Langouet — Diverses Cérémonies.

Enfin il est venu ce jour si désiré! L'empressement, la joie, le bonheur éclate de toutes parts. La Communauté de N. D. de Langouet est toute entière sous les armes, si l'on peut parler ainsi.

Du haut de la tour veille une sentinelle attentive qui doit annoncer d'aise loin qu'elle le verra, l'arrivée du visiteur si impatiemment attendu.

Les jardins, les cours, la maison, tout a revêtu un air de fête; partout des préparations, partout des fleurs et des guirlandes. A l'entrée du pont les petits-scolastiques achèvent un arc de triomphe de style gothique, tout orné de festons de verdure.

Mais le son joyeux de toutes les cloches de la Communauté annonce enfin l'arrivée de notre C. P. et bien aimé Père Général. C'était lui en effet qu'on attendait; Depuis si long temps bercés d'espérances toujours déçues, il nous était enfin donné de voir celui que nos cœurs appelaient de tous leurs vœux.

Bien soit donc l'heureux et mémorable jour où nous avons pu posséder parmi nous le fondateur bien-aimé du petit-scolasticat; celui qui nous a donné N. D. de Langonnet et qui comble aujourd'hui nos cœurs d'une joie sans nuages. Toute la Communauté est rangée sur deux lignes autour de l'arc de triomphe: les frères, les scolastiques et les élèves du collège, sont là impatiens comme des enfants, à l'arrivée du Père le plus tendrement aimé.

Cà et là de nombreux groupes de Bretons regardent avec étonnement tous les préparatifs et se demandent sans doute pour qui cette réception et cette pompe inusitées.

Au caillou des cloches se joignent alors les fanfares joyeux de la musique militaire qui éclate en concert harmonieux.

Mais tout se fait bientôt, le C. P. Père qu'est allé chercher à Napoléonville le Père supérieur a franchi la rivière, il est sous l'arc de triomphe, où le reçoit le P. F. Provincial. Il était 7 h<sup>m</sup> du soir.

Un petit scolastique adresse alors au C. P. Père, au nom de toute la Communauté, un discours de félicitation. Après avoir dit le bonheur et la joie de la Communauté,

heureuse et fière de posséder enfin le Premier supérieur de la Cong<sup>e</sup>, celui qui en est en même temps le second Fondateur, qui la dotée de tant de bienfaits, en a fixé les constitutions et développé les œuvres, l'orateur montre qu'entre tous, il en est qui doivent davantage au C. P. Père, ce sont les Petits-Scolastiques.

« N'est-ce pas vous, en effet, Bien-aimé Père, a-t-il dit, que Dieu a inspiré la première pensée de cette œuvre, vous qui en avez jeté les fondements et poursuivi l'exécution avec un tel et une telle sollicitude que prouvent combien est grand l'intérêt que vous portez aux plus jeunes enfants de votre famille ? »

Puis il termine ainsi: « Nous comprenons bien C. P. et Bien-aimé Père, l'impossibilité de vous témoigner toute notre reconnaissance et notre amour. Mais en faisant, par notre bonne conduite et notre travail, que le Seigneur soit glorifié de plus en plus par l'institution du Petit-Scolasticat, nous espérons donner à votre cœur paternel la plus douce et la seule récompense qu'il désire. »

Le C. P. Père dit alors, dans quelques mots pleins de bonté, combien il est touché du bon accueil de ses enfants, combien il est heureux de pouvoir enfin les visiter après en avoir été depuis si longtemps empêché.

« Je ne vous oublierai point, ajouta-t-il, devant le bon Dieu, et demain fête de mon St. Patron, je célébrerai la fête même pour la communauté. »

Alors s'avance le collège, précédé de la petite Cong<sup>e</sup> de la St<sup>e</sup> vierge, qui, bannière en tête, vient adresser aussi son discours au C. P. Père.

Après l'orateur de la Cong<sup>e</sup>, vient celui du collège, qui exprime, à son tour, au C. P. Père les sentiments de bon cœur et de joie que fait naître en eux tous, sa présence si désirée, et tous deux lui offrent des fleurs.

Après cette réception, le cortège se met en marche, musique en tête, et se rend à la chapelle.

On entonne le Magnificat, et toutes les voix s'unissent pour rendre grâces à Dieu de cette heureuse journée.

Il était temps cependant de se rendre au réfectoire. A la place d'honneur s'élève le siège du C. P. Père surmonté d'une élégante draperie, couronnée de fleurs naturelles.

Comme on le pense bien, Deo gratias complet, pendant lequel chacun se communique ses impressions et ses joies.

Mais cette belle journée est pourtant une fin.

Le cœur joyeux et content; tout le monde va rêver aux grandes choses qui se préparent encore, aux joies du lendemain, car le jour que doit passer parmi nous notre Bien-aimé Père soustons, dans notre Ordo, Double de première classe, et demain c'est un jour grand entre les grands..... il y a prise d'habit!

La chapelle est aujourd'hui ornée comme aux jours les plus solennels; les sacristains se sont surpassés eux-mêmes; comme élégance et bon goût, la décoration ne laisse rien à désirer.

Une belle et touchante cérémonie se prépare. Le C. P. Père est venu à Langonnet pour s'occuper à ses enfants et le St. habit religieux et les couronnes scolaires.

À 6 h. du soir commence la cérémonie, à laquelle assistent toutes les Communautés réunies à la chapelle.

Après le chant du Veni Creator, le P. Père Provincial nous adresse une exhortation paternelle qui émeut tous les cœurs.

Puis alors, s'avancent les élus de ce jour béni. 6 frères novices prononcent leurs premiers vœux, 9 frères postulants reçoivent l'habit de novice et les petits scolastiques font à Dieu leur consécration, et sont revêtus du St. habit religieux, des mains du C. P. Père.

La joie, l'allégresse éclate alors! Des chants de fête se font entendre, pendant qu'on donne aux nouveaux enfants du Cœur Immaculé de Marie, le fraternel baiser de paix.



Et le Seigneur vient alors nous bénir tous. Que  
d'ardentes prières se sont élevées en ce moment de sainte  
ferveur, vers le Maître si doux, que venaient de choisir  
ses serviteurs privilégiés!

Moments de ferveur et d'amour, heureux qui vous  
goûta! plus heureux qui vous conserve! Béni soit à  
jamais C. I. et Immaculé Cœur de Marie, source d'amour  
et de ferveur!

## Rapport sur la distribution des prix de la Colonie agricole à N. D. de Langonnet.

---

La veille de la distribution des prix du collège  
de N. D. de Langonnet, eut lieu à la colonie de S. Michel,  
une autre solennité qui a servi, on peut le dire, comme  
d'introduction à celle du lendemain, car le but, encoura-  
ger le travail et la bonne conduite, était le même, bien que la  
cérémonie fut différente quant à la richesse et au genre  
d'encouragement.

Le 1<sup>er</sup> Août 1859, on vit, de grand matin, deux  
oriflammes, aux couleurs nationales, flotter sur le som-  
met du beau bâtiment neuf de S. Michel; c'était un jour  
de fête personne ne s'y trompait. La matinée se passa  
en préparatifs auxquels chaque colon mettait tout son  
zèle et toute son ardeur, bien persuadé que sa peine rece-  
vait sa récompense. Les préparatifs terminés, la colonie  
s'organisa sur deux rangs; et, drapeau tricolore, tambour  
et trompette en tête, marche au pas à la rencontre du  
C. R. Père Supérieur Général qui a bien voulu honorer  
notre fête et la présider, dans la compagnie du R. P.  
Provincial, des R. P. P. F. de l'abbaye, du R. P. Jérôme  
et du R. P. Stumpf.

La butte de S. Michel gravie, la troupe joyeuse

entre dans les cours toute ornées, non de fleurs d. jardin, mais d'une décoration particulière à une colonie; c'étaient de chaque côté, rangés bien en lignes, des rouleaux, des herbes, des semoirs, des tamares, des brouettes et des voitures montées les unes sur les autres, le tout ombragé de feuillages de sapin et de chêne; puis venait un arc de triomphe formé uniquement de serpes, de fourches, de râteaux, de binettes, de faux, etc. et enfin, jus qu'au pied de l'estrade, disposés sur deux rangs, les nombreux petits instruments à main. C'était un coup d'œil nouveau, mais qui ne manquait pas de charmes.

Aussitôt que le C. R. Père, avec son aide, fut monté sur l'estrade de jonc et assis sur son siège de mousse, deux colons se rendirent auprès de lui; l'un, le plus petit de tous, lui présenta un petit bouquet champêtre et l'autre prononça le discours suivant:

« Votre Très Révérend Père, votre présence en ce jour solennel, l'intérêt que vous portez à notre avenir, les sacrifices que vous faites pour notre éducation, nous pénètrent tous de sentiments de reconnaissance que nous voudrions pouvoir vous exprimer.

« Nous croyons, notre C. R. Père, que ces beaux prix qui vont bientôt couronner vos travaux et notre bonne conduite, et ces beaux bâtiments élevés uniquement pour nous, sont une preuve certaine que vous nous affectionnez et que les bons pères et les bons frères, qui prennent tant de soins de nous, nous aiment sincèrement.

« Nous sommes confus de tous ces témoignages d'intérêt et nous ne savons autrement manifester notre reconnaissance qu'en vous promettant, à vous notre C. R. Père, ainsi qu'à tous ces bons Pères et frères de Langonnet, que nous ferons notre possible pour être de bons chrétiens et des hommes de confiance.

« Bénie soit la Divine Providence qui vous a conduit ici, bénie soit la Cong<sup>g</sup> qui nous élève. Bénissez-nous aussi,

«notre C. R. Père, pour nous attirer du ciel la grâce de sa  
«persévérance dans la vertu.»

Inutile de m'étendre sur la manière dont la dis-  
tribution a été faite. Quand on sait qu'il y a eu cent  
nominations, on comprend que les applaudissements, les  
coups de trompette et de tambour n'ont pas manqué de  
retentir.

Mais voici le bouquet de la fête. Il faut bien quelque  
chose pour rompre la monotonie d'une longue distribution,  
et ici pas beaucoup de musique, et de théâtre pas du tout;  
mais le C. R. Père Provincial se fécond en toute espèce de choses,  
n'a pas eu de peine à ranimer la joie et à donner à la fête  
un caractère tout nouveau. Par un de ces traits de bonté  
de cœur qu'on lui connaît, il avait promis antérieurement  
quelque chose de bien aux colons, s'ils se conduiraient de  
manière à le mériter. Le mandat accepté et exécuté, il  
fallait que la promesse s'accomplît. Bizarre la distribution  
était elle terminée qu'on fit paraître la plus bizarre caravane  
qu'on ait jamais vue; c'était un colon qui habillé en histrion,  
montait maître baudet caparraconné ou plutôt bariolé de  
diverses couleurs depuis la queue jusqu'au bout des oreilles;  
la suite se composait d'une génisse aux cornes banderoles,  
d'un dindon au cou rubané, d'un mouton aux cornes  
pavoisées et d'un coq à la queue décorée. Rien de plus  
comique que cette curieuse mascarade d'animaux, et surtout  
rien de plus attrayant pour ceux des enfants qui les avaient  
mérités.

La musique en tête et au milieu d'éclats de rire et  
d'applaudissements, elle arrive au pied de l'estrade: là,  
elle s'arrête, salue l'assemblée, chacun à sa manière et  
en son langage et attend son sort.

Ici je sens mon impuissance de narrateur et je préfère  
le rôle de traducteur, plus commode pour moi et peut-être  
un peu <sup>plus</sup> attrayant pour les lecteurs. Le P. F. Provincial,  
promoteur de ce couronnement de la fête, dit faire un impromptu

esprendre la parole; du reste, personne mieux que lui ne pouvait satisfaire à la circonstance! Il se chargea de faire l'apologie de chaque animal et de lui rehausser les brillantes qualités. Que pouvait-on mieux faire et mieux dire pour des enfants?

« Hé bien, mes enfants, en voilà de beaux prix, j'espère! une génisse, un dindon, un mouton et un cochon! Que peut-on donner de mieux? Qui de plus digne, de plus glorieux pour des laboureurs comme vous autres? moi j'ai promis et le C. B. Père donne et de bien bon cœur, car vous l'avez <sup>bien</sup> mérité; je lui ai donné l'assurance que ce n'est là qu'un commencement, que vous en mériterez encore bien d'autres par votre bonne conduite, votre travail, votre obéissance et votre piété. Est-ce vrai? — Oui, — Oui, — Oui.

« Voyons maintenant, pourquoi les beaux prix, ces magnifiques bêtes? qui a mérité la génisse? — La seconde section. — Honneur et gloire donc à la seconde section qui gagne d'un seul coup la plus belle génisse de tout le pays. D'une génisse on peut faire une vache, une vache lait des veaux, du lait, du beurre, on la vendra au P. l'économiste le plus cher possible, et il faut qu'il l'achète — mais vraiment quelle charmante bête! voyez ses cornes comme elles sont jolies, voyez sa queue. Quel magnifique prix!

« Et le mouton, comment s'appelle-t-il? Ovine. — Qui le gagne, à la troisième section. — Jamais la Bretagne a-t-elle vu un semblable mouton! comme il est gras! écoutez donc comme il chante... vous voyez qu'il est très flatté de l'honneur qu'on lui fait: Avec un mouton et surtout avec un comme celui-ci, on peut faire de la laine. Il donne du lait et de la viande qui ne coûtent rien que la peine de lui faire manger de la lande. Et le tout le P. l'économiste de N. D. de Langonnet le payera argent comptant.

« Et le dindon lui, comment s'appelle-t-il? Argus. Pourquoi est-il? pour la quatrième section. — qui est charmant le dindon? quelle belle race! quel joli nez qu'il a, et il chante aussi lui.

Mais enfants ceux qui ont gagné le dindon gagnent plus que tous les autres, et voici comment: Robert sans parler de son chant, il fait des œufs gros comme la tête, avec un œuf fait une omelette pour dix. Et puis, quand ces œufs sont éclos, il en sort des petits qu'on peut mettre à la broche ou bien les vendre à l'Écart pour acheter des vaches, des cochons, etc... Honneur donc à Robert et à ceux qui l'ont mérité!

Mais voici le prix le plus gentil. Comment s'appelle-t-il, ce cochon? Courtain ou quinn en l'ave. — qui l'a gagné? La première section — Les enfants, le cochon à l'Écart. — un anglais, cochon millord, jursung, ça graisse tout seul sans manger, ou presque rien, un peu de glands, des lavures, de l'eau sale, voilà le régime d'un vrai anglais, comme Cochon. Et cependant, ça devient très-gras, et fait la meilleure soupe du monde. Mais regardez donc un peu? (Le cochon prouvait logiquement qu'il avait bien mangé) (Cris. vifs applaudissements) Ah! quel plaisir de nourrir un cochon comme ça, il mange rien et il donne tant qu'on veut! Comme ça va faire pousser les rutabagas. La première section a donc le plus beau prix.

Mais, mon R. Père, vous vous trompez. Une génisse vaut mieux qu'un cochon — Ça s'autout, un cochon, passe bien avant. Une vache ne fait qu'un veau, par tout, tandis qu'en Bretagne, un cochon, fait dix et vingt veaux, à 10<sup>0</sup> la pièce, vrai anglais, comptez.

Et l'âne, mon R. Père, pour qui est-il? Il est pour le monde! C'est le plus précieux de la bande... en ne peut le donner en prix, il n'est ici que pour faire honneur à la compagnie (surcroît d'applaudissements.)

Quand le silence se fut rétabli, le C. R. Père adressa aux enfants quelques paroles de satisfaction, leur donna des conseils, les encouragea à persévérer ou à mieux faire encore à l'avenir, et nous donna à tous sa bénédiction.

C'est ainsi que cette fête, véritablement de famille, s'est terminée comme elle avait commencé, c'est à dire dans la joie et la plus grande franchise.

Guyot.

Nota. Le P. Pere Levavasseur (F) Provincial de France nous charge d'insérer la note suivante :

« Je ne puis me dispenser de dire ici publiquement, « que je suis étonné et peiné de voir que les Pères de Cellule « n'ont pas envoyé, pour le Bulletin, la description de la « première visite au C. P. Pere à cette Communauté où, « de plus, il a présidé la Distribution des prix. Outre ce que « ce silence a de peu convenable en lui-même, j'avais recommandé « qu'on fit cette description, on l'avait promise et les rédacteurs du journal « l'ont attendu en vain jusqu'au dernier moment. J'espère qu'à l'avenir « on mettra plus d'empressement, soit à Cellule soit à N. D. de Langonmet <sup>en l'air</sup> qui « était aussi en retard pour communiquer à la Maison Noire les faits »

Communauté de Dakar.

— Ordination - Distribution des prix.

Ordination d'un jeune noir.

Ce récit est fait par un enfant de 16 ans qui, à l'âge de 12 ans, ne connaissait ni A ni B, ne savait écrire ni parler un mot de français, et qui traduit actuellement St-Ambroise.

Le Dimanche matin 20 février, à huit heures, l'airain sacré fit entendre les doux sons de sa voix mélodieuse; il annonça qu'en ce jour devait se faire une cérémonie très-solennelle et fit réjouir les cœurs de ceux qui l'entendaient. Tout le monde, hommes et femmes, garçons et filles, nous nous assemblâmes tous dans la chapelle du séminaire dédiée au patron de l'enfance St-Louis de Gonzague. La chapelle était au dehors un peu pauvre, cependant en dedans, à la voir, on était porté à un recueillement parfait et à une joie très-grande. Elle était enrichie d'ornements magnifiques, de chandeliers blancs comme la neige et de fleurs très-belles. Sur le haut de l'autel, était un dais blanc qui le couvrait entièrement

Ce matin même de nombreuses personnes qui étaient venues de Gorée y étaient assemblées et honoraient Dieu. Quel était cependant la cause de leur venue, c'est parce qu'elles avaient appris qu'en ce jour devait se faire une touchante cérémonie à laquelle elles n'avaient jamais assisté. Quelle était encore la cause de cette joie rayonnante qui illuminait leurs visages! C'est qu'elles avaient entendu dire qu'aujourd'hui leur bien aimé enfant Guillaume Jonga allait recevoir la soutane, le saint habit de religion, et se consacrer à Dieu par un renoncement complet aux affaires du monde; et ensuite elles étaient venues afin de se réunir avec lui de son bonheur en se donnant pour la première fois à Dieu, quittant toute sa famille, ses parents, ses amis et tout ce qui il avait de plus cher au monde, et renonçant pour toujours aux plaisirs terrestres pour se consacrer pour toute sa vie au service de Dieu, qui sans doute de grands desseins sur lui et qui peut-être l'a appelé, comme je l'espère, à être le sauveur de ces pauvres hommes, pour être un jour un zélé prêtre qui ne soupire qu'après la gloire de Dieu et la conversion des autres, être véritablement prêtre selon le cœur de Dieu et être enfin apôtre de Jésus-Christ.

La grandeur Monseigneur Hobis entra à la chapelle revêtu de ses habits pontificaux, suivi du P. Père Supérieur, de chaque côté entouré de son clergé et de nombreux enfants de chœur que l'on avait employés pour la sainte cérémonie. Chacun de ceux-ci portait un insigne épiscopal, l'un avait la crosse, l'autre le bougeoir, celui-ci le grémial, celui-là le livre et chacun enfin était employé à quelque chose. On commença la cérémonie, et le jeune tonsuré vint gravement se mettre à genoux aux pieds du Pontife, fit à Dieu sa consécration, la main posée sur le livre des saints évangiles, et il dit avec fermeté ce à quoi il s'engageait, en faisant cet acte de consécration, c'est à dire à renoncer au monde pour toujours, à renoncer à sa propre volonté. Quel bonheur me dis-je à moi-même, si je pouvais me

donner à Dieu comme lui : aussi, ô mon Dieu, puisque je ne le puis pas encore je vais du moins, dans mon cœur, me consacrer à vous, comme si j'étais à sa place, et j'espère qu'un jour vous m'accorderez les mêmes grâces qu'à lui. J'étais son bonheur ; la joie éclatait sur mon visage, les larmes voutaient sortis de mes yeux et je les retenais. Après la consécration du jeune tonsuré au bon Dieu, le P. Lacombe, natif de Gorée comme lui, commença à lui faire une prédication, en lui disant : Quel bonheur Dieu a daigné vous faire aujourd'hui en vous permettant de venir dans son sanctuaire ! Et il continua ainsi : Mon très-cher frère en Jésus-Christ, vous allez donc abandonner vos parents et toute votre famille pour vous donner à Jésus, à la gloire duquel vous allez vous donner, sachez-le, vous ne vous appartenez <sup>plus</sup> maintenant, vous appartenez à Dieu pour toujours, vous vivrez loin du monde et de ses plaisirs, et vous tâcherez d'être pur comme une fleur de rose. Il lui expliqua ensuite ce à quoi il s'engageait en embrassant l'état ecclésiastique et en se revêtant de la soutane : en vous revêtant de l'habit sacré de la religion, lui dit-il, vous vous dépouillez de l'habit séculier. Ensuite il dit : permettez-moi, mon frère, de vous apprendre le moyen de remplir ces devoirs. Il vous faut, lui dit-il, une obéissance aveugle pour vos maîtres, obéissez à vos supérieurs, vous acquiessez la vertu et vous serez content et heureux.

Puis il nous parla avec douceur, ému jusqu'aux larmes : Mes enfants, nous dit-il, est-ce que vous ne sentez pas le désir de vous consacrer à Dieu, en voyant votre condisciple, étudiant comme vous, qui se donne à Dieu en votre présence, vous le regarder tous d'un air content et joyeux ; et je suis sûr que si on vous demandait maintenant : voulez-vous vous consacrer à Dieu ? vous répondrez tous : Oui, nous le voulons. Hé ! bien, tournez vos yeux et regardez ces peuples qui sont autour de vous sous la tyrannie du démon, j'espère que ces peuples qui sont vos frères doivent aussi être convertis un jour, par vous, enfants de cette mission. Vous avez plus de



facilité que les prêtres blancs, puisque vous connaissez la langue. Ils ont les yeux fermés à la lumière de la vérité et vous devez les leur ouvrir. Ils attendent de vous leur salut et leur conversion, de même qu'un arbre dépêché attend que le jardinier l'arrose de son eau agréable qui le rafraichit et lui donne la vie. J'en disais alors: que ne puis-je être, ô mon Dieu, un de ceux dont il veut parler. Faites-moi savoir ma vocation, et accordez-moi les grâces nécessaires pour réussir dans mes entreprises. Donnez-moi le succès dans mes études, si c'est pour votre gloire. Nous l'écoutions encore attentivement et il avait cessé de prêcher. Après la prédication, Monseigneur va à l'autel suivi de ses assistants, lorsque sa grandeur se fut assis, le R. P. supérieur dit au tonsuré: Guilhelmus Junga. Le jeune lévite répondit: ad sum. Aussitôt il se leva et alla se mettre à genoux aux pieds du Pontife assis sur son trône. Pendant qu'on chantait les paroles de la consécration, c'est-à-dire Dominus pars hereditatis mee et calicis mei, etc; Monseigneur lui coupa les cheveux des quatre côtés de la tête et sur le milieu, pour lui apprendre qu'il doit se détacher entièrement des vanités du monde et vivre selon Dieu. Ensuite on fit la cérémonie du surplis, pour lui faire connaître qu'il doit imiter la pureté de ce surplis. Après ces cérémonies, le jeune lévite va à sa place vêtu en abbé. Monseigneur continua la messe basse, qui fut accompagnée de la musique vocale jusqu'à la fin.

Tout le monde assista à la messe avec recueillement et attention. À l'offertoire, le tonsuré fit l'offrande du cierge allumé, figure de l'amour dont son cœur doit brûler pour Dieu. À la communion, il y eut beaucoup qui se présentèrent à la sainte table, la famille du tonsuré fut de ce nombre et partagerent avec lui son bonheur et sa joie. Deux autres de ses condisciples communierent aussi. J'en étais recueilli en voyant le bonheur que ce jeune condisciple avait d'appartenir à Dieu et j'y pensais à chaque moment. Quand la messe fut terminée, tout le monde se retira, attendant

avec impatience que le jeune tonsuré fut sorti. Il faisait son action de grâce <sup>qui durait</sup> ~~un~~ quart d'heure. Après il sort de la chapelle. Tous sitôt que les enfants le virent, ils coururent tous et lui prirent la main en le regardant de haut en bas. Il alla ensuite au refectoire où il dîna, et la journée se coula très heureusement. A midi, au dîner, nous causâmes, le jeune évêque fut invité à la table des Pères, et placé à la droite de sa grandeur. Après le repas, il joua beaucoup avec nous et ainsi finit la journée.

Sanistlas Ngom.

### Distribution des Prix (à Dakar)

Voici un fait antérieur à celui qui précède. Il se rattache au dernier jour de l'année qui s'est écoulée.

Des raisons qui tiennent au climat, nous forcèrent à fixer cette distribution à une autre époque, qu'on ne le fait en France. Les vacances mêmes ont précédé cette distribution. Il n'y a pas à cela q<sup>d</sup>. inconvénient, vu que tous ces bons enfants nous restent pendant les vacances.

J'en parle pas de l'examen qui a clos nos classes, comme les années précédentes, et qui a été satisfaisant.

Il est également inutile de parler des vacances. Elles ont été employées en partie à des travaux manuels, ayant pour but l'embellissement de notre demeure, et la culture de q. q. terres. Abordons de suite la distribution elle-même.

Un nombreux état-major, composé de tous les officiers en radi de Gorée, sont venus nous honorer de leur présence. M<sup>r</sup>. le Gouverneur de Gorée nous a donné plus que des sympathies: c'est presque pour nous un confrère, un demi-missionnaire. Tousi a-t-il prononcé un discours empreint de toute la franchise d'un marin qui sait son métier, de toute la fermeté d'un chrétien qui n'a pas peur, et de tout l'entrain d'un orateur plein de profondes convictions.

« La Religion est le seul moyen de civilisation »

véritable: en dehors d'elle, tous les autres moyens portent à faux.....

« Déjà de grands résultats ont été obtenus, car nous  
« avons vu combien étaient faibles les commencements de  
« cette mission... aujourd'hui elle a pris de grandes propor-  
« tions et elle a déjà contribué à la régénération d'un grand  
« nombre.....

« L'avenir s'ouvre donc, promettant les plus belles espé-  
« rances, etc. »

Dans une autre circonstance, aux prix des Sœurs de  
Gorée, M. d'Alteyrac adressa surtout aux mères un  
discours du même genre, s'attachant surtout à leur incul-  
quer deux choses: la nécessité de la religion et du travail;  
deux choses trop souvent méconnues des créoles.

Monsieur, dans un discours plein d'intérêt,  
rappela toute l'histoire de la mission jus qu'à nos jours.  
Il rappela surtout d'une manière bien touchante nos pénibles  
épreuves.

Puis il expliqua notre œuvre de l'éducation  
des enfants, et les résultats qui en pouvaient découler  
pour l'avenir.»

Ce discours fut écouté avec une religieuse attention.  
Il parut faire une profonde impression sur les auditeurs.

Ensuite nos enfants, comme l'année précédente,  
jouèrent une pièce qui excita l'intérêt des auditeurs plus  
encore à cause des acteurs noirs que du drame lui-même.

Le sujet était un épisode emprunté à la persé-  
cution des Vandales sous Héméric roi de Carthage:  
l'histoire en est assez connue (voici un court résumé de  
cette tragédie.

La robe baptismale.

Movita, diacre vénérable, exprime les craintes que  
lui inspire le salut de son filleul Elpidoppe, qui fréquente  
les siens, surtout un apostat nommé Cheucarius

Une lettre de ce Cheucarius lui-même, qui tomba

aux mains du diacre, justifie ses craintes, que les protestations du jeune homme ne peuvent calmer.

Enfin, après le départ du vénérable vieillard, l'iniquité se consomme; et pour prix de son crime, Elpidofore est honoré de la dignité de consul.

Du 2<sup>e</sup> acte, Cheucarius, l'ami perfide, tout en s'applaudissant d'avoir perdu Elpidofore, gémit de le voir investi d'une dignité qu'il s'était flatté d'obtenir. Homme secrétaire de son rival, il a résolu de lui créer de l'embarras. Il fait donc comparaître à sa barre des chrétiens: d'abord de jeunes enfants de chœur, dont le courage est invincible; puis Mourita, le diacre, qui lui présente la robe nuptiale qu'il a profanée.

Le roi Huméric survient. Choqué des perfidies de Cheucarius et des lenteurs d'Elpidofore, il les disgracie l'un et l'autre. Elpidofore, accusé de trahison, est jeté dans un cachot.

Le 3<sup>e</sup> acte représente le cachot où languit Elpidofore que les malheurs ont rendu insensé. Cheucarius s'y présente pour achever de le perdre par un dernier acte de désespoir. Délivré par l'entremise d'un serviteur de l'église, il renâit à l'espérance, puis à la raison.

Enfin il prie qu'on aille dire à Huméric qu'il est redevenu catholique,

Un officier du prince vient lui dire que le roi finit le condamne à mort.

Bientôt les autres chrétiens prisonniers sont amenés au même cachot.

Mourita, joyeux de voir cette brebis ramenée au divin bercail, lui passe de nouveau la robe d'innocence, que son repentir vient de laver.

À l'instant, les soldats arrivent et entraînent le jeune martyr.

Cette pièce a excité l'intérêt des spectateurs; surtout on ne revenait pas de voir tant d'aplomb, tant de talents dramatique, dans ces pauvres petits africains, qu'on a parfois l'injustice de croire peu susceptibles d'être cultivés.

Lettre sur la mort du P. Barbier adressée  
aux Novices (par M. Strub, novice)

Mes bien aimés Confrères,

Il y a trop longtemps que j'en ai ~~par~~ eu le plaisir de m'entretenir avec vous; cependant mon cœur pense souvent à vous, malgré mes nombreuses occupations, et parfois j'envierais le bonheur de me trouver auprès de vous, dans votre chère solitude de Mont-Jory, s'il ne me fallait pour cela quitter cette terre d'Afrique si chère au cœur du Missionnaire. Je suis persuadé que vous attendez tous avec impatience le moment où il vous sera donné de venir partager nos joies et nos douleurs. C'est sous l'impression d'une de ces douleurs que je vient vous tracer ces quelques lignes.

L'Afrique tu as été bien éprouvée! que de missionnaires le St. Cœur de Marie te envoie et qui ont payé de leur vie leur ardent désir pour ta conversion! Une nouvelle victime vient d'être immolée, victime bien agréable à Dieu, mais perte incomparable pour cette pauvre mission; je veux vous parler de la mort du bon et cher Père Barbier, que vous avez presque tous connu et aimé; car il était difficile de le connaître sans l'aimer. Je pense que q. q. détails sur cette mort édifiante feront du bien à vos cœurs, et moi j'éprouverai de la consolation à vous les donner, car comme vous savez, on aime toujours à parler de ceux qu'on aime. J'étais venu en Afrique avec lui, j'ai passé trois ans avec lui, et toujours j'ai été édifié de son dévouement sans égal pour la mission, de son exactitude à s'élever et à faire observer nos saintes règles, et surtout de son activité sans exemple.

Le 21 juillet, ils s'embarqua pour St. Marie de Gambie, où le P. Steffan est supérieur depuis le départ du P. Blanchet: nous ne pensions pas que le cher Père nous

faisait ses vœux pour toujours et que nous ne devions plus le revoir qu'au ciel. Le jour même où il arrivait à St<sup>e</sup> Marie de Gambie, la Supérieure des sœurs de l'Immaculée Conception tomba malade et succomba après 3 jours de maladie; elle avait une espèce de fièvre jaune, semblable à celle qui avait emporté si rapidement tous les missionnaires de Sierra-Léone. Aucun médecin ne connaissait cette maladie, mais la Providence avait permis que le cher Père Barbier arrivât encore à temps pour assister la sœur à ses derniers moments. Une 2<sup>e</sup> sœur fut atteinte immédiatement de la même maladie, mais le bon Père la fit traiter si énergiquement qu'elle fut sauvée. La première m'a échappé, disait-il, celle-ci ne m'échappera pas; mais, hélas! lui-même se sentit bientôt atteint du même mal. Il eut cependant encore la force de préparer à la mort un négociant français, qui succombait lui-même, à cette triste maladie. C'était la dernière âme qu'il préparait à comparaître devant Dieu. lui-même devait la suivre q. q. jours après - à son départ de St<sup>e</sup> Marie de Gambie pour revenir à Dakar, son état n'avait précisément encore rien d'alarmant, il avait bien la fièvre, d. puis 3 jours, mais on pensait qu'il n'était qu'une fièvre ordinaire. Le 10 Août, fête de St<sup>e</sup> Laurent, il arriva à Gorée, vers 10 heures du soir, il était accompagné du Frère Ange qui était aussi la fièvre, et de la sœur qu'il avait guérie. Le bon Père voulut à toutes forces s'embarquer pour Dakar le soir même. Trois jours, disait-il, suffiront pour me remettre entièrement à Dakar. Il ne put cependant s'empêcher de dire au Père Lossedat, qu'il se sentait bien fatigué, et c'est alors que ce dernier Père l'engagea à rester; on lui proposa même de le faire entrer à l'hôpital le soir même; mais il demanda à coucher à la cure. Du reste, comme il causait et riait souvent avec le P. Lossedat, on pouvait soupçonner que ce n'était que la fatigue du voyage qui l'avait indisposé; mais vers 8 h<sup>es</sup> il se trouva plus mal; il avoua au P. Lossedat que le lit

le fatiguait beaucoup et que si on voulait il irait volontiers à l'hôpital. On l'y transporta, et le lendemain à 5 heures du matin, le P. Lossedat écrivit à Mgr. pour le prévenir de l'arrivée du bon Père et de son entrée à l'hôpital. Mgr. partit immédiatement; il revint le soir et nous dit qu'il n'y avait encore aucun danger, mais que cependant on pouvait craindre une mauvaise crise. Le lendemain matin, Mgr. repartit de bonne heure; les enfants le conduisirent dans le petit canot. Il n'y avait toujours rien d'alarmant dans l'état de notre cher malade. Mgr. lui dit que c'était les enfants qui avaient voulu le conduire eux-mêmes pour le voir: il le souvint avec beaucoup de bienveillance, comme pour les remercier, puis il fit signe à Mgr. et lui dit avec beaucoup de calme qu'il désirait se confesser. Après la confession, Mgr. lui dit: mon cher, le médecin ne trouve encore aucun symptôme alarmant dans votre état; cependant vous ferez toujours un acte agréable au Seigneur en lui offrant le sacrifice de votre vie: s'il accepte votre offrande, que sa s<sup>te</sup> volonté soit faite et bien, s'il ne l'accepte pas, vous aurez toujours le mérite de votre abandon entre ses mains... Le cher malade répondit: je suis complètement calme et tranquille, je ne veux que ce verra le bon Dieu. En effet, il désirait ardemment être une victime immolée pour la conversion des noirs: une pensée cependant le préoccupait un peu, c'était le surcroît de besogne que sa mort donnerait à Mgr. Il était très fatigué et Mgr. ne voulut pas le faire causer beaucoup. Les médecins ne reconnaissaient pas encore son danger; Mgr. nous revint avant midi et nous tranquillisa en disant: qu'on ne voyait encore aucun symptôme de danger réel. Mais, à 2 heures de l'après-midi, arriva une lettre du P. Lossedat disant que le cher malade était en danger imminent. Cette nouvelle nous jeta tout dans la plus grande consternation. Mgr. repartit aussitôt, nous laissant dans une grande inquiétude: nous redoublâmes nos prières, en organisant l'adoration continue au S<sup>t</sup>.

Sacrement, dans notre chapelle et dans les deux chapelles des sœurs. Oh ! comme on priait avec ferveur ! Plusieurs faisaient le sacrifice de leur vie et priaient instamment le bon Dieu de les prendre à la place de leur cher Père. Mgr. nous avait d'isen partant, qu'il fallait se jeter contre toute espérance ; aussi continuâmes-nous à prier jusque bien avant dans la nuit. Avant le coucher, je faisais encore réciter le chapelet aux apprentis, et leur recueillement, l'accent de l'ensemble de leur voix m'arrachait des larmes. Nous passâmes la nuit dans la plus grande anxiété ; à chaque instant nous pensions voir arriver un canon, nous annonçant du mieux, ou peut-être la mort de notre bien-aimé Père. Mais rien n'arriva. Le lendemain nous offrîmes tous le St. sacrifice de la messe pour sa guérison, s'il était encore en vie, ou bien pour le repos de son âme si le bon Dieu l'avait appelé à lui pendant la nuit. Enfin, vers 7 heures, nous vîmes arriver Mgr. ; nous n'eûmes pas le courage d'aller à sa rencontre, de peur d'entendre de tristes nouvelles ; nous l'attendîmes à la porte ; mais bientôt nous pûmes lire sur les traits de son visage ce qui s'était passé la nuit au lieu de lui demander comment allait notre cher malade, nous nous-mêmes tour à tour verser des larmes, et Mgr. nous répondit par des larmes aussi. Il alla ensuite annoncer cette triste nouvelle aux enfants ; mais c'est à peine s'il put balbutier q. q. mots. « mes chers enfants, leur dit-il, vous avez un Père de moins ici-bas ; mais un Père de plus au ciel. » A une heure du matin, notre cher père était allé au ciel, recevoir la récompense de ses peines et de ses travaux.

Mgr. l'avait trouvé très faible à l'arrivée en arrivant. Le malade avait, dis-je, perdu l'usage de la parole, un peu avant l'arrivée de Mgr. il disait à la sœur qui le soignait : « l'Extrême-onction ! » au fait la sœur appelle le P. Lacombe. Le malade avait toujours les yeux fixés au ciel : « Mon Père, lui dit la sœur, que regardez-vous donc là haut ? » - je regarde le ciel, lui répondit-il en

souriant.



On lui donna l'extrême-onction, après laquelle on lui demanda s'il désirait recevoir le s.<sup>t</sup> viatique et s'il pensait pouvoir avaler la s.<sup>t</sup> hostie; car c'est avec la plus grande peine qu'on parvint à lui faire avaler q. q. gouttes de potion. Il fit un signe de tête et on lui donna le s.<sup>t</sup> viatique.

Sa figure était toujours rayonnante; jamais il ne montra aucun signe d'impatience. Cependant ses souffrances devaient être horribles. Parfois il semblait plongé dans une profonde méditation, puis soudain sa figure s'illuminait et on y voyait comme le reflet d'une pensée consolante, qui venait impressionner son âme. Il eut pleine connaissance jusqu'à son dernier moment et il comprit parfaitement tout ce que Mgr. lui disait; il essayait souvent de répéter les saints noms de Jésus et Marie et de Joseph; il serrait avec transport contre ses lèvres le crucifix qu'on lui donnait. Bientôt, ses yeux se portèrent sur un Christ suspendu en face de son lit, et il contemplait avec amour son Dieu souffrant pour la rédemption des hommes. Mgr. lui suggérait ensuite d'unir le sacrifice de sa vie à celui de son Sauveur et de s'offrir comme victime pour la conversion des noirs, et serrait avec affection la main de Mgr. pour lui montrer qu'il était heureux de s'associer à cette belle pensée. Mais ses forces le quittèrent de plus en plus, sa respiration devint de plus en plus lente, et bientôt il s'endormit dans le Seigneur, entre les mains de Mgr. Son enterrement devant avoir lieu à 3 h., le P. Duby et moi nous fumes chargés d'aller à Gorée assister à la levée du corps et d'en venir l'accompagner ensuite à Dakar. J'avais désiré vivement voir le bon Père avant sa mort, mais le Bon Dieu ne jugea pas à propos de me faire cette grâce - arrivés à Gorée vers 8 h., nous demandâmes à voir notre Père défunt; on nous y conduisit; un frère et une sœur priaient agenouillés aux pieds de son lit; il était revêtu de l'aube et de la chasuble; ses traits n'étaient nullement altérés, il semblait

dormir et je croyais même lire sur son front une expression de contentement et de joie impossible à définir. Long temps je restai immobile à contempler ses traits chéris; il me semblait qu'il allait se réveiller de son sommeil, mais bientôt je fus obligé de laisser libre cours à mes larmes et j'essayai de balbutier q. q. prières pour le repos de son âme, ou plutôt je le priaï ce m'obtenis la grâce de mourir comme lui pour la conversion des infidèles. Nous passâmes la journée dans la compagnie des P. P. Lossedat et Lacombe, tous les deux inconsolables comme nous. Le temps semblait prendre part à notre douleur, car depuis midi il pleuvait à verse; et il faut remarquer que les gens du pays croient que la pluie, le jour de l'enterrement, est un signe infailible que le défunt est allé au ciel, surtout s'il était mort un vendredi. Cette marque ne manquait pas à notre cher Père, car il était bien mort le vendredi. La pluie tombait toujours par torrents et nous ne savions réellement pas s'il y aurait possibilité de faire l'enterrement. Enfin vers 4 h. du soir, le temps s'éclaircit un peu; la cloche fit entendre sa voix lugubre, et bientôt toute la population de l'île brava la pluie pour assister aux funérailles de son ancien curé de Gorée, lors de sa <sup>2<sup>e</sup></sup> arrivée en Afrique. Le P. Lossedat était tellement ému qu'il lui fut impossible de chanter: le P. Lacombe et moi nous fîmes à peu près tous les frais. A peine fûmes nous embay que la pluie cessa de tomber, une brise favorable enflait notre voile, et la rapidité avec laquelle nous fendions l'onde me rappelait la rapidité avec laquelle nous passons de la vie à l'éternité, et le cercueil que je voyais à mes pieds me prouvait que je ne me trompais pas. Une foule de noirs chrétiens, avait voulu s'embarquer avec nous; mais aucun ne dit mot pendant toute la traversée, tous leurs cœurs étaient émus. Bientôt nous fûmes arrivés à Dakar: Mgr, les Pères, les Frères, les sœurs, tous les enfants vinrent en procession à notre rencontre. J'avais tenu bon

pendant toute la traversée; mais, quand je vis ces bons-  
 enfants venir à la rencontre de la dépouille de leur Père,  
 je ne pus résister mes sanglots; la douleur était peinte sur  
 toutes ces jeunes figures; les bons enfants, eux aussi ils pleu-  
 raient; ils comprenaient ce qu'ils venaient de perdre: Ah!  
 pleurez, bons enfants, pleurez, car votre Père n'est plus; il  
 ne pourra plus vous donner de sages conseils, il ne pourra  
 plus vous faire de ces instructions qui captivaient votre  
 attention; il ne pourra plus se mêler à vos jeux et à vos  
 récréations; mais consolez-vous; car il priera pour vous  
 ta nuit! ses réflexions pour vous sont devenues encore plus  
 grandes, depuis qu'il est au ciel, et il vous a vu, et aimés pen-  
 dant cette vie nous vous oublier dans l'autre... La proces-  
 sion s'avance lentement jusque dans l'intérieur de la cour  
 de la mission: on mit le cercueil au parloir et Mgr, à la grande  
 satisfaction de tous, le fit ouvrir pour permettre à tous de  
 contempler encore une dernière fois les traits du cher défunt.  
 C'était une scène à déchirer l'âme: les enfants faisaient  
 retentir la salle de leur gémissement; tout le monde voulut  
 le voir encore une fois - J'ai vu un vieux médecin de 80 ans,  
 essuyer q. q. larmes en face de ce spectacle.

Le cercueil fut ensuite transporté à la chapelle où  
 l'on fit les prières habituelles, toujours sous l'impression de la  
 plus vive douleur, et bientôt après on mit dans le tombeau  
 de ce Seigneur ce corps que la toute-puissance de Dieu fera repara-  
 raître glorieux au grand jour du jugement. La tombe est  
 entourée d'arbres, qu'il avait plantés lui-même au cimetière,  
 avant son départ pour Gambie. Depuis q. q. temps, j'avais eu  
 remarqué en lui comme un certain pressentiment de sa  
 mort prochaine. Il n'y a par long temps que j'étais trou-  
 vée assis au fond du jardin et plongé dans une profonde rêverie.  
 Je l'abordai doucement en lui demandant à qui il pensait,  
 Il se mit à sourire et me répondit: mon cher, je pense à une  
 chose bien vraie et qui me fait bien réfléchir... Je viens de  
 regarder tous ces arbres que nous avons plantés depuis

« ces 3 années, tout ces travaux que nous avons faits pour  
 notre jardin, et j'allais en éprouver de la satisfaction, quand  
 tous à coup une pensée, bien terrible, mais bien vraie, vint se  
 présenter à mon esprit: je me suis demandé ce que deviend-  
 ront tout cet arbrut après notre mort, et je me suis dit, que  
 toute la peine que nous nous sommes donnée serait perdue  
 si nous ne l'avions fait pour le Bon Dieu. Quelques jours  
 avant de mourir, il disait: « j'ai fait faire 3 tombes cette  
 année; la 1<sup>re</sup> ce ne sera pas moi qui la jérufaire. Empêché  
 par les diverses retraites qu'il avait données pendant l'année,  
 il n'avait pu prendre part à notre grande retraite annuelle.  
 C'est-à-dire, trois mois avant sa mort, il passa huit jours  
 entiers dans une case en paille que nous avons fait construire  
 dans un jardin située à un quart de lieue de la mission,  
 et il ne put s'empêcher de nous dire combien il se trouvait  
 content de sa retraite; il s'y était préparé de jà à la mort.  
 Le bon Père s'attendait donc à mourir, il était prêt depuis long-  
 temps, c'est pour cela qu'il a montré tant de calme et tant de  
 résignation au moment de la mort.

Le bon Dieu nous a enlevé ce cher Père au moment où  
 il semblait être le plus nécessaire à la mission, aussi une  
 perte de grande avait-elle dû nous décourager en q. sorte  
 si nous n'avions eu de grands sentiments de foi. Tous les  
 jours nous recueillons de nouveaux traits de sa grande  
 pitié et qui nous étaient entièrement inconnus jusqu'à la  
 mort nous a fait connaître davantage sa vie intérieure,  
 et nous fait espérer que la mission d'Apigue a un successeur  
 de plus dans le ciel, et qu'il y a un <sup>meuble</sup> enfant du s<sup>t</sup>. cœur de  
 Marie là haut.

M<sup>re</sup> lui-même nous disait que cette mort, quoiqu'elle  
 bien regrettable, ferait un bien immense à la mission, et  
 que les circonstances qui l'accompagnaient devaient plutôt  
 nous porter à une grande confiance qu'à un découragement.  
 En effet, plusieurs preuves sont déjà venues confirmer ce  
 que nous disait M<sup>re</sup>. - Plusieurs personnes touchées subitement

à la grâce que, sans doute, leur avaient obtenue les pères du bon Père; se sont reconciliés avec leur Dieu. Nous avons tous été renouvelés dans la ferveur, et les enfants surtout sont bien touchés et ont fait de bonnes résolutions pour l'avenir; plusieurs vocations religieuses se sont affermes, et une jeune personne a demandé immédiatement à être admise au nombre des postulantes de la Communauté des Filles de Marie, dont notre cher Père était pour ainsi dire le fondateur. Un infidèle travaillant à la mission fut tellement touché, qu'il sollicita immédiatement le baptême sans qu'il y eût jamais pensé auparavant. N'est-ce pas? voilà déjà des détails bien consolants; mais je pense que vous en aurez d'autres bientôt et de plus consolants encore. Prions nous tous nous sacrifier à son exemple, pour le salut des âmes, et devenir des victimes immolées pour la conversion des nous. Bientôt, j'aurai, sans doute la consolation de voir arriver quelques uns d'entre vous dans cette chère mission d'Afrique. Oh! qu'ils soient les bien-venus! quant à ceux que le Bon Dieu enverra ailleurs, je leur donne rendez-vous dans le saint et immaculé Cœur de Marie; C'est là que nous nous trouverons; prions les uns pour les autres et c'est dans le Cœur de cette bonne et commune Mère que je vous embrasse tous et vous prie de me croire toujours votre pauvre mais bien dévoué confrère.

Stamb. Noire

## Mort et obsèques de la Sœur Eulalie, de l'Immaculée Conception.

(Redigé par le P. Barbier pour l'Univers)

Bathurst, (Côtes occidentales d'Afrique) 28 Jul. 1859.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Envoyé par Mgr Hobbs, Evêque Apostolique des deux Guinées et de la Sénégambie, visiter notre mission de Bathurst,

je viens d'être témoin d'un fait si consolant pour notre sainte Religion et qui montre si bien la puissance de la charité chrétienne, que je me permets de vous en faire le récit. Si vous le croyez digne d'exiter l'intérêt du lecteur de votre estimable journal, je vous serai reconnaissant de vouloir bien le faire insérer dans ses colonnes.

Ce jeit est la mort et l'enterrement de s<sup>te</sup> Eulalie, sup<sup>te</sup> des religieuses de l'Immaculée Conception résidents à Bathurst.

Lundi dernier, 27 juillet, une humble servante des pauvres nous rendait à Dieu son âme, dans une agonie tranquille et sans souffrance, en recommandant aux sœurs qui environnaient son lit de mort, ses chers malades, auxquels elle venait de consacrer, avec un dévouement sans bornes, les six dernières années de sa vie.

Trois jours auparavant, la s<sup>te</sup> Eulalie se sentit frappée des atteintes du soleil en revenant de soigner un malade. Elle se mit au lit, croyant avoir affaire à une indisposition ordinaire, mais sa constitution, usée par six années de rudes fatigues, ne put résister aux attaques d'une fièvre maligne, et le 24 à 5 <sup>heures</sup> du matin, elle mourait victime de son zèle et de son amour pour les membres souffrants de Jésus-Christ.

Quand la nouvelle de cette mort fut connue dans la colonie, il n'y eut qu'un seul cri de douleur. Les protestants et les mahométans se joignaient aux catholiques et disaient: « Nous avons perdu celle qui savait si bien nous soigner et nous consoler. — Notre Mère n'est plus », et le noir s'écriait dans son langage expressif et naïf: « La sainte du bon Dieu s'en est allée ».

Le cadavre fut exposé dans l'humble chapelle de la Communauté. Un instant, nous crûmes que le lieu saint éloignerait ceux qui ne croient pas à la divinité de notre religion, mais nous nous trompions; la puissance de la charité exercée au nom de J. C., est infinie; tous voulaient voir une dernière fois les traits vénérés de la Religieuse, et la chapelle était trop petite pour contenir la foule qui ne cessait de se presser

autour de ce cadavre que la mort n'avait point défiguré. Le protestant comme le sectateur de Mahomet, comme le jésuite qui n'a aucune croyance, se mêlait au catholique; le blanc se confondait avec le noir, et tous venaient jeter l'eau bénite sur le corps de celle qu'ils regardaient comme leur mère. On aurait dit, qu'il n'y avait plus dans tous ces cœurs qu'une même croyance et une même foi, et c'était la charité chrétienne qui avait opéré cette merveille.

L'enterrement eut lieu le soir. Contre la colonie douloureusement émue, s'était donné rendez-vous à cette pieuse cérémonie, comme voulant rendre un dernier témoignage de reconnaissance, témoignage éclatant et public, à celle qui venait de mourir, martyr de la charité. Notre estimable et digne consul, M<sup>r</sup>. Marion, était à la tête des quelques français habitant Batavia. Le Gouverneur de la colonie marchait entouré de tous les officiers anglais de la garnison; le consul Américain accompagnait le consul français, puis venait une foule innombrable de noirs, composée de catholiques, de protestants, de Mahométans. Ce jour-là tout était confondu, et tout préjugé de secte ou de couleur était foulé aux pieds. On aurait dit, non pas une cérémonie de deuil, mais un triomphe public, et l'image de Jésus-Christ crucifié, la croix, le symbole de notre salut et de notre croyance, scandale aux juifs et folie aux gentils, s'avancait triomphalement dans les rues. D'une ville où la religion catholique est encore en bien petite minorité.

Nous étions tristes et affligés, car la perte que nous venions de faire était bien grande; mais ce spectacle consolait nos cœurs d'apôtres. La croix de Jésus était glorieusement exaltée, et il a promis, ce divin sauveur, que quand il sera exalté, il attirera tout à lui. Ah! puisse-t-il donc hâter les moments précieux de la miséricorde, en convertissant cette foule nombreuse qui marchait recueillie et silencieuse, à la suite de sa croix bénie! Puisse-t-il attirer à lui ceux que la charité chrétienne d'une de ses épouses dévouées a unis

momentanément dans un même sentiment de reconnaissance et d'admiration.

En revenant de l'enterrement, un officier anglais me témoignait, au nom de tous ses camarades, la reconnaissance qu'ils avaient à S<sup>r</sup>e Eulalie, et me serrant la main il me disait : « nous venons d'accomplir un devoir de gratitude, en suivant le cercueil de cette sainte religieuse, car pour nous elle a toujours été une sœur et une mère. Vous êtes heureux, ajoutait-il, vous qui appartenez à une religion qui fait de telles merveilles. »

Cel est le spectacle consolant que vient de donner notre chère mission de Bathurst. Notre sainte religion a été grandement glorifiée, et des hommes nombreux, si divers de mœurs, de coutumes, sans religion, ont été, sans s'en apercevoir, subjugués par la puissance de cette charité chrétienne, qui s'immole et se dévoue à l'exemple de son divin Maître, de Jésus-crucifié.

Peut-être nos pieux lecteurs, M<sup>rs</sup> le Rédacteur, désireront-ils connaître quelques détails de cette vie d'une sœur missionnaire. Permettez-moi d'ajouter quelques mots à ce récit.

Sœur Eulalie, native<sup>de</sup> Castres dans le Cam, fut envoyée dans le commencement de 1853, sur ses vives instances, dans la mission du Vicariat Apost. des deux Guinées et de la Sénégambie, confiée aux Pères de la cong<sup>e</sup> du S<sup>t</sup> Esprit et du S<sup>t</sup> Cœur de Marie. Les Religieuses de Notre Dame Del'Immaculée Conception ont déjà, dans cette mission des Côtes Occidentales d'Afrique, trois établissements très-importants. Arrivée à Dakar, leur maison centrale, elle fut dirigée quelques jours après par ses Supérieures sur Bathurst qui devait être le lieu de son travail et de son repos.

Bathurst (S<sup>t</sup>e Marie de Gambie) est une colonie anglaise, située à l'embouchure de la rivière, la Gambie, et le rendez-vous de peuplades assez nom breuses de l'intérieur de l'Afrique qui y viennent pour leur commerce.)



Etatis seulement de plus 10 ans dans cette intéressante Mission, les missionnaires du S<sup>t</sup> Esprit et du S<sup>t</sup> Cœur de Marie y ont déjà de nombreux chrétiens, et, tous les jours, quelques nouvelles conversions obtenues sur le fétichisme, le mahométisme ou le protestantisme; viennent les consoler de leurs peines et de leurs fatigues.

A nome à Bathurst, S<sup>te</sup> Eulalie se dévoua toute entière au service des pauvres noirs. Désormais elle n'était plus à elle, elle appartenait à cette partie du genre humain se abandonnée et cependant si intéressante, aux yeux de la foi.

On la voyait courant de cases en cases sans redouter les ardeurs brûlantes d'un soleil tropical, apportant, avec le remède qui soulage les infirmités du corps, la parole qui adoucit les blessures de l'âme. Elle préparait ainsi à l'instant même la voie aux missionnaires, qui n'avaient plus qu'à achever une œuvre si bien commencée.

Quand la charité chrétienne est ingénieuse, quand le prêtre ne pouvait s'introduire dans la famille des fanatiques musulmans, la soeur de charité y était reçue. Elle voyait l'enfant malade, et sous prétexte de lui préparer un remède efficace, elle faisait couler sur son front mourant l'eau du baptême, en prononçant les paroles sacramentelles. A combien d'âmes ainsi purifiées n'a-t-elle pas ouvert les portes du ciel.

Quand bien elle s'agenouillait dans la case abandonnée d'un infidèle convert de plaies fétides: elle pensait avec plaisir ce corps devenu comme un foyer de corruption, tant les plaies de ces pays sont quelque fois affreuses. Puis elle parlait de Dieu, elle faisait baiser au malade le crucifix qu'elle portait sur le poitrine. Le missionnaire trouvait dès lors une âme toute préparée. Quand la charité le demandait, S<sup>te</sup> Eulalie quittait ses chers

noirs pour soigner les Européens, le plus souvent sans famille sur ces rivages meurtriers, et quelque fois en proie, eux-mêmes, à des fièvres terribles. Pour elle, ils étaient ses frères en J. C., quelles que fussent leur religion et leur nationalité.

Dans tous les pays et sous tous les climats, Jésus a des âmes qui le servent jusqu'au sacrifice de leur vie. que Dieu récompense son épouse de son dévouement!

Fussent ces faits, puisse cette vie tracée si rapidement par un missionnaire qui dit ce qu'il a vu, inspirer à quelques nobles cœurs d'Europe le désir de se dévouer au salut de ces pauvres noirs! Fussent-ils se laisser toucher par ces paroles de la sagesse: Parvuli petierunt panem - et ces autres du divin sauveur: Ecce dico vobis: levate oculos vestros et videte regiones, quia alba sunt jam ad messem: Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam.»

(E. J.) Barbier.

*Nota* Avant de quitter l'Afrique, nous croyons devoir transcrire ici une lettre du Vice-Consul de Sierra-Léone à M<sup>g</sup>: Kobé, où nos chers Confrères apprendront les pertes cruelles qu'a faites, à son berceau, la mission récemment entreprise, dans cette colonie anglaise, par M<sup>g</sup>: de Marion Brioillac. La Congrégation s'estimait heureuse de voir arriver de fervents missionnaires en coopérateurs dans ce champ si vaste du père de famille, mais tous ont déjà disparu. Ce sont autant de victimes qui feront poids avec nos chers confrères défunts, dans la balance de la justice divine, et la feront pencher vers la miséricorde.

Lettre du Vice-Consul de Sierra-Léone à M<sup>g</sup>: Kobé.  
Sierra-Léone le 18 Août 1859.

Monsieurs,  
J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre

très-honorée lettre du 5 Courant, par laquelle vous me demandez des détails sur la mort de M<sup>gr</sup> de Marion, Evêque de Finsé et des prêtres formant la mission de Sierra-Léone. C'est l'émotion dans le cœur que je réponds à votre lettre, qui vient raviver en moi de tristes souvenirs. La première victime du fléau qui a ravagé cette colonie est, parmi ces braves missionnaires, M<sup>r</sup> Rivereux, puis M<sup>r</sup> Bresson, le fr. Monoyer, ensuite est venu le tour de M<sup>gr</sup> de Marion, Evêque de Finsé et le dernier est un des plus regrettables le brave et digne abbé Raymond.

Pour être plus à même de lui prodiguer des soins et en même temps l'éloigner de la maison de la Mission, où son esprit frappé lui rappelait à trois moments de tristes souvenirs, j'avais fait transporter M<sup>gr</sup> chez moi, pendant qu'un autre français, M<sup>r</sup> Frémont, s'empressait d'en faire de même pour l'abbé Raymond. Les derniers moments de M<sup>gr</sup> ont été des plus pénibles, et il est de toute impossibilité de décrire à quelqu'un qui n'y a jamais assisté, les derniers moments <sup>d'un</sup> malade atteint de cet épouvantable fléau. Voyant l'état de M<sup>gr</sup> empirer de plus en plus, je crus devoir de faire prévenir, le 28 au soir, M<sup>r</sup> l'abbé Raymond, que M<sup>gr</sup> désirait recevoir les derniers sacrements.

Quoique sous le coup d'une forte fièvre et d'une extrême faiblesse, l'abbé Raymond n'hésita pas un seul instant, se rendit chez moi et là, soutenu par deux personnes et assis, il administra l'extrême onction à ce noble prélat, dont le seul regret qu'il a laissé échapper, en deux ou trois instances, était de mourir si jeune, sans avoir rien fait pour cette terre d'Afrique, et d'y avoir conduit tant de nobles existences moissonnées par une horrible épidémie, sans avoir même la consolation d'y avoir rien accompli pour la plus grande gloire du Seigneur. Le lendemain 28 janvier à midi et demi, M<sup>gr</sup> de Marion, Evêque de Finsé rendait sa belle âme à Dieu, en présence de notre petite communauté Catholique, qui tous étaient

accourus pour lui prodiguer les soins que lui méritaient ses belles et grandes vertus. Après Mgr, ce pauvre abbé Raymond. La veille de sa mort, je fus passer la soirée chez lui et je le trouvai s'amusant avec les enfants de M<sup>me</sup> Brémond. Vers les 9 heures, il se mit au lit et le lendemain à 6 h. du matin, il rendait le dernier soupir. Le 27 il avait passé la soirée en prières jusqu'à minuit, sous le coup d'une très forte fièvre; sentant sa fin prochaine et fermement convaincu que, lui aussi, ne tarderait pas à aller recevoir la palme de son dévouement à la noble mission qu'il avait entreprise; à minuit, il se rendit à la chapelle et consumma toutes les S<sup>tes</sup> hosties du S<sup>t</sup> Ciboire et du S<sup>t</sup> Sacrement. Je vous laisse, Monseigneur, le soin d'apprécier une si sainte conduite, et comme j'avais l'honneur de vous le dire il faut être chrétien et catholique pour donner un tel exemple de foi sincère.

J'ai tout lieu d'espérer, Monseigneur, que par vos soins et votre sollicitude pour tout ce qui a rapport à la civilisation et au triomphe de la foi en Afrique; la S<sup>te</sup> Cong<sup>e</sup> de la Propagande ne laissera pas la Mission de Sierra Leone se dissoudre et que le plus vite possible elle nous enverra d'autres Missionnaires.

Nous tous, Catholiques, nous comptons sur vous, Monseigneur, pour envoyer un de vos Missionnaires pour desservir la chapelle de Sierra Leone, en attendant des ordres de Rome. Tous les vases sacrés et tout ce qui appartenait à la chapelle et à ces pauvres martyrs, ont été ramassés par mes soins et mis sous scellés. Voici d'après les registres la date de leur mort.

Mr. Rivereux (Louis Marie)	2 Juin	a 8 h. du soir
" Brepon (Jean B <sup>e</sup> )	5 —	" 5 h. matin
" Monzyen (J <sup>e</sup> ) (Gratien)	13 "	" 8 1/2 "
Mgr. de Marion Brésillac	28 "	" 1 h. après midi
Mr. l'abbé Raymond	28 "	" 6 h. du matin

J'ai l'honneur Monseig<sup>r</sup>: etc,

Le Vic. Consul de France S. F.  
Desjournes Lesseps.

Translation des Filles de Marie.  
de la Rivière des Pluies à la Providence.  
(St-Denis-Réunion.)

Lettre de la Mère Supérieure au R. P. Levasseur F.

Mon bien cher et vénéré Père,

Vous voilà installées dans cette grande maison, que Jésus nous a fait bâtir par Marie et Joseph! J'espère y voir toujours régner la <sup>ste</sup> Pauvreté et conserver dans cette maison, mère, l'esprit de confiance en cette divine Providence, enfin de ne vivre toujours que sous son doigt béni! 70 années d'expérience n'ont fait qu'augmenter notre confiance dans l'abandon que nous devons toujours avoir envers le Seigneur pour notre petite communauté. Puisse cet abandon être toujours sans bornes et profondément imprimé dans nos cœurs.

Je vous avait promis, mon cher père, dans ma dernière lettre, de vous parler de notre départ de la Rivière des Pluies qui eut lieu le 7 Septembre à 11 heures du soir. Voilà à peu près la marche que nous suivîmes pour le départ. Vers les 9 h. du soir, nous allâmes à la chapelle de saint François Xavier, faire nos adieux à cette chère église, où Dieu nous avait fait tant de grâces; nous chantâmes un cantique d'adieu, nous priâmes de tout cœur notre bon Maître, notre Mère chérie, et notre cher Père St. Joseph, de veiller toujours sur nous, puis nous regagnâmes notre chère case de terre, nous continuâmes nos petits préparatifs; devant faire la route à pied, chacune avait son petit paquet à porter; vers 10 h. <sup>1/2</sup> nous fîmes la prière du soir, tout le monde faisait bonne contenance, mais les cœurs souffraient de quitter <sup>ce</sup> lieu.

La pauvre chère maison, qui nous avait si bien abritées  
 pendant 10 ans. Après la prière, toutes se prosternèrent pour  
 baiser une dernière fois cette terre hospitalière. On se leva  
 dans un religieux silence, on prit les rangs, ayant chacune  
 son petit paquet sous le bras; trois d'entre nous portaient des  
 fardeaux, puis une petite statue de St. Joseph, que les novices  
 portaient tour à tour. Je suivais la chère caravane, appuyée  
 sur un bâton (j'étais un peu fatiguée par le déménagement).  
 Je ne pus m'empêcher d'embrasser plusieurs fois mon cher  
 torchis, en lui disant un dernier adieu! Oh! mon Père, je  
 crois qu'il y avait q. q. chose de bien triste et en même temps  
 de solennel dans ce départ, j'en aurai toujours dans le souvenir.  
 J'avais désiré que notre descente à la Providence se fit à pied  
 pour honorer la S.<sup>te</sup> famille; nous marchâmes long temps  
 en silence, on parla à peine, nous fumes à la Providence vers  
 1 h. du matin. Quelques unes de nos sœurs (descendues dès  
 la veille avec M. M. Chèrese qui était venue de la charité)  
 nous attendaient dans notre nouvelle demeure. Lorsque  
 nous fumes à 50 pas de la maison, nous saluâmes la  
 maîtresse du logis, notre premier supérieur et notre mère,  
 par le chant de l'Ave Maria, Mon Père, ce chant au milieu  
 de la nuit, la cloche qui sonnait notre arrivée, tout cela  
 faisait impression; nous entrâmes dans le lieu qui était  
 destiné à nous servir de chapelle; nous nous agenouillâmes  
 devant une statue de notre chère Mère; je déposai à ses pieds  
 les clefs de la maison, nos Règles et Constitutions et tous nos  
 cœurs; afin que tout lui fut consacré à tout jamais! Ce qui  
 se passa en mon âme au moment où je pris possession de  
 cette maison ne fut connu que de Dieu. Priez, mon Père,  
 que Dieu m'accorde la grâce d'être une religieuse selon son  
 Cœur, pleine d'amour et de courage pour tout souffrir sans  
 jamais me plaindre. Il y a bientôt deux mois que nous  
 sommes ici, il y a encore bien à faire avant que nous soyons  
 tous M. fait installés, tout cela se fera petit à petit.

J'ai.

S.<sup>te</sup> M. Magdelaine, de la Croix.

Lettre du P. Neu à M<sup>r</sup>. N....  
sur la Mission de l'Oyapock. (1)

Cayenne le 14 Mai 1858.

Monsieur et cher ami,

L'intérêt que vous portez à nos pauvres noirs, et en particulier à notre Mission de la Guyane, m'engage à vous faire part des intéressants détails de la petite mission que la divine Providence m'a donné le bonheur de faire dans le quartier de l'Oyapock, dont j'en suis revenu que depuis quelques jours. Votre prière se réjouira, s'édifiera et bénira en même temps le Dieu des miséricordes sur les grâces si abondantes qu'il a daigné répandre sur ces bonnes âmes.

L'Oyapock, comme vous pouvez le voir sur la carte, est au sud de Cayenne à une trentaine de lieues; c'est, après le Marony, la plus grande rivière de la Guyane, des bâtiments assez considérables, peuvent la remonter, jusqu'à une dizaine de lieues de son embouchure, au delà on ne rencontre plus que des sauts et des rochers qui la rendent à peine navigable pour les pirogues qui avancent encore jusqu'à une cinquantaine de lieues, où elle va presque se rencontrer avec le Marony et les confluent des Amazons. Sur les deux rives, de distance en distance, on rencontre les petites habitations des noirs qui forment une population de 500 habitants. À 8 lieues à peu près de l'embouchure, est le pénitencier de St. Georges, et à 2 lieues plus loin se trouve le 1<sup>er</sup> saut, au delà duquel sont établis, également dans de petites habitations, les Indiens Indiens Banaris. À une quinzaine de lieues du 1<sup>er</sup> saut, s'élevait autrefois la belle et florissante Mission de St. Paul, abandonnée depuis la triste expulsion des P. P. Jésuites. Plus loin, habitent dans de petits villages une foule d'Indiens Oyambis Toucouyennes et autres. Cel est, mon cher ami, l'esquisse du tableau qui servira pour nous orienter, nous allons maintenant le parcourir, en partie au moins.

(1) Cette lettre a été communiquée au C. P. P. P.

Pour me rendre dans cet inséparable quartier, j'eus  
 profiter d'un vapeur qui va tous les mois au Pénitencier de  
 St. Georges. Je m'embarquai donc les mars sur l'avis à  
 vapeur le Rapide, qui leva l'ancre à 7 h. du matin par  
 un temps et une mer magnifiques; vers midi on mouillait  
 à l'île de la Mère où, depuis la transportation, on a établi  
 un pénitencier. On nedy arriva qu'une heure, à peine  
 eu -je le temps de dire le bon jour au P. Jésuite et de jeter un  
 regard bien fugitif sur le camp des transportés. A notre  
 retour, nous le considérerons dans ses détails; partant avec  
 le vapeur. Il était minuit quand on jeta l'ancre devant la  
 montagne d'argent. Le matin donc en m'éveillant, je me trou-  
 vais en face du pénitencier établi sur le penchant assez rapide  
 de la montagne, qui s'étend sur le bord de la mer et fait face  
 au cap d'Orange. L'église domine agréablement le camp des  
 transportés, dont le camp d'ail <sup>de l'ail</sup> est plus <sup>beau</sup> qu'en n'est le séjour.  
 Quatre cents condamnés expient là leurs crimes, en attendant  
 que les fièvres qui y abondent viennent leur donner le congé  
 de grâce. On en repartit vers 8 heures, pour entrer presque  
 immédiatement dans l'Oyapock qui, à son embouchure,  
 est d'une assez belle largeur. La vue se repose agréablement  
 sur de petits îlots, qui sont assez nombreux dans cette  
 rivière. Ces îlots, ainsi que les deux bords, sont des terres basses  
 noyées dans les grandes marées et couvertes de palétuviers.  
 Vers 3 h. du soir, le vapeur échoua sur un banc de sable  
 et dut attendre la marée haute pour se déloger; heureuse-  
 ment nous étions tout proche de l'habitation où je voulais  
 fixer mon domicile. On m'y mena en chaloupe.

Ce fut une jubilation quand on me vit débarquer,  
 car ce pauvre quartier, avant l'établissement du pénitencier,  
 ne voyait le ministre de Dieu que tous les ans ou tous les  
 deux ans. Mgr. le Préfet Apostolique n'y avait pas paru  
 depuis 1849; en 53, un de nos Compagnons, le P. Guilmin, y  
 séjourna pendant 2 mois. Cependant, depuis la fonda-  
 tion de St. Georges, un Père Jésuite résidait comme aumônier



dans cet établissement, mais ses fonctions ne lui permettaient guère d'évangéliser le quartier, encore bien moins les noirs du fleuve et des alentours; depuis deux mois l'aumônier avait été retiré du pénitencier, qui reste maintenant sans prêtre. Vous comprendrez aisément leur joie, surtout quand ils surent que j'étais venu pour faire faire la 1<sup>re</sup> communion à ceux qui le désiraient, et préparer ceux qui l'avaient déjà faite à la confirmation, que M<sup>gr</sup> devait venir administrer dans six semaines.

Le surlendemain de mon arrivée, on célébrait le 3<sup>e</sup> dimanche du carême; on avait dressé un petit autel dans la case où j'avais reçu l'hospitalité; une foule assez nombreuse vint y assister à la messe et écouter avec avidité, tout le reste du jour, les instructions que je leur donnais, et, dès ce premier jour, une vingtaine s'empresèrent de me donner leurs noms pour la confirmation.

Le jour après, on me conduisit à St. Georges. Le pénitencier est situé sur le bord de la Rivière, sur un petit promontoire qui s'avance dans le fleuve. L'usine et les dépôts s'aperçoivent d'assez loin et lui donnent l'apparence d'une de ces belles habitations sucrières qui font la richesse de la Guyane. Ce pénitencier est principalement destiné pour les noirs condamnés dans les différentes colonies françaises; ils y sont présentement au nombre de 1150, occupés à la culture de la canne. Il n'y a qu'une vingtaine de condamnés blancs, employés à l'exploitation des bois qu'on expédie dans les autres pénitenciers. Ce pénitencier, qui semble assez bien placé pour le site et la culture des cannes, dont il y a une vingtaine de hectares, est cependant un des plus malsains, et les blancs ne sauraient vivre long temps, sans être minés par les fièvres intermittentes, occasionnées par les vents d'Est, qui apportent les miasmes des marais et des terres basses d'une étendue immense de ce côté. Ces fièvres et miasmes n'existent pas dans les habitations plus proches de la mer. Cette insalubrité et

l'impossibilité d'exploiter avec <sup>les</sup> bras des blancs, qui en est le résultat, ne donnent qu'une espérance d'étendre et même de continuer sur le même pied ce pénitencier, icelle discipline est bien dure. J'eus moi-même une petite difficulté, au sujet du pain que je désirais acheter, auprès du commandant qui s'y refusait. L'arrivée de l'amiral trancha la question et me donna une libre action sur les transports, dont 26 se préparaient à la confirmation. Parmi ces transports, il y a un petit noyau de bons chrétiens. Régulièrement, pendant tout le reste du carême, j'étais de leur donner deux petites instructions pendant la semaine. Le dimanche, je leur chantaï la messe, après laquelle je m'embarquais pour aller en chanter une autre aux habitants du quartier, avec lesquels je passais le reste de la journée à chanter vêpres et à faire deux fois le catéchisme.

Dans le premier temps de l'établissement de St. George, les habitants, pour assister aux offices le dimanche, étaient obligés de venir au pénitencier, ce qui présentait de graves inconvénients et de grands dangers pour la jeunesse du sexe. Aussi le P. jésuite ne fut pas long temps à s'en apercevoir. Comme il y avait, à une demi-lieue de là, un poste militaire abandonné, appelé le poste Malouët, il demanda et obtint du Gouverneur l'autorisation d'élever avec les débris une chapelle pour le quartier. Les habitants se cotisèrent pour en couvrir les dépenses; en attendant, on avait élevé, à côté, un carbet, couvert en feuilles, où l'on avait provisoirement placé un assez joli autel et le confessionnal, qu'on avait fait faire au moyen de quêtes. C'est là, dans ce pauvre carbet, que tous les dimanches le roi du ciel et de la terre, comme dans une seconde étable de Bethléhem, venait s'immoler en victime pour ces pauvres gens. A mon arrivée, la petite chapelle était à peine couverte, et pendant deux dimanches, je dus faire les offices sous ce humble carbet. Comme je trouvais la population très-bien disposée, d'un

caractère doux et simple et en même temps si plein de  
 zèle, je la stimulais pour achever cette chapelle; je les  
 convoquai pour un samedi afin d'y travailler. Le samedi  
 suivant, le temps était affreux, la pluie tombait par  
 torrents, et ce que personne ne se sentirait de courage  
 de répondre à mon appel. Je fus bien trompé, car, à  
 mon arrivée, je trouvai 20 personnes, hommes et femmes,  
 qui n'attendaient que mes ordres. Ils se mirent à l'ouvrage  
 avec une telle ardeur, malgré ces pluies torrentielles, on  
 fit le chemin, on nivela tout un monticule, on net-  
 toya l'intérieur, on y porta de la terre pour rehausser le  
 chœur, on changea tout de face, et à 4 h. de la prière midi,  
 il ne resta plus qu'à placer l'autel et le confessionnal  
 à leur place respective, ce que l'on fit, et personne ne se  
 retira qu'après que tout fut prêt pour y chanter la messe  
 le lendemain. Il ne restait plus qu'à blanchir les murs  
 qu'on avait criés la semaine avant. Je manifestai le désir  
 d'avoir une sainte table, une crédence et un plancher au-  
 dessus de l'autel, les menuisiers travaillèrent toute la semaine  
 après, sans relâche et gratuitement, en sorte que le Dimanche  
 de Pâques rien ne manquait encore, pas même le trône de  
 la Vierge, qui est en forme de belle colonne; à côté de la  
 sainte table, deux magnifiques tableaux, représentant le  
 Sacré Cœur de Jésus et celui de Marie, ornent le chœur; deux  
 autres représentant la mort du juste et celle du pécheur, sont  
 un présent des Pères Jésuites.

Le logement que j'avais d'abord choisi ne me con-  
 venait guère; en passant chez une dame blanche, qui avait  
 donné, qui avait donné il y a cinq ans, l'hospitalité au P.  
 Guilminis, elle m'offrit sa case avec tant de franchise  
 et de respect que je ne pus m'y refuser; elle demeure d'ailleurs  
 vis-à-vis de la nouvelle chapelle, ce qui me donne une facilité  
 très-grande de surveiller les travaux et d'y exercer le  
 saint ministère. Un transporté gracie et un petit Indien me  
 servaient de page pour me conduire dans toute la rivière

car, dans ce quartier, on ne peut aller d'une case à l'autre sans embarcation. Cette dame âgée de 60 ans, a abandonné depuis 30 ans par son mari, est d'un caractère ferme et résolu; douée d'une énergie sans pareille, mais aussi d'une foi vive qui porte l'empreinte de son naturel. Aucun revers, aucune misère n'a pu lui faire abandonner le chemin de la vertu; pour gagner sa vie, elle faisait des voyages chez les Indiens les plus reculés de l'intérieur du fleuve, où, habillée en chasseur, armée d'un fusil et d'un sabre elle trafiquait avec eux, toute confiante et toute abandonnée à la Providence cherchant avec tout le zèle d'un missionnaire ses enfants en danger, pour les baptiser et les envoyer au ciel. C'est donc là que je m'installai, dans sa case couverte en feuilles et à peine fermée par un treillis en bois, qui remplaçait le mur. Dans la chambre principale, on avait dressé une table qui servait d'autel, où j'eus le bonheur de célébrer tous les jours de la semaine le saint sacrifice. Malgré les pluies presque continuelles, une foule de personnes assez éloignées ne manquaient pas d'y venir assister. Immédiatement après la messe, je leur faisais le catéchisme, je confessais et toute la journée se passait ainsi à les instruire; le plus souvent j'avais de la peine à trouver le temps pour dire mon bréviaire et faire les autres exercices de règle, tant on s'empresait de s'instruire et de se préparer pour la première communion et la confirmation. Dans la première semaine, j'étais allé visiter tous les habitants, afin de connaître par moi-même mon monde et leurs besoins spirituels. J'en trouvai beaucoup d'unions illégitimes, qui, presque toutes, cesseraient assez facilement, si le prêtre pouvait résider là constamment pour les extorquer et les instruire. J'eus le bonheur d'en légitimer trois, d'en rompre six ou huit, et une douzaine se sont décidés à se marier et ont commencé sérieusement leurs préparatifs qui seront terminés dans deux mois.

On fut surtout heureux d'avoir les offices de la semaine

sainte, que nous fîmes dans la nouvelle petite chapelle, aussi bien que nous le permettaient les circonstances. Le jeudi saint, une bonne partie de ceux qui avaient fait leur première Communion firent leurs Pâques, et une grande foule des habitans veillèrent auprès de N. S.; on passa toute la nuit en sa sainte présence, en chantant et en priant alternativement. C'était pour la 1.<sup>re</sup> fois, dans leur vie, qu'ils avaient ~~eu~~ ce bonheur, et certes ils surent bien l'apprécier. Le vendredi saint, pas un ne manqua à l'adoration de la croix.

Comme le 16<sup>ge</sup> avait annoncé son arrivée pour le dimanche de Quasimodo, on commença la retraite le mardi de Pâques; il s'y trouva 52 personnes pour la confirmation, dont 12 pour la première Communion. Dès le second jour, la grâce commença à agir dans tous les cœurs. Jamais j'ai ailleurs pu en avoir trouvé des gens de si bonne volonté, d'une attention si continue, de pleine foi, de candeur et de piété, aussi la grâce avait sur eux une libre action, la moindre parole les portait à l'émotion; la cause en est sans doute que ces bons gens n'avaient jamais fait de leur vie de retraite suivie, qu'ils n'avaient jamais entendu que des sermons français qu'ils ne comprenaient pas. Ils observaient surtout scrupuleusement le silence; depuis le sermon du soir jusqu'après la méditation du lendemain. Ce qui m'étonnait surtout, c'est qu'ils comprissent si bien la méditation que je leur faisais sur le sermon de la veille. Je leur avais dit que méditer, c'était penser intérieurement sur une vérité de la religion, parler au bon Dieu dans son cœur, aussi c'était l'exercice qu'ils aimaient le plus. Tous les soirs, je leur faisais pour repasser la rivière, ce qui était l'affaire d'une demi-heure. Le matin je repaisais de bonne heure. Pendant mon absence, le plus grand ordre et le plus grand silence avaient régné au <sup>lieu</sup> que si j'enusse été là, plusieurs venaient m'invoquer quand il leur était arrivé de parler. Inutile de dire quel soin ils mirent tous à faire une confession générale; tout le temps libre de la semaine

était employé à cela, beaucoup d'ailleurs l'avaient com-  
 mencée plusieurs semaines auparavant; leur cœur était comme  
 de la cire molle que l'on pouvait mouler de la manière que  
 l'on désirait. Enfin, le Dimanche de Quasimodo qui  
 devait être le grand jour était arrivé; Mais le vapour qui  
 devait amener M<sup>gr</sup> n'avait point encore paru, ce qui me  
 contrariait beaucoup; je craignais surtout que cette petite  
 déception ne nuisit au recueillement de ces bonnes âmes.  
 Il n'en fut rien, le matin en débarquant je les trouvai,  
 vers 6 h., réunis à la chapelle, tout prêts, le cierge en main,  
 mais aussi tranquilles, aussi paisibles que si M<sup>gr</sup> était  
 arrivé; ne pensant qu'au bonheur de communier, sujet sur  
 lequel nous fîmes la méditation. Dans l'espoir de voir  
 arriver Monseigneur, je retardai la messe jusque vers  
 10 h., aucun d'eux pendant ce long intervalle ne parut  
 s'ennuyer et même ne sortit de la chapelle. Dès le commen-  
 cement de la messe, ces bons communicants ne semblaient  
 plus des hommes, tous versaient des larmes, plusieurs san-  
 glottaient très haut. C'étaient principalement celles que  
 de misérables avaient jetées dans le péché, d'où la divine  
 miséricorde venait de les arracher tout récemment, car  
 tous les 52 à l'exception de 8 ou 6 étaient des personnes d'an  
 moins 30 ans. L'émotion avait gagné peu à peu le reste  
 des assistants et même les plus endurcis. Au moment  
 de la communion, celles des femmes qui devaient la faire  
 pour la première fois étaient déjà venues se ranger à la  
 sainte table; je me tournai vers les assistants pour leur  
 adresser la parole; après avoir adressé <sup>à eux</sup> <sup>et</sup> <sup>à</sup> <sup>eux</sup> <sup>hommes</sup> de  
 leur négligence à se rendre à l'appel si doux de notre  
 divin Maître, je m'adressai aux communicants, mais l'émo-  
 tion générale à laquelle j'avais résisté jusqu'ici finit par  
 me gagner aussi, et me coupa la parole, mes larmes se  
 mêlèrent aux leurs et étouffèrent ma voix. Celles qui  
 étaient déjà à la <sup>table</sup> avaient mouillé la nappe  
 de communion, et je craignis un instant d'être obligé

l'attendre un peu pour les commuer jusqu'à ce que leurs sanglots se calmassent. Jamais, mon bien cher ami, j'en ai assisté à une scène si douce et si consolante.

Après la 1<sup>re</sup> messe et mon action de grâces, jeme retirai pour prendre quelque chose, croyant que tout le monde allait faire comme moi. Cependant pas un ne bougea de sa place, car j'avais oublié de leur dire qu'ils pouvaient sortir; à la fin, ils m'envoyèrent quelqu'un pour m'en demander la permission, j'étais tout confus de cette obéissance.

Vers deux heures après midi, ne voyant plus d'espoir de voir arriver M<sup>gr</sup> pour ce jour-là, jeme vis obligé de suppléer de mon mieux à cet retard. Pour les consoler, je leur dis que, bien loin d'y perdre, ils ne faisaient qu'y gagner une sainte communion de plus, puis que le jour de leur confirmation, ils auraient encore le bonheur de s'approcher de la table sainte, et au lieu d'avoir une seule fête, ils en auraient deux. Cette pensée combla de joie leur cœur et ils remercièrent tous la divine Providence d'avoir ainsi arrangé les choses. Ils firent leur renouvellement de baptême avec la même émotion et plus de larmes encore. Oh, qu'il fut énergique ce renoncement à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, qu'elles résolutions généreuses sortirent de ces âmes qui goûtaient en ce moment le bonheur d'être tout à Jésus. En chanta Vêpres, vint ensuite la consécration à la s<sup>te</sup> Vierge, qui fut plus calme, car la confiance et l'amour envers Marie les animaient. Comme gage de leurs promesses et comme souvenir de cette consécration, ils reçurent tous le s<sup>t</sup>. scapulaire; on termina par la bénédiction du s<sup>t</sup>. Sacrement. Il était nuit quand tout fut achevé, cependant personne n'avait même songé à trouver trop longues ces cérémonies et ces instructions, qui avaient duré depuis deux heures de l'après midi.

Dans la confiance que M<sup>gr</sup> arriverait d'un moment à l'autre, je leur avais dit qu'on continuerait la retraite jusqu'au lundi soir. Ils en furent bien aise, car ils sentaient

tous comme un besoin de rester tranquilles et en silence; à peine si, pendant le dîner, ils s'étaient un peu entretenus avec leur famille qui les félicitait; après le départ de ceux-ci ils revinrent tous à la chapelle où ils restèrent jusque bien avant dans la nuit, tout recueillis et tout absorbés. Pendant toute la retraite, ils dormaient dans le carbet où était placé auparavant l'autel et où ils avaient suspendu leurs hamacs, les femmes à l'intérieur et les hommes autour de la galerie.

Le lendemain de cette belle journée se passa comme les autres jours de la retraite; je leur parlai de la persévérance, du bonheur de vivre avec Jésus; chez beaucoup les larmes n'avaient pas encore cessé. Beaucoup aussi vinrent me parler de la joie qui inondait leur cœur. Une femme qui avait fait sa première communion avec son enfant, me disait: Mon Père, j'en ai jamais connu Dieu, aujourd'hui je le porte dans mon cœur, je sens ce qu'il est: et certes je ne le perdrai jamais. Une autre, qui aussi avait été dans le concubinage me disait: « je suis au ciel. Depuis que j'ai reçu l'absolution, je sens une douceur qui m'endort; depuis mon enfance j'ai été dans le péché et j'avais une agitation, une laideur de cœur que je ne comprenais pas, mais dont je connais maintenant la cause. » Si je vous disais cela en créole, dans la naïveté de votre langage, ce serait mille fois plus beau; comme aussi, si je vous rapportais tout ce qu'ils me dirent je ne finirais pas.

En leur donnant le St. Scapulaire, je n'en avais en ma possession que deux seulement qui me servirent pour les donner à tous; la plus grande privation pour ces <sup>hommes</sup> gens, était de ne pas pouvoir s'en procurer; le lendemain, pour ne pas faire de jaloux, je les fis tirer au sort; vous ne sauriez croire combien s'estimaient heureux ceux qui reçurent ces deux scapulaires; quelque temps après le P. Supérieur des Jésuites m'en donna une quinzaine que je distribuai. Quelques-uns, pour ne pas dire tous, en furent plus contents que si on leur avait donné une fortune; jugez par là combien il nous importe d'avoir ces objets de piété et comb



il est nécessaire que vous nous en envoyiez, ce sera la meilleure aumône que vous puissiez nous faire.

Les Capouyes, qui sont des Indiens portugais, habitant depuis l'embouchure de l'Oyapock jusqu'aux Amazones, étaient venus dans leurs barques pour la semaine sainte; en apprenant que Mgr<sup>e</sup> devait venir confirmer, tous ceux qui n'avaient pas encore reçu ce sacrement me donnaient leurs noms et s'arrêtèrent; les pauvres gens n'avaient presque point de vivres; pendant toute la retraite ils ne vécurent presque que de couac sec, ce que j'ignorais absolument. Comme Mgr<sup>e</sup> ne vint pas pour le jour marqué, ils vinrent seulement m'en avertir, et me demandèrent la permission d'aller dans leur pays chercher de quoi manger; ils voyagèrent jour et nuit payant sans relâche pour venir à temps et ne pas manquer une si belle occasion de recevoir la confirmation; deux d'entre eux firent la première Communion. Ces Capouyes sont d'un caractère doux et paisible, d'une foi très-vive et d'une piété assez grande; ils n'aiment guère la société et vivent très retirés et ont surtout des mœurs très-pures, on en ferait des chrétiens de choix si on pouvait les visiter de temps en temps.

Ceux Indiens Banariés furent également confirmés, dont deux firent la première communion; les autres qui les virent, se dirent: les Indiens peuvent donc aussi communier, nous allons donc nous faire instruire. Leur caractère approche beaucoup de celui des Capouyes, seulement ils sont moins instruits et plus indolents; une mission parmi eux promettait beaucoup de fruits et de consolation, pour peu qu'on eut de la patience et de constance à les instruire.

Ils voulaient tous me confier leurs enfants; hélas! je n'étais venu que pour 6 semaines, je fus obligé de refuser, je n'en pris qu'un seul, pour conduire mon embarcation et pour lui apprendre quelques prières; le pauvre enfant qui avait 15 ans me dit le soir de la première Communion: mon Père, ça m'a paru bien joli aujourd'hui, tous ceux qui ont

communie paraissaient si contents, mais je ne sais par ce que c'est ça, je voudrais bien connaître cela aussi. Le lundi soir ne voyant toujours point arriver M<sup>gr</sup> et apprenant d'ailleurs qu'une mer affreuse avait forcé le vapeur de relâches à l'approquage, jedis à mes gens de rentrer dans leurs habitations et de revenir pour le samedi suivant, qu'il m'était impossible de continuer la retraite, que ma voix était éteinte; que j'en avais plus la force de prêcher. Mais tous me répondirent; ah! mon Père, nous resterons dans la retraite, nous ne voulons pas rentrer dans nos cases, de peur de nous distraire, contentez-vous seulement de nous dire la s<sup>te</sup> messe, nous prions le reste de la journée, nous sommes trop heureux ici, vous vous reposerez et nous, nous resterons dans le recueillement et la prière à attendre M<sup>gr</sup>!! Qu'avais-je à leur répondre, il me semblait mon cher ami, entendre St. Pierre sur le Chabor s'écrier bonum est nostris esse.

Enfin, mercredi, fête de St. Benoit le Moine, dont je leur avais raconté l'histoire et qu'ils avaient pris pour patron, on vint m'annoncer que le vapeur était venu, qu'il était mouillé à une lieue de là, où il attendait la marée; je partis aussitôt après la messe que j'avais dite à l'intention des noirs, et une demi-heure après j'étais dans les bras de Monseigneur; à lui rendre compte des bonnes dispositions de ces bons noirs, et des bénédictions sans nombre que Dieu avait répandues sur eux. Il fixa la confirmation des habitants pour le Dimanche du bon pasteur, et celle des condamnés du pénitencier pour le lendemain; aussitôt le vapeur leva l'ancre pour aller à St. Georges. Cont le long de la route, à chaque habitation, on salua Monseigneur avec des détonations de leurs fusils. Six-vingt condamnés s'étaient fait inscrire pour la confirmation; leurs dispositions étaient excellentes; ils avaient tous déjà commencé leur confession et n'avaient plus qu'à recevoir l'absolution, à laquelle le R. P. Supérieur des Jésuites, qui accompagna M<sup>gr</sup>, les prépara par un excellent sermon ad hoc. Le lendemain fut un jour de

fête pour le pénitencier; on avait, au débarcadere, dressé un arc de triomphe; le chemin qui y conduit à la chapelle était bordé de feuillage. Vers 8 h. on alla rendre, en procession, M<sup>gr</sup> dans son logement, et après la grande Messe chantée avec diacre et sous-diacre. M<sup>gr</sup> dans une éloquente allocution, où il paraphrasa le Veni creator de la manière la plus heureuse, surtout pour la position des pauvres condamnés, les prépara très-bien au sacrement qu'il leur administra. Après la cérémonie, M<sup>gr</sup> demanda la levée de toutes les punitions, ce qui lui fut accordé avec empressement, au grand contentement des transportés dont un grand nombre était en punition pour fautes contre la discipline. Un des transportés qui devait être confirmé était alité à l'hôpital, il craignit beaucoup d'être privé de ce sacrement, mais M<sup>gr</sup>, dans sa bonté si naturelle, alla le lui administrer, ce qui toucha ce pauvre transporté de la manière la plus forte, il avait les larmes aux yeux et ne trouvait pas assez d'expressions pour remercier M<sup>gr</sup>. Le soir, Sa Grandeur donna la bénédiction papale<sup>(1)</sup>. Le lendemain nous fîmes une petite promenade pour voir le fort Casofeca construit sur une petite île au milieu de la rivière, contre la prétendue invasion des nègres noirs, qu'on eut la cruauté de massacrer de la manière la plus indigne, eux qui ne venaient que pour ouvrir des relations amicales avec les Français. A une petite distance de là, se trouve le premier saut. Ces sauts ne sont que de petites cascades formées par une étendue assez large de gros rochers qui barrent le fleuve, sur lesquels il roule avec un fracas épouvantable; une embarcation qui s'engagerait dans ces tourbillons serait brisée en mille morceaux; pour faire passer les canots on les traîne tantôt sur les rochers, tantôt on les hale au moyen de câbles aux bords de terre, où le courant est moins fort, <sup>ou</sup> on les fait passer entre deux rochers où l'eau est <sup>moins</sup> grande et par conséquent sa chute moins rapide. J'étais déjà un peu familiarisé avec ces

(1) qu'il avait obtenue dans son voyage de Rome.

espèces des auts dont le marony ~~en~~ est semé, mais celui qui les voit pour la première fois est suivi d'admiration et d'épouvante. Le Dimanche du bon pasteur fut une nouvelle fête pour la paroisse. C'était le jour de la Confirmation. L'émotion fut un peu moins sensible que le Dimanche précédent, mais la piété n'en fut que plus vive. Le P. P. qui chantait la messe fut souverainement édifié du profond recueillement que respiraient toutes les figures quand il les communia. Mgr, avant la confirmation, leur fit une longue exhortation sur l'évangile du jour, dont il sut très-bien tirer parti pour tous les besoins de la paroisse. La Confirmation se fit un peu avec précipitation, ce qui nuisit aux bons sentiments qu'auraient exprimés ces âmes si simples, si bien disposées, et dans lesquels elles l'esprit saint devait se complaire d'une manière particulière.

Le soir, Mgr leur donna la Bénédiction papale, après les y avoir préparés par une exhortation courte et simple, mais bien sentie; avant de partir, car le vapour chauffait déjà, il institua un certain nombre de chefs de prière, qu'on connaît ici sous le nom de capitaines de catéchismes, qui sont chargés de présider dans chaque habitation à la prière, d'instruire les ignorants, et qui sont autant d'apôtres.

Monsieur voulait me laisser encore une quinzaine de jours; mais, sur mes observations que le temps serait trop court pour préparer une seconde première Communion, pour faire une douzaine de mariages qui ne pourraient se préparer avant deux mois, il m'immena avec lui. Les pauvres gens se voyaient donc de nouveau privés du prêtre et ils étaient inconsolables; Mgr, pour les consoler un peu, leur promit que dans deux ou trois mois il me renverrait au milieu d'eux, qu'ils devaient en attendant se préparer pour se marier alors et pour faire leur première communion. On nous accompagna jusqu'au dégrat avec des pleurs et des remerciements; nous étions déjà loin que nous vîmes leurs gestes d'adieux et que la détonation de leurs armes à feu

venait nous expliquer ce que leurs voix ne pouvaient plus nous faire entendre.

Pauvres orphelins, âmes saines, pourquoi faut-il ainsi vous délaisser ? Ah ! si beaucoup de prêtres en France le savaient, ils viendraient se dévouer pour vous, ou plutôt le Ministère vous enverrait un missionnaire !

Deux jours après, le vapeur s'arrêtait devant l'Îlet de la Mère, où l'accueil le plus cordial attendait M<sup>g</sup> et sa suite. Le lendemain, à la Messe de M<sup>g</sup>, 400 transportés, les militaires de l'Îlet et toutes les autorités étaient réunis et se tenaient dans le plus grand recueillement. Dix transportés et un militaire eurent le bonheur d'être confirmés. Il y avait à peine 6 mois qu'on y avait fait une brillante confirmation, et celle qu'on donnait était le fruit produit par l'émotion qu'avait excitée la première. Cet Îlet de la Mère n'est à proprement parler qu'un monticule qui sort de la mer à 2 ou 3 lignes de Cayenne, ayant à peine une lieue de circonférence. Le camp des transportés formé de baraques en planches est situé sur le penchant occidental de cette montagne, qui présente ainsi le plus bel aspect; vers le nord, sur le même penchant, est la case des Sœurs hospitalières, ainsi que celle de l'aumônier, auprès de laquelle on construit une nouvelle église qui sera la plus belle de la Guyane. Cet établissement est un des plus sains de la colonie. On y jouit constamment d'une brise agréable, c'est d'ailleurs aussi un des pénitenciers le mieux tenus; ce qui vient des bonnes dispositions du chef qui y commande; sur 400 transportés 2/10 ont fait leur communion pascale, ce qui a fait dire au Supérieur des Jésuites: que les condamnés font honte au personnel libre qui est loin d'atteindre cette proportion.

Le même jour, 20 avril, à 4 heures du soir, nous débarquâmes à Cayenne après 17 jours d'absence, tout heureux de nous retremper dans la Communauté.

Je ne puis terminer cette petite relation, mon cher ami;

sans vous parler du bien que pourrait faire une Communauté de deux ou trois Pères placés à l'Oyapock qui servirait le centre d'une magnifique mission, s'étendant vers le sud jusqu'aux Amazones, vers l'ouest jusqu'à la source de l'Oyapock et du Marony. On aurait à évangéliser 1<sup>o</sup> le quartier de l'Oyapock comprenant 1500 noirs; 2<sup>o</sup> le pénitencier de St Georges, 200 hommes presque tous noirs; 3<sup>o</sup> les Indiens Banarès qui vont jusqu'à l'ancienne mission St Paul, de 200 à 300; 4<sup>o</sup> les Indiens Oyampis qui sont près de l'embouchure du Camopi, où autrefois il y avait également une paroisse des Jésuites; 5<sup>o</sup> plus à l'intérieur les Indiens Roucouyens qui sont incalculables; 6<sup>o</sup> les nègres bonis établis à la source du Camopi et qui ne demandent qu'à descendre, je les attendais, mais il paraît que la peur d'être encore une fois massacrés les a retenus; voilà pour l'intérieur.

7<sup>o</sup> à l'embouchure de l'Oyapock, la rivière d'Ouanary avec une habitation sucrière qui va être peuplée de nègre africains; plus haut quelques familles Caponyes. 8<sup>o</sup> également à l'embouchure de l'Oyapock, vers le sud, trois rivières: le Couroupi avec une 80<sup>me</sup> de Caponyes; le Ouassa avec 100 Indiens (jamais évangélisés) et le Roucawa, qui est encore inconnu, mais où il y a également des Indiens; 9<sup>o</sup> plus au sud, la rivière de Cachipour avec des Caponyes; plus loin Mapa où il reste beaucoup de Caponyes, où il y avait autrefois 3 paroisses; 10<sup>o</sup> à l'embouchure des Amazones une foule d'Indiens et de Caponyes

Oh! qu'on peut s'écrier: Messis quidem multa operarii vero pauci!

J. Neu.

# Table des Matières

Du 1<sup>er</sup> Tome Du Bulletin général de la Congrégation.

Années 1857-58-59

N<sup>os</sup> 1-12.

## Première Partie.

### 1. Actes officiels

<u>Date.</u>	<u>Décrets concernant la Cong<sup>e</sup> en gé<sup>al</sup></u>	<u>Pages.</u>
15 <sup>de</sup> 1850.	Instauration du Bulletin. (circ. no 14)	1.
1 sept. 57.	Obj. (2 ban) finis reçus p <sup>r</sup> l'admission aux vœux p <sup>r</sup> z <sup>ts</sup>	227, 241.
" "	Lieu (Maison Noire) fixé en règle g <sup>al</sup> p <sup>r</sup> leur admission	227, 249.
" "	Formule des vœux de cinq ans.	321.
8 sept. "	Voyage dans sa famille à permettre rarement.	228, 243.
" "	Chambres des C <sup>ères</sup> à faire par les C <sup>ères</sup> .	248, 322.
1 nov. "	Conservation du cœur de notre V. C <sup>ère</sup> à sa M <sup>ère</sup>	228, 244.
2 fév. 58.	C <sup>ères</sup> aux offices publics p <sup>r</sup> l'Empereur. (Dec. S. C. R. S.)	255, 281.
" "	Éloges p <sup>r</sup> les Bénédiction et Salut de S. Sacram <sup>ent</sup> .	283.
30 sept. "	Émule p <sup>r</sup> célébrer la fête de S. Laurent de Rome.	sup. 1 <sup>er</sup> et cum od. 275, 441.
18 av. 59.	Émission p <sup>r</sup> sortir d'un service commun	490, 515.
" "	Arreter, en cas de retard, celui qui présid.	" "
19 mai	Messe de réquiem à célébrer le lendemain de l'Obit d'un	504.
(Décret concernant les Provinces et Commun <sup>es</sup> )		
8 av. 57.	L <sup>re</sup> concernant les écrits sur la Mission d'Agrigue, sup. in. anglic <sup>ane</sup>	280..
26 <sup>de</sup> 58.	Dec <sup>ret</sup> emp <sup>er</sup> irigant l'Étab <sup>l</sup> de Gréville en petit sem <sup>ent</sup> cot <sup>é</sup> .	245.
" 58.	Érection de la C <sup>te</sup> de Gourin à Sargemont	31, 419.
1 <sup>er</sup> fév. "	Éd. au Nov <sup>ice</sup> des C <sup>ères</sup> de S. Étien à Sargemont	200, 285.
2 <sup>ème</sup> 59.	Authorisation de construire un C <sup>onvent</sup> à Sargemont.	419
24 av. "	Érection de la vice C <sup>te</sup> de Manu (Guyane)	499.
9 juil "	Éd. de la C <sup>te</sup> de la Providence près S. Denis, Bourbon.	553.
1 sept. "	Accoutumance des sem <sup>ent</sup> couige de St. Étienne M <sup>ère</sup>	"
2 nov. "	Fondat <sup>ion</sup> de la Maison de Blanchardstown en Irlande.	585
2 <sup>ème</sup> 59.	Séparation de la l <sup>re</sup> des deux jumelles d'avec la S <sup>œur</sup> jumelle, et érection en 2 <sup>ème</sup> C <sup>ères</sup> provinces distantes.	"

(Décrets de nominations de Sup<sup>rs</sup> et fonctionn<sup>rs</sup>.)

Janv. 1858.	P. P. Barbier, Sup <sup>rs</sup> à Dakar, Luby à Gambie.	230.
oct. 58.	F. Levasseur au sém <sup>rs</sup> col <sup>ls</sup> , Fernot à Langonnet, Schmoderer à St. Etan.	418.
avril 59	Collin V. Provincial de la mer des Indes, Chevaux Sup <sup>rs</sup> à Fort-Louis.	492.
Oct. 59.	Statistique g <sup>le</sup> des Fonctionnaires g <sup>rs</sup>	588.
	Ed. des Supérieurs Provinciaux et V. Prov <sup>rs</sup> .	589.
	Ed. des Sup <sup>rs</sup> et V. Sup <sup>rs</sup> locaux de chaque Prov.	"

## (Décrets de placements et mutations.)

Janv. 58.	P. P. Juillaud à Cellule, Duparquet à Gourin	230.
	Moricet à Bordeaux, Steffan et Marchandeau en Afrique, Dhivire à Gourin, Dupraz à Cellule, Grasser à la Mart <sup>re</sup> , Krœmer à Cayenne.	
juil. 58.	Buisson à Gourin, Holley au sém. col <sup>ls</sup>	32
Janv. 59.	Seman en Irlande, Bülmann et Ortaud à Paris, Simonet à la Mart <sup>re</sup> , Brappel en Afrique, Diquet à Langonnet, et Suard à Cellule.	418
avril 59.	Liebermann à Rome, M. Rouanet (agriculteur) à Bordeaux	492
oct. 59.	Treyd et Engel au sém. col <sup>ls</sup> , Speisser et Bernhard au G <sup>le</sup> Scot. — Dhivire, Diquet, Buisson, Hubert Luiset à Cellule. — Lefèvre, Danger à Langon- net — Suard, Chenay, Lamouroux, Renaud, Beau- repaire, Glackler, Le Bozec à la Martinique — Jérôme, Holley en Irlande.	501.
" "	Le Censeur, Moyon, Dupraz, Guénigan en Afrique; — Brichet à la M <sup>re</sup> Nère, Maîtrejean à Rome, Schaal à Cayenne.	502

## Placement des Frères:

Janv. 59	Honorat à Langonnet, Jules, Alexandre à Rome, Casimir à Cellule, Firmin à Bordeaux, Feändre en Afrique.	46
avril "	Olivier à Paris — Thomas à Langonnet.	494.
Oct. "	Amable, Agathon à Paris, Paul, Embrise à Cellule — Adrien, Genès à la Mart <sup>re</sup> — Philippe, Orescent en Irlande.	56.



## Décrets d'admission aux vœux perp<sup>ls</sup>

### I. Admission des Pères :

15 mai 1850.	Barbier . (v. p. les Pères admis ant <sup>rs</sup> Circ. 12 p. 76.)	227.
9 juil. 57	Hgr. Royaux, et Et. E. Emonet, Coussot, Lamoise, Duret, Simonet, de Régnier, Guvoas, Kieffer, Guerlesquin . "	"
23 août "	Hgr. Kébis et Et. Le Berre, Freyd - Stumpf. (19 oct. 57)	174.
28 août "	Chevoux, Sédhui, Blanc, Brunetti	"
14 mai 58	Laval et Lambert.	325.
28 août "	Barrière, Sigarquet, Meyon, Schmoderer, Wüllmann. Ouvre, Janin .	417.
26 août 59.	Chevoux, Epierse, Blanchet, Hubert, Fritsch, Bricht.	549.

### II. Admission des Frères :

13 sept. 57.	Honoré . (v. p. les Frères admis ant <sup>rs</sup> Circ. 12 p. 84)	174.
20 "	Cléver, Fulgence, Columban . (St. Blan.)	"
28 août "	Claude, Jean-Marie, Amand, Michel (Herm), Croye, Charles, Marie-Jules, Marie-Amand, Edouard, René. 227.	227.
16 oct. "	Eaul - François et Zacharie (11 Déc. 57.)	229.
23 août 58.	Pierre, Jean-Baptiste, Ambroise, Barnabé, Martin.	418.
21 janv. 59.	Joseph, Tacôme, Marie-Augustin, Antonin, Etienne, Eliedaine, Elacide, Grigoire, Coussaint, Arsène, Jérôme, Lazare - Weil (27 sept. 59).	549

## Décrets d'admission aux vœux de cinq ans .

### I. Admission des Pères :

9 juil. 57.	Heilitz - Rogier, Glachler, Guillaud, Korner, Duprien; 23 août 227.	227.
14 mai 58.	Maisire - (20 mai 59) - Luiset, Hofbauer.	417. 549.

### II. Admission des Frères :

28 août 57.	Pierre, Louis, Ignace, Florentin.	227.
11 déc. "	Adolphe, Joseph.	229.
23 août 58.	Marie, Joseph, Augustin, Siméon, Cyprien	417.
21 janv. 59.	Blin, Joseph-Marie, Marcel, Julien, Mathieu Mathurin, Sylvain, Michel (Maurer)	492.
27 sept. "	Léonide, Honorat, Mathieu (Sing), Fortunat, Gabriel.	549.

## Décrets d'admission à la Profession

I. Admission des Pères: Moricot, Steffan, 29 Hyèvre, Dupraz.

23 août 57. Marchandean, Grasser, <sup>4.</sup> Kraemer, Emau, Gourmil. 172.  
 11 déc. 57. Lacombe — (14 mai 58) Buisson et Holley. 229, 325.  
 23 août 58. Kapper, Brassel, Diquet, Artaud, Suard. 416.  
 3 juil. 59. Le Bozec. "  
 20 août. Le Temec, Lejeune, Chenay, Lamouroux, Engel, Schaal,  
 George, Guinegan, Renuud, Danger, Bernhard, Maitrejean,  
 Speissor. 547.

II Admission des Frères :

15 sept. 57. Luc, Casimir, Antoine, (à la Maison-Mère). 173.  
 20 sept. " Guillaume, Léonide, Paul. (à St. Jean). "  
 9 juil. " Hoilaire (zéphirin) à Bourbon. 297.  
 11 déc. " Antoine (Erdel), Bernard, Genès, François-Marie,  
 Alexandre, Modeste, Louis, Hilarion, Fidèle, Jacques. 417.  
 " " Timothée — (21 janv. 59) Séraphin, Patrice, Mathias. 492.  
 24 juil. 59. Léon, Philémon, Amable, Anselme, Eusèbe, Germain. 548.  
 2 sept. " Agathon "

(Décrets d'admission au Nov! et au Scol!

1 juin 59. I. Nov. Frères: M. M. Fascal, de Beaurepaire, Favouhey,  
 Sterwennou, Hervé, Oymonin, Tiquet. 550.  
 19 mars " II. H<sup>o</sup> Scol<sup>rs</sup>: M. M. Kisch, Ott, Buss, Vally, Marcot,  
 Richaume, Grizard. 493.  
 13 juil. " III. Petits Scol<sup>rs</sup>: M. M. Viallet, Klaine, Marie Henri,  
 Renoux, Zimmer, Schneider, Chevalier, Bailly,  
 Oliveaux, Dessaint, Gommenginger, Saugel,  
 Audin, Lobo. 551.  
 10 juil. " IV. Nov. Frères: Les F. F. Tréne, Victorin, Symphorien,  
 Sidore, Flavien, Emmanuel, Ignave, Stanislas. 550.

II. Avis et Recommandations.

- juin. 57. Envoi à la M<sup>re</sup> Mère des inventaires des C<sup>tes</sup>.
- " des notes trimest<sup>elles</sup>, comptes et budgets.
- " de ses intentions ou dispositions quant au réglem<sup>t</sup> de ses affaires de famille. (v. Proc. 10)
- " des documents sur le V. Père.

Avril 57. Prières à faire p <sup>r</sup> les membres défunts.	55.
Reclifications au Bul <sup>l</sup> <sup>m</sup> en cas d'inexactitude	56.
Occuser réception des écrits expédiés de la M <sup>re</sup> Mère aux C <sup>l</sup> <sup>és</sup> .	"
Renseignements sur les membres défunts.	57.
Juil. 57. Déficiences dans les demandes de renouv <sup>t</sup> des vœux.	118.
Marche à suivre à cet égard.	119.
Oct. 57. Avis aux Sup <sup>s</sup> sur la nomination régulière des assist <sup>ts</sup> et Conseillers. (Enc. 13 et 14.)	171.
Événir à temps p <sup>r</sup> le renouv <sup>t</sup> des vœux.	"
Éviter les voyages les Dimanches et Jêtes	172.
Envoyer l'adresse exacte de ses parents	"
" les actes de décès et papiers des défunts.	"
Janv. 58. Envoyer régul <sup>r</sup> les Bul <sup>l</sup> <sup>ms</sup> des C <sup>l</sup> <sup>és</sup> .	226.
Form d'endossement des traites ou Billets envoyés à la M <sup>re</sup> Mère	230.
Avril 58 Correction à l'Ordo de 1858.	207.
Autorisation à demander p <sup>r</sup> les entreprises et dépenses extr <sup>ms</sup> .	"
Nouvel avis p <sup>r</sup> les demandes de renouv <sup>t</sup> des vœux.	268.
Juil. 58. Réclam <sup>ts</sup> au Rapport annuel de C <sup>l</sup> <sup>é</sup> (Enc. 14 p. 15.)	325.
" des notes semestrielles.	320.
Insérer en Chapitre la partie officielle du Bull <sup>l</sup> <sup>m</sup>	"
Janv. 59. Modification à l'Ordo, par suite de l'élévation du rîte de la fête du St. Cœur de Marie.	420.
Oct. 59 Prières à faire p <sup>r</sup> le St. Père.	563.
Faire approuver par son Sup <sup>r</sup> le Bulletin de la C <sup>l</sup> <sup>é</sup> .	"

### III Nouvelles générales

Janv. 57. Nouvelles de la santé du C. S. Père.	
Avril 57. Souvoir perp <sup>l</sup> au Sup <sup>r</sup> g <sup>l</sup> d'affilier à l'archic. du St. Cœur de Marie. (Ind. 29 Janv.)	68.
Signs au Sém. col <sup>l</sup> par un ancien évêq.	"
Approbation légale de l'acquisition de Langomet.	71.
Juil. 57. Envoi à toutes les C <sup>l</sup> <sup>és</sup> du buste du V. Père	119.
Grâce obtenue du V. S. par une C <sup>l</sup> <sup>é</sup> de Marie à Bourbon.	120.
Visite du C. S. F. à St. Etan et Gourin	129.
Janv. 58. Nouvelles guérisons par l'intercession du V. Père	233.
Attestation authentique de ces trois faits.	246.

Juil. 58.	Santi faible du C. A. E. — Départ p: les eaux de Bains, Combières, avec le S. Hubert.	320.
	Mort de Mgr Scherpeur év. de la Mart <sup>4</sup> <sup>m</sup> — Successeur Mgr Fonché	"
Janv. 59.	Mort de Mgr Luquet au sem. franc <sup>s</sup>	433.
	Son projet de supplique p: la béatification du V. Père.	"
Avril. 59.	Gravures de M. M. des Places et Caris.	495.
	Publicat <sup>n</sup> des Lettres spir <sup>it</sup> elles du V. P.	"
	Autorisat <sup>n</sup> d'une Presse lithographique.	496.
	Franchise de correspondance du C. A. E. avec les év. de France.	
	2 <sup>e</sup> édition du Cérém. <sup>l</sup> du S. l. Secoursseur	"
Oct. 59.	Bulle approbative du sem. franc <sup>s</sup> à Rome par Léon 5 <sup>6</sup> 4.	
	Visite du C. A. E. à Cellule	574.

## Deuxième Partie.

### Revue des Communautés

#### I. Province de France.

##### Maison - Mère

Janv. 1857.	Retraite de 1856 — Prof: des S. S. Hubert, Eritsch, Hoofbauer — Vœux perp <sup>ls</sup> des S. S. Jérôme, Duby, Welty, Guizain, Callu, Chénay, Guyot. — Confé <sup>re</sup> du C. A. E. sur la nature et les obligations de la vie religieuse	3
	Retraite par le S. Collin aux Frères — Vœux perp <sup>ls</sup> des S. S. Nicolas, Julien, Jules	4.
Avril. 57.	Retour du S. le Berre du Gabon — du S. Wamet en Bretagne — Retraites à l'Imm. Concept <sup>n</sup> , au Patronage, à la S <sup>te</sup> Famille.	59.
Juil. 57.	Arrivée de Mgr Hobès et M. Lacombe — Fête de la Pentecôte: — Visite du Card. Gousset — 1 <sup>re</sup> récept <sup>n</sup> de Nov. et Scol <sup>er</sup> <sup>m</sup> .	121.
Oct. 57.	Retraite de 57. — Prof: des S. S. Maricot, Steffan, Marchandeau, Dhyèvre, Dupraz, Grassier, Krømmer, Étienne, Gourmil. — Confé <sup>re</sup> du C. A. E. sur la fin de l'état relig <sup>l</sup> — Retraite des Frères — V <sup>œ</sup> perp <sup>ls</sup> du S. Stumpf — Profes <sup>n</sup> du S. Féminin	175.

- Janv. 58. Dignité de Mgr Nobis et autres Pères et Frères pr. les P. S.  
 — Maladie du S. Gaultier, danger heureusement dissipé. 234.
- Avril 58. Réhabilit. du S. Gaultier, voyage à Reims 269.
- Juil. 58. Le C. R. E. aux eaux de Bains près Compiègne — A  
 S. Gaultier à Caucress 327.
- Janv. 59. Rétraite de 1858 — Prof. des C. S. Kopper, Brussel,  
 Biguet, Armand, Suard — V. perp. des C. S. Simonet, Barille,  
 Duponquet, Moyon, Schumann, Jamin — Confés ci alloués  
 du C. R. E. sur la fidélité à répondre à la vocation relig.  
 Genre du Chap. des Règles — Rétraite des Frères — Second  
 v. du C. S. Siméon — V. perp. des C. S. Pierre, Martin 422.
- Avril 59. V. perp. de Mgr Desjoux et du C. S. Foureux 498.
- Oct. 59. Fête de la Pentecôte. Le Nonce et Mgr de Ségur. 500.  
 Prof. du S. Le Bozec au Nov. — Rétraite de 1859 — Confés  
 du C. R. E. sur les dévotions ins. de l'Institut — Prof. des  
 C. S. Le Sennec, Sejeune, Chenay, Samouroux, Engel,  
 Schaal, George, Gunnigun, Renaud, Bernard, D'Anger,  
 Maîtrejean, Frossier — V. perp. des C. S. Emonet, Coussot,  
 Blanchet, Guyodo, Hubert, Fritsch — Rétraite des Frères —  
 Prof. du S. Agathon — V. perp. des C. S. Paul, Joseph,  
 Coussaint Lazare — Assistance du C. R. E. au Conc. Prov. d'agen avec  
 les C. S. Gaultier, Emonet et M. Hervé, novice, anc. vic. g. de Doublon. 571.

### Noviciai.

- Janv. 57. Personnel — Rétraite à Bicêtre. 8.
- Avril 57. Annivers. de la mort du V. S. — Décès de M. Daniel,  
 novice — Nouveaux 62.
- Juil. 57. Séjour de M. Des Genettes à Monsivry. 122.
- Janv. 58. Adm. de M. Le Bozec au Nov. — Ordination. 235.
- Avril 58. Annivers. de la Mort du V. S. — Ordin. — Rétraites  
 à Villejuif et au fort de Bicêtre. 270.
- Juil. 58. Prof. des C. S. Buisson et Holley — Adm. de M.  
 Le Sennec et Sejeune — Ordination. 329.
- Janv. 59. Mort de M. Gibier — Adm. de M. Chenay —  
 Ordinat. 426.
- Avril 59. Ord. à Monsivry, par Mgr Bessieux. 499.
- Oct. 59. Ord. — Adm. de M. M. Fascal, de Beaurepaire,

Javouhey, Hervennou, Floeré, Armonin, Siguet —  
 Ordinat. par Mgr Bessieux au sém. (col.) 569.

### Scolaslican.

- Janv. 57. Personnel, 28 scol. — Envoi de 2 scol. à Rome —  
 Retraite d'ord.<sup>m</sup> à Noël par les F. J. Warnet et Delaplace. 8.
- Avril 57. Nombre des Scoliers 27 — Mois de St. Joseph 64.
- Juil. " Visite de Mgr Robès, don d'une statue de St. Joseph. 122.
- Oct. " Personnel, 24 élèves, retraite par le F. Stumpf. 182.
- Janv. 58 Ord.<sup>m</sup> de Noël — Adm.<sup>m</sup> de 6 scol.<sup>s</sup> titulaires. 235.
- Avril " 1 nouveaux, 1 départ. 271.
- Juil. " Récept.<sup>m</sup> de 2 scol.<sup>s</sup> — Ord.<sup>m</sup> de la Trinité. 329.
- Janv. 59. Ord.<sup>m</sup> de Noël — Adm.<sup>m</sup> de 4 scol.<sup>s</sup> — Mort de M.  
 Guérig, prost. scolastique. 427.
- Avril 59. Récept.<sup>m</sup> de 7 scol.<sup>s</sup> — Abjurat.<sup>m</sup> d'un Protestant dans  
 la chapelle du Scol.<sup>s</sup>
- Oct. 59. Mort dans sa famille de M. Boulez Post.<sup>s</sup> —  
 nouveaux — Ord.<sup>m</sup> à la Trinité. 570.

### Séminaire Colonial

- Janv. 57. Augmentation des Bourses, de 70 à 116 — Etabl.<sup>m</sup> de nouv.<sup>es</sup>  
 chambres — Person.<sup>l</sup> des élèves de 70 à 80 — transfert de la  
 Philosophie à Gourin — Récept.<sup>m</sup> de Bacheliers en Théol. —  
 Ord.<sup>m</sup> par M. Mgrs Gorbet, Blanchet et Sibeur au sém. 10.
- Avril. " Séjour au sém. de Mgr L'ossat, de 19. Sirra et Mgr  
 Maupoint nouvel év. de Bourbon (1857) 63.
- Juil. " Sacre de Mgr Maupoint — Visite de Mgr Desprez — Ord.<sup>m</sup>  
 de 15 élèves. 1857. 124.
- Oct. " Ord.<sup>m</sup> par Mgr Maupoint — Salut de départ, avec  
 allocut.<sup>m</sup> de Sa Grand.<sup>e</sup> — Visite et dîner au Card. de Villecourt  
 et autres personnages. 183.
- Janv. 58 Retraite de Noël prêchée par le C. A. F. — Ord.<sup>m</sup> —  
 Modification dans le person.<sup>l</sup> des Frères. 236.
- Avril. " Ord.<sup>m</sup> de la Passion — Retraite pascuale de la 3.<sup>e</sup> Famille.
- Juil. " Visite au Card. Mortot, à l'Ascension. — du Nonce, à  
 la Pentecôte. — service p.<sup>r</sup> Mgr Seherpueur — Ord.<sup>m</sup>... 330.
- Oct. " Ordinat.<sup>m</sup> — Santé meilleure de F. Gaultier. 429.

Avril. 59. 31 prêtres fournis en 1858 — Le F. Gaultier à Reims. 561.  
 Oct. " Ord<sup>re</sup> — Bacheliers en Théol. et d<sup>o</sup> canon — Conc<sup>il</sup> d'agen. 571.  
 Clé de N. D. des Victoires

Janv. 57. Le F. Briot avec M. Rouanet, remplaçant le F. Blampin —  
 Confessions nombreuses, plus de 2000 par an — Le C. d. F.  
 officiant à N. D. des Victoires. 11.

Avril. " Demande d'un autre Père par M. Des Genettes —  
 Exhortations du carême par les Capucins. 66.

Juil. " Conversion d'un pauvre prêtre . 124.

Oct. " Office à N. D. des Victoires par Mgr<sup>e</sup> Hobis à la fête  
 pab<sup>le</sup> — Sermon par Mgr<sup>e</sup> de Ségur . . . . 184.

Avril. 58. Mêmes fruits de grâces  
 Clé de Bordeaux.

Janv. 57 Construction de la chapelle — Éros peinte des œuvres des  
 Mères de famille et des soldats 12

Avril. " Difficultés rel.<sup>l</sup> à la chapelle — Retraite aux Mères de  
 famille — Conversions. 57.

Juil. " Avancement de la chapelle — Couron<sup>t</sup> d'une statue  
 de Marie, le jour de la Pentecôte — Proses<sup>es</sup> de N. D. du Mont-  
 Carmel — Mgr<sup>e</sup> Hobis et M. Lacombe — Pèlerinage à N. D.  
 de Verdélais et de Calence — Ministère ord<sup>re</sup> — Œuvre ap<sup>ost</sup> 126.

Oct. " Réunion de l'œuv. ap<sup>ost</sup> r<sup>ue</sup> présidée par Mgr<sup>e</sup> Guillemin —  
 Œuvre des lampes du S<sup>t</sup> Sacrem<sup>ent</sup> — Fête du S<sup>t</sup> Cœur de Marie —  
 de S<sup>t</sup> Maurice, patron des soldats. 185.

Janv. 58. Mgr<sup>e</sup> Hobis préside l'œuv. ap<sup>ost</sup> r<sup>ue</sup> — Bénéd<sup>ic</sup> solennelle  
 de la Chapelle par le Card. — Visite du C. d. F. 257.

Avr<sup>il</sup> " Stations du Carême — Les F. F. Durand et Simonet —  
 Retraite aux soldats. 272.

Juil. " Mois de Marie — Pèlerinage à Verdélais. 321.

Avril 59. Fatigues des Pères — Œuv. des Mères de famille et  
 Œuvre apostolique. 334.

Clé de St-Plan et de Carlan

Janv. 57. Nombreux noviciat des Frères — Retraite — Profess<sup>es</sup>  
 des F. F. Marc, Fortunat, Marie-Jules, F. J. Lannes —  
 15 orphelins, 20 Colons — Exploitation — Colonie de 70 défruits  
 à Carlan avec S<sup>t</sup> Calixte — Vente du Bois de la Croix. 13

- Avril 57. S. Jérôme - fête Comm.<sup>e</sup> de 15 enfants. 69.  
 Juil. " . Visite du C. A. S. Mg<sup>r</sup> Robès etc. 129.  
 Oct. " Profession et renouvel.<sup>t</sup> des vœux de plusieurs Frères. 189.  
 Janv. 58. Mort du F. Justin (nov.) 237.  
 Avril " . Translat.<sup>n</sup> du Noviciat à Langonnet - Adm.<sup>n</sup> au Nov.<sup>t</sup>  
 et à la Prof.<sup>n</sup> - Vœux perp.<sup>ts</sup> des F. F. Fran.<sup>ç</sup> et Zacharie. 273.  
 Juil. " . Prix à l'exposition agricole. 332.  
 Janv. 59. Supériorité au Concours - Dévouement du F. Schmo-  
 derer et des Colons dans un incendie. 431.  
 Clé de Gourin - Langonnet -  
 Janv. 57. Etabl.<sup>t</sup> de Gourin, transformé en petit-sém.<sup>e</sup> Personnel,  
 33 élèves, p<sup>r</sup> la Cong.<sup>e</sup>; 20 p<sup>r</sup> le sém.<sup>e</sup> coll.<sup>e</sup>, et 50 collégiens. 14.  
 detraite par le F. Levarasseur - Association de la S<sup>te</sup> Vierge -  
 Ferme de Langonnet sous la direct.<sup>n</sup> du F. Guyot. 25 colons. 15  
 Avril " . Personnel - Soutane donnée en cérémonie - Bon  
 esprit des élèves - Lettre au C. A. Père. 71.  
 Acquisition de l'abbaye de Langonnet. "  
 Juil. " . Visite du C. A. S. et de Mg<sup>r</sup> Robès - Mort de M. Guérin, prest.<sup>e</sup>  
 scol. - Distrib.<sup>n</sup> des prix et discours du F. Levarasseur. 131.  
 Oct. " . Maladie du F. Levarasseur - id. du F. Guilmin. 189.  
 Janv. 58. Personnel. 4 catégories distinctes. 237.  
 Avril " . Admissions de Scolastiques 273.  
 Juil. " . Translation à Langonnet. 332.  
 Janv. 59. Installat.<sup>n</sup> de cette nouvelle Clé - Distrib.<sup>n</sup> des prix -  
 V<sup>œ</sup> perp.<sup>ts</sup> des F. F. Barthelemy et Ambroise - V<sup>œ</sup> de cinq  
 ans - Prof.<sup>n</sup> des F. F. Alexandre, Modeste, Louis, Hilarius,  
 Fidèle, Jacques - Bénédiction de la chap.<sup>le</sup> - Adm.<sup>n</sup> de 22  
 petits-Scol. (v. l'Ann. p. 524) 432.  
 Avril " . Vœux perp.<sup>ts</sup> des F. F. Pacôme etc. - V<sup>œ</sup> de 5 ans - Prof.<sup>n</sup> 504  
 Juil. " . Visite de Mg<sup>r</sup> Bessieux - Confirmation - Adm.<sup>n</sup> de  
 14 petits-Scol., 8 Novices - Frères et de 6 Frères - Prof.<sup>n</sup> par le  
 C. A. S. - Distrib.<sup>n</sup> des prix au Collège et à la colonie des  
 Michel présidée par le C. A. S. - detraite ann.<sup>le</sup> des Frères. 572.  
 Clé de Cellule.

Janv. 57. Fondation (v. l'Ann. 12.) - Arrivée des F. F. Elie et Jean et  
 du F. Fritsch - 1<sup>re</sup> chapelle - Ouverture de l'Étab.<sup>t</sup> le 2 dic. -



- Historique des Frères - Prof. du S. Emile - Maladie et mort  
 au S. Etu. 18.

Janv. 57 Bon esprit des enfants - Esquisse de vocations -  
 Personnel - Esquisse de la chapelle 50

Juil. " Maladies nombreuses - Constructions. 131.

avril 58 Mois de S. Joseph 274.

Juil. " 1<sup>re</sup> Communion. 333

Janv. 59. Distribution des prix - Suite des néophytes du Benya. 433

avril " Maladies nombreuses - Mort étonnante d'un enfant. 506.

oct. " Personnel - 1<sup>re</sup> Comm. et Confirm. par Mgr Bessieux -  
 Visite du C. A. S. et distribution des Prix. 574.

Clé de Rome

Janv. 57. Translat. au centre de Rome - 30 élèves, bonne reput. -  
 Hôtes illustres - projet de chapelle 18.

avril " Cadeau du S. Père, - Remise d'enregistrem. - 32 élèves -  
 Créate pensionnaires ou visiteurs - Cause du V. Père. 73

Juil. " Commencet. de la Chapelle - Son style 132.

Janv. 58. audience du S. Père. 238.

avril " 35 élèves - Désir de la visite du C. A. S. 278

Juil. " Maladie de Mgr Suquet - 3 élèves recus docteurs. 332.

Janv. 59. Mort de Mgr Suquet - Son projet de supplique p. la  
 cause du V. S. 433.

avril " Cadeau du S. Père à l'Epiphanie - F. Liebermann -  
 40 élèves 506

oct. " Personnel - F. Stumpf, sup. - Doctorat au S. Liebermann et  
 de M. Riehl - Elèves et grades recus depuis la fondat. 575.

Province d'Afrique.

Clé de Dakar

Janv. 57. Envoi des S. Barbier, Chenny, Nélty - de M. H.  
 Strub etc. - Bonne installation de S. Hal - travaux  
 sur les langues - Dict. Wolof - Impres. d'un Catalo-  
 gue de nos pouvoirs - Personnel 19.

avril " Heureuse arrivée des Misses - Voyages du S. Barbier  
 dans le Saloum et la Cazamance - Occupat. de Dakar  
 par les Français. 75

Juil. 57.	Sém.-collège - ateliers - impres <sup>es</sup> de catéchismes - Mais <sup>is</sup> bâtie p <sup>er</sup> les Sœurs de l'Im. Concep.	133
Oct. "	Baptêmes d'enfants et d'adultes - 1 <sup>ers</sup> Comm <sup>es</sup> - Foces <sup>es</sup> solennelle du S. Sacr <sup>em</sup> .	190.
Janv. 58.	Distrib <sup>es</sup> des Prix - Fieze, les néophytes du Benga.	238.
Avril "	Ateliers - Collège, jeu d'enfants de Dakar - Statue de Marie - Retrait <sup>e</sup> ann <sup>u</sup> elle - V <sup>er</sup> perp <sup>et</sup> des S. S. Lamoise, de Régnier, Kieffer, et des S. F. J <sup>es</sup> Marie, Michel, Amand, Jules, Claude.	275.
Juil. "	Distrib <sup>es</sup> des prix - Ordin. de M. Strub, scolastique.	333.
Janv. 59.	V <sup>er</sup> perp <sup>et</sup> du S. René - Baptême - Nouvelle chapelle - Fête de S. Louis de Gonzague.	435.
Avril "	Dons de l'Œuv. ap <sup>er</sup> tes.	507.
Oct. "	Dakar depuis l'occup <sup>es</sup> franç <sup>aise</sup> - nombreux européens et mulâtres - Consue de l'élève Jouga - V <sup>er</sup> perp <sup>et</sup> du S. F. Marie - Amand.	576.
Goïce - Janv. 57.	Personnel des Sères - Bon noyau de Christ <sup>es</sup> 21.	
Juil. "	État de la paroisse - Catéchismes d'adultes - Archiconf <sup>es</sup> 133.	
Oct. "	S. F. Lossedat et de Régnier, M. Sacombe vient au Nov. 196	
Avril "	Retour du S. Sacombe, après sa Profession.	276.
Janv. 59.	Progrès relig <sup>es</sup> - Solennité pascalle - Mg <sup>r</sup> Hobès - Mois de Marie.	436.
Doal - Janv. 57.	Envois p <sup>er</sup> le musée - Consolat <sup>es</sup> du S <sup>er</sup> minist <sup>re</sup> - attachem <sup>ent</sup> des enfants aux Miss <sup>es</sup> .	21.
Juil. "	Rapport du S. Lamoise, réservé p <sup>er</sup> les annales.	134.
Oct. "	Maintien de la Miss <sup>es</sup> malgré les difficultés - g. g. Convers <sup>es</sup> 196.	
Juil. 58.	Convers <sup>es</sup> d'une négresse et d'un négociant.	386.
Janv. 59.	Autres conversions.	436.
Oct. "	Visite de Mg <sup>r</sup> Hobès - Bénéd <sup>es</sup> de la nouv <sup>elle</sup> chapelle - Visite aux gens de Ndiong - Boabab des Griots - attaque de la maison par les Eïédo.	578.
	Clé de S <sup>er</sup> -Louis.	
Janv. 57.	Personnel - Ophtalmie du S. Douvrié - Crèche - Don de 500 <sup>fr</sup> par l'Impératrice - Réparat <sup>es</sup> à l'église - Mort du S. Etienne.	22.
Avril "	Tendances de l'Adm <sup>in</sup> à favoriser le mahométisme -	

- Retour à Dieu d'un haut magistrat - maladie du S. Sured. 77.  
 Juil. 57. Confés<sup>o</sup> de S. Vincent de Paul - Mariages et 1<sup>ers</sup>  
 Comm<sup>ns</sup> - Exhumat<sup>o</sup> de M. M. Vidal Carlabosse et Camarance. 134.  
 Oct. " . Conversions éclatantes - Courage et piété du Command<sup>t</sup>  
 francs de Médine - Mort chrétienne de soldats francs -  
 Départ du S. Simonet p<sup>r</sup> France. 199.  
 Janv. 58 Réconciliation - Conversions - Mariages. 238.  
 Avril " . Réparation de l'église - 40 heures - Conversions. 277.  
 Juil. " . Relevé des baptêmes, Comm<sup>ns</sup>, mariages, enterrem<sup>ts</sup>  
 pour l'année 1857. 333.  
 Avril 59. Ouv<sup>rs</sup> et ministère - Confés<sup>o</sup> de S. Vincent de Paul -  
 Nombre de baptêmes, comm<sup>ns</sup> etc p<sup>r</sup> 1858. 507.  
 Clé de Ste Marie de Gambie  
 Janv. 57. M. M. Fottier et Santamaria - Catéchismes - Con-  
 versions - Bienveill<sup>ce</sup> du Gov<sup>t</sup> angl. - Guerre des Marab<sup>ts</sup> 23  
 Avril " . Personnel - Dévouem<sup>t</sup> du S. Blanchet, dans une ex-  
 pedit<sup>o</sup> - offre de la Croix d'honneur 78.  
 Juil. " . Fondation d'une école prim. et prof<sup>lle</sup> - Location d'une  
 1<sup>re</sup> maison - Ministère paroissial 137.  
 Janv. 58 Mort de M. Vongaffé, scolastique 239.  
 Avril " . Visite de Mgr<sup>e</sup> Robès 277.  
 Juil. " . Suspension de l'école profes<sup>le</sup> - Réunions d'enfants -  
 Bapt. et comm<sup>ns</sup> à Fâgues. 334.  
 Avril 59. Visite de Mgr<sup>e</sup> - Confirmat<sup>o</sup> - Communs - Miss<sup>es</sup>  
 de Sierra-Léone. 509.  
 Oct. " . Mort de S. Eutalie, Sup<sup>re</sup> des S<sup>rs</sup> de S<sup>te</sup> Imm. Conception 579.  
 Clé de Ste Marie du Gabon.  
 Janv. 57. Personnel - S. Le Berre en France - Ouv. des  
 enfants - Plantations - Dispositions des noirs du  
 Cap Estérias 25.  
 Avril " . Espérances de l'œuvre des enfants - Signes édifiantes  
 du S. Bouchet, peu avant sa mort. 80.  
 Juil. " . Personnel - Mort du S. Grégoire. 138.  
 Oct. " . L'Ésolation du pays, sacrifices humains - Convers<sup>o</sup>  
 d'une pauvre femme 239.  
 Janv. 58 Baptêmes - Visite du Command<sup>t</sup> de la division nav<sup>le</sup>. 277.

Avril 58. Lettre de ce Com. <sup>t</sup> faisant l'éloge de nos missions.	277.
Juil. ". Fête de la Pentecôte - Communions.	335.
Janv. 59. 60 enfants, dont 10 de l'île du Prince - Préservat <sup>n</sup> de toute maladie. . . .	427.
Avril ". Désastreux incendie de l'Établ <sup>t</sup> - Dons de l'œuv. ap <sup>te</sup> . à 11.	
Oct. ". Mort chrétienne de 3 enfants rachetés - Sautes baptisés. 580.	

### III. Province des îles de la mer des Indes

#### Clé du Port-Louis - (Maurice).

Janv. 57. 11 miss <sup>es</sup> répartis en 5 postes - Choléra - Verrette - Effets p <sup>r</sup> la cause Cathol. - Maladie grave du S. Laval - id. du S. Chevaux - Nouvelle église à Tracy.	26.
Avril ". Fawisses et chapelles desservies par nos Pères - Don d'une voiture - Mission du S. François à l'île Rodrigue - Collège des Jésuites - Œuvre des Malabares.	83.
Juil. ". Retraite des Pères réunis à St <sup>e</sup> Croix.	139.
Janv. 58. Éloge des Miss <sup>es</sup> par un criole de Maurice venu à Paris.	240.
Juil. ". Rapport du S. Beaud sur le bien fait à Maurice - Protestantisme - Mission du G <sup>t</sup> Port.	278.
Janv. 59. Arrivée du S. Collin - Jubilé - Fatigues des S. S. Laval et Beaud.	438.
Avril ". Voyage et arrivée du S. Collin.	512.
Oct. ". Retraite - Vaux perp <sup>ts</sup> des S. S. Laval, Chevaux - Chiersé, Lambert.	581.

#### Clé de la Rivière des Pluies et de la Providence (Dombay).

Janv. 57. Personnel - S. S. Horner et Biquel à Salazie - Éta- ment du premier à la Séproserie - Projets de l'Établ <sup>t</sup> de la Providence. - 1 <sup>re</sup> pierre de la cathéd. de S. Denis.	29.
Avril ". Translat <sup>n</sup> des cendres de Mgr Monnet, à la Rivière des Pluies - Cravane du S. Horner à la Séproserie.	84.
Juil. ". Développement des Filles de. Marie.	139.
Oct. ". Arrivée de Mgr Maupoint - Départ du S. Schall.	203.
Janv. 58. Visite de Mgr Maupoint et du Gov <sup>er</sup> à la Séproserie.	240.
Juil. ". Ouragan. Dévouem <sup>t</sup> du S. Amédée à la Séproserie - Mort du S. Goumil.	272.

Juil. 58.	Cérémonie de Projess <sup>o</sup> de cœurs de Marie, reçue par M <sup>r</sup> Maupoint - Odon <sup>e</sup> au Nov <sup>e</sup> du S. Calpinense	337.
Janv. 59	Conversion à la Rivière des Haies	438.
Avril "	Embarg <sup>e</sup> des S. S. Bernard, Fortunat et Hilarion - Visite du S. Colten	514
Oct. "	Transiution de la Cité à la Providence.	581.

#### IV. Province d'Amérique

##### Cité du Trou - Gailliant - (Martin.)

Janv. 57.	Mort du S. Paulus et du S. Bertrand - Arrivée des Pères de la Guadeloupe - Annuaire des S. Pères St Joseph - Ordinate <sup>r</sup> - Pèlerinage de la Délivrande	30.
Avril "	Mission à la Cabrid <sup>e</sup> par les S. S. Eminent et Duféin.	86.
Juil. "	Mort du S. Hous. - Côte-jaune	140
Oct. "	1 <sup>re</sup> Com <sup>e</sup> - Mois de Marie - Ordination	204.
Janv. 58.	Visite du S. Durand au tombeau du S. Klein à la Guadeloupe	241.
Avril "	Personnel - Vaux de 5 ans de plusieurs Pères et Frères.	279.
Juil. "	Excellente esprit au 4 <sup>e</sup> Séminaire	338.
Janv. 59.	Arrivée du S. Simonet.	439.
Oct. "	Départ de Pères et Frères pour le Sém. Collège de St Pierre (Martin) enj <sup>o</sup> à la Croix	522

##### Cité de la Délivrande (Morne-Rouge)

Janv. 57.	Resorte du pèlerinage par les S. S. Duprien et Blanc	31
Oct. "	Bénédiction du pont - Fête Dieu	308
Juil. 58.	Ouv. des Charbonniers - 1 <sup>re</sup> Com <sup>e</sup> d'adules - l'Archicof. de M. L. des Victoires	338.
Oct. 59.	Arrivée du S. Le Bozec	523.

##### Cité de Cayenne.

Janv. 57.	Personnel - Nouveau local - Côte-jaune - Bienveillance du Gov <sup>o</sup> pour nos Pères	32.
Juil. "	Bénédiction de chap <sup>le</sup> - Loterie pour les pauvres - nom- breuses Com <sup>es</sup> pascales - Retour de M <sup>r</sup> L'ossat.	141.
Oct. "	Chap <sup>le</sup> bâtie à Comégrand - par le S. Durand - 180 prem <sup>ies</sup> Com <sup>es</sup> - Mort de la S <sup>te</sup> Félix, Sup <sup>o</sup> des S <sup>tes</sup> de Charles	206.
Avril 58.	Retraite ann <sup>lle</sup> de Pères des S. Joseph, par le S. Guyodé -	

Diverses autres retraites — arrivée du P. Kramer.	280.
Janv. 59. Cinq 1 <sup>ères</sup> Comm <sup>es</sup> d'enfants et d'adultes — Mariages — Réunions des mères de famille.	439.
Oct. " " Anthonis de M. D. des Vict. <sup>es</sup> — La Confrérie du S. Rosaire — Ouv. de la Propag <sup>de</sup> de la foi et de la 5 <sup>te</sup> Enfance — Voyage du S. Guyodo en France.	583.
Cité de Mana.	
Oct. 57. Paroisse et léproserie de Mana confiées à nos Frères.	200
avril 58. Visite du S. Guyodo	280.
Juil. " " Nombreuses Comm <sup>es</sup> pascales.	339.
Janv. 59. Succès consolants	440.
avril " Erection officielle de la Cité.	515.

## Troisième Partie.

### Lettres — Rapports — Citations diverses.

#### I. Nécrologie.

Les S. E., Klein, son tombeau à la Guadeloupe, où il est mort en 58.	261
" Bouchet, mort en mer, revenant d'Afrique, 24 mai 54.	48. 51.
" Paulus, mort à la Martinique, 10 nov. 56.	101.
" Huss, " " 8 mai 57.	164. 170.
" Guerlesquin, en mer, revenant d'Afrique, 13 août 57.	207.
" Hilz, — Gabon, 10 sept. 57.	214.
" Gourmil — Bourbon, 10 mars 58.	261.
" Brassel — à Taüllac, revenant du Sénégal, 13 avril 59.	376.
" Barber — à Dakar, 12 août 59	600.
Les S. F., Etie., mort à Cellule, 3 sept. 56	38.
" Etienne — St Louis, 9 oct. 56.	45.
" Bertrand — Martinique, 13 déc. 56.	767.
" Nicolas — St Jean, 30 mars 57 — (S. Grégoire en mer, 20 av. 57, p. 119)	97.
" Florentin — Gorée, 5 sept. 57 — (S. Chrysostôme, à Gorée, 1 <sup>er</sup> mai 57)	210.
" Justin, (S. Nor.) St Jean, janv. 58	251.
" Marie-Jules — id. 17 fév. 58.	298.
De M <sup>r</sup> . M <sup>r</sup> . Daniel, ancien Nov. de M. D. au Gard, en sa fam <sup>le</sup> , 57.	52.
" Guérin, post. à Gourin, 57.	131.
" Vongæft — G <sup>d</sup> Scot., à Gambie, 8 oct. 57.	347.

M. Agnier, prêtre nov., mort à Mensivry, 3 août 58	445.
" Gariq, post. scd. à Paris, 17 nov. 58	428.
" Beuloz, en sa famille, 30 août 59	570.
N.N. S S, Lechepeur, à la Martinique, 13 avril 58.	339.
" Auguet à Rome 3 sept. 58 - son épitaphe.	466. 545.
" De Brésillac. et ses compagnons, à Sierra-Léone, mort le 15 janvier 1859.	573.
La S. Eulalie sup. des Srs de l'Imm. Concept, à famille, 26 j. 59. 608.	

II. Lettres et Rapports sur les Œuvres de la Congr.

Lettre du E. Marchandeauc sur la Miss. de Dakar, 12 janv. 58. 358.	
Construct. d'un nouv. chape à Dakar 1858.	473.
Extrait du journal de Foal, 1859.	478.
Rappt. du E. Blanchet, sur la Miss. de J <sup>te</sup> Marie de Gambie 58. 379.	
lett. du E. DUBY sur Gambie, 12 juin 58.	484.
Notes du E. Fereux sur la Miss. du Gabon, 57.	252.
lett. de M. Ertes, Command. de la Stat. navale, sur nos Ceres du Gabon, 1858.	311.
Rappt. du E. Horner, sur la Leproserie Bourbon, 25 août 57. 255. 401.	
lett. du E. Dubois, sur les désastres de l'ouragan de Bourbon, 58. 316.	
Rappt. du E. Beaud, sur la Miss. de Maurice en g <sup>l</sup> , mai 58	384.
lett. du E. Guipier, sur le pèlerinage de N. D. de la Délivrande (Martinique), 11 juin, 58.	409.
Rappt. et lett. du E. Brunette sur la Miss. de Cayenne.	709
lett. du E. Pœu sur la Miss. des indiens de l'Oyapock, (Guyane.) 14 mai 58.	573.
So. d'ime. S. de S. Joseph, sur les œuvres de Mana, 7 sept. 58.	488.

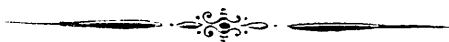
III. Cérémonies religieuses. — Allocutions, etc.

Allocution du E. R. E. à la clôture de la retraite de 1856	34.
" du R. E. Sevarasseur, à la Profess. du E. Lacumbe, 30 fév. 57.	303
Confér. du E. Delaplace, sur le V. E., le 2 fév. 57.	87.
Inaugurat. d'une statue de la S <sup>te</sup> Vierge, au Noviciat, 57.	147h.
Mois de Marie, et séjour de M. Desbenettes, au Noviciat, 57.	144.
Inaugur. du Nov. et du Scol. religieux de la Congr., 57.	146
id. du Scolast. de Gourin. (Sâgues 58.)	305.
Installation du Novic. des Frères, à Langt (Sâgues 58)	304.
Établiss. mt. de la clôture relig. à Langomet, juin 58.	350.
Inaugurat. de l'église à N. D. de Langomet, 8 déc. 58.	460

Réception des 1 <sup>ers</sup> Petits-Scot. à Langonnet-leur liste, 24 déc. 58. 58. 562. 52.	
Un baptême d'adulte à Langonnet, 25 mars 59.	533.
Bénédictio de la chapelle de Bordeaux, 8 déc. 57.	248.
Une 1 <sup>re</sup> Communion à St. Etan., avril 57.	92.
1 <sup>re</sup> communion à Cellule, 4 juil. 58.	353.
1 <sup>re</sup> Communion à Cayenne, août 57.	220.
Pèlerinage de Mgr. Hobès à Marienthal, 57.	218.
Fête de St-Louis-de-Gonzague à Dakar, 21 juin 59.	476.
Ordination d'un jeune noir à Dakar, 20 fév. 59	593.

IV. Descriptions, Distributions des prix, etc..

Visite du Card. Archer. de Paris et du Nonce. (Ascension et Pentecôte 1858, à la Maison-Mère.	349.
Réception du C. A. F. à Gourin, 1857.	152.
Compliments des Collégiens de Gourin, au C. A. F. 1857	156.
Sc. des Orphelins de St Etan., au C. A. F. 20 juil. 57.	151.
Distribution des prix à Gourin, 4 août 57.	157.
Description de Langonnet. (lett. du C. Brichet.) 14 av. 57.	98.
Distribution des prix à Langonnet, 1858.	537.
Visite du C. A. F. à Langonnet. juil. 59.	584.
Distribut <sup>n</sup> des prix à la colonie agr. <sup>le</sup> de Lang <sup>n</sup> , 1 <sup>er</sup> août 59.	588.
Id. à Cellule., 1858.	537.
La Providence et le collège de Dakar, 1858.	476.
Distribut <sup>n</sup> des Prix à Dakar, 59.	597.
Translat <sup>n</sup> des Filles de Marie, de la Rivière des Fleuves, à la Providence., 7 sept. 59.	616.
Lettre de Mgr. Luquet au C. A. Père, 25 mai 58.	466.













ARCHIVES

